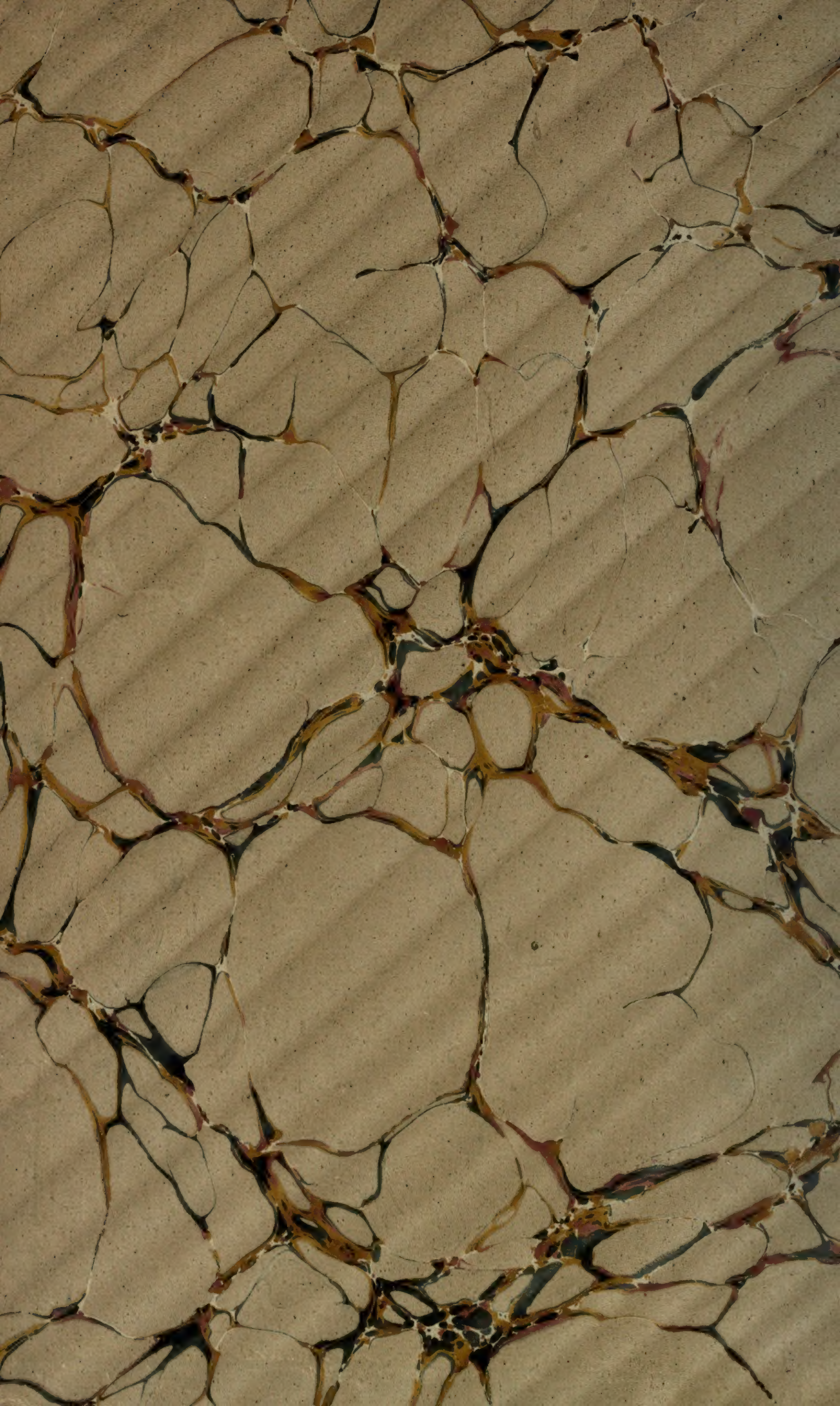
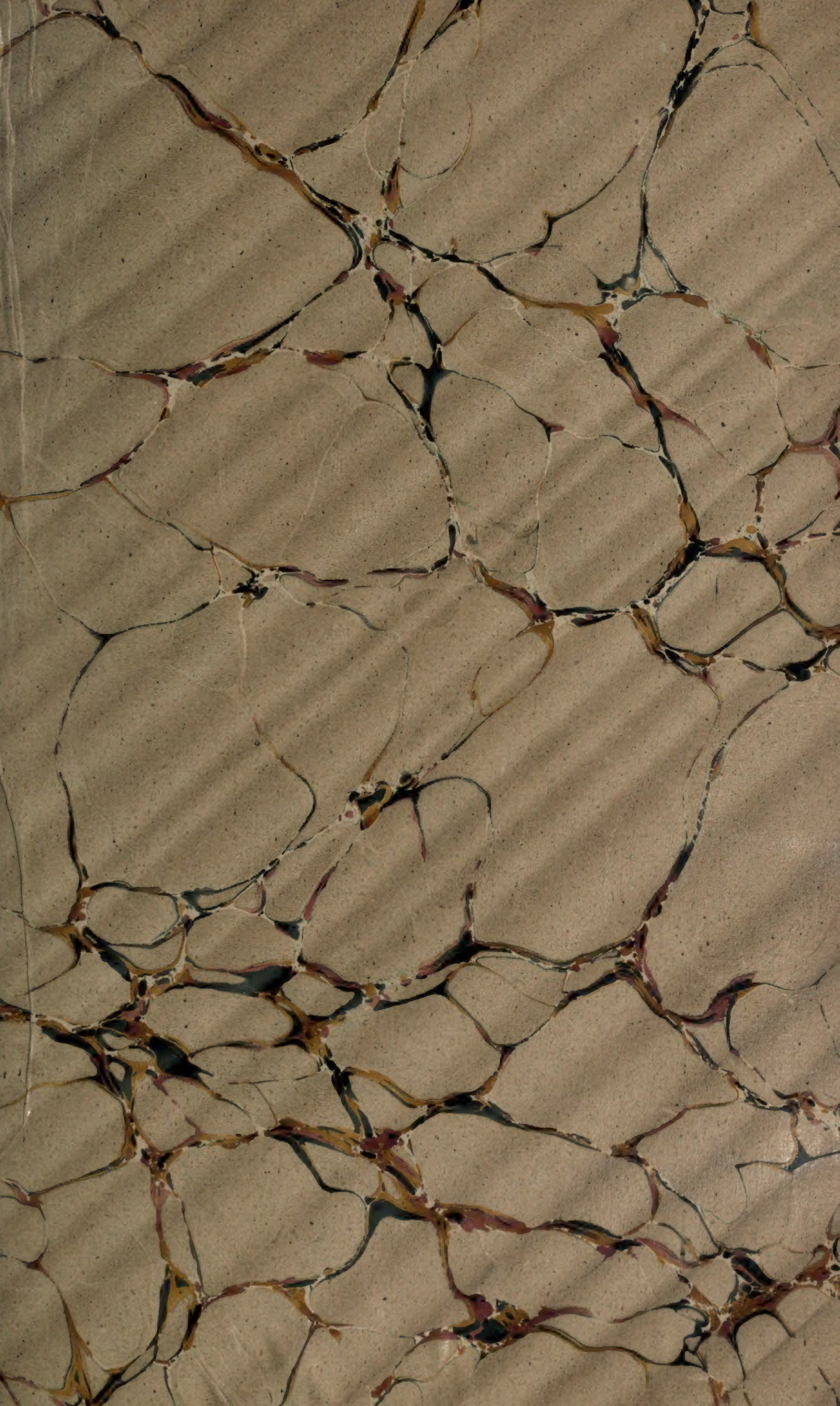






LOURDES

APPARITIONS ET GUÉRISONS

HISTOIRE CRITIQUE

DU MÊME AUTEUR

Les grandes figures catholiques du temps présent (Paris, VAMBLOTAQUE, 1905, *nouvelle édition*, 10e mille). 4 vol. gr. in-8, illustrés.

La question homérique. — Étude sur la nouvelle méthode critique dans une de ses plus célèbres applications (Paris, POUSSIELGUE, 1897). 1 vol. in-12.

Chateaubriand. — Sa sincérité religieuse (Paris, LECOFFRE, 1900). 1 vol. in-12.

Cicéron et la conjuration de Catilina : *Num legitime prudenterque se gesserit Marcus Tullius Cicero consul in puniendis conjurationis Catilinariæ consciis.* Thèse latine (Paris, VAMBLOTAQUE, 1900). 1 vol. in-8.

Saint Laurent O'Toôle, archevêque de Dublin (Paris, DUMOULIN, 1903). 1 vol. in-12.

La criminalité en France dans les congrégations, le clergé et les principales professions (Paris, maison de la *Bonne Presse*, 1904). 1 vol. in-16 de 160 pages. Brochure de propagande.

Sainte-Beuve et Chateaubriand. — *Sainte-Beuve est-il un faussaire? Le voyage de Chateaubriand en Amérique est-il un mensonge?* (Paris, LECOFFRE, 1906).

Lettres philosophiques de Voltaire (Étude sur les) (Paris, POUSSIELGUE, 1908).

Un miracle d'aujourd'hui (Paris, LECOFFRE, 1909). 1 vol. in-12 avec une radiographie.



LA STATUE DE LA GROTTE

Nouvelle édition
MISE A JOUR JUSQU'EN 1909
(27e mille)

GEORGES BERTRIN
Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres
Professeur à l'Institut catholique de Paris

HISTOIRE CRITIQUE
DES ÉVÉNEMENTS
DE
LOURDES
APPARITIONS & GUÉRISONS

OUVRAGE PRÉSENTÉ AU CONGRÈS MARIAL DE ROME
Au nom de Mgr l'évêque de Tarbes

Édition illustrée de 10 simili-gravures

LOURDES
BUREAUX ET MAGASIN
DE LA GROTTE

PARIS
LIBRAIRIE LECOFFRE
90, rue Bonaparte

1909

LETTRE

ADRESSÉE PAR S. S. LE PAPE PIE X

à l'Auteur, après la 1re Édition

A Notre cher fils,
Georges Bertrin, Paris

PIE X, PAPE

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Notre vénérable Frère, l'Evêque de Tarbes, durant le séjour qu'il a fait à Rome il n'y a pas longtemps, a bien voulu Nous offrir le livre que vous avez composé sur les Apparitions de la Vierge Immaculée, à Lourdes, et les guérisons miraculeuses accomplies en ce lieu. Cet ouvrage se recommande à plus d'un titre : il montre, en effet, à l'égard de la Vierge Immaculée les sentiments si élevés qui vous animent, et c'est pour ajouter aux honneurs dont elle est l'objet qu'il paraît en cette année jubilaire; il se distingue, en outre, par la vérité du récit, qu'appuient toutes les ressources de la critique; c'est, enfin, une arme puissante pour défendre et promouvoir la religion : car il use, pour en établir les doctrines, d'une manière de raisonner très solide et tout à fait digne d'admiration. Aussi, Nous félicitons de tout cœur l'auteur et l'œuvre, et c'est avec beaucoup d'affection que, pour vous montrer plus clairement Nos sentiments paternels à votre égard, Nous vous accordons la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le XXIXe jour de décembre MCMIV, seconde année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

LETTRE

DE

S. G. MONSEIGNEUR SCHŒPFER

ÉVÊQUE DE TARBES

Lourdes, le 11 février 1905,
en la fête de l'Apparition de la Sainte Vierge

Bien cher Monsieur Bertrin,

*Quand j'ai fait appel à votre science et à votre piété pour composer l'*HISTOIRE CRITIQUE DE LOURDES, *que je voulais présenter au Congrès Marial réuni à Rome, au mois de décembre dernier, lors du Cinquantenaire de l'Immaculée Conception, j'étais pleinement persuadé que ce travail serait digne d'être placé auprès des beaux ouvrages dus à votre talent, et qu'il répondrait à la grandeur du sujet, comme aussi à l'éminente dignité de l'assemblée qui allait se réunir sous les auspices du Pape.*

Mon espérance a été dépassée, et je suis heureux de m'associer à des juges compétents, qui n'ont pas hésité à saluer cette publication comme un véritable chef-d'œuvre. Clarté dans l'exposé des événements; vivacité élégante du récit, qui met en lumière les détails propres à expliquer et à éclairer le fait principal; accent de foi d'autant plus persuasif et plus pénétrant qu'il est contenu dans son ardeur et réglé par les exigences d'une sage critique, rigueur toute scientifique de la discussion, dont les conclusions s'imposent avec une force décisive : ce sont les caractères dont sont visiblement marquées toutes les pages d'un livre qui est pour moi l'histoire définitive de Lourdes.

Les principaux écrivains qui vous ont précédé dans cette voie se sont acquis des droits imprescriptibles à notre reconnaissance, dans des travaux auxquels on n'a jamais cessé de rendre hommage : M. Estrade, par la candeur et la noble simplicité d'un témoin rap-

portant ce qu'il a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles, et touché de ses mains; M. Henri Lasserre, par l'ampleur d'une mise en scène où il fait mouvoir tous les personnages du drame offert en spectacle au ciel et à la terre; M. le Docteur Boissarie, par la savante et émouvante histoire des Grandes guérisons de Lourdes. *Pour vous, cher Monsieur Bertrin, sans imiter aucun de ces trois auteurs, vous avez cherché et vous avez réussi à vous approprier les mérites qui ont valu à leurs ouvrages l'estime et l'éclatante sympathie du public religieux.*

Cette estime et cette sympathie vous sont acquises dès à présent. Elles ne feront que s'accentuer et grandir dans la mesure où votre livre, déjà si répandu. trouvera des lecteurs intelligents et désireux de connaître la vérité sur Lourdes. Mais vous obtiendrez un succès plus élevé, c'est celui-là, surtout, je le sais, que vous ambitionnez de remporter : vous augmenterez la piété filiale des vrais chrétiens envers la Très Sainte Vierge, et vous aiderez ceux qui ne le sont pas à le devenir, ou, du moins, à désirer de le devenir, ce qui est le commencement de tout bien. Vous ne demandez que de la bonne foi *à ceux qui vous liront, et, en retour, vous ne craignez pas, Dieu aidant, de leur promettre* la foi. *C'est la conclusion de vos dernières lignes et de tout votre livre, et ainsi, tout ce que vous y avez prodigué de science et de talent se tourne en amour pour Dieu et en zèle pour le salut des âmes.*

Je m'arrête, aussi bien peut-il sembler superflu de louer un écrivain, déjà honoré de l'éloge le plus haut qui puisse lui être décerné. Notre Saint Père le Pape, en effet, après vous avoir comblé de ses attentions paternelles, à Rome, a daigné vous féliciter en vous adressant une lettre qui est, aux yeux de tous, la consécration de vos mérites. Les bénédictions de Pie X sont un gage de celles que Notre-Dame de Lourdes ne refusera pas de répandre sur un ouvrage composé pour célébrer sa gloire et ses bienfaits.

Veuillez recevoir, bien cher Monsieur Bertrin, la nouvelle expression de mon affectueuse reconnaissance et de mon dévouement.

† *FR.-XAVIER,*
Évêque de Tarbes.

AVERTISSEMENT

AU SUJET DE CETTE NOUVELLE ÉDITION

L'accueil extrêmement bienveillant, que cet ouvrage a reçu du public, nous a imposé le devoir de le retoucher soigneusement, à mesure que les éditions se multipliaient, et elles se sont multipliées avec une extraordinaire rapidité.

Dans celle-ci, outre des modifications diverses et des additions qui ont paru opportunes, toutes les statistiques ont été mises à jour : elles se trouvent maintenant conduites jusqu'en 1908.

AVANT-PROPOS

Trois ans environ après le jour où, par un acte solennel du Pape Pie IX, la Sainte Vierge Marie était déclarée exempte de la tache originelle, immaculée dès l'instant où elle fut conçue, dans une petite ville des Pyrénées françaises elle apparaissait elle-même à une humble enfant du peuple, et, interrogée sur son nom, elle répondait : **Je suis l'Immaculée Conception.**

C'était la définition du ciel après celle de la terre (1).

Une doctrine venait d'être enseignée au monde par l'Eglise : Dieu y mettait sa signature.

Les faits merveilleux de Lourdes sont liés ainsi, étroitement, au dogme qui a proclamé Marie immaculée.

Certes, ils n'appartiennent pas au domaine de la foi ; et ce n'est pas seulement pour respecter le sage décret d'Urbain VIII, c'est aussi pour laisser à tout esprit sincère le droit de se prononcer, comme

(1) La proclamation du dogme eut lieu le 8 décembre 1854, la première apparition le 11 février 1858.

il l'entendra, que l'on se fait un devoir de déclarer ici, qu'en parlant de miracles on n'entend, ni préjuger les décisions de l'Eglise, ni engager sans mission sa divine autorité.

Toutefois, la négation serait téméraire, au point de vue religieux (1), *et, au point de vue historique, elle mériterait de passer pour tout à fait déraisonnable, si elle se produisait légèrement, sans étude.*

Ce qui suit montrera, on l'espère, aux esprits les moins crédules, pourvu qu'ils soient loyaux, que les événements des roches Massabieille méritent d'être étudiés avec attention.

S'ils sont établis, une double conséquence s'ensuit, et avec évidence. D'une part, le nouvel article de foi reçoit une ratification miraculeuse; d'autre part, l'autorité, qui l'a défini, est une fois de plus reconnue et consacrée par Dieu même.

Nul ne peut plus logiquement, ni contester à l'Eglise en général, et au Pape en particulier, le droit de diriger la croyance religieuse du monde, ni garder le moindre doute sur la réalité du privilège surnaturel, dont l'autorité de Pierre a ajouté le fleuron à la couronne de Marie.

Ils forment ainsi comme un chapitre nouveau de l'apologétique chrétienne.

A ce titre, l'histoire critique de ces événements présente une importance considérable.

(1) Surtout depuis que le pape Pie X a étendu la fête de l'Apparition à l'Église universelle.

Le présent volume y est consacré.

Son but serait atteint, si, tout en la rappelant à des âmes croyantes, il donnait le goût de la mieux connaître à quelques esprits, honnêtes et inquiets, qui cherchent la lumière parce qu'ils l'aiment.

Il demande seulement à être lu de bonne foi.

Les lecteurs peuvent être assurés qu'il a été écrit de même (1).

(1) Nous indiquons avec soin les références toutes les fois qu'elles paraissent nécessaires. Quand elles sont omises, c'est que les faits dont il s'agit sont déjà établis et figurent, avec leurs preuves, dans des ouvrages précédents sur Lourdes : celui de Henri Lasserre, celui d'Estrade ou ceux du docteur Boissarie.



HISTOIRE CRITIQUE

DES ÉVÉNEMENTS

DE

LOURDES

Première Partie

LES APPARITIONS

CHAPITRE Ier

HISTOIRE DES APPARITIONS (1)



C'EST le 11 février 1858 qu'eut lieu la première de ces apparitions fameuses, qui devaient remuer le monde.

Ce jour-là, jour d'hiver, trois petites filles de Lourdes, Bernadette Soubirous, sa sœur Marie, et Jeanne Abadie, étaient allées ramasser des branches mortes aux environs de la ville, le long du Gave. Il faisait froid, et il n'y avait plus de bois dans la pauvre maison des Soubirous.

(1) Nous rappelons d'abord les événements ; nous les discuterons ensuite.

Bernadette était âgée de quatorze ans, mais on lui en aurait donné à peine onze ou douze.

Arrivées aux roches Massabieille, en face d'une grotte qui s'ouvrait dans le flanc de la montagne, les trois enfants se trouvèrent prises entre le Gave et le canal d'un moulin qui se jetait dans le torrent, en face de la Grotte, au pied de laquelle il venait mourir (1).

Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots.

Jeanne jeta ses sabots sur l'autre rive ; Marie prit les siens à la main, et, relevant leurs robes, elles franchirent le lit du canal, presque vide à ce moment, afin de sortir de l'île où elles étaient enfermées.

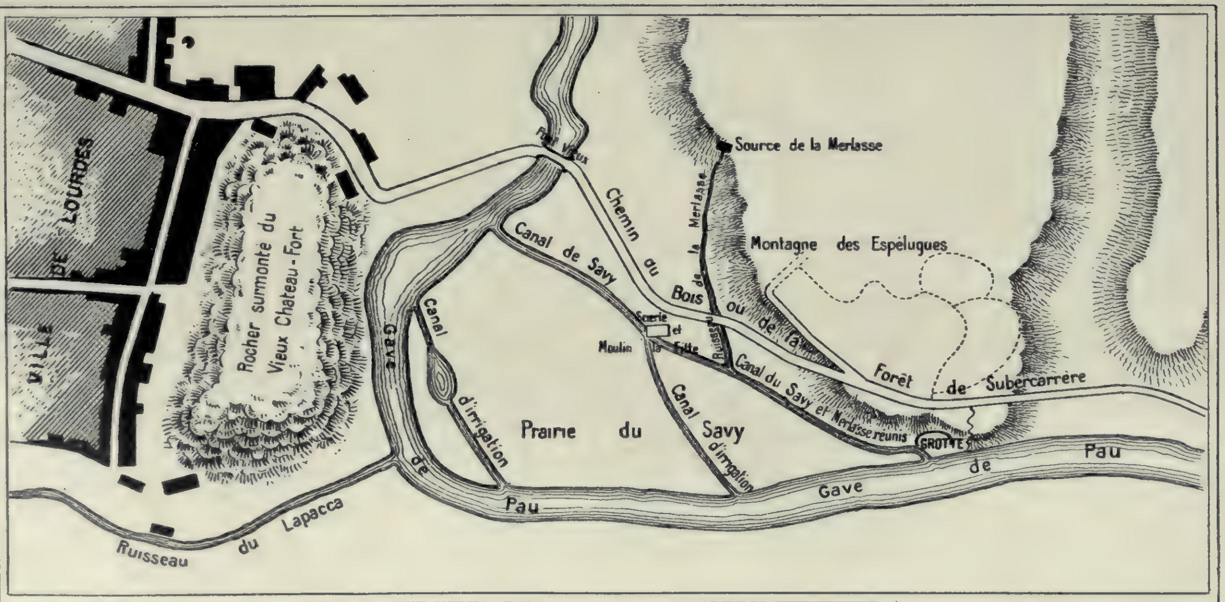
Bernadette portait des bas, car elle souffrait d'un asthme, et sa mère redoutait le froid pour elle. Désirant elle-même, par prudence, éviter le contact de l'eau glaciale, elle pria Jeanne, qui était plus forte qu'elle, de venir la prendre sur ses épaules, pour la porter sur l'autre bord.

« Oh ! ma foi non ! répondit la petite espiègle ; tu n'es qu'une mignarde et une ennuyeuse, et, si tu ne veux pas passer, reste où tu es. »

Et sans plus s'inquiéter de sa compagne, elle se mit à ramasser quelques branches sèches, et descendit, avec Marie, le long du Gave.

Restée seule, Bernadette essaya de se faire un passage en jetant de grosses pierres dans le lit du ca-

(1) Ce canal s'appelait le canal de Sabi ou, en francisant le mot, Savy; il actionnait un moulin et une scierie mécanique. Un ruisseau, la Merlasse, se réunissait au canal en aval des deux établissements.



LA CAMPAGNE DE LOURDES DU CÔTÉ DES GROTTES MASSABIEILLE, A L'ÉPOQUE DES APPARITIONS

nal; mais ses efforts furent inutiles, et elle dut se décider à traverser l'eau froide, à son tour

Il était environ midi et demi.

A peine l'enfant commençait-elle à ôter le premier de ses bas, qu'elle entendit un grand bruit, pareil à un bruit d'orage. Elle regarda vivement de tous côtés : aucune branche ne remuait sur les peupliers de la rivière. Elle crut donc s'être trompée, et continua à se déchausser tranquillement

Mais presque aussitôt le même bruit frappa de nouveau ses oreilles.

Prise de peur, elle se leva brusquement et jeta les yeux à droite et à gauche, autour d'elle.

Tout était calme encore le long du Gave ; mais, de l'autre côté du canal, à quelques pas de la rive où elle était, un églantier, qui croissait, à droite, contre la paroi extérieure de la grotte, s'agitait comme sous le souffle d'un grand vent.

Au moment même où l'enfant apercevait ce phénomène, un nuage d'or sortit de l'ouverture du rocher, que l'églantier tapissait de ses branches, et une femme apparut au-dessus du buisson, dans l'anfractuosité qui le dominait, comme une sorte de niche rustique.

« Elle était jeune et belle, dit Bernadette, belle
« surtout, comme je n'en ai jamais vu. Elle me re-
« gardait, me souriait, me faisait signe d'avancer
« sans aucune crainte. Et, en effet, je n'avais plus
« peur, mais il me semblait que je ne savais plus
« où j'étais. »

Par un mouvement instinctif, l'enfant prit son chapelet et se mit à genoux.

« La Dame me laissa prier toute seule, dit-elle ; elle faisait bien passer entre ses doigts les grains de son chapelet, mais elle ne parlait pas. Ce n'est qu'à la fin de chaque dizaine qu'elle s'unissait à moi pour dire :

« *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.* »

En réalité, sans que la simple enfant fût en état de le comprendre, c'est la seule partie du chapelet qui convînt dans la bouche de la « Dame » ; car le *Pater* est fait, avec ses demandes, pour ceux qui ne possèdent pas la plénitude des biens ; et quant à l'*Ave Maria*, l'Apparition ne pouvait vraiment pas le dire : il ne lui seyait pas de se prier.

Rien n'empêchait, au contraire, qu'elle joignît sa voix céleste à une voix de la terre, pour chanter les louanges de l'auguste Trinité ; car c'est proprement le cantique du ciel :

« Saint, saint, saint est le Seigneur ; gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit ! »

« Quand le chapelet fut récité, ajoute Bernadette, la Dame rentra à l'intérieur du rocher, et le nuage d'or disparut avec elle. »

Ainsi, cette clarté céleste la précédait au moment où elle allait paraître, et la suivait lorsqu'elle avait disparu, comme la lumière du soleil précède l'astre, quand il vient, et le suit, quand il s'en va.

Rien de vague, du reste, rien de vaporeux, dans l'être divinement beau, qui venait de se manifester aux yeux ravis de Bernadette Celle-ci l'a décrit bien des fois, avec une parfaite précision.

« La Dame a l'air, disait-elle, d'une jeune fille de

« seize à dix-sept ans. Elle porte une robe blanche,
« serrée à la ceinture par un ruban bleu, qui glisse
« le long de la robe, presque jusqu'aux pieds. Sur
« sa tête, un voile blanc laisse à peine apercevoir
« les cheveux ; il retombe en arrière, enveloppe les
« épaules et descend au-dessous de la taille.

« Les pieds nus, que couvrent en grande partie
« les derniers plis de la robe, portent chacun, à leur
« extrémité, une rose couleur d'or.

« Elle tient, sur le bras droit, un chapelet aux
« grains blancs et dont la chaîne d'or brille comme
« la rose de ses pieds. »

Bernadette était encore à genoux, tout entière au souvenir enchanteur du spectacle dont elle venait de jouir, quand Jeanne et Marie revinrent près de la grotte.

En l'apercevant en prière, dans un tel moment et en un tel lieu, elles la tournèrent en dérision et lui dirent, un peu vivement, de se hâter de les rejoindre pour rentrer avec elles.

Toutes trois réunirent en trois fagots les morceaux de bois sec qu'elles avaient ramassés, et se dirigèrent vers la ville.

Chemin faisant, Bernadette demanda à ses petites compagnes si elles n'avaient rien remarqué d'extraordinaire dans la grotte Massabieille.

« Non, rien, répondirent-elles. Mais pourquoi nous
« fais-tu cette question ?

— « Oh ! pour rien. »

Elle voulait d'abord garder son secret ; mais, quand elle fut seule avec Marie, elle ne put résister au désir de parler enfin de ce dont son âme était

pleine; elle raconta sa vision, en suppliant sa sœur de n'en rien dire à personne.

Toute la journée, l'image de l'être idéal, qui s'était montré à elle, demeura présente à son esprit.

Quand vint le soir, au moment où elle faisait la prière de famille, le souvenir devenant plus sensible et plus vif encore, elle s'émut, se troubla et se mit à pleurer.

« Qu'as-tu donc, Bernadette? » lui demanda sa mère.

Marie ne lui laissa pas le temps de répondre; elle raconta l'événement merveilleux des roches Massabieille.

« Ce sont des illusions, ma fille, dit gravement Mme Soubirous; chasse bien vite toutes ces idées, et, surtout, ne retourne pas à Massabieille. »

« Nous allâmes nous coucher, dit Bernadette, mais je ne pus dormir. La figure si bonne et si gracieuse de la Dame me revenait sans cesse à la mémoire, et j'avais beau me rappeler ce que m'avait dit ma mère, je ne pouvais croire que je me fusse trompée. »

*
* *

Telle fut cette première journée des Apparitions. La scène se renouvela dix-huit fois.

Le vendredi, 12 février, et le samedi, 13, Bernadette, qui ne vivait plus que du souvenir de ce qu'elle avait vu, brûlait de retourner à la Grotte; mais l'obéissance la retint.

Enfin, le dimanche, 14, sa sœur Marie et Jeanne Abadie demandèrent pour elle l'autorisation qu'elle souhaitait si ardemment.

Mme Soubirous résista d'abord, puis, les instances se multipliant, elle pensa qu'un retour à Massabieille, où elle ne verrait sûrement rien, était peut-être, pour Bernadette, le meilleur moyen de se guérir des idées folles qui la hantaient, et, cédant enfin elle dit aux deux jeunes sœurs :

« Allez, partez, et ne me cassez plus la tête ! Mais soyez ici à l'heure des vêpres ! Sans cela, vous savez ce qui vous attend. »

Marie, ayant averti cinq ou six compagnes de son âge, on partit, mais non sans s'être munies d'un flacon d'eau bénite.

Car Mme Soubirous avait parlé du diable, qui se joue ainsi quelquefois des hommes ; et, quoique Bernadette fût invinciblement persuadée que ce n'était pas le diable qui s'était manifesté à elle, sur le conseil de ses petites amies, elle s'arma à tout hasard contre lui.

On arriva vite à Massabieille.

Bernadette se mit à genoux en face de l'églantier. Elle pria quelques instants en silence, puis, tout à coup, on l'entendit s'écrier, comme ivre de joie :

« Elle est là !.... Elle est là ! »

Une de ses compagnes, Marie Hillot, lui dit sur-le-champ :

« Vite, jette-lui de l'eau bénite ! »

Et elle lui passa le flacon.

Bernadette lança l'eau bénite vers l'églantier, puis elle dit à ses compagnes :

« Elle ne s'en fâche pas ; au contraire, elle approuve de la tête en souriant. »

Toutes les jeunes filles s'étaient rangées en demi-

cercle autour d'elle, et étaient tombées à genoux.

Bientôt, son visage pâlit étrangement, il s'épanouit et s'illumina : elle paraissait transfigurée.

A ce spectacle, ses compagnes se troublèrent ; la plupart, effrayées, éclatèrent en sanglots, et l'une d'elles s'écria :

« Oh ! si Bernadette allait mourir ! »

Elles s'approchèrent d'elle, l'appelèrent affectueusement par son nom. Mais elle ne paraissait pas les entendre : le regard fixé sur la niche de l'églantier, elle semblait perdue dans la contemplation d'un spectacle céleste, visible pour elle seule.

A ce moment, arrivèrent la mère et la sœur du meunier Nicolau, dont le moulin était proche.

Voyant Bernadette en extase, elles lui adressèrent de douces paroles, qui ne semblèrent pas arriver jusqu'à son âme. A la fois pleine de respect et d'effroi, Mme Nicolau courut chercher son fils.

Celui-ci avait alors vingt-huit ans.

Il vint, un sourire ironique sur les lèvres ; mais, dès qu'il aperçut Bernadette, il recula de surprise, et, se croisant les bras, il la contempla un instant.

« Jamais spectacle plus frappant, a-t-il dit depuis, ne s'est présenté à ma vue. J'avais beau me raisonner, il me semblait que je n'étais pas digne de toucher cette enfant. ».

Pourtant, sur les instances de sa mère, il prit Bernadette par le bras, et la conduisit doucement jusqu'à son moulin, où cessa enfin le ravissement de l'extase.

Cependant les jeunes filles étaient rentrées en ville, à la hâte, semant partout la nouvelle.

Mme Soubirous accourut au moulin, fort irritée de ce qu'elle entendait dire. Elle entra, une verge à la main, et, allant droit à sa fille, elle lui dit violemment :

« Comment, drôlesse, tu veux donc que nous soyons la risée de tous ceux qui nous connaissent ! Je vais te les donner, moi, tes airs béats et tes histoires de dame ! »

Et elle allait frapper son enfant, quand Mme Nicolau intervint et empêcha le coup, en s'écriant :

« Que faites-vous ? Eh ! qu'a donc fait votre fille, pour que vous la traitiez ainsi ? Je l'ai vue tout à l'heure à genoux, et je n'oublierai jamais ce spectacle : on aurait dit un ange, un véritable ange du ciel. »

* * *

Mme Soubirous retint sa fille pendant trois ou quatre jours.

Le 18 février, sur les instances de deux personnes de la ville, elle lui permit de retourner à la Grotte, avec ces dames.

C'était le matin, de bonne heure.

Après quelques instants, Bernadette s'écria :

« Elle vient : la voilà ! »

L'enfant frissonnait de bonheur, priant et souriant tour à tour, mais sans donner aucun des signes extérieurs de l'extase. Elle se leva, s'approcha de l'églantier, tendit naïvement à la Dame, comme on l'en priait, une feuille de papier, en la suppliant d'y écrire ses volontés.

A quoi l'Apparition répondit :

« Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire que je l'écrive. »

Elle demanda ensuite à Bernadette de revenir pendant quinze jours et lui dit :

« Je vous promets de vous rendre heureuse, non pas dans ce monde, mais dans l'autre. »

*
* *

Dès lors, si troublés qu'ils fussent, les parents de la voyante n'osèrent plus lui défendre d'aller à Massabieille.

Sa mère l'y accompagna même, avec une de ses tantes, le lendemain, 19, au point du jour. Le groupe était suivi de quelques voisines qui avaient surpris le secret de cette visite matinale.

Bernadette ne tarda pas à entrer en extase. Il passait sur son visage des sourires ineffables, et comme des courants de joie céleste ; elle semblait n'être plus de ce monde.

« O mon Dieu, s'écria sa mère en tremblant d'émotion, ne m'enlevez pas mon enfant ! »

En même temps, une voix disait tout haut, dans l'assistance : « Oh ! qu'elle est belle ! »

*
* *

Le 20 février, au matin, vers six heures et demie, eut lieu la cinquième apparition.

Placée près de son enfant, dont l'extase illuminait et épanouissait admirablement le visage, Mme Soubirous s'écriait :

« Je ne suis plus à moi ; il me semble que je rêve : je ne reconnais plus ma fille. »

Autour d'elle, les spectateurs étaient émerveillés comme elle.

On en comptait ce jour-là plusieurs centaines. Car déjà la ville était tout occupée de ces étranges événements. Les uns criaient au miracle ; les autres, surtout parmi les gens cultivés, souriaient avec dédain : pour eux, on se trouvait en présence d'un de ces accidents nerveux, signalés bien des fois déjà par la science.

*
* *

L'un d'eux pourtant, et non des moindres, le docteur Dozous, ne crut pas devoir se contenter, comme la plupart, de juger les faits de loin, au nom d'une théorie préconçue, sans se donner la peine d'aller les voir.

Puisqu'il rencontrait sur son chemin un cas pathologique extraordinaire, — son incrédulité en religion ne lui permettait pas de soupçonner autre chose, — il n'y avait pas d'autre moyen, pour lui, d'être fidèle à la vraie méthode scientifique, que de s'en rendre compte par lui-même, en l'observant de près.

C'est pour cela que le lendemain, dimanche 21 février, il se trouvait au pied du rocher de Massabieille.

Il assista à la sixième apparition, et il en a publié le récit.

Ce n'est pas le récit d'un croyant, c'est celui d'un médecin, venu pour constater, de ses yeux, un état morbide qu'il désirait scientifiquement étudier.

« Aussitôt qu'elle fut devant les grottes, écrit-il, « Bernadette s'agenouilla, ôta de sa poche son cha-

« pelet, et se mit à prier en l'égrenant. Son visage
« subit bientôt une transformation, remarquée par
« toutes les personnes qui étaient près d'elle, et in-
« diquant qu'elle était en rapport avec son appari-
« tion.

« Pendant qu'elle déroulait de la main gauche
« son chapelet, elle tenait de la droite un cierge al-
« lumé, qui s'éteignait souvent, sous l'action d'un
« courant d'air très fort, qui régnait le long du
« Gave ; mais elle le livrait chaque fois à la per-
« sonne la plus rapprochée d'elle, pour qu'il fût
« aussitôt rallumé.

« Moi, qui suivais, avec une grande attention,
« tous les mouvements de Bernadette, pour l'étu-
« dier complètement sous plus d'un rapport, je
« voulus savoir, en ce moment, quel pouvait être
« l'état de sa circulation sanguine et de sa respira-
« tion. Je pris l'un de ses bras et plaçai mes doigts
« sur l'artère radiale. Le pouls était tranquille, ré-
« gulier, la respiration facile : rien dans la jeune
« fille n'indiquait une surexcitation nerveuse, ayant
« réagi sur tout l'organisme d'une manière particu-
« lière.

« Bernadette, après que j'eus abandonné son
« bras, s'avança un peu vers le haut de la Grotte ;
« bientôt je vis son visage, qui jusque-là avait
« offert l'expression de la béatitude la plus parfaite,
« s'attrister : deux larmes tombèrent de ses yeux
« et roulèrent sur ses joues. Ces changements, sur-
« venus dans sa physionomie pendant cette station,
« me surprirent : je lui demandai, quand elle eut
« terminé ses prières, et que l'être mystérieux eut

« disparu, ce qui s'était passé en elle durant cette « longue station ; elle me répondit :

« La Dame, en me quittant un instant de son re« gard, le dirigea au loin par-dessus ma tête ; en« suite, le reportant sur moi, qui lui avais demandé « ce qui l'attristait, elle me dit : « Priez pour les « pauvres pécheurs, pour le monde si agité. » Je « fus bien vite rassurée par l'expression de bonté et « de sérénité que je pus revoir sur son visage, et « aussitôt elle disparut. »

« En quittant ces lieux où l'émotion générale « avait été si grande, ajoute le docteur Dozous, « Bernadette se retira, comme toujours, dans l'at« titude la plus simple, la plus modeste, sans « faire attention à l'ovation publique dont elle « était l'objet. »



Quant à la foule, elle se répandit par la ville, disant avec admiration combien Bernadette était belle dans son extase, et comment il fallait bien qu'il y eût en face d'elle un être céleste, pour que son visage reçût ainsi un reflet du ciel.

L'émotion populaire croissait donc avec rapidité.

Aussi ceux qui étaient chargés de veiller au bon ordre, dans la ville, crurent le moment venu d'intervenir.

Peut-être obéissaient-ils, sans le savoir, à cette sorte d'antipathie spontanée qu'éprouvent, en général, les représentants du pouvoir, pour les manifestations où le ciel semble avoir un rôle : Dieu leur paraît toujours, malgré eux, une sorte d'intrus sur la terre.

Mais le motif qu'ils s'avouaient à eux-mêmes, c'est que la proximité du Gave rendait dangereux des attroupements considérables, aux environs des roches Massabieille.

Réunis donc à la mairie, dans la matinée même du 21 février, M. Lacadé, maire de la ville, M. Dutour, procureur impérial, et M. Jacomet, commissaire de police, décidèrent d'empêcher désormais toute manifestation, en évitant toutefois de froisser la foule.

Le moyen qui leur sembla le meilleur fut d'user de persuasion auprès de Bernadette, pour qu'elle ne retournât plus à la Grotte. Ils ne doutaient pas que la chétive enfant ne fût hors d'état de résister aux conseils autorisés et, s'il le fallait, aux ordres menaçants des représentants officiels de l'État.

Le procureur la fit donc appeler immédiatement dans son cabinet.

C'était un homme digne, raide et absolu dans ses opinions. Ce ne serait qu'un jeu pour lui, pensait-il, de vaincre les résistances de l'enfant, si elle en opposait. Mais, à sa grande surprise, son habileté et sa puissance ne purent rien contre cette ignorance et cette faiblesse.

Terminant brusquement l'interrogatoire, il dit à Bernadette :

« Me promettez-vous de ne plus retourner à Massabieille?

— « Monsieur, je ne vous le promets pas.

— « Est-ce votre dernier mot?

— « Oui, Monsieur.

— « Alors, sortez.... nous aviserons. »

Le soir, ce fut le tour du commissaire de police. Il manda la voyante à son bureau. L'interrogatoire fut long, tour à tour menaçant et insidieux. M. Estrade, receveur des contributions, nous l'a conservé : il y assistait.

Le commissaire de police demanda, lui aussi, à Bernadette de ne plus aller à la Grotte.

— « Monsieur, répondit-elle simplement, j'ai promis à la Dame d'y revenir.

— « Si, à l'instant, tu ne prends pas l'engagement de ne plus retourner à Massabieille, j'envoie chercher les gendarmes, et je te fais mettre en prison. »

Bernadette resta impassible : une voix parlait en elle plus haut et plus fort que ces menaces.



Le lendemain, 22 février, elle était de nouveau au céleste rendez-vous. Deux gendarmes l'y suivirent. Il y avait aussi un assez grand nombre de curieux.

Elle pria à sa place habituelle ; mais, ce jour-là, son visage ne donna aucun signe d'extase, et, quand elle se releva, elle déclara que la « Dame » n'était point venue.

Ce fut pour elle une amère déception.

Les beaux esprits en triomphèrent : « La Dame » a peur des gendarmes, » disaient-ils en riant bien haut.

« Il est probable que si M. Jacomet s'en mêle, « elle trouvera prudent de déguerpir du rocher, et « de changer de domicile. »

« J'étais encore avec les rieurs, dit à ce propos

M. Estrade; je ne me doutais pas que je fusse à la veille de me séparer d'eux. »

*
* *

Le jour suivant, en effet, M. Estrade était à la Grotte, où il avait accepté d'accompaguer sa sœur; mais il y était en sceptique.

L'aurore venait à peine de paraître.

Près de deux cents personnes étaient déjà arrivées ; parmi elles, trois ou quatre Messieurs de Lourdes, dont la présence rassura l'amour-propre alarmé du nouveau visiteur.

M. Estrade a décrit cette scène, qui fut la septième du même genre :

« Bernadette se mit à genoux. Pendant qu'elle faisait glisser entre ses doigts les premiers grains de son chapelet, elle leva sur le rocher un regard interrogatif, traduisant les désirs impatients de l'attente. Tout à coup, comme si un éclair l'avait frappée, elle fit un soubresaut d'admiration, et parut naître à une seconde vie. Ses yeux s'illuminèrent et devinrent étincelants ; des sourires séraphiques apparurent sur ses lèvres ; une grâce indéfinissable se répandit sur toute sa personne : Bernadette n'était plus Bernadette. »

Spontanément, par un mouvement unanime, tous les hommes présents s'étaient découverts et inclinés.

« Après les premiers transports, provoqués par l'arrivée de la Dame, la voyante se mit dans l'attitude d'une personne qui écoute. Ses gestes, sa physionomie reproduisirent bientôt après toutes les phases d'une conversation. Tour à tour, Bernadette

approuvait de la tête, ou semblait elle-même interroger. Quand la Dame parlait, elle frémissait de bonheur; quand, au contraire, elle lui faisait parvenir des supplications, elle s'humiliait et s'attendrissait jusqu'aux larmes. A certains moments, on pouvait remarquer que l'entretien était suspendu; alors l'enfant revenait à son chapelet, mais les yeux fixés sur le rocher : on aurait dit qu'elle craignait de baisser les paupières, de peur de perdre de vue l'objet ravissant de ses contemplations.

« L'extase dura environ une heure; vers la fin, la voyante, marchant sur ses genoux, se rendit du point où elle priait jusqu'au-dessous de l'églantier, qui pendait de la roche. Là, elle se recueillit, comme pour un acte d'adoration, baisa la terre et revint, toujours sur ses genoux, à la place qu'elle venait de quitter. Sa figure s'illumina d'un dernier éclat; puis, par gradation, sans secousse, d'une manière presque imperceptible, le ravissement se décolora, faiblit et disparut. La voyante continua encore à prier pendant quelques instants; mais, à ce moment, nous n'avions plus devant nous que la figure aimable, mais rustique, de la petite fille des Soubirous. Enfin, Bernadette se leva, se rapprocha de sa mère et se perdit dans la foule. »

Le nouveau spectateur, qui était venu en se livrant le long de la route à des plaisanteries ironiques sur l'apparition, n'était plus d'humeur à plaisanter : il était touché, troublé, bouleversé. Il partit seul, oubliant qu'il avait accompagné sa sœur et quelques amies de sa sœur, et qu'il devait les reconduire.

J'étais, dit-il, « comme un homme qui sort d'un rêve : je ne pouvais revenir de mon émotion, et un monde de pensées s'agitait dans mon âme. La Dame du rocher avait eu beau se voiler, j'avais senti sa présence (1). »

La Source

Le mercredi, 24 février, l'extase se renouvela.

A un moment, l'enfant se tourna vers les spectateurs, et, le visage en pleurs, des sanglots dans la voix, elle répéta à trois reprises différentes : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » C'étaient, déclara-t-elle ensuite, les mots mêmes qu'elle venait d'entendre dire à la Dame.

Le lendemain fut un jour d'épreuve pour tous ceux qui croyaient à la réalité des apparitions.

« Après quelques minutes de méditation, raconte « le même témoin, Bernadette se leva pour s'avan- « cer vers la Grotte. Elle écarta, en passant, les « branches de l'églantier, et alla baiser la terre sous « la roche, au delà du buisson. Elle redescendit en- « suite la pente, et, s'étant recueillie, elle retomba « dans l'extase.

« Au bout de deux ou trois dizaines de chapelet, « la voyante se leva de nouveau, se montra embar- « rassée ; tout hésitante, elle se tourna vers le Gave « et fit deux ou trois pas en avant. Tout à coup, « elle s'arrêta brusquement, regarda en arrière, « comme quelqu'un qui s'entend appeler, et écouta

(1) J.-B. Estrade : *Les Apparitions de Lourdes, souvenirs d'un témoin* (Mame, 1899), p. 90-92.

« des paroles, qui semblaient lui venir du côté du
« rocher.

« Elle fit un signe affirmatif, se remit en marche, non plus vers le Gave, mais vers la Grotte, « à l'angle gauche des excavations. Aux trois quarts « de la montée, elle fit halte, et promena autour « d'elle un regard troublé. Elle leva la tête comme « pour interroger la Dame ; puis, résolument, elle « se courba et se mit à gratter la terre. La petite « cavité qu'elle venait de creuser se remplit d'eau ; « après avoir attendu un moment, elle but et s'y « lava la figure ; elle prit ensuite un brin d'herbe « qui poussait sur le sol et le porta à sa bouche. « Tous les spectateurs suivaient cette scène étrange « avec un sentiment pénible et une espèce de stupeur. Quand l'enfant se releva pour retourner à « sa place, elle avait encore le visage barbouillé « d'eau boueuse. A cette vue, un cri de déception et « de pitié sortit de toutes les bouches : « Bernadette « n'y est plus ! la pauvre enfant devient folle !.»

« Bernadette revint à sa place sans paraître « s'émouvoir, ni même se rendre compte de l'exclamation qui retentissait à ses oreilles. Après « qu'on lui eut essuyé la figure, plus heureuse que « jamais, le sourire des anges sur les lèvres, elle se « remit à contempler la céleste vision. »

Mais, parmi les spectateurs, l'impression semblait désormais défavorable. On ne songeait plus à admirer Bernadette ; on ne pensait qu'à la plaindre.

Quant à elle, interrogée par ceux que ses actes divers au pied de la Grotte avaient étonnés et déçus, elle répondait avec simplicité :

« Pendant que j'étais en prière, la Dame m'a dit : « Allez boire et vous laver à la fontaine. » Comme « je ne voyais pas de fontaine, je me suis dirigée « vers le Gave. La Dame m'a rappelée, et m'a fait « signe du doigt de me rendre dans la Grotte, à « gauche ; j'ai obéi, mais je n'apercevais pas d'eau. « Ne sachant où en prendre, j'ai gratté la terre et « il en est arrivé. Je l'ai laissée s'éclaircir un peu, « puis j'ai bu et je me suis lavée. »

L'eau, qui s'était mise à sourdre sous ses doigts, suffit à peine d'abord à produire une sorte de bourbier. Les plus fervents emportèrent un peu de cette terre détrempée par une source mystérieuse, qui arrivait goutte à goutte de profondeurs inconnues.

« Moi-même, dit le docteur Dozous, témoin des mieux placés pour voir ce fait important, je ne voulus pas quitter la grotte de Massabieille sans avoir exploré avec soin les diverses parties du sol. Je le trouvai partout très sec, excepté dans l'endroit où Bernadette avait creusé de ses mains un petit trou, d'où jaillit aussitôt la source (1). »

Le filet d'eau grandit sans cesse durant la journée ; le lendemain, quand les habitués des apparitions revinrent, il avait la grosseur du doigt ; quelques jours plus tard, il était devenu à peu près aussi gros que le bras d'un enfant. C'était désormais un jet puissant et limpide ; c'était la source magnifique qui n'a jamais tari depuis lors, qui s'échappe aujourd'hui par quinze robinets, et remplit aisément

(1) Docteur Dozous : *La Grotte de Lourdes* (Paris, Guérin-Muller), p. 53-54.

les neuf piscines destinées aux bains des malades (1).

* * *

Ce fait extraordinaire déconcerta l'incrédulité des beaux esprits, qui avaient triomphé trop vite, et ranima la foi ébranlée des croyants.

Le vendredi, 26 février, l'Apparition se manifesta pour la dixième fois.

Bernadette était allée, en arrivant à Massabieille, s'agenouiller sur le haut de la pente, à l'endroit où, la veille, elle avait creusé de sa main une petite cavité, grande comme un verre ; et, sans manifester aucun étonnement d'y voir l'eau venir déjà avec abondance, elle avait bu et s'était lavé le visage, après s'être signée avec dévotion.

L'extase se renouvela le samedi, et même en se prolongeant. Cette fois, la voix céleste, qui parlait à la voyante, lui donna ce message :

« Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle. »

On verra plus loin l'attitude, extrêmement réservée, sinon un peu hostile, que le clergé gardait à l'égard des nouveaux événements.

Mais l'élan était désormais irrésistible.

Le dimanche, 28 février, plus de deux mille spectateurs se trouvèrent réunis autour du rocher des Apparitions. La vision extatique eut lieu pour la douzième fois ; elle recommença le lendemain, 1er mars, et le surlendemain.

(1) Son débit est de 122,000 litres par 24 heures. — Voir l'*Appendice* n° 1, intitulé : *La source miraculeuse.*

Mais, le mercredi, 3 mars, Bernadette eut beau prier, avec sa ferveur habituelle, son visage ne s'illumina pas de cet éclat particulier qui le rendait si beau. Sa prière finie, elle dit aux personnes qui l'interrogeaient :

« La Dame n'est pas venue aujourd'hui. »

La « Dame » lui avait demandé de se rendre à la Grotte pendant quinze jours. Or, le dernier jour de la quinzaine tombait le lendemain.

C'était le jeudi, 4 mars.

On s'attendait, sans trop savoir pourquoi, à quelque prodige nouveau qui frapperait tous les regards.

L'affluence fut immense ; les évaluations les plus modestes l'estimèrent à quinze ou vingt mille personnes.

« La Dame revint », l'extase dura même plus d'une heure ; mais tout se passa comme à l'ordinaire : aucun signe miraculeux n'éclata aux yeux de la foule, ce qui produisit une sorte de déception.

Comme on se retirait, quelqu'un dit à Bernadette :

« Puisque la quinzaine est finie, tu ne reviendras plus à la Grotte ?

— « Oh ! si, répondit-elle, moi j'y reviendrai
« encore, mais j'ignore si la Dame voudra repa-
« raître. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle m'a
« souri en s'en allant, comme toujours, mais qu'elle
« ne m'a pas fait d'adieux. »



Je suis l'Immaculée Conception

L'enfant revint donc avec confiance, et bien souvent. Mais l'être mystérieux ne se montrait pas, et elle n'éprouvait plus les ravissements de l'extase.

Enfin, le 25 mars, jour de l'Annonciation, elle partit pour Massabieille aux premières lueurs du matin, le cœur tout plein d'espérance.

Vingt jours s'étaient écoulés depuis qu'elle n'avait pas aperçu la céleste vision.

Elle se hâte, elle arrive. O surprise! Ce qui ne s'était jamais produit encore, la niche du rocher brillait déjà d'une divine clarté, et la blanche Apparition était là, les pieds sur l'églantier, comme si elle l'eût attendue.

Bernadette se précipita à genoux, et, après avoir longtemps prié, l'idée lui vint, avec persistance, de demander à la « Dame » de vouloir bien lui dire qui elle était.

La « Dame » sourit d'abord sans répondre; la voyante renouvela humblement sa question une seconde fois, puis une troisième.

« A ma troisième demande, dit-elle, la Dame « joignit ses mains et les porta sur le haut de sa « poitrine.... Elle regarda le Ciel...., puis, séparant « lentement les mains, et se penchant vers moi, elle « me dit :

« Je suis l'Immaculée Conception. »

Ce fut comme une révélation pleine de lumière.

Les spectateurs, en apprenant la nouvelle, furent transportés d'un religieux enthousiasme. Ils tombèrent tous à genoux, et, au milieu de la foule, sur les bords du Gave, au haut du mamelon, partout, on entendit retentir l'invocation populaire :

« O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. »

*
* *

Douze jours se passèrent sans que Bernadette vît la roche s'éclairer et la Reine du ciel y descendre.

La vision se renouvela le 7 avril, ainsi que l'extase, puis, trois mois après, le 16 juillet. Ce fut la dix-huitième apparition et la dernière.

Bernadette vécut encore vingt ans, sans que le céleste spectacle frappât de nouveau ses yeux éblouis et charmés.

Désormais elle rentra dans l'ombre, parmi la foule. On la voyait passer chaque matin, se rendant à l'école des Sœurs de l'hospice, avec son pauvre cabas mal joint, où l'on apercevait son bas à tricoter, son abécédaire, et le morceau de pain noir dont elle devait vivre pendant la journée.

Un peu plus tard, les religieuses, ayant pitié de cette enfant chétive, l'admirent chez elles, en qualité de malade indigente ; c'est là, entre la dix-huitième et la dix-neuvième année, qu'elle finit par apprendre à lire et à écrire.

Mêlée à la vie de la communauté, elle désira enfin en adopter toutes les règles, et, à vingt-deux ans, elle partit pour Nevers, où se trouve la maison mère.

Elle y vécut jusqu'à trente-cinq ans, comme la plus humble des religieuses.

Son cœur s'était fait une douce habitude de ses visites à la Grotte, pendant les huit années qu'elle séjourna à Lourdes après l'époque des Apparitions. Ce fut pour elle un déchirement, quand il fallut lui dire adieu.

Mais déjà la voie que cette enfant avait tracée vers les roches Massabieille s'élargissait sous les pas des foules, accourues au bruit des cantiques.

Elle devait devenir un des grands chemins du monde.



CHAPITRE II

LA RÉALITÉ DES APPARITIONS

---

§ I. La sincérité de Bernadette : simplicité et désinteressement de la voyante ; son accent plein d'une candeur persuasive ; circonstances qui prouvent sa bonne foi, son affirmation en face de la mort. — § II. Bernadette et l'hallucination : 1° que le tempérament et la piété de Bernadette ne se prêtaient pas aux hallucinations ; 2° caractères comparés des visions de Bernadette et des hallucinations, avant, pendant et après les visions. — § III. Ce qu'il faut conclure.



OUR laisser au récit qu'on vient de lire sa suite et sa couleur, nous avons dû nous abstenir de l'interrompre par aucune réflexion critique.

Le moment est venu de le discuter.

Dans leur partie surnaturelle, les événements des roches Massabieille appartiennent-ils à l'histoire, ou ne sont-ils qu'une gracieuse légende, dont s'alimente la piété des âmes naïves?

La question est grave, et il faut oser la regarder en face, quelle que soit l'impression qu'on éprouve en l'abordant.

L'écarter d'avance, parce que l'on est, en principe, l'adversaire du surnaturel, ce serait substituer

aux recherches de la critique l'entêtement du parti pris : méthode déplorable, ennemie de la lumière et qui rendrait l'esprit indigne d'en jouir.

Bernadette a-t-elle donc été de bonne foi dans ce qu'elle a raconté, et, si sa bonne foi est certaine, ne fut-elle pas dupe d'une imagination exaltée?

Voilà ce qu'il faut rechercher loyalement!

Il est évident que si Bernadette a été sincère et si elle ne s'est pas trompée elle-même, on est obligé d'admettre son témoignage et de croire à la réalité surnaturelle des apparitions.

Examinons donc attentivement l'un et l'autre point.

I.

La sincérité de Bernadette

Les ennemis les plus déterminés du caractère divin des visions de Massabieille ne mettent guère en doute la sincérité de la voyante.

Et comment, en effet, refuser d'y croire?

Comment admettre une comédie, savamment jouée et continuée sans lassitude et sans oubli, malgré tant d'obstacles, de la part de cette petite enfant du peuple, simple, ignorante, modeste, et qui ne montra jamais aucun désir de tirer parti des événements où elle se trouva mêlée?

Elle n'avait pas encore appris à lire, quand ils arrivèrent; elle n'avait pu faire la première communion, et son intelligence était au-dessous de celle des autres enfants de son âge.

Son savoir n'allait pas même jusqu'à parler fran-

çais; elle ne connaissait que le patois de son pays.

Évidemment, ce n'était pas une tête où pût germer le gigantesque dessein de mystifier le monde.

Pourquoi d'ailleurs l'aurait-elle voulu? Quel motif aurait pu lui dicter cet invraisemblable mensonge?

Jamais, on vient de le dire, elle n'entendit profiter de ses visions, même pour sa vanité. Elle n'en parlait que si elle était interrogée.

Les visiteurs qui affluèrent bientôt autour d'elle, pour en entendre le récit de sa bouche, lui étaient tout à fait à charge; elle ne les recevait même, à l'hospice où elle habitait, que pour ne pas désobéir aux bonnes religieuses qui lui donnaient l'hospitalité, et un jour qu'un accès d'asthme la retenait dans son lit, comme quelqu'un se lamentait sur ses douleurs :

« Oh! ne me plaignez pas, dit-elle; j'aime bien mieux cela que les séances du parloir. »

En ce qui regarde les présents sans nombre qui lui furent offerts, rien ne put jamais la déterminer à en accepter un seul.

Spectacle remarquable : ce désintéressement sans défaillance semblait comme rejaillir sur les membres de sa famille.

Les Soubirous manquaient littéralement de pain.

Touchés de tant de misère, à l'aspect de ces figures hâves qui trahissaient de si pénibles privations, les riches visiteurs ouvraient généreusement leur bourse; mais ils devaient toujours la refermer : aucune insistance n'arriva à vaincre les résistances inébranlables de cette fière pauvreté.

Des paysans aisés du Béarn vinrent souvent, avec

de lourds paniers remplis de provisions choisies. C'étaient comme des offrandes qu'ils entendaient faire à la céleste Apparition, dans l'humble réduit où vivait celle à qui elle s'était révélée.

Mais on les voyait toujours repartir avec leurs paniers pleins, étonnés, jusqu'à l'admiration, qu'une famille si malheureuse, privée de tout, repoussât obstinément l'abondance qui venait elle-même s'offrir (1).

Quant à Bernadette, elle se trouvait un jour chez M. Estrade, qui le raconte (2), lorsqu'une étrangère, aux manières fort distinguées, vint pour l'y voir.

En partant, la voyageuse l'embrassa avec effusion, et glissa à la dérobée un rouleau d'or dans son humble tablier de paysanne.

L'enfant se leva d'un bond, comme si un charbon ardent l'eût touchée; le rouleau tomba à terre. Elle le ramassa aussitôt, un peu confuse de son brusque mouvement, et le remit, en s'excusant, à la charitable visiteuse. Aucune prière ne put la décider à le reprendre.

Ce mépris absolu de l'argent, chez une petite fille qui vivait dans une extrême misère, frappait vivement tous ceux qui avaient l'occasion de l'approcher.

Durant la retraite qui précéda sa première communion, une dame riche, de passage à Lourdes, fit de vaines tentatives pour causer un moment avec elle. Elle y réussit enfin le soir même de la fête.

Le lendemain, dans une lettre à Mgr Laurence, M. Peyramale, curé de Lourdes, écrivait :

(1) Dozous : *La Grotte de Lourdes*, p. 94-96.
(2) *Les Apparitions de Lourdes*, p. 285.

« Hier soir, après les vêpres de l'hôpital, la dame « étrangère a vu Bernadette; elle a voulu, avec la « plus grande insistance, lui faire accepter de l'ar- « gent. Cette enfant a toujours refusé, avec le senti- « ment de sa dignité blessée.

« Dans l'ordre moral, c'est le plus grand des phé- « nomènes, de voir cette fille du peuple, pauvre à « manquer souvent de pain, refuser, avec autant de « dignité, les offres qu'on lui fait (1). »

« Fille humble et modeste, dit à son tour le « docteur Dozous, fille humble et modeste, détachée « des biens de la terre, permettez à un homme qui « a eu l'heureux privilège de soigner votre santé, « un instant chancelante, permettez-lui de parler de « votre pauvreté.

« Vous auriez pu, en ouvrant votre main aux ri- « chesses que l'on voulait y répandre, devenir, au « milieu de nous, puissante par l'or qu'on faisait « luire à vos yeux sans pouvoir les éblouir.

« Permettez-moi de dire ici à ceux qui vous ont « tant calomniée ce dont j'ai été maintes fois le « témoin.

« Vous étiez pauvre et vous n'avez pas voulu « sortir de cette pauvreté en recevant les dons de « toute espèce que vous offraient à l'envi les bonnes « âmes, accourues vers le lieu de vos prières (2). »

Les conseils de la cupidité ne l'auraient donc pas poussée, non plus que ceux de l'amour-propre, à chercher le rôle qu'elle a joué, quand même, ce qui

(1) Archives de la Grotte, Lourdes.
(2) *Op. cit.*, p 94.

était impossible, l'idée en fût éclose dans son pauvre petit cerveau d'enfant, inculte et borné.



D'ailleurs, pour tous ceux qui l'ont entendue, son accent ne laissait aucun doute sur sa sincérité.

Un jour, mal impressionné par ses allées et venues dans la Grotte, M. Clarens, directeur de l'École supérieure de Lourdes, se rendit chez ses parents pour l'interroger. Il était venu en sceptique.

Mais « l'espèce d'indifférence avec laquelle Berna-
« dette me parlait, écrit-il, le charme naturel que je
« trouvais néanmoins dans sa narration, l'assurance
« de ses réponses, la naïveté de ses réflexions ébran-
« lèrent ma conviction première.

« Allez l'entendre, vous qui faites les esprits forts,
« et vous ne vous retirerez pas sans être tout bou-
« leversés (1). »

Le procureur impérial lui-même n'échappa point à cette séduction.

Dans un mémoire qu'il a laissé, et où il raconte l'interrogatoire qu'il lui fit subir, il s'exprime ainsi :

« Lorsqu'elle parlait, son langage naïf, son accent
« doux et convaincu gagnaient la confiance.... Il se
« répandait sur ses traits un charme d'autant plus
« suave et pénétrant qu'on n'y pouvait découvrir
« que l'effusion d'une âme candide. »

Et, parlant de lui-même à la troisième personne, M. Dutour ajoute :

(1) *La Grotte mystérieuse de Lourdes*, etc., mémoire manuscrit, dans *Notre-Dame de Lourdes*, par le P. Cros, p. 88-89.

« S'il avait conçu, non sans motifs sérieux, des
« préventions, le procureur impérial, après avoir vu
« et entendu Bernadette, le 21 février, partagea l'opi-
« nion de la plupart sur la sincérité de l'enfant. »

Il y crut et désormais il ne plana plus sur elle, dans son esprit, aucun « soupçon d'imposture (1). »

On a vu comment l'autorité civile tenta d'empêcher tout rassemblement autour de la Grotte.

Ses efforts ayant échoué, M. Massy, préfet de Tarbes, eut une idée de génie : c'était de supprimer les visions en supprimant la voyante.

Il écrivit donc, le 25 mars, au maire de Lourdes, de faire examiner Bernadette par un jury médical, et, si le jury la trouvait hallucinée, — ce à quoi, pensait-il, il fallait nécessairement s'attendre, — d'apprécier lui-même s'il n'y aurait pas lieu de l'enfermer dans une maison de santé.

On choisit soigneusement les trois membres de cet aréopage parmi ceux qui avaient jusque-là déclaré certaine l'existence de l'hallucination, sans être d'ailleurs jamais allés à Massabicille; et, six jours après, le rapport était prêt et signé.

Les enquêteurs avaient soumis la simple enfant à l'épreuve d'un long entretien, minutieux, insidieux et hostile.

Ses réponses, claires et franches, les surprirent et les touchèrent.

Sans doute, ils ne pouvaient voir et ils ne virent, dans ses extases, que l'effet d'une imagination maladive, — leur parti était pris d'avance ; — ils ris-

(1) Cros, *ibid.*, p. 52-53.

quèrent même une explication du phénomène, qui fait aujourd'hui un peu sourire, mais leur bonne foi se refusa à trouver, dans l'état de la prétendue malade, rien qui autorisât à l'envoyer dans un hospice, et, dépassant un peu leur mission, ils déclarèrent loyalement que sa « sincérité ne paraissait pas douteuse. »

Voilà le point qu'il faut noter et retenir!

Leur appréciation sur la nature des Apparitions relève uniquement de leurs opinions philosophiques, et, d'ailleurs, certains d'entre eux la modifièrent quelque temps après; mais la sincérité de l'enfant, c'est un fait, au sujet duquel ce témoignage d'adversaires, rendu après l'examen approfondi qui précéda, doit nécessairement passer pour décisif.

*
* *

Les affirmations de Bernadette se sont d'ailleurs produites de manière à écarter toute crainte de mauvaise foi.

Elle ne pensait point aller à Massabieille, le jour où eut lieu sa première vision.

En sortant de la ville, les trois enfants rencontrèrent Mme Cazaux, qui lavait du linge près du Pont-Vieux. Elles me dirent, raconte-t-elle :

« Tata, où trouverons-nous des os et du bois sec? »

« Je répondis :

« Du côté du petit bois et de la rive Massabieille. »

Mais il fallait traverser la prairie de M. de La Fitte, qui venait de faire abattre des arbres. Mme Cazaux assurait bien qu'on rencontrerait là aussi beau-

coup de branches. Seulement, « Bernadette n'y voulait pas aller, dit sa sœur Marie, de peur d'être prise pour une voleuse. »

Mais ses deux compagnes passèrent vivement le pont, et elle dut suivre à regret (1).

Elle se rendit donc, comme malgré elle, au lieu où elle devait connaître les douceurs de l'extase. Jamais événement ne fut moins préparé, plus spontané, plus visiblement inattendu de celle qui en fut l'héroïne.

Mais la scène céleste, à laquelle elle n'avait aucunement songé, tant s'en faut, avant d'en être témoin, elle avait conscience ensuite de l'avoir contemplée ; rien ne put l'empêcher de le dire, et elle le dit résolument, avec une assurance qui ne faiblit jamais.

On tenta bien des fois de la troubler dans son récit ; on essaya, par des questions pleines d'embûches, de trouver son témoignage en défaut.

Toutes les tentatives furent vaines. Cette enfant, d'intelligence médiocre en général, paraissait vive et fine sur ce sujet : sa franchise ingénue, sûre d'elle-même, répandait, dans ses réponses, un bon sens ferme et net, qui déconcertait l'habileté du questionneur.

Le commissaire de police lui-même, tout habitué qu'il était aux interrogatoires captieux, dut s'avouer impuissant à mettre sa sincérité dans l'embarras.

Un autre jour, un noble romain lui demandait des

(1) Voir les témoignages dans Cros : *Notre-Dame de Lourdes*, p. 12-13.

détails insignifiants, pour l'amener adroitement à quelque contradiction. Elle se tira aisément de l'épreuve, comme toujours.

L'étranger revint plusieurs fois à la charge. Enfin, haussant la voix, comme pour l'intimider par son ssurance, il lui dit brusquement :

« Vous prétendez que vous avez vu la sainte Vierge; eh bien, moi, je vous dis que vous ne l'avez pas vue. »

Ce mot la fit sortir de son calme ordinaire, et elle répondit avec vivacité :

« Je l'ai vue, oui, je l'ai vue et bien vue. »

« Comment l'avez-vous vue? » reprit l'étranger.

Bernadette, qui commençait à parler français, repartit avec un barbarisme plein de candeur :

« Je l'ai vue avec mes *œils*. »

Après ce long examen, l'Italien s'avoua vaincu, et il quitta l'enfant, ému jusqu'aux larmes, en l'appelant « la messagère de la reine du ciel sur la terre (1). »

Nous verrons bientôt comment l'évêque de Tarbes forma une commission, pour procéder à une enquête officielle sur les faits merveilleux dont la Grotte avait été le théâtre.

Cette commission se réunit cinq mois après la dernière apparition.

On chanta d'abord la messe du Saint-Esprit dans l'église de la paroisse ; ensuite Bernadette fut mandée et soumise publiquement à un long interrogatoire.

(1) Dozous : *Op. cit.*, p. 88-89. Cet Italien se nommait Rafaello Ginnasi.

Elle répondit à toutes les questions avec une simplicité et une précision dont la commission fut vivement touchée. Puis, le président lui demanda si elle pouvait affirmer la vérité de ses déclarations sous la foi du serment.

Elle se recueillit, et, avec une gravité religieuse qui frappa les assistants, elle leva la main devant Dieu et dit fermement : « Je le jure. »

Pendant huit années, — aussi longtemps qu'elle resta à Lourdes après ses visions, — elle fut interrogée, de mille manières, par des milliers de visiteurs divers, souvent jusqu'à vingt fois par jour; on lui opposa toutes sortes d'objections, on lui fit donner des détails infinis, on lui tendit tous les pièges que des imaginations fertiles purent inventer : jamais on ne réussit à amener, dans ses réponses, une de ces contradictions ou de ces hésitations de mémoire, familières à ceux qui ne disent pas la vérité, dès qu'ils doivent parler souvent sur le même sujet, surtout quand on cherche à mettre leur bonne foi en péril.

Celle de Bernadette sortit éclatante de tant d'épreuves. Aussi l'heure de la mort étant venue, elle n'eut à rétracter aucune de ses paroles.

C'était le 12 décembre 1878, vingt ans après les extases de Massabieille.

Représentée par les délégués des évêques de Tarbes et de Nevers, l'Église voulut interroger une dernière fois la voyante, à l'heure même où la pensée de paraître bientôt devant Dieu devait inspirer l'horreur du mensonge à une âme si profondément religieuse.



BERNADETTE SOUBIROUS

Bernadette ne quittait plus l'infirmerie du couvent de Saint-Gildard; elle était étendue sur ce lit de douleurs dont elle ne devait pas sortir.

La supérieure générale et tout son conseil étaient réunis autour d'elle.

Les représentants des évêques commencèrent alors un suprême interrogatoire.

Par une exception qui fut remarquée, la malade parut tout heureuse de parler une fois encore des merveilles dont le spectacle l'avait ravie. Dans sa langue harmonieuse des Pyrénées, elle redit les paroles de la Vierge Immaculée, qu'elle avait dites tant de fois ; elle decrivit ce qu'elle avait vu, comme elle l'avait tant de fois décrit.

En présence de la mort, sous le regard du Juge souverain, devant qui elle s'attendait à paraître, le témoignage de la religieuse faisait ainsi écho au témoignage de l'enfant, et y ajoutait la consécration de la tombe, et, pour ainsi dire, de l'éternité.

Bernadette est morte en répétant :

« Je l'ai vue, oui, je l'ai vue (1). »

II.

Les visions de Bernadette et l'hallucination

Mais, si sa bonne foi est certaine, si personne ne peut douter ni ne doute qu'elle n'ait cru vraiment voir et entendre ce qu'elle a affirmé avoir vu et entendu, ne fut-elle pas victime elle-même d'une

(1) Voir l'*Appendice* n° 2, qui a pour titre : *Un document apocryphe.*

illusion, qu'elle aurait ensuite fait innocemment partager ?

On l'a dit, et la question vaut qu'on l'examine de près, à la lumière des renseignements que la science peut fournir à une raison vigilante et impartiale.

D'après donc ceux qui rejettent la réalité surnaturelle des Apparitions, Bernadette fut le jouet d'un tempérament nerveux, qui produisit en elle des hallucinations de la vue et des hallucinations de l'ouïe.

Si le lecteur a entendu quelquefois des sceptiques parler des visions de Lourdes, il a pu se convaincre que c'est la seule raison où leur négation se fonde ; ils ne peuvent pas songer et ils ne songent pas à en indiquer une autre (1).

Nous voici donc au cœur même de la discussion.

Il convient de la suivre, de part et d'autre, avec une liberté d'esprit absolue, sans subir l'influence d'une théorie faite d'avance, — comme s'il s'agissait d'établir ou de combattre la réalité historique d'un événement célèbre : la bataille de Bouvines, par exemple, ou le passage du Rubicon par César.

C'est possible pour un critique catholique, puisque les Apparitions de Lourdes ne rentrent pas, on l'a vu, dans le domaine sacré du dogme.

Discutons donc en toute indépendance.

(1) Nous ne parlerons pas ici d'une légende où se trouve mêlé le nom d'une honorable famille de Lourdes. Cette histoire, fausse et invraisemblable jusqu'au ridicule, ne mérite pas d'avoir place dans une discussion sérieuse. Pourtant, si quelque lecteur désirait être renseigné, il trouvera le nécessaire plus loin : *Appendice* n° 3, intitulé : *Une calomnie.*

I.

Le tempérament et la piété de Bernadette

Pour subir l'empire d'une nature nerveuse, la première condition est évidemment.... d'avoir une nature nerveuse. Etait-ce le cas de Bernadette?

Elle souffrait d'un asthme, nous le savons. Mais on ne lui connut pas d'autre maladie. Jamais aucun indice ne permit de croire que les nerfs eussent une part prépondérante dans son tempérament.

On ne songera pas certainement à objecter ses visions. Car c'est la question même, de savoir si ses visions eurent un rapport quelconque avec ses nerfs.

Elle ne présenta donc jamais aucun des symptômes qu'on observe chez les névropathes : elle n'en présenta pas avant les événements de Massabieille, et elle n'en présenta point depuis.

Elle était, au contraire, d'un caractère paisible, sain, équilibré. Rien de morose. Elle aimait à jouer avec les enfants de son âge ; et cet entrain lui resta.

Plus tard, à Nevers, l'aumônier remarquait que, lorsque son asthme ne la faisait pas souffrir, elle montrait quelque chose de la gracieuse légèreté des enfants : « On la voyait, dit-il, courir et sauter dans le jardin. Elle était naturellement gaie, et d'une gaieté simple, franche, enfantine (1). »

*
* *

Ajoutez que l'exaltation dont on est obligé de l'ac-

(1) Voir ce témoignage dans Cros : *Notre-Dame de Lourdes*, p. 324. Voir aussi, ici même, *Appendice* n° 4, l'attestation du docteur Robert Saint-Cyr, son médecin.

cuser, si on l'accuse, serait l'exaltation religieuse, puisque c'est à des hallucinations religieuses qu'elle aurait abouti.

Or, sa piété n'était pas au-dessus de celle des enfants de son âge, quand elle jouit de ses visions célestes. Elle n'avait pas encore fait la première communion, on l'a vu, ni suivi, par conséquent, les exercices religieux par lesquels on a l'habitude de disposer les enfants à ce grand jour de la vie.

Et même, ne sachant pas lire, elle n'avait pu étudier que difficilement le catéchisme. A Bartrés, où elle passa l'année précédente, Mme Aravant, sa nourrice, essayait, le soir, de lui en enseigner les éléments.

« Mais, disait plus tard avec un sourire affectueux le professeur improvisé, elle avait la tête dure. J'avais beau répéter mes leçons, rien n'y faisait, et c'était toujours à recommencer. Parfois l'impatience me prenait ; je jetais le livre, et, toute dépitée, je lui disais :

« Va, tu ne seras jamais qu'une sotte et qu'une ignorante (1). »

Voilà où en était, en religion, l'esprit de Bernadette, quand la sainte Vierge lui apparut !

Il serait vraiment difficile de penser, convenons-en, que sa culture religieuse, le genre de succès qu'elle avait obtenus dans l'étude des choses chrétiennes, le goût dont elle y faisait preuve, l'eussent préparée à cette excitation mystique, dont on voudrait que l'intempérance eût dérangé son jeune cerveau.

Du reste, elle n'eut jamais aucun penchant au

(1) Estrade : *Les Apparitions de Lourdes*, p. 27.

mysticisme, sans excepter, je l'ai dit, la période de sa vie qui suivit ses extases.

S'il est une époque, dans l'existence d'un enfant, où sa piété se révèle, c'est bien celle où il va s'approcher pour la première fois de la table sainte.

Or, dans les jours où elle se prépara à cet acte solennel, on ne remarqua, chez Bernadette, rien qui la distinguât des meilleures de ses compagnes : ni émotion extraordinaire, ni recueillement exceptionnel ; elle eut ses distractions et ses étourderies, comme les autres.

Plus tard, chez les Sœurs de l'hospice, sa dévotion continua de rester droite et simple, sans fixer particulièrement l'attention. Sœur Victorine, qui avait à s'occuper d'elle, devait dire longtemps après, au sujet de cette époque :

« Sa piété parut très commune pendant plusieurs années. Je lui disais :

« A votre âge, vous devriez bien aller quelquefois à la chapelle et méditer un peu. »

« Elle répondait :

« Je ne sais pas méditer, moi (1). »

Telle était cette âme naïve de pastourelle !

Non seulement elle ne se sentait pas portée aux contemplations mystiques, mais elle n'avait ni la faculté ni le goût de réfléchir un moment, comme tant d'autres, sur une vérité du dogme ou de la morale, pour y chercher une leçon.

On avouera bien que personne ne fut jamais moins préparé aux hallucinations religieuses.

(1) Cros, *Op. cit.*, p. 212.

Son tempérament bien équilibré la préservait des hallucinations en général, et, quand il l'y eût portée, les tendances de son âme l'auraient empêchée de mêler la religion à ses rêves de malade. Pour avoir des hallucinations religieuses, il aurait fallu qu'elle contrariât à la fois ses dispositions physiques et ses dispositions morales.

Et alors, quelle en aurait été la source? D'où lui seraient-elles venues?

* * *

Aussi commet-on une grande erreur, qui est en même temps une grande injustice, quand on l'assimile à quelques hallucinées des hôpitaux.

Nous allons voir qu'entre les hallucinations de celles-ci et les visions de celle-là, les caractères sont si différents qu'évidemment on ne saurait être en présence du même phénomène.

Mais on peut s'en rendre compte dès maintenant, en comparant entre elles les intéressées.

Les hallucinées des hôpitaux sont des *sujets*.

Pour obtenir ces sujets, il est d'abord nécessaire de choisir des natures chez qui les nerfs soient tout particulièrement excitables.

Il faut remarquer, en passant, que l'enfance se prête mal aux hallucinations. Ce n'est pas à cette époque de la vie qu'elles se donnent carrière.

On prend donc les femmes ou les jeunes filles les plus nerveuses dans un hôpital de nerveux. Il faut de vraies malades, des cerveaux détraqués, des déséquilibrées.

Ce n'est pas tout; on développe soigneusement, par des actes répétés, ces dispositions maladives

chez elles ; suivant le mot en usage, on leur fait subir un long entraînement.

C'est alors seulement que ces malheureuses arrivent à des hallucinations, qui ont des ressemblances avec des visions réelles, mais qui, cependant, s'en différencient encore d'une manière très sensible.

Qu'y a-t-il de commun vraiment entre ces pauvres malades, distinguées entre mille, et dont la maladie a reçu à dessein une sorte de culture intensive, et la petite montagnarde des Pyrénées, simple enfant de la nature, aux nerfs calmes, à l'imagination mesurée, tranquille comme ses nerfs ?

Pour obtenir certains sons, il faut certains instruments appropriés : ni le violon ni la flûte ne peuvent faire entendre le bruit strident de la trompette.

Ainsi des hallucinations : on a besoin, pour en éprouver, d'être prédisposé d'une certaine façon. Or, Bernadette n'avait cette prédisposition nécessaire, ni au physique ni au moral.

Ce n'était pas un instrument qui pût donner ces notes singulières et chanter ces vaines chansons.

II.

Étudions maintenant l'hallucination, non plus dans les conditions qu'elle requiert chez ceux qui en sont les victimes, mais dans les caractères particuliers qu'elle présente elle-même.

Ces caractères sont bien connus. Les travaux physiologiques publiés depuis cinquante ans les ont mis en pleine lumière.

La seule manière critique de discuter ici, c'est

donc de demander leur nature aux hommes compétents qui les ont étudiés, et de les rapprocher de ceux qu'ont revêtus les visions de Bernadette.

La conclusion suivra logiquement, suivant qu'il y aura identité, ou absolue diversité. C'est l'évidence même.

Pour mettre plus de clarté dans la discussion, on peut considérer les traits caractéristiques, objet de la comparaison à établir, *avant* les actes mêmes qu'il s'agit de juger, puis, *au moment* où ces actes ont lieu, c'est-à-dire dans la manière dont ils s'accomplissent, enfin, *après* qu'ils ont été accomplis, dans les suites qui en découlent.

Étudions-les successivement à ce triple point de vue.

Avant la vision

Le 18 février 1858, jour de la troisième apparition, Bernadette raconta que l'être céleste qui se révélait à elle lui avait demandé de revenir pendant quinze jours.

L'enfant montrait ainsi qu'elle se croyait destinée à jouir de ses visions quinze fois encore.

Or, ceci est contraire aux lois de l'hallucination. Les hallucinés ne font pas de prophéties sur ce qu'ils doivent voir et entendre ; on n'en a jamais connu qui aient annoncé combien ils éprouveraient de crises hallucinatoires.

Leur persuasion absolue, s'ils en avaient une sur ce sujet, c'est qu'ils verront toujours ce qu'ils voient et ce qu'ils ne peuvent pas ne pas voir : aucun doute n'a d'accès dans leur âme, car c'est leur organisme même qui fait leur conviction.

De plus, pour revenir ainsi chaque matin durant la quinzaine, comme il arriva, il fallut que la voyante eût un souvenir très net, une docilité parfaite, un sentiment exact et clair de ce qu'elle avait à faire et du temps où elle devait le faire : toutes choses dont un halluciné est incapable.

*
* *

Ajoutons que l'hallucination se produit dans certaines conditions, dont la réunion est indispensable.

Pour Bernadette, au contraire, la vision prend naissance dans les circonstances les plus variées.

Direz-vous qu'il faut à la jeune voyante l'influence de la foule? Observez-la le 11 février, le premier jour : elle est seule.

Penserez-vous qu'elle a besoin de la solitude? Voyez-la le 4 mars : on la presse de tous côtés, il y a de quinze à vingt mille spectateurs.

Habituellement, la vision commence après que Bernadette est restée quelque temps à genoux, en prière. Mais, le 11 février, elle se déclare brusquement, à l'improviste, pendant que l'enfant se déchausse, et, le 25 mars, quand celle-ci arrive à la Grotte, la Grotte est déjà illuminée pour elle et l'Apparition est là, debout, qui l'attend dans le rayonnement de son auréole.

Les médecins du préfet Massy, pour conclure à une illusion d'hallucinée, comme l'administration le voulait, croyaient pouvoir parler d'un reflet de lumière, qui « aurait sans doute frappé » la jeune fille.

Il suffit de connaître la Grotte pour savoir qu'elle

n'est jamais touchée par les rayons du soleil. Qu'est-ce donc au mois de février?

Mais, de plus, si le reflet était tombé sur la niche de l'églantier de midi à une heure, — c'est le moment où eut lieu la première apparition, — outre que tous les spectateurs l'auraient vu, quand il y eut des spectateurs, il n'aurait plus existé aux heures différentes du jour.

Et Bernadette a vu la sainte Vierge à toutes les heures : vers midi, comme la première fois, un peu avant vêpres, comme la seconde, de grand matin, comme le plus souvent, vers le soir, comme dans la dernière apparition.

Elle l'a vue, étant elle-même debout, sur la rive droite du canal du moulin, ou étant à genoux devant la Grotte, ou marchant dans la Grotte même, ou bien encore, — quand l'administration eut placé des barrières, — de la rive droite, non plus du canal mais du Gave, qui était à une distance un peu plus grande du rocher.

Elle l'a donc vue, tantôt à genoux, tantôt debout, tantôt au repos, tantôt en marchant; elle l'a vue d'un lieu ou d'un autre, de près ou de loin, le matin, à midi, le soir, à toutes les heures.

Il n'y a point de conditions requises pour ses visions, et c'est le contraire de ce qui arrive dans les rêves des hallucinés.



Ce qu'il y a de plus frappant encore peut-être, c'est que, les circonstances ordinaires existant, la vision chez elle n'existait pas nécessairement.

Prenez une hallucinée : mettez-la en tel lieu, dans telle position, sous telle influence. C'est comme si vous déclanchiez le ressort d'une machine : l'hallucination se produira fatalement.

Les visions de Bernadette n'obéissaient pas du tout à cette sorte de fatalité mécanique.

Ainsi, elle venait de contempler, quatre jours de suite, la blanche Apparition qui lui donnait un avant-goût du ciel.

Le lundi 22 février, elle court à Massabieille, tout heureuse à la pensée de la revoir; il lui semblait même avoir senti « une barrière invisible qui l'empêchait de passer », pour se rendre à l'hospice, où ses parents voulaient qu'elle se rendît, pendant qu'une puissance mystérieuse l'attirait doucement vers la Dame du rocher.

S'il y avait eu, à un moment, suggestion spontanée chez elle, il faudrait conclure que jamais elle ne s'était si bien suggestionnée.

Elle se mit donc à genoux, hâtivement, au lieu où elle était la veille ; la foule l'entourait comme précédemment ; elle commença à prier suivant son habitude, et fixa vers l'églantier des regards suppliants, qui trahissaient l'ardeur et l'impatience de ses désirs.

Mais elle eut beau prolonger sa prière ; elle dut se relever enfin, en déclarant que « la Dame n'était pas venue. »

Et, en effet, son visage ne s'était pas épanoui et illuminé ; elle n'avait donné aucun des signes de l'extase.

La vision se renouvela le lendemain et tous les jours jusqu'au 2 mars.

Le 3 mars, Bernadette s'agenouilla et pria, ainsi qu'elle avait prié la veille et l'avant-veille, mais sans effet : la niche du rocher resta sombre et vide pour elle, l'extase ne transfigura pas ses traits.

On était pourtant dans la quinzaine où l'enfant s'attendait à contempler l'Apparition tous les jours.

Mais l'Apparition ne dépendait, — les faits le prouvèrent bien, — ni de son attente, si vive fût-elle, ni de sa volonté, ni de sa persuasion que la Dame allait venir ; bref, elle ne dépendait pas plus d'elle que des circonstances.

On le vit de nouveau, après le 4 mars.

La Dame ne lui ayant pas dit adieu, selon sa naïve expression, elle espérait la revoir. Elle revint donc fidèlement à Massabieille, mais longtemps en vain. Ce n'est que le 25 mars qu'elle eut une vision nouvelle.

Douze jours s'écoulèrent ensuite, sans que l'Apparition vînt poser ses pieds nus sur les branches de l'églantier ; puis Bernadette ne la revit plus pendant plus de trois mois.

Elle se montra enfin le 16 juillet.

Rien ne fit comprendre alors à la jeune voyante qu'elle ne devait plus revenir ; et, en réalité, elle ne revint pas, ni cette année, ni durant les vingt ans que Bernadette vécut encore, bien que la jeune fille se fût fait une douce habitude, tant qu'elle resta à Lourdes, d'aller prier à la Grotte comme autrefois.

Ce n'est certes pas ainsi que l'hallucination procède. Elle a quelque chose de fatal ; on ne trouve jamais, dans ses manifestations, cette indépendance absolue à l'égard des conditions qui la font naître.

Ici, les conditions ont beau varier, la vision a lieu aussi bien que si elles ne variaient pas ; au contraire, les conditions ont beau être les mêmes, la vision se produit ou ne se produit pas, avec une liberté qui se joue de ces agents physiques, dont l'hallucination subit infailliblement l'empire (1).

Durant la vision

Étudions maintenant les faits de Massabieille en eux-mêmes, dans la manière dont ils s'accomplissent.

Chez les hallucinées, l'imagination conserve toujours quelque chose de vague et de vaporeux. Les formes qu'elles voient restent un peu flottantes et, dans certaines parties au moins, indéterminées.

Que l'on considère, d'autre part, les visions de Bernadette !

Elles présentent une précision absolue, jusque dans les moindres détails. Les yeux de l'être mystérieux qui lui parle du rocher, son visage, ses mains, ses pieds, la robe, le voile, la ceinture, le chapelet,

(1) Ces considérations avaient ému et décontenancé les trois médecins, chargés par le préfet de trouver, en Bernadette, de quoi la faire enfermer dans un hospice. En 1878, deux étant morts, le troisième, le docteur Balencie, disait :

« Nous n'avons jamais pu soupçonner de fraude chez Berna« dette ; aussi étions-nous déconcertés, en considérant, non pas une « de ses visions, mais leur continuité ! Ce qui nous rendait encore « peu acceptable l'hypothèse de l'hallucination, c'était la variété « et, tout ensemble, l'unité des phénomènes qui se produisaient « dans les diverses apparitions. Nous ne comprenions pas davan« tage pourquoi le même sujet, dans le même lieu, dans les mêmes « circonstances, avait été deux fois (durant la même quinzaine) « impuissant à voir ce qu'il avait vu tant d'autres fois. » V. Cros : *Notre-Dame de Lourdes*, p. 158.

tout laisse en elle une impression franche, nette, décisive.

Elle peut tout décrire, elle décrit tout : la longueur du voile, la façon dont il est posé sur la tête, dont il enveloppe les épaules, la couleur de la ceinture, celle des grains du chapelet et de sa chaîne, la manière dont la robe tombe sur les pieds nus; tout est observé avec une exactitude minutieuse, rien ne reste confus ni indécis.

C'est une première différence entre les deux états, et elle est considérable.

C'en est une seconde que l'un, tant qu'il dure, absorbe dans son objet toutes les facultés, tandis que l'autre peut laisser à l'âme la possession d'elle-même.

Abandonné à lui, l'halluciné demeure fixé dans l'impression désordonnée qu'il a reçue; il reste sur l'impulsion première, il ne se juge ni ne se contrôle. On dirait que toute son activité est suspendue, anéantie, sauf sur un seul point.

Observez au contraire la petite voyante de Massabieille.

Tout en jouissant de sa vision, elle jette de l'eau bénite vers l'églantier ; elle parle à ses compagnes; elle tend son cierge à rallumer à la personne la plus voisine, chaque fois que le vent l'éteint; elle quitte le lieu où elle est, s'avance sous le rocher et vient reprendre sa place.

Lors de la découverte de la source, l'Apparition lui ayant dit d'aller boire à la fontaine, elle se dirige d'abord vers le Gave, parce qu'elle n'aperçoit pas de fontaine, puis elle se retourne vers la Grotte,

d'où elle s'entend appeler, hésite un instant et, sur un signe de la main, que lui fait l'être mystérieux qu'elle contemple, s'avance vers le fond à gauche, et y cherche la source où elle doit boire.

Tous ces mouvements sont naturels, raisonnables, variés. On n'y remarque pas du tout, comme chez ceux des hallucinés, l'action unique d'une idée obsédante, inspirant une sorte d'automate.

*
* *

Une autre considération sur l'hallucination en général et les visions de Bernadette, c'est que celles-ci ont été fécondes, alors que celle-là est stérile.

L'halluciné ne découvre rien dans ses rêves maladifs; il ne crée rien, ni dans les formes que son imagination lui présente, ni dans les idées que ces formes lui suggèrent : il n'invente pas, il se souvient.

Croit-il apercevoir une image? Cette image est faite de ce qu'il a déjà vu.

S'il sort d'un type connu d'avance, son esprit exalté n'arrive qu'à combiner, d'une façon plus ou moins bizarre, des éléments anciens déjà recueillis par sa mémoire; heureux si, livré à lui seul, il ne réussit pas tout juste à enfanter le monstre ridicule, décrit autrefois par l'imagination d'Horace.

Les visions de Massabieille sont bien différentes.

D'abord, Bernadette trouve, dans son extase, des choses qu'elle ignorait jusqu'alors. Par exemple, elle entend l'Apparition lui dire :

« Je suis l'Immaculée Conception. »

On n'avait jamais prononcé le mot devant elle, et

sa simplicité naïve ne connaissait pas du tout le dogme profond que le mot exprime (1).

C'est à ce point qu'ayant peur d'oublier cette expression inconnue pour elle, et désirant en même temps la rapporter à M. le curé de Lourdes avec fidélité, elle la répétait tout le long du chemin.

Mais elle la répétait en la prononçant de travers (2).

Elle vint, dans l'après-midi du même jour, chez M. Estrade, et on lui fit raconter la scène du matin.

« Quand elle eut fini de parler, dit M. Estrade lui-
« même, ma sœur redressa le mot « Conception »,
« qu'elle venait d'estropier. L'enfant se reprit, puis
« elle se tourna vers ma sœur, et lui demanda avec
« une ingénuité embarrassée :

« Mais, Mademoiselle, que veulent dire ces pa-
« roles : Je suis l'Immaculée Conception (3)? »

Or, ces paroles, nous l'avons fait remarquer dès la première page, avaient une portée merveilleuse. Elles étaient comme l'écho divin de la définition, faite par le Pape quelques années auparavant ; en la consacrant, elles consacraient, du même coup, l'autorité qui l'avait proclamée et son infaillible enseignement.

La petite fille des Soubirous découvrait ainsi, sans le savoir, une arme nouvelle pour l'apologétique contemporaine.

(1) V. Fourcade, secrétaire de la commission d'enquête : *L'Apparition à la Grotte de Lourdes* (Tarbes, 1868), p. 38.

(2) Elle prononçait Concheption, ou, dans son patois, *coun-chetsiou.*

(3) *Op. cit.*, p. 149.

Mais elle avait trouvé aussi, ou plutôt elle avait vu un nouveau type de Madone, et un type aussi beau, sinon plus beau, que les Vierges les plus fameuses des grands artistes de la Renaissance.

Nulle part, ni à Lourdes ni à Bartrès, les seuls lieux du monde qu'elle connût, la chère enfant n'avait aperçu de statue qui ressemblât à celle qu'elle a décrite, soit dans l'ensemble soit par les détails.

Détails et ensemble, tout lui a été révélé : si l'on ne veut pas le croire, il faut admettre qu'elle a tout créé elle-même, ce qui serait contraire à toutes les observations scientifiques faites sur les hallucinés.

Je dis que sa Madone est remarquable par la beauté aussi bien que par la nouveauté.

Il n'en faudrait pas juger uniquement d'après le modèle de marbre, que le sculpteur Fabisch exécuta sur ses indications, et que l'on voit dans la niche de la Grotte, au-dessus du rosier sauvage (1).

Soit impuissance de tout artiste à égaler un idéal, même quand c'est le sien, ainsi que M. Fabisch le disait, soit incapacité de la pauvre enfant à trouver les mots nécessaires et décisifs dans sa langue plébéienne, le marbre ne rendit pas fidèlement l'image qu'elle avait gardée toujours vivante devant les yeux, et, quand elle le vit, elle s'écria :

(1) Cette statue fut offerte par les demoiselles de Lacour, de Lyon. Elle coûta sept mille francs. M. Fabisch, qui fut chargé de l'exécuter, était professeur de sculpture à l'école des beaux-arts de Lyon. Il avait déjà fait la statue qui est placée sur la flèche de Notre-Dame de Fourvière. La statue de Notre-Dame de Lourdes fut inaugurée solennellement, le 4 avril 1864. Elle est en marbre de Carrare.

« C'est beau, mais ce n'est pas elle. Oh! non: la différence est comme de la terre au ciel. »

Mais ce que ses paroles n'arrivaient pas à traduire, son regard, son visage, quand elle en parlait, l'exprimaient toujours avec plus d'exactitude. Et c'était un spectacle ravissant.

M. Fabisch lui-même en a été l'heureux témoin.

« Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau, écrivait-il à
« sa famille, que lorsque je lui ai demandé comment
« la sainte Vierge était, quand elle a dit : *Je suis*
« *l'Immaculée Conception.* Elle s'est levée avec une
« grande simplicité, elle a joint les mains et levé les
« yeux au ciel. Mais ni Fra Angelico, ni Pérugin, ni
« Raphaël, n'ont jamais rien fait d'aussi suave et, en
« même temps, d'aussi profond que le regard de
« cette jeune fille, si simple, si naïve. »

Et ce n'était pas l'effet d'un hasard heureux; c'était bien l'image même de la célesté réalité, dont elle portait dans sa mémoire le souvenir précis et enchanteur. Car l'artiste écrivait plus tard :

« Non, je n'oublierai pas, tant que je vivrai, cette
« ravissante expression. J'ai bien vu, en Italie et
« ailleurs, les chefs-d'œuvre des grands maîtres, de
« ceux qui ont excellé à rendre les élans de l'amour
« divin et de l'extase; dans aucun d'eux, je n'ai
« trouvé tant de suavité et de ravissement; et, cha-
« que fois que j'ai demandé à Bernadette cette pose,
« toujours la même expression est venue changer,
« illuminer, transfigurer cette tête. »

Enfin, le 20 septembre, M. Fabisch revenait sur ce sujet :

« Bernadette m'a encore montré comment la

« sainte Vierge regardait, quand elle a dit : *Je suis* « *l'Immaculée Conception.* Franchement, c'est à « pleurer d'émotion. »

On peut défier tous les médecins des hôpitaux du monde, qui ont le plus usé et abusé des expériences hallucinatoires, d'indiquer le chef-d'œuvre artistique que le plus merveilleux de leurs *sujets* soit arrivé ainsi à reproduire, d'après le simple souvenir de ce qu'il avait contemplé dans ses crises.

Il y a donc une différence très remarquable entre l'hallucination et les visions de Bernadette.

On le verra mieux encore peut-être, en étudiant les manifestations de l'un et de l'autre état, dans les actes qui les suivent et les conséquences qu'ils entrainent.

Après la vision

Considérez le caractère d'une hallucinée.

Elle est maussade, irritable, insubordonnée, orgueilleuse, égoïste, insensible aux tendres affections de famille. Bref, l'hallucination est une tare; la vie morale en est atteinte, diminuée, abaissée.

Ce n'est certes pas ce qui arriva chez Bernadette.

D'abord, elle resta une enfant douce et soumise. Après la première apparition, sa mère lui défend de retourner à Massabieille; elle souffre de la défense, mais elle l'observe. Si elle reprend le chemin du Gave trois jours après, c'est qu'elle en a fait demander et qu'elle en a obtenu l'autorisation.

Parmi ses compagnes, aucune ne fut plus enjouée ni plus modeste : c'était, pour sa simplicité, un véritable supplice d'être obligée de décrire aux visi-

teurs, empressés autour d'elle, les spectacles célestes dont elle fut honorée.

Enfin, au lieu de s'enfoncer tristement dans des idées singulières et moroses, on peut dire que la douce et frêle créature traversa ce monde, sauf ses heures de maladie, comme un de ces oiseaux de passage qui descendent les fleuves en chantant. Elle garda toujours une sorte de gaieté enfantine; et, en même temps, les visions dont elle avait joui, loin de nuire à son état moral, lui servaient si bien qu'elle monta facilement au-dessus de la vie commune, jusqu'aux sereines hauteurs de la vie du cloître.

L'hallucination abaisse et dégrade ses victimes; les visions de Bernadette l'élevèrent et l'ennoblirent.

*
* *

Et ce double effet, cet effet contraire, peut être observé dans l'intelligence aussi bien que dans le caractère; car il se fait sentir au fond de l'être tout entier.

Prenez, par exemple, pour que la comparaison soit plus significative, un sujet qui éprouve des hallucinations religieuses.

Faites-le parler ou, mieux encore, faites-le écrire sur l'objet de ses rêves : vous vous apercevrez bien vite qu'il a le cerveau dérangé.

Ce qu'il dit, ou ce qu'il écrit, est un tissu de citations et de prophéties sans lien logique. On y trouve des phrases incompréhensibles, des lignes inachevées, des mots tronqués, et l'ensemble est incohérent. C'est un malade.

Voyez Bernadette, au contraire.

Après les apparitions, son esprit est toujours resté sain, parfaitement équilibré, et, de plus, alors qu'elle avait reçu de la nature une intelligence fort modeste, sur le sujet même des apparitions de Massabieille, elle se montra toujours pleine de vivacité et de bon sens.

C'est assurément un phénomène très étrange, mais il n'est pas possible de le nier : ceux qui l'ont connue l'ont constaté expressément.

« Quand on lui parlait de la Grotte et des faits « qui s'y rattachent, dit M. Estrade...., elle n'était « plus la même et répondait avec un charme et un « à-propos qui ravissaient ses interlocuteurs (1). »

Et M. Estrade cite de nombreux exemples.

Ainsi, tandis que leurs hallucinations troublent et blessent l'esprit des hallucinés, les visions de Bernadette laissent son intelligence tout à fait intacte.

Et, ce qui est encore plus frappant, alors que les hallucinés déraisonnent particulièrement sur l'objet de leurs hallucinations, c'est sur l'objet de ses visions que Bernadette fait preuve surtout de raison et d'esprit.

Voilà assurément des différences profondes ; comment même pourraient-elles l'être davantage ?

*
* *

Enfin ce détraquement cérébral qu'on vient de rappeler, quand l'hallucination est complète, comme celle qui aurait atteint tous les sens de Bernadette, va s'aggravant toujours et conduit à peu près fatalement à la folie.

(1) *Les Apparitions de Lourdes*, p. 280.

C'est l'enseignement formel du docteur Voisin, médecin de la Salpêtrière, très compétent sur ce sujet.

Il assure que le cerveau d'un enfant ne peut subir, sans éclater, ce qu'il appelle les hallucinations de Bernadette.

Aussi conclut-il hardiment que Bernadette a dû nécessairement devenir folle; il ajoute, ce qui est plus grave, qu'en réalité elle l'est devenue et qu'on a été obligé de l'enfermer dans un couvent.

Il y a, dans ces affirmations, un principe médical et un fait historique.

Sur le principe, le docteur Voisin était mieux renseigné que personne; sur le fait, il parlait au hasard et il se trompait grossièrement.

Du reste, on le lui fit bien sentir.

L'évêque de Nevers, dont Bernadette était devenue la diocésaine, le mit au défi de prouver ses dires, et lui proposa de venir lui-même voir et interroger celle qu'il calomniait; ce que le docteur Voisin, flairant son erreur, se garda bien d'accepter.

Consulté par un de ses confrères au sujet de l'assertion du savant professeur, le docteur Robert Saint-Cyr, président des médecins de la Nièvre, vanta dans sa réponse la sagesse et le bon sens pratique de Bernadette, devenue sœur Marie-Bernard, dont il était justement le médecin, et il ajouta :

« Vous voyez, mon cher confrère, que cette jeune sœur est bien loin d'être aliénée. Je dirai mieux : sa nature calme, simple et douce, ne la dispose pas le moins du monde à glisser de ce côté (1). »

(1) Voir les documents sur cette affaire, *Appendice* n° 4.

Mais l'erreur du docteur Voisin, si elle est coupable, n'en est pas moins précieuse. Car elle prouve qu'aux yeux de cet aliéniste éminent, Bernadette devait infailliblement devenir folle, si ses visions n'avaient été, comme il le pensait, que des hallucinations violentes.

Or Bernadette n'est pas du tout devenue folle ; au contraire, son esprit est demeuré dans un parfait équilibre et il s'est même développé.

Donc ses visions n'étaient pas des hallucinations.

C'est une conclusion qui s'impose.



Disons enfin, pour achever une comparaison qu'il faudrait plutôt nommer un contraste, que les visions de Bernadette ont été accompagnées de faits matériels et sensibles, qui prouvent leur surnaturelle réalité.

Il est à peine utile de faire remarquer ici qu'il n'arrive rien de semblable dans l'hallucination.

Rappelons d'abord la découverte de la source, durant une des apparitions.

Bernadette ne pouvait pas savoir, et personne ne savait qu'il existât une source dans la Grotte. Il n'en paraissait absolument aucun signe.

Aussi les beaux esprits de Lourdes triomphèrent, sans plus attendre, dès qu'on leur rapporta que la voyante avait parlé d'une fontaine. Pour eux, elle était désormais prise au piège ; son rôle était fini ; elle s'était convaincue elle même de folie.

On ne connaissait donc pas l'existence d'une fontaine dans ce lieu.

Cependant Bernadette voit l'Apparition lui faire signe de monter vers le côté gauche de la Grotte, pour se laver et boire.

Sa première pensée avait été d'aller boire dans le Gave. C'est la voix qu'elle entend qui l'avertit qu'elle se trompe, et c'est la main qu'elle aperçoit qui lui désigne l'endroit précis où elle doit chercher.

On sait que, n'apercevant pas une seule goutte d'eau, trouvant le sol absolument sec, elle creusa la terre de ses doigts ; l'eau se mit à sourdre timidement, pour augmenter rapidement de volume et devenir, en quelques jours, la célèbre source que nous admirons (1).

Ces faits sont incontestables, ils ont eu des milliers de témoins, et le souvenir précis en est, de plus, demeuré dans les feuilles locales, adversaires des visions de Massabieille.

Eh bien ! qu'on nous montre un halluciné qui ait jamais accompli quelque chose de pareil !

L'hallucination diminue la puissance intellectuelle, on l'a vu, bien loin de l'augmenter jusqu'à la rendre capable de vues miraculeuses.

Voilà un signe de sa réelle existence, que la céleste Apparition a donné aux spectateurs et au monde !

Il y en eut un autre.

Celui-là s'appliquait à l'esprit de la voyante, celui-ci éclata dans sa chair virginale.

C'était le 7 avril 1858, lors de la dix-septième apparition.

(1) Voir plus haut, ch. I, p. 30.

Le docteur Dozous était présent ; laissons-le raconter la scène lui-même :

« Bernadette était à genoux, récitant, avec une « grande ferveur, les prières du chapelet, qu'elle « avait à la main gauche, pendant qu'elle tenait de « la droite un cierge bénit allumé.

« Au moment où elle commençait à faire à genoux « son ascension ordinaire, il survint tout à coup un « temps d'arrêt dans ce mouvement, et sa main « droite, se rapprochant alors de la gauche, plaça la « flamme du gros cierge sous les doigts de cette main, « assez écartés les uns des autres pour que cette « flamme pût passer facilement entre eux. Activée « en ce moment par un courant d'air assez fort, elle « ne me parut produire, sur la peau qu'elle atteignait, aucune altération.

« Étonné de ce fait étrange, j'empêchai que per« sonne ne le fît cesser, et, prenant ma montre, je « pus, durant un quart d'heure, l'observer faci« lement.

« Sa prière terminée et la transformation de son « visage ayant disparu, Bernadette se leva et se dis« posa à s'éloigner de la Grotte. Je la retins un moment « et je lui demandai de me montrer sa main gauche, « que j'examinai avec le plus grand soin. Je ne trou« vai nulle part la moindre trace de brûlure.

« M'adressant alors à la personne qui s'était em« parée du cierge, je la priai de le rallumer et de me « le remettre. Aussitôt je plaçai plusieurs fois de suite « la flamme du cierge sous la main gauche de Ber« nadette, qui l'en éloigna bien vite, en me disant : « Vous me brûlez. »

« Ce fait, je le rapporte ainsi que je l'ai vu, et que « bien des personnes, placées comme moi près de « Bernadette, l'ont parfaitement constaté ; je le rap- « porte tel qu'il s'est produit, sans l'expliquer. »

L'expliquer n'est pas possible, si l'on ne veut pas recourir à une intervention surnaturelle.

Ajoutons qu'il s'est d'ailleurs renouvelé plusieurs fois.

Mlle Estrade en fut témoin vers la fin de février. Les doigts de la voyante reposaient sur la flamme du cierge ; à ce spectacle, toute l'assistance entra dans une sorte de stupeur, et Mlle Estrade ne put se défendre de s'écrier :

« Mais enlevez donc le cierge à l'enfant ; vous « voyez bien qu'elle se brûle (1). »

En réalité, elle ne se brûlait pas, et voilà le prodige !

Entendons-nous bien ! Nous ne disons pas seulement que Bernadette ne sentait pas la flamme ; nous disons que la flamme ne la brûlait pas.

Un état nerveux peut amener de l'insensibilité. Il ne saurait faire que la chair ne soit pas consumée par le feu, qui la touche et l'enveloppe.

La nature veut que l'épiderme, les tissus, les os même soient attaqués et détruits par la puissance de la flamme, qu'il y ait ou non sensibilité. Un cadavre est insensible. Il n'en subit pas moins l'action du feu, qui le dévore et le réduit en cendres.

Où est l'halluciné dont on ait pu mettre la main sur une flamme qu'activait le vent, et l'y retenir

(1) Estrade, *Les Apparitions*, p. 152.

quinze minutes, sans que sa main éprouvât aucune brûlure?....

A ces effets sensibles, supérieurs aux lois naturelles, on pourrait ajouter ici les innombrables guérisons miraculeuses, qui ont consacré le caractère divin des visions de Lourdes.

C'est un témoignage unique dans l'histoire du monde.

Nous en parlerons plus loin à loisir.

En attendant, il convient de tirer la conclusion légitime qu'appelle ce long exposé.

III.

Ce qu'il faut conclure

On a vu que la bonne foi de Bernadette n'est pas contestable. Elle n'est pas, du reste, sérieusement contestée.

Nous avons montré aussi que la petite voyante ne fut pas dupe d'une imagination surexcitée.

D'abord, ce fut la moins nerveuse des jeunes filles, et, par conséquent, la moins apte à ces illusions maladives. En même temps, il n'y eut jamais, dans sa piété, rien d'exagéré ni de mystique ; même à ce point de vue, elle n'était pas faite pour les hallucinations religieuses.

Mais, de plus, les caractères mêmes des manifestations hallucinatoires et de ses propres visions sont trop profondément dissemblables pour qu'on puisse voir, entre les deux ordres de faits, soit une identité qui les confonde, soit seulement une sorte de parenté qui les rapproche.

Bernadette annonce qu'elle aura un nombre restreint de visions, ce que l'halluciné ne fait pas pour ses hallucinations ; alors que l'hallucination dépend absolument des conditions ordinaires où elle se produit, les visions de Bernadette sont tellement supérieures aux circonstances où on les voit naître, qu'elles existent, ces circonstances n'existant pas, et qu'elles n'existent point d'autres fois, ces circonstances existant elles-mêmes.

En outre, les visions de Bernadette sont nettes et précises, et elles ne l'empêchent point nécessairement de se posséder : double caractère qu'on ne trouve pas dans les rêves des hallucinés.

Ceux-ci, de plus, sont stériles ; ils n'apprennent rien et ne révèlent rien, ni au sujet ni au monde. Au contraire, à la suite de ses visions, Bernadette dit des choses qu'elle ne connaissait pas ; elle décrit un type de Madone, qu'elle n'a jamais vu et dont la beauté enchante et désespère l'artiste qui doit le représenter dans le marbre.

Enfin, les conséquences des deux états, au lieu de se ressembler, sont contraires.

Les hallucinations répétées et profondes dégradent le caractère et diminuent l'intelligence, jusqu'à conduire presque toujours à la folie. Or, après ses visions, Bernadette a été supérieure à elle-même, quant au caractère et quant à l'esprit.

Et n'oublions pas, pour terminer, ce que nous venons d'établir : c'est que les visions de Bernadette ont eu pour garants des faits merveilleux que l'hallucination est impuissante à produire.

*
* *

Aussi ne faut-il pas s'étonner que tous les hommes qui en furent témoins, ou qui les ont étudiées de près, aient fini par en reconnaître la surnaturelle réalité.

Aucun de ses adversaires n'a pu voir cette petite fille en extase, sans que son scepticisme se déclarât vaincu.

Les gens cultivés s'étaient partagés, à Lourdes, en deux groupes contraires. Mais, un contemporain l'a fait déjà remarquer, aucun de ceux qui attaquaient les événements de Massabieille n'était allé les voir; et tous ceux qui les avaient vus, de leurs yeux, en admettaient le caractère miraculeux.

Citons, parmi ces derniers, M. de La Fitte, ancien intendant militaire ; M. Germain, ancien médecin vétérinaire dans l'armée ; M. Dufo, avocat ; M. Lannes, entreposeur des tabacs; le capitaine commandant le fort; M. Pougat, président du tribunal, et l'on pourrait en nommer beaucoup d'autres.

Pourquoi ne rappellerions-nous pas aussi l'histoire du garde champêtre Callet? Elle marque bien ce que pensaient, au fond de leur conscience, un certain nombre des adversaires les plus bruyants de la Grotte.

Chargé d'empêcher les visiteurs d'approcher du théâtre des Apparitions, isolé alors par des barrières, Callet exécutait fidèlement sa consigne et dressait d'innombrables procès-verbaux. Mais, — il l'a

avoué depuis, — il avait soin d'arriver de très bonne heure, et, sûr alors de n'être dérangé par aucun regard indiscret, il ouvrait pour lui-même la clôture administrative qui gardait le lieu défendu, et faisait ses dévotions tout à son aise, dans le recueillement et le silence.

M. Dozous, un des médecins de la ville et un sceptique en religion, étudia les apparitions et s'avoua convaincu. Il a écrit plus tard un petit livre sur ce sujet, et il lui a donné pour épigraphe :

« J'ai cru parce que j'ai vu : *Credidi quia vidi.* »

A son tour, un homme dont nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois, M. Estrade, receveur des contributions indirectes, a dit depuis dans son propre ouvrage :

« Je dus aussi rendre les armes, et si, dans ma vieillesse, j'écris ces lignes, c'est pour reconnaître la faveur insigne qui m'a été accordée au jour trois fois heureux de ma douce défaite. »

Tous les opposants de la première heure, — j'ignore s'il existe une seule exception, — se rendirent, un peu plus tard, devant l'évidence des preuves accumulées par le ciel sous leurs yeux.

C'est assurément un spectacle piquant et instructif, que tous ces hommes qui furent mêlés à l'histoire des événements de Massabieille, même pour les combattre, soient morts en fidèles croyants.

Le docteur Balencie, de Lourdes, le membre le plus influent de la commission nommée par le préfet, celui qui rédigea le rapport concluant à l'hallucination de la jeune voyante, a capitulé, lui aussi,

devant l'irrésistible éloquence des faits, et, pendant vingt ans, il a signé des certificats de guérisons miraculeuses, opérées par la céleste Apparition dont il avait longtemps nié l'existence.

Le subalterne de l'Administration dont nous parlions tout à l'heure, Callet, aimait à rappeler plus tard que « ceux qui manquèrent de respect à la Vierge de Massabieille en furent punis », et il citait l'histoire d'un incrédule de Lourdes, laquelle fit alors sensation. L'incrédule se convertit, et, à partir de ce moment, il se rendit à la Grotte tous les jours, le chapelet à la main.

« Que de fois, allant à Lourdes, ajoute un autre témoin, je l'ai rencontré qui descendait, les yeux baissés, tout humilié, comme un homme qui fait pénitence (1) ! »

On a vu comment M. Dutour, procureur impérial, avait essayé d'arrêter les manifestations de la Grotte, en mandant auprès de lui Bernadette.

Il reconnut plus tard son erreur. Vers la fin de sa carrière, il disait à un des plus anciens défenseurs des visions de Bernadette :

« Nous combattions pour l'honneur de la religion, et (humainement) nous devions vaincre. Si nous n'avons pas réussi, — je n'hésite plus aujourd'hui à le reconnaître, — c'est que vous aviez avec vous la Vierge, contre nous (2). »

Son substitut, M. de L , l'avait devancé par un aveu plus explicite encore.

(1) Cros, *op. cit.*, p. 170.
(2) Estrade, *op. cit.*, p. 176.

Étant tombé malade, M. de L. avait fait appeler M. le curé Peyramale et s'était confessé.

Quand le prêtre revint pour lui apporter le viatique, M. de L. se souleva à demi sur son lit, et prononça, à haute voix, cette déclaration courageuse :

« Monsieur le curé, j'ai un aveu à faire, et je ne suis pas fâché, pour mon humiliation, que cet aveu soit entendu par tous ceux qui vous entourent. Bien que profondément convaincu de la réalité des apparitions de la Vierge à Massabieille, — j'avais mes raisons pour cela, — je n'ai pas eu le courage de confesser ma croyance. »

Il la confessait ainsi solennellement, tout près de la mort qui devait bientôt l'atteindre.

De leur côté, le préfet, M. Massy, le maire, M. Lacadé, le commissaire de police, M. Jacomet, c'est-à-dire les fonctionnaires qui, avec M. Dutour, s'étaient déclarés les adversaires résolus des événements de Massabieille ont senti la salutaire influence de la grâce.

On dirait que la douce Apparition n'a voulu laisser mourir, sans l'éclairer, aucun de ceux dont le nom s'est trouvé mêlé à son histoire ; ou plutôt, ils avaient vu si bien les merveilles opérées par sa puissance, qu'ils n'ont pu se défendre de les reconnaître un jour et d'en accepter les leçons.

Faut-il enfin rappeler l'exemple du médecin connu, qui a attaqué le plus vivement, et avec le plus d'esprit, les faits merveilleux de Lourdes?

Le docteur Diday, de Lyon, était réputé au loin pour son talent, son scepticisme frondeur et la vivacité de ses saillies. Il a écrit un livre, qui a les

allures d'un pamphlet, tout exprès pour essayer d'établir que Bernadette n'a été qu'une hallucinée et qu'on peut, après tout, expliquer naturellement, bien que ce soit, assure-t-il, quelquefois difficile, les guérisons extraordinaires dont la Grotte est le théâtre.

Voilà certes un adversaire bien déterminé !

Heureusement pour lui, il avait étudié de trop près, et avec trop d'intelligence, cette histoire surhumaine pour ne pas être profondément touché.

Pendant les dernières années de sa vie, on a pu voir, à Lyon, cet ardent ennemi du surnaturel avouer, lui aussi, son heureuse défaite, et réciter ostensiblement le chapelet.

Il est mort, en invoquant cette Vierge Immaculée qu'il avait tournée en dérision, et qui lui a pardonné (1).

De tels actes de foi, de la part d'hommes si compétents dans l'histoire des événements de Lourdes, font un heureux contrepoids aux négations de certains autres, dont la plupart sont de simples ignorants en toutes choses, et dont quelques-uns, plus cultivés, n'ont jamais étudié de près le sujet délicat sur lequel ils se prononcent avec témérité.

Au moment où allait avoir lieu une des apparitions, le maréchal des logis de gendarmerie de Lourdes, envoyé pour maintenir l'ordre, ne put maîtriser, paraît-il, l'indignation scientifique que soulevait le spectacle dont il était témoin dans son âme de philosophe.

(1) V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, 30 avril 1902.

Il jeta donc un regard de pitié sur la foule immense qui entourait la Grotte, et, se campant fièrement devant elle, les bras croisés, il s'écria :

« Et dire que c'est en plein XIXe siècle que l'on « voit de telles superstitions, de telles folies ! »

Il aurait continué, sans doute, mais l'attitude des auditeurs arrêta net ce flot écumant d'éloquence.

Le brave militaire croyait sérieusement représenter la science de son siècle et avoir le droit de parler en son nom.

Bien d'autres, hélas! se donnent le même ridicule, sans avoir, comme lui, l'excuse d'être gendarmes.

S'il faut emprunter un avis à l'armée, je préfère, de beaucoup, le mot plus simple et plus rond de ce soldat du fort, qui venait de voir Bernadette en extase.

Il se tourna vivement vers un de ses camarades et lui dit très haut, avec une sorte d'exaltation qui explique peut-être les témérités de sa langue :

« Et puis on viendra nous dire, à toi et à moi, « que l'Apparition est une bourde. Ah! nom de « nom!.... C'est avec moi qu'auront affaire désor- « mais tous les flambards de la chambrée. »

Il y a peut-être plus de véritable sagesse, dans cette boutade plébéienne, que dans tout le bagage philosophique réuni du bon gendarme de Lourdes et de beaucoup de ses imitateurs.



CHAPITRE III

LES APPARITIONS ET L'ÉGLISE

I. Lourdes et la hiérarchie ecclésiastique : le clergé de Lourdes ; Mgr Laurence et la commission épiscopale ; les souverains pontifes. II. Lourdes et le mouvement religieux contemporain : les grands faits religieux à Lourdes. — Le pèlerinage du monde. — Influence heureuse : Les pèlerinages et le cœur humain ; une école de religion, de charité et de foi.

I.

Lourdes et la hiérarchie ecclésiastique

LE CLERGÉ DE LOURDES



C'ÉTAIT donc bien le surnaturel qui se révélait à Massabieille, par l'intermédiaire d'une humble enfant pauvre et ignorante, selon l'usage de Dieu qui aime à se jouer de nos fiertés orgueilleuses.

Quel accueil lui fit l'Église?

L'Église le laissa longtemps attendre. Elle ne lui ouvrit qu'après qu'il eut montré authentiquement ses lettres de créance.

M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, n'était pas homme à se laisser facilement ébranler ni conduire.

C'était une âme droite, énergique, impérieuse, avec de brusques éclats de franchise, qui mettaient les indiscrets en déroute : un quartier de chêne, raboté à la hache.

La première fois qu'on lui parla de l'Apparition, il haussa les épaules : il crut à une simple lubie d'enfant. Mais les visions se multiplièrent; de nombreux témoins, tout à fait dignes de foi, venaient lui en parler tous les jours. Il finit par les écouter avec attention, sans toutefois leur répondre s'ils se risquaient à lui demander son avis.

Un jour enfin il réunit ses trois vicaires et leur tint à peu près ce discours :

« Vous connaissez, Messieurs, les bruits qui cir-
« culent au sujet de prétendues apparitions qui au-
« raient lieu dans une grotte, près du Gave.
« J'ignore ce qu'il y a de réel ou de chimérique
« dans la légende qu'on raconte; mais, ce qui nous
« importe, à nous prêtres, en des occurrences de
« cette nature, c'est de nous tenir dans la plus
« grande réserve.

« Si les apparitions sont vraies et d'origine cé-
« leste, Dieu saura bien nous appeler à son heure; si
« elles sont illusoires ou suscitées par l'esprit de
« mensonge, Dieu n'a pas besoin de notre interven-
« tion pour en dévoiler la fausseté (1). »

Là-dessus, il recommanda à ses auxiliaires de s'abstenir absolument de paraître à Massabieille, et, ces dispositions arrêtées, n'ayant aucun parti pris qui pût lui masquer la vérité, quelle qu'elle fût, il

(1) Estrade, *Les Apparitions*, p. 111-112.

attendit en silence que la vérité se fît connaître elle-même.

La vérité commença par frapper timidement à sa porte.

Un jour il disait son bréviaire dans une allée de son jardin, quand il vit venir vers lui une toute jeune fille, une enfant, à l'air timide et embarrassé. Il lui demanda rondement, selon sa manière, qui elle était et ce qu'elle voulait.

« Je suis Bernadette Soubirous », dit doucement la petite visiteuse.

M. Peyramale ne connaissait pas Bernadette. En entendant son nom, il lui dit d'un ton bourru :

« Ah! c'est toi.... On raconte de singulières histoires à ton sujet, ma pauvre fille. Suis-moi, entre. »

Le curé de Lourdes était de haute stature; il avait un air imposant et sévère.

« Quoiqu'il soit bien bon, disait naïvement Bernadette, j'en ai plus peur que d'un gendarme. »

On arrive au milieu du salon. Sans faire asseoir la jeune fille, l'austère pasteur se tourne vers elle :

« Eh bien, voyons, que me veux-tu? »

L'enfant rougit; il fallut toute la volonté qu'elle avait d'accomplir la mission dont elle se sentait investie, pour qu'elle ne gardât pas le silence.

« La Dame de la Grotte, répondit-elle en triom-
« phant de sa timidité naturelle, m'a chargée de
« dire aux prêtres qu'elle désire avoir une chapelle
« à Massabieille, et c'est pour cela que je suis venue.

— « Qu'est-ce que c'est que cette Dame de la Grotte?

— « C'est une Dame très belle, qui m'apparaît
« sur le rocher de Massabieille.

— « Oui; mais enfin, qui est cette Dame? Est-
« elle de Lourdes? La connais-tu?

— « Elle n'est pas de Lourdes, et je ne la connais
« pas.

— « Et tu acceptes, d'une personne que tu ne
« connais pas, des commissions comme celle que tu
« me fais?

— « Oh! Monsieur le curé, c'est que la Dame qui
« m'envoie ne ressemble pas aux autres dames.

— « Que veux-tu dire?

— « Je veux dire qu'elle est belle comme on l'est,
« je pense, dans le ciel.

— « Et tu n'as jamais demandé son nom à cette
« Dame?

— « Si; mais quand je le lui demande, elle in-
« cline la tête, sourit, mais elle ne répond pas.

— « Elle est donc muette?

— « Si elle était muette, elle n'aurait pas pu me
« dire de venir vous trouver.

— « Eh bien! raconte-moi comment tu as fait sa
« rencontre (1). »

M. Peyramale commençait à sentir, malgré lui, ainsi que tous ceux qui causaient avec Bernadette, le charme pénétrant de cette petite âme naïve, limpide comme ces lacs des montagnes, ces lacs bleus, où tout l'azur du ciel se reflète.

Il avait fait signe à l'enfant de s'asseoir, et il écoutait son récit avec une attention pleine d'intérêt.

Quand elle eut fini, dissimulant son impression, il lui dit, de son air grave, qu'elle ne devait pas pren-

(1) Estrade, *Ibid.*, p. 115.

dre cette Dame au sérieux, avec ses singulières commissions, qu'en somme elle n'était elle-même sans doute que la victime d'une trompeuse illusion.

Il y eut un moment de silence.

M. Peyramale s'était levé; il marchait dans le salon. Enfin il revint se placer devant Bernadette, et lui dit pour conclure :

« En tout cas, tu répondras à la Dame qui t'a en-
« voyée que le curé de Lourdes n'a pas l'habitude
« de traiter avec des gens qu'il ne connaît pas;
« qu'avant toute chose, il exige qu'elle fasse con-
« naître son nom et, de plus, qu'elle prouve que ce
« nom lui appartient. Si cette dame a droit à une
« chapelle, elle comprendra mes paroles; si elle ne
« les comprend pas, tu lui diras qu'elle peut se dis-
« penser d'envoyer de nouveaux messages à la cure. »

Ceci se passait le 27 février, après la onzième apparition.

*
* *

Le 2 mars, Bernadette frappait de nouveau à la porte du presbytère.

Elle venait dire au curé de Lourdes que la Dame lui avait donné mission de lui répéter qu'elle désirait avoir une chapelle à Massabieille, et elle a ajouté, dit-elle : « Je veux qu'on y vienne en procession. »

Pour le coup, M. Peyramale ne se contint plus. Organiser une procession aux roches Massabieille, lui, de sa propre autorité!

« Cela prouve, s'écria-t-il, que ta Dame est une ignorante : elle ne connaît pas les attributious hiérarchiques du clergé. »

« Mais, Monsieur le curé, reprit Bernadette d'une

« voix timide, elle n'a pas dit que la procession « devait se faire dès à présent. J'ai même compris « qu'elle parlait de l'avenir. »

La réponse était si juste, si opportune, qu'elle inspira de la défiance au curé de Lourdes. Il se demanda s'il n'avait pas devant lui une petite intrigante, intelligente et fine, qui savait fort bien jouer sa comédie.

L'enfant le regardait de son regard plein de naïve sérénité ; brusquant l'entretien, il lui dit :

« Il est temps de sortir de l'*imbroglio* dans « lequel la Dame et toi vous essayez de m'enchevêtrer. Tu lui diras qu'avec le curé de Lourdes, « il faut parler clair et net !

« Qui est-elle ? Qu'elle le montre ! Tu prétends « qu'elle paraît au-dessus d'un rosier sauvage. Eh « bien demande-lui, de ma part, qu'un de ces jours « de février, en présence de la foule assemblée, elle « fasse fleurir subitement ce rosier. Alors je croirai « à ta parole et je t'accompagnerai à Massabieille. »

L'excellent pasteur oubliait que Dieu ne se laisse guère imposer de conditions. Il fait des miracles, mais ceux qu'il veut, et quand il veut.

Il paraît ne pas lui plaire qu'on lui parle en maître, même avec des intentions excellentes. Il n'entend pas qu'on lui assigne une heure et une besogne, comme à un simple serviteur.

Mgr LAURENCE

ET LA COMMISSION ÉPISCOPALE

M. Peyramale avait beau prendre des airs peu

encourageants avec Bernadette, et se renfermer étroitement dans les limites d'une réserve silencieuse, que lui dictait sa prudence ; il commençait à être singulièrement ému par les événements, qui se multipliaient, et les témoignages qui lui arrivaient de toutes parts.

Il résolut donc d'aller exposer la situation et demander des conseils à son évêque.

Mgr Laurence écouta, mais sans vouloir prendre parti. Ou plutôt, cédant à un sentiment spontané de circonspection, il commença par ne pas croire.

C'était à l'Apparition à fournir des preuves elle-même.

On pouvait bien nommer une commission qui procéderait à une enquête officielle. L'opinion publique la réclamait.

Mais l'évêque jugeait que l'émotion populaire était trop vive encore, pour que les enquêteurs fussent en état de poursuivre leur œuvre avec sérénité.

« Nous avons d'abord cru, devait-il écrire un peu plus tard, que l'heure n'était pas venue de nous occuper utilement de cette affaire ; que, pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il fallait procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, laisser calmer les esprits, donner du temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée (1). »

Selon une méthode familière à l'Église, qui peut s'en servir ayant des promesses d'éternité, Mgr Laurence prit donc le temps pour auxiliaire.

(1) Ordonnance du 28 juillet 1858.

« Le temps est un grand maître, disaient les anciens ; il finit par tout révéler. »

A Lourdes, il fit son œuvre ordinaire.

La réalité des Apparitions s'établissait de plus en plus ; des faits miraculeux lui apportaient une confirmation decisive, du moins d'après l'opinion publique appuyée par de sérieux témoins.

Bref, le moment vint où il parut opportun d'étudier cette extraordinaire histoire, et, à la fin de juillet 1858, Mgr Laurence nomma solennellement une commission d'enquête, à qui il en confia la tâche. Cette commission comprenait seize membres.

*
* *

Elle commença par recourir, elle aussi, à la collaboration du temps. Elle laissa passer plus de trois mois avant d'instituer son enquête, et elle la conduisit ensuite avec une si tranquille sagesse, que l'ordonnance épiscopale, sortie de ses travaux, ne fut publiée que quatre ans après la première apparition.

En même temps, les enquêteurs mettaient un zèle extrême à découvrir la vérité.

N'ayant aucun parti pris, ni pour ni contre le caractère surnaturel des faits, n'étant obligés, ni de le rejeter de prime abord, comme les incrédules, ni de l'admettre systématiquement pour l'honneur de la religion qui n'a pas besoin de tel miracle en particulier, et que pourraient même compromettre des preuves insuffisantes acceptées sans contrôle, ils travaillèrent à éclairer leur jugement, avec une impartialité qui ne redoutait aucun renseignement pas plus qu'aucune conclusion.

Du reste, l'ordonnance épiscopale leur en faisait un devoir :

« La commission, disait-elle, ne doit rien négliger pour s'entourer de lumières, et arriver à la vérité, quelle qu'elle soit. »

Les enquêteurs interrogèrent donc Bernadette, qui répondit sous la foi du serment.

Ils se rendirent à la Grotte, et cherchèrent d'où aurait bien pu venir le fameux reflet lumineux, auquel avait recouru la raison aux abois des trois médecins du préfet Massy.

Bernadette, qui était présente, dut reconstituer toutes les scènes des apparitions.

On entendit aussi un grand nombre de témoignages, particulièrement au sujet de l'existence de la source, avant le jour où elle jaillit sous la frêle main de la voyante. Tous s'accordèrent sur deux points : la source était invisible, au moment où Bernadette la découvrit, et Bernadette n'avait pu la découvrir que par une inspiration du ciel.

Les guérisons merveilleuses, dont la nouvelle s'était répandue, furent soumises à l'examen le plus rigoureux.

Les commissaires se transportèrent sur tous les points de la contrée, où on les signalait à leur attention en éveil. Des renseignements étaient préalablement réunis sur la moralité des intéressés, leurs précédents pathologiques et les circonstances particulières de leur guérison.

Puis on procédait à l'interrogatoire, en présence même des médecins qui avaient soigné le malade, et les cas divers, qui, d'après eux, pouvaient s'expli-

quer naturellement, étaient immédiatement écartés.

La commission s'était d'ailleurs adjoint un praticien éminent, le docteur Vergez, inspecteur des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier

Elle soumit tous les rapports qui lui parvinrent au contrôle de ce maître renommé.

Une étude si nouvelle surprit le docte professeur et l'émut profondément. Jamais, dans sa carrière, il n'avait rencontré rien de pareil. Sa science éprouvée distingua, dans l'abondance des faits :

1° Les cas qui possédaient, « pleinement et d'une manière évidente, le caractère surnaturel. »

2° Ceux qui étaient *probablement* miraculeux, ou dont le caractère paraissait douteux.

3° Ceux qui pouvaient recevoir une explication scientifique.

C'est sur les premiers seulement qu'il se livra à une enquête à domicile, avec le concours des commissaires ; il négligea les autres.

Et même on s'occupa seulement de ceux qui s'étaient produits durant l'année 1858, et on ne retint que les principaux.

C'est de ces faits merveilleux, ainsi choisis parmi tant d'autres, que le célebre professeur écrivait :

« En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les huit « faits de guérisons qui précèdent (1), on est frappé « tout d'abord de la facilité, de la promptitude, de « l'instantanéité avec lesquelles ils sortent du sein

(1) Le docteur Vergez proposait d'appuyer la décision sur huit faits, dont le caractère surnaturel lui paraissait absolument incontestable. La prudence de l'autorité épiscopale n'en accepta que sept

« de leur cause productive ; de la violation, du bou-« leversement de toutes les méthodes thérapeutiques, « qui règne dans leur accomplissement ; des contra-« dictions que reçoivent les préceptes et les prévi-« sions de la science ; du dédain qui frappe l'ancien-« neté, la profondeur et la résistance du mal ; du « soin avec lequel toutes les circonstances sont « arrangées et combinées, pour montrer qu'il y a, « dans la guérison qui s'opère, un événement en « dehors de l'ordre de la nature.

« De tels phénomènes dépassent la portée de l'es-« prit humain. Comment comprendrait-il, en effet, « l'opposition qui existe : entre l'unité du remède et « la diversité des maladies ; la courte durée de « l'application de l'agent curatif, et la longueur des « traitements au pouvoir de la science et de l'art ; « entre l'efficacité du premier et l'inutilite des se-« conds ; entre la chronicité du mal et l'instantanéité « de la guérison ?

« Il y a là certainement une force contingente, « supérieure à celles qui ont été départies à la na-« ture, étrangère à l'eau dont elle se sert pour la « manifestation de sa puissance (1)....

.... « Si on me demande ce que j'ai vu à Lourdes, « devait ajouter avant de mourir l'éminent profes-« seur, je puis répondre : Par l'examen des faits « les plus authentiques, placés au-dessus du pou-« voir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché « l'œuvre divine, le miracle. »

(1) Dossier manuscrit de la commission d'enquête (Archives de la Grotte, à Lourdes).

C'est dans ces conditions que la commission remit enfin à Mgr Laurence son rapport, si longtemps attendu, si prudemment préparé, et, le 18 janvier 1862, parut le *Mandement de Mgr l'évêque de Tarbes, portant jugement sur l'Apparition qui a eu lieu à la Grotte de Lourdes.*

Voici le texte de ce jugement, fort bien motivé :

« Nous jugeons que l'Immaculée Marie, Mère de « Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubi- « rous, le 11 février 1858, et jours suivants, au « nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massa- « bieille, près la ville de Lourdes ; que cette appari- « tion revêt tous les caractères de la vérité, et que « les fidèles sont fondés à la croire certaine.

« Nous soumettons humblement notre jugement « au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé « de gouverner l'Église universelle (1). »

LES SOUVERAINS PONTIFES

L'autorité doctrinale des papes n'est point intervenue pour ratifier la décision de l'évêque de Tarbes.

Elle n'avait pas, du reste, à intervenir. Car il s'agit ici d'un fait, et non d'une doctrine se rattachant à la foi ou à la morale, seul objet où s'exerce le magistère infaillible de l'Église.

Mais s'il n'a pas été publié de définition obligeant, sur ce sujet, les âmes chrétiennes à la foi, les divers papes qui se sont succédé, depuis les événements de Lourdes, ont laissé voir clairement leur pensée personnelle.

(1) Voir le Mandement tout entier, *Appendice* n° 5.

Dès l'année 1869, sept ans après le mandement de Mgr Laurence, Pie IX se plaisait à proclamer « la lumineuse évidence du fait (1). »

Quelques années plus tard, recevant de l'évêque de Tarbes un souvenir de Lourdes, il disait :

« Je mettrai ce tableau dans mon oratoire, là où je vais plusieurs fois par jour adorer le saint Sacrement ; et, si mon âme est désolée, s'il me semble que Dieu est sourd à notre voix, je lèverai les yeux vers l'Immaculée ; elle priera avec nous, elle priera pour nous. »

Pie IX se souvenait sans doute de Pie V et de la bataille de Lépante, quand l'intervention de la sainte Vierge sauva le monde chrétien de la barbarie musulmane et de ses sanglantes fureurs.

On avait construit, dans les jardins du Vatican, une petite Grotte de Lourdes qui rappelait celle de France. L'eau miraculeuse, dont une attention délicate pourvoyait abondamment le Saint-Père, y coulait comme à Lourdes même.

Dans sa promenade quotidienne, Pie IX ne manquait pas de faire un pèlerinage à sa chère Grotte de l'Immaculée.

Il en distribuait l'eau salutaire aux malades, et en usait lui-même pour les infirmités qu'il tenait de l'âge.

***

Léon XIII hérita du culte de son prédécesseur pour Notre-Dame de Lourdes.

Il écrivait, dans les derniers temps de sa vie :

(1) Bref du 4 septembre 1869.

« Il y a près de cinquante années qu'en la ville de « Lourdes, la très bonne Vierge, Mère de Dieu, « manifeste de la manière la plus éclatante, en « faveur des malheureux de tout genre, la puis- « sance de son secours et la tendresse de son cœur « maternel (1). »

Sa pensée se tournait souvent vers les roches Massabieille, et, de loin, il invoquait celle qui daignait y répandre l'ineffable douceur de ses miséricordes.

« Êtes-vous allé à Lourdes? demandait-il un jour à un cardinal italien.

— « Très Saint-Père, répondit le cardinal, je n'y suis allé qu'en esprit.

— « Oh! en esprit, repartit le pape, nous y sommes tous allés aussi, et nous y allons bien souvent. »

Quand l'église du Rosaire dut être bénite, en 1889, Léon XIII délégua le cardinal Richard, archevêque de Paris, pour faire la cérémonie en son nom, et, plus tard, en 1901, lors de la consécration définitive, un autre cardinal, l'archevêque de Reims, fut chargé par lui de le représenter dans cette fête.

Quelques années auparavant, à l'occasion de son jubilé pontifical, les Missionnaires de l'Immaculée-Conception lui avaient offert une statue de Notre-Dame de Lourdes en argent massif.

« Ah! dit Léon XIII en la recevant, vous ne pouviez me faire un cadeau plus agréable. » Et, soulevant un peu l'image, il la baisa avec amour.

Un visiteur, l'évêque de Clermont, voyait la statue,

(1) Lettre à l'évêque de Liège, 11 février 1899.

un mois après, dans le cabinet de travail du Saint-Père, qui lui disait :

« Je l'ai placée ici, afin de pouvoir, à tout instant, invoquer celle qu'elle représente, au milieu des sollicitudes du souverain pontificat. »

Aussi, quand Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, lui proposa de construire, dans les jardins du Vatican, une Grotte tout à fait semblable à celle que la sainte Vierge a honorée de sa présence, il accueillit le projet avec une joie manifeste.

Déjà, la simple réduction en pierre, qui existait depuis Pie IX, recevait fidèlement sa visite. Il disait un jour à un cardinal qui l'accompagnait :

« Que voulez-vous? c'est mon coin de France. »

Ce coin de France, où il va lui-même tous les jours, dès le commencement de son pontificat Pie X désira qu'il fût élargi et embelli.

On y voit désormais la perspective des divers sanctuaires de Lourdes; au milieu des jardins du Vatican, on peut se croire sur les bords mêmes du Gave, « dans ce lieu, comme a dit le pape, illustré par les admirables apparitions de la Vierge Immaculée. »

Ce coin de France est donc aussi un coin du ciel (1).

(1) Les paroles de Pie X, qui viennent d'être citées, sont empruntées à une lettre adressée à Mgr l'évêque de Tarbes (14 sept. 1903). Il faut ajouter que Léon XIII ayant autorisé un Office et une Messe propres de l'Apparition, Pie X, le 13 novembre 1907, a étendu la fête à l'Église universelle : elle est désormais obligatoire liturgiquement, le 11 février. C'est le seul exemple de ce genre que l'on connaisse depuis huit cents ans. Durant ces huit derniers siècles, aucune *apparition* n'est entrée ainsi dans la liturgie générale.

II.

Lourdes et le mouvement religieux contemporain

LES GRANDS FAITS RELIGIEUX DE LOURDES

Dès que l'Église eut autorisé le culte de la Vierge sur les rochers de Massabieille, ces rochers sauvages et jusque-là inconnus eurent un nom célèbre; ils devinrent peu à peu un des lieux de la terre les plus fréquentés.

La France donna l'exemple de l'empressement; c'était son devoir.

Sauf la basilique, que sa foi « repentante et dévouée » a élevée au Sacré Cœur de Jésus sur les hauteurs de Montmartre, toutes les grandes manifestations religieuses auxquelles elle s'est livrée, durant ce demi-siècle, ont eu Lourdes pour centre et pour théâtre.

Sur les pas d'une petite enfant naïve et à son appel, elle est accourue au bord du Gave, pour y apporter ses hommages et y chanter son *Ave Maria*.

On y a vu toutes les classes de la société française, les petits et les grands, les pauvres et les riches, les ignorants et les hommes cultivés; point de distinction d'origine, ni de fortune, ni de talent.

Toute la France croyante a formé ainsi comme un immense cortège, et s'est mise en voyage vers le pays de la blanche Apparition.

« Monsieur le curé, disait Bernadette à M. Peyramale, la Dame m'a dit :

« Je veux qu'on vienne ici en procession. »

M. Peyramale se révoltait, on l'a vu, contre la témérité d'un pareil message.

Eh bien, l'incroyable s'est réalisé ; on est venu, on vient, et c'est vraiment comme une procession innombrable et sans fin, dont notre pays n'a donné le spectacle à aucun autre moment de son histoire.

La basilique était à peine achevée, et les blessures de la guerre de 1870 à peine fermées, qu'une délégation de toutes les parties de la France venait demander à la Vierge de Massabieille le courage nécessaire dans les épreuves nationales ; on entendait s'entourer de sa protection pour ne jamais désespérer, quoi qu'il arrive, du salut d'un pays qu'elle a fait le sien.

En même temps, les sanctuaires français, où le nom de Marie est particulièrement honoré, déposaient chacun une bannière dans le nouveau temple, pour y figurer leur hommage.

Quand passa la bannière d'Alsace, cravatée de deuil, le prélat qui présidait la cérémonie, prenant un de ses plis, le baisa en silence. La déchirure de la guerre était encore saignante : un frisson patriotique passa dans les rangs de l'immense assemblée, et on vit des larmes dans tous les yeux (1).

Aujourd'hui ces drapeaux sont suspendus aux voûtes de la Basilique ; et, quand ils s'agitent et frissonnent au feu étincelant des lampes et sous le vent harmonieux des cantiques, on dirait que la voix de tous les sanctuaires fameux de la France se mêle

(1) Octobre 1872.

à la voix des pèlerins, pour chanter la gloire de la Vierge Immaculée.

Eux aussi, ils sont nés d'une protection particulière de Marie, et, pour ainsi dire, d'une de ses caresses. Ils sont là, comme des enfants formant une immense famille, réunis autour du plus jeune, pour lui apporter le témoignage de leur fraternelle déférence, puisqu'il paraît tout particulièrement aimé.

Quatre ans après, en 1876, la Basilique était consacrée, et la statue de Notre-Dame de Lourdes solennellement couronnée. On vit à cette imposante cérémonie trente-cinq prélats, dont un cardinal, trois mille prêtres et cent mille fidèles.

Il faut longtemps fouiller dans les annales des peuples, pour trouver les traces de pareilles foules que l'enthousiasme assemble, comme l'Océan amoncelle les grains de sable sur ses rivages.

L'affluence fut de nouveau immense, en 1883, quand on célébra le vingt-cinquième anniversaire de l'Apparition, et que fut posée la première pierre de l'église du Rosaire.

Six ans plus tard, ce monument était inauguré avec une pompe solennelle.

Il fut consacré en 1901, au milieu de fêtes splendides : on y remarqua vingt-cinq prélats, dont deux cardinaux et un patriarche.

Outre les pèlerinages nationaux, qui ont commencé en 1873, sous l'inspiration des Pères Assomptionnistes, on a inauguré, à la fin du XIX[e] siècle, des pèlerinages exclusivement composés d'hommes. Trois ont déjà eu lieu (1899, 1901 et 1903. On a compté, dans l'un une trentaine de mille hommes,

dans les autres cinquante-cinq à soixante mille.

Soixante mille hommes ! Une véritable armée. On peut dire que rien de pareil ne s'était vu depuis les croisades.

LE PÈLERINAGE DU MONDE

Telles sont, dans le demi-siècle écoulé, les dates particulières qui marquent l'histoire du sanctuaire de Lourdes. Ce sont des dates glorieuses.

Mais il faut attacher plus d'importance encore au concours immense de fidèles, qui viennent régulièrement, chaque année, apporter sur les bords du Gave l'hommage enthousiaste de leur foi.

De 1867 à 1908 exclusivement, il s'est rendu à Lourdes 4,937 pèlerinages qui ont amené, à eux seuls, 4,518,000 pèlerins.

Naturellement, les premières années fournissent la part la plus modeste dans cette étonnante statistique.

Si l'on prend les dix dernières de la série, on voit qu'il existe une moyenne annuelle de 155 pèlerinages. En dix ans, 2,491 trains ont amené 1,549 groupes, qui comprenaient 1,636,000 pèlerins (1).

Mais ce n'est, en réalité, qu'une faible partie de la grande multitude qui visite annuellement le vénéré sanctuaire. Les pèlerins isolés sont plus nombreux, et de beaucoup, que ceux qui arrivent par groupes.

Il faut aussi ajouter les visiteurs, qui ne sont pas vraiment des pèlerins, mais que souvent un cer-

(1) V., dans l'*Appendice* n° 6, le détail par années, depuis 1867.

tain sentiment religieux, parfois aussi sans doute un simple désir de connaître des lieux illustres, amènent dans la petite ville, désormais une des plus célèbres du monde.

L'administration des chemins de fer du Midi compte que sa gare de Lourdes reçoit, à elle seule, plus d'un million de voyageurs par an.

C'est, à ce point de vue, une des gares les plus importantes du réseau (1).

Ainsi, ce petit canton pyrénéen, perdu jadis et oublié dans le pli de ses montagnes, est devenu une ville à grand mouvement, où l'on accourt en foule de toutes les parties de la terre; car, parmi les 4,947 pèlerinages que nous rappelions tout à l'heure, on en trouve 384 arrivés de l'étranger.

Il en vient de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hongrie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Irlande, des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Brésil, de la Bolivie, etc.

Les évêques donnent l'exemple. De 1868 au 1er janvier 1908, on en a compté, à Lourdes, 1,839, dont 308 archevêques, 10 primats, 18 patriarches et 65 cardinaux.

Sur ce nombre, 858 étaient étrangers à la France. Ils représentent vraiment tous les pays de l'univers : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Irlande, les États-Unis, d'où il en est venu 116, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, l'Inde, qui en a envoyé 38, la Chine, qui en a envoyé 30, le Brésil, qui en a envoyé 32,

(1) V. *Appendice* n° 7.

le Mexique, l'Arménie, la Syrie, Ceylan, Haïti, la Martinique, le Zanguebar, la Birmanie, le Venezuela, le Pérou, la Pologne, le Chili, l'Équateur, la Nouvelle-Écosse, la Russie, la Norvège, le Japon, la Corée, la Crète, la Mongolie.... On est obligé de s'arrêter; la liste s'allonge démesurément.

Et le mouvement s'accroît sans cesse; la moyenne des dernières années est supérieure aux précédentes (1).

En même temps, le culte de la Vierge Immaculée, apparue à Bernadette, dépassant les limites de la France et des pays européens, pénétrait dans les contrées du monde les plus éloignées de nous et de nos mœurs.

On trouve partout, non seulement des statues qui la représentent, mais souvent des grottes rustiques, qui reproduisent celle où elle a daigné apparaître; on voit s'élever, en son honneur, de nombreuses chapelles et même de véritables églises; des confréries se forment, et il s'organise des pèlerinages dans ces sanctuaires, dont tout l'attrait religieux consiste à rappeler, de loin, celui dont la blanche robe de la Vierge a consacré le marbre en daignant l'effleurer.

Comment citer des noms? Il faudrait nommer tous les pays. Le culte de Notre-Dame de Lourdes a pris vraiment possession de l'univers.

Mais où est le profit? demandera-t-on.

(1) On trouvera plus loin, à l'*Appendice* n° 8, et le nombre des prélats venus à Lourdes depuis 1868, année par année, et le nombre total de ceux d'entre eux, arrivés de chacun des pays étrangers qui en ont envoyé dans cette période.

En quoi l'intérêt du christianisme en a-t-il été servi, et le mouvement religieux développé, parmi les générations contemporaines?

En quoi? nous allons essayer de le dire.

INFLUENCE HEUREUSE

Les Pèlerinages et le cœur humain

Le cœur humain a des penchants nécessaires, qui sont comme ses lois ; car il y a des lois de la nature morale, de même qu'il y a des lois de la nature physique, et l'on n'échappe pas plus aux unes qu'aux autres ; il faut les subir.

C'est ainsi que tout sentiment profond, s'il concerne un objet commun et qu'une multitude d'hommes le partagent, demande impérieusement à s'exprimer dans de larges manifestations collectives.

Ce n'est pas le sentiment d'un citoyen, ni d'une cité, c'est le sentiment de tout un peuple, et le peuple entier aime à se donner rendez-vous, pour le satisfaire, en jouir et en vivre.

Et comme ce qui est général et abstrait touche l'âme moins vivement, c'est une autre loi morale que ces grands rendez-vous aient pour centre des lieux consacrés par quelque illustre souvenir : par exemple, quand il s'agit d'un sentiment national, le berceau d'un grand homme ou le théâtre d'une victoire.

Ces lois s'appliquent évidemment au sentiment religieux ; car le sentiment religieux est aussi profond, et plus profond encore, que le sentiment pa-

triotique, et il s'étend, comme lui et plus que lui, à de véritables multitudes, soumises à son inspiration.

Lui aussi, spontanément et par la puissance même des lois qui le dirigent, il recherche les vastes rassemblements des fidèles, que remue le même enthousiasme, et il leur assigne, de préférence, les lieux qu'un événement ou un souvenir sacré rend particulièrement chers à la religion.

Quelques hommes d'esprit opposent aux pèlerinages de Lourdes, dans un rapprochement qu'ils croient leur faire tort, les pèlerinages des autres religions du monde : ceux de l'Inde ou ceux de la Mecque.

Ils ne s'aperçoivent pas que c'est une manière, non de les attaquer, mais de les défendre.

Ce qui se passe, loin de nos frontières, chez les Musulmans et les Hindous, prouve simplement qu'en venant à Lourdes, comme ils y viennent, les chrétiens obéissent à une loi de la nature, gravée par Dieu même dans le cœur de tous les hommes.

Cette loi dirige partout le sentiment religieux, je l'ai dit ; car le sentiment religieux a les mêmes lois générales dans les âmes humaines.

L'objet de ce sentiment varie, — c'est bien entendu — il peut être, et il est profondément différent ; mais le sentiment est le même, à ne le prendre que comme sentiment.

Il ressemble à une riche étoffe, dont on peut se servir pour habiller de beaux corps, ou des corps mal venus. Parce que l'étoffe est identique et qu'elle recouvre parfois des membres difformes, direz-vous

que tous ceux qui la portent sont nécessairement contrefaits ?

Ce serait commettre cette faute étrange de logique que de conclure, de la ressemblance des manifestations que le sentiment religieux inspire, à l'égale valeur des croyances auxquelles ce sentiment s'applique.

Les croyances sont une chose, le sentiment en est une autre.

Les musulmans vont en pèlerinage à la Mecque ; les chrétiens du XXe siècle vont en pèlerinage à Lourdes ; voilà le fait !

Si vous dites : ceux-là se trompent en vénérant Mahomet ; donc ceux-ci doivent se tromper aussi en vénérant la Vierge Immaculée, vous faites un raisonnement qui vous paraît, j'en suis sûr, monstrueux à vous-même, dès qu'on le présente dans sa choquante réalité, tel qu'il est.

Pour qu'il vous semble supportable, vous avez besoin de ne pas le regarder de face et en lui-même ; il vous est nécessaire de l'envelopper, à vos propres yeux, d'une phraséologie confuse, dont les plis flottants en voilent à demi la faiblesse.

Ce que prouvent les traditions indiennes ou mahométanes, encore une fois, c'est que les manifestations religieuses, auxquelles on fait la guerre, sont fondées sur la nature même, qu'elles constituent une de ses lois, et qu'elles sont, pour l'âme humaine, un besoin profond, général et impérissable comme elle.

A ce titre, n'en auraient-elles pas d'autres, elles seraient souverainement respectables, et elles devraient être souverainement respectées.

La conclusion serait d'importance, même si on l'arrêtait là, sans lui donner tout le développement qu'elle appelle.

*
* *

Mais il est juste d'ajouter que Dieu gouverne l'homme conformément à la constitution morale qu'il lui a donnée, et en se servant des lois essentielles qui en dérivent.

Selon une image de saint Paul, le surnaturel est greffé sur la nature ; il use de la sève naturelle, mais en la transformant, pour la rendre capable de produire des fruits nouveaux, des fruits dignes du ciel.

Dieu emploie donc le concours des causes secondes, et c'est par elles qu'il agit ordinairement, même dans l'ordre du salut.

Or, les lois de l'âme humaine, ses tendances radicales, ses besoins généraux, font partie de ces causes. Il en tient donc compte et il les fait collaborer avec lui.

Par conséquent, on peut s'attendre qu'il accorde une approbation efficace et attache des bénédictions particulières à ces vastes manifestations publiques, où incline spontanément la foi des peuples.

On peut s'attendre aussi qu'il honore et illustre certains lieux du monde, par des témoignages extraordinaires de sa divine bienveillance.

Ainsi consacrés et recommandés par lui-même, ces lieux choisis deviennent, pour la religion, ce que d'autres peuvent être pour la patrie : des centres vénérés, pleins d'éloquents souvenirs, où les âmes accourent et se rencontrent dans les mêmes élans d'un enthousiasme *justifié*, et contentent ainsi légi-

timement une de leurs plus profondes et de leurs plus chères aspirations.

Agir de cette manière, de la part de Dieu, ce n'est que rester fidèle aux lois ordinaires de son gouvernement à l'égard des hommes et de l'univers.

*
* *

Et, en outre, il ne faut pas perdre de vue que ces concours, voulus par Dieu, autour de certains sanctuaires, sont plus encore qu'une satisfaction providentielle donnée aux plus vieilles tendances du cœur humain ; ils ont des effets moraux, on va le voir.

C'est donc, pour Dieu, une raison nouvelle de les autoriser et de les faire naître, puisqu'il dirige ainsi les hommes et les mène au bien, au moyen des penchants essentiels de leur nature, qui deviennent les auxiliaires de sa Providence.

Une école de religion, de charité et de foi

Je sais bien que ces grandes réunions religieuses touchent médiocrement quelques âmes isolées, d'ailleurs honnêtes et droites.

La religion de ces âmes a une sorte de pudeur, que de vives démonstrations effarouchent : il lui faut le murmure discret d'une prière tranquille et contenue, qu'on entend à peine et qui se fait presque oublier.

Et une foule immense, que l'enthousiasme a réunie de toutes parts, ressemble à la mer : elle a, comme elle, ses mouvements impétueux, elle a ses vagues, sa violence et ses grands cris tumultueux,

qui sont la prière des peuples, comme celle de l'Océan et de la tempête.

Ce n'est pas ce qui convient aux esprits trop délicats et aux piétés trop timides.

Mais les uns et les autres sont l'exception.

En général, ces manifestations grandioses alimentent et animent la religion dans les âmes : elles lui donnent une énergie et une décision nouvelles.

Car l'association des sentiments est comme toutes les autres : en s'unissant, les sentiments prennent conscience d'eux-mêmes et de leur force ; leur confiance grandit.

Ils participent à une sorte de mouvement général, qui les entraîne.

Celui de l'un pousse en avant celui de l'autre, et, comme dans une foule qui marche en cadence, au son d'une musique marquant le pas, tous avancent d'un même élan, bien plus loin et bien plus vite que si chacun était livré à soi-même, et n'obéissait qu'à sa propre inspiration.

Du reste, l'expérience est faite. Ceux qui ont pris part à ces prières des foules savent combien leur propre prière s'en est trouvée plus ardente.

Et ce n'est pas seulement l'impression d'un moment. Il reste, de ces heures de foi chaude et de ces vifs enthousiasmes, une sorte de rayonnement, qui se prolonge sur la vie, la pénètre et l'illumine.

Revenu chez soi, loin du bruit et de la foule, on en éprouve encore le bienfait ; l'âme en est comme éclairée, réchauffée, vivifiée.

A ce point de vue, les pèlerinages de Lourdes ont exercé une véritable action sur le mouvement re-

ligieux des trente ou quarante dernières années.

Ils ont remué profondément des millions d'âmes, qui ont continué à jouir de loin, elles-mêmes, de cette salutaire influence, et qui, en quelque mesure, l'ont fait revivre et agir autour d'elles.

C'est la pierre qui tombe au milieu du lac : l'eau s'agite, de proche en proche, jusqu'aux extrémités, jusqu'aux rives.

Mais il faut dire aussi qu'on ne subit pas seulement, dans ce pays du miracle, l'heureuse contagion d'une piété épanouie, qui se répand en prières et qui éclate en cantiques.

On y trouve des spectacles qu'on ne voit pas ailleurs, et ils forment la plus persuasive des leçons.

*
* *

Avez-vous rencontré, par exemple, en aucun lieu du monde, une charité pour les malades comparable à celle que l'on voit ici? Aussi désintéressée, aussi dévouée, aussi touchante?

Les malades arrivent à Lourdes de tous les coins de la France ; que dis-je? il en vient de toutes les parties de l'univers.

Pour ne parler que des pauvres, ceux qui ne pourraient suffire aux frais de séjour dans les hôtels, on en compte de cinq à six mille chaque année.

Ils sont reçus gratuitement dans des hôpitaux que la charité alimente, et ils ont, pour les servir, des femmes et des jeunes filles, habituées à être servies elles-mêmes, et dont beaucoup sont l'ornement des salons du monde, et, quand elles daignent y figurer, les reines enviées de ses fêtes.

La richesse, l'élégance et la grâce se font les servantes volontaires de la pauvreté, aggravée par la maladie, même quand la maladie est repoussante et nauséabonde.

Ce sont ces mains délicates qui doivent remplacer les linges souillés et panser les plaies suppurantes.

Ce sont elles qui, tout à l'heure, au bord des piscines, déshabilleront ces corps malades, dont quelques-uns sont horribles à toucher et à voir, et les plongeront dans l'eau miraculeuse, avec des attentions, une douceur et une tendresse qui rappellent celles des mères.

Parfois même les chères infirmes ne seront plus oubliées.

Le pèlerinage fini, les relations continueront, de loin, entre la pauvre malade et la grande dame, qui a regardé un jour comme un honneur de lui servir de femme de chambre.

La charité aura effacé les distances et rapproché des âmes que la naissance avait placées si loin l'une de l'autre : aux deux extrémités du monde.

Et ce métier volontaire ne va pas sans fatigue.

Il faut que la délicate infirmière soit rendue parfois, dès cinq heures du matin, au chevet de ses malades, qu'elle a quitté assez tard dans la soirée; d'autres fois elle doit y passer la nuit.

Et, durant cette longue veille, s'il arrive qu'elle soit brisée de sommeil et qu'on lui permette de se reposer une heure, elle n'aura pas même un fauteuil pour s'y étendre. On en a vu dormir sur les marches d'un escalier.

Et cependant ces infirmières dévouées, ces Sœurs

de charité, à qui il ne manque que la cornette blanche, sont toute une légion.

La société entière a des représentants parmi elles, et l'on s'honore d'être dans leurs rangs. Leur nombre dépasse les besoins : il n'y a pas assez de malades pour toutes les mains qui aspirent à les servir.

Et si l'on s'arrache un moment à ce touchant spectacle, c'est pour en rencontrer un autre qui n'est pas moins émouvant.

Jetez les yeux sur les chemins qui mènent des hôpitaux aux piscines, ou devant la Grotte des miracles, ou bien à l'Esplanade du Rosaire, où le saint Sacrement viendra tout à l'heure!

Au lieu de courir le plaisir dans les villes d'eaux où leur fortune leur permettrait de vivre joyeusement, des centaines d'hommes et de jeunes gens distingués, dans la mâle beauté de leur âge, passent vivement, des bretelles à traîner sur les épaules.

Les uns portent des brancards où reposent de malheureux infirmes, obligés de rester étendus ; d'autres tirent de petites voitures, où les malades les moins atteints sont assis.

Pour eux, il n'y a ni mauvais temps ni chaleur ardente. Quelquefois la pente est dure à monter et la sueur inonde leur robuste visage, mais ils vont toujours, allégrement et sans se plaindre jamais.

« Un bon brancardier, dit simplement leur Manuel, qui n'a pas l'air de s'apercevoir qu'il dit des choses sublimes, un bon brancardier devra supporter facilement le chaud et le froid, le soleil et la pluie, la faim, la soif, les longues attentes. »

Et voyez ces précautions quasi maternelles, à l'égard de pauvres inconnus, qu'on ne doit plus sans doute rencontrer dans la vie :

« Il saura couper adroitement les ruisseaux, en se rappelant qu'il traîne le plus souvent de pauvres infirmes, dont les cahots avivent les souffrances ; il aura soin de marcher avec précaution sur les endroits nouvellement empierrés.... Il aura égard aux susceptibilités des malades nerveux et impressionnables, au milieu de la foule et des voitures....

« Soit qu'il monte le malade en le prenant dans ses bras, soit qu'il le porte avec un autre brancardier, sur une chaise, il aura soin de mettre la plus grande douceur dans ses mouvements ; il évitera les à-coups, et il s'efforcera d'épargner au malade tout ce qui pourrait être, pour lui, une cause de gêne ou d'inquiétude. »

Dans le service des piscines, le Manuel lui-même reconnaît qu'il est nécessaire d'avoir le cœur bien placé. Car, dit-il, « c'est assurément là que l'humanité se révèle le plus souvent sous l'aspect le plus misérable. »

Il faut savoir et pouvoir « entendre de sang-froid des cris déchirants, voir les plaies les plus repoussantes, sentir des odeurs dont on se souviendra toujours, déshabiller, toucher ces pauvres corps, les placer sur la sangle, les plonger, en priant, dans l'eau miraculeuse. »

L'hospitalier devra « prendre le malade dans ses bras (si répugnant qu'il soit), le déposer sur une chaise, doucement, enlever les vêtements, sans causer de fatigue aux membres endoloris.... Il le récon-

fortera en l'habillant, et sera plein de douceur et de mansuétude. »

Quand les malades arriveront la nuit, ou à trois heures du matin, le brancardier devra les attendre sur le quai de la gare pour les recevoir, et commencer auprès d'eux son dur service.

Et, une fois pris par eux, peut-être ne trouvera-t-il pas le temps de songer à lui. Certains jours, j'en sais qui ont déjeuné à trois heures, et ils étaient levés longtemps avant l'aube.

Et tout cela se fait simplement, comme si c'était un devoir.

En réalité, c'en est un.

Ces volontaires de la Charité forment un véritable bataillon d'élite : ils acceptent des chefs et se soumettent à une consigne, comme des soldats.

Et pour récompense, brancardiers, hospitaliers et hospitalières viendront à Lourdes à leurs frais, et c'est à leurs frais qu'ils devront y vivre ; pour eux, il n'y a ni indemnité de voyage ni indemnité de séjour.

Il n'est pas nécessaire, je pense, d'être chrétien pour trouver de tels dévouements héroïques.

Cet empressement désintéressé, ce renoncement complet à sa vie habituelle, des attentions si prévenantes et si délicates pour des malheureux dont les misères sont repoussantes, touchent profondément le cœur et font monter aux yeux des larmes d'admiration.

Existe-t-il sur la terre un lieu, un seul lieu où l'on puisse contempler un tel spectacle et recevoir une si magnifique leçon ?

Lourdes est la plus grande école pratique de charité qu'on ait sans doute jamais vue, chez aucun peuple.

Cette école, on ne la fréquente pas en vain, grâce à Dieu.

L'âme se pénètre, comme le corps, de l'atmosphère qu'elle respire ; elle en nourrit ses fibres profondes, qui l'absorbent et se l'assimilent.

On fait parfois des cures d'air sur les montagnes ; on échange l'air empesté des villes contre l'air pur qui règne loin d'elles, dans la sérénité des sommets.

Il se passe quelque chose de pareil, près du rocher célèbre où la douce Mère de Dieu a daigné apparaître.

Au milieu de ce courant d'égoïsme étroit et féroce qui envahit la société contemporaine, on peut faire, à Lourdes, s'il est permis d'ainsi dire, une cure de miséricorde.

*
* *

Mais on y fait, en même temps, une cure de foi.

Et certes, notre époque en a besoin.

Certaines vanteries d'esprits sceptiques ont été prises au sérieux par les badauds ignorants, qui ont peur de n'être pas à la mode.

Un orgueil nouveau, né du progrès de la science, et surtout de ses applications qui ont changé la face du monde, a poussé les hommes à diviniser la nature.

Ils ont essayé de la soustraire au pouvoir du Créateur, comme si la création l'avait épuisé, ou limité, ou enchaîné.

Pour eux, Dieu n'était plus et ne pouvait plus

être que le spectateur impuissant de l'univers. Il était l'esclave des lois qu'il a faites, il n'en était pas le maître.

On lui refusait donc le droit d'intervenir dans le jeu du monde :

... Défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Au moment où les événements de Lourdes prirent naissance, cette idée régnait en maîtresse parmi les gens cultivés.

Or, en se débarrassant désormais du miracle, l'incrédulité se mettait à l'aise dans ses attaques incessantes contre la foi.

Il restait bien l'ensemble des faits merveilleux qui font cortège au christianisme à travers les siècles.

Mais ils étaient loin ; on pouvait plus facilement les mettre en doute, et on ne se faisait pas faute de dire :

« Si jadis les aveugles ont vu, les sourds entendu, les boiteux marché, grâce à une intervention miraculeuse de Dieu, pourquoi ces merveilles ont-elles cessé de paraître ? La puissance de Dieu aurait-elle donc subi une longue éclipse ? »

Et, au lieu de conclure que ce qui avait été pouvait être encore, on concluait que ce qui n'était plus n'avait jamais été.

C'était donc l'opinion courante, parmi ceux dont l'opinion compte le plus aux yeux du monde.

Et voilà que tout change !

Ce ne sont plus des miracles d'autrefois qu'il faut discuter, ce sont des miracles d'à présent, d'hier, d'aujourd'hui.

Impossible d'accumuler sur eux les obscurités de l'histoire. Les témoins sont vivants, on peut les interroger; les héros mêmes vivent encore, on peut les voir.

Nous voici dans la pleine lumière! Aucun moyen de se dérober.

Et ces faits merveilleux se comptent chaque année par centaines, on va bientôt le dire.

Ainsi, chassé de l'histoire, le miracle y rentre en triomphateur. Il se place fièrement devant ses adversaires, et les oblige à le regarder en face.

Beaucoup détournent la tête pour ne pas le voir, je le sais. Ceux-là se jugent eux-mêmes, ils se jugent et se condamnent.

Mais d'autres ouvrent les yeux, et les voilà des croyants!

Combien aussi qui, tout en restant sincèrement chrétiens, éprouvaient une secrète inquiétude : les clameurs de l'incrédulité importunaient leur foi, dont le flambeau vacillait en menaçant de s'éteindre.

Ce qu'ils voient à Lourdes, ce qu'on en raconte et qui ne peut être nié, nous allons l'établir, ramène dans leur âme les célestes douceurs de la paix.

C'est dire quelle bienfaisante action les événements prodigieux, dont une petite fille ignorante a été l'instrument providentiel, ont exercée et exercent sur les générations qui les ont suivis.

Et ce n'est pas seulement en France que le mouvement religieux s'en est trouvé modifié et agrandi; c'est dans toutes les parties de l'univers; car la renommée, et la Presse, qui est maintenant le mi-

nistre de la renommée, en ont partout répandu les récits persuasifs et la salutaire influence.

Il est donc parti des bords du Gave, et il passe sur les hommes de notre époque, un souffle puissant qui les oblige à lever la tête et à regarder vers le ciel.

Depuis les apparitions, que s'est-il produit à Lourdes qui ait pu ainsi remuer le monde ?

Le moment est venu de le dire.



Deuxième Partie

LES GUÉRISONS

CHAPITRE Ier

LES GUÉRISONS DE LOURDES EN GÉNÉRAL

LEUR CARACTÈRE SURNATUREL

I. Les faits : leur réalité reconnue ; comment ils sont constatés ; nombre et variété des guérisons ; quelques exemples. — II. L'interprétation des faits : que ni la nature ni le contact de l'eau ne peuvent expliquer les guérisons. — De l'insuffisance de la suggestion pour cette explication : une mode ; expériences contestées ; la suggestion et les maladies nerveuses ; la suggestion et les maladies organiques ; deux manières différentes de guérir ; qu'il n'y a pas de suggestion à Lourdes. — L'explication par les forces inconnues. — III. Miracles et médecins.

I.

Les Faits

LEUR RÉALITÉ RECONNUE



On sait que le sanctuaire de Lourdes est devenu comme le théâtre permanent de guérisons merveilleuses.

Les faits ne sont plus contestés que par les esprits superficiels; tous les autres les admettent, ou peu s'en faut.

Il n'en fut pas ainsi dès le début.

On souriait alors, dans le monde cultivé, des récits étranges, arrivés des bords du Gave, comme une sorte de défi, au milieu d'une société qui n'osait plus même prononcer le nom du miracle.

On y voyait une conséquence malheureuse de la supercherie des uns et de la naïveté des autres.

Mais, en se renouvelant sans cesse, les faits ont obligé tous les yeux qui savent voir à les regarder en face, et il a fallu en reconnaître l'éclatante réalité.

C'est une des grandes victoires de Lourdes.

Il est impossible aujourd'hui de nier simplement les événements extraordinaires qui se passent au pied des roches Massabieille; quoi que l'on pense, en principe, des manifestations surnaturelles, il faut désormais les discuter.

Un des professeurs de la Faculté de médecine de Paris écrivait, il y a quelques années, dans le *New-York Herald* :

« Il est de mode de tourner en dérision tout ce qui se publie autour de la Grotte. Il est plus facile peut-être de se moquer que de répondre sérieusement. Pourquoi ne pas essayer de résoudre tous ces problèmes, au lieu de les trancher à distance? »

Ce vœu scientifique est en train de se réaliser.

Dans son *Traité de la suggestion appliquée à la thérapeutique*, l'illustre chef de l'École de Nancy, Bernheim, écrit lui-même : « En relatant ces observations de guérisons *authentiques*, obtenues à Lourdes; en essayant, au nom de la science, de les dépouiller de leur caractère miraculeux; en compa-

rant, à ce point de vue seul, la suggestion religieuse avec la suggestion hypnotique, je n'entends ni attaquer la foi religieuse ni blesser le sentiment religieux. Toutes ces observations ont été recueillies avec sincérité, et contrôlées par des hommes honorables. *Les faits existent;* l'interprétation est erronée (1). »

Négligeons, pour le moment, ce dernier mot, nous y reviendrons un peu plus loin.

Il reste qu'aux yeux du savant israélite, les malades guérissent vraiment, en foule, près de la Grotte, et que les récits officiels, publiés à ce sujet, méritent d'inspirer une pleine confiance (2).

Assurément, ceux-là peuvent être d'un autre avis, qui ne font que traverser la petite ville en curieux, ou même en pèlerins Perdus dans la foule immense, il leur est facile d'ignorer la manière loyale dont on enregistre ce qui arrive, et de ne rien voir, de leurs yeux, qui leur paraisse présenter le caractère du miracle.

Mais il en est tout autrement, quand on peut sé-

(1) Cité dans les *Études religieuses*, vol. LI, p. 367-368.

(2) Depuis que ces lignes ont paru pour la première fois, l'opinion dont on parle ici n'a fait que se répandre et se fortifier. Voyez, par exemple, les *Annales des sciences psychiques*, qui ont pour directeur principal le docteur Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris et incrédule notoire. Sa revue s'inspire naturellement de son esprit. Or elle a consacré son numéro de décembre 1907 *tout entier*, soit 56 pages, aux événements de Lourdes, tels qu'ils sont rapportés dans le présent volume. L'auteur de ce long article, M. Marcel Mangin, écrit loyalement (page 824) : « Sa lecture (la lecture de l'*Histoire critique de Lourdes*) entraînera *chez tous les esprits non prévenus* la conviction que *les faits sont réels.* »

« Les faits sont réels » ; voilà aujourd'hui l'opinion de tous ceux qui étudient de près ce qui se passe à Lourdes.

journer et qu'on séjourne au Bureau des constatations médicales, établi sur l'Esplanade du Rosaire.

J'ai voulu moi-même en faire l'expérience, avant de composer ces pages; j'ai désiré voir, avant de décrire et de juger.

Durant les mois d'août et de septembre 1904, j'ai passé de longues heures, et quelquefois des jours entiers, dans ce bureau du miracle.

J'ai rencontré là de très nombreux malades, qui venaient d'être guéris; je les ai entendu interroger par les médecins, j'ai vu dresser les procès-verbaux, et ma conviction s'est faite : le doute n'est possible, ni sur la réalité des guérisons les plus inattendues, ni sur la parfaite sincérité des docteurs, qui les constatent et en rendent compte.

Au reste, pendant les trois jours du pèlerinage national, il y avait, dans la salle, de très nombreux médecins, de toute opinion.

L'un d'eux, qui dirige à Paris une importante revue de psychothérapie, fit des déclarations formelles et très nettes sur le sujet qui nous occupe. Une discussion courtoise s'étant élevée entre lui et un des assistants, on a pu entendre et recueillir le dialogue que voici :

« D'abord, docteur, reconnaissez-vous qu'il se passe ici des faits très extraordinaires, très authentiques?

— « Oh ! certainement, je le reconnais.

— « Y a-t-il une bonne foi absolue chez ceux qui constatent ces faits?

— « Assurément. J'ajoute même que je croyais trouver, à Lourdes, une mise en scène, qui manque absolument. On laisse faire les choses. On ne les

aide pas du tout. En ce qui concerne les procès-verbaux, relatant la maladie et la guérison, la bonne foi est incontestable et l'exactitude des faits complète. Seulement, il reste l'explication de ces faits, et c'est là que nous différons.

— « Docteur, permettez-moi de retenir et de constater, devant tous vos confrères, la déclaration que vous venez de faire. Il n'y a ici aucune supercherie, aucune inexactitude volontaire, aucun effort même, aucun essai de mise en scène, pour agir sur les malades, en les remuant. Vous le reconnaissez, c'est bien entendu (1). »

Il se trouvait, à ce moment, dans le Bureau, deux ou trois prêtres, quelques journalistes, cinq ou six hommes politiques, dont un membre du Parlement autrichien, et enfin une vingtaine de médecins, inconnus des interlocuteurs et dont beaucoup sans doute étaient des sceptiques, comme celui d'entre eux qui avait pris la parole.

Or, aucune protestation ne s'éleva parmi eux, sur l'authenticité des faits, ainsi reconnue publiquement : ils l'admettaient, aussi bien que leur savant confrère.

D'ailleurs, j'ai vu passer bien des médecins dans la même salle, durant mon séjour à Lourdes. La plupart ont eu la bonne fortune d'y rencontrer des malades guéris.

(1) V. *La Croix* du 23 août, et *La Vérité française* du 26 août. Les rédacteurs racontent ce qu'ils ont entendu ; ils étaient présents. Je puis confirmer leur témoignage ; car j'étais présent, moi aussi, et je connais même très particulièrement l'un des deux interlocuteurs.

Je déclare que je n'en ai pas trouvé un seul qui mît en doute ni la réalité des guérisons, ni l'absolue bonne foi des rapports authentiques, où elles sont enregistrées.

Car il y a des rapports authentiques, comme il y a aussi, malheureusement, des récits sans autorité. C'est dans les premiers, non dans les seconds, qu'il faut chercher la vérité sur les événements de Lourdes (1).

COMMENT LES FAITS SONT CONSTATÉS

La foule est sujette à des enthousiasmes dangereux ; elle peut s'égarer, et il arrive qu'elle s'égare.

La Presse est un peu comme la foule, dont elle dépend.

Il faut d'ailleurs, — c'est une de ses lois, — qu'elle publie rapidement les nouvelles. Ce n'est pas à elle qu'on peut demander de laisser au temps le soin de dissiper les illusions, dont certains malades risquent d'être victimes.

On a bien des fois regretté cet empressement indiscret et périlleux.

Mais que faire ? Tout le monde est bien obligé de subir ce que personne n'a le pouvoir d'empêcher.

Et puis, si l'on est forcé de reconnaître l'effet malheureux, que des récits prématurés sont capables de produire sur des esprits ombrageux, il faut avouer aussi qu'en excitant l'attention publique, en provo-

(1) Quand il vint à Lourdes, en 1892, Zola constata lui-même la réalité des guérisons. Il dit à un rédacteur du *Temps :* « J'ai vu des gens qui ne pouvaient remuer, se lever tout à coup et marcher. »

quant l'étude et même la contradiction, ils servent à leur manière les intérêts de la vérité.

Une sorte d'enquête naît ainsi spontanément, une enquête publique, où les adversaires du miracle sont amenés à intervenir; la nouvelle est portée dans la contrée même du malade, dont on publie la guérison, dans sa ville, dans son village: tout le monde est appelé à contrôler et son état avant le pèlerinage, et son état aussitôt après, comme aussi à s'inquiéter de ce qu'il devient ensuite.

Et la bonne renommée de Lourdes ne saurait légitimement en souffrir.

Car les événements qui se passent au pied de la Grotte n'ont pas besoin de mystère; ils ne demandent pas à être renfermés dans une sorte de sanctuaire souterrain, où seuls les initiés aient accès; ils supportent le grand jour, et ils l'appellent.

Il y a certes un peu d'ivraie, dans la moisson de merveilles que les journalistes offrent au public.

Mais, en l'étalant devant tous les yeux, amis et ennemis, ils la font reconnaître; elle tombe et il ne reste que le bon grain.

Le danger est que le bon grain pâtisse du voisinage.

Voilà pourquoi ce n'est pas aux journaux qu'il convient de recourir, quand on veut étudier sérieusement les merveilles qui se produisent devant les roches Massabieille.

Les journaux donnent des nouvelles, — c'est leur devoir, — et les nouvelles ne remplacent pas les documents.



J'ai nommé le *Bureau des constatations médicales*, qui fonctionne à Lourdes. C'est à ses enquêtes qu'il faut s'adresser, si l'on veut se renseigner avec exactitude.

On ne saurait le nier : ce fut une pensée audacieuse que la création, en plein XIXe siècle, d'une sorte de clinique du miracle.

Pendant longtemps on s'était contenté, à Lourdes, de publier les guérisons d'après les certificats des médecins particuliers des malades, ou d'après l'attestation des témoins qui racontaient ce qu'ils avaient vu.

Mais les témoins manquaient parfois de calme, souvent de compétence.

Certain public était exposé à croire aussi que des médecins inconnus, perdus au fond d'un village, n'étaient pas nécessairement au-dessus de soupçons, qui, s'ils atteignaient rarement leur bonne foi, pouvaient du moins mettre en cause leur science.

Du reste, les malades guéris devenaient si nombreux qu'une organisation nouvelle paraissait tout à fait opportune.

On créa donc, en 1882, un bureau médical.

Il est chargé de vérifier les certificats que les malades apportent souvent, en venant à Lourdes. Il examine les malades eux-mêmes qui désirent, à leur arrivée, faire constater leur état.

Quand une guérison est signalée, — ce qui est très fréquent durant les grands pèlerinages, — il la contrôle immédiatement.

Ainsi sont écartés tout de suite les cas douteux ou

insignifiants, et la vérité ne reste pas dénaturée par les enthousiasmes de la foule, si accommodante à l'égard du merveilleux.

Et tous ces examens se font au grand jour.

Certains médecins sont attachés officiellement au bureau, que présida le premier le docteur de Saint-Maclou.

Mais les portes sont largement ouvertes, non pas à la foule assurément, mais à tous les hommes que leur compétence désigne, amis ou ennemis.

Particulièrement, tous les médecins sont reçus, quelle que soit leur nationalité et si opposés qu'ils puissent être au surnaturel. Du reste, on ne leur demande jamais compte de leurs opinions.

Peut-être n'y a-t-il pas de clinique, en France, ni si accessible ni si fréquentée.

De 1890 à 1908, il est passé, au Bureau des constatations, 3,673 médecins, dont 697 sont venus de l'étranger.

Sur ce nombre, on remarque trois membres de l'Académie de médecine, quarante et un professeurs des Facultés françaises, dix-neuf professeurs des Facultés étrangères, douze professeurs des Écoles de médecine, soixante-quatre médecins ou chirurgiens des hôpitaux, enfin cent un internes(1).

Tous les noms figurent dans les registres. Ils forment un ensemble imposant, peut-être unique.

Depuis l'année 1896 il vient, en moyenne, de deux cents à trois cents médecins, chaque année. On en a vu même trois cent quarante-deux en 1907. A

(1) Voir la statistique détaillée dans l'*Appendice* n° 9.

certains jours, ils se sont trouvés soixante dans la salle.

Et ils ont, quoi qu'ils pensent, liberté entière de voir et d'interroger les malades qui viennent faire constater, soit leur maladie, soit leur guérison.

Il arrive même souvent, les jours de grande affluence, que le président du Bureau demande, au hasard :

« Quels sont ceux de nos confrères qui voudraient se charger d'étudier ce cas, dans le cabinet particulier, ou d'aller l'examiner tout à l'heure à l'hôpital ? »

Accepte qui veut, et l'observation, prise par ces délégués, partisans ou adversaires du miracle, — on l'ignore, — fait autorité devant les médecins officiels de la Grotte.

Il y a quelques années, un médecin anglais, le docteur Henri Head, séjourna au Bureau pendant toute la durée des grands pèlerinages.

Il était venu, muni de tous les appareils spéciaux, pour l'examen des yeux et des oreilles et pour les diverses analyses. Il avait, en outre, un appareil photographique.

C'était un protestant.

On ne lui en permit pas moins de faire tout ce qu'il voulut. Non seulement il suivit les débats avec la plus entière liberté, mais il prit assidûment des notes, et interrogea lui-même les malades.

On raconte que les grands suggestionneurs de nos hôpitaux ne sont peut-être pas tout à fait aussi accueillants.

Il y a des salles où l'on ne trouve pas, dit-on, les

mêmes facilités ; il y règne plus de mystère, et le public voudrait bien savoir pourquoi.

Et il en aurait peut-être le droit, après tout ; car c'est lui qui paie les frais, tandis qu'à Lourdes, où l'on n'impose aucune charge à son budget, on ouvre toutes les portes à ceux que leur compétence désigne pour le représenter et entrer en son nom. Il n'y a rien de secret.

M. le docteur Henri Head put donc voir et parler tout à son aise. A son départ, il remit au président du Bureau la note suivante :

« Je voudrais présenter, avant tout, aux autorités de Lourdes, l'expression la plus sincère et la plus cordiale de ma reconnaissance : elles m'ont accordé, à moi et aux autres docteurs, toutes facilités pour l'examen libre et indépendant des malades. Tout ce que nous aurions pu demander nous a été librement et généreusement accordé.

« Je ne manquerai pas de faire connaître l'accueil hospitalier qui m'a été fait, et la courtoisie avec laquelle, bien qu'étranger, j'ai été reçu.

« Maintenant, en ce qui concerne l'examen médical des guérisons, je suis heureux d'exprimer ma complète satisfaction, pour la manière dont sont reçus les certificats de maladie.

« Rien ne peut surpasser le soin consciencieux avec lequel on discute la valeur de chaque certificat (1). »

Car les malades, on l'a vu, apportent, en général, des attestations médicales, où leur maladie est caractérisée.

(1) Boissarie, *Lourdes* (Paris, 1894), p. 254-255.

Pour le pèlerinage national en particulier, le plus considérable de tous, — il amène près de mille malades, — ceux-ci ont chacun leur dossier.

Ces dossiers sont très importants. Ils contiennent les certificats délivrés par les médecins des intéressés, surtout les certificats rédigés au moment même du départ. On sait ainsi ce qu'était le mal immédiatement avant le pèlerinage.

A ces pièces sont jointes des notes sur la moralité et les antécédents du malade.

Celui-ci porte ostensiblement, sur la poitrine, un numéro, correspondant à celui du dossier qui le concerne. Dès qu'il se présente pour faire contrôler sa guérison, on prend son numéro, et le dossier donne immédiatement toute son histoire.

On dresse alors un procès-verbal, où sont consignés les faits.

Mais le Bureau ne regarde pas sa mission comme finie.

Si le malade guéri reste plusieurs jours à Lourdes, il le fait revenir devant lui, matin et soir : il tient à se donner l'assurance que le résultat de la première heure n'a pas été passager, comme une émotion qui l'aurait fait naître.

Quand le cas est important, il suit l'intéressé dans son pays. Il provoque sur lui des enquêtes, et il le fait revenir l'année suivante, et même plusieurs années après.

Pour peu que l'on séjourne dans la salle des constatations, on assiste à ce défilé émouvant d'anciens malades qui, délivrés précédemment de leur infirmité, viennent montrer qu'elle ne s'est pas reproduite.

Ils apportent, en même temps, à leur céleste bienfaitrice le témoignage d'une reconnaissance qui ne saurait consentir à l'oublier.

Voici un petit garçon ; sa mère l'accompagne :

« Quel âge as-tu? lui demande le président, qui ne le reconnaît pas.

— « Onze ans.

— « Et tu étais malade? Tu n'en as pas l'air.

— « Non, Monsieur le docteur, dit la mère, il n'était pas malade.

— « Eh bien, alors?

— « Nous venons faire constater qu'il se porte très bien depuis quatre ans qu'il a été guéri. »

On prend alors son nom, et l'on consulte les procès-verbaux de 1900.

On y voit, en effet, que cet enfant, alors âgé de sept ans, arriva à Lourdes avec une maladie de la moelle épinière, dûment reconnue, qu'il ne pouvait marcher, sinon en se traînant sur ses genoux et sur ses mains, et il partit d'ici sur ses pieds, comme tout le monde.

Quatre ans sont passés : la guérison s'est affirmée toujours davantage. Le voilà, avec une santé parfaite, courant comme tous les enfants de son âge. La myélite dont il souffrait a donc disparu, en 1900, pour ne plus revenir; l'effet a été définitif.

Une note additionnelle l'indiquera désormais dans le procès-verbal.

A un autre moment, c'est une fillette de treize ans, qui, guérie d'une surdi-mutité, vient donner la preuve qu'elle continue de parler et d'entendre.

Chacun peut l'interroger.

Je l'interroge moi-même, je m'assure qu'elle a bien la faculté de la parole et celle de l'ouïe.

Le résultat s'est maintenu parfaitement; on ne peut que l'enregistrer.

Voici des yeux, jadis privés de la lumière, qui ont recouvré pour toujours la puissance de voir.

Cette autre femme, dont le visage porte des cicatrices encore un peu vives, c'est M[me] Rouchel, de Metz.

En 1903, elle arriva avec un lupus, qui lui dévorait horriblement le visage, et deux trous profonds, traversant les chairs de part en part, l'un à la joue droite, l'autre au palais.

Or, ces deux trous se fermèrent instantanément, dans le temps que met un éclair à parcourir la nue.

Et voilà l'heureuse femme devant nous! Le docteur met le doigt à l'endroit où le doigt pouvait facilement passer à travers la joue l'année dernière. La place est restée fermée : on le sent, on le voit; c'est bien fini (1).

Je rappelle, au hasard, quelques-unes de ces constatations intéressantes dont j'ai été témoin, à propos de guérisons anciennes; mais j'en ai vu beaucoup d'autres : il s'en produit sans cesse.

C'est un usage parmi les pèlerins : quand on a obtenu la faveur de guérir, on revient, lors des pèlerinages suivants, apporter le vivant témoignage que le résultat ne s'est pas démenti.

C'est sur des faits établis avec ce scrupule que la foi à Lourdes repose.

(1) Nous racontons, en détail, ce fait prodigieux, dans le dernier chapitre de cette seconde partie.

Il faut bien avouer qu'on ne saurait user d'une méthode plus loyale, plus prudente et plus sûre.

Les malheureuses qui sortent de certains cabinets de psychothérapie, et que l'on dit rendues à la santé, sont-elles suivies avec cette vigilance? Reviennent-elles faire constater le caractère définitif de leur guérison?

On ne s'en aperçoit pas, dans les ouvrages que ces Messieurs ont donnés au public. Il est impossible de savoir si les effets obtenus, tout pauvres qu'ils sont, ont persévéré et sont demeurés acquis.

Cherchez hors de Lourdes : vous ne trouverez nulle part un plus vif souci, non seulement de dire la vérité, mais de la connaître soi-même.

« Sans doute, dira-t-on, mais que sont, en définitive, ces faits si méthodiquement, si scrupuleusement constatés? Doit-on les tenir pour nombreux, et quelle en est la nature? »

NOMBRE ET VARIÉTÉ DES GUÉRISONS

C'est ici que l'histoire de Lourdes devient unique au monde.

Les guérisons merveilleuses qu'elle présente se chiffrent par milliers, et elles se rapportent aux maladies les plus graves tout ensemble et les plus diverses.

On en trouvera une liste dans l'appendice qui termine ce volume (1). Mais cette liste est nécessairement incomplète.

(1) *Appendice* n° 10.

Elle se compose principalement des cas relevés dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, et les procès-verbaux du Bureau des constatations médicales.

Or, tous les malades qui guérissent ne déclarent point officiellement leur état avant de repartir, il s'en faut bien. En comparant ceux que les médecins de Lourdes ont vus, et ceux dont les comptes rendus particuliers des pèlerinages publient les noms et l'histoire, il est facile de s'apercevoir que le Bureau médical ne connaît pas, sans doute, plus de la moitié des guérisons obtenues.

Le défaut de temps, au moment du départ, et aussi l'ennui de se soumettre à une sorte d'examen public arrêtent beaucoup de malades qui ont retrouvé la santé.

Et cependant, les grâces miraculeuses, guérisons et améliorations, dont les autorités de la Grotte sont parvenues à avoir connaissance, dépassent trois mille huit cents.

On arriverait à plus de sept mille, en ajoutant les autres, celles qu'on n'a pu officiellement enregistrer à Lourdes, et que les directeurs et les membres des divers pèlerinages ont vues pourtant de leurs yeux.

Le Bureau des constatations rédige annuellement, à lui seul, depuis une quinzaine d'années, de cent à cent cinquante procès-verbaux. Le nombre s'est même élevé jusqu'à deux cent trente-six (1).

(1) V. la statistique pour les années 1894-1907, dans l'*Appendice* n° 12.



Et encore une fois, remarquons-le bien, ce n'est pas dans des cas identiques que la guérison survient toujours. L'influence mystérieuse n'agit pas spécialement sur certaines maladies, comme un remède naturel ; elle s'applique aux maux les plus différents, ou plutôt à tout l'ensemble des infirmités dont l'organisme humain peut souffrir.

On se figure quelquefois qu'autour de la Grotte Massabieille, il ne guérit que des affections nerveuses.

Il en guérit, certes, et beaucoup ; il y en a même, dans le nombre, d'une telle gravité que, au point de vue de la cause qu'elle appelle, leur guérison équivaut à celle des maladies organiques les plus dangereuses. Elles sont naturellement incurables, et, de fait, on ne parvient pas à en faire la cure ailleurs, même dans les célèbres salles d'hôpitaux où l'on s'en occupe le plus.

On use bien, là, de ces maladies et de ces infortunés malades, pour se livrer à des expériences intéressantes, mais on ne les guérit jamais. Aussi les visiteurs privilégiés y revoient-ils éternellement les mêmes sujets.

Quant aux troubles nerveux moins importants, sur lesquels une vive émotion est parfois capable d'agir, il se peut que, lorsqu'ils disparaissent à Lourdes, le résultat soit dû à une cause naturelle ; mais il se peut aussi qu'il vienne de plus haut.

C'est un point que nous ignorons, et une telle ignorance suffit évidemment pour que ces faits de

douteuse origine ne puissent, à eux seuls, servir de preuve à l'existence du surnaturel.

Mais ce ne sont pas, certes, les cas les plus fréquemment observés par le Bureau médical. Il s'en faut, et de beaucoup.

Car toutes les affections nerveuses réunies, en y comprenant les plus graves, ne fournissent pas même la *quatorzième partie* des guérisons.

Il est facile de le voir dans le tableau, publié ici même, au cours de l'*Appendice* qui clôt ce volume : on en compte 270, sur un ensemble de 3,803 cas.

La tuberculose sous toutes ses formes présente, à elle seule, un contingent bien plus élevé.

La tuberculose pulmonaire, la tuberculose osseuse, la tuberculose intestinale, les tumeurs blanches, le lupus, le mal de Pott, la coxalgie, etc., ont donné lieu à 747 guérisons, parmi celles qui ont pu être relevées.

En outre, et sans vouloir tout citer, si l'on parcourt les statistiques que nous donnons plus loin, on trouve 583 cas pour les maladies de l'appareil digestif et de ses annexes, 96 pour les maladies de l'appareil circulatoire, dont 55 pour celles du cœur, 161 pour les maladies de l'appareil respiratoire (bronchites, pleurésies), 54 pour les maladies de l'appareil urinaire, 137 pour celles de la moelle, 500 pour celles du cerveau, 129 pour les affections des os, 191 pour celles des articulations, 38 pour celles de la peau, 111 pour les tumeurs, 481 pour les maladies générales et les maladies diverses, dont 148 pour les rhumatismes, 25 pour les cancers, et 45 pour les plaies.

Signalons aussi spécialement 51 aveugles, qui ont eu le bonheur de voir, et 17 muets qui ont recouvré la faculté de parler, tandis que 30 sourds recouvraient celle d'entendre (1).

Voilà un aperçu incomplet des bienfaits de tout genre que les malades ont obtenus autour de la Grotte miraculeuse !

Rappelons-en particulièrement quelques uns, et prenons-les un peu au hasard, dans les différentes infirmités humaines, mais surtout dans celles où il est plus facile de constater la maladie et la guérison.

QUELQUES EXEMPLES

Voici le terrible *mal de Pott*, qui déforme la colonne vertébrale, en dévore les éléments et produit le plus souvent des abcès tuberculeux.

Cette grande jeune fille, mince et délicate, c'est une enfant de Paris, poussée, comme une fleur sauvage, sur un sol ingrat, parmi des ruines.

On la baptisa à huit ans; elle en avait dix-sept quand elle fit la première communion ; plusieurs de ses frères sont morts sans baptême.

Malade, elle a vu le docteur Ferran, de l'Hôtel-Dieu, puis le chirurgien de Necker ; tous les soins ont été inutiles.

On lui parle de Lourdes. Pendant un an, elle se prive de son goûter ; elle réunit ainsi quarante-cinq francs ; elle peut partir.

(1) V. la statistique des guérisons, par nature de maladies, à la fin de ce volume, *Appendice* n° 11.

Mais voilà que ses parents sont incapables de payer le terme de leur loyer.

La généreuse enfant leur donne ses chères économies, toute sa fortune!

Adieu le pèlerinage, adieu l'espérance!

Mais l'année suivante, en 1895, sa charité est récompensée : elle est admise parmi les malades du pèlerinage national.

Elle arrive avec un certificat du docteur Chérié. La colonne vertébrale était tordue sur son axe ; elle dessinait comme un S ; il existait une double saillie, en avant et en arrière, une double bosse.

Le 21 août, Léa entrait dans la piscine, et, quelques jours après, à son retour à Paris, le docteur Chérié écrivait :

« Appelé à examiner Mlle Léa Courtout, domiciliée rue Saint-Charles, j'ai constaté :

« 1° *Que la colonne vertébrale était bien droite;*

« 2° Une saillie légère des deux dernières vertèbres dorsales ;

« 3° L'épaule gauche était un peu exhaussée, et le côté droit de la poitrine, un peu plus mince que l'autre. »

Bref, sauf des traces insignifiantes, le mal avait disparu en quelques secondes : la colonne vertébrale, déviée depuis huit mois, s'était subitement redressée.

*
* *

Seize ans plus tôt, le 20 août 1878, James Tombridge était venu à Lourdes, couché dans un wagon, incapable de tout mouvement ; il toussait continuellement, et des abcès lui couvraient le corps.

C'est ainsi qu'on le plongea dans la piscine ; il en sortit un autre homme.

Il s'habilla lui-même, marcha d'un pas ferme ; et, quand il se rendit à la gare, le jour de son départ, il portait lui-même son sac et sa couverture.

A sa vue, sa femme s'évanouit.

Dans l'avenue de la Reine Hortense, à Paris, les personnes qui l'avaient vu partir mourant couraient sur ses pas, pour s'assurer que c'était bien lui : elles n'en pouvaient croire leurs yeux.

Il se montra à deux médecins protestants qui l'avaient soigné, les docteurs Thorens et Mac Geven : ils constatèrent sa guérison et l'en félicitèrent.

Un troisième en parut, au contraire, aussi mécontent qu'étonné.

« Que vous a-t-on fait pour vous guérir?

— « Rien, Monsieur le docteur, c'est la sainte Vierge qui m'a guéri.

— « Ce n'est pas possible ; il n'y a pas de miracles, ce sont des sottises. Avouez donc qu'on vous a donné quelque remède.

— « Non, je ne prenais plus aucun remède depuis longtemps, et vous le savez bien, Monsieur le docteur. Je vous répète que je dois ma guérison à la sainte Vierge.

— « Allez vous promener, avec votre sainte Vierge ; ce n'est pas possible, vous êtes un imposteur. »

Tombridge sortit, en pleurant de se voir ainsi traité ; mais que lui importait, après tout, l'insolence du parti pris?

Il vivait.

*
* *

Le médecin de Léonie Chartron se montra plus juste.

Sa cliente avait visité en vain les princes de la science : Piorry, Bouvier, Nélaton.

Le 21 juillet 1869, elle retrouva subitement la santé dans la piscine; sa gibbosité elle-même disparut instantanément, et le docteur Gagniard, d'Avallon, eut la loyauté d'écrire :

« La guérison subite, instantanée, de Mlle L. Chartron, à Lourdes, est certainement miraculeuse, et tout ce qu'il y a de plus authentique. Vous pourrez défier le médecin le plus instruit, le plus fort, le plus expérimenté, d'expliquer la guérison de la maladie de Mlle Chartron, maladie arrivée à la dernière période de paralysie, de fièvre et de marasme, avec suppuration de six vertèbres, en quelques secondes, et en dehors de n'importe quel traitement, et d'en citer un seul exemple dans la science.

« E. GAGNIARD père,
« *docteur médecin.* »

*
* *

Lors du pèlerinage national de 1892, Mme Marie-Louise Champs était partie de Paris, où elle habitait (1), avec une arthrite coxo-fémorale, qui rendait la marche à peu près impossible.

Quelques jours après, dès son retour, le 25 août, elle se présentait chez le médecin qui l'avait exa-

(1) Passage Waterloo, 1, rue Chauvelot.

minée avant le départ, et celui-ci écrivait au président du Bureau des constatations :

Monsieur et cher confrère,

J'ai reçu dans mon cabinet, hier, la visite de Mme Champs, que j'avais laissée, il y a quelques jours, dans un état fort piteux. A ce moment, je l'avais vue pour la première fois, et, après l'avoir examinée complètement, je lui avais trouvé une vieille arthrite coxo-fémorale très douloureuse, du côté gauche, avec impotence fonctionnelle à peu près absolue....

J'ai vu, avec satisfaction, Mme Champs marchant aisément....

L'intégrité de sa hanche est absolue ; car la malade s'est accroupie, s'est agenouillée très facilement et s'est relevée avec la même aisance.

Je ne veux pas laisser passer dans l'ombre ce merveilleux résultat d'un voyage à Lourdes, et vous prie, Monsieur et cher confrère, d'agréer l'assurance de mes sentiments très dévoués, en vous laissant libre de donner à ces renseignements la publicité que vous jugerez opportune.

Signé : Docteur ARNOULD,
Ancien interne, Lauréat des hôpitaux de Paris
86, rue de Rennes.

M. Arnould avait été vivement frappé du résultat instantanément acquis. Car la malade avait retrouvé tout à coup, au moment de la communion, la liberté entière de ses mouvements. Et cette impression profonde, le docteur l'avouait à un de ses amis, dans la lettre qu'on va lire, et où il avait le courage de remonter jusqu'à la cause suprême, qui pouvait seule fournir l'explication.

Mon cher Monsieur,

Je vous écris ce soir, ayant eu aujourd'hui même l'émotion du véritable miracle.... Cette malade est le premier cas que

j'aie vu *comme médecin, avant et après* une guérison miraculeuse.

J'en remercie profondément, avec vous, la toute-puissante intervention de la sainte Vierge

*
* *

On a vu aussi, et bien des fois, des *tumeurs blanches* disparaître subitement, comme les *coxalgies*.

L'année même où Mme Champs guérissait, Mlle Élise Lesage entrait dans la piscine, la jambe enfermée dans un appareil qu'on lui avait défendu de quitter.

En sortant de l'eau, quel n'est pas son étonnement! elle s'appuie sur le pied malade avec facilité.

La voilà aussitôt au Bureau des constatations, où elle demande qu'on lui ôte son appareil!

« Nous fendons cette gouttière, dit le président du Bureau, dans toute son étendue, et nous mettons à jour ce genou, depuis si longtemps immobilisé dans cette boîte rigide.

« Il n'y a ni raideur ni ankylose; pas de gonflement, pas de trace de tumeur blanche; tous les mouvements sont libres....

« Toutes les traces de ces désordres, si anciens, si graves, se sont effacées à vue d'œil (1). »

Plus d'un an après, quand le temps eut pleinement confirmé les résultats de la première heure, le président du Bureau des constatations présentait Mlle Lesage au docteur de Saint-Germain, chirurgien de l'hôpital des enfants, à Paris, membre de l'Académie de médecine.

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 308.

« Mon cher confrère, lui disait-il en entrant dans son cabinet, je viens vous faire connaître un cas, peut-être unique dans votre carrière.

— « Voyons, répondit en souriant le savant chirurgien, de quoi s'agit-il?

— « Vous souvenez-vous de Mlle Lesage, qui avait une tumeur blanche du genou et que vous êtes allé voir à Amiens?

— « Parfaitement.

— « Dans une consultation écrite de votre main et signée de vous, vous conseillez d'abord les pointes de feu, et, s'il n'y a pas d'amélioration, la résection des os malades.

« Eh bien, il n'y a pas eu d'amélioration, on n'a pas fait de résection, et la guérison a été instantanée et complète, dans quelques minutes. »

Le docteur de Saint-Germain examine alors le genou, le palpe dans tous les sens, le plie :

« Mais il n'y a rien, dit-il ; c'est parfait. Aucune trace d'engorgement ni de raideur; l'articulation est intacte. Comment donc cela s'est-il produit ? »

Son visiteur lui raconte alors ce qui est arrivé à Lourdes et il ajoute :

« Ainsi, mon cher confrère, je puis m'appuyer sur votre témoignage, pour interpréter cette guérison?

— « Vous le pouvez, répond le chirurgien des enfants, je n'ai aucune réserve à formuler. Cette guérison est inexplicable, et sort du cadre de nos observations (1). »

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 309.

Bel exemple, pour le dire en passant, et dont feraient bien de profiter un certain nombre de médecins qui n'ont ni le savoir ni la réputation du docteur de Saint-Germain, et qui craignent de compromettre leur modeste autorité, en reconnaissant l'impuissance des causes naturelles, dans des cas merveilleux où elle est cependant manifeste.

La vraie science est plus courageuse, surtout quand elle est accompagnée de cette parfaite bonne foi, qui est une de ses conditions et qui lui fait toujours honneur.

*
* *

Connaissez-vous l'hôpital de Villepinte?

C'est un asile, fondé, près de Paris, par la charité privée. Il recueille les jeunes filles touchées par ce terrible fléau de la *tuberculose*, qui fait tant de victimes dans les grandes villes populeuses.

L'asile de Villepinte est un client privilégié de Notre-Dame de Lourdes.

Il guérit ici, assurément, beaucoup de tuberculeux venus d'ailleurs : il en arrive de toutes parts.

On a vu plus haut le chiffre éloquent des guérisons, observées dans cette maladie aussi répandue que redoutable.

Les cas intéressants sont très nombreux, même quand le mal est parvenu à ce troisième degré de son évolution, dont humainement le malade ne revient jamais.

Bornons-nous, puisqu'il faut nous borner, aux jeunes poitrinaires de Villepinte.

Pour elles, le doute n'est possible, aux yeux de personne, sur la nature et l'étendue du mal.

Elles ne sont admises à l'asile que si la phtisie a été reconnue, et on les classe par salles, suivant la gravité de leur état.

Ainsi il y a une salle pour le troisième degré, celui qui amène fatalement la mort.

Quelqu'un visitait un jour cette salle. Il interroge une malade ; il lui demande comment elle va.

« Oh ! répond-elle, ici notre sort est fixé. Nous ne sortons que pour aller à Lourdes, ou au cimetière. »

Elles viennent donc à Lourdes, et elles y viennent nombreuses, sous la direction des Sœurs de Marie Auxiliatrice, qui sont attachées à l'hôpital.

Le dossier de chacune est net, formel, complet.

On y voit si la jeune malade est au second degré de la tuberculose, ou au troisième, et si l'analyse des expectorations a révélé l'existence du bacille fatal.

Ajoutez que ce sont les mêmes médecins qui constateront, au retour, si l'état de leurs malades s'est amélioré, ou transformé, ou si malheureusement il est resté stationnaire.

Et c'est d'après les renseignements fournis, à la suite de cet examen scientifique, par des hommes d'une compétence indiscutée, que les guérisons seront ou ne seront pas enregistrées et maintenues, au Bureau médical de Lourdes.

Voilà, outre leur jeunesse et la tristesse de leur sort, ce qui rend si intéressantes les infortunées malades que Villepinte envoie, chaque année, auprès de la Grotte miraculeuse.

Or, les résultats sont extraordinaires.

Si nous voulons nous en convaincre aisément,

prenons pour exemple une période de trois années, qui a été particulièrement étudiée, dans une enquête dont voici les chiffres.

En 1896, quatorze malades viennent de Villepinte.

Huit guérissent ; six repartent sans aucun changement.

Trois ans après, les huit guéries restent bien guéries.

Deux sont devenues novices, une, domestique, une, employée de commerce, une autre, femme de chambre à Londres, une autre, institutrice en Russie.

La septième s'est mariée, et la huitième est maîtresse de gymnase.

Quant aux six autres, deux sont encore très malades, quatre sont mortes (1).

En 1897, le groupe de Villepinte est plus nombreux; on le conçoit, après les résultats encourageants de l'année précédente. Il comprend vingt malades.

Huit encore obtiennent une guérison, ou complète, ou partielle.

Sur les douze autres, le sort de deux n'est pas connu, dix n'éprouvent aucun changement.

Qu'est devenu le groupe entier, deux ans après?

Chez les huit premières, la guérison s'est maintenue.

Une est novice, une autre, religieuse, une autre, institutrice à Paris. Deux sont devenues employées

(1) On trouvera plus loin, à l'*Appendice* n° 13, le nom de chacune de ces malades, guéries ou non, comme le nom de celles dont nous allons parler.

de commerce, et trois sont rentrées dans leurs familles.

Quant aux dix qui n'ont pas guéri, cinq sont très malades à Villepinte, et cinq sont mortes.

Le groupe augmente encore en 1898 : Villepinte envoie à Lourdes vingt-quatre de ses pensionnaires.

Quels sont les résultats ?

Quatorze paraissent complètement ou partiellement guéries. Dix reviennent à l'asile dans le même état.

Une enquête, faite quelques mois après, révèle que, sur les quatorze premières, la guérison a été réelle et durable chez huit seulement : six ont plus ou moins rechuté.

Parmi les dix autres, huit sont mortes et deux sont mourantes.

En résumé, sur cinquante-quatre jeunes poitrinaires, dont la maladie était scientifiquement constatée, et qui, pour la plupart, avaient déjà atteint le troisième degré de la phtisie, le degré effrayant où le mal devient incurable, vingt-quatre ont guéri, d'une manière partielle au moins, d'une manière complète souvent, et l'effet a persévéré depuis, sauf chez deux ou trois d'entre elles.

Or, ces jeunes filles étaient aussi malades que celles de leurs compagnes, venues avec elles et qui n'ont pas été, comme elles, l'objet d'une faveur divine.

Ces dernières sont mortes, pour la plupart ; et celles qui vivent encore sont dans un état voisin de la mort.

C'était donc le sort réservé aux premières *naturellement* : voilà le terme où les lois pathologiques les entraînaient, sûrement et avec rapidité.

Si, contrairement à toute prévision, elles se sont brusquement arrêtées sur ce chemin de la mort, on ne saurait l'attribuer à aucune autre influence que l'intervention de Dieu, maître de la nature comme il en est l'auteur.

En quelques instants, des poumons blessés, que déchiraient des cavités profondes, ont été cicatrisés ; ils ont retrouvé leur jeu normal, et la vie est revenue, à vue d'œil, dans des corps épuisés que la fièvre dévorait.

En quelques mois, parfois même en quelques semaines ou en quelques jours, on a pu constater, chez ces heureuses jeunes filles, des augmentations de poids remarquables, qui ont atteint cinq, dix, quinze kilos.

C'était une sorte de résurrection.

*
* *

Durant le pèlerinage national de 1904, j'étais au Bureau des constatations, quand les pensionnaires de Villepinte s'y présentèrent ; elles venaient d'arriver à Lourdes.

« Eh bien, ma Sœur, dit avec confiance le président à la religieuse qui les accompagnait, combien avez-vous eu de guérisons l'an passé ?

— « Aucune, Monsieur le docteur.

— « Aucune, ma Sœur ? Vous n'avez eu aucune guérison ?

— « Non, Monsieur le docteur. »

Le docteur n'en revenait pas.

Quelqu'un prit alors la parole :

« Je sais le motif, docteur, et je vais le dire publiquement.

« L'année dernière, les pensionnaires de Villepinte, voyant que les hôpitaux étaient laïcisés un peu partout, craignirent le même sort pour leur asile.

« Alors celles qui furent envoyées à Lourdes sacrifièrent l'espérance de leur guérison au bonheur de garder les religieuses, qui les soignaient comme des mères ; elles firent de concert cette prière :

« Mon Dieu, ne guérissez aucune de nous, mais faites que nous gardions nos maîtresses. »

« Leurs maîtresses sont restées, et aucune d'elles n'a guéri. »

En entendant ces paroles, les jeunes filles baissèrent la tête : on venait de révéler leur héroïque secret.

Braves enfants ! Elles avaient offert leur vie pour ces religieuses, que d'autres exilent de ce pays de France, où elles naissaient spontanément, comme des fleurs sur un sol fait pour elles ; toutes avaient généreusement renoncé à l'espoir de guérir, ainsi que cette Mme Catay, qui, venue à Lourdes, grâce à la générosité de Mlle Jeanne Tulasne, et voyant que sa jeune bienfaitrice n'avait pas recouvré la santé, quand le saint Sacrement arriva devant son lit de malade, fit cette prière magnanime :

« Mon Dieu, si, de nous deux, une seule doit guérir, que ce soit Jeanne ! »

Aussitôt, un cri retentit dans la foule : Jeanne

venait de se dresser sur son brancard, toute radieuse ; elle était guérie (1).

Dieu accepte parfois ces beaux sacrifices. S'il donnait le droit de croire qu'il les refuse toujours, on n'aurait point de mérite à les offrir.

Mais il en tient compte assurément. La charité le touche plus que toute autre vertu et sa justice a de la mémoire : rien n'est perdu des souffrances qu'on endure pour le bonheur d'autrui.

Chères petites malades de Villepinte, qui êtes venues à Lourdes en 1903, comptez sur le souvenir de Dieu : il ne vous oubliera pas.

Quant à ce siècle d'égoïsme, incapable de vous imiter il vous admire, et, sans vous connaître, il vous aime.

En attendant de plus hautes récompenses, si vous mourez prématurément de votre sacrifice, les sentiments, dont vous honoreront tous ceux qui entendront parler de vous, seront comme ces fleurs parfumées, dont l'antiquité ornait les victimes, au moment où elles allaient tomber au pied de l'autel ; vous entrerez au ciel, suivies d'unanimes admirations et, pour ainsi dire, couronnées de roses par toutes les mains.

* * *

Quoique la phtisie ait des symptômes significatifs, et qu'un homme compétent ne puisse pas s'y tromper, les *cancers* et les *plaies* sont des maux plus frappants encore ; tout le monde peut les voir.

Or ces maux sensibles, dont chacun est en état

(1) 8 septembre 1897.

de se rendre compte, fournissent, à Lourdes, de nombreux cas de guérison.

Le 24 août 1894, c'est Mlle Constance Piquet, de Soulaires (Eure-et-Loir), qui entre dans l'eau miraculeuse avec un cancer, vieux de trois ans, qui lui dévorait la poitrine.

Le docteur Martin, de Lèves, avait refusé d'opérer cette tumeur, la jugeant incurable, et il le déclarait dans un certificat décisif.

Une amie, Mlle Masson, l'avait regardée encore, au moment du départ. Enfin la dame infirmière, qui aidait la malade à se baigner, la vit de ses yeux et la toucha de ses mains, avant l'entrée dans la piscine.

Deux minutes après, quand Mlle Piquet sortit du bain, sans avoir éprouvé ni douleur ni commotion d'aucune sorte, elle jeta les yeux sur la partie malade : la tumeur n'y était plus ; la jeune fille le fit constater aussitôt à sa charitable baigneuse ; elle était ivre de joie.

Une heure plus tard, au Bureau des constatations, quinze ou vingt médecins, parmi lesquels le docteur Regnauld, professeur à l'école de médecine de Rennes, cherchèrent le cancer en vain : il était bien vrai qu'il avait disparu instantanément.

« J'ai vu le docteur Martin, écrivait, le 17 novembre 1893, un chirurgien de l'armée. Il est très aimable, c'est un homme loyal et de bonne foi, mais qui ne partage pas nos convictions. »

Ce qui n'empêche pas que le chirurgien-major pouvait dire de lui, à cette occasion :

« Il n'hésite pas à reconnaître le caractère miraculeux du fait qui nous occupe. »

Et ce n'était certes que justice. Comment aurait-il pu penser autrement ?

*
* *

La plaie de Joachine Dehant se cicatrisa, aussi vite que le cancer de Constance Piquet s'évanouit.

Le fait est même encore plus merveilleux, s'il est possible. Il dépasse tout ce que l'on pourrait imaginer.

Joachine était venue à Lourdes avec le pèlerinage de Liège.

Elle avait une plaie gangréneuse de trente-deux centimètres de longueur, sur quinze de largeur.

Cette plaie s'étendait du genou à la cheville, en pénétrant jusqu'aux os ; elle avait détruit les tendons et les muscles.

Le pied était dévié en dedans, le genou ankylosé.

Ce mal terrible s'était déclaré à la suite d'une attaque de choléra, suivie de typhus, et la malade en souffrait depuis douze ans.

Toute l'économie avait été atteinte : cette jeune fille de vingt-neuf ans ne pesait que vingt-sept kilos.

Durant le voyage, elle avait dû renouveler ses pansements douloureux à Paray et à Agen, en pleine gare.

C'était en 1878.

Le 13 septembre, elle arriva à la piscine dès quatre heures du matin.

Mlle Léonie Dorval, qui l'y avait conduite, lui aida à se déshabiller. Mais, en la voyant dans l'état effrayant où elle était, elle crut devoir lui dire :

« Joachine, je ne consentirai jamais à vous plon-

ger dans l'eau, comme vous êtes; ce serait une témérité impardonnable.

— « Léonie, lui répondit la malade, je prends toute la responsabilité. Asseyez-moi seulement par terre, je descendrai seule dans la piscine.

— « Non, Joachine, vous mourrez. »

Joachine insista ; il fallut se rendre.

Elle se baigna donc, mais en vain.

« Ma pauvre Joachine, lui dit son amie, vous aviez tant de confiance ; vous n'êtes pas guérie.

— « Non, mais qu'importe, Léonie ! Je reviendrai. »

Elle revint, en effet, à neuf heures.

Les baigneurs étant rares, elle se baigna longuement. Mais elle n'avait point quitté les bandes, qui enveloppaient la partie malade.

Après sa sortie de l'eau miraculeuse, Léonie ayant par hasard touché sa jambe en l'habillant, il ne se manifesta point de douleur.

Elle s'étonne ; elle prie son amie de presser plus fort, et, comme elle ne sent rien encore, Léonie veut constater l'état de la plaie.

Elle enlève les linges qui la couvrent, et aussitôt elle pousse un cri :

« Joachine, il n'y a plus rien, vous êtes guérie ! »

Une rougeur indiquait seule la place de l'ulcère.

Joachine regarde à son tour, et, dans sa joie, elle s'écrie — c'est elle qui le raconte :

« Vive Notre-Dame de Lourdes ! Voyez comme elle fait bien les choses ! Non seulement elle a remis, sur ma jambe, une peau neuve, mais encore elle m'a refait des chairs et un mollet. »

Léonie voulait crier le prodige à tous les pèlerins. Joachine, qui était encore affligée du reste de ses maux, contint cet empressement enthousiaste.

Pourtant, dès le soir, la nouvelle s'était répandue.

« Est-il vrai que vous n'ayez plus de plaie? lui dit M. le curé de Haltinnes.

— « Oui, c'est vrai, répondit-elle; je n'ai pas plus de plaie sur ma jambe que vous n'en avez sur votre main. »

Alors on la ramène à son hôtel, comme en triomphe; vingt, trente, cinquante personnes lui demandent à voir le miracle, de leurs yeux.

On pénètre avec elle dans sa chambre; il y avait, dans un coin, des lambeaux de chair mortifiée, qu'elle avait arrachés le matin même.

Elle découvre sa jambe, cette jambe « littéralement pourrie », comme elle disait énergiquement elle-même.

Le mal a disparu : la cicatrisation apparaît nette, franche, complète; l'émotion des témoins est à son comble.

Le lendemain soir, Joachine Dehant était dans la piscine, quand une violente douleur secoua tous ses membres; ses os semblaient craquer de tous côtés.

En même temps, elle voyait, ainsi que sa compagne, son pied difforme se redresser, selon leur expression, avec la régularité d'une aiguille qu'on fait marcher sur un cadran.

La jambe, repliée en deux, s'étend, les muscles s'allongent, et le genou, remis en place, reprend sa forme normale.

Cependant la hanche subissait un mouvement qui provoquait une douleur inexprimable.

Joachine s'affaissa, défaillante. Léonie crut qu'elle allait mourir.

Mais, après quelque temps, elle reprit connaissance, ouvrit les yeux : c'était fini ; toute douleur s'était évanouie, et ce corps, depuis si longtemps contrefait, apparut droit et agile.

On se presse autour d'elle ; on l'accompagne à la Grotte, où elle va déposer ses béquilles, secours superflu, dont elle n'a que faire désormais.

Une heure après, elle suivait la procession aux flambeaux, comme tous les autres pèlerins ; et même, partie avec les derniers rangs, elle arrivait une des premières à l'extrémité du chemin, qui serpente en lacets sur le flanc de la montagne. Car c'est par là qu'à cette époque la procession commençait à dérouler ses méandres lumineux.

Cinq jours plus tard, Joachine était à Namur et se présentait à son médecin, le docteur G. Froidbise.

Celui-ci lui avait délivré, au départ, le certificat que voici :

« Je soussigné, Gustave Froidbise, docteur en médecine, etc., à Ohey, province de Namur (Belgique), déclare avoir examiné Mlle Joachine Dehant, âgée de vingt-neuf ans, née à Wanfercée-Baulet, résidant à Gesves, et avoir constaté ce qui suit :

« 1° Une luxation de l'articulation coxo-fémorale du côté droit.

« 2° Rétraction permanente des muscles tibiaux latéraux de la jambe droite, au point de produire un pied-bot varus accidentel.

« 3° Un ulcère, couvrant les deux tiers de la face externe de la jambe droite.

« En foi de quoi, j'ai délivré la présente déclaration.

« Ohey, le 6 septembre 1878.

« Dr G. FROIDBISE. »

Voilà le certificat rédigé quand Joachine partit pour Lourdes !

Voici celui que le même docteur délivra, le jour où elle en revint, et qui fut joint au précédent :

« Je soussigné, docteur en médecine, etc., à Ohey, province de Namur (Belgique), déclare avoir examiné Mlle Joachine Dehant, âgée de vingt-neuf ans, née à Wanfercée-Baulet et résidant à Gesves, et *avoir constaté que les lésions, mentionnées dans le certificat ci-joint, ont complètement disparu*. Une simple rougeur indique la place de l'ulcère.

« Gesves, 19 septembre 1878.

« Dr G. FROIDBISE. »

On trouvera sans doute une telle déclaration d'un laconisme bien éloquent.

Elle atteste simplement, en deux lignes, l'incontestable réalité d'un fait inouï, qui renverse toutes les lois de la nature (1).

On comprend que le docteur Vergez, l'éminent professeur de la Faculté de Montpellier, ait déclaré « ce miracle incontestable. »

« La guérison subite d'une plaie, ajoutait-il, ou plutôt d'un ulcère étendu, chronique, siégeant sur

(1) V. à l'*Appendice* n° 17, 2°, une enquête approfondie, qui a été faite sur cette guérison.

une constitution très délabrée, et la réduction spontanée d'une luxation de la hanche sont des faits qui se placent en dehors de toute explication naturelle. Les annales de la médecine ne possèdent pas et ne posséderont jamais de cas semblables. »

La guérison fut si profonde, si radicale, tous les germes du mal se trouvèrent si complètement détruits, que l'organisme se développa immédiatement avec une extraordinaire vigueur.

On a vu que le poids de Joachine, à Lourdes, n'était que de cinquante-quatre livres.

« Aujourd'hui, écrivait-elle quelques années après, je pèse soixante-quinze kilos, et je n'ai jamais cessé, depuis cette époque, de jouir d'une santé parfaite (1). »

O vous, qui lisez ces lignes et que je ne connaîtrai sans doute jamais, si, par hasard, vous étiez de ceux qui ne croient pas à l'existence du miracle, souvenez-vous quelquefois de Joachine Dehant.

Ni sa guérison, ni les circonstances caractéristiques qui l'ont accompagnée ne sauraient inspirer un doute.

Mais, si vous en doutiez cependant, recommencez vous-même l'enquête, tandis que les témoins vivent encore. Et, le fait bien établi, placez-vous en face, loyalement; demandez-vous :

« Est-ce l'œuvre de la nature livrée à elle-même, agissant d'après ses lois ? »

Laissez ensuite votre conscience vous répondre, et faites ce qu'elle vous dira.

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes* t. XI, p. 225 et suiv.



Finissons rapidement cet aperçu, nécessairement fort incomplet, des diverses infirmités humaines qui ont trouvé leur fin sur les bords miraculeux du Gave.

On a dit plus haut que la protection de la Vierge Immaculée avait donné la vue à des *aveugles* et la parole à des *muets*, qui l'avaient implorée.

Citons un de ces privilégiés, pris parmi plusieurs autres.

François Vion-Dury était frappé de cécité depuis sept ans.

« Je soussigné, docteur en médecine, etc , écrivait un oculiste distingué de Lyon, le docteur Dor, déclare que Vion-Dury, François, soldat réformé, de Lalleyriat, canton de Nantua (Ain), est affecté de décollement des deux rétines. Bien que la rétine se soit rappliquée dans l'œil gauche, cet œil ne distingue pas le jour de la nuit. Avec l'œil droit, M. Vion-Dury compte à peine les doigts à $0^{m}30$ de l'œil. Il ne peut donc faire absolument aucun travail, et doit être considéré comme *complètement aveugle* des deux yeux, sa maladie étant absolument incurable.

« Lyon, le 11 septembre 1884.

« Dr Dor. »

Vion-Dury avait contracté cette infirmité dans le service. Aussi obtint-il une pension de 600 fr. par an, le 11 juillet 1884. Plus tard, en 1890, il fut admis à l'hospice de Confort, près Bellegarde.

Quinze jours après son entrée à l'hospice, le

2 août, sur le conseil des religieuses, il consentit à demander à Dieu ce bien inestimable de la vue, que les hommes se déclaraient incapables de lui rendre.

Mais il ne se croyait pas digne d'une si grande faveur.

Sœur Marthe avait déposé sur sa table un flacon d'eau de Lourdes.

Il était seul et déjà dans son lit. Il hésitait à recourir ainsi à l'intervention particulière du ciel.

« Lâche que tu es, se dit-il tout à coup.... Le diable ne sera pas toujours mon maître. »

Il enleva donc le bouchon, et pria le bienheureux Chanel, son compatriote, de demander pour lui à la sainte Vierge la grâce miraculeuse qu'il n'osait pas solliciter directement lui-même.

Alors, raconte-t-il, « par trois fois, faisant toucher l'index de la main droite à l'eau de Lourdes, je l'ai chaque fois passé rapidement sur les deux yeux.

« A la troisième, j'ai ressenti une violente douleur, comme si l'on m'avait enfoncé un couteau dans les deux yeux.

« Mais la Sœur s'est trompée, c'est de l'ammoniaque qu'elle m'a donné. »

« Pour m'en assurer, je portai le flacon à mes lèvres. A peine l'eau les avait-elle touchées, que la vue m'est revenue *tout d'un coup, aussi promptement qu'un coup de fusil.*

« Je distinguais les rideaux, les croisées, etc.

« Simon, Simon, je vois ! » — C'était mon plus proche voisin. — « Allez vite chercher les Sœurs. »

« Un autre, qui n'était pas encore au lit, s'est approché :

« Si vous voyez, dites comment je suis habillé.

— « Vous avez un tricot, une cravate, un chapeau.

— « Mais c'est vrai, il voit ! »

« Puis il court avertir les Sœurs : elles arrivent à l'instant.

« Dans l'intervalle, je m'étais levé.

« Les Sœurs m'ont trouvé appuyé sur mon lit, tenant le flacon d'eau de Lourdes, et disant :

« Est-ce possible ? Est-ce croyable ?.... Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! O sainte Vierge, ma bonne Mère, que vous êtes bonne ! »

« A la voix, je reconnaissais successivement chacune des personnes présentes. Je dis en particulier à Sœur Gabrielle :

« Oh ! comme vous êtes habillée ! Vous avez un voile blanc, comme des religieuses que j'ai vues à Dijon.... »

« C'est donc vous, ma Sœur Marthe ; en vous entendant marcher, je vous croyais plus jeune. »

« Depuis cette époque, *je vois comme à vingt ans.* »

Trois ans après, le 1er mai 1893, au cours d'une session de la *Société française d'ophtalmologie*, tenue à Paris, le docteur Dor se levait pour une communication.

Il rappela la maladie de Vion-Dury, ce double décollement de la rétine, qui « a été, dit-il, constaté par un grand nombre de spécialistes, et a résisté à toutes les tentatives de traitement. » Et il ajouta :

« Vion-Dury est resté sept ans et demi dans cette situation. Puis, sans traitement spécial, à l'occasion

d'un voyage à Lourdes (1), la vue est redevenue à peu près normale.

« L'œil droit a une vision parfaite, et l'œil gauche a une acuité d'un tiers au lieu d'un deux-centième.

« Ce cas est le seul connu jusqu'ici, où la guérison soit arrivée après un si long temps. »

Le docteur conclut, devant le Congrès, qu'à l'avenir il ne déclarerait plus « qu'un décollement très ancien est incurable. Puisque Vion-Dury a guéri, dit-il, d'autres peuvent guérir. »

— Oui, sans doute, doit-on lui répondre, mais seulement de la même manière, aucune autre n'ayant jamais été efficace : par un miracle de Dieu.

Le docteur Dor est protestant; son témoignage n'en a que plus de mérite et plus de prix.

Mais ce n'est pas seulement la simple guérison elle-même d'un mal incurable, qu'il convient de relever ici, comme il l'a fait; c'est le caractère instantané qu'elle a revêtu.

Elle a été subite comme un coup de fusil, suivant l'image pittoresque de Vion-Dury lui-même.

Et c'est ce qui resterait toujours inexplicable, naturellement, même si l'on découvrait, dans l'avenir, une médication inespérée, capable de guérir peu à peu un décollement de la rétine, remontant à sept ou huit années, trop ancien, par conséquent, pour qu'il ne soit pas regardé aujourd'hui comme définitif et incurable.

Vion-Dury a recouvré la vue, sans aucun remède,

(1) Après plusieurs années, les souvenirs du docteur le trompent sur cette circonstance. Le malade a été guéri, on l'a vu, sans quitter l'hospice où il était.

en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire; voilà ce que la nature n'a jamais fait et ce qu'elle ne fera jamais! Car ce n'est pas sa manière de guérir; elle prend toujours son temps (1).

* * *

Pour rappeler des faits plus récents, en 1907, Mlle Daisy Grenet et la Sr François d'Assise étaient si visiblement l'objet d'une faveur céleste que la science médicale n'hésita pas à le reconnaître.

La première souffrait, depuis neuf ans, du mal vertébral. On est « bien forcé d'admettre, écrit le Dr David, pour cette guérison instantanée, radicale et définitive, une intervention surnaturelle. »

De la seconde, alitée depuis quatre ans, le professeur Burlureaux, qui la soignait, a dit loyalement : « Je n'ai jamais observé de guérison si soudaine et si complète par l'emploi des moyens thérapeutiques usuels. »

Le mois de juillet 1908 vit se produire un fait plus frappant encore. Mlle Léonie Lévêque était atteinte d'une carie de l'os frontal, avec suppuration abondante. Elle arrive à Lourdes dans un état lamentable. Elle en revient, ses plaies fermées, la suppuration arrêtée, toutes les fonctions de l'organisme instantanément rétablies. Au Mans, le chirurgien Chevalier, qui l'avait opérée sans succès, lui dit en l'examinant : « Mais vous allez bouleverser tout le monde.... Pour obtenir un tel résultat, il fallait une intervention plus haute que la mienne (2). »

(1) Voir, sur ce dernier point, p. 191 et suivantes.
(2) Sur ces trois guérisons, voir *Appendice*, n° 23, p. 550.

Dix ans auparavant, la parole avait été donnée à une enfant, sourde-muette de naissance : Rosa Evrard, de Wanlin (Belgique).

Déjà, l'année précédente, le père de Rosa avait fait vœu de conduire sa fille à Lourdes, dès qu'il aurait les ressources nécessaires pour ce long voyage.

En attendant, il la mena en pèlerinage aux Grottes de Notre-Dame de Lourdes, du village de Conjoux.

En entrant dans la Grotte, l'enfant s'écria : « Mon Dieu ! »

Depuis, elle entendait un peu et prononçait quelques mots inintelligibles.

A Lourdes, le 28 août 1897, sa langue se délia subitement.

Elle parlait même si bien que le président du Bureau des constatations avait des doutes sur son infirmité passée, malgré l'attestation du père et du vénérable curé de la paroisse.

Un jeune médecin belge était là, très intéressé lui-même par ce fait merveilleux.

Le président du Bureau le chargea de procéder à une enquête approfondie, dans le pays, et de lui en envoyer les résultats.

Les résultats arrivèrent promptement, le docteur Delforge s'étant acquitté avec zèle de la mission qu'il avait acceptée.

Dès le 13 septembre suivant, M. Haversin, cure de Wanlin, écrivait :

« M. le docteur Delforge.... a dirigé l'enquête, assisté de MM. le docteur Lurquin, médecin de la maison du roi, à Houyet, et Vincent, secrétaire du cercle de Dinant.

« Vingt-cinq témoins ont librement affirmé *sous serment* que Rosa Evrard est née sourde et muette, et que, jusqu'à l'âge de six ans, elle n'a absolument rien entendu, ni proféré aucun son. Ce n'est qu'à la suite du vœu, que fit le père, de conduire sa fille en pélérinage à Lourdes qu'elle a paru entendre et proférer quelques mots : *Mon Dieu*, *papa*, *maman*.

« C'est à Lourdes, à la sortie des bains de piscine, que cette double infirmité a disparu complètement.

« Depuis son départ de Lourdes, le 30 août dernier, elle parle et entend très distinctement. »

Le docteur Delforge lui-même, en envoyant le résultat de l'enquête, ajoutait :

« La séance était contradictoire, et personne n'est venu dire que l'enfant n'était pas sourde et muette. »

Les médecins furent appelés à leur tour en témoignage.

Citons les déclarations suivantes, elles sont décisives :

« Je soussigné, J. Lurquin, docteur en médecine, à Houyet, certifie avoir vu et examiné l'enfant Rosa Evrard, de Wanlin, *la veille de son départ pour Lourdes*, et avoir constaté que l'enfant pouvait seulement balbutier quelques mots (*papa*, etc.). Je certifie avoir revu l'enfant *après son retour* de Lourdes, et avoir constaté qu'une amélioration très sensible, même *merveilleuse*, s'était faite dans son état. Ainsi, elle parle très distinctement, prononce bien, articule bien. Elle ne parvient pas cependant à faire sentir quelques consonnes, telles que le T et le R.

« Fait à Wanlin, le 12 septembre 1897.

« Dr LURQUIN. »

A son tour, le docteur Delvaux concluait ainsi un certificat, délivré par lui le 10 septembre de la même année :

« En conséquence, je puis affirmer que Rosa Evrard n'est plus ni sourde ni muette. »

Enfin, le docteur Louis Rutten, spécialiste pour les maladies des oreilles, aux hôpitaux du Châtelet et de Namur, fut appelé à examiner l'enfant.

Dans son certificat, daté de Namur le 27 octobre 1897, il disait :

« La petite Rosa Evrard.... entend aujourd'hui et comprend tout ce qu'on lui dit, et, de plus, elle parle maintenant comme une personne qui s'entend parler.

« Les défauts de prononciation que l'on constate chez elle sont insignifiants et se rencontrent souvent chez les enfants de cet âge. »

Le savant docteur finit ainsi :

« Je puis affirmer, avec mon confrère le docteur Delvaux, bourgmestre à Rochefort, que Rosa Evrard n'est plus *ni sourde ni muette*, que l'apprentissage de la parole est complet, et qu'il a été tellement rapide qu'il *a frisé l'instantanéité.* »

Voilà, on en conviendra bien, un fait de premier ordre et scientifiquement établi ! Il est aussi impossible d'en nier la réalité que d'en méconnaître le caractère exceptionnel, unique, tranchons le mot, miraculeux.

Une enfant se met à entendre subitement, et elle apprend à parler presque aussi vite, comme si « l'apprentissage de la parole » se faisait chez elle à peu près instantanément : il y a de quoi, certes, décon-

certer l'assurance de ceux qui refusent d'admettre tout événement surnaturel (1).

*
* *

Je sais bien, et je l'ai dit, que, même dans le camp sceptique, les esprits les mieux informés se résignent désormais à ne plus nier l'existence des principaux faits observés.

Comment, en effet, se risquer loyalement à contester les guérisons dont Lourdes est le théâtre? Pour échapper à l'obligation de reconnaître l'action du ciel, beaucoup préfèrent chercher, même péniblement, une interprétation naturelle, quelle qu'elle soit.

Ce que nous venons de raconter suffit sans doute, pour le plus grand nombre, à montrer avec rigueur que toute explication de ce genre est nécessairement impuissante à rendre compte des faits.

Peut-être cependant ne sera-t-il pas superflu d'étudier, en elles-mêmes, les solutions diverses auxquelles on a cru pouvoir recourir.

Nous verrons mieux ainsi comment une droite raison ne saurait s'en déclarer satisfaite.

II.

L'Interprétation des Faits

D'une manière générale, on peut dire, avec assurance, que toute interprétation des guérisons mer-

(1) La guérison des sourds-muets étant particulièrement frappante, nous croyons devoir citer, dans l'*Appendice* n° 14, un autre cas, dans le nombre de ceux qui se sont produits ; nous donnons les certificats qui en attestent la réalité.

veilleuses de Lourdes, qui exclut le miracle, tombe nécessairement devant trois faits incontestables : le nombre extraordinaire de ces guérisons, qui ne permet pas de faire intervenir le hasard heureux d'une fortuite rencontre, leur nature même, par laquelle elles dépassent souvent le pouvoir des forces créées, et, enfin, la manière dont on les voit fréquemment s'accomplir; il en est, par exemple, d'une soudaineté que les procédés de la nature ne connaissent pas.

Chacune de ces considérations est capable de produire la foi au surnaturel; les trois ensemble, quand elles se trouvent réunies, forment un faisceau lumineux. qui fait le plein jour, c'est-à-dire l'évidence; un esprit loyal ne peut s'y dérober, croyons-nous, s'il est en même temps un esprit attentif.

Certains adversaires du miracle ne font pas, d'ailleurs, difficulté de reconnaître leur embarras.

« Je l'avoue, écrivait en forme de conclusion le docteur Diday, dans son pamphlet contre les événements de Lourdes, je l'avoue et il ne m'en coûte pas de le répéter, les guérisons racontées par M. Lasserre sont surprenantes, extraordinaires, dépassent, et de beaucoup, ce que nous avons l'habitude, nous médecins, d'observer et surtout d'obtenir.

« Assurément, il y a là de quoi frapper d'étonnement les spectateurs les plus instruits, je le déclare sans arrière-pensée. Et je comprends à merveille la stupéfaction des témoins, la reconnaissance des heureux privilégiés (1). »

(1) V. Boissarie, *Lourdes*, p. 99-100.

Le docteur Diday parlait ainsi, on le voit, à propos des premières guérisons, qui suivirent les visions de Bernadette.

Qu'eût-il dit, s'il avait connu celles que l'on a constatées depuis, et qui dépassent les précédentes, de beaucoup parfois par l'importance et infiniment par le nombre?

Il aurait trouvé, sans doute, — comme il paraît, du reste, l'avoir vu dans les dernières années de sa vie (1), — que l'interprétation qu'il cherchait était beaucoup plus que difficile.

Quelles sont donc les différentes solutions que les adversaires du miracle ont proposées ?

Que répondent-ils à la foule de ceux qui disent :

« Si vous voulez que nous ne remontions pas jusqu'à Dieu, indiquez-nous une cause naturelle, qui nous arrête en chemin et satisfasse notre raison, une cause capable de produire ce que nous tenons pour des miracles. »

Ils ne s'entendent point pour répondre, et la variété même de leurs réponses suffirait peut-être à en révéler l'insuffisance.

Quoi qu'il en soit, examinons-les, l'une après l'autre.

QUE NI LA NATURE, NI LE CONTACT DE L'EAU DE LA GROTTE N'EXPLIQUENT LES GUÉRISONS DE LOURDES

Au début, il fut de mode d'attribuer aux qualités thérapeutiques de l'eau de Lourdes les faits mer-

(1) Voir plus haut, p. 81.

veilleux dont on ne pouvait nier l'existence, et où l'on entendait, avant tout, refuser de voir l'intervention du ciel.

Les intéressés trouvèrent même un pharmacien, d'un tout petit canton pyrénéen, dont les cornues dociles furent chargées, par eux, de leur donner au moins quelque apparence de raison.

Et cependant tout ce que surent faire ces cornues de village, c'est de permettre une vague hypothèse, relevée d'une aussi vague espérance.

« Nous ne *croyons* pas *trop* préjuger, écrivait leur propriétaire, en disant que, vu l'ensemble et la qualité des substances qui constituent cette eau, la science médicale ne tardera pas, *peut-être*, à lui reconnaître des vertus curatives spéciales, qui pourront la faire classer au nombre des eaux qui forment la richesse minérale de notre département. »

Ainsi, toute la bonne volonté de cette pharmacie complaisante n'arrive pas à découvrir une seule substance thérapeutique dans l'eau miraculeuse, mais elle prend sa revanche dans la prophétie, où elle s'aventure lourdement : d'autres en découvriront *peut-être*.

Ce *peut-être* est comme le fameux sonnet de Boileau : il vaut tout un poème.

Après cela, puisque les adversaires du miracle se déclarèrent satisfaits et scientifiquement renseignés, c'est vraiment qu'ils n'étaient pas bien difficiles.

Il fallut pourtant déchanter.

Car, peu de temps après, le conseil municipal, mis en goût par la perspective des *richesses* que cette eau nouvelle pouvait *peut-être* apporter dans le

pays, décida de faire confirmer cette brillante analyse, qu'il trouvait pourtant un peu *succincte* (1).

Le préfet avait indiqué M. Filhol, l'un des membres éminents de la Faculté des sciences de Toulouse et le chimiste le plus en renom du Midi, comme l'homme le plus compétent à qui l'on pût s'adresser, d'autant qu'il avait déjà fait des études consciencieuses sur la plupart des eaux minérales des Pyrénées.

M. Filhol fut donc chargé d'analyser l'eau de la Grotte, et il se mit à l'œuvre.

On attendit son rapport avec impatience.

Il vint enfin, deux mois après, et ce fut un coup de massue pour les prophétiques espérances dont les savants du pays avaient bercé un moment leur scepticisme intéressé.

« Il résulte de cette analyse, écrivait l'éminent chimiste, que l'eau de la Grotte de Lourdes a une composition telle, qu'on peut la considérer comme une eau potable, analogue à la plupart de celles que l'on rencontre sur les montagnes, dont le sol est riche en calcaire.

« Cette eau ne renferme *aucune substance active, capable de lui donner des propriétés thérapeutiques* marquées ; elle peut être bue sans inconvénient (2). »

Et dans la lettre au maire de Lourdes, qui accompagne son rapport, M. Filhol ajoutait :

« Les effets extraordinaires qu'on assure avoir

(1) Séance du conseil municipal de Lourdes du 3 juin 1858.

(2) On trouvera l'analyse détaillée, faite par M. Filhol, dans l'*Appendice* n° 15.

obtenus, à la suite de l'emploi de cette eau, ne peuvent pas, au moins dans l'état actuel de la science, être expliqués par la nature des sels dont l'analyse y décèle l'existence. »

La déception fut cruelle pour toute la philosophie de l'arrondissement.

Ces Messieurs avaient reconnu publiquement les effets prodigieux de l'eau de la Grotte ; ils s'en autorisaient même pour confirmer les prévisions savantes du pharmacien ami, d'après lequel on trouverait *peut-être* bientôt, dans cette eau merveilleuse, des principes curatifs.... et la fortune du pays.

Que dire donc maintenant ? Qu'allaient-ils pouvoir répondre ? Ils étaient liés par leurs propres déclarations.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne pouvaient plus songer à mettre en avant les vertus thérapeutiques de la source, et, en réalité, ils n'y songèrent plus.

Cette explication prit donc fin le jour où parut le rapport de M. Filhol, et, depuis, personne ne s'est avisé de la faire revivre.

*
* *

Mais si l'eau de Lourdes n'a pas de qualités curatives, ne pourrait-on pas soutenir qu'elle agit du moins par sa température, et chercher la cause des guérisons dans les bains froids des piscines ?

On l'a plus d'une fois essayé.

Disons pourtant que cette explication risquée n'ose pas se produire avec une entière franchise. On l'enveloppe de circonlocutions un peu vagues, destinées à en masquer la faiblesse.

Car il est vraiment trop commode d'y contredire.

D'abord, Lourdes n'a pas le monopole de l'hydrothérapie ; on peut en user et on en use ailleurs, et même dans des conditions beaucoup plus parfaites et, dès lors, beaucoup plus efficaces.

Si donc la vertu de l'hydrothérapie était seule en jeu, il ne devrait se produire ici que ce qui se produit là, et moins encore.

Or la vérité, c'est que, *là*, il n'arrive rien qui soit comparable, même de loin, à ce que l'on voit *ici*.

Il est facile de s'en rendre compte par ce que nous avons déjà raconté, et on s'en apercevra de plus en plus.

Les faits ont donc nécessairement une autre cause.

En outre, une multitude de guérisons surviennent, à Lourdes, ailleurs que dans les piscines.

Il est même permis d'avancer que, depuis quinze ou vingt ans, c'est le grand nombre.

Enfin, on pourrait citer beaucoup de malades, qui ont retrouvé la santé, sans avoir pris *jamais* un bain dans l'eau miraculeuse.

Rappelons-nous, parmi ceux que nous avons nommés plus haut, ce Vion-Dury, qui guérit de sa cécité, loin de Lourdes, dans un hospice de l'Ain. De tels exemples sont fréquents.

Le secret des guérisons n'est donc point dans le contact de l'eau froide, puisqu'on peut guérir sans s'y soumettre.

D'ailleurs, il faut le redire : l'eau froide ne fait pas de tels miracles. L'expérience est là, qui le prouve avec autorité.

Aussi bien, c'est à une tout autre cause que les

adversaires de Lourdes attribuent habituellement les effets extraordinaires que l'on observe au pied de la Grotte.

Cette cause, particulièrement invoquée, aujourd'hui plus que jamais, c'est la suggestion.

Examinons donc, avec précision, ce qu'il convient d'en penser.

DE L'INSUFFISANCE DE LA SUGGESTION POUR EXPLIQUER LES PHÉNOMÈNES MIRACULEUX

Une mode

« Comment avez-vous été guérie ? » demandait un jour un médecin à une personne qui, atteinte depuis quatre ans d'une coxalgie suppurée avec carie profonde de l'os, avait subitement retrouvé une santé parfaite dans la piscine, quelques jours auparavant : douleurs et plaie, tout avait en un instant disparu.

La philosophie de notre docteur n'en revenait pas. Mais elle était bien résolue à ne pas se rendre.

Sa réponse était d'ailleurs toute prête.

Le docteur la sentait bien un peu insuffisante; mais encore aimait-il mieux avoir l'air au moins d'expliquer le fait, puisqu'il ne pouvait le nier, que d'être logiquement obligé d'admettre, faute de toute cause naturelle, l'intervention d'une cause supérieure, dont il ne voulait à aucun prix

Il demandait donc à la jeune fille :

« Comment avez-vous été guérie ? Qui vous a guérie ?

— « Qui m'a guérie ? La sainte Vierge. »

Le docteur sourit, avec cet air de dédain qu'éprouverait un homme supérieur pour de pauvres esprits, situés beaucoup plus bas que lui dans l'échelle des êtres.

On trouve le cas de temps en temps. Ces Messieurs ne s'aperçoivent pas combien ces grands airs les rendent comiques.

Ayant donc souri, le docteur dit à la miraculée :

« Laissez la sainte Vierge, Mademoiselle. Reconnaissez qu'on vous a assuré d'avance que vous guéririez : on vous avait dit :

« Une fois à Lourdes, à tel moment, vous quitterez la caisse où vous êtes enfermée.

« Ces choses-là arrivent : c'est ce que nous appelons la suggestion. »

La jeune fille répondit avec simplicité que les faits ne s'étaient pas du tout passés de cette manière. Elle ignorait d'ailleurs ce que c'était que la suggestion.

Le visiteur le lui expliqua, et lui présenta le livre de M. Zola, qui, disait-il, le lui ferait encore mieux comprendre.

Elle refusa de jeter les yeux sur l'ouvrage.

Aussitôt il s'emporta vivement contre elle, essaya de l'intimider, et, la voyant, en effet, émue et tremblante de cette scène inattendue, il se radoucit, raconte-t-elle, et « m'offrit de l'argent, si je voulais avouer que c'est bien par suggestion que j'avais été guérie. »

Elle repoussa ce honteux marché, et il s'en alla, en murmurant que le cas était assurément extraordinaire, — mais qu'il l'expliquerait tout de même.

Et voilà où les adversaires du surnaturel reviennent toujours !

Il en est peu, certes, qui essaient d'acheter les consciences, comme celui-ci, pour donner raison à leur théorie, mais leur théorie ne leur en est pas moins chère ; leur scepticisme y cherche constamment un abri.

Faut-il tout dire ?

J'ai peur que beaucoup d'entre eux ne connaissent qu'assez mal cette thérapeutique suggestive dont ils voient partout des effets.

Les affirmations, pleines d'assurance, que j'avais entendu émettre couramment dans la salle des constatations médicales et ailleurs, étaient encore présentes à ma mémoire, quand je crus devoir lire les ouvrages des maîtres qui font autorité dans la question.

Ma surprise fut profonde.

Ces livres ne disent pas du tout ce que l'on avait répété si souvent devant moi. Je dus en conclure que, parmi les médecins eux-mêmes, un bon nombre connaissent seulement par ouï-dire une matière qui ne s'enseigne pas officiellement dans les écoles de médecine, et qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'étudier en particulier. Or leur ignorance en exagère singulièrement la portée.

On va, d'ailleurs, s'en rendre compte.

Expériences contestées

Une question se pose avant tout.

Pour donner des renseignements authentiques sur l'efficacité de la thérapeutique suggestive, je viens

de dire que j'avais cru devoir recourir aux propres déclarations des suggestionneurs autorisés.

Oui, mais doit-on les en croire absolument? Faut-il admettre tout ce qu'ils avancent? De bons esprits en doutent, même parmi ceux qui partagent leur aversion pour le surnaturel.

A propos d'un long mémoire de M. Liégeois, M. Frank disait en pleine *Académie des sciences morales et politiques :*

« Il n'entre pas dans ma pensée de nier l'existence des phénomènes hypnotiques ; je veux dire seulement que ceux que nous a présentés M. Liégeois n'offrent aucune garantie de certitude (1). »

M. Liégeois n'est pas le seul dont les observations aient été l'objet d'une appréciation sévère.

Dans un procès retentissant, plaidé devant la cour d'assises de Paris, le doyen de la Faculté de médecine, M. Brouardel, se moqua un peu de tout ce que racontent les professeurs de Nancy, les plus avancés, comme on sait, de tous les suggestionneurs de France.

« Ces choses-là, disait le savant doyen en souriant, arrivent, paraît-il, à Nancy, mais nous ne les voyons jamais à Paris. »

Un partisan connu de la psychothérapie m'a dit à moi-même, au Bureau des constatations de Lourdes, devant une vingtaine de médecins :

« Les expériences de Bernheim sont mal faites ; je ne m'y attache pas. »

Or Bernheim est, en ce moment, le chef écouté de l'école de Nancy (2).

(1) Liégeois, *De la Suggestion* (Paris, 1889), p. 152.

(2) Voir aussi, dans l'*Appendice* nº 31, ce que pense le sugges-

Si l'on tenait donc absolument à ne pas dépasser la juste mesure, il faudrait garder peut-être un peu de réserve dans la confiance.

Mais, pour échapper même aux reproches des partisans les plus déterminés de la *psychothérapie* (1), pour donner au développement qui va suivre une base inattaquable, admettons que les expériences de Bernheim soient tout à fait sûres, et raisonnons d'après les principes qu'il en a tirés lui-même.

C'est accepter le terrain le moins favorable pour la thèse qu'on défend ici : mais, si cette thèse n'en est pas moins établie, les conclusions n'en devront paraître que plus certaines.

La suggestion et les maladies nerveuses

Séparons d'abord les maladies nerveuses de toutes les autres ; il convient d'en traiter à part.

Bon nombre des beaux esprits qui parlent, avec dédain, des événements merveilleux de Lourdes, les attribuent tous, au hasard et sans étude, à l'influence des nerfs sur l'organisme. On les dirait même vraiment tout prêts à s'imaginer que l'existence des maladies nerveuses était restée ignorée jusqu'à ces derniers temps.

Ce serait une erreur profonde.

La médecine a fait des progrès dans cette connais-

tionneur Delbœuf du crédit que méritent les résultats, publiés pai certaines cliniques de suggestion thérapeutique fort connues.

(1) Au cas où quelques lecteurs ne seraient pas familiarisés avec le mot, disons que la *psychothérapie* est *la médecine par l'âme*, et tout particulièrement par la suggestion, agissant fortement sur l'imagination du sujet.

sance ; c'est la loi de toute science expérimentale. Mais elle n'y était point étrangère ; et, ce qui étonnera peut-être quelques esprits prévenus, l'Église s'en inspirait elle-même.

Ainsi, dans son célèbre traité *De la Béatification des serviteurs de Dieu*, Benoît XIV met en garde tous ceux qui sont chargés d'établir les miracles nécessaires à la canonisation des saints.

Il ne veut pas qu'on retienne, comme des faits miraculeux, les guérisons que l'influence des nerfs peut expliquer ; on devra donc rarement admettre le miracle, d'après lui, dans l'hystérie, l'épilepsie, et diverses formes de la paralysie. Il dit particulièrement de l'hystérie :

« Quand il s'agit de l'hystérie, il ne faut pas faire consister le miracle dans la disparition des crises, mais dans la cessation de l'état morbide qui les produit (1). »

Il ajoute :

« Il importe de remarquer aussi que les femmes hystériques sont sujettes à des crises naturelles, qui peuvent produire une délivrance parfaite de leur maladie.

« Il sera donc très difficile de tenir pour miraculeuses de semblables guérisons. Si quelquefois les postulateurs des causes de béatification et de canonisation l'ont essayé, jamais je ne les ai vus réussir. »

L'Église considère donc, d'un œil un peu défiant, les faits extraordinaires que l'influence des nerfs peut parfois expliquer.

(1) *De Canoniz.*, lib. IV, art. I, cap. XIII, n° 14.

Et dans les cas où cette influence est douteuse, elle agit, par prudence, comme si elle était certaine.

Naturellement, les médecins du Bureau des constatations s'inspirent de cette conduite.

Dans l'entretien dont il a été parlé plus haut, en présentant M[lle] Élise Lesage au docteur de Saint-Germain, membre de l'Académie de médecine, le président de ce Bureau lui disait, la guérison étant constatée :

« Cette guérison, mon cher confrère, s'est produite dans la piscine de Lourdes. J'avais sans doute raison de vous dire que vous n'aviez pas vu d'exemple pareil.

— « Mais si, j'en ai vu un autre, répondit le savant docteur, et dans les mêmes conditions. J'ai soigné longtemps une jeune fille pour une coxalgie. Tous mes moyens restaient sans effet. La guérison fut obtenue à Lourdes, en un instant et radicalement. »

M. de Saint-Germain donna alors le nom de l'heureuse jeune fille.

« En effet, reprit son interlocuteur, cette jeune fille a été guérie à Lourdes. Mais nous n'avons pas publié son observation ; car nous soupçonnions une coxalgie nerveuse.

— « Ce n'était pas une coxalgie nerveuse, dit alors l'éminent spécialiste ; c'était une coxalgie bien réelle, avec lésion articulaire grave. »

Ainsi la prudence du Bureau des constatations avait dépassé même les limites : la seule crainte de s'exposer au risque d'admettre un cas douteux avait suffi pour faire écarter une guérison importante,

celle d'une maladie organique, dont personne ne conteste la gravité.

* * *

Est-ce à dire que des agents naturels, physiques ou moraux, puissent faire disparaître immédiatement toutes les affections où les nerfs seuls paraissent jouer un rôle?

Non, certes.

Et il suffirait d'en donner, comme exemples, ces éternels « sujets, » que Charcot et quelques autres ont conservés si longtemps dans leurs salles.

Supposé que ces grands médecins eussent pu les guérir, ils les auraient guéris assurément. Personne n'osera ni dire ni penser qu'un froid égoïsme aurait entretenu la maladie, pour leur permettre d'en étudier à l'aise les diverses manifestations : une telle barbarie serait révoltante.

C'est donc que ces fameuses hystériques, dont ils ont tant parlé au monde, étaient inguérissables par les moyens dont ils disposaient, eux pourtant les princes de la science!

Et, en effet, Bernheim avoue que toutes les maladies nerveuses ne cèdent pas, il s'en faut bien, aux pratiques de l'hypnotisme et à la puissance de la suggestion.

Et cependant, « c'est dans le champ des névroses que la psychothérapie trouve surtout son application (1). »

Eh bien, plusieurs parties du champ lui échap-

(1) Bernheim, *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie* (Paris, 1903, 2e édit.), p. 319. Toutes nos références se rapportent à cette seconde édition.

pent, et des parties aussi importantes que nombreuses.

Voici, par exemple, la neurasthénie.

Tombe-t-elle sous le pouvoir des suggestionneurs? Écoutez la réponse :

« Quand la neurasthénie est héréditaire, quand elle est due à une conformation vicieuse du système nerveux, alors, il faut avoir le courage de le dire, elle est le plus souvent incurable (1). »

Et vous allez voir le nombre de maladies et de malades qui, par suite, ne doivent rien attendre de la suggestion.

« Ils sont innombrables, ces malheureux martyrs de leur système nerveux, dont la vie est un long supplice.... Troubles cérébraux : vertiges, migraine, photophobie; obnubilation visuelle, bruits suggestifs dans les oreilles, apathie, excitation, céphalée; troubles spinaux : rachialgies, douleurs fulgurantes, fourmillements, engourdissement, sensation de froid, de chaud, de picotement, indéfinissables, parésie, tremblements, secousses, soubresauts; troubles nerveux périphériques : névralgies, points douloureux, crampes musculaires, sueurs locales, congestions et éruptions cutanées; troubles viscéraux : dyspepsie, pneumatose, dilatation d'estomac, gastéro-entéroptose de Glénard, troubles cardiaques et respiratoires, battements de cœur, syncope, oppression, respiration haletante, pseudo-asthme, pseudo-angine de poitrine; troubles menstruels : dysménorrhée, aménorrhée, métrorrhagies; troubles psy-

(1) *Ibid.*, p. 337.

chiques : peurs, obsessions, difficulté de penser, agoraphobie, cauchemars nocturnes, etc....

« La liste est inépuisable des manifestations multiples, complexes, variables, qui s'acharnent, avec plus ou moins d'intensité, sur ces malheureuses victimes, au désespoir de leur famille et de leurs médecins (1). »

Tous ces effets d'une « neurasthénie.... fatale, si je puis dire, héréditaire et diffuse », demeurent hors du domaine où la suggestion a quelque empire (2). La guérison ne vient jamais.

Il est même rare que le suggestionneur obtienne, à force de patience, une simple amélioration qui ait quelque durée.

« Bientôt.... le mal reparaît dans toute son intensité, les malades et le médecin — quoi ! même le médecin ! — perdent confiance dans le traitement suggestif; les malheureux courent d'un spécialiste à l'autre, promènent leur misère dans toutes les eaux minérales, vont de l'hydrothérapie au massage, de l'homéopathie à la dosimétrie ou aux granules Mattei.... Voilà la triste odyssée de nombreux névropathes ! »

Les vrais neurasthéniques, les neurasthéniques de tempérament, sont donc bien avertis : la psychothérapie ne peut rien, ou à peu près rien, à l'égard de leurs tristes maux.

Elle est tout aussi peu armée, toujours d'après

(1) Bernheim, *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie*, p. 336.

(2) Tout ce qui est cité entre guillemets, dans ces pages sur la suggestion, sans indication de source, est emprunté à l'ouvrage de Bernheim.

Bernheim, contre « l'hypocondrie invétérée, incontestable (1) », et contre toutes les maladies de l'esprit.

« J'ai essayé bien des fois de guérir la mélancolie, l'hypocondrie, la maladie des obsessions, la manie, le délire des persécutions, j'ai *toujours* échoué (2). »

Il en est encore de même de l'épilepsie.

« J'ai essayé l'hypnose, chez un assez grand nombre d'épilepsies, ou de simples vertiges épileptiques, et je n'ai pas obtenu de résultats notables ou durables (3). »

A son tour, « la chorée, je parle de la vraie chorée, n'est pas curable par la suggestion.... La suggestion, pas plus que les autres médications, ne peut faire avorter une danse de Saint Guy à son début.... La maladie.... continue son évolution jusqu'à la fin de son cycle (4). »

« Le tétanos résiste » aussi (5).

On voit que, d'après le chef de l'École lui-même, si l'on en croit ses plus récentes déclarations, un grand nombre de maladies nerveuses, le tétanos, la chorée, l'épilepsie, les obsessions, les manies diverses, la mélancolie, l'hypocondrie, ainsi que les nombreux effets de la neurasthénie constitutionnelle, ne sont jamais guéris par l'influence thérapeutique de la suggestion (6).

(1) *Ibid.*, p. 339.
(2) *Ibid.*, p. 340.
(3) *Ibid.*, p. 341.
(4) *Ibid.*, p. 342.
(5) *Ibid.*, p. 343.
(6) Ceci est confirmé par le docteur allemand Hoffmann, de Dusseldorf. « L'opinion générale, dit-il, accorde la plus large place

Voilà une doctrine fort importante, que bien des gens, portés à parler de ce sujet, semblent ne pas même soupçonner. On les étonnerait fort, je pense, si on leur disait par qui elle est professée.



Un autre enseignement de Bernheim utile à retenir, c'est que les maladies, qui, en elles-mêmes, peuvent être ou ne pas être nerveuses, ne doivent pas être tenues pour nerveuses nécessairement, par le fait seul qu'on les rencontre chez des sujets nerveux, même s'ils étaient franchement hystériques.

Voilà « une fille de trente ans, qui, depuis l'âge de seize ans, a une hémiplégie incomplète gauche, avec quelques symptômes hystériques.... Les nombreux médecins, qui ont vu la malade, se sont laissé tromper par les manifestations hystériques, au point de tout attribuer à l'hystérie.

« Or, j'ai constaté que son hémiplégie est, en réalité, organique : il y a exagération des réflexes tendineux du genou et du pied ; il y a cette raideur caractéristique du membre supérieur, toujours en demi-flexion, et offrant une résistance tant à la flexion qu'à l'extension ; il y a la contracture hémiplégique du côté gauche de la face primitivement

aux effets thérapeutiques de la suggestion dans les maladies nerveuses (hystérie, etc.); on a donc droit de s'étonner que ces affections ne donnent lieu à un succès durable, par le traitement purement suggestif, que dans des cas très rares. *Toutes les fois* que je me suis efforcé d'influencer de pareilles maladies (et je me suis donné pour cela bien de la peine pendant des années), je n'ai pu obtenir que des résultats *passagers* » (Ueber die Anwendung der physicalischen Heilmetoden. Halle a. d. S., Marhold, 1898).

paralysée, qu'on n'observe jamais dans la paralysie hystérique (1). »

Ainsi parle le maître incontesté de la suggestion.

Et je dois pourtant m'en souvenir : j'ai entendu des hommes réputés compétents affirmer gravement, avec des airs d'augures, que toute paralysie guérie à Lourdes relevait de l'hystérie, et que la guérison pouvait en être attribuée à une influence morale, dès que le sujet était en état de passer, je ne dis pas pour hystérique mais simplement pour nerveux.

Évidemment ils ne connaissaient pas la question dont ils parlaient avec tant d'assurance.

Un jour même j'ai vu un médecin, d'ailleurs distingué, ayant à se prononcer sur une paralysie disparue sous ses yeux, refuser d'y reconnaître une maladie organique, par la seule considération que la malade avait éprouvé *une* syncope à la mort de sa mère !

Cette singulière tendance ne constituerait-elle pas une de ces manies redoutables que l'école de Nancy renonce à guérir ?



Mentionnons aussi une observation intéressante du savant professeur. C'est qu'une maladie qui n'est qu'hystérique à l'origine amène, si elle se prolonge, de véritables lésions organiques et, dès lors, devient incurable par la suggestion.

Voici, par exemple, un malade, chez qui une contusion ou un rhumatisme affecte les muscles ou les

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 353.

nerfs de la cuisse. Le temps et un traitement approprié guérissent le désordre organique.

Mais « la douleur peut survivre, entretenue, chez certains sujets, par une impressionnabilité nerveuse spéciale ; le système nerveux tend, chez eux, à conserver la modalité acquise ; il continue, par une sorte d'auto-suggestion inconsciente, à faire de la douleur, du tremblement, de la contracture. Le membre immobilisé crée un raccourcissement musculaire, une ankylose par rétraction fibreuse. Une coxalgie nerveuse se constitue, qui peut devenir incurable ; c'est alors une *lésion organique secondaire, greffée sur un trouble fonctionnel* (1). »

L'écrivain revient plus loin sur cette idée.

La suggestion, dit-il, peut guérir ou améliorer la neurasthénie accidentelle, « à condition que la maladie ne soit pas trop invétérée, qu'elle ne soit pas devenue, par l'habitude, *une modalité incarnée dans les centres nerveux* (2). »

Ce dernier effet se produit donc à la longue.

L'observation trouve sa place, même au sujet de simples tics nerveux : le temps leur donne une racine dans l'organisme.

« J'ai guéri des tics convulsifs, écrit Bernheim, datant de plusieurs mois et même d'une année. Quand l'affection est très ancienne et que le système nerveux en a contracté l'habitude invincible, la suggestion peut échouer (3). »

En réalité, il ne l'a jamais vue réussir dans ces

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 322.
(2) *Ibid.*, p. 336.
(3) *Ibid.*, p. 343.

conditions ; un an est la limite extrême ; au delà, il n'a pu constater aucun succès.

Ainsi le plus léger des troubles fonctionnels nerveux, un tic, engendre dans l'organisme, en un temps très court, des désordres profonds qui le rendent inguérissable.

Que faut-il donc penser des troubles plus graves ? J'entends toujours : même quand les nerfs seuls en sont d'abord l'origine et qu'ils n'atteignent que la fonction.

Évidemment, pour peu qu'ils durent, le mal causé dans les organes est encore beaucoup plus étendu ou beaucoup plus profond.

Cette doctrine, que Bernheim expose couramment sans qu'elle semble lui inspirer aucun doute, a une portée considérable pour la constatation des guérisons de Lourdes.

Car en voici une légitime conséquence :

Dans les maladies d'origine certainement nerveuse, à plus forte raison dans celles dont l'origine est discutable, si le trouble fonctionnel date de longtemps il n'y a pas à se préoccuper de ce qu'il a pu être au début : il est maintenant organique et la psychothérapie n'y peut rien.

Tel est l'enseignement du maître !

Il coupe court aux dithyrambes sur le pouvoir de la thérapeutique suggestive, que font parfois des disciples, un peu ignorants de ces leçons, au sujet des désordres les plus authentiquement invétérés.

Quand de telles maladies guérissent, et surtout subitement, vous n'avez pas à vous inquiéter de leur nature : il est certain qu'en dernier lieu, au

moins, les organes étaient atteints et que toute suggestion fût restée inefficace.

C'est Bernheim lui-même qui le proclame.

La guérison doit donc s'expliquer autrement.

La suggestion et les maladies organiques

Que dirons-nous, si nous passons des maladies nerveuses, devenues fatalement organiques à la longue, aux maladies qui sont et qui ont été organiques toujours?

L'inefficacité de la suggestion augmente, s'il se peut, de certitude.

Écoutons encore Bernheim :

« La suggestion est une thérapeutique presque exclusivement fonctionnelle. » Si elle arrive à rétablir les fonctions troublées, elle ne parvient pas à guérir les organes malades (1).

Et plus loin :

« La suggestion ne peut réduire un membre luxé, dégonfler une articulation gonflée par le rhumatisme, restaurer la substance cérébrale détruite (2). »

Et encore :

« Il ne faut pas exagérer : le rôle direct de la psychothérapie contre les lésions organiques est restreint. On ne peut ni résoudre une inflammation, ni arrêter l'évolution d'une tumeur ou d'un processus de la sclérose. La suggestion ne tue pas les microbes, elle ne cicatrise pas l'ulcère rond de l'es-

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 320.
(2) *Ibid.*, p. 321-322.

tomac. » On ne suggère pas non plus « aux tubercules de disparaître (1). »

Mais quel est au juste, dans ces cas divers, le rôle de la psychothérapie, si restreint qu'il soit? On va nous le dire.

Prenons pour exemple la tuberculose. Le suggestionneur essaiera de supprimer ou de diminuer quelques effets de la maladie, sur lesquels il croit avoir un certain empire : la toux, l'insomnie, etc.

« Cela faisant, dit-il, je soulage le malade, si je ne le guéris pas; quelquefois même, modifiant le terrain, j'accrois sa force de résistance contre le microbe envahisseur, et ainsi je ralentis, si je n'arrête pas, l'évolution morbide (2). »

Voilà tout ce que ces Messieurs peuvent faire, d'après leur chef! Aussi, vingt-cinq pages plus loin, à propos de la psychothérapie appliquée aux maladies organiques, celui-ci écrit-il avec quelque mélancolie :

« On ne peut guérir que ce qui est curable.... La suggestion ne peut restaurer ce qui est détruit (3). »

Et trois pages plus bas :

« Il faut bien le dire : les résultats obtenus sont passagers; la suggestion peut restaurer la fonction, tant que la lésion ne l'a pas encore définitivement abolie, tant que le trouble de cette fonction n'est qu'un trouble dynamique dépassant le champ de la lésion; la suggestion n'enraie pas l'évolution organique de la maladie : trop souvent elle ne produit

(1) *Op. cit.*, p. 325.

(2) *Ibid.*, p. 325. Même doctrine chez le médecin suggestionneur suédois Wetterstrand. V. *Appendice* n° 25.

(3) *Ibid.*, p. 352.

qu'une amélioration transitoire; les maladies, de leur nature progressives et envahissantes, telles que l'ataxie locomotrice, la sclérose en plaque, etc., continuent leur marche inexorable, et il arrive un moment où la suggestion ne peut plus rien. » Entendez : même sur la fonction; elle n'a jamais rien pu sur la lésion.

* * *

Voilà, je pense, le lecteur bien édifié ! Il sait que l'efficacité de la thérapeutique suggestive est fort limitée dans les maladies nerveuses, et nulle directement dans les maladies organiques, du moins en ce qui concerne la guérison.

L'esprit encore plein de cette doctrine indiscutable qui est celle de l'école de suggestion la plus avancée, l'école de Nancy, qu'il se souvienne des guérisons merveilleuses que l'on voit à Lourdes, et dont l'authenticité, nous l'avons dit, n'est plus contestée des hommes compétents.

Nous en avons cité quelques-unes plus haut, parmi des centaines que nous aurions pu choisir; nous aurons l'occasion d'en rappeler d'autres encore.

La conclusion s'impose : il est absolument impossible de les interpréter par la psychothérapie. Car elles concernent bien souvent des maladies organiques, et les maladies les plus graves, les plus profondes, les plus invétérées, sur lesquelles la suggestion n'exerce aucun effet (1).

(1) Parmi tant d'exemples de guérisons de maladies organiques invétérées, on peut voir, à l'*Appendice* n° 24, le cas de M. Guilmin, qui guérit, à soixante-sept ans, d'une suppuration avec carie des os remontant à trente ans. Nous publions toutes les pièces à l'appui.

Mais ce n'est pas le seul motif qui doive faire rejeter cette explication : on va le voir.

Deux manières différentes de guérir

La façon dont beaucoup de guérisons se produisent autour de la Grotte ne ressemble pas du tout à celle dont la psychothérapie opère, quand elle opère réellement.

Voyez, en effet, la psychothérapie agir dans son domaine, lequel, on vient de le dire, est enfermé dans d'étroites limites : les résultats qu'elle donne sont *lents et progressifs*, ils ne sont pas instantanés.

Les expériences de Bernheim et son enseignement en fournissent encore la preuve

Le professeur raconte, parmi ses plus beaux succès, qu'il a délivré une femme d'une arthrite récente siégeant au genou ; il ne l'a pas guérie directement, mais par la suppression de la douleur : la malade, ne souffrant plus, a pu se guérir elle-même, parce qu'elle a fait mouvoir l'articulation dans tous les sens.

Mais le résultat est venu peu à peu.

« La douleur étant supprimée, dit Bernheim, les mouvements articulaires, paralysés par elle, se sont restaurés *progressivement* (1). »

Autre cas de rhumatisme aigu, qui avait laissé chez une jeune fille, entre autres suites fâcheuses, une contracture des membres douloureuse.

Voici la guérison :

« La suggestion à l'état de veille, et l'*entraîne-*

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc. (Paris, 1903), p. 327.

ment suggestif fait par la Sœur, ont guéri *en quelques semaines* cette contracture; la malade a pu *graduellement* soulever ses bras jusqu'à la verticale, se tenir sur ses jambes; son corps, courbé sur le bassin pendant la station debout, s'est redressé *progressivement*, sous l'influence d'une suggestion *patiente et prolongée* (1). »

Des sceptiques pourront répondre que, la lésion organique ayant déjà disparu, comme le pense Bernheim lui-même, les fonctions seules restant atteintes, la guérison devait venir et est venue naturellement, sans que les affirmations persuasives de la bonne Sœur attachée à la clinique y aient aucunement contribué.

Mais admettons, si l'on veut, qu'elles aient exercé une influence réelle. On voit du moins que cette influence n'est parvenue à agir qu'à la longue.

Le professeur de Nancy parle ailleurs de certaines névralgies qu'il arrive à guérir; il s'agit de celles qui sont « sans lésions », des simples névroses.

La douleur peut revenir d'abord, écrit-il, mais « en continuant quelques jours elle disparaît sans retour (2). »

Il en est de même des « troubles sympathiques douloureux, malaises, viscéralgies, vomissements, liés aux affections utérines ou stomacales » : on peut les soulager, parfois les guérir;

« Toutefois il y a des rechutes; mais la suggestion répétée, prolongée avec patience et persévérance

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 327.
(2) *Ibid.*, p. 344. Pour la citation suivante, même page.

pendant des semaines et des mois, peut réussir à déraciner ces troubles. »

On a vu que la psychothérapie ne saurait guérir la neurasthénie qui vient du tempérament. Il paraît néanmoins qu'elle arrive à supprimer certains troubles nerveux qui en dépendent.

« Cette amélioration, dit le savant professeur, peut être durable (chez quelques malades), entretenue par une suggestion *prolongée ou répétée* (1). »

C'est donc un fait indiscutable : *cette thérapeutique demande la collaboration du temps.*

*
* *

Dès lors, on montre qu'on la connaît d'une manière insuffisante, quand on la fait intervenir pour rendre compte des guérisons *subites* observées à Lourdes.

Même si elles appartiennent au nombre très restreint des maladies sur lesquelles elle a quelque empire, la suggestion ne peut pas expliquer les guérisons instantanées.

Car elle n'opère pas elle-même instantanément : l'expérience le prouve avec autorité, et les expérimentateurs l'avouent eux-mêmes avec franchise (2).

Or l'instantanéité est un des caractères frappants des grandes guérisons dont les environs de la Grotte sont le théâtre. Nous ne disons pas que ce caractère

(1) *Ibid.*, p. 337. Même doctrine chez les suggestionneurs Delbœuf et Wetterstrand. V. *Appendice* n° 26.

(2) Je laisse de côté quelques accidents nerveux exceptionnels, arrivés brusquement, et que l'on voit parfois — très rarement — s'en aller de même à la suite d'une forte impression.

se retrouve toujours; nous disons qu'il est apparu et qu'il apparaît souvent, ce qui suffit.

Les faits merveilleux qui en sont revêtus échappent déjà fréquemment à toute interprétation naturelle, par la gravité même des maladies qu'ils concernent, comme la plupart des autres guérisons de Lourdes; mais ils ont, de plus, ce trait significatif des opérations divines : la soudaineté.

Tout croît lentement; la nature avance pas à pas; elle marche, elle ne court pas, surtout elle ne fait pas de bonds, suivant l'adage connu et unanimement accepté : *Natura non facit saltum.*

Dieu seul peut agir autrement qu'elle, parce que seul il peut se passer d'elle, de ses forces comme de ses lois (1).

Au contraire, la thérapeutique suggestive, de même que toutes les thérapeutiques, s'appuie nécessairement sur elle et reste ainsi soumise aux procédés ordinaires de son action.

C'est un fait certain, et on est bien obligé de l'admettre, quelque opinion que l'on ait en philosophie et en religion. Mais il importe de bien le remarquer.

N'hésitons donc pas à le redire : la suggestion agit peu à peu, quand elle agit; à Lourdes, au contraire, on voit des guérisons se produire avec la rapidité de l'éclair. Et quelles guérisons! Les plus difficiles, les plus inattendues, les plus importantes et, en même temps, les plus nettes, les plus frappantes, les plus manifestes!

M[me] Drossing souffre, depuis six ans, d'un can-

(1) Voir plus loin, dans ce chapitre, le paragraphe intitulé *Forces inconnues*, p. 221-226.

cer du sein gauche, et de glandes dégénérées dans l'aisselle.

Elle prend deux bains dans la piscine miraculeuse. C'est fini : il ne reste plus rien du mal.

« J'aurais vu repousser une jambe, dit le docteur Teuwen, son médecin, que je ne serais pas plus étonné (1). »

Mlle Marie Moreau avait une tumeur ulcérée de même nature, que l'épuisement extrême de l'organisme empêchait d'opérer.

La malade était à Béziers. Elle fait une neuvaine, met, la dernière nuit, une compresse d'eau de Lourdes sur la partie atteinte, et s'endort.

Quand elle s'éveille, deux heures et demie après, elle porte instinctivement la main sur sa poitrine. Serait-il bien vrai ? Elle ne peut s'en croire elle-même. Il n'y a plus de tumeur : il n'existe qu'une cicatrice régulière et bien fermée, trace et preuve du mal subitement disparu (2).

« La soudaineté de cette guérison, écrit le docteur Martel, qui visita aussitôt sa cliente, suffit pour prouver que ce fait s'écarte de l'ordre de la nature ; on peut le ranger, sans crainte de se tromper, parmi ceux qui possèdent pleinement, d'une manière évidente, le caractère du surnaturel. »

A son tour, une jeune fille de Poitiers, Amélie Chagnon, éprouve l'effet immédiat de l'intervention du ciel.

(1) 2 mai 1885. Mme Drossing avait quarante-quatre ans. Elle est de Tongres (Limbourg belge). V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XVIII, p. 31 et 131-132.

(2) Août 1876. V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. X, p. 12.

Elle souffrait d'une carie des os au pied gauche : l'os était carié dans toute son étendue ; mobile en tout sens, il se détachait des parties voisines. En outre, une tumeur blanche avait forcé d'emprisonner le genou et toute la jambe dans un appareil inamovible.

Le 21 août 1891, une infirmière de la charité, Mme de la Salinière, défaisait le pansement, pour baigner la malade, et constatait une abondante suppuration.

Mlle Chagnon entre dans la piscine. Aussitôt elle pousse le cri triomphant : « Je suis guérie. »

On regarde la plaie ; la plaie est cicatrisée ; quant au genou, il est revenu à son état normal : ni gonflement ni douleur.

La guérison avait eu lieu sous les yeux des six personnes qui soignaient la jeune fille.

Une demi-heure après, celle-ci était au Bureau des constatations.

« Nous cherchons vainement, dit le président du Bureau, la trace de ces lésions. Il n'y a rien au pied, rien au genou. »

Le docteur Dupont avait examiné la malade, la veille du départ pour Lourdes, il le déclare lui-même.

« A son retour, ajoute-t-il, voici les constatations exactes que je fis : le trajet fistuleux, qui était d'environ 0m02, avait disparu ; la cicatrisation était complète, nette, solide. Aucune sensibilité à la pression.... sur les diverses parties de l'articulation. »

Six jours après, le 5 septembre, le docteur Gaillard, de Parthenay, écrivait à son tour :

« Je soussigné, etc., certifie que M[lle] Amélie Chagnon, à laquelle j'ai donné mes soins pour une ostéite des os du pied gauche et une arthrite chronique du genou, est complètement guérie et qu'il ne reste aucune trace de ces deux affections (1). »

*
* *

Nous voilà loin de la guérison de cette fameuse plaie dont parle Charcot.

Car Charcot n'ignorait pas que des plaies se fermaient à Lourdes, et le cas l'embarrassait.

Il fallait, à tout prix, pouvoir dire qu'une influence nerveuse était capable de cicatriser des plaies ; sinon, comment écarter le surnaturel ? Ce qui importait avant tout.

Or le maître n'avait jamais vu un seul exemple pareil dans sa longue carrière, quoiqu'il eût passé sa vie parmi les plus célèbres hystériques du monde.

Il n'en connaissait pas non plus dans les observations de ses confrères.

Que dis-je ? Il n'en trouva pas même chez ses prédécesseurs.

Il lui fallut remonter à l'année 1731, et aux histoires du diacre Pâris.... Parfaitement.

Il vit là qu'une personne, atteinte d'une plaie au sein, s'était guérie en appliquant, sur l'endroit malade, une poignée de terre prise auprès du sépulcre du fameux saint des jansénistes.

« Toutefois, dit-il, il faut ajouter que la plaie du sein n'était cicatrisée qu'à la fin du mois, *dix-huit*

(1) V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 248.

jours après, et que la malade ne put sortir et monter en voiture que le 30 septembre, c'est-à-dire *quarante-huit jours plus tard.* »

Et voilà le seul fait que l'auteur de *La Foi qui guérit* trouve à opposer aux événements de Lourdes, un peu clandestinement, à vrai dire, sans les nommer !

Je ne veux pas discuter l'authenticité de ces vieilles histoires du diacre Pâris, que Charcot admet sans hésitation, d'emblée, avec une foi docile et soumise qui est bien édifiante de sa part.

Supposons-les tout à fait véritables, dans le fond et aussi dans les détails ; c'est nécessaire pour que le fait puisse être significatif.

S'il y a eu influence surnaturelle, comme les jansénistes l'ont soutenu, la guérison ne prouve rien en faveur de l'auto-suggestion.

Si l'effet doit être attribué exclusivement à l'action de la confiance dans la cicatrisation de l'ulcère, comment n'a-t-on pas voulu, ou comment n'a-t-on pas pu le renouveler cent fois depuis, dans les cliniques médicales, avec des sujets nerveux qu'on avait pourtant choisis entre mille (1) ?

Enfin, l'auto-suggestion aurait-elle produit réellement le résultat que l'on dit, on serait toujours obligé de le reconnaître : dans ce fait unique dont son histoire pourrait s'enorgueillir, elle aurait agi bien autrement que d'une manière instantanée ; il

(1) On sait qu'attribuer la cicatrisation d'une plaie à la suggestion, c'est aller contre l'enseignement formel de Bernheim. — Voir, à l'*Appendice* n° 27, un témoignage intéressant qui confirme d'une manière expresse toute la doctrine exposée dans ce chapitre.

lui eût fallu *dix-huit jours* pour cicatriser complètement la plaie, et *quarante-huit jours* pour guérir vraiment la malade.

Avons-nous tort de dire que ce cas lointain et douteux n'offre rien de comparable aux guérisons soudaines dont les pèlerins de la Grotte sont les témoins émerveillés?



Et certes, les exemples seraient faciles à multiplier : l'histoire de Lourdes en est pleine.

En 1869, Léonie Chartron, de Lormes, dans la Nièvre, était atteinte, depuis cinq ou six ans, d'une carie tuberculeuse des vertèbres, ce terrible mal qu'on appelle le mal de Pott. Le dos présentait une gibbosité considérable.

Elle arrive à Lourdes en wagon-lit.

« Alors, raconte le docteur qui la soignait, M. Gagniard, d'Avallon, elle est conduite à la fontaine; elle y entre, et en sort guérie, n'ayant plus besoin de personne pour marcher, allant, venant, agile et gaie. *Sa gibbosité avait disparu instantanément.* Depuis, sa santé a toujours été excellente (1). »

Qu'on veuille bien le remarquer ! c'est son propre médecin qui rend lui-même ce témoignage.

Une dizaine d'années après, au mois d'août 1878, une Parisienne, Mme Duval, était visitée par le docteur Cotin.

Le docteur constatait une tumeur blanche au coude gauche et, de plus, une concavité suppurante,

(1) V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. V. p. 30 et 270.

dans laquelle on aurait pu loger, selon son expression, « une noix de moyen volume. »

Il revoyait sa malade, après le retour de Lourdes, le 11 septembre, et trouvait « la plaie complètement fermée, la *concavité bouchée*...., aucune suppuration ni sérosité. »

Il ajoutait :

« On peut conclure de ces faits à la guérison com
« plète et inespérément rapide d'une maladie qui,
« d'après les lois ordinaires de la médecine, devait
« demander plusieurs semaines ou même plusieurs
« mois pour se guérir, *en supposant* qu'elle se fût
« guérie, la marche de la maladie n'annonçant pas
« de tendance à la guérison, et pouvant faire crain-
« dre la nécessité d'une amputation.

« En foi de quoi, etc....

« H. COTIN (1). »

C'est le cas de rappeler les paroles décisives du professeur Vergez, agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier :

« La cicatrisation instantanée des plaies, ou plutôt la *régénération* subite de tous les éléments constitutifs du derme et de l'épiderme, ne saurait appartenir au domaine des forces de la nature (2). »

Or ce phénomène surnaturel s'est reproduit fréquemment à Lourdes.

Qu'on se rappelle la plaie de trente-deux centimètres de Joachine Dehant, disparue si vite que Joachine disait :

(1) V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XI, p. 151.
(2) V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XIII, p. 315.

« C'est comme si on avait appliqué à ma pauvre jambe gangrenée un bas de peau neuve. »

On verra plus loin aussi le cas plus récent de M[me] Rouchel, de Metz.



Donnons, en attendant, quelques exemples de cette reconstitution subite des diverses parties de l'organisme, qui arrachait à l'éminent professeur de Montpellier un cri d'admiration et de foi.

M[lle] Élise Lesage guérit instantanément, on l'a vu, d'une tumeur blanche du genou.

Au Bureau des constatations on lui enlève l'appareil qui immobilisait la jambe.

« Tous les mouvements sont libres, écrit le Président du Bureau. La cuisse, au-dessus du genou, a trois centimètres de moins que du côté opposé ; mais, dans la soirée, on la mesure de nouveau : *elle a déjà regagné deux centimètres* (1). »

Le 2 juillet 1873, Caroline Esserteau, qui était, une heure avant, un cadavre, selon l'expression du docteur Peyrusse qui l'avait vue à la Crypte, sortait de la piscine instantanément transformée :

« J'ai revu mon cadavre de la Crypte, écrivait le docteur Peyrusse. Ce n'était plus lui....

« Caroline a marché devant moi, d'un pas ferme et assuré ; la force musculaire, la sensibilité de ses membres étaient revenues.

« C'était miracle (2). »

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXV, p. 102.

(2) *Guérison de Caroline Esserteau* (Paris, 1895), p. 61. Voir le même ouvrage pour les détails qui suivent.

La ressuscitée s'était immédiatement rendue chez les Missionnaires.

Là, Pauline Mercier, son amie de cœur, la regardait en pleurant de joie, et s'étonnait de voir ses jambes, un peu avant si décharnées et si grêles, devenues fortes tout à coup. Caroline les montrait d'ailleurs avec simplicité : n'étaient-ce pas des preuves sensibles du miracle?

Le docteur Cavayé les considéra lui aussi; elles étaient pleines, comme celles d'une personne qui n'aurait pas été malade.

Un peu plus tard, le 10 octobre, le docteur Grimaud, inspecteur des thermes de Barèges, constatait à son tour « le relief des membres inférieurs, jadis atrophiés.... Aux membres supérieurs, ajoutait-il, pareille régénération de la fibre musculaire.... »

Évidemment la nature ne travaille pas avec cette rapidité foudroyante.

Citons enfin un cas bien rare, aussi rare que touchant : la guérison de deux sœurs, Lucie et Charlotte Renauld, atteintes du même mal et guéries, à un an d'intervalle, de la même merveilleuse manière.

Lucie vint en 1891, au mois d'août, avec un certificat médical constatant « qu'elle était atteinte d'une atrophie musculaire de la jambe gauche, suite d'une paralysie infantile. »

La jambe était plus courte en même temps que plus frêle; la jeune fille marchait avec un talon surélevé de $0^{m}03$.

Après un dernier bain dans la piscine, le 24 août, les deux jambes étaient devenues de même longueur et de même grosseur.

On contrôla le fait au Bureau médical ; on fit déchausser la jeune fille, qui, nu-pieds, ne boitait pas ; elle boitait au contraire, mais du pied droit, quand elle remettait sa chaussure.

Un médecin fut prié de l'accompagner chez un cordonnier. Les talons furent égalisés, et aussitôt la jeune fille marcha comme tout le monde.

L'affection, dont Lucie guérissait ainsi, était héréditaire dans sa famille ; sa sœur Charlotte en était atteinte elle-même.

L'exemple de Lucie la détermina à demander aussi sa guérison à la sainte Vierge.

Elle fit partie du pèlerinage national, l'année suivante, en 1892.

Le docteur Monnier, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph à Paris, l'avait examinée le 12 juillet.

« Nous la faisons coucher, écrit-il dans son certificat, et nous constatons une différence de longueur de près de 0m03 du côté du membre inférieur droit. »

C'était la différence constatée aussi chez sa sœur, mais du côté gauche.

« Rien, par ailleurs, continue le chirurgien ; pas de coxalgie, pas de luxation congénitale. »

Charlotte va à Lourdes.

Descendue boiteuse dans la piscine, elle s'aperçoit, quand elle en sort, que ses jambes sont devenues égales. Elle s'habille, mais elle ne peut marcher avec son soulier droit, qu'élèvent un talon très haut et une forte plaque de liège.

Quelque temps après son retour à Paris, le docteur Monnier l'examine de nouveau.

Toutes les précautions sont prises pour éviter la plus légère erreur.

« Nous faisons coucher l'enfant et nous mettons les deux épines, les deux hanches absolument sur le même plan. »

Quoiqu'elle ait dix-huit ans, Charlotte a grandi, depuis le 12 juillet, de 0^m02 à 0^m03 ; mais il s'est produit chez elle, dit l'éminent docteur, « en dehors de tout état morbide, un allongement du membre inférieur droit, qui dépasse, de 0^m028 à 0^m029, la croissance normale du membre inférieur gauche. » Il s'ensuit que « toute trace de raccourcissement a disparu. »

Ainsi se trouvait authentiquement contrôlée l'observation qu'on avait faite à Lourdes, au moment même où Charlotte était sortie de la piscine.

Il devenait certain que, chez elle comme chez sa sœur, une jambe, plus courte que l'autre de trois centimètres, s'était allongée d'autant dans l'eau miraculeuse, et que la claudication, qui durait depuis quatre années, avait été ainsi guérie radicalement, en une minute.

Le savant chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, en constatant ce fait inattendu, ne pouvait se défendre de le déclarer « absolument extraordinaire. »

C'est qu'il l'est en réalité ; il est même quelque chose de plus.

Non, ce n'est pas la nature livrée à elle-même qui peut faire croître subitement, de trois centimètres, la peau, les muscles, les os même, et borner en outre son action à celui des deux membres qui en a besoin, sans l'étendre à l'autre.

Voilà pourtant ce qu'on a vu et ce qui a été scientifiquement constaté !

N'étions-nous pas en droit de dire qu'il se passe à Lourdes des phénomènes prodigieux, qu'aucune cause naturelle ne saurait produire, et que, de plus, ils s'accomplissent avec une rapidité, une soudaineté, une instantanéité, que la thérapeutique suggestive n'obtient jamais, même dans le cercle si limité des infirmités humaines, que ses partisans déclarent soumises à son influence ?

Personne n'en peut douter ; les faits le prouvent.

Qu'il n'y a pas de suggestion à Lourdes

Disons, en finissant, que, pour que la suggestion agisse, j'entends dans son ordre et à sa manière, il faut d'abord qu'elle existe, cela va de soi.

Or, régulièrement, elle n'existe pas chez les malades qui guérissent à Lourdes.

Pour quelques-uns ce n'est pas contestable.

Voici, par exemple, de tout petits enfants qui recouvrent la santé.

C'est Georges Lemesle qui guérit, à trente et un mois, d'une paralysie infantile (1897) ; c'est Fernand Balin qui, à trente mois, est délivré d'une déviation du genou (1895) ; c'est le jeune Duconte, qui est âgé de deux ans et que sa mère affolée a porté à la fontaine de la Grotte, dans un état tout voisin de la mort (1858) ; c'est Yvonne Aumaître, que le docteur son père plonge dans l'eau miraculeuse, à vingt-trois mois, malgré ses cris, et qui en sort guérie d'un double pied-bot (1896) ; c'est A. Martens qui guérit, à dix-neuf mois, d'une paralysie du bras droit (1895) ;

c'est Pierre Estournet, un enfant encore à la mamelle, dont les yeux malades deviennent sains (1864); c'est enfin Paul Mercère qui est délivré de deux hernies congénitales (1866); celui-ci a juste un an.

Naturellement, il ne saurait être question ici de psychothérapie. Pour être suggestionné, je vais le dire, il faut être persuadé, et pour être persuadé il faut comprendre. Qu'est-ce donc qui produit les guérisons des enfants dont l'intelligence est encore endormie? Car enfin il est nécessaire que quelque chose les produise; tout effet appelle une cause.

Répondez, dans le secret de votre conscience, vous qui ne croyez pas au miracle. Qu'est-ce qui a guéri ces petits enfants d'infirmités incurables? Qu'est-ce qui les a guéris, et la plupart en quelques minutes (1)?....

Ce n'est pas non plus la persuasion qui a cicatrisé l'ulcère fongueux de Lucie Fraiture : la jeune fille ne pensait même pas d'abord demander la faveur de guérir; exaucée ensuite subitement après une timide prière, sa guérison la surprit au point que, pour y croire, il fallut qu'il ne lui fût plus possible absolument d'en douter (2).

Ce n'est pas la persuasion qui, le 17 septembre 1901, rendit la vue à Kersbilck, ce mendiant aveugle de Lille, que l'on voyait rarement dans les églises, et dont, à Lourdes, l'ignorance irrespectueuse

(1) V. une partie de l'*Appendice*, n° 31, p. 563-564.

(2) « Je fis, dit-elle, comme saint Thomas : je voulus m'assurer. Je touchai ma poitrine (siège du mal), d'abord tout doucement, *du bout du doigt*, puis plus fort; enfin je frappai.... Pas de douleur !.. . Craignant encore de me tromper, je dis à mes compagnes de venir avec moi, loin de la foule. » *Ann.*, IX, p. 227-236.

appelait les brancardiers des *braconniers*, et disait des piscines.... quelque chose qui ne peut s'écrire.

Et cette pauvre femme de l'Ain, à quelle impression doit-elle d'avoir guéri ?

Elle rentre chez elle avec le pèlerinage de son diocèse, malade comme elle est partie.

De cruels libres penseurs la plaisantent, à son arrivée, sur le triste résultat de son voyage. Elle va se coucher de bonne heure, épuisée. Elle s'endort promptement sous l'influence de la fatigue, et, quand elle se réveille le matin, une vie nouvelle court dans ses membres ; sa maladie a disparu, elle est guérie (1).

(1) Il s'agit de Louise Lescuyer, née à Grièges, qui était atteinte d'une coxalgie à la hanche droite, et dont l'estomac était extrêmement débilité. Elle guérit le 18 septembre 1902, à l'hôpital de Pont-de-Veyle (V. *Journal de la Grotte*, 18 janvier 1903).

Plus récemment encore, Marie-Louise Mouchel, d'Yvetot, ayant gardé, à la suite d'une opération d'appendicite, une plaie béante qui suppurait, vint à Lourdes et, à son retour, trouva en s'éveillant la plaie fermée et absolument cicatrisée. Ce que constata aussitôt le médecin qui la soignait depuis trois ans : « La cicatrice de l'incision abdominale, écrit-il, a été distendue et s'est sphacélée, amenant *une perte de substance* de la grandeur d'une pièce de deux francs et de 0m01 de profondeur. Malgré purgatifs et laxatifs quotidiens de toutes sortes, la malade n'allait à la selle que tous les mois, au prix de douleurs terribles. — Je certifie que tous ces symptômes ont disparu du jour au lendemain, après le voyage de Lourdes. Yvetot, le 5 août 1904. »

Rappelons aussi un fait plus ancien mais plus connu. Un menuisier de Lavaur, François Macary, avait des ulcères variqueux graves depuis trente ans. Il vivait loin de toute pratique religieuse et, dans ses cruelles souffrances, quand sa femme priait, il blasphémait furieux. Comme il venait de lire l'ouvrage de Lasserre pour se distraire, il rencontra fortuitement un vicaire de la paroisse qui, partant pour Lourdes, demandait leurs commissions aux personnes qui se trouvaient là. Macary le prie, comme les autres, de lui porter un flacon d'eau de la Grotte. Ayant reçu le flacon, il se dit qu'il convient d'accomplir religieusement un acte religieux ; il fait donc une courte prière, si peu chrétien qu'il fût,

Beaucoup d'autres malades ont fait comme elle : ils ont retrouvé la santé, loin de la Grotte et des manifestations enthousiastes qui se déroulent à ses pieds ; la guérison est venue les chercher dans une chambre solitaire, alors qu'ils n'étaient agités par aucune émotion religieuse, souvent quand ils ne pensaient pas guérir, parfois même quand ils ne pensaient à rien, dans l'immobilité et l'inertie du sommeil.

* * *

Évidemment tous ces cas échappent à l'explication par la thérapeutique suggestive.

Mais allons plus loin ! Si étonnant que le mot paraisse à quelques-uns, n'hésitons pas à l'écrire : proprement et normalement, il n'y a pas de suggestion à Lourdés ; il n'y en a pour aucun malade.

La parole m'a été dite un jour à moi-même, devant de nombreux médecins qu'elle a surpris, par un suggestionneur déterminé, qui assistait en curieux aux exercices pieux des pèlerinages.

Ce suggestionneur avait raison. « Les prêtres qui font les invocations religieuses, auxquelles répond

lave légèrement ses plaies et s'endort. Vers minuit, il se réveille et ne sent plus aucune douleur. « Je suis guéri, crie-t-il à sa femme, qui occupait une pièce voisine. — Tu deviens fou ? lui répond-elle. Tais-toi et dors. » Ni l'un ni l'autre ne prirent la peine de se lever, pour vérifier si l'impression du malade était fondée. C'est le matin qu'ils le virent. Tout avait disparu : « La peau de ma jambe était lisse, dit Macary, comme celle de mes mains. » Ce fait merveilleux le convertit, il redevint chrétien (*Annales de Notre-Dame de Lourdes*, IV, p. 111).

Voilà des exemples où personne ne sera tenté de voir l'influence d'une suggestion religieuse : où est ici l'espérance exaltée, où est la foi en la certitude de la guérison ?

la foule, disait-il, prient au lieu de commander. Ce n'est pas ainsi qu'on suggestionne. »

Et, en effet, pour suggestionner un sujet, il faut une affirmation nette, catégorique, faite d'autorité (1).

Les prêtres de Lourdes n'usent pas de telles affirmations. Ils ignorent même absolument les premiers éléments de la psychothérapie; mon interlocuteur, qui s'y connaît, le voyait aussi et il voyait encore juste.

On ne cherche donc pas à faire ce qu'il faut, et on ne le fait pas, pour produire la suggestion chez les malades.

Mais, dira-t-on, ce sont les malades eux-mêmes qui, excités par ce qui les entoure, se suggestionnent sans le savoir.

Quand le fait serait exact, il n'expliquerait certes pas ce qui arrive; car la thérapeutique psychique est impuissante à produire de tels effets, nous l'avons suffisamment établi.

Mais, en réalité, l'auto-suggestion elle-même ne s'exerce, au pied de la Grotte, que par exception et contrairement aux intentions de l'autorité religieuse et à ses efforts.

C'est une observation importante; elle vaut qu'on en apporte la preuve, d'autant plus qu'elle surprendra peut être plus d'un lecteur.

Essayons donc d'en établir la vérité.

La suggestion thérapeutique consiste essentiellement dans la persuasion absolue, qui vient du de-

(1) Voir sur ce point Wetterstrand, *Appendice* n° 28.

hors ou que l'on se donne soi-même, que tel trouble de l'organisme, telle douleur, tel malaise fonctionnel n'existe pas, en réalité.

Les suggestionneurs prétendent, en effet, que « toute cellule cérébrale, actionnée par une idée, actionne les fibres nerveuses qui doivent réaliser cette idée (1). »

Dès que le malade hésite à croire, tout effet est impossible, il n'y a pas de suggestion.

Au contraire, l'effet est d'autant plus probable que la persuasion est plus vive et plus forte.

C'est en s'appuyant sur ces principes que les maîtres de la psychothérapie croient trouver, dans la foi religieuse, une puissance thérapeutique supérieure à toute autre.

Pourquoi ? Parce que, disent-ils, la foi religieuse est aveugle, c'est sa nature même ; la persuasion, qui vient d'elle, est donc facilement profonde, entière, absolue (2).

Ce raisonnement est fondé sur une grosse confusion, une lourde erreur ; ceux qui le font ignorent entièrement, on le voit bien, la nature de cette foi chrétienne, au sujet de laquelle ils s'expriment pourtant avec assurance.

Ils se trompent même audacieusement sur le sens des termes.

Quand on parle de *la foi* des malades en leur

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc. (Paris, 1903), p. 32.

(2) Voici les paroles de Bernheim, en particulier :

« La foi fait des miracles, parce que la foi est aveugle, parce qu'elle ne raisonne pas, parce qu'elle supprime le contrôle et s'impose à l'imagination. » *Hypnotisme*, etc. (Paris, 1903), p. 52-53.

guérison, on prend le mot dans le sens de *confiance*. *La foi* véritable, la foi, *vertu théologale*, est tout autre chose ; c'est l'adhésion humble et sincère aux vérités religieuses que Dieu a bien voulu révéler au monde.

Et voilà la foi qui est *aveugle*, si l'on peut emprunter cette expression impropre à ceux dont on combat ici les idées !

Cette foi, la vraie foi, s'appuie bien sur la raison, en ce sens que la raison lui apprend que Dieu a enseigné telle doctrine aux hommes, et que les hommes ont le devoir d'adhérer à son infaillible parole.

Mais, dans l'acte même de son adhésion, elle ne raisonne pas. Elle croit parce que Dieu a parlé et qu'il est incapable d'erreur comme de mensonge, et non parce que la doctrine qu'il a révélée paraît conforme aux vues naturelles de l'esprit.

L'homme n'obéit donc pas à ses propres lumières dans l'acte de *foi* considéré en lui-même.

Mais quant à la *confiance* qu'on peut avoir d'obtenir une faveur exceptionnelle du ciel, en quelque sens que ce soit, même pour qui parle improprement, elle n'est pas et elle n'a pas le droit d'être aveugle.

Dieu *peut* me guérir, *s'il le veut ;* voilà tout ce que me dit la foi !

Veut-il me guérir ?

Ma foi l'ignore absolument, elle ne m'apprend rien à ce sujet.

Elle n'a donc *aucune influence* sur ma confiance, c'est-à-dire sur la persuasion où je puis être que je serai guéri.

Au contraire, si cette persuasion affectait un caractère absolu, ma foi interviendrait pour la combattre. Elle me dirait que j'ai une singulière présomption d'attendre, avec cette assurance, un privilège dont Dieu n'est redevable à personne, et que je dois croire mériter moins que beaucoup d'autres.

On n'a donc pas le droit d'écrire, comme on l'écrit, que le caractère religieux de ma persuasion, ou plutôt de mon espérance, y ajoute une force que rien d'humain ne saurait lui donner.

Au contraire, la religion contient cette espérance dans les limites d'une simple espérance, que tempère encore la résignation à la volonté de Dieu, acceptée d'avance docilement, que Dieu veuille ou ne veuille pas me guérir.

Nous voilà très loin, n'est-ce pas? de cette persuasion déterminée, que la religion même rendrait absolue, de cette *foi, essentiellement aveugle par son caractère même, en la certitude de la guérison !*

Il est difficile de se tromper plus nettement.

N'objectez donc pas que la suggestion s'exerce, à Lourdes, dans des conditions supérieures qu'on ne rencontre pas ailleurs ; elle s'y exerce, au contraire, dans des conditions beaucoup moins favorables, ou plutôt elle ne s'y exerce pas véritablement.

Peu importent les cantiques, les cierges, les oriflammes, la foule empressée et suppliante !

Pour être suggestionné, je l'ai dit, il faut être persuadé. Il n'y a pas de suggestion en dehors de la persuasion.

Ceci n'est nié par aucun de ceux qui connaissent

le sujet et s'en occupent : c'est même, chez eux, un principe fondamental, essentiel.

Voulez-vous guérir une douleur, — si vous pouvez la guérir, — persuadez au malade qu'il ne souffre pas, ou qu'il va cesser de souffrir.

S'il hésite à le croire, s'il n'en est pas sûr, il n'y a pas suggestion, et la guérison ne viendra pas.

Encore une fois, c'est la première loi de cette thérapeutique de l'esprit, sa loi constitutive.

Eh bien, les malades, qui viennent chercher la santé auprès de la Grotte, ne peuvent pas être sûrs de l'y trouver, surtout au nom de leur religion.

Car, on ne saurait trop le redire, leur religion n'autorise que l'espérance, et encore une espérance subordonnée aux desseins impénétrables de Dieu, et par conséquent toujours incertaine.

Et l'autorité qui règle les prières publiques des pèlerinages ne leur permet pas de l'oublier ; elle le leur rappelle avec insistance, en faisant répéter souvent devant eux et en leur nom, conformément à la doctrine exposée plus haut : « Seigneur, si *vous voulez*, *vous pouvez* me guérir. » Vous le pouvez. Le voulez-vous ? Je l'ignore, mais je vous supplie de le vouloir.

C'est en entendant ces paroles que l'homme compétent, dont je parlais tout à l'heure, disait avec étonnement : « Je croyais trouver de la suggestion ici ; il n'y en a pas. »

Et, en effet, il n'y en a pas.

Une espérance, et surtout une espérance conditionnelle et d'avance résignée à ne pas atteindre son but, n'a jamais passé pour une idée suggérée,

capable de suffire et d'agir en psychothérapie.

On peut défier qui que ce soit de trouver un seul texte autorisé qui contredise cette assertion ; elle est certaine. Il ne peut y avoir de doute que pour ceux à qui les expériences des maîtres de la suggestion et leur doctrine sont restées, jusqu'à présent, tout à fait étrangères (1).

* * *

La thérapeutique suggestive ne saurait donc expliquer les merveilleuses guérisons que les roches de Massabieille ont vues se produire à leur pied.

Nous venons de montrer longuement pourquoi.

Les faits mêmes, avons-nous dit, dépassent infiniment, par leur *nature*, le pouvoir attribué à la suggestion.

De plus, la *manière* dont ils s'accomplissent n'est pas du tout conforme à celle dont la suggestion opère elle-même ; car la suggestion opère lentement et d'une façon progressive, j'entends dans les limites bornées de son domaine ; au contraire, la cause mystérieuse qui agit près de la Grotte produit ses effets prodigieux avec la soudaineté de la foudre.

Enfin, pourquoi parler de la suggestion ?

Même si la nature merveilleuse des résultats et la manière instantanée dont ils surviennent n'allaient pas bien loin au delà des limites de sa puissance, elle ne pourrait passer pour la cause véritable des phénomènes arrivés à Lourdes, puisqu'à Lourdes on ne la pratique pas.

Voilà, certes, bien des raisons pour qu'on ne

(1) Voir l'*Appendice* n° 29, sur la suggestion, la persuasion et l'hypnose.

cherche pas l'explication nécessaire dans l'action de cette thérapeutique, d'ailleurs assez incertaine en elle-même.

Une seule suffirait ; réunies, elles forment un ensemble, dont la solidité doit frapper tous les esprits sincères, qui cherchent la vérité de bonne foi.

FORCES INCONNUES

Nous arrivons à la ressource suprême !

Quand un homme ne sait plus que répondre aux autres et se répondre à lui-même, et qu'il est cependant résolu à ne pas se rendre au surnaturel, il se réfugie sous l'abri commode de l'inconnu.

J'ai assisté un jour à une petite bataille, où le vaincu finit par recourir à cette tactique désespérée.

Je demande la permission de reproduire la scène ; elle est instructive.

Un médecin, qui ne s'occupait pas exclusivement de médecine, et un théologien, qui ne s'occupait pas exclusivement de théologie, eurent l'occasion de se rencontrer à Lourdes.

C'était sur les bords du Gave, dans cette belle allée, plantée de peupliers de la Caroline, qui part de la Grotte et suit le torrent.

Le torrent roule, à droite, sur des quartiers de rocher, où il se brise en écumant, tandis que, à gauche, la montagne dresse son flanc boisé, où poussent pêle-mêle les sapins, les platanes, les marronniers et les tilleuls, parmi lesquels les acacias font pleuvoir, au printemps, comme une neige odorante, leurs fleurs blanches et parfumées.

« Puisque vous désirez causer à l'aise, voulez-vous que nous nous asseyions ici ? » dit le theologien en s'approchant d'un banc, près du Gave.

Et, comme il avait quelque littérature, il ajouta :

« Dans un des dialogues de Platon, vous vous en souvenez peut-être, les interlocuteurs s'installent ainsi commodément, à l'ombre des platanes. »

On s'assit donc, et la conversation commença.

Elle roula naturellement sur les événements prodigieux, qui se passaient tout à côté et en si grand nombre.

Le docteur ne les niait pas ; mais il les interprétait à sa manière.

Sans doute il renonça très vite à les expliquer par la vertu de l'eau froide, l'eau froide ne faisant pas de tels miracles, il le savait bien, et beaucoup de malades guérissant, d'ailleurs, sans être jamais entrés dans les piscines.

Il se rendit aussi peu à peu sur la thérapeutique de la suggestion, qu'il connaissait du reste assez mal, et dont, par suite, il avait exagéré d'abord les effets, comme beaucoup de ses confrères.

Enfin, à bout d'arguments, il se rejeta sur l'action des forces inconnues, et voici à peu près le dialogue qui s'engagea.

Le Docteur : « Après tout, Monsieur l'abbé, qui vous prouve que des forces naturelles, encore ignorées de nous, n'opèrent pas les guérisons extraordinaires que vous attribuez directement à Dieu ?

Le Théologien : « Et à vous, Docteur, qui vous prouve l'existence de ces forces naturelles, encore ignorées de nous ?

Le Docteur : « Oh! rien assurément; c'est une hypothèse.

Le Théologien : « Oui, mais une des mauvaises, une hypothèse *gratuite*, une de celles où il ne faut jamais se risquer, une hypothèse qui né repose sur aucune espèce de fondement, et que rien n'excuse sinon le besoin que vous en avez, pour rester fidèle à votre parti pris d'écarter avant tout le miracle. Or le parti pris, mon cher Docteur, n'a jamais rien justifié. Si vous n'aviez pas une opinion toute faite, une conclusion admise d'avance, je suis sûr que vous n'auriez jamais songé à cette hypothèse en l'air, aussi fragile qu'une de ces bulles de savon que gonfle le souffle d'un enfant.

Le Docteur : « Peut-être. Mais enfin, si mon hypothèse est gratuite, qu'a-t-elle de répréhensible?

Le Théologien : « D'abord, d'être gratuite, et puis d'autoriser les fantaisies les plus bizarres d'une imagination en délire. Docteur, voulez-vous me permettre de déraisonner un instant? Que répondriez-vous si je vous disais qu'à mon avis, dans cent ans, l'homme aura la taille de la fameuse tour Eiffel?

Le Docteur : « Je répondrais que vous plaisantez. Vous n'auriez qu'à consulter les biologistes, mon cher Monsieur l'abbé, ils vous diraient que l'embryon humain est incapable de ce développement gigantesque.

Le Théologien : « Et moi je leur répliquerais : il en est incapable d'après les lois actuelles. Mais je connais un docteur, de mes amis, homme d'ailleurs intelligent et aimable, qui croit aux lois inconnues,

dès qu'il s'agit d'un fait qui, d'après les lois actuelles, l'oblige à accepter le miracle et contrarie ainsi une de ses opinions préférées.

« S'il a le droit de faire une conjecture gratuite en faveur de ce qu'il pense, je l'ai comme lui, nous l'avons tous. Les lois actuelles ne permettent pas de croire à ce développement inouï de notre organisme, soit; mais les lois inconnues! ô biologistes, les lois inconnues! Ces forces mystérieuses dont l'avenir nous réserve la découverte! Qui nous aurait dit, il y a cent ans, que nous pourrions entendre la voix d'un ami, de Paris à Marseille? Qui nous aurait dit....

Le Docteur : « Je connais la suite; le cliché est usé, si vous me permettez cette expression typographique : je m'en suis servi moi-même plusieurs fois.

Le Théologien : « Mais c'est justement pour cela que je m'en sers ; j'emploie vos armes, je vous emprunte vos arguments; car j'entends vous montrer qu'ils mènent droit.... à l'absurde.

« Le mot m'échappe, Docteur, et je vous en demande pardon ; mais l'idée est si juste que vous excuserez l'un, j'en suis sûr, en faveur de l'autre.

Le Docteur : « Continuez donc, continuez.

Le Théologien : « Eh bien, admettriez-vous, Docteur, que, si vous voyiez par impossible un arbre sec répandre du sang, du vrai sang, sous le couteau et pousser des cris comme un animal blessé, ou une pierre se couvrir de feuilles et de fleurs, comme une plante au printemps, et s'entourer de rejetons nés d'elle-même, quelqu'un vînt vous dire

que le phénomène peut être naturel, et qu'on découvrira un jour, sans doute, des forces cachées de la nature, en vertu desquelles une pierre peut devenir un arbre et un arbre un animal ?

Le Docteur : « Ah ! non, par exemple ; je croirais qu'il se joue de moi et je le prierais de me donner la paix.

Le Théologien : « Et vous auriez raison. Mais, en somme, il ferait lui aussi son hypothèse gratuite, contraire à toutes les lois connues, exactement comme vous faites la vôtre. Je ne vois pas où serait la différence.

« Croyez-moi, Docteur, quand un principe peut conduire logiquement à de pareilles absurdités, il est jugé : l'absurdité ne se trouve dans les conséquences, puisqu'elles sont logiques, que parce qu'elle est d'abord dans le principe.

Le Docteur : « Vous êtes un peu dur tout de même ; car enfin j'estime qu'on peut se permettre beaucoup, pour échapper à l'obligation de reconnaître le surnaturel qui offense la raison et la science.

Le Théologien : « Docteur, vous venez de vous trahir. Quoi ! vous seriez disposé à admettre des choses inadmissibles, plutôt que le surnaturel ! Iriez-vous jusqu'à l'absurde ?.... Évidemment non ; vous devez excepter et, j'en suis sûr, vous exceptez l'absurde.

« Mais alors renoncez à une hypothèse qui y mène, une hypothèse qui, d'une part, est convaincue de fausseté par tout ce que l'on *sait*, tandis que, de l'autre, elle s'appuie uniquement sur ce qu'on

ignore, et qui n'a, en somme, d'autre raison d'être qu'un parti pris intolérant, incapable d'adhérer à une doctrine qui le blesse et déterminé à soutenir plutôt une théorie désespérée, d'où sortiraient logiquement des folies.

Le Docteur : « Oh ! des folies....

Le Théologien : « Oui, Docteur, des folies ; je ne m'en dédis pas.

« Et quant à la raison et à la science dont vous paraissez fier, c'est moi qui les défends en ce moment, et c'est vous qui désertez leur cause.

« Car devant le problème que posent les faits, j'agis comme un homme de science devant une équation ; je crois la raison humaine apte à chercher la solution, et je la cherche. Vous, au contraire, vous jugez l'intelligence impuissante. Vous dites, comme un enfant que les signes algébriques découragent : « Il y a ici une inconnue ; la trouve et la cherche qui voudra ! Mon esprit n'en est pas capable ; je ne tenterai pas de résoudre l'équation ; j'en laisse le soin à un hasard heureux de l'avenir. » Il n'existe pas, convenez-en, de procédé moins scientifique. Dites, si vous voulez, que ma solution est mauvaise et prouvez-le en apportant la vôtre. Sinon, avouez que la raison humaine a beaucoup plus à se louer de mes efforts que de votre inaction, et ne vous donnez plus pour son défenseur.

« Mais, en outre, s'il était vrai que des lois nouvelles, inconnues, pussent un jour détruire les lois que nous connaissons en produisant des effets contraires, les lois actuelles ne seraient pas des lois, mais des hypothèses provisoires ; et par conséquent,

la science, qui s'appuie sur elles et qui les a découvertes, devrait passer pour un jeu frivole, indigne de fixer l'estime d'un esprit sérieux qui ne consent pas à être dupe. Et, pour la pauvre raison de l'homme qui aurait accepté si longtemps des erreurs certaines comme des vérités incontestables, elle devrait se croire désormais incapable de distinguer le vrai du faux, et, vous ne le contesterez pas, je pense, elle n'aurait pas lieu de faire la fière.

« Il faudrait donc sacrifier la raison et la science. Encore une conséquence inacceptable, mon cher Docteur, et qui montre la véritable valeur de votre hypothèse, dont elle découle naturellement.

Le Docteur : « J'en tomberai d'accord, si vous voulez. Mais enfin nous ne pouvons pas nier, ni vous ni moi, que l'esprit humain ne trouve de temps en temps des lois nouvelles fort inattendues.

Le Théologien : « Je vous vois venir : la vapeur, le télégraphe, le téléphone.... Je croyais que vous ne vouliez pas que nous en reparlions.

« Eh bien, remarquez-le, Docteur : souvent ces prétendues lois nouvelles ne sont que de nouvelles applications de lois fort anciennes. Et quand enfin on découvre de vraies lois, jusque-là ignorées, ce qui arrive certainement, elles se placent à côté des vieilles lois, jamais à l'opposé.

« Allons au fond des choses, Docteur : qu'est-ce qu'une loi, sinon un ensemble de faits observés avec les conditions où ces faits se produisent ? Voyez, par exemple, la loi célèbre de l'attraction que Newton a découverte. Que dit-elle ? « Les corps s'attirent en raison directe des masses et inverse du carré des dis-

tances. » Donc elle constate un fait et précise dans quelles conditions il a lieu. C'est un point important, et je vous prie, Docteur, de bien le remarquer. Il ne faut pas confondre les *idées* qu'on a des choses et les *faits* qu'on observe. Les idées peuvent changer avec le temps ; les faits ne changent pas : ils seront demain et ils resteront toujours ce qu'ils sont aujourd'hui.

« Et ne croyez pas que cette distinction me soit inspirée par l'intérêt de la cause que je plaide en ce moment. Vous la trouverez ailleurs. Elle est soutenue, en particulier, par un professeur bien connu de la Faculté de médecine de Paris, dont vous récuserez d'autant moins le témoignage, Docteur, qu'il est des vôtres, et que son incrédulité notoire ne permet pas de le soupçonner de complaisance pour les doctrines que je défends. C'est le docteur Charles Richet. Je veux vous donner le plaisir d'entendre ses propres paroles :

« Un courant électrique, écrit-il, décompose l'eau en un volume d'oxygène et deux volumes d'hydrogène. C'est un fait qui restera vrai dans tout l'infini de l'avenir, comme il a été vrai dans tout l'infini du passé. Les idées changeront peut-être sur ce qu'il convient d'appeler courant électrique, ou oxygène, ou hydrogène.... En tout cas, on ne fera jamais que ce que nous appelons courant électrique, dans les conditions de pression et de température moyennes. ne dédouble pas ce que nous appelons l'eau en deux gaz ayant des propriétés différentes, gaz qui se dégagent dans les proportions volumétriques de 2 à 1. »

« Et le savant professeur conclut : « Il n'y a donc jamais à craindre qu'une science nouvelle, faisant irruption dans une science ancienne, ne vienne bouleverser les données acquises. » Il dit encore : « Personne ne peut démolir un fait scientifique. » On pourra découvrir des faits nouveaux. Mais « ces faits imprévus.... ne seront jamais contradictoires » aux anciens (1).

« Donc, pour qui ne se trompe pas sur leur sens et leur portée, les lois de la nature n'ont à redouter aucun démenti de l'avenir.

« Car la nature ne saurait se contredire : elle porterait dans ses flancs le principe de sa propre destruction, si une de ses lois, encore ignorée, pouvait renverser une autre de ses lois, déjà connue. A ce point de vue, il y a concordance entre le passé et l'avenir ; il n'y a pas opposition ; la nature ne se fait pas la guerre à elle-même. La pierre ne vit pas ; elle ne produit pas la vie. Voilà la loi établie ! On peut être certain qu'aucune autre ne la détruira jamais, le monde durât-il mille siècles.

Le Docteur : « Et vous concluez ?

Le Théologien : « Je conclus que, si une loi de la nature, nettement constatée depuis le commencement du monde, est, par exemple, que les désordres d'une maladie ne se réparent pas subitement, que les tissus blessés ou disparus ne se guérissent ni ne se reconstituent en l'espace d'une minute, on peut tenir pour assuré que, dans la réserve des lois cachées et à découvrir, il n'en est aucune qui contredise celle-là.

(1) Voir le passage tout entier, *Appendice* n° 30.

« Cette conclusion me semble inattaquable. Mais vous-même, Docteur, qu'en pensez-vous ?

Le Docteur : « Ce que j'en pense, ce que j'en pense.... Mon Dieu, je ne dis pas que.... peut-être....

Le Théologien : « Bref, vous vous sentez ébranlé, mais non convaincu. Vraiment, il me paraît que vous avez la conviction difficile. Mais qu'à cela ne tienne ! Je vais insister un peu. Il s'agit toujours du même point ; mais j'apporte une considération nouvelle.

« Je dis que l'instantanéité dans la restauration des tissus organiques ne pourra *jamais* être un fait naturel, quoi qu'il arrive et quelque découverte que l'on fasse. Pourquoi ? Parce qu'elle est contraire, non seulement aux lois de l'organisme, comme je viens de le montrer, mais à sa *constitution* même, à sa nature, à son essence.

« J'ai besoin ici de toute votre indulgence, Docteur. Car je vais m'appuyer sur des principes scientifiques, où vous êtes bien plus compétent que moi. Ramenez-moi, je vous prie, dans le droit chemin, si je venais à m'égarer.

« Il est démontré, je crois, aujourd'hui que tous les corps vivants, quels qu'ils soient, les végétaux aussi bien que les animaux, sont composés de petites masses de substance plastique semi-fluides. Ces *plastides*, comme on les appelle, sont contenus dans des *cellules*, sortes de membranes extrêmement minces, qu'ils sécrètent eux-mêmes. Un poète dirait qu'ils bâtissent leur propre maison. Or, tout plastide actuel vient d'un plastide antérieur. Celui-ci vient lui-même d'un autre, et ainsi de suite en remontant toujours.

« Ce sont donc ces plastides qui forment toutes les parties de notre corps, la peau, les muscles, etc., et c'est leur multiplication, leur engendrement qui fait la nutrition et, par conséquent, l'accroissement des tissus organiques. D'autre part, les lois de la restauration de ces tissus, quand ils sont blessés, sont les mêmes que celles de leur croissance, puisqu'elles se confondent avec celles de la nutrition.

« Tout cela est-il exact, Docteur, scientifiquement exact ?

LE DOCTEUR : « Oh ! parfaitement. C'est très exact.

LE THÉOLOGIEN : « Dès lors la conclusion s'impose : il est évident que la régénération des tissus affectés d'une lésion, autrement dit la guérison d'une maladie organique, ne saurait en aucun cas, ni actuellement ni plus tard, être naturellement instantanée. Car les générations des plastides se produisant les uns les autres sont nécessairement successives, ce qui revient à dire qu'elles ont besoin essentiellement du concours du temps. La nature ne peut produire à la fois le fils, le père et une longue suite d'aïeux.

« Pour guérir une simple égratignure, comme pour former la plus petite partie du corps, un ongle, un cheveu, ces générations successives d'éléments indéfiniment petits ne peuvent pas ne pas être nombreuses. Mais il est nécessaire qu'elles le soient bien davantage, jusqu'à devenir même innombrables, à mesure que la lésion à réparer est plus importante et plus grave.

« S'il ne blesse pas la raison de penser qu'on puisse trouver quelque moyen d'abréger le temps, en augmentant artificiellement la rapidité dans la

multiplication des cellules, il est inconcevable, mais absolument inconcevable qu'il soit humainement possible, dans l'avenir comme dans le présent, de le supprimer, c'est-à-dire d'opérer une guérison soudaine dans une maladie organique. Il faudrait, pour cela, renverser la base essentielle de la vie, telle qu'elle est dans la création actuelle : il faudrait détruire la nature présente et en créer une autre sur un plan différent.

« Ceci n'est pas une hypothèse probable, c'est une conclusion certaine, incontestable, rigoureusement scientifique. En dehors de Dieu, qui peut seul recourir à des moyens *surnaturels*, aucune influence, quelque nom sonore ou mystérieux qu'on lui donne, aucune force connue ou inconnue, aucune loi actuelle ou future ne saurait se passer de la collaboration du temps pour restaurer les tissus de l'organisme blessés, et à plus forte raison disparus.

« Si je ne me fais illusion, Docteur, je l'ai prouvé.

« Et j'ajoute enfin....

Le Docteur : « Comment ? vous avez encore une autre raison à m'opposer? Je vous avoue que je ne suis plus bien loin de partager votre avis.

Le Théologien : « Docteur, laissez-moi encore vous présenter une observation, à laquelle j'attache beaucoup d'importance.

Le Docteur : « Oh ! bien volontiers, Monsieur l'abbé ; parlez, je vous écoute.

Le Théologien : « Eh bien, Docteur, il n'existe pas de lois inconnues qui puissent combattre les lois certaines que nous connaissons, c'est entendu : je l'ai dit, et vous paraissez l'admettre comme moi.

« Mais s'il en existait une, par impossible, pourquoi serait-elle à notre usage plutôt qu'à l'usage des autres ? Nous l'ignorerions assurément autant que personne, et nous ne connaîtrions pas davantage les conditions nécessaires de son action.

Le Docteur : « Expliquez-vous un peu, je vous prie ; ceci me paraît fort intéressant.

Le Théologien : « Je dis, Docteur, que je ne vois pas pourquoi les pèlerins de Lourdes auraient seuls le privilège d'user de ces bienheureuses lois inconnues, qui rendent subitement la santé, sans aucun remède, aux malades et aux mourants.

« Ces lois, si elles existaient, ils ne les connaîtraient pas plus que le reste des hommes ; ils ignoreraient la manière de les mettre en mouvement, tout autant que les autres. Pourquoi donc travailleraient-elles pour eux et pour eux seuls ?

« Par exemple, on porte le saint Sacrement devant une double rangée de malades. Écartons l'émotion religieuse, puisque la loi thérapeutique qu'elle peut faire agir est fort connue ; c'est la suggestion, et nous savons ce qu'il faut penser de son pouvoir. L'émotion religieuse écartée, le caractère sacré de la cérémonie étant mis à part, il reste une simple promenade, faite devant les brancards des malades, et je me demande alors : premièrement, quelles peuvent bien être les circonstances de cette promenade, qui provoquent l'action de la loi inconnue, destinée à rendre subitement la santé à ceux qui ne l'ont plus, et deuxièmement, pourquoi le reste du monde ne se place pas dans les mêmes conditions, afin de profiter des mêmes bienfaits ?

« Me comprenez-vous bien, Docteur ?

Le Docteur : « Oh ! très bien ; je dois avouer même que je ne vois point ce qu'on pourrait répondre.

Le Théologien : « A la bonne heure ! Nous finirons par nous entendre. Permettez-moi cependant d'appuyer un peu sur mon idée.

« Pourquoi, disais-je, les pèlerins de Lourdes seraient-ils seuls à profiter de cette prétendue loi inconnue, qui rendrait instantanément la vie aux moribonds ?

« Ce ne pourrait être que parce qu'ils connaîtraient seuls les conditions indispensables pour la faire agir.

« Mais d'où leur viendrait cette connaissance extraordinaire ? Quoi ! ils arrivent de toutes les parties du monde, ils ne se sont jamais vus, et chaque groupe, et même bien des pèlerins isolés, auraient le bonheur de posséder d'instinct, sans le savoir, cette science cachée autant que précieuse ?

« Car il n'y a pas à parler d'un hasard heureux. Si l'expérience ne s'était produite qu'une fois, on pourrait croire que les privilégiés ont touché fortuitement le bouton magique, qui mettrait la mystérieuse machine en mouvement.

« Mais puisqu'elle se répète sans cesse, c'est qu'il y aurait une manière de s'y prendre et que les pèlerins de Lourdes seraient au courant du secret. Dans ce cas, les autres auraient besoin d'une forte provision de naïveté pour ne pas l'avoir deviné, comme eux, et, en les voyant s'en servir en foule et à tout moment, ne pas même réussir à le leur prendre.

Le Docteur : « En effet, tout ce raisonnement

me paraît fort juste, et il me semble que je ne l'avais jamais entendu exposer.

Le Théologien : « Si j'y ai insisté avec quelque complaisance, c'est que je le trouve moi-même irréfutable.

« Voyez-vous, Docteur : l'influence des forces ignorées doit aller rejoindre celle de la suggestion et celle de l'eau froide : elle n'explique rien. Non, aucune cause naturelle, connue ou inconnue, ne suffit à rendre compte des faits merveilleux que l'on contemple ici.

« Tous ces faits sont comme des voix qui chantent Dieu et sa puissance; c'est de lui qu'ils viennent et c'est lui qu'ils proclament.

Le Docteur : « Sauf le ton un peu lyrique, je suis prêt à dire comme vous, mon cher Monsieur l'abbé.

« Je l'avoue, et pourquoi m'en défendre? vous m'avez ouvert les yeux.

Le Théologien : « Croyez-moi, mon cher Docteur : ceci vous fait honneur plus qu'à moi. Mon rôle s'est borné à jeter la semence ; votre cœur, droit et loyal. est le sillon qui l'a fait germer. »

III.

Miracles et Médecins

Tous les docteurs ne ressemblent pas malheureusement à celui dont je viens de rappeler le souvenir.

On demande quelquefois : « Puisque les infirmités humaines guérissent ainsi, par la céleste protection

de la Vierge Immaculée, ce qui se passe à l'ombre de son sanctuaire doit particulièrement intéresser les médecins.

« Quelle est donc leur attitude à l'égard des miracles de Lourdes? »

— Leur attitude n'est pas uniforme.

Il y a d'abord des hommes de parti pris, décidés à nier absolument le surnaturel, quoi qu'il leur arrive d'apprendre ou même de voir.

Cette négation obstinée ne vient pas du tout, chez eux, du médecin; qu'on veuille bien le remarquer! Elle vient du philosophe, — si le mot n'est pas un peu gros pour bon nombre de ces esprits forts, qui sont quelquefois des esprits un peu faibles.

Donc leur philosophie les lie étroitement, ils en sont les prisonniers.

En face d'un fait merveilleux, soumis à leur examen ou qui l'appelle, elle ne leur permet pas d'agir en pleine liberté : ou ils s'abstiennent systématiquement ou leur jugement est fixé d'avance.

Et ils sont par là, au point de vue scientifique, dans une situation bien inférieure à celle d'un croyant.

Le croyant examine les faits de Lourdes en toute indépendance.

Car sa foi ne l'oblige nullement à trouver surnaturelle la guérison qu'il étudie : il peut poursuivre son enquête sans préoccupation, et en accepter les conclusions, quelles qu'elles soient, avec la docilité loyale qu'on doit à la vérité : il n'a pas besoin d'essayer, comme les autres, de les faire tourner violemment au profit d'un système préconçu, dont

toute solution contraire serait la condamnation.

Bref, la liberté de son esprit est entière, celle du rationaliste ne l'est pas.

Aussi qu'arrive-t-il, parmi les médecins libres penseurs dont nous nous occupons?

Chez les uns, le libre penseur défend au médecin d'étudier les faits de Lourdes, bien qu'ils offrent, au point de vue médical, un intérêt tout particulier, peut-être unique.

Chez les autres, que ces faits viennent chercher malgré eux, il va jusqu'à l'empêcher de rendre un témoignage loyal; par exemple, il lui défend de délivrer des certificats de guérison, après un pèlerinage heureux, ou il lui dicte, avant, des attestations équivoques, à dessein assez vagues pour que le malade ne puisse pas en user, s'il vient à guérir.

Un jour une jeune fille arrive à Lourdes avec un certificat médical déclarant qu'elle est *poitrinaire*.

Après le premier bain de piscine, elle se sent guérie. Au Bureau des constatations, on ne trouve aucune lésion dans la poitrine. Le mal n'existe plus, s'il a existé.

Le certificat qui en constate l'existence étant laconique, bien que formel, par prudence on fait télégraphier au médecin, afin de provoquer de nouveau un avis catégorique; seulement on s'abstient de parler de guérison.

Le médecin répond aussitôt par dépêche : « Elle est *poitrinaire*. »

Il faut dire, on le sut plus tard, que c'était aussi l'avis de ceux de ses confrères qui avaient soigné la malade avant lui.

La jeune fille part, on devine avec quelle joie. Elle court chez son docteur : elle lui demande un certificat attestant sa parfaite guérison, puisqu'elle est guérie parfaitement, comme il peut le voir.

Il le lui donne, de mauvaise grâce, et, quand elle veut le lire, elle s'aperçoit qu'elle y est bien déclarée guérie, mais guérie d'un *rhume* (1).

Voilà ce qu'était devenue la phtisie du premier certificat et du télégramme ! Ce n'était plus qu'un rhume. Le libre penseur avait corrigé le médecin : il lui avait imposé un mensonge.

Il existe une autre catégorie de docteurs dont l'histoire de Lourdes n'a pas non plus à se louer.

Ceux-ci ne sont pas animés d'un parti pris aussi violent, aussi aveugle, contre le surnaturel ; mais, le surnaturel n'étant pas beaucoup à la mode parmi leurs confrères, ils évitent soigneusement l'occasion d'avoir à se prononcer, et, quand ils se prononcent, c'est toujours de façon à ne pas se compromettre.

Il en est enfin, — on est heureux de pouvoir le dire, — qui ne craignent pas, quelles que soient leurs croyances, de proclamer la guérison quand ils la constatent.

Nous pourrions publier ici près de cinq cents de ces attestations loyales, dont on oserait féliciter ceux qui les ont signées, si ce n'était pas un simple devoir de dire franchement la vérité, quand on est appelé à fournir un témoignage.

Ajoutons que beaucoup de signataires ne se con-

(1) V. Boissarie, *Lourdes*, p. 127-128.

tentent pas d'attester le retour à une santé parfaite ; ils ont le courage de déclarer, parfois que le fait dépasse la portée de la science médicale, souvent qu'il n'est explicable que par l'intervention directe de Dieu.

Une bonne partie des certificats de guérison proclament nettement cette évidence. Beaucoup ont dû nous échapper. Nous en avons relevé cependant cent soixante et onze. On pourra les lire dans notre *Appendice*, du moins par extraits (1). Et l'on remarquera en outre que deux de ces pièces sont des œuvres collectives. Nous parlerons de la seconde dans un instant. Quant à la première, elle exprime l'avis de plus de cent docteurs, réunis en assemblée et qui avaient à délibérer sur la guérison de Pierre de Rudder, dont on va lire l'histoire.

Parmi les médecins qui ont rendu cet hommage public au miracle, touchant des faits précis, scientifiquement constatés par eux, nous trouvons : trois chirurgiens des hôpitaux de Paris, dont un membre et un membre correspondant de l'Académie de médecine, deux professeurs agrégés des Facultés de médecine, trois médecins en chef des hôpitaux, un médecin des hôpitaux italiens, un professeur d'École de médecine, six chefs ou anciens chefs de clinique, et beaucoup d'anciens internes des hôpitaux de Paris.

Qu'on nous permette de citer ici quelques-uns de ces témoignages, qui font tant d'honneur aux témoins.

C'est, du reste, la meilleure conclusion qui puisse

(1) V. *Appendice* n° 16.

couronner cette longue discussion. Car il est temps de conclure.

Écoutons d'abord le docteur Chrestien, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

En 1872, il publiait, dans l'*Unión nationale*, un long rapport sur la guérison de Mlle Marie-Louise Delpon, et il finissait par ces mots décisifs, où respire un sentiment bien français :

« Pourquoi n'attesterais-je donc pas cette guérison miraculeuse, et ne braverais-je pas les facéties de certains esprits forts ou esprits faibles ?

« Fais ce que dois,

« Advienne que pourra.

« Chrestien,

« *Professeur agrégé de la Faculté de Médecine.* »

On ne voit pas bien ce que les « esprits forts » de Montpellier ont pu répondre à ce courageux jugement d'un homme à qui ils étaient bien obligés de reconnaître une très particulière compétence.

Trente-cinq ans après, au sujet de Mlle Jeanne Tulasne, le docteur Le Bec, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, exprimait ainsi son opinion, comme expert, dans un rapport officiel :

« Je n'hésite pas à conclure que cette guérison *absolue,* qui n'a laissé aucune trace des graves lésions des vertèbres, n'a pas pu se faire à la suite du travail lent de la thérapeutique et qu'elle est due à autre chose qu'aux agents naturels, c'est-à-dire *à une intervention supérieure et divine.*

« En foi de quoi, et sous serment, j'ai signé ce rapport (1). »

(1) V. Georges Bertrin : *Un miracle d'aujourd'hui.* Paris, 1909, p. 138.

C'est une conclusion longuement motivée, dont l'accent relève encore la valeur.

On a déjà lu plus haut la déclaration si franche du docteur Arnould. On se souvient qu'ayant examiné M[me] Champs avant et après sa guérison, il écrivait à un de ses amis : J'ai eu « aujourd'hui même l'émotion du véritable miracle. » Et il n'hésitait pas à attribuer le merveilleux événement « à la toute-puissante intervention de la sainte Vierge. »

Pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des faits miraculeux, qui se produisent autour de la Grotte, laissons la parole à deux médecins connus.

Voici d'abord comment s'exprime un élève de Charcot, le docteur Constantin James, au cours d'une remarquable étude, publiée dans *Paris-Journal :*

« J'ai visité Lourdes avec le même esprit d'observation et la même réserve que j'ai apportés dans toutes mes excursions aux stations balnéaires. Or, pour ne parler que de faits qui me sont personnels, je veux dire qui se rattachent à ma clientèle propre, j'affirme avoir vu des malades en revenir guéris, alors que mes confrères et moi avions jugé leur état complètement au-dessus des ressources de la nature et de l'art.

« Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la liste des guérisons, que publient les comptes rendus et les bulletins, pour voir que, dans le nombre, il en est beaucoup qui méritent le nom de miracles. »

Rappelons aussi les belles paroles du docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, qui étudia de si près l'histoire des guérisons miraculeuses.

Le 8 septembre 1886, comprenant que ses jours étaient comptés et que sa mission était finie, il résuma ses impressions de vingt-cinq ans, dans une lettre qui est comme son testament. En voici le texte :

« On me demande ce que j'ai vu à Lourdes. Deux mots suffisent pour le dire.

« Par l'examen des faits les plus authentiques, placés au-dessus du pouvoir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché l'œuvre divine, le miracle.

« J'ai vu de l'eau naturelle, dotée d'une vertu contingente, supérieure aux forces dont peut disposer la nature, et d'une divergence d'action absolue. Cette eau, toujours la même, invariable, je l'ai vue produire des effets surnaturels très différents, sans analogie entre eux.

« Arracher un enfant agonisant à la mort; rétablir la vue dans un œil, insensible à la lumière par suite d'une lésion traumatique profonde ; rendre la plénitude des mouvements à des membres paralysés ; guérir un ulcère chronique, étendu, très rebelle, telles ont été ses premières opérations.

« Celles qui les ont suivies ne sont ni moins étonnantes ni moins concluantes.

« Quelques-unes ont porté sur des maladies réputées incurables : phtisie élevée à la période ultime, cancer, ataxie locomotrice.

« La moisson a été riche, abondante et de longue durée. Elle continue.... C'est toujours *le miracle, passé à l'état de permanence.* »

« Le miracle passé à l'état de permanence », voilà le mot à retenir !

Il résume, avec précision et relief, l'histoire des événements extraordinaires qui se produisent sur les bords du Gave de Lourdes, par l'intervention de la céleste et douce créature, qui voulut bien, un jour, poser ses pieds nus, fleuris de roses, sur les tiges frémissantes de l'églantier.

Il faut reproduire enfin le document collectif, auquel nous avons fait allusion tout à l'heure. C'est une pièce récente et d'un intérêt capital.

En 1906, sur l'initiative du docteur E. Vincent, de Lyon, et à l'occasion d'attaques violentes dont les pèlerinages de Lourdes étaient l'objet, trois cent quarante-six médecins ont signé la déclaration suivante :

« Les soussignés se font.... un devoir de reconnaître que des guérisons inespérées se produisent en grand nombre à Lourdes, par une action particulière dont la science ignore encore le secret formulaire et *qu'elle ne peut rationnellement expliquer par les seules forces de la nature.* »

Ainsi près de *trois cent cinquante* docteurs ont affirmé leur croyance aux miracles de Lourdes ; et ils l'ont affirmée hautement, car ils ont voulu que leurs noms fussent publiés au bas de cet acte de foi catégorique.

On remarque dans cette liste nouvelle : 42 internes ou anciens internes, 14 chefs de clinique ou de laboratoire, 42 médecins et chirurgiens des hôpitaux, 12 professeurs des Facultés et 3 membres de l'Académie de médecine.

Voilà certes un témoignage incomparable ! Qui l'eût attendu il y a vingt ans ?

Aujourd'hui la science médicale, représentée par ses membres les mieux informés, n'hésite pas à incliner sa compétence devant ces guérisons merveilleuses, par lesquelles Dieu révèle son action et affirme sa puissance au pied des rochers bénis de Massabieille (1).

Racontons maintenant, avec les détails nécessaires, quelques traits particuliers de cette divine miséricorde.

Accompagnés des circonstances qui les entourèrent, les faits présenteront sans doute plus d'intérêt et paraîtront mieux dans tout leur jour.

(1) On trouvera, à la fin du n° 16 de l'*Appendice*, déjà cité, les noms et les adresses de tous les médecins qui ont signé la déclaration. Cet acte de bonne foi et de courage mérite de recevoir la plus large publicité.



CHAPITRE II

QUELQUES RÉCITS

I. Pierre de Rudder. — II. Les miraculées d'un romancier. — III. Mme Rouchel. — IV. Gabriel Gargam

I.

Pierre de Rudder

I. La maladie. — II. La guérison. — III. Après la mort

I.



En 1875, sur la lisière de la forêt du vicomte Du Bus de Gisignies vivait, à Jabbeke, un malheureux ouvrier des champs, qui excitait la pitié de tout le voisinage.

Il habitait une modeste cabane, avec sa femme et deux enfants : un petit garçon qui avait trois ans, et une fille qui en avait quinze.

Il s'appelait Pierre de Rudder (1).

Le vicomte l'avait recueilli sur ses terres et il le faisait vivre.

(1) De Rudder, ou Derudder, était né, le 2 juillet 1822, à Jabbeke. Jabbeke est une commune de 2,500 habitants, située en Belgique, dans la Flandre occidentale, entre Bruges et Ostende.

Car de Rudder était incapable de gagner sa vie.

Une de ses jambes avait été brisée dans un accident, et il s'y était ouvert deux plaies suppurantes, qu'infectait la gangrène.

Le mal remontait déjà à huit années.

A cette époque, un jour d'hiver, le 16 février 1867, comme il se rendait à sa besogne quotidienne, Pierre rencontra deux bûcherons, les frères Knockaert, qui abattaient des arbres dans le voisinage du château.

Un de ces arbres était tombé malencontreusement dans un champ voisin. Les deux jeunes gens cherchaient à le ramener sur la route, en s'aidant de leviers.

Témoin de leur embarras, de Rudder s'offrit à leur prêter main-forte, ce qu'ils acceptèrent avec empressement.

Il se mit donc à couper les branches d'un buisson qui gênait la manœuvre.

Mais à ce moment l'arbre soulevé retomba sur lui, et le tronc lui broya la jambe gauche.

M. Du Bus manda aussitôt le docteur Affenaer, d'Oudenbourg.

Le docteur constata une fracture des deux os de la jambe, le tibia et le péroné, cassés l'un et l'autre à la même hauteur, un peu plus bas que le genou.

Pour maintenir les fragments et essayer de les réunir, il les entoura d'un bandage amidonné.

Mais quelques semaines plus tard, quand, sur les instances du blessé qui souffrait cruellement, il se décida à enlever l'appareil, il s'aperçut qu'au lieu



PIERRE DE RUDDER, APRÈS SA GUÉRISON

Les deux os de la jambe gauche, cassés depuis huit ans, ont été instantanément soudés

de marcher vers la guérison, le mal s'était aggravé de complications nouvelles.

Les fragments étaient dépouillés de leur périoste ; ils nageaient dans le pus.

Car une plaie gangréneuse s'était formée, qui communiquait avec le foyer de la fracture.

Une autre ulcération, large et purulente, s'étendait sur le dos du pied.

Ainsi non seulement il ne s'était produit dans les os aucun travail de réparation, mais les tissus musculaires étaient eux-mêmes profondément atteints.

Après de longs mois de soins inutiles, le docteur Affenaer désespéra de la guérison.

Du reste, on n'usait pas encore de la méthode antiseptique, que Lister venait à peine de signaler, cette année même, pour la première fois ; il était donc particulièrement difficile de combattre la suppuration avec efficacité.

***

Mais on n'appelle jamais autant de médecins que lorsque la médecine est le plus manifestement impuissante.

De Rudder vit donc beaucoup de docteurs : le docteur Jacques et le docteur Verriest, de Bruges, un autre de Varssenaere, le docteur Van Hoestenberghe, de Stalhille. Tous s'accordèrent à déclarer le blessé incurable.

Enfin le vicomte Du Bus voulut avoir l'avis du professeur Thiriart, de Bruxelles. Celui-ci proposa l'amputation de la jambe, seul remède à ses yeux comme aux yeux de ses confrères.

De Rudder refusa de recourir à ce moyen extrême. Il garda le lit, pendant une année entière, au milieu d'atroces douleurs.

Quand il se leva, ce ne fut que pour marcher désormais appuyé sur deux potences, sans pouvoir jamais toucher la terre de la jambe malade.

Il lavait ses plaies deux ou trois fois par jour, et enveloppait de bandes de linge le malheureux membre brisé qui le faisait si cruellement souffrir.

***

Cet état lamentable durait depuis huit ans et deux mois, quand de Rudder se présenta au château de Jabbeke, le 5 avril 1875.

Il venait demander au vicomte la permission d'aller en pèlerinage à la Grotte de Lourdes d'Oostacker, près de Gand.

Car les Belges vénèrent à Oostacker une grotte rustique, qu'ils y ont établie sur le modèle et en souvenir de celle que la sainte Vierge a visitée, au bord du Gave pyrénéen.

Ainsi, — si l'on peut rappeler ici ce souvenir profane, — ainsi faisait cette héroïne antique, qui, d'après une légende immortelle, jetée par le sort loin du lieu sacré où reposaient les cendres du héros son époux, avait élevé un tombeau vide, sur les rives d'un fleuve auquel elle avait donné le nom du fleuve de la patrie, pour honorer, dans ce cénotaphe, la grande et chère mémoire dont son cœur était plein. L'âme humaine, je l'ai dit, a aussi ses lois, qui sont éternelles.

Justement ce jour-là, 5 avril, il y avait au châ-

teau de Jabbeke une gracieuse jeune fille, cousine du jeune châtelain dont elle allait bientôt être la femme.

La vicomtesse Du Bus est venue à Lourdes, au mois de septembre 1904, et elle a raconté ces souvenirs de sa jeunesse, qui sont restés fidèlement dans sa mémoire, à travers les années.

De Rudder désirait se rendre à Oostacker depuis longtemps, dit-elle. « Mais, tant que mon oncle vécut, il lui en refusa l'autorisation. Mon oncle avait des idées *libérales*, et il ne croyait pas à la possibilité du miracle (1). Il disait donc qu'il voulait faire soigner de Rudder par tous les médecins que de Rudder désirerait, mais qu'il ne voulait pas se rendre ridicule en l'envoyant en pèlerinage. Mon oncle étant mort, mon mari, qui était son héritier, permit volontiers à de Rudder de suivre son inspiration (2). »

Ce n'était certes pas que le jeune vicomte eût quelque espérance de voir l'infortuné guérir ; mais il entendait ne pas le priver d'une satisfaction qui pouvait le consoler dans son malheur.

Le départ fut donc décidé : on le fixa au surlendemain 7 avril.

*
* *

Pour apprécier exactement ce qui va suivre, il convient de connaître, avec précision, l'état réel du malade, à ce moment et jusqu'à l'heure où il arriva devant la Grotte.

(1) On appelle *parti libéral*, en Belgique, le lecteur le sait, le parti opposé aux catholiques.

(2) V. *Journal de la Grotte*, 25 sept. 1904.

Le docteur Affenaer avait enlevé un morceau d'os, qui s'était détaché à l'endroit de la fracture et logé dans les tissus (1). Il en résultait que les fragments des os brisés étaient éloignés désormais l'un de l'autre.

Vers le mois de janvier, le docteur Van Hoestenberghe était venu voir le blessé. Or voici ce qu'il en dit, dans l'enquête dont nous parlons plus loin :

« Rudder avait une plaie à la partie supérieure de la jambe ; au fond de cette plaie, on voyait les deux os à une distance de trois centimètres l'un de l'autre.

« Il n'y avait pas la moindre apparence de cicatrisation. Pierre souffrait beaucoup et endurait ce mal depuis huit ans.

« La partie inférieure de la jambe était mobile dans tous les sens. On pouvait relever le talon, de façon à plier la jambe dans son milieu. On pouvait la tordre et ramener le talon en avant et les orteils en arrière.

« Tous ces mouvements n'étaient limités que par la résistance des tissus mous.

« Étant donné l'état où je l'ai vu, j'affirme que la jambe n'a pu, dans aucune hypothèse, être cicatrisée complètement, dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre ma dernière visite et le pèlerinage (2). »

Et, en effet, l'état ne s'améliora point, nous allons le voir. Car des témoignages, à la fois nombreux et sûrs, vont nous rapprocher peu à peu du jour du départ pour Oostacker.

(1) C'est ce qu'on appelle, en médecine, un séquestre.
(2) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 54-55.

Le docteur Verriest examina de Rudder quelque temps après le docteur Van Hoestenberghe : il trouva l'état conforme à l'observation de son collègue et au passé du malade.

Plus tard, neuf jours avant le pèlerinage, Jean Houtsaeghe, depuis tonnelier à Stalhille près de Jabbeke, put se convaincre à son tour que rien n'était changé.

« Qu'avez-vous vu à la jambe? lui demande-t-on dans l'enquête.

— « J'ai vu, répond-il, une plaie grande comme la paume de la main.

— « Les linges étaient-ils mouillés?

— « Oui, par un écoulement sanguinolent qui sentait très mauvais.

— « Avez-vous bien vu que la jambe était cassée?

— « Oui ; Pierre a plié la jambe avec la main, de façon à faire sortir par la plaie *les deux extrémités de l'os cassé, qui est venu à l'extérieur*.

— « Les extrémités étaient-elles arrondies?

— « Non, elles n'étaient pas arrondies ; elles étaient comme l'extrémité d'un objet brisé.

« Pierre m'a montré comment il pouvait tourner son talon en avant et ses orteils en arrière. Il avait aussi une grande plaie sur le dos du pied (1). »

Le dimanche 4 avril, un cultivateur de Jabbeke, Louis Knockaert, reçut de Rudder chez lui et vit ce qu'avait vu Houtsaeghe.

(1) On trouvera, à l'*Appendice* n° 17, 1°, les détails de cette enquête, à laquelle nous empruntons plusieurs témoignages.

*
* *

C'est le lendemain 5 avril, on le sait, que de Rudder se rendit chez M. Du Bus.

Là, celle qui devait entrer bientôt comme vicomtesse dans la noble demeure, put se convaincre par elle-même du mal affreux dont il souffrait.

« Je me trouvais, dit-elle, au château de Jabbeke, lorsque de Rudder se présenta avec ses deux béquilles; il venait assez souvent au château voir le vicomte Christian Du Bus de Gisignies. Poussée par la curiosité, je voulus voir la jambe de de Rudder. Il déroula alors ses bandes de linge, qui étaient tout imprégnées de pus et de sang. Une odeur insupportable s'en dégageait. Les derniers tours des bandes étaient collés sur la plaie et ne pouvaient s'en détacher. A ce spectacle, je me reculai instinctivement. »

Le soir du même jour, une voisine du malade, Marie Wittizacle, assista chez lui au pansement qu'il faisait lui-même, et vit la plaie et les os brisés.

Elle les revit le lendemain 6 avril, veille du pèlerinage, en compagnie d'un autre voisin, Van Hooren, et de son fils, Jules Van Hooren, qui passèrent deux heures avec elle chez Pierre de Rudder.

Tous trois, du reste, l'ont attesté d'une manière authentique. Voici cette pièce :

« Les soussignés déclarent avoir vu, le 6 avril 1875, la jambe fracturée de Rudder; les deux parties de l'os rompu perçaient la peau et étaient séparées, par une plaie suppurante, sur une longueur de trois centimètres....

« Ont signé : Jules Van Hooren, Édouard Van Hooren, Marie Wittizacle. — Jabbeke, le 25 avril 1875. »

Dans l'enquête, on demande à Édouard Van Hooren :

« Avez-vous signé ce certificat ?

— « Oui, nous avons signé ce certificat.

— « Saviez-vous bien ce que vous signiez ?

— « Oui, oui, certainement.

— « Est-ce bien le jour avant (le pèlerinage) que vous avez vu de Rudder ?

— « Oui, le jour avant, au soir. Je me trouvais chez lui, avec mon fils et Marie Wittizacle.

— « Qu'avez-vous vu ?

— « Pierre a découvert sa jambe, pour la panser, *et a plié la jambe, de façon à nous montrer les deux bouts de l'os cassé.*

— « Ces os n'étaient pas rejoints ?

— « Non ; c'était toujours comme je l'avais vu auparavant. Les deux os étaient écartés, la jambe était mobile, ballottait ; on pouvait la tordre. »

Voilà où en était le blessé dans la soirée du 6 avril !

Il devait partir et il partit le lendemain, dès avant l'aurore.

Le même voisin fidèle, Van Hooren, se trouva sur son chemin pour le saluer à son départ. On causa quelques instants, et Pierre de Rudder se mit en route avec sa femme.

* * *

C'était un grand jour, un jour à jamais mémorable qui commençait pour lui.

Il était quatre heures du matin.

Il faisait nuit encore. Mais bientôt l'horizon blanchit sous les premières lueurs du jour, et, dans cette aube de printemps, on sentit de toutes parts sourdre doucement la vie, qui allait joyeusement s'épanouir.

Le cœur de de Rudder se mêlait à ce frémissement universel d'espérance.

Pourtant la route fut longue et fort pénible. Appuyé sur ses deux béquilles et aidé de sa femme, le blessé mit plus de deux heures à franchir les 2,500 mètres qui le séparaient de la station.

Il se reposa, en attendant l'arrivée du train, dans la maisonnette du garde-barrière Pierre Blomme, à côté de la gare.

Quand l'heure du départ fut venue, Pierre Blomme le transporta dans le wagon, avec deux ou trois hommes de bonne volonté.

En voyant ballotter sa jambe, il ne put s'empêcher de dire au malheureux :

« Mais que voulez-vous aller faire à Oostacker, avec une jambe pareille ? Restez plutôt chez vous. »

A quoi de Rudder répondit :

« D'autres ont guéri à Oostacker. Pourquoi, moi, ne guérirais-je pas ? »

Sur cela, le train arriva et le malade fut hissé dans le compartiment.

On devait s'arrêter à Gand. Pendant une partie de la route, — jusqu'à Bruges, — de Rudder et sa femme eurent pour voisins Jean Duclos et sa mère, qui virent alors eux aussi le mal effrayant que tant d'autres avaient déjà vu.

Enfin voici Gand !

Il faut quitter la voie ferrée et aller en omnibus jusqu'à Oostacker.

Le cocher de l'omnibus était un grand et fort gaillard, comme dit Pierre lui-même ; il se chargea de descendre seul le malade de voiture, quand on fut arrivé à destination.

Dans ce mouvement, la jambe cassée se plia d'une façon singulière.

« Tiens, dit alors tout haut le cocher en s'adressant aux spectateurs, en voilà un qui perd sa jambe ! »

Mais quand il regarda l'intérieur de sa voiture, il ne se trouva plus en état de plaisanter. Car le plancher était souillé d'un pus sanguinolent. Son mécontentement éclata, à cette vue, devant Mme de Rudder qui ne savait que répondre.

*
* *

Voilà donc enfin le malade près de cette Grotte bénie où l'avaient appelé ses désirs !

Comme il était assis devant la statue, les pèlerins, qui affluaient, firent osciller sa pauvre jambe en passant. Ce fut pour lui une cause de vives douleurs.

Mais ces douleurs devaient être les dernières.

On a vu comment les divers témoignages nous ont conduits graduellement jusqu'à l'instant où nous sommes arrivés.

Aucun doute n'est possible. A cet instant précis, de Rudder se trouve toujours dans l'état déplorable où il était depuis huit années : les os sont cassés ; un fragment s'étant détaché, il manque trois centimètres pour que les extrémités, d'ailleurs irrégu-

lières, puissent parvenir d'elles-mêmes, je ne dis pas à se souder, mais seulement à se rejoindre, et une double plaie purulente ajoute aux souffrances cruelles du malade.

Toute espérance humaine est donc perdue. C'est l'heure propice pour la Providence.

Voyons comment Elle va intervenir.

II.

En arrivant, de Rudder s'était reposé un moment.

Il avait bu un peu d'eau, puis avait fait le tour de la Grotte deux fois.

Il commença un troisième tour, mais il ne put l'achever, tant sa fatigue était grande ; il se sentait épuisé.

Il vint donc s'asseoir, comme on l'a vu, devant l'image de la sainte Vierge, sur un des bancs réservés aux pèlerins.

Quelle prière fit-il alors ? Il l'a souvent raconté depuis et particulièrement à Mme la vicomtesse Du Bus.

Il commença par implorer le pardon pour tous ses péchés ; puis il demanda à Notre-Dame de Lourdes la grâce de pouvoir travailler, pour gagner la vie de sa femme et de ses enfants, et ainsi ne plus vivre aux dépens de la charité.

Aussitôt il se passe, dans son être, je ne sais quelle révolution.

Il se sent remué, agité, bouleversé ; il est comme hors de lui-même.

Ne songeant pas à ce qu'il fait, oubliant qu'il a besoin de ses béquilles depuis huit ans, il se lève

sans appui, il part, traverse les rangs des pèlerins et va s'agenouiller devant la statue.

Tout à coup il revient à lui; il s'aperçoit qu'il a marché et qu'il est à genoux.

« Moi à genoux! s'écrie-t-il. Où suis-je? ô mon Dieu! »

Il se relève aussitôt, transporté, radieux, et se met à faire dévotement le tour de la Grotte.

« Qu'arrive-t-il? Que fais-tu, que fais-tu? » s'écrie sa femme en le voyant marcher ainsi.

Puis elle se trouble, chancelle et s'évanouit.

On s'empresse autour de Rudder; on l'interroge; il n'y a point de doute : il peut se tenir droit, il marche; ses deux jambes appuient à terre et le portent avec facilité et sans douleur; c'est la fin de ses maux : il est guéri ! Alleluia !



Quelques moments après, on était au château de Mme la marquise Alph. de Courtebourne. Beaucoup de pèlerins avaient suivi de Rudder et sa femme.

On examine le membre depuis si longtemps malade, et on découvre, avec une stupéfaction qui arrache des larmes, que la jambe et le pied, fort gonflés quelques instants auparavant, *ont repris leur volume normal*, si bien que l'emplâtre et les bandes qui enveloppaient la jambe sont tombés d'eux-mêmes; plus de plaies; *toutes les deux sont cicatrisées;* et enfin, ce qui dépasse tout, *les os rompus se sont rejoints* malgré la distance qui les séparait; ils se sont *soudés l'un à l'autre et les deux jambes sont égales.*

« Depuis lors, demandait plus tard le médecin enquêteur à de Rudder, avez-vous pu marcher sans béquilles ?

— « Oui, autant que j'ai voulu. »

*
* *

Et, en effet, malgré la sensibilité de son pied. dont l'épiderme, depuis longtemps déshabitué de toute pression, souffrit pendant huit jours au contact de la chaussure, Pierre de Rudder ne se ménagea point.

En sortant du château de la marquise de Courtebourne, il était revenu à la Grotte pour exprimer de nouveau sa reconnaissance ; il en fit encore trois fois le tour.

Puis le moment du départ étant venu, comme l'omnibus de Gand s'apprêtait à quitter Oostacker, il pressa le pas pour le rejoindre.

Le soir, quand il descendit du train à Jabbeke, le garde-barrière Blomme le regarda d'un air effaré.

« Il marchait parfaitement, dit-il, et sans béquilles.

— « Peut-être vos souvenirs sont-ils un peu infidèles, lui dit l'enquêteur pour le mettre à l'épreuve ; vous pouvez aussi commettre une légère exagération.

— « Je suis sûr de ce que je dis, répond Blomme avec vigueur ; mes souvenirs sont très précis, très sûrs, et je n'exagère en rien. »

De Rudder devait causer beaucoup d'autres étonnements.

Sur la route, qui conduisait de la gare à sa modeste maison, un attroupement s'était formé.

« Qu'est-ce donc? demanda le tonnelier Houtsaeghe.

— « C'est de Rudder qui revient d'Oostacker, et qui est guéri.

— « De Rudder guéri! Mais ce n'est pas possible; je sais dans quel état était sa jambe; je l'ai vue. »

Je m'approchai, raconte Houtsaeghe, et « j'aperçus de Rudder au milieu de la foule; il marchait parfaitement et sans béquilles. »

M. Du Bus était parti pour Bruxelles avec sa fiancée et sa mère.

« Nous étions à table, racontait la vicomtesse au mois de septembre 1904, dans le Bureau des constatations à Lourdes; nous étions à table, quand vers deux heures nous reçûmes une dépêche d'un de nos fermiers, annonçant la miraculeuse guérison. En lisant la dépêche, le vicomte Du Bus fut très ému; il dit :

« Je n'ai jamais cru au miracle; mais si de Rudder est guéri, c'est un vrai miracle et j'y croirai. »

« Le lendemain, continue Mme Du Bus, à notre rentrée au château de Jabbeke, de Rudder se présenta devant toute la famille, complètement guéri de sa plaie et marchant très bien. »

Lorsque de Rudder était arrivé dans sa pauvre chaumière, sa fille Silvie l'avait embrassé en sanglotant. De grand matin, la pieuse enfant avait allumé des cierges devant l'image de Marie. Marie lui ramenait son père, solide sur ses pieds, heureux, rayonnant, transformé.

Quant au petit garçon, qui n'avait jamais vu son père sans béquilles, il ne voulait pas le reconnaître dans cet homme, droit sur ses jambes et qui marchait comme tout le monde.

Bientôt tout le village fut rempli de la nouvelle. Les voisins étaient accourus les premiers, pour voir de leurs yeux ce qu'ils considéraient comme impossible.

En particulier Van Hooren et son fils, ainsi que Marie Wittizacle, qui s'étaient rendu compte, la veille au soir, de tous les ravages du mal, demeuraient stupéfaits en constatant qu'il n'en restait plus aucune trace.

Ils devaient signer, quelques jours plus tard, l'attestation que voici :

« Nous déclarons que de Rudder est revenu, le 7 avril, de son pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Oostacker, parfaitement guéri. L'os était soudé, la plaie avait disparu ; de Rudder pouvait marcher, se tenir debout et travailler, aussi bien qu'avant son accident. »

Ce prodige éclatant devint comme un événement public.

Dans l'église paroissiale, on célébra une neuvaine de messes chantées. L'église se remplissait chaque jour ; on compta jusqu'à 1,500 assistants, sur une population de 2,000 âmes. Ces neuf jours furent chômés presque autant que le dimanche.

Les autorités religieuses et les autorités civiles, ainsi que les notables du lieu, voulurent laisser une sorte de monument authentique de ce fait merveilleux.

Ils rédigèrent donc la pièce suivante :

« Nous soussignés, paroissiens de Jabbeke, déclarons que le tibia de Pierre-Jacques de Rudder, né et domicilié ici, âgé de cinquante-deux ans, avait été tellement brisé par la chute d'un arbre, le 16 février 1867, qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la chirurgie, le malade fut abandonné et déclaré incurable par les hommes de l'art, et regardé pour tel par tous ceux qui le connaissaient ; qu'il a invoqué Notre-Dame de Lourdes vénérée à Oostacker, et est revenu chez lui tout guéri et sans béquilles, de sorte qu'il peut, comme avant l'accident, se livrer à tous les travaux. Nous déclarons que cette guérison, subite et admirable, a eu lieu le 7 avril 1875.

« *Signé :* L. SLOCK, curé; Aug. ROMMELAERE, vicaire ; D'HŒDT, bourgmestre ; Aug. STUBE, échevin ; P. MAENE, échevin ; C. SANDERS, président de fabrique d'église ; CHARLES DE CLŒDT, membre du conseil communal et marguillier ; F. DEMONIE, trésorier d'église ; J. CALLEWAERT, clerc ; P. DE SORGE ; J. DE SIMPEL, conseiller communal ; L. BOUTIN PERLOOT ; vicomte DU BUS DE GISIGNIES, sénateur.

Sceau de la commune.

« Jabbeke, le 15 avril 1875. »

Il faut remarquer, parmi les signataires, le sénateur vicomte Du Bus, qui ne croyait pas au miracle, comme on l'a vu, et M. P. de Sorge, un libre penseur qui, lorsqu'il mourut, fut enterré civilement.

Ces témoignages sont donc tout à fait irrécusables. Du reste, ceux des médecins les confirment.

*
* *

Entendant raconter que son client avait retrouvé la santé, le docteur Affenaer accourut d'Oudenbourg, le 8 avril, c'est-à-dire le jour qui suivit la guérison, et dès le matin.

De Rudder n'était pas chez lui. En revenant de l'église, il s'était arrêté chez M. Charles Rosseel ; c'est là que le docteur alla le rejoindre.

Il examina très soigneusement la jambe, qui, la veille encore, était si gravement atteinte, et fut particulièrement frappé de trouver la face interne du tibia entièrement lisse à l'endroit de la fracture.

Plusieurs personnes assistaient à cet examen. Le docteur Affenaer ne put maîtriser son émotion devant elles. De grosses larmes tombèrent de ses yeux, et il s'écria :

« Vous êtes radicalement guéri, de Rudder ; votre jambe est comme celle d'un enfant qui vient de naître. Tous les remèdes humains étaient impuissants, mais, ce que ne peuvent les médecins, la sainte Vierge le peut (1). »

Le lendemain 9 avril, ce fut le tour du docteur Van Hoestenberghe. Apprenant, lui aussi, l'étonnante nouvelle, il suivit l'exemple du sénateur Du Bus : il commença par refuser d'y croire.

Mais il ne voulut pas s'obstiner contre les faits, comme certains esprits, étroits autant qu'absolus ;

(1) *Annales*, t. VIII, p. 200.

il tint à se rendre compte par lui-même et vint tout exprès de Stalhille à Jabbeke.

Quand il arriva, Pierre travaillait dans son jardin ; il bèchait la terre.

Le docteur fut bouleversé à ce spectacle, car il ne croyait pas au surnaturel. Il pria l'impotent de la veille de rentrer chez lui, où il désirait l'examiner avec soin.

Alors, pour donner une preuve de sa guérison, Pierre se mit à sauter comme un enfant, sous les yeux de son visiteur stupéfait.

Celui-ci ne l'en soumit pas moins à un examen rigoureux.

Il trouva une cicatrice au-dessous du genou, une autre, plus grande, au dos du pied, toutes deux preuves sensibles et du mal et de la guérison. Il passa alors attentivement le doigt le long de la surface interne du tibia, et constata, comme son confrère d'Oudenbourg, que cette surface était entièrement lisse à l'endroit de la fracture. Aucun raccourcissement, pas de claudication ; Pierre était radicalement guéri.

Devant cette preuve évidente de l'intervention divine, l'esprit loyal du docteur Van Hoestenberghe n'hésita pas. Il s'inclina devant le miracle (1).

* * *

Le docteur ne fut pas le seul, du reste, à qui cette guérison merveilleuse ouvrit les yeux.

Il y avait alors, à Jabbeke, un incrédule nommé

(1) Voir ses déclarations p. 264-266. Lire aussi une nouvelle lettre de lui, datée du 12 sept. 1907, *Appendice* 34, p. 579.

de Weisch. En présence d'une manifestation si nette du surnaturel, il déclara que l'incrédulité était impossible, et qu'il fallait accepter les enseignements de l'Église ; et ce fut dès lors un véritable croyant (1).

Mais un de ceux que le miracle surprit et toucha le plus, c'est le cocher de l'omnibus de Gand à Oostacker.

C'était un sceptique en religion. Cependant, quand il apprit que l'infirme, porté le matin sur ses épaules avec une jambe brisée, avait retrouvé subitement, une heure après, l'usage de ses membres et toute la vigueur de la santé, son incrédulité s'avoua vaincue : il devint chrétien et le resta (2).

Bref, ce fut une leçon de foi éclatante dont beaucoup profitèrent.

Près de vingt ans plus tard, quelqu'un demandait à M. le curé de Jabbeke :

« Y a-t-il, dans votre paroisse, quelques personnes incroyantes, ou qui ne pratiquent pas la religion ? »

M. le curé de Jabbeke répondit :

« Non, il n'y en a aucune actuellement. »

*
* *

Dix-huit ans après les faits que nous venons de raconter, à la fin de l'année 1892, un médecin belge, que cette guérison intéressait très vivement, résolut d'ouvrir une enquête qui permît de l'étudier avec une rigueur scientifique absolue.

Presque tous les témoins vivaient encore. De

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes,* t. XXVI, p. 77.
(2) *Annales*, t. XXVI, p. 108.

Rudder vivait, lui aussi. Il montrait même, pour sa céleste bienfaitrice, une très vive et très fidèle reconnaissance.

« Après sa guérison, dit la vicomtesse Du Bus, nous l'avons gardé quinze ans comme ouvrier, et nous le rencontrions presque toujours disant son chapelet. Il édifiait tout le monde. »

C'était, au demeurant, un rude et solide travailleur, dont il fallait modérer l'activité courageuse, tant il était vaillant à l'ouvrage, malgré son âge avancé.

Il revenait à Oostacker avec une assiduité joyeuse qui ne se fatigua jamais; il y a fait jusqu'à quatre cents pèlerinages d'action de grâces.

On avait donc encore sous la main tous les éléments d'une enquête approfondie. Le docteur Royer, de Lens-Saint-Rémy, se dévoua à l'entreprendre.

Mais il entendit la conduire avec une méthode extrêmement sévère, qui ne laisserait plus de place au moindre doute.

C'est dans ce dessein qu'il voulut s'adjoindre un de ses confrères, connu sans doute pour sa science et sa droiture, mais aussi pour son incrédulité, le docteur Mottait, de Hannut.

Il lui écrivit donc, le 16 décembre 1892 :

« Très honoré confrère,

« Je vous ai envoyé les *Annales* de Lourdes du mois d'octobre dernier, et vous avez pu y lire le récit de la guérison de Rudder.

« Je viens vous demander, cher confrère, si, dans l'intérêt de la vérité, vous voulez bien vous joindre à moi, pour faire une nouvelle enquête et prendre

des renseignements précis, du vivant de Rudder.

« Vos convictions bien connues seront, pour tous, une garantie de loyauté. Cette pensée est si vraie, que deux personnes de Huy me l'ont exprimée et veulent bien payer tous les frais de votre voyage.

« Nous nous rendrons à Jabbeke, nous verrons les médecins qui ont soigné Rudder.

« Si vous me faites le plaisir d'accepter ma proposition, nous examinerons ensemble ce qu'il y a de mieux, pour bien connaître la vérité.

« Recevez, etc....

« Dr ROYER. »

Le docteur Mottait parut d'abord accepter, puis, ayant lu le récit de la guérison, il rentra dans le silence : évidemment il revenait en arrière et refusait de donner suite à la proposition.

Le docteur Royer fut donc réduit à partir seul pour Jabbeke.

*
* *

Mais la Providence vint à son aide et lui envoya le coopérateur qu'il désirait, pour rendre incontestables, aux yeux de tous, la loyauté de l'enquête et ses résultats, quels qu'ils fussent.

Il rencontra dans le train un négociant honorable qui se rendait à Bruges, par conséquent non loin de Jabbeke. Une discussion religieuse s'étant élevée, il s'aperçut vite que son interlocuteur était un incrédule déterminé.

C'était l'homme qu'il souhaitait.

Sur-le-champ, il lui proposa de remplacer le collaborateur défaillant, qu'il avait voulu d'abord s'adjoindre.

Justement, le négociant parlait le flamand aussi bien que le français ; il pouvait donc servir d'interprète.

Comme il avait quelques loisirs et que c'était d'ailleurs un esprit droit, qui ne demandait pas mieux que d'étudier rigoureusement un fait extraordinaire qu'on opposait à ses opinions, il accepta d'accompagner le docteur, et l'on vit alors le spectacle piquant d'un chrétien et d'un incroyant travaillant ensemble, avec une égale ardeur et sur le même point, à la découverte loyale de la vérité.

Et même, parce que M. Taffeniers (c'est le nom du négociant) connaissait seul la langue flamande, c'est le libre penseur qui recevait ordinairement les dépositions et qui les traduisait au croyant : elles ne parvenaient à celui-ci que par l'intermédiaire de celui-là.

Or voici ce qui arriva.

Les témoignages, en se multipliant, firent éclater la réalité surnaturelle du fait soumis à l'enquête, avec une clarté sans ombre ; le libre penseur fut d'abord touché, puis ébranlé, puis enfin convaincu ; et il eut la bonne foi de le reconnaître.

C'était une confirmation décisive du merveilleux événement (1).

On peut dire qu'aucun fait historique n'a été établi avec plus de précision, de rigueur et un plus grand luxe de preuves. On les dirait accumulées comme à plaisir.

(1) Cette enquête figure dans notre *Appendice* n° 17, 1°, comme nous l'avons déjà dit.

Il semblait qu'il fût impossible d'en chercher aucune autre, quand la mort de Rudder fit surgir une idée nouvelle.

III.

Pierre de Rudder mourut d'une pneumonie, à soixante-quinze ans, vingt-trois ans après sa guérison. C'était donc en 1898 (1).

Le docteur Van Hoestenberghe, celui-là même que le miracle avait converti au surnaturel, voulut voir les os de cette jambe, si longtemps malade et si brusquement rétablie dans son état normal.

Il obtint donc que le cadavre fût exhumé. Ce qui fut fait le 24 mai 1899. Le docteur pratiqua l'amputation des deux jambes, à l'articulation du genou.

L'autopsie était ainsi appelée à rendre elle-même témoignage. Or son témoignage confirma tous les autres.

Que le lecteur consulte les photographies que nous publions un peu plus loin (2) ! Il se rendra compte que la jambe gauche, celle qu'il voit lui-même à sa droite, présente la trace sensible de la double cassure des os, réparée de manière que, malgré la déviation du fragment supérieur, tiré en arrière, pendant huit ans, par les muscles fléchisseurs de la cuisse, l'axe vertical du membre gauche conserve la même direction que l'axe de la jambe droite ; ainsi, la transmission du poids du corps avait lieu aussi normalement d'un côté que de l'autre. De plus, malgré l'élimination d'un fragment osseux dans le

(1) Le 22 mars.
(2) Page 264.

membre blessé, les deux membres ont la même longueur.

Le chirurgien invisible, qui avait daigné intervenir, avait fait en un instant ce que nul autre n'avait pu faire en de longues années, et il l'avait fait avec un art admirable. En même temps, pour que nul n'en ignorât, sa main avait laissé la trace de la fracture, qui restait une preuve manifeste de la divine opération.

* * *

Cinq ans auparavant, en publiant son enquête, le docteur Royer avait relevé lui-même plusieurs points avec insistance.

« D'abord, disait-il, dès le 7 avril 1875, il n'a point existé de cal fibreux, et, après une cassure avec plaies et écartement des os, ce cal aurait dû réunir encore, et pendant longtemps, les fragments osseux ; au contraire, ceux-ci se sont soudés directement l'un à l'autre.

« De plus, la jambe gauche, bien qu'elle ne fût pas enfermée dans un appareil d'immobilisation au moment où elle guérit, ne présentait pas plus de courbure que la jambe droite.

« Enfin, malgré la perte d'un morceau d'os, et bien que les fragments fussent séparés par une distance de trois centimètres avant la guérison, aucun raccourcissement n'existait dans le membre. »

Aussi le docteur ajoutait-il, en finissant :

« Le doute serait déraisonnable et, par conséquent, illégitime ; toute âme droite reconnaîtra qu'il y a, dans cette guérison, une intervention surnaturelle. »

Depuis et après l'autopsie, en 1899, le docteur Royer a publié et signé, avec deux autres de ses confrères, les docteurs Van Hoestenberghe et Deschamps, un très important article sur le cas de Rudder (1).

Après avoir raconté et établi rigoureusement tous les faits, les trois docteurs démontrent que la guérison *n'a pu être l'œuvre d'une force naturelle*. Cette conclusion est appuyée sur une discussion scientifique, d'une clarté lumineuse et d'une force irrésistible (2).

Au point où il en est, le lecteur n'aura sans doute aucune peine à comprendre ce sentiment et à le partager.

*
* *

Citons, pour finir, les déclarations précises que l'un des auteurs faisait au président du Bureau médical de Lourdes, dès 1892.

On y verra, rassemblés dans un rapide aperçu, les faits principaux que nous avons racontés et dont on aura ainsi, sous les yeux, un résumé authentique.

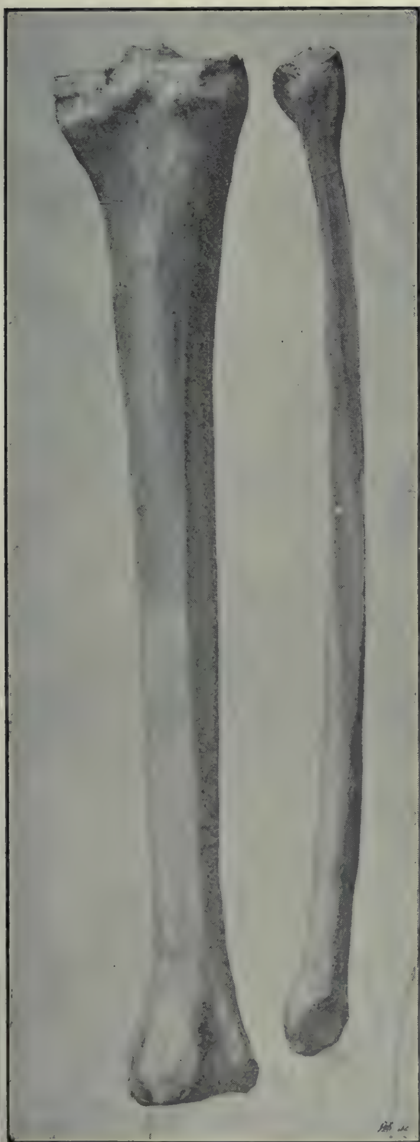
Donc, le 21 août 1892, le docteur Van Hoestenberghe disait dans une première lettre :

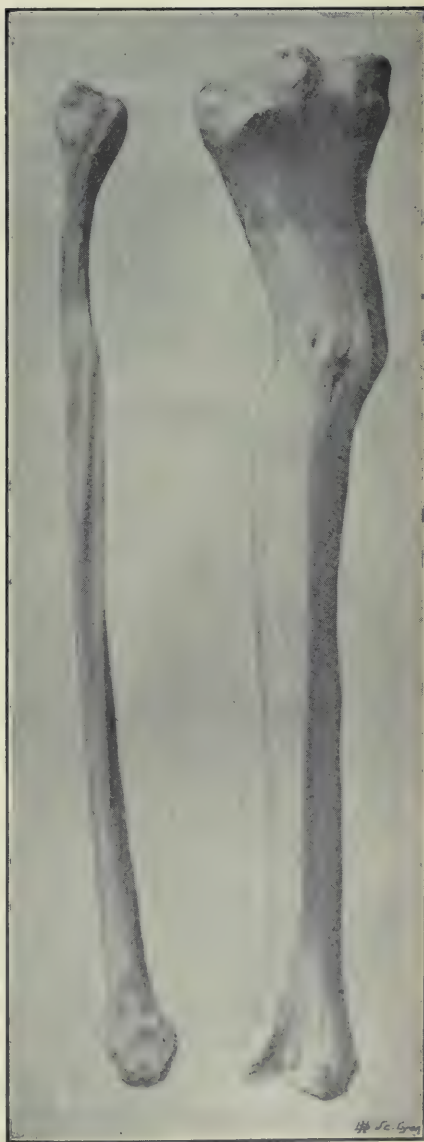
« Pierre de Rudder a pris, à son travail, une fracture comminutive du tibia et du péroné gauches. Il avait eu la jambe broyée sous un tronc d'arbre qui s'était abattu sur lui. Les fragments étaient si nombreux, qu'en secouant les membres on entendait les os s'entre-choquer (sac à noisettes).

« La consolidation ne s'est jamais faite. Vaine-

(1) *Revue des questions scientifiques*, numéro d'octobre 1899.

(2) On en trouvera un résumé dans l'*Appendice* n° 18.





LES OS DES JAMBES DE PIERRE DE RUDDER
TELS QUE LES MONTRA L'AUTOPSIE

La trace de la cassure est visible sur ceux de la jambe gauche, à la droite du lecteur, et on voit aussi que, malgré l'élimination d'un fragment de trois centimètres, ces deux os sont aussi longs que ceux de la jambe droite.

ment, M. le comte Du Bus avait mis le malade en traitement pendant six ans. Condamné et abandonné, cet homme était au désespoir, quand j'ai eu l'occasion d'examiner sa jambe.

« Il n'est pas besoin d'une longue description : la moitié inférieure de la jambe, avec le pied, ballottait littéralement au bout du membre, au point que je pouvais faire décrire au talon plus d'un tour sur l'axe du membre. »

Un peu plus tard, le 3 septembre, le même médecin écrivait au même destinataire :

« Quand Pierre de Rudder est parti en pèlerinage, il y avait huit ans qu'il traînait sa jambe après lui, et qu'il marchait péniblement avec deux béquilles. Le tiers inférieur de la jambe et le pied pendaient comme une loque.

« Pierre est revenu le soir même, sans béquilles et en dansant ; dès le lendemain, il a fait plusieurs lieues à pied, heureux de cet exercice dont il avait été si longtemps privé.

« Naturellement je suis allé le voir, et je vous confierai que je ne croyais pas à cette guérison.

« Qu'ai-je trouvé ? Une jambe à laquelle il ne manquait rien, si bien que si je n'avais pas examiné le malheureux auparavant, j'aurais certainement émis la conviction que cette jambe n'avait jamais été cassée.

« En effet, en passant les doigts lentement sur la crête du tibia, on n'y sent pas la moindre irrégularité, mais une surface parfaitement lisse de haut en bas. Tout ce que l'on découvre, ce sont quelques cicatrices superficielles, à la peau. »

Comme c'était l'année même où M. Zola vint à Lourdes, le docteur Van Hoestenberghe disait, en terminant :

« Cette lettre vous trouvera peut-être en entrevue avec M. Zola. Si cela était, je serais heureux qu'il lise ces lignes et qu'il me permette de lui dire ces quelques mots :

« Monsieur, j'ai été un incroyant comme vous ; le miracle de Rudder a ouvert mes yeux, fermés jusque-là à la lumière.

« Le doute me prenait encore quelquefois, mais je me suis mis à étudier la religion chrétienne et à prier.

« Eh bien ! je vous le déclare sur l'honneur, je n'ai plus le moindre doute ; je crois absolument, et j'ajouterai qu'avec la croyance j'ai trouvé le bonheur, une tranquillité intérieure que je n'avais jamais connue (1). »

* * *

Finissons sur cette loyale parole. M. Zola avait quitté Lourdes quand elle y arriva. Mais elle demeure pour tous une vivante leçon.

Que ceux qui ont le malheur d'être des incroyants, comme l'était le docteur Van Hoestenberghe, se décident à faire ce qu'il a fait : qu'ils considèrent les manifestations surnaturelles dont le monde est le théâtre ! Qu'ils les considèrent d'un œil impartial, qui n'a pas peur de la vérité et qui est résolu à ne pas se fermer, si elle vient à paraître !

Ils prieront Dieu, en même temps, de leur envoyer

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXV, p. 161-162.

la lumière qui éclaire l'esprit, du haut du ciel d'où elle descend comme celle qui éclaire les regards !

En entrant dans leur âme, elle y portera, ainsi que dans l'âme du médecin de Rudder, ces ineffables certitudes que rien ne remplace, et dont aucune joie n'égale la douceur.

Quand Dieu se montre, il faut le regarder pour le voir, et il faut lui parler pour l'entendre (1).

II.

Les Miraculées d'un romancier

I Clémentine Trouvé ; II. Mme Gordet ; III. Marie Lemarchand ; IV. Marie Lebranchu

En 1892, un romancier très connu se rendit à Lourdes, à l'époque des principaux pèlerinages : il voulait voir et raconter ensuite, à sa manière, ce qu'il aurait vu.

Mais il était de ceux qui n'abandonnent pas à la seule fortune le soin de leur renommée, ni celui de leur intérêt ; il prit donc la précaution de l'aider de tout son pouvoir.

Il prépara prudemment son voyage auprès de l'opinion : les journaux se gonflèrent de ses confidences, et le public fut habilement conduit à attendre impatiemment le résultat de cette villégiature de vacances, et.... le livre qui en devait naître.

A Lourdes même, on tint à honneur d'ouvrir à

(1) On l'a vu plus haut, une centaine de médecins réunis ont, après discussion, reconnu le caractère surnaturel du fait que nous venons de raconter. On peut lire leur déclaration *Appendice* n° 16.

l'écrivain toutes les portes. Comme rien n'y est à cacher, on lui fit tout voir.

Il eut particulièrement l'avantage de pénétrer, aussi souvent qu'il le voulut, dans le Bureau des constatations médicales, dont l'accès est difficile à quiconque n'est pas médecin, au temps des grandes affluences.

Il a rencontré là des miraculés ; il a pu les interroger à loisir et provoquer, à leur sujet, les explications intéressantes des nombreux docteurs présents dans la salle, et dont un certain nombre étaient aussi incrédules que lui.

Que dis-je ? Il les avait vus d'abord dans le train des malades, ce *train blanc*, qu'il a décrit avec complaisance, de sa plume réaliste, amie de la douleur aussi bien que du vice.

Présentons ici les principales de ces figures ; il a tenté lui-même de les faire revivre dans son ouvrage. Il est intéressant de comparer le roman et la réalité.

I.

Clémentine Trouvé

Le 20 août 1892, avec de nombreux médecins et M. Zola, il y avait plusieurs journalistes dans le Bureau des constatations, à Lourdes.

« Tout à coup, raconte l'un d'eux, un mouvement se produit dans la salle ; c'est un premier malade qui arrive.

« Pauvre petite ! du fond du cœur je la plaignais un peu. Toute jeune, quinze ans à peine, de grands yeux bleus ; la figure ouverte et intelligente sous ses

cheveux blonds, qui s'obstinaient à mettre un nimbe d'or autour de son petit capulet blanc de paysanne.

« Elle s'appelle Clémentine Trouvé.

« Elle explique son cas, que l'on connaît déjà ; mais l'assistance tient à l'entendre parler. Alors, d'une voix émue, elle raconte son histoire :

« Son talon était complètement carié ; elle ne pouvait plus marcher. Elle avoue naïvement les regards d'envie qu'elle jetait sur ses compagnes plus favorisées, et la prière ardente qu'elle adressait à la sainte Vierge, afin qu'un jour elle aussi pût mettre ses bottines pour aller à la messe.

« La plaie suppurait....

« Elle montre son pied, parfaitement sain, et tous les médecins se penchent pour constater la disparition totale de la plaie. A peine une petite nuance rosée, une légère dépression, indique l'endroit où fut le mal.

« M. Zola, présent à la consultation, mordille le bout de son gant, signe chez lui d'une grande tension d'esprit. La jeune fille a hâte de s'en aller. On le lui permet enfin ; vivement elle remet son bas et sa bottine, et part comme un oiseau, impatiente d'échapper à tous ces yeux qui ne perdent pas un seul de ses mouvements. »

Le romancier, qui appelle Clémentine Trouvé Sophie Couteau, écrit à son tour dans son livre :

« Une fillette poussa la porte, souriante et modeste, avec des yeux clairs, luisants d'intelligence....

— « Sophie, racontez à Monsieur. »

« La fillette eut un geste gentil qui commandait l'attention.

— « Alors, comme ça, mon pied était perdu. Je ne pouvais plus seulement me rendre à l'église, et il fallait toujours l'envelopper dans du linge, parce qu'il coulait des choses qui n'étaient guère propres.... M. Rivoire, le médecin, qui avait fait une coupure, pour voir dedans, disait qu'il serait forcé d'enlever l'os, ce qui m'aurait bien sûr rendue boiteuse.... Et alors, après avoir bien prié la sainte Vierge, je suis allée tremper mon pied dans l'eau.... Et alors, tout est resté dans l'eau, mon pied n'avait plus rien du tout, quand je l'ai sorti (1). »

I

Ce M. Rivoire, le médecin, était en réalité le docteur Cibiel, de Lusignan (Vienne), lequel, ayant soigné longtemps la petite malade, avait délivré sur son état le certificat que voici :

« Le médecin soussigné certifie que la jeune Clémentine Trouvé, de Rouillé, est atteinte d'ostéopériostite calcanéenne, ayant résisté au traitement par l'incision et les injections détersives. Cette maladie n'est justiciable que d'une opération radicale, portant sur le point malade, ou bien d'un traitement à longue échéance, ayant pour base l'antisepsie locale et les reconstituants généraux (2).

« Dr Cibiel.

« Lusignan, le 11 juin 1891. »

Or Clémentine était arrivée à Lourdes le 20 août 1891, avec le pèlerinage national.

(1) *Lourdes* (Paris, Fasquelle, 1903), p. 191-192.

(2) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVIII, p. 164.

Le lendemain 21, on baigne dans la piscine son pauvre pied, malade depuis trois ans, et, *instantanément*, le mal disparaît : elle est guérie.

Plus de suppuration, plus de douleur ; la plaie est fermée, et la fillette est en état de marcher comme tous les enfants de son âge.

Elle put même chausser immédiatement des bottines, qu'une dame du pèlerinage acheta pour elle. La vue de ces bottines la comblait d'une joie naïve, et elle sautait gaiement en remontant l'escalier de l'hôpital.

Comme le voyage avait rendu la suppuration plus abondante, le linge et la charpie qu'elle avait emportés menaçaient de devenir insuffisants ; et elle disait à la vicomtesse de Rœderer, avec une ingénuité charmante :

« La sainte Vierge a été très bonne de me guérir le premier jour ; car, le lendemain, ma provision allait être épuisée. »

Dès le 22 août, la nouvelle était annoncée à son médecin, par M. le curé de Rouillé, sa paroisse (1).

Le docteur Cibiel était à Bagnols, dans l'Orne. Dès son retour à Lusignan, huit jours après, il vit sa jeune cliente et délivra le certificat suivant :

« Le médecin soussigné certifie que la jeune Clémentine Trouvé, qui était, à la date du 12 juin 1891, atteinte de fistule plantaire, d'origine périostéo-tuberculeuse, se trouve actuellement guérie, et ne présente d'autre trace de son ancienne affection que des stigmates cicatriciels et un développement un

(1) Rouillé est un bourg de la Vienne, près de Lusignan.

peu plus considérable de la région plantaire. Certifie, en outre, que la pression exercée à ce niveau n'est pas douloureuse, et que la petite malade se supporte aisément sur son pied malade.

« Dr CIBIEL.

« Lusignan, le 1er septembre 1891. »

Au moment de signer cette pièce, le docteur Cibiel dit à M. le curé de Rouillé :

« Je vais vous délivrer le certificat que vous désirez, avec la même loyauté que j'ai donné le certificat constatant la maladie. »

« Et, comme je lui demandais, dit son interlocuteur, s'il ne pouvait pas ajouter que c'était à Lourdes que l'enfant avait été guérie :

« Non, me répondit-il ; vous avez, pour cela, la preuve testimoniale ; elle suffit.

« Du reste, ajouta-t-il, vous me le pardonnerez, Monsieur le curé, mais je vous répéterai ce que j'ai déjà dit à la mère Trouvé : « Que ce soit le diable ou le bon Dieu, l'enfant est guérie, bien guérie ; et j'en suis heureux, très heureux (1). »

Tous les habitants du petit village ne se montrèrent pas aussi satisfaits. La population protestante surtout ne cachait pas sa mauvaise humeur.

« Quand je suis partie pour Lourdes, racontait l'enfant un an après, au Bureau des constatations, on disait autour de moi : « Va, tu peux partir et aller en pèlerinage ; tu reviendras comme toutes celles qui y sont allées. » Et on me nommait une

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVIII, p. 20-21.

jeune fille du voisinage qui n'avait pas été guérie l'année précédente.

« Au retour, quand on vit que je marchais sans béquilles et que j'étais guérie, on murmurait : « Elle n'a jamais été malade. »

*
* *

Ce récit était fait par Clémentine devant M. Zola, qui paraissait beaucoup s'y intéresser.

« Mais, docteur, dit-il enfin au président, avec l'embarras d'un homme qui ne trouve rien à répondre, c'est du miracle que vous me montrez là! Je regrette de ne pas voir ici, à côté de vous, quelques professeurs de l'École de Paris.

— « Je le regrette comme vous, repartit le docteur; il ne tient qu'à eux de venir; notre porte leur est largement ouverte. »

Notons, en passant, qu'il se trouvait à ce moment dans la salle un chirurgien d'un hôpital de Paris, des membres correspondants de l'Académie de médecine, d'anciens internes et des internes en exercice des hôpitaux parisiens, enfin des médecins de plusieurs grandes villes de France, de quelques-unes de nos stations thermales, et aussi des Facultés étrangères (1).

« Avez-vous constaté vous-même la plaie avant la guérison ? continua l'écrivain.

— « Non, répondit le président du Bureau; je l'ai vue seulement une heure après, quand la cicatrice était encore toute fraîche. Mais une infinité de

(1) Les noms de tous ces docteurs sont conservés dans les registres du Bureau.

personnes l'ont vue, à commencer par son médecin qui n'est certes pas un convaincu. Vous avez entendu la lecture de son certificat.

— « Je voudrais que vous l'eussiez vue.

— « Mais, d'abord, nous ne pouvons pas visiter tous les malades qui viennent à Lourdes. Ainsi il en est arrivé mille hier. Comment ferions-nous pour étudier ces mille cas ?

« De plus, notre sentiment risquerait de paraître suspect, soit parce que l'examen rapide d'un malade inconnu semblerait peu sûr, soit surtout parce que la malignité publique inclinerait à le croire intéressé.

« Aussi nous en rapportons-nous d'abord aux médecins des malades, quels qu'ils soient, croyants ou incrédules. Mais ensuite, si la guérison se produit et si elle est importante, nous faisons procéder à une enquête approfondie dans le pays même. C'est la méthode qui nous paraît la plus loyale et la plus sûre. Mais elle est aussi la seule possible.

« Tenez, monsieur Zola, voulez-vous me prendre au mot ? Voici une fillette que l'on vous dit être restée atteinte d'une plaie suppurante au talon, depuis trois ans, jusqu'au 21 août dernier, et en avoir été guérie subitement, ici, ce jour-là même. Je vous offre de procéder, avec moi, à une enquête scientifique sur ces deux faits : la maladie et la guérison. Acceptez-vous ? »

Ainsi publiquement mis en demeure, le romancier répondit que le temps lui manquait, qu'il ne pouvait se livrer à de telles recherches.... Bref, il se déroba et conclut :

« Puisque vous n'avez pas vu la plaie vous-même, docteur, montrez-moi autre chose. »

II.

L'enquête, qu'il n'avait pas accepté de faire ostensiblement et d'une manière contradictoire, fut faite assez longtemps après, mais d'une manière clandestine, soit à son instigation même, soit du moins avec sa formelle approbation ; car l'enquêteur s'est vanté d'avoir reçu ses éloges.

Cet enquêteur était un ministre protestant.

Il se rendit à Rouillé deux fois, y séjourna chaque fois entre deux trains, ne vit à peu près que des protestants, n'obtint aucune signature et ne donna même aucun nom, ses témoins n'ayant pas eu le courage de se nommer.

Il entend donc que nous croyions sur parole, d'une part, des gens assez défiants de leur témoignage pour demander à rester inconnus, et, d'autre part, un adversaire déterminé, qui peut attribuer ce qui lui plaît à ces témoins anonymes; car il est vraiment tout à fait à son aise.

Il ne nomme qu'une seule personne, parmi celles qu'il dit avoir visitées ; c'est le docteur Cibiel.

Si on l'en croit, le docteur lui aurait dit, en substance :

« Quand j'ai examiné pour la dernière fois le pied malade, le 11 juin 1891, j'étais pressé, je n'ai pas bien exploré la plaie.

« L'enfant avait été à l'hôpital de Lusignan deux fois, et elle en était sortie deux fois guérie.

« L'opération radicale, dont je parle dans mon

certificat, c'est le débridement de la plaie avec curage et pansements antiseptiques; c'eût été un traitement de quelques mois.

« *Probablement*, la plaie était guérie, au moment du départ pour Lourdes; une croûte se sera formée, cachant la guérison, et cette croûte sera simplement tombée dans la piscine; un simple bain de pied aurait produit le même résultat ici. »

*
* *

Il y a dans ces affirmations, si elles ont réellement été avancées, des faits inexacts et des hypothèses gratuites, dont une au moins est fausse absolument.

C'est d'abord une inexactitude de prétendre que, le 11 juin, l'examen ait été sommaire, ce qui serait d'ailleurs inexcusable, de la part d'un homme décidé à certifier, d'une manière authentique, ce qu'il ne prenait pas la peine d'examiner.

Non seulement la plaie a été examinée ce jour-là, mais elle a été sondée : Mme Trouvé tenait sa fille sur ses genoux, pendant cette opération douloureuse, et Mme Sardet, chez qui la visite avait lieu, soutenait le pied de l'enfant à qui la douleur arrachait des cris.

Il y avait du reste plusieurs assistants et, parmi eux, un autre médecin, le docteur Moreau, par qui le docteur Cibiel se faisait remplacer durant ses absences (1).

Le sondage détermina même une effusion de sang

(1) Voir sur ce point, *Appendice* n° 19, 3°, la déposition précise, faite sous la foi du serment par Clémentine Trouvé elle-même.

abondante, qui obligea de laver le carrelage à grande eau.

C'est une autre erreur d'avancer que l'enfant a été en traitement deux fois à l'hôpital de Lusignan, et que, deux fois, elle y a été guérie. Elle n'y a fait, en réalité, qu'un seul séjour et ce séjour est demeuré sans résultat.

En voici une preuve décisive ! C'est l'attestation de la supérieure de l'hôpital, attestation délivrée en 1891, trois ans avant l'interview du docteur, laquelle est du 25 septembre 1894 :

« Je soussignée, supérieure de l'hôpital de Lusignan, ai l'honneur de certifier à qui de droit que la jeune Clémentine Trouvé, de Rouillé, âgée de quatorze ans, est entrée dans notre maison à la date du 4 avril 1890, pour se faire soigner d'une carie des os avec plaie suppurante, dont elle était atteinte au pied droit. Malgré les soins que nous lui avons prodigués conformément aux prescriptions du médecin, cette enfant *n'a éprouvé aucune amélioration notable*, pendant les quatre mois de son séjour à l'hôpital. *Quand la plaie se fermait d'un côté, elle se rouvrait de l'autre après quatre ou cinq jours* (1). Elle a dû rentrer dans sa famille, le 27 juillet.

« J'ai eu l'occasion de voir cette jeune fille, le 10 du mois d'août 1891, d'examiner son pied ; l'état *ne*

(1) Ce dernier fait est confirmé par l'interessée dans la déposition dont il vient d'être parlé. Elle atteste qu'il s'est renouvelé durant tout le cours de la maladie. La raison en est que l'os étant gravement atteint par la tuberculose, quand une issue se fermait, le pus, que l'os malade continuait à produire, s'en ouvrait une autre après quelques jours, en provoquant de nouveaux désordres.

s'était pas modifié, et la plaie avait toujours le même aspect que par le passé.

« En foi de quoi, j'ai signé.

« Sœur DELÉCHELLE.

« Le 14 septembre 1891. »

D'ailleurs, le docteur lui-même a déclaré, dans son certificat du 11 juin 1891, que le mal avait résisté jusque-là « au traitement par l'incision et les injections détersives », c'est-à-dire que les plus grands moyens employés n'avaient pas réussi à le guérir.

Voilà ce qu'il a *écrit* à l'époque de la maladie ! S'il a *dit* le contraire trois ans après, c'est que sa mémoire l'a singulièrement trahi.

*
* *

Telles sont les erreurs de *faits*.

Quant aux *hypothèses*, elles importent peu en vérité, chacun pouvant se livrer au jeu des devinettes, s'il y trouve son plaisir, aussi bien que le docteur et avec autant d'autorité.

Mais on se demande aussi pourquoi l'incision et les injections sont réputées avoir dû obtenir, dans quelques mois, ce qu'elles n'avaient pas obtenu depuis trois ans, comme le certificat le constate en termes formels. D'où leur vient cette vertu nouvelle ?

Et cette facile espérance aurait-elle le fondement dont elle manque, comment la grandeur du miracle s'en trouverait-elle diminuée ?

L'enfant eût-elle pu guérir, par un traitement convenable et avec l'aide du temps, — en quelques

mois — il resterait toujours à expliquer comment elle a guéri, sans traitement et d'une manière instantanée.

Mais ce qui dépasse tout, c'est l'assertion incroyable sur l'état *probable* de la jeune fille, lors du départ pour Lourdes.

En quoi, je vous prie, ce médecin qui torture inutilement cette fillette, depuis trois ans, est-il autorisé à penser et à dire que la guérison a dû se faire *toute seule* en deux mois, alors surtout qu'il avoue lui-même n'avoir plus pratiqué aucun examen, depuis le jour où il a constaté la gravité de son état, et quand il sait bien que plus de vingt témoins ont vu la plaie béante *au moment du pèlerinage?*

Vous n'avez aucun renseignement personnel à fournir sur ce point, n'est-ce pas? Reconnaissez-le tout simplement.

On interroge le médecin; il n'a rien à dire, soit! Mais qu'il ne cède pas du moins la parole à une sorte de voyant, qui raconte sérieusement au public ce qu'il ignore autant que le public lui-même.

Ces façons d'oracle delphique font toujours un peu sourire...., sauf peut-être quand on est ministre protestant et qu'on a besoin de paraître les prendre au sérieux, dans l'intérêt d'une thèse compromise.

Non, il n'est pas possible que le docteur Cibiel ait dit ce qu'on lui fait dire. En rapportant ses paroles, la passion les aura dénaturées.

Ce qu'il y a de certain, c'est que des écrits authentiques, signés de lui, ont une autorité bien supérieure à ces racontars attardés, et que l'on a le droit et le devoir de s'y tenir.



Quant aux protestants anonymes qui firent plus ou moins de vagues réserves, après plusieurs années, sur la maladie de Clémentine, sans d'ailleurs avoir eu jamais l'occasion de s'en occuper, on accordera bien que leurs paroles ne sauraient balancer celles de tant de témoins, qui ont constaté le mal et qui n'ont pas eu peur de se nommer en l'affirmant.

On a lu, un peu plus haut, l'attestation de la supérieure de l'hôpital : le 10 août 1891, onze jours avant la guérison, elle a examiné la plaie de son ancienne pensionnaire, et l'a trouvée telle qu'elle était quelques mois auparavant.

A son tour Sœur Marie-Eugénie, qui fut chargée, à Rouillé, des malades de la paroisse, déclare « avoir soigné, à diverses reprises, la plaie tuberculeuse...., et avoir vu encore ladite plaie, la veille de son départ pour la retraite, le 23 juillet 1891 ; elle avait toujours le même aspect (1). »

Le 17 août, alors que la jeune malade se préparait à rejoindre le lendemain le pèlerinage national, son état ne s'était pas du tout modifié.

Car Mme Paul Delaigne a vu, ce jour-là, chez ses propres parents, « la plaie béante, d'où suintait du pus mêlé de sang ; les linges qui enveloppaient le pied en étaient tout tachés. » Sa mère l'a vue aussi.

Elle ajoute que Mme Trouvé « avait amené sa fille dans une brouette, une marche prolongée étant impossible à l'enfant (2). »

(1) Voir le certificat tout entier dans les *Annales*, t. XXVII, p. 314.
(2) Voir son attestation dans notre *Appendice* n° 19, 1°.

La plaie a été vue aussi bien des fois, durant la maladie, par Mme Alexandre Fouquet ; deux ou trois jours avant le départ pour Lourdes par Mme veuve Boutin ; l'avant-veille par Mme Jeanne Sardet ; la veille même par Mmes Honoré Neau et Ernest Jamel, ainsi que par Mlle Marie Boutin.

Les témoins attestent que, devant elles, l'enfant a introduit plusieurs fois dans le trou suppurant, pour l'étancher, une bande de linge de 0m01 à 0m02 de largeur sur 0m12 à 0m15 de longueur ; elle se servait pour cela d'une aiguille passe-laine ou d'une aiguille à tricoter (1).

C'est dans cet état qu'elle se rendit à Poitiers, pour prendre un des trains qui amenaient le pèlerinage au pied de la Grotte miraculeuse.

Elle fut reçue là par la secrétaire de l'Association de Notre-Dame du Salut pour le diocèse de Poitiers, Mme la vicomtesse de Rœderer.

« J'ai vu la plaie, a écrit depuis Mme de Rœderer, j'ai vu la plaie, qu'à son arrivée l'enfant avait aussitôt débandée. La fatigue du voyage avait activé la suppuration, et l'enfant pleurait, à la pensée que sa provision de linge serait trop vite épuisée ; elle souffrait, et j'eus bien de la peine à la consoler. J'ai revu l'enfant, pendant la journée qu'elle a passée à Poitiers ; je l'ai revue aussi dans le train : la suppuration, toujours de même nature, était abondante (2). »

(1) C'est ce qu'elle fait encore sous les yeux du docteur Cibiel, comme on peut le voir dans sa déposition, le 11 juin 1891.

(2) Nous citons cette importante déposition tout entière, dans notre *Appendice* n° 19, 2°.

Telle était, au départ pour Lourdes, la petite malade dont un ministre protestant et un maigre lot de ses coreligionnaires, assez honteux de leur action pour cacher leurs noms au public, ont osé contester la maladie, *trois ans plus tard !*

On sait comment elle fut guérie subitement dans la piscine, le 21 août 1891.

III.

Elle revenait un an après, pour faire constater par les médecins du Bureau de Lourdes que depuis son talon était resté absolument sain, qu'elle n'avait éprouvé aucune rechute, bref qu'il n'existait plus rien de ce mal tuberculeux dont le certificat médical la déclarait atteinte.

Le romancier la considérait avec une attention sympathique. Il raconte qu'il la fit déchausser : on voulait que toutes les personnes présentes dans la salle fussent en état de se rendre compte par elles-mêmes.

« Lestement, dit-il, le petit pied apparut, très blanc, très propre, même soigné, avec la cicatrice au-dessus de la cheville, *dont la couture blanchâtre témoignait de la gravité du mal.* Quelques médecins s'étaient approchés, regardaient en silence; d'autres, qui avaient leur conviction faite sans doute, ne se dérangèrent pas. Un des premiers, d'un air très poli, demanda pourquoi la sainte Vierge, pendant qu'elle y était, n'avait pas refait un pied tout neuf, ce qui ne lui aurait pas coûté davantage (1). »

(1) *Lourdes*, p. 192.

Dans son intérêt, ce médecin « très poli » aurait fait sagement de se taire. Car il raisonnait comme un simple ignorant.

Si, pour accepter un fait, pour en user et en tirer les conséquences qu'il appelle, il fallait répondre à la série des « pourquoi » mystérieux dont il peut fournir l'occasion, il n'existerait absolument aucune science positive; nous serions condamnés à ne rien connaître; on ne pourrait ni parler, ni se servir de rien; il serait même impossible de vivre (1).

Mais, en outre, l'observation tombait ce jour-là on ne peut plus mal. Car il était assez facile de la relever avec succès.

Si le miracle avait supprimé, comme vous en exprimiez le vœu, ô naïf docteur, la « longue cicatrice, dont la couture blanchâtre témoignait de la gravité du mal », M. Zola ne l'aurait pas vue, ni vous non plus, ni les autres; Clémentine ne porterait pas la preuve indélébile de la guérison, avec celle du mal, et les huguenots de son village, suivis par ceux de France qui leur ont emboîté le pas, pourraient crier de toutes parts qu'elle n'a jamais eu de plaie suppurante au talon; peut-être même, comme nous sommes plus loin de l'événement, se risqueraient-ils aujourd'hui à ôter leur masque et à signer leur témoignage.

« Dieu fait bien ce qu'il fait », écrivait la Fontaine dans la fable « Le Gland et la Citrouille », et il se moquait agréablement de Garo, qui se

(1) V., dans l'*Appendice* n° 32, ce qu'il faut penser en général de ces questions un peu naïves, et en particulier de celle-ci : Pourquoi Dieu ne fait-il pas repousser un membre ?

posait des questions oiseuses sur la conduite de la Providence, et s'admirait lui-même, en se disant qu'il eût fait autrement et mieux, à la place du Créateur.

La race des Garos est-elle donc immortelle?

*
* *

Le cas de Clémentine Trouvé fait déraisonner aussi le héros du roman, en qui l'auteur parle lui-même. Il est si visiblement embarrassé qu'il recourt à une multitude d'explications hypothétiques; aucune ne répond d'ailleurs à son attente.

Il a vu la fillette, il a entendu ses paroles et senti son accent; il ne peut pas l'accuser de mensonge et il ne l'en accuse point.

« Elle ne mentait décidément pas », dit-il; mais « qui sait » si, à son insu, elle n'avait pas « déformé » lentement la vérité?

Évidemment, ce soupçon ne peut tenir.

Car ce n'est pas après de longs jours, c'est immédiatement, c'est en sortant de la piscine que Clémentine s'est proclamée guérie et qu'elle s'est présentée au Bureau des médecins, pour le faire constater officiellement; c'est dès le lendemain que le curé de sa paroisse en a informé le docteur Cibiel, qui s'en est rendu compte lui-même, à son retour au village, huit jours après. Du reste, le fait ne repose pas uniquement sur sa parole; il a eu une multitude de témoins.

Le héros et l'auteur disent encore : « qui sait » si la guérison a eu lieu instantanément, si elle n'a pas mis du temps à se produire? Après tout, personne

n'a vu le pied avant et après son immersion dans la piscine (1).

Ceci a beaucoup d'importance aux yeux du célèbre romancier. Car il a beau parler ailleurs de ces « forces ignorées », ressource désespérée, on l'a vu plus haut (2), des sceptiques désemparés qui n'en ont plus aucune autre; au fond, il n'y croit pas. Car il a dit lui-même au Bureau médical, justement à propos de la guérison qui nous occupe, et il fait répéter, dans son livre, par un de ses personnages :

« Qu'on me montre seulement un doigt, entaillé d'un coup de canif et qui sorte cicatrisé de l'eau...., je m'inclinerai (3). »

Or si un point d'histoire est établi, c'est assurément l'instantanéité de la cicatrisation de la plaie, chez la petite malade de Rouillé. Oser écrire que personne n'a vu le pied malade, avant et après le moment où il a été guéri, c'est vraiment dépasser les bornes où s'arrête la loyauté.

Le lecteur n'a qu'à se souvenir des nombreux témoignages que nous avons déjà apportés. Car les témoins qui ont affirmé le mal ont en même temps affirmé la guérison, et la guérison sans délai, brusque, immédiate.

Par exemple, dans l'attestation dont nous parlons plus haut, et que nous reproduisons tout entière dans notre *Appendice*, la vicomtesse de Rœderer écrit :

« L'enfant fut guérie le 21 août, pendant qu'elle

(1) *Lourdes*, p. 70-71.
(2) V. le chap. Ier de la IIe partie, p. 215.
(3) *Lourdes*, p. 193.

se baignait dans la piscine ; la plaie fut fermée *instantanément*. Je retrouvai Clémentine à l'hôpital des Sept-Douleurs ; elle *sautait plusieurs marches d'escalier à la fois* et essayait de courir ; sa joie était indescriptible ; elle répétait : « Maintenant, je puis bien courir, mais je ne sais plus le faire.... » Les médecins de Lourdes constatèrent, *le jour même*, la guérison. En foi de quoi, j'ai signé :

« De G. Vtesse de Rœderer. »

Voici enfin une dernière déposition ! Elle est d'autant plus précieuse qu'elle vient de la personne même qui a baigné la petite malade et qui a vu le miracle s'accomplir sous ses yeux.

C'est Mme Paul Lallier, de Sens (Yonne) (1).

« Le vendredi 21 août 1891, écrit Mme Lallier, je me trouvais à Lourdes, dans la piscine des enfants, avec Mlle Cornet, de Paris, et plusieurs autres dames que je ne connais pas, occupée à baigner les malades. J'avais déjà plongé dans l'eau miraculeuse bien des pauvres petits infirmes, lorsque je vis arriver vers moi Clémentine Trouvé. Je me rappelle parfaitement encore maintenant l'impression qu'elle me fit alors : je fus frappée de son air pur et candide, je remarquai sa figure pâle et maladive. Elle se traînait péniblement en s'appuyant sur une grosse canne.

« Je pris, avec précaution et respect, les jambes de la pauvre petite, que j'avais assise sur une chaise, et je *les plongeai moi-même* dans l'eau bénie, contenue dans un grand bain de pieds, en récitant les prières habituelles à la sainte Vierge.

(1) Rue de l'Épée, n° 6.

« Je ne me rappelle plus exactement ce qu'étaient devenus les linges qui avaient enveloppé le pied de Clémentine, et qui avaient été enlevés avant que l'enfant ne me fût remise ; je crois qu'elle les tenait dans ses mains et que, dans l'émotion qui a suivi la guérison, ils sont tombés dans l'eau d'où on les a retirés peu après.

« Après avoir dit l'*Ave Maria*, je commençai l'invocation : Bénie soit l'Immaculée Conception, etc., etc. ; mais je n'eus pas le temps d'achever, car la pauvre petite infirme s'était redressée, en criant : Laissez-moi, je suis guérie !

« En effet, elle était guérie, et bien guérie, par l'eau miraculeuse de Notre-Dame de Lourdes. A ce moment, J'AI VU, à son talon droit, *une large cicatrice, qui se fermait*, pour ainsi dire, sous mes yeux ; les chairs se rejoignaient et avaient l'air de se recoudre d'elles-mêmes.... Je ne pouvais croire à ce que je voyais, et mon émotion était telle que je ne pus suivre Clémentine, qui, transportée, ivre de joie, voulait tout de suite aller à la Grotte remercier la sainte Vierge et y déposer son bâton ; mes jambes refusaient de me porter.

« Au bout de quelques instants, j'ai rejoint ma chère petite miraculée, qui marchait sans la moindre difficulté, et je l'ai conduite au Bureau des constatations. Là, beaucoup de médecins se trouvaient réunis. »

On sait le reste : les nombreux médecins, présents dans la salle, constatèrent la cicatrisation de la plaie, comme l'atteste le procès-verbal, *qui fut dressé aussitôt*.



Si tant de preuves ne suffisaient pas, même aux esprits les moins crédules et les plus exigeants, en vérité, que pourraient-ils souhaiter de plus ?

Quel événement historique est plus solidement appuyé, même parmi ceux dont on ne saurait douter, sans que le doute fût aussitôt discrédité par le ridicule ?

Voilà un fait sensible, un fait que les yeux peuvent voir, et tous les yeux, que les mains, pour ainsi dire, peuvent toucher, et toutes les mains !

D'innombrables témoins déclarent l'avoir vu de leurs yeux et touché de leurs mains, et ce sont les témoins les plus respectables, les plus sérieux, les plus sûrs. Les certificats authentiques des hommes de l'art, spécialement qualifiés, se joignent à leur témoignage et le confirment avec précision.

Quelles que soient les opinions philosophiques dont on puisse être imbu, la logique, comme la loyauté, demande impérieusement qu'on s'incline ; on ne saurait lutter contre l'évidence.

Et, s'il est vrai qu'une égratignure, subitement fermée dans la piscine, suffise à prouver le miracle, comme l'a dit le romancier et comme il l'a écrit, la conclusion s'impose, il ne reste qu'à s'écrier :

« Pourquoi le nierais-je ? Je le vois nettement : le doigt de Dieu est là (1). »

(1) Trois ans après la publication des pages qu'on vient de lire, j'ai vu Clémentine Trouvé devenue Sœur Agnès-Marie, des Petites Sœurs de l'Assomption. Le 8 février 1908, elle a comparu devant une commission dont je fais partie, le tribunal canonique institué



CLÉMENTINE TROUVÉ
(Sophie Couteau de Zola)



MADAME GORDET

II.

Madame Gordet

M. Zola était venu à Lourdes avec la certitude d'y trouver des types nombreux de névropathes, guéries par une secousse heureuse de l'âme.

à Paris pour étudier les guérisons de Lourdes, concernant les fidèles du diocèse. On trouvera une partie de sa déposition à l'*Appendice* n° 19, 3°. Mais on me permettra de reproduire ici la pièce suivante, qui confirme d'une manière décisive ce qui vient d'être raconté :

« Je déclare, sous la foi du serment, que tout ce qui est rapporté, sur ma guérison et les circonstances qui l'ont accompagnée, dans le récit fait par M. l'abbé Bertrin, est rigoureusement conforme à la vérité.

« Paris, 8 février 1908.

« Sœur Agnès-Marie. »

(Clémentine Trouvé.)

La santé de la miraculée est excellente. L'ostéo-périostite tuberculeuse que son médecin, le docteur Cibiel, a constatée dans le certificat cité plus haut, et dont elle a souffert pendant plusieurs années, fut si grave que plusieurs fragments d'os se détachèrent et sortirent par la plaie. Clémentine certifie, dans sa déposition, qu'elle en garda deux assez longtemps ; elle les jeta en revenant de Lourdes, après sa guérison.

Cette guérison a été radicale aussi bien que subite : le mal n'a jamais reparu. Durant la même année 1908, le docteur Goix, médecin à Paris, a examiné la jeune Sœur (11 janvier). On trouvera l'attestation qu'il a délivrée, à la suite de cet examen, dans l'*Appendice* déjà cité, n° 19, 4°. Le docteur y constate à la fois et « le maintien de la guérison », et la persistance de cicatrices existant au pied droit et « de cinq à six centimètres de longueur : » c'est-à-dire la preuve authentique du mal, avec la preuve évidente de la guérison absolue et définitive !

Témoin loyal de ce fait prodigieux, on comprend que le docteur Goix se soit incliné devant le surnaturel et qu'il ait écrit :

« Clémentine Trouvé fut guérie subitement à Lourdes, en 1891, d'une lésion chronique du calcanéum (c'est l'os du talon), avec plaie fistuleuse.... *La science médicale n'explique pas* la guérison instantanée d'une ostéo-périostite tuberculeuse. » (*Le surnaturel et la science*, p. 12-13.)

Or, il n'en trouva point.

Mais comme ses opinions philosophiques en avaient besoin, il en créa un de toutes pièces, dans la personne de Mlle de Guersaint.

Mlle de Guersaint n'est même pas, dans son livre, un personnage simplement épisodique : c'est l'héroïne ; le roman roule sur elle tout entier. Aussi les lecteurs, voyant toujours reparaître cette figure, sont amenés à croire que c'est elle et ses pareilles que l'on rencontre ordinairement parmi les miraculées.

L'auteur s'était vanté d'avance de décrire exactement ce qu'il aurait observé. Il a failli à ses promesses ; l'impression que laisse son ouvrage favorise son parti pris, mais elle est contraire aux faits : ce réaliste déterminé a sacrifié le culte de la réalité aux exigences de la thèse.

Et, s'il insiste principalement sur la peinture de ce qu'il n'a pas vu, en revanche, il omet de peindre des faits qu'il a vus, même quand il en a été vivement frappé.

Le soir même où les libres penseurs de Lourdes lui offraient un punch d'honneur, comme à un soldat apprécié de leur cause, et qu'il répondait à leurs compliments en proclamant son dessein de « faire de la vérité, comme il disait dans son style, et encore de la vérité », le pèlerinage du Berry arrivait, et une jeune femme descendait péniblement du train, portée sur les bras des brancardiers.

Aussitôt installée elle se faisait rouler, dans sa voiture de malade, vers l'Esplanade du Rosaire, et assistait, pour la première fois de sa vie, au spec-

tacle inoubliable d'une procession aux flambeaux.

Elle s'appelait Mme Gordet.

I.

Née en 1860, à Henrichemont, gros chef-lieu de canton du Cher, d'une famille honorable vivant dans le commerce, elle s'était mariée, il y avait douze ans, à un jeune commerçant du pays, et le ménage avait débuté sous les meilleurs auspices.

De la vie les jeunes époux ne connurent d'abord que les sourires. La santé, l'intelligence, l'aisance, sinon la fortune, tout leur promettait un avenir de bonheur, tout semblait ouvrir, sous leurs pas, des chemins fleuris, pleins de chansons et d'espérances.

Mais l'épreuve vint bientôt, avec les promesses de la première maternité.

La jeune épouse eut un accident qui la laissa pour longtemps épuisée.

Elle n'était pas encore remise de sa faiblesse, quand, deux ans après, le timon d'un omnibus emballé la frappa à l'épaule, en se brisant, et la précipita à terre inanimée.

La voilà, dès lors, dans l'impossibilité de marcher ! On la traînait dans un fauteuil, ou on la promenait dans une voiture à bras. Son tempérament était désormais profondément atteint.

En 1884, prise d'une angine, puis d'une bronchite, minée par la fièvre, elle dut garder la chambre tout l'hiver. Plus tard, les voies digestives furent atteintes à leur tour ; elle eut une gastralgie, puis une gastrite. On l'envoya deux fois à la Bourboule,

une autre fois à Pougues, enfin à Vichy, mais toujours sans effet.

Elle était de ces malades, dont la santé est décidément ruinée et à qui les médecins font tout essayer, qu'ils promènent au hasard d'une station balnéaire à l'autre et qu'au fond ils désespèrent de guérir.

*
* *

Jusque-là, bien qu'élevés chrétiennement les deux époux étaient restés assez tièdes, l'un et l'autre, dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

Mais à Vichy, un jour qu'elle était entrée dans l'église de Saint-Louis des Français et qu'elle s'agenouillait devant une statue de Notre-Dame de Lourdes, songeant à l'impuissance des hommes dans les longs maux dont elle souffrait, la jeune femme se demanda si elle ne ferait pas mieux de s'adresser au ciel, et elle pensa pour la première fois à un projet de voyage auprès de la Grotte miraculeuse.

Quand elle revint à Henrichemont, on lui dit justement que le Berry organisait un pèlerinage. Elle se fût jointe aux pèlerins avec une joie pieuse; une grave maladie de sa mère l'en empêcha. Mais elle voulut du moins payer le voyage d'une malade pauvre, qui la remplaça.

Sa charité parut d'abord mal récompensée.

Car six mois après, le 24 janvier 1889, elle fut prise de douleurs internes, extrêmement vives. Elle poussait des cris déchirants : on les entendait du dehors.

Pendant quatre mois, jusqu'en mai, les crises vio-

lentes se succédèrent à bref intervalle; le docteur déclara enfin qu'un organe intime s'était déplacé et que le repos au lit s'imposait absolument.

Une détente s'étant produite, la malade voulut un jour se rendre à l'église, en voiture. Bien qu'elle n'eût que la place à traverser, une crise nouvelle éclata à la suite. Bientôt les jambes refusèrent leur service; il fallut s'aider de béquilles, et en même temps, la maladie intérieure s'aggrava en se compliquant de *phlegmon* et de *tumeur*.

Beaucoup de docteurs donnèrent leurs soins à Mme Gordet. Citons, en particulier, les docteurs Barbey et Castay, d'Henrichemont, et le docteur Témoin, de Bourges; on ne négligea pas même les homéopathes. Car on recourait à tous les remèdes et à tous les médecins, comme il arrive, quand on est en état de payer ce luxe, dans toutes les situations désespérées.

« J'ai consulté successivement treize docteurs, disait la malade; pendant douze ans, j'ai suivi leurs prescriptions, mais toutes mes espérances ont été déçues : je n'ai cessé, depuis le premier jour, de descendre une pente fatale. »

Survint enfin, après un an, une crise nouvelle qui faillit avoir un dénouement fatal. Le docteur Castay conseilla d'appeler les parents de la malade, qui reçut l'Extrême-Onction et se résigna à la mort. Une pelvi-péritonite s'était déclarée.

*
* *

L'année 1890 fut aussi malheureuse que la précédente, qu'elle sembla répéter.

Au printemps de 1891, le 13 mars, fatiguée de l'inefficacité des soins qui lui étaient donnés, Mme Gordet s'en plaignit à son médecin.

Celui-ci répondit : « Nous n'avons plus qu'un moyen à tenter.... Prenez des forces le plus vite possible, et, quand vous serez en état de supporter le voyage de Paris, un chirurgien habile fera l'opération, indispensable pour vous guérir. »

Il fallait donc une intervention chirurgicale, et la faiblesse de la malade ne permettait pas d'y recourir.

Deux mois après, Mme Gordet écrivait :

« Ma plus grande promenade, c'est d'aller à mon fauteuil à l'aide de mes béquilles. »

Elle espérait alors faire le pèlerinage de Lourdes.

« Mais, hélas! disait-elle dans la même lettre, comment supporter ce voyage, moi qui, dans mes jours les meilleurs, ne peux pas supporter de faire un demi-kilomètre, roulée dans ma petite voiture de malade. »

Et cependant il lui semblait qu'elle serait guérie près de la Grotte, s'il lui était possible de s'y rendre. Mais sa résignation ajoutait :

« Pourtant je me soumets à la volonté de Dieu. »

La volonté de Dieu parut être qu'elle ne fît pas le pèlerinage cette année-là ; car, au point de vue médical, ce voyage semblait une folie ; la malade elle-même sentait et disait qu'elle pouvait mourir en route.

Dans ces conditions, le curé d'Henrichemont, son confesseur, crut devoir joindre ses instances à celles de la famille, et il lui persuada de renoncer à un aussi dangereux projet.

*
* *

Nous voici enfin en 1892!

Dans les premiers mois de cette année, revenant sur une idée déjà ancienne chez lui, le médecin dit un jour à la malade :

« La chirurgie fait de grands progrès. Décidez-vous à aller à Paris, pour vous faire opérer.

— « Non, Monsieur le docteur, lui répondit-elle. Ma famille ne le veut pas et moi non plus.... Mais j'entends aller à Lourdes, et là je serai guérie sans opération.

— « Ce voyage est presque impossible pour vous, reprit le docteur, et vous ne serez pas guérie. »

La malade elle-même comprenait bien le danger. Que dis-je? Craignant d'être téméraire, et par sa témérité de porter préjudice à la religion, elle faisait à Dieu cette prière :

« Mon Dieu, appelez-moi à vous avant que je parte pour Lourdes, si je dois mourir en chemin. »

*
* *

Malgré tout elle partit.

Son mari l'accompagnait. Ils devaient se trouver, le 28 août, à Châteauroux, où était fixé le rendez-vous général pour les pèlerins du Berry.

De la ville d'Henrichemont à la gare, dans l'espace de deux kilomètres environ, la petite voiture de la malade, traînée à bras, allait lentement pour éviter les cahots.

Mme Gordet pensait mélancoliquement à sa fille, à ses parents, à sa maison, qu'elle quittait peut-être

pour toujours. Elle contemplait avec émotion le paysage chéri qui s'étendait autour d'elle.

« A l'aspect de ce cercle immense de collines couronnées de vastes forêts, de ces vallées plantureuses, de ces prairies et de ces champs coupés de haies verdoyantes, qu'elle avait presque oubliés dans sa maladie et qu'elle revoyait peut-être pour la dernière fois, il lui semblait que quelque chose se déchirait en elle, et que c'était parce qu'elle était condamnée à le perdre, que tout cela lui paraissait si beau (1). »

Elle se disait : « Quand je reviendrai par cette route, ce sera sur des pieds valides, ou bien peut-être dans un cercueil. »

Elle hésitait ainsi entre l'espérance et le désespoir; une voix l'appelait à Lourdes, une autre lui murmurait, au fond du cœur, de ne pas quitter sa famille et son pays et, s'il fallait mourir, de mourir au milieu des siens, et non en voyage, sur les chemins, comme une vagabonde.

Aussi lorsque, un peu plus tard, le train s'ébranla, son mari vit de grosses larmes tomber de ses yeux.

Son père, qui ne partageait pas son espérance, ne partageant pas sa foi, s'était opposé très vivement à son départ, et il n'avait pas voulu l'embrasser.

Après avoir tenté des efforts inutiles auprès d'elle, la veille encore, il était parti pour la campagne, et là, sans témoins, il pleurait sa chère enfant qu'il n'espérait plus revoir.

(1) Bournichon : *Un des beaux faits de Lourdes*, p. 72.

*
* *

Durant le voyage, elle fit pitié à tous ceux qui l'aperçurent.

Jusqu'à Châteauroux, on voyagea en première classe. Mais à partir de Châteauroux, dans le train de pèlerinage, il n'y avait plus de premières.

Par pénitence et pour qu'une certaine égalité régnât entre tous les pèlerins, on avait formé exclusivement le train de wagons de troisième classe, sauf un qui contenait des secondes.

M. et Mme Gordet comptaient prendre celui-là, mais il se trouva complet.

Les voilà obligés de chercher des places dans les troisièmes, qui paraissaient elles-mêmes n'en avoir plus! Ils peuvent se loger, enfin, à grand'peine.

« Nous étions six personnes, raconte une voyageuse (1), nous étions six personnes, y compris notre sympathique curé, parties de Morlac; nous comptions rencontrer, à Châteauroux, trois autres pèlerins pour compléter notre voiture. La dixième place, restée vide dans nos conjectures, nous promettait un semblant d'aise pour ce long voyage. La nuit à passer, assis tout droit, les uns contre les autres, ne nous disait rien d'agréable. Pourtant le temps s'écoulait, et personne ne se présentait; un vague espoir nous venait au cœur; au lieu d'une place en plus, nous en avions quatre.... Quelle chance!....

« Tout à coup, juste au moment où le train allait

(1) Mlle Hélène Bellier de Montrouse. Ce récit a été publié dans le *Courrier de l'Ile Bourbon.*

s'ébranler, la porte s'ouvre brusquement, et nous voyons se profiler devant nos yeux un brancard, sur lequel est étendue une jeune femme, au teint plombé.

« Ciel! une malade....

« Nous poussons un cri de détresse, et nous nous précipitons pour empêcher l'intrusion de cette compagnie, deux fois gênante. Nos objections ne servent à rien; le mari est déjà monté dans la voiture, il aide sa femme à quitter le brancard et à s'asseoir. Nous tentons encore de nous défendre, mais bientôt la douceur avec laquelle cette étrangère s'adresse à nous nous touche profondément.

« Je suis plus malade qu'on ne le pense, nous dit-elle, la moindre secousse violente peut me donner une péritonite; c'est avec cette inquiétude au cœur que mes parents m'ont vue partir et que mon mari m'accompagne. Nous avons frappé à tous les wagons. Les voitures sont bondées de monde; ici seulement il y a un peu de place; laissez-moi partir avec vous, et, dans le courant du voyage, mon mari tâchera de me caser ailleurs. »

« Et comme nous nous taisons, désarmés par cette suavité d'ange, elle ajoute d'un air très humble :

— « Je suis désolée de vous gêner ainsi et je comprends bien que vous soyez contrariés.... »

« Nous essayons de réparer notre premier mouvement d'égoïsme; nous abandonnons à l'infirme, ainsi qu'à son mari, les deux coins vis-à-vis l'un de l'autre. Au moyen d'une valise, placée entre les deux banquettes, on lui fait un semblant de lit.

« Elle ne peut pas rester assise; voilà douze ans qu'elle est malade, et quatre ans qu'elle ne marche

plus; elle souffre de douleurs internes, qui lui font pousser des cris dès qu'on la touche. Elle a quitté sa maison depuis le matin, elle est bien fatiguée! etc., etc. Dans le milieu de la nuit: « Je suis brisée, l'entendons-nous dire à son mari; si nous pouvions faire venir le matelas sur lequel j'ai voyagé jusqu'ici.... »

« La journée fut accablante : une chaleur épouvantable nous forçait à nous précipiter hors des wagons à chaque arrêt du train, afin de chercher un peu d'air sous les arbres, un peu d'eau aux fontaines pour rafraîchir nos visages et nos mains. Elle, l'infirme, qui ne peut bouger, supporte sans se plaindre cette immobilité, qui devait augmenter la chaleur pour elle. »

Quand on aperçut, un peu après Agen, la statue monumentale de Notre-Dame de Bon-Encontre, qui se dresse sur une colline et domine au loin la campagne, la malade en fut tout heureuse. Elle répétait dans son cœur :

« Bon-Encontre, Bon-Encontre! Oui, ô ma mère, c'est vous que j'ai *rencontrée* enfin sur ma route. J'ai foi en vous : oh! guérissez-moi! »

A Tarbes, elle partagea l'émotion de tous les pèlerins, « en découvrant à l'horizon, comme écrit l'un d'eux, les flancs neigeux des grandes Pyrénées illuminées par le soleil. Les monts géants se dessinaient nettement aux regards, malgré les quinze lieues qui en séparaient encore. Chacun disait : C'est là le terme, là est la terre de Marie. C'est aux avant-postes de ces crêtes superbes que se cache la Grotte de l'Immaculée. »

Enfin, six heures viennent de sonner.

Lourdes ! Voici Lourdes !

Ce mot magique courut d'une extrémité à l'autre du train, secouant toutes les âmes d'un frisson enthousiaste, comme il arriva jadis, parmi les premiers croisés, quand on aperçut au loin la Ville Sainte et que toutes les bouches répétèrent : Jérusalem ! Jésusalem ! Voici Jérusalem !



C'est donc le cœur plein d'une joie sainte qu'à peine rendue à son hôtel, Mme Gordet se fit porter vers la Grotte bénie, sur le passage de la procession aux flambeaux.

La foule était immense ce soir-là.

La malade contemplait avec délices ce cortège sans fin. De loin elle entendait les pèlerins chanter, elle voyait briller, en tremblotant, la douce lueur des cierges, mais elle ne distinguait pas les mains qui les portaient, car elles restaient dans l'ombre.

Ses yeux n'apercevaient qu'un grand fleuve de feu, une mer en mouvement, dont les vagues seraient faites d'étincelles.

Ou plutôt, — car sa pensée la ramenait vers les horizons d'en haut — on aurait dit que des milliers d'étoiles, descendues tout à coup du ciel, étaient venues sur la terre faire leur cour à l'Immaculée, et s'étaient mises en voyage autour d'elle, en étincelant joyeusement comme dans un ciel nouveau.

Les voix innombrables arrivaient jusqu'à elle, mêlées, confuses ; mais, d'un bout à l'autre de l'énorme cortège, un refrain se détachait, comme

un point lumineux dans la nuit. Répété à divers moments par chaque groupe dont l'un ne pouvait entendre l'autre, il formait une sorte d'invocation ininterrompue, sans fin, et, à quelque moment qu'on prêtât l'oreille, on entendait toujours : *Ave, ave, ave, Maria.*

Ces mots sacrés, Mme Gordet les redisait elle-même avec amour. Elle saluait, du plus profond de son cœur, celle qu'elle était venue chercher de si loin, elle, pauvre malade, et qui allait bientôt la guérir, elle en avait l'espérance.

Elle repassait dans sa mémoire ces douze longues années de souffrances, et toutes les maladies qui s'étaient abattues sur elle (1).

Elle était maintenant atteinte, depuis trois ans, d'une péritonite suppurée. Depuis trois ans, des abcès s'étaient formés, qui perçaient à l'extérieur tous les quinze ou vingt jours. Quatre jours encore avant le départ, le 25 août, l'un d'eux s'était ouvert ; la malheureuse avait rendu une quantité considérable de pus, à dix-sept ou dix-huit reprises dans la journée. L'abcès coulait encore, quand elle se mit en voyage, et l'avant-veille son médecin, lui faisant une dernière visite, lui avait dit, conformément à une conviction très nette chez lui :

« A votre retour de Lourdes, ne vous arrêtez pas ici ; allez à Paris, il faut en finir. Vous devez laisser pratiquer cette opération, qui seule peut vous guérir. »

Le mal est donc en pleine activité, et elle ose

(1) On trouvera, dans l'*Appendice* n° 20, un tableau de sa santé depuis 1880.

demander à la sainte Vierge de l'en délivrer tout à coup !

Qui est-elle, après tout, pour obtenir une si exceptionnelle faveur ? Que d'autres prient autour d'elle, qui méritent mieux qu'elle de voir leur prière exaucée !

Et puis, si elle venait à recouvrer miraculeusement la santé, quelle responsabilité pour le reste de sa vie !

Et la peur du miracle la prend, elle qui a tant désiré le miracle !

C'est dans ces sentiments confus, où se rencontraient à la fois l'espérance et la crainte, la confiance et la résignation, que se passa pour elle cette première soirée, douce et douloureuse en même temps, tandis que les bords du Gave lui renvoyaient l'écho des cantiques, et que le long serpent de feu déroulait autour d'elle ses innombrables anneaux de lumière.

Quand on la ramena à son hôtel, la procession se terminait. Çà et là, on entendit encore des pèlerins chanter un dernier adieu du soir à la Madone, et, à travers l'obscurité, qui envahissait tout peu à peu, on put apercevoir des cierges isolés, ou réunis par petits groupes, errant dans la nuit et regagnant la ville, comme des voyageurs attardés, derniers témoins de la fête magnifique qui venait de finir.

Mme Gordet ne dormit point cette nuit-là. Elle roula sans cesse, dans son esprit ballotté, les sentiments contraires qui l'avaient agitée, durant la procession aux flambeaux.

Cependant tous finirent par se confondre dans

cette prière : « Seigneur, que votre volonté soit faite ! »

II.

Enfin voici l'aube attendue !

Le matin jette déjà de toutes parts ses douces lueurs, et ces bruits naissants, ces joyeuses fanfares qui sonnent le réveil de la vie.

La malade se lève. C'est le 30 août ; une date qui, pour elle, sera désormais immortelle.

Dès six heures elle est à la Grotte, où le pèlerinage alsacien-lorrain entend la messe. Appuyée sur ses béquilles et soutenue par son mari, elle s'approche des grilles pour communier, puis rentre dans sa voiture de malade.

Là, elle demande de nouveau à la sainte Vierge de vouloir bien la guérir, mais en acceptant d'avance, avec docilité, la réponse du ciel : car elle fait généreusement le sacrifice de sa santé et celui même de sa vie, si la Providence veut qu'elle souffre ou qu'elle meure.

Un peu plus tard elle se rendait au Bureau des constatations, et demandait au président d'être examinée. Celui-ci regarda son certificat et lui répondit :

« L'examen que nous pourrions faire est inutile. La maladie dont vous êtes atteinte est fort connue, et personne ne peut mieux en témoigner que les médecins qui vous soignent depuis si longtemps. »

Le docteur ajouta : « Si la sainte Vierge vous guérit, elle vous fera une grande grâce. »

Le mot était dit d'une manière peu encourageante. C'est l'usage, au Bureau médical de Lourdes, de

calmer l'espérance des malades, au lieu de la surexciter.

Mme Gordet se retira un peu déçue.

Une heure après, elle se présentait aux piscines....

« Il était dix heures, raconte le gracieux narrateur dont nous avons suspendu un peu plus haut le récit, il était dix heures, je venais de faire mes prières à la Grotte, et je songeais à regagner l'hôtel, lorsqu'un mouvement d'agitation se produisant du côté des piscines, je m'en rapproche avec les autres. Au même instant, un cri de victoire s'échappe de centaines de poitrines.... *Magnificat*, mes frères!.... une malade vient d'être guérie.

« Alors la foule se jette tumultueusement en avant, et chacun veut voir, veut contempler, veut constater. Je regarde, moi aussi. O stupeur! ô joie profonde! ô émotion sans pareille!....

« C'est notre malade, notre infirme, notre compagne de voyage.

« Sa confiance en Marie a été récompensée, elle est guérie : elle marche rayonnante et sans rien voir autour d'elle, elle va s'agenouiller au pied de la statue de la sainte Vierge. »

Que s'était-il donc passé? Le voici.

*
* *

En arrivant pour prendre son bain, Mme Gordet avait entendu le prêtre lorrain qui exhortait à la prière s'écrier que « le pèlerinage allait partir et qu'il n'avait pas été gratifié d'une seule guérison, cette année. »

Prise de pitié pour ces chers habitants de Metz et

de Strasbourg, restés Français de cœur malgré la déchirure de la guerre, Mme Gordet s'oublia elle-même, et demanda à Dieu de guérir quelqu'un de leurs malades, en retardant, s'il le fallait, sa propre guérison.

C'est sur ce dernier mot d'héroïque charité qu'elle entra dans une des piscines.

Il s'y trouvait, comme infirmières, Mme la comtesse du Coëtlosquet, Mme veuve Mongeolle, toutes deux de Nancy, et deux religieuses de Niederbronn.

Ces dames placèrent la malade sur un drap qu'elles soutinrent ensemble, et la plongèrent ainsi dans l'eau miraculeuse.

Dès qu'elle l'eut touchée, Mme Gordet répéta tout haut la prière résignée qu'elle avait déjà dite auparavant :

« Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! »

« Toutes les quatre, écrit la comtesse du Coëtlosquet, nous étions remuées jusqu'au fond de l'âme. Mme Mongeolle dit alors à la malade : « Est-ce que vous ne croyez pas que la sainte Vierge peut vous guérir ?

— « Si, » répondit-elle. Et, sans souffrance ni aucun signe qui trahît quoi que ce fût, elle se leva toute droite, et se mit à marcher dans la piscine. Nos bras étaient étendus pour lui porter secours, au cas où elle aurait fléchi.... Mais la guérison était complète ! Toutes nous nous unissions pour remercier Marie ; ce fut, du reste, le sentiment qui dominait chez Mme Gordet ; je la verrai toujours les mains jointes, et je l'entendrai toujours nous dire :

« Ah ! Mesdames, aidez-moi à remercier la sainte

Vierge ! Car prier pour demander une grâce c'est bien facile ; le difficile est de se montrer reconnaissante, comme il faut. »

« La première émotion passée, continue la noble infirmière, elle monta toute seule les trois marches de la piscine.... Enfin, elle sortit pour aller à la Grotte (1). »

« Je la vis sortir, nous disait un Messin qui se trouvait là, M. l'abbé Meyer ; elle courait plutôt qu'elle ne marchait. Parvenue devant la statue de la sainte Vierge qui domine les piscines, elle se précipita à genoux dans un mouvement de reconnaissance infinie. »

M. Gordet attendait anxieux, adossé à un arbre, la main sur le timon de la petite voiture qui, depuis quatre ans, servait à traîner sa chère malade.

Tout à coup, il aperçoit sa femme qui vient droit à lui, ses béquilles à la main, d'un pas ferme et le sourire aux lèvres.

Il n'en peut croire ses yeux ; il se demande s'il rêve ; il craint d'être victime d'une illusion.

Mais sa femme est déjà tout près ; c'est bien elle ; elle marche, elle vit !

Aussitôt il tombe à genoux, éperdu et criant.

Déjà la malade a saisi le timon de sa voiture, qu'elle amène elle-même devant la Grotte.

« M. Gordet la suivait, dit un témoin, l'œil étonné...., stupéfait. »

Alors de tous côtés, dans la foule, retentit le cri : « une miraculée, une miraculée ! » et le *Magnificat*

(1) *Lettre de Mme la comtesse du Coëtlosquet*, 17 octobre 1892. V. *Un des beaux faits de Lourdes*, p. 186.

éclate, chanté par mille voix, que l'enthousiasme anime et transporte.

*
* *

Quelques minutes après, Mme Gordet se présentait de nouveau au Bureau des constatations. Mais cette fois elle s'y présentait avec une démarche assurée, sans aucun appui.

Si habitué qu'il fût aux miracles, le président ne put se défendre de regarder avec étonnement, dans cette attitude nouvelle, souriante, la physionomie éclairée d'une joie indicible, l'infirme épuisée qui venait de quitter son bureau, il y avait à peine une heure.

Il procède aussitôt à un examen approfondi, ainsi que les docteurs Thomassin, d'Ahéville (Vosges), et Paul Ducreux, de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or), qui se trouvaient à ce moment dans la salle.

On relit le certificat du médecin de la malade. Nous ne trouvons « aucune trace, écrit le docteur Boissarie, de cette inflammation, si ancienne, si étendue.

« Au point de vue de l'état général, la reprise est complète, et, quant aux lésions locales, elles se sont effacées sans laisser le plus petit vestige (1). »

Auprès de Mme Gordet, ajoute le docteur, « était son mari, fou de joie, et qui ne trouvait pas une parole pour traduire son émotion. »

Le lendemain, à sept heures, tout le pèlerinage du Berry était réuni dans l'église du Rosaire.

Sur le premier banc, tout proche des marches du

(1) *Annales*, t. XXVI, p. 230.

sanctuaire, Mme Gordet était assise ; et, auprès d'elle, son mari. Quand vint le moment de la communion, tous deux s'approchèrent de la sainte table, dont M. Gordet avait depuis longtemps oublié le chemin. La sainte Vierge avait guéri à la fois le corps de l'épouse et l'âme de l'époux.

*
* *

Ce jour-là même, à trois heures du soir, l'heureuse miraculée avait rendez-vous au Bureau des constatations médicales.

Elle y était déjà revenue le matin, et aussi la veille dans l'après-midi.

« Elle était transformée, dit le procès-verbal officiel à propos de cette seconde visite ; l'on aurait cru à une guérie de six mois ; elle a mangé avec appétit du pain, chose qu'elle n'avait pu faire depuis plusieurs années. »

Ce soir-là donc elle était de nouveau attendue et elle ignorait pourquoi.

La vérité, c'est que M. Zola ayant fait demander, le 30 août même, une entrevue au président du Bureau, celui-ci avait voulu lui ménager la faveur de voir de près un nouveau miracle.

Quand elle entra dans la salle, Mme Gordet ne savait donc pas quel visiteur elle allait rencontrer. Elle prit M. Zola pour un médecin, qu'intéressaient sa maladie et sa guérison.

Le président du Bureau lui fit d'abord raconter son histoire. Puis il pria M. Zola de l'interroger lui-même, s'il le désirait.

Celui-ci commença par exprimer le regret que les

médecins de la Grotte n'eussent pas examiné eux-mêmes la malade.

« En effet, nous aurions pu le faire, répondit le docteur, puisqu'elle est venue nous le demander elle-même. Mais le certificat du médecin qui l'a soignée, dans le cours de sa longue maladie, a plus d'autorité que n'en pourrait avoir un examen d'un instant, nécessairement incomplet. »

Il aurait pu ajouter que la parole d'un médecin incrédule était aussi d'un plus grand poids que la sienne, aux yeux de bien des gens, et même sans doute aux yeux de M. Zola.

L'écrivain fit observer que le certificat était un peu ancien.

En réalité, délivré le 9 août, il datait de trois semaines, ce qui était infiniment peu pour une vieille infirmité, destinée par sa nature même à s'aggraver sans cesse, et qui ne pouvait être guérie, comme l'avait dit le docteur, que par l'ablation des organes malades.

M. Zola s'adressa alors à la miraculée :

« Pourquoi, lui demanda-t-il, vous êtes-vous refusée à subir l'opération qu'on vous conseillait ?

— « Parce que, répondit-elle, je n'en espérais rien et que j'avais la certitude que la sainte Vierge me guérirait à Lourdes. »

Devant cette profession de foi si énergique, cette confiance dans le surnaturel et ce dédain de la science humaine, l'écrivain naturaliste parut un moment interdit ; mais se ressaisissant aussitôt :

« Pourquoi, reprit-il, ayant une si belle foi, depuis le temps que vous souffrez n'êtes-vous pas venue plus tôt à ce pèlerinage ? »

Mme Gordet se tourna vers le curé d'Henrichemont et répondit :

« Parce que M. le curé me l'avait défendu.

— « Alors, dit M. Zola s'adressant au vénérable ecclésiastique, vous différiez donc à plaisir la guérison de votre paroissienne ? Ou peut-être aviez-vous moins qu'elle confiance dans le résultat ?....

— « Pardon ! lui répondit le prêtre...., mais la famille de Mme Gordet refusait son consentement, le médecin trouvait le voyage impossible : je n'ai pas cru devoir prendre sur moi de l'y encourager.

— « C'était prudent.... Et pourquoi, les conditions étant les mêmes et peut-être pires cette année, avez-vous permis ce que vous aviez d'abord défendu ?....

— « Les obstacles qui venaient d'ailleurs étaient tombés d'eux-mêmes. La famille donnait son consentement, le mari accompagnait sa femme, le médecin accompagnait sa malade par son certificat ; j'ai été heureux de me joindre à eux tous et de venir ici unir mes prières à celles qui ont si bien réussi.

— « Tout cela est absolument correct.... ; à votre place j'aurais voulu faire ainsi....

« Et que dira votre paroisse, Monsieur le curé ?

— « Je l'ignore, Monsieur. Je suis presque effrayé de ce qui nous attend là-bas ; je crains une manifestation trop favorable, peut-être plus que je ne la désire.

— « Vous l'avez préparée cette manifestation, Monsieur le curé ? reprit vivement M. Zola.

— « Il y a vingt-quatre heures, Monsieur, dit le

curé d'Henrichemont sans s'émouvoir, que le miracle est arrivé. J'ai prié M. et Mme Gordet de ne pas en informer leur famille, voulant qu'une nuit au moins s'écoulât sur cette guérison merveilleuse et en confirmât la durée. Ce n'est que ce matin qu'ils ont télégraphié et que moi-même j'ai envoyé la nouvelle à mon vicaire.... »

— « Rien à dire à cela, Monsieur le curé, et votre attente a été sage. »

Un peu embarrassé, ne sachant trop qu'ajouter, l'écrivain passait la main sur son front d'une manière fiévreuse, ou tortillait ses moustaches. Tout à coup, il se tourne vers Mme Gordet :

« Êtes-vous nerveuse, Madame?

— « Mon Dieu, Monsieur, je ne sais que répondre.... Peut-être oui, peut-être non, selon le sens que vous attachez à cette question ; j'ai bien mes nerfs de temps en temps, comme les autres femmes, mais je ne crois pas que les nerfs me dominent. »

Le mari intervint, et dit que jamais sa femme n'avait présenté aucun symptôme particulier à ce sujet, et que la maladie, dont elle avait si longtemps souffert, ne paraissait nullement avoir sa source dans les nerfs.

M. Zola avoua que Mme Gordet lui semblait, en effet, tout à fait calme et maîtresse d'elle-même, et qu'il ne lui avait posé cette question que pour l'acquit de sa conscience.

Là-dessus, il revint à ses objections ordinaires : en somme, Mme Gordet était guérie d'une paralysie; or ceci pouvait relever du système nerveux.

Il oubliait que même une paralysie, quand elle est

invétérée, cesse d'être purement fonctionnelle ; elle devient organique et il n'y a pas de suggestion, soit du dehors soit du dedans, qui puisse guérir une maladie organique, on l'a vu plus haut (1).

D'ailleurs, on observait ici plus qu'une paralysie pure ; toute l'économie était profondément atteinte ; et *une tumeur existait.*

M. Zola reprit : « Cette tumeur n'a pas été constatée.

— « Mais si, lui dit-on : le médecin ordinaire de la malade l'a reconnue lui-même et le pus abondant, qui en sortait, ne permettait d'ailleurs aucun doute.

— « Enfin, ajouta-t-il, si cette tumeur existait, qu'est-ce qui prouve qu'elle ne reviendra pas, qu'il n'y aura pas de rechute ? »

Nous verrons tout à l'heure qu'il n'y en a pas eu.

Mais, en vérité, M. Zola montrait, dans ces questions, un état d'esprit bien étrange.

Il objecte ici que la guérison n'a pas reçu la confirmation du temps, qu'elle est trop récente. Et, quand on lui présente une guérison remontant à une année, dont le temps a pu dès lors confirmer l'existence, comme celle de Clémentine Trouvé, il se plaint qu'elle est trop ancienne.

Il faudrait pourtant choisir, ou dire franchement qu'on est décidé à fermer obstinément les yeux, quoi qu'il arrive, quelque lumière qui se lève sur le monde mystérieux qu'on prétend vouloir étudier.

Certaines objections sont des aveux.

(1) IIe partie, p. 188.

*
* *

Le pèlerinage du Berry arriva à Bourges le 2 septembre, à midi et demi. Un groupe de cinq à six personnes était sur le quai, surveillant la descente des voyageurs avec une fiévreuse impatience.

On y remarquait une fillette de dix ans et un homme qui en avait plus de cinquante.

Quand Mme Gordet leur apparut, dans la foule, marchant seule, sans appui et d'un pas ferme, une émotion violente les saisit, les empêchant d'avancer.

Mais elle venait vers son père et sa fille, souriante et les bras tendus.

Interdit, hors de lui, ne sachant plus ce qu'il faisait pas plus que ce qu'il voyait, son père reculait devant elle à mesure qu'elle s'approchait davantage. Tout à coup, il se jette dans les bras du curé d'Henrichemont :

« Ah ! Monsieur le curé, souffrez que je vous embrasse ; c'est vous qui nous l'avez sauvée. »

Se revoir, après tant d'angoisses et dans une si grande joie, quelle rencontre, quelle douceur, quelle heure inoubliable dans la vie ! Tous les témoins de cette allégresse étaient remués jusqu'au fond du cœur ; des larmes montaient dans tous les yeux.

On avait quatre heures d'arrêt à Bourges. Il fallut déjeuner. Mme Gordet mangea sans difficulté des aliments solides, que son estomac ne pouvait supporter depuis quatre ans.

Son père regardait ce spectacle avec stupéfaction.

Pour le coup, il n'y tint plus. Et lui qui s'était opposé au pèlerinage, lui qui s'abstenait, en scep-

tique, de fréquenter les églises, il fut pris d'un accès de religieuse reconnaissance ; la joie lui fit perdre un peu la tête et levant son verre : « A la santé, dit-il, de la bonne Vierge de Lourdes ! »

C'était sa prière à lui, une prière qui sortait toute chaude de son cœur, et que sa forme inattendue n'empêcha pas sans doute de monter jusqu'au ciel.

*
* *

On arriva le soir à Henrichemont. Une foule immense attendait. On se pressait autour de la miraculée ; tout le monde voulait la voir.

Dès le lendemain matin, 3 septembre, son médecin, le docteur Castay, vint lui-même la visiter. Il était profondément ému du spectacle qui s'offrait à ses yeux.

« Madame, dit-il enfin, je désire vous examiner avec soin ; je veux me rendre compte de tous les changements qui se sont opérés en vous. J'entends le faire avec toute la rigueur possible. Je reviendrai ce soir. »

Il revint, en effet.

Dans un long examen, il chercha vainement la trace de cette inflammation profonde, de cet abcès dont il suivait, depuis trois ans, la marche progressive. Tout avait disparu. Il trouvait des tissus restaurés et comme des organes nouveaux.

Il délivra donc immédiatement un long certificat, dont voici les derniers mots (1) :

« *Médicalement, je suis autorisé à conclure à*

(1) On trouvera le certificat tout entier, dans notre *Appendice* n° 20, 2°.

la guérison, que je souhaite entière et durable, dans l'intérêt de la malade. »

Ce dernier vœu respire la réserve d'un esprit sceptique, qui se défie un peu du lendemain.

Nous avons vu que, pour se dérober au miracle, M. Zola se réfugiait plus nettement encore dans les incertitudes de l'avenir. La malade était-elle guérie radicalement? Le temps le dirait.

*
* *

Eh bien, le temps a parlé depuis et son témoignage est éclatant.

Moi, qui écris ces lignes, avant de les commencer j'ai voulu savoir, de Mme Gordet elle-même, ce qu'était devenue sa santé jadis si profondément éprouvée, depuis sa guérison à Lourdes, en 1892.

Ce n'est pas que j'aie la naïveté de croire qu'un malade guéri miraculeusement soit nécessairement soustrait, pour le reste de ses jours, à une attaque nouvelle de la maladie disparue plus qu'il ne l'est aux atteintes des autres. Lazare fut rappelé à la vie par le Sauveur en personne. Il n'en subit pas moins de nouveau l'épreuve de la mort.

Quand une guérison a persévéré un certain nombre d'années, on peut être sûr qu'elle n'a pas consisté uniquement dans une excitation accidentelle, née d'une très vive émotion. Ces excitations, lorsqu'elles se produisent, tombent bien plus vite.

Mais il est certain que l'extirpation surnaturelle du mal jusque dans ses racines profondes paraît avec plus d'évidence si le mal ne revient ensuite à aucune époque de la vie.

Voilà pourquoi, avant de raconter son histoire, je demandai à Mme Gordet de vouloir bien me faire savoir quel était l'état de sa santé après douze ans. Je la priais en même temps de me dire si tous les détails de la brochure, où je désirais puiser des renseignements, méritaient une confiance absolue.

Voici la réponse qu'elle m'adressa :

« Henrichemont, 28 septembre 1904.

« Monsieur le chanoine,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre, et certifie que tout ce que l'auteur d'*Un des beaux faits de Lourdes* dit, dans sa brochure, concernant ma maladie et ma guérison, est l'exacte vérité.

« La guérison a été aussi complète qu'instantanée, et, depuis mon premier bain de piscine, du 30 août 1892, la maladie n'a pas reparu.

« Les médecins n'ont plus trouvé trace du mal, je n'ai pas eu de convalescence, j'ai pu me mettre au travail, à mon retour de Lourdes, et supporter de véritables fatigues. De ma longue et cruelle maladie, il ne me reste que le souvenir, que je garderai toute ma vie pour remercier Celle qui s'est montrée si bonne et si miséricordieuse pour moi.

« Amour, reconnaissance et gloire à Notre-Dame de Lourdes !....

« Daignez agréer, etc....

« V. GORDET. »

Du reste, je vis moi-même Mme Gordet, durant cette même année 1904, sur ces rives du Gave où la reconnaissance la conduit fidèlement ; je causai avec elle : je pus me rendre compte que la malade d'au-

trefois était devenue une femme robuste et vigoureuse.

On faisait appel au temps : il a répondu et voilà sa réponse ! Elle confirme pleinement les résultats du premier jour.

*
* *

Il est donc bien vrai qu'après douze années, où son malheureux corps fut le réceptacle de tant de maladies, quand cette constitution délabrée était en outre, depuis trois ans, minée par un mal intérieur qu'une intervention chirurgicale peuvait seule arrêter, Mme Gordet a recouvré une santé parfaite, dans la piscine miraculeuse où elle a passé quelques instants à peine.

Dans sa reconnaissance elle aime à s'écrier, on l'a vu : Gloire à Notre-Dame de Lourdes !

Elle a raison de regarder en haut.

La nature n'a jamais fait de tels prodiges.

III.

Marie Lemarchand

Le romancier, en quête d'un sujet retentissant, qui s'intitulait à Lourdes « docteur ès sciences humaines », désirait surtout voir, disait-il, pour se convaincre, une plaie vive radicalement guérie.

Clémentine Trouvé lui donna ce spectacle.

Mais il objectait, on s'en souvient, que cette guérison remontait à une année, et il en demandait une autre de même nature, qui s'opérerait, en quelque sorte, sous le contrôle de ses propres yeux.

Par un bonheur singulier qui devait lui ôter toute excuse, la Providence le servit à souhait.

Il avait vu, parmi les pèlerins, une jeune fille de Caen, qu'un mal affreux défigurait.

Elle s'appelait Marie Lemarchand.

Comme elle était l'aînée d'une nombreuse famille, Marie travaillait avec entrain, tous les jours et toute la journée, pour aider ses parents devenus infirmes et sans ressources.

Mais la cruelle maladie l'avait saisie et arrêtée, dans l'ardeur de son dévouement et toute la fleur de sa grâce et de sa jeunesse. Elle avait dix-huit ans.

C'est elle que M. Zola peint, dans son livre, sous le nom d'Élise Rouquet.

On s'aperçoit aisément de l'impression repoussante qu'elle avait produite sur lui. Car il y revient souvent et il ne ménage pas les couleurs. On sait d'ailleurs combien il aime ces tableaux.

Relevons çà et là, dans son œuvre, les principaux traits de cette peinture.

C'est lui-même qui nous dira ainsi ce qu'était la malheureuse enfant, quand elle arriva auprès de la Grotte miraculeuse.

Voici d'abord le train des malades, le train blanc !

Dans le compartiment du héros de l'ouvrage, se trouvait, dit l'auteur, « une fille mince, dont le vi-
« sage était enveloppé dans un fichu noir. Sous le
« fichu noir, une voix rauque grognait.... Enfin le
« fichu tomba, et Marie (l'héroïne) eut un frisson
« d'horreur. C'était un lupus qui avait envahi le nez
« et la bouche, peu à peu grandi là, une ulcération

« lente s'étalant sans cesse sous les croûtes, dévo-
« rant les muqueuses. La tête, allongée en museau
« de chien, avec ses cheveux rudes et ses gros yeux
« ronds, était devenue affreuse. Maintenant, les car-
« tilages du nez se trouvaient presque mangés, la
« bouche s'était rétractée, tirée à gauche par l'en-
« flure de la lèvre supérieure, pareille à une fente
« oblique, immonde et sans forme. Une sueur de
« sang mêlée à du pus coulait de l'énorme plaie
« livide. »

L'écrivain montre ensuite un voyageur, qui « fré-
« mit à son tour, en regardant Élise Rouquet glis-
« ser avec précaution les petits morceaux de pain
« dans le trou saignant qui lui servait de bouche.
« Tout le wagon avait blêmi devant l'abominable
« apparition (1). »

Aucun des pèlerins ne put la voir, durant le voyage, sans éprouver un invincible sentiment de dégoût.

Les voilà à Poitiers, après un arrêt, au moment où le train va repartir !

Une vive agitation régnait sur le quai de la gare :

« Beaucoup de gens couraient à la fontaine remplir
« des brocs, des bidons, des bouteilles. Mme Maze,
« très soigneuse et délicate, eut l'idée d'aller s'y
« laver les mains ; mais, comme elle arrivait, elle
« y trouva Élise Rouquet en train de boire ; elle re-
« cula devant le monstre, cette tête de chien au mu-
« seau rongé, qui tendait la fente oblique de sa
« plaie, la langue sortie, et lapant, et c'était, chez

(1) *Lourdes* (Paris, Fasquelle, 1903), p. 15-16.

« tous, le même frémissement, la même hésitation
« à emplir les bouteilles, les brocs et les bidons à
« cette fontaine, où elle avait bu (1). »

Enfin voici Lourdes !

Les malades sont à l'hôpital, ils se préparent à partir pour la Grotte.

C'était une véritable toilette....

« Élise Rouquet avait fini par découvrir un miroir
« de poche.... elle se l'était fait prêter, elle l'avait
« posé debout contre son traversin ; et, absorbée,
« avec un soin infini, elle nouait le fichu élégam-
« ment autour de sa tête, pour cacher sa face de
« monstre à la plaie saignante (2). »

*
* *

Telle était la malheureuse jeune fille, que Dieu mettait sur le chemin de l'homme qui prétendait chercher la vérité.

Cette fois le cas ne devait pas être embarrassant ; il ne s'agissait point d'un mal intérieur, qui, échappant aux regards, pouvait offrir à une volonté mal disposée le prétexte désiré pour se dérober à une conclusion désagréable, d'ailleurs repoussée d'avance si logique qu'elle fût.

Le célèbre « docteur ès sciences humaines » voyait, de ses propres yeux, la plaie effrayante dont il a décrit l'horreur.

Ajoutons qu'il n'a pas tout dit, si amie du laid que pût être sa plume.

Ainsi que le répétera tout à l'heure son médecin,

(1) *Lourdes*, p. 51.
(2) *Lourdes*, p 148.

Marie Lemarchand n'avait pas seulement, au visage, des ulcères tuberculeux, suppurant avec abondance de manière à rendre nécessaires quatre pansements par jour, et qui, larges comme les mains, couvraient les deux joues, la langue, les paupières, la partie inférieure du nez et la lèvre supérieure, fort gonflée, comme du reste la lèvre inférieure elle-même. Mais en outre, elle portait des plaies de même nature à d'autres endroits du corps, particulièrement à la partie interne du mollet gauche ; et enfin les poumons étaient atteints de tuberculose, à chaque sommet.

Aussi la jeune fille toussait depuis trois mois ; elle avait craché du sang, et elle ressentait, chaque soir, les accès redoutables de cette petite fièvre obstinée, qui, sourdement et pas à pas, mène les malheureux phtisiques à la mort (1).

C'est dans cet état lamentable qu'elle descendit du train blanc, le 20 août 1892.

En la voyant, les pèlerins la prenaient en pitié ; la plupart des malades trouvaient leur sort moins malheureux, quand ils le comparaient au sien.

Et « une même pensée, comme dit l'écrivain, montait de toutes ces âmes gonflées d'espérance : Ah ! Vierge sainte ! Vierge puissante ! Quel miracle, si un pareil mal guérissait ! »

*
* *

Or, le dimanche 21 août, vers quatre heures de l'après-midi, Marie entrait dans une des piscines.

(1) *Annales*, t. XXV, p. 124 ; t. XXVI, p. 36.

A peine l'eau miraculeuse l'eut-elle touchée, qu'elle éprouva d'atroces douleurs à la tête et au visage. Puis tout à coup, la voilà qui se lève d'un bond; elle arrache ses linges en s'écriant : Je suis guérie!

Et, en effet, la cicatrisation était faite et la suppuration arrêtée. Plus de gonflement, ni aux lèvres, ni au nez, ni à la langue.

Justement un médecin se trouvait là, qui avait vu la malade avant l'immersion, et qui la vit après. C'était le docteur d'Hombres.

Ce témoignage d'un témoin oculaire, tout à fait compétent, est naturellement fort précieux. Le voici donc :

« Je me souviens très bien, dit le docteur, d'avoir vu Marie Lemarchand devant les piscines, attendant son tour pour prendre son bain. Je fus frappé de son aspect, particulièrement repoussant. Les deux joues, la partie inférieure du nez, la lèvre supérieure étaient recouvertes d'un ulcère de nature tuberculeuse et sécrétant un pus très abondant. Les linges, qui recouvraient cette figure, étaient tout maculés de pus.

« *Au sortir de la piscine*, je me rendis immédiatement à l'hôpital, auprès de cette femme. Je la reconnus fort bien, quoique l'aspect de son visage *fût entièrement changé*. Au lieu de la plaie hideuse que je venais de voir, je trouvai une surface, encore rouge à la vérité, mais *sèche et comme recouverte d'un épiderme de nouvelle formation*. Les linges qui avaient servi au pansement, avant son entrée dans la piscine, étaient à côté d'elle, et tout maculés de pus.

« Cette pauvre infirme avait aussi, avant le bain, une plaie de même nature à une jambe, et cette plaie, comme celle du visage, *avait été séchée dans la piscine.*

« Je vous avoue en toute sincérité, ajoute le docteur d'Hombres, que je fus très vivement impressionné par ce changement si subit, déterminé par une simple immersion dans l'eau froide, étant donné, comme vous le savez, que le lupus est une affection très rebelle à toute espèce de médication. »

*
* *

C'est le docteur d'Hombres lui-même qui accompagna Marie Lemarchand au Bureau des constatations.

La salle était encombrée, à ce moment, de médecins, de littérateurs et de journalistes.

On examine la jeune fille. Les médecins, qui l'auscultent, ne trouvent plus rien d'anormal dans sa poitrine : toute trace de phtisie a disparu. Les plaies de la jambe et celles du visage sont complètement desséchées : elles ne suppurent plus.

Seulement l'épiderme, instantanément formé, est rouge et luisant.

« Voilà le cas que vous rêviez, Monsieur Zola, dit le président du Bureau à l'écrivain : une plaie, sensible à tous les yeux, subitement fermée ! Regardez donc bien cette jeune fille.

— « Ah ! mais non ! répondit le romancier, cherchant à sortir d'embarras par une plaisanterie, je ne veux pas la regarder : elle est encore trop laide. »

En réalité, cette guérison l'a beaucoup frappé, son

livre en est la preuve. Il y revient plusieurs fois. Il ne la conteste pas ; il l'avoue même franchement, mais en la racontant de manière qu'elle puisse, à la rigueur, paraître explicable naturellement à ceux qui ne craignent pas de se jeter dans l'invraisemblable pour échapper au surnaturel.

Voici d'abord la description qu'il fait de son arrivée au Bureau des constatations, où il l'a vue :

« Élise Rouquet parut, avec sa face de monstre « qu'elle étala, en ôtant son fichu. Depuis le matin, « elle se lotionnait avec des linges, à la fontaine, et « il lui semblait bien, disait-elle, que sa plaie, si « avivée, commençait à sécher et à pâlir. *C'était* « *vrai*...., l'aspect en était moins horrible (1). »

Le lendemain, au moment où elle revient de la Grotte, il met sur son chemin un personnage de son livre, le docteur Ferrand :

« A cette minute, le cas d'Élise Rouquet le frappa « davantage encore, car il devenait certain mainte- « nant que le lupus, dont la plaie lui mangeait la « face, *s'était amendé.* Elle continuait ses lotions à « la fontaine miraculeuse ; elle sortait justement du « Bureau des constatations, où le docteur Bonamy « (le docteur Boissarie) avait triomphé. Ferrand « avança, examina cette plaie, pâlie déjà, un peu « séchée, qui était loin d'être guérie, mais où com- « mençait *tout un travail sourd de guérison* (2). »

Au milieu des aveux intéressants, que ces pages contiennent, il y a deux erreurs de fait, nettes et formelles.

(1) *Lourdes*, p. 194.
(2) *Lourdes*, p. 363. 364.

D'abord, c'est par des lotions d'eau froide faites sur le visage que, d'après le romancier, la jeune malade aurait été guérie.

Comment a-t-il pu se tromper ou tromper le lecteur sur cette circonstance, quand il devait nécessairement savoir que la guérison avait eu lieu dans la piscine, puisqu'il en avait entendu le récit de la bouche de la jeune fille elle-même et des témoins de l'événement, parmi lesquels le docteur d'Hombres?

Mais il lui était désagréable, sans doute, de reconnaître que l'eau miraculeuse n'avait pas même eu besoin d'effleurer le visage, pour le guérir.

La seconde affirmation erronée, c'est que l'heureux effet s'est produit lentement.

Ceci est beaucoup plus grave.

Le tissu cicatriciel remplaçant la plaie, rouge et brillant d'abord, a pâli peu à peu, quoique très rapidement. Voilà la vérité!

Mais l'ulcère a été guéri radicalement, dès la première minute; *la suppuration a cessé* d'une manière instantanée, et pour ne plus se reproduire. *Tout gonflement a disparu* en même temps et avec la même soudaineté.

M. Zola n'a pu l'ignorer vraiment : il a assisté à l'examen de la miraculée, fait devant lui par de nombreux médecins; il en a connu le résultat, il pouvait le contester aussitôt, s'il le jugeait contraire à la vérité.

Il ne l'a pas contesté, et même, invité par le président du Bureau à se rendre compte avec plus de précision et à présenter des observations, s'il en voyait quelqu'une à faire, il a essayé d'échapper à un

aveu inévitable par un mot insignifiant, signe certain de son embarras.

Heureusement il y a des esprits qui cherchent la vérité d'une manière plus sérieuse et avec une loyauté plus sincère.

Le médecin de Marie Lemarchand, le docteur La Néelle, ancien chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Caen, en voyant sa jeune cliente transformée, à son retour de Lourdes, écrivit ces paroles franches et courageuses :

« Je suis encore tout ému d'avoir pu toucher du doigt cette guérison, absolument surnaturelle. Marie Lemarchand avait encore une tuberculose avancée, qui ne m'avait laissé aucun doute et dont je ne trouve plus aucune trace. »

*
* *

Après les faits inexacts, on va voir les explications fantaisistes que notre romancier hasarde, d'une manière d'ailleurs assez timide.

« Nos savants médecins, fait-il dire à un de ses personnages, soupçonnent beaucoup de ces plaies d'être d'origine nerveuse.... Et l'on arrive à prouver que la foi qui guérit peut parfaitement guérir les plaies, certains faux lupus entre autres (1). »

Plus loin, à propos de la même guérison qui le préoccupe visiblement, un autre de ses héros parle de « l'origine nerveuse de certaines maladies de la peau, que détermine un trouble de la nutrition (2). »

Puisque le fait à expliquer est certain, comme

(1) *Lourdes*, p. 194.
(2) *Lourdes*, p. 364.

l'écrivain le reconnaît, si quelque lecteur se contente de pareilles assertions pour refuser d'y voir une intervention surnaturelle, c'est qu'il a vraiment, non pas cette *foi qui guérit*, dont on parle tant après Charcot, mais cette foi qui tue parce qu'elle est aveugle; il est victime d'un parti pris épais, qu'aucune lumière ne saurait percer.

Car enfin, ces raisons ne soutiennent pas le moindre examen.

Il est faux d'abord qu' « on arrive à prouver » que la suggestion, provoquée ou spontanée, sous le nom de foi ou sous tout autre nom, « puisse parfaitement guérir les plaies. »

J'ai déjà dit plus haut, dans le premier chapitre de cette seconde partie, que le plus grand suggestionneur de ce temps-ci, Bernheim, en publiant les observations de plus de vingt années, n'en mentionne pas une seule où il ait obtenu un pareil succès.

Et le succès est encore plus sûrement inouï, quand il s'agit d'une guérison *instantanée*, comme dans le cas de Marie Lemarchand. On ne cite pas et on n'a *jamais* cité un *seul* exemple de cette nature.

L'unique guérison de plaie, due à ce qu'il appelle *la foi qui guérit*, que Charcot ait trouvée dans l'histoire.... ou la légende, remonte à la première moitié du XVIII[e] siècle, et elle a été, il l'avoue et on l'a vu ailleurs, lente et progressive (1).

Voilà comment « on arrive à prouver que la foi qui guérit peut parfaitement guérir les plaies. »

De plus, si des ulcères parvenaient à se cicatriser

(1) V. le paragraphe de la deuxième partie de cet ouvrage, intitulé *Deux manières différentes de guérir*, p. 191.

sous l'action des nerfs, c'est qu'ils se seraient formés de même ; ce qui arrive, d'après l'écrivain.

Or, disons-le d'abord en passant : affirmer que « nos savants médecins soupçonnent *beaucoup* de ces plaies d'être d'origine nerveuse », c'est se jouer de son public. Et, par exemple, s'il existe des lupus de ce genre, « de faux lupus », comme dit M. Zola, ils doivent être extrêmement rares. Le lupus est généralement de source tuberculeuse.

En tout cas, pour la maladie de Marie Lemarchand, qu'il s'agisse véritablement d'un lupus ou d'une autre maladie grave de la peau, l'origine ne fait aucun doute. L'attestation du médecin est tout à fait catégorique, et, d'ailleurs, le caractère tuberculeux du mal est clairement indiqué par la constitution de la jeune malade, qui portait la tuberculose dans les tissus des poumons aussi bien que dans ceux du visage.

C'était donc un mal organique, un mal tuberculeux. Il ne relevait dès lors, en aucune façon, de l'influence des nerfs.

Mais encore une fois, quand il aurait été sous leur dépendance — ce qui n'est point — et quand les lupus, dits d'origine nerveuse, seraient justiciables de la suggestion, — ce qui n'est pas davantage, — il resterait toujours l'instantanéité dans la guérison, signe évident de l'intervention divine.

M. Zola essaie de la nier, un peu sournoisement, alors qu'elle n'est pas niable ; on aimerait mieux qu'il entreprît de l'expliquer, puisqu'elle est certaine.

Mais il ne s'y risque point : c'est que l'explication est impossible absolument, si on ne la cherche pas au delà de la nature.



Quant à la cicatrice dont l'aspect un peu vif blessait, paraît-il, le goût de l'écrivain naturaliste pour la beauté, elle cessa d'être toute rouge en cessant d'être toute fraîche.

Au mois de novembre 1893, dans la salle du Cercle du Luxembourg, j'assistais à une très intéressante conférence du docteur Boissarie sur les faits de Lourdes et le roman qui vient d'être si souvent rappelé.

Or je me souviens encore de l'émotion qui saisit l'assistance à un moment.

Le docteur avait fait venir, du lieu de leur résidence, la plupart des miraculés dont il devait entretenir son auditoire, et ils étaient assis sur l'estrade, autour de lui.

Quand il eut donné lecture du passage, violemment expressif, où M. Zola décrit le malheureux visage d'Élise Rouquet, il ajouta :

« Élise Rouquet c'est, vous le savez, Marie Lemarchand. Vous venez de voir ce qu'elle était.

« Eh bien, dit-il en se tournant vers un des côtés de l'estrade, levez-vous, mon enfant : montrez à cette assemblée ce que la sainte Vierge a fait de vous. »

Alors, raconte un témoin encore sous l'impression de ce souvenir, on vit apparaître « une pâle figure de jeune fille, idéalement belle sous ses vêtements noirs. »

Un frisson parcourut la salle, et l'émotion redoubla quand on s'aperçut que la pauvre enfant pleurait.

C'est qu'elle ne connaissait pas encore ce qui venait d'être lu ; elle ignorait même que le romancier se fût occupé d'elle. Aussi, lorsqu'elle entendit tout à coup la dure page où elle est traitée de « monstre », et où sa tête est appelée une « tête de chien, au museau rongé », elle fut prise d'une sorte de honte, devant tous ces regards qui lui semblaient fixés sur elle, et ses yeux se remplirent de larmes.

Pour tous les assistants, à côté des paroles brutales qui venaient d'être rappelées, ce gracieux visage, doux et pur comme une fleur, donnait au miracle un éclat particulier : des applaudissements partirent à la fois de tous les côtés, et des larmes mouillèrent furtivement bien des regards!

Il ne restait donc plus, chez la jeune fille, aucun vestige déplaisant du mal horrible qui la défigurait quinze mois plus tôt.

*
* *

Dix ans après, ce contraste si sensible, entre ce qu'elle avait été et ce que le miracle la fit, frappait très vivement un médecin distingué, qui avait eu l'occasion de le voir décrit. Il voulut contrôler lui-même ce qu'il venait de lire.

Il écrivit donc au médecin de l'heureuse miraculée pour avoir son avis, et savoir, en même temps, si un mal, si profondément ancré dans l'organisme, avait été assez radicalement détruit pour ne plus reparaître.

Voici la réponse qu'il reçut et qu'il a bien voulu me communiquer. Elle est du mois de janvier 1904.

« Mon cher confrère,

« J'ai donné au docteur Boissarie tous les rensei-

gnements nécessaires, lors de la guérison de Marie Lemarchand, il y a une douzaine d'années, avec l'observation complète. Elle était atteinte de tuberculose pulmonaire aux deux sommets, d'ulcères sur la figure, larges comme les mains et suppurant abondamment.

« Elle avait des plaies de même nature aux jambes, et une contracture hystérique d'un membre, le bras ou la jambe, je ne me rappelle pas au juste.

« Elle a guéri *tout d'un coup*, en prenant un bain dans la piscine de Lourdes. Elle a ressenti une vive douleur, et instantanément s'est vue débarrassée de tous les signes de sa maladie. Les plaies, séchées *aussitôt*, étaient recouvertes d'un tissu cicatriciel rouge, qui a pâli au bout de quelques semaines. Les cicatrices se voyaient encore quelques années après. J'ai revu la malade *aussitôt son retour*. Je ne la reconnaissais pas, tant elle était changée.

« C'était une gracieuse jeune fille, qui s'avançait au-devant de moi, *au lieu d'une loque humaine, à face horrible et monstrueuse et à odeur repoussante, que j'avais vue dix jours auparavant*.

« *La tuberculose avait disparu* également.

« La guérison *s'est maintenue*.

« Agréez, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

« Signé : Dr La Néelle,

« *Ex-chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Caen.*

« *P.-S.* — J'ai perdu la malade de vue en 1897 : elle habitait Paris. J'ai quitté Caen en 1900, et je continuais à visiter sa famille. Elle n'avait pas eu de récidive à cette époque, et *continuait à aller très bien*. »

Ainsi ni les plaies, ni les accidents tuberculeux n'avaient reparu, après huit années. Le résultat subit, obtenu à Lourdes, ne s'est jamais démenti.

Rien ne manque donc à cette guérison merveilleuse. Elle a fait, en un instant, « d'une face de monstre », un visage angélique, et, d'une malheureuse poitrinaire, une robuste jeune fille.

Dieu a guéri, d'un seul coup et en quelques minutes, à la fois une maladie et un tempérament (1).

(1) Au moment où l'on tirait la 8e édition de cet ouvrage, j'appris quelle était l'adresse de Marie Lemarchand, que je n'avais pas connue jusque-là. Aussitôt, fidèle aux principes dont ce livre s'inspire, j'arrêtai le tirage, pour me rendre compte par moi-même de l'état de la miraculée. Or son état est resté excellent. Il lui permet même d'accomplir des tâches pénibles, tout en supportant les épreuves de la maternité qui, depuis qu'elle est mariée, se sont répétées presque sans cesse. Voici, du reste, en quels termes Marie Lemarchand atteste elle-même les faits, dans une lettre qu'elle m'a adressée.

« Coubert (Seine-et-Marne), 1er décembre 1905.

« Monsieur,

« Le mal affreux dont j'ai été guérie à Lourdes n'a jamais reparu ; je jouis d'une santé parfaite. Je suis femme de charge dans un château. Mariée depuis six ans, j'ai eu quatre enfants, tous nés robustes, et j'en attends un cinquième. Voilà ce que la sainte Vierge a fait d'une pauvre infirme, abandonnée des médecins déclarée incurable et qui n'attendait plus que sa fin.

« Je tiens à ajouter que vous avez été très exactement renseigné sur ma terrible maladie et ma guérison subite. Tout ce que vous dites est la vérité même. J'ai été guérie instantanément, non après plusieurs bains mais après un seul.

« J'entrai dans la piscine, rongée par la souffrance, avec des plaies horribles, et j'en sortis complètement guérie. Je ne sentais plus rien qu'un grand bien-être dans tout mon corps. J'ôtai immédiatement les linges qui entouraient les plaies de mon visage et de ma jambe : plus rien. Je pouvais passer mes mains dessus sans aucune douleur. La suppuration aussi avait cessé tout d'un coup. Avec quelle joie et quelle reconnaissance j'allai à la Grotte, appuyée sur ma bonne mère, qui avait été témoin de mes souffrances

IV.

Marie Lebranchu

« Dans le compartiment voisin.... la Grivotte, jusque-là étendue sans un souffle, comme morte, venait de se soulever. C'était une grande fille, qui avait dépassé la trentaine, déhanchée, singulière, au visage rond et ravagé, que ses cheveux crêpus et ses yeux de flamme rendaient presque belle. Elle était phtisique au troisième degré.... Depuis cinq ans, elle faisait le tour des hôpitaux de Paris. Aussi parlait-elle familièrement des grands médecins....

« Ils disent comme ça que j'ai un poumon perdu, et que l'autre ne vaut guère mieux. Des cavernes, vous savez !.... J'ai maigri, une vraie pitié. Maintenant, je suis toujours en sueur, je tousse à m'arracher le cœur, je ne puis plus cracher, tant c'est

et qui venait de l'être de ma guérison. Il y avait trois ans et demi que je n'avais marché.

« Je suis infiniment reconnaissante à la sainte Vierge de m'avoir ainsi subitement transformée, et c'est du fond du cœur que je dis : Gloire et merci à Notre-Dame de Lourdes !

« Agréez, etc.

« Marie AUTHIER, née Marie LEMARCHAND. »

J'ai revu Marie Lemarchand deux ans après avoir reçu cette lettre, en 1907, et je l'ai même longuement interrogée. Elle a, en outre, été examinée par un spécialiste très compétent des maladies de la peau, le docteur Tenneson, médecin à l'hôpital Saint-Louis, à Paris. L'état ne s'est pas modifié. La malade d'autrefois jouit d'une santé excellente, ce dont je me suis assuré encore en 1908, au moment où la nouvelle édition de ce livre était déjà sous presse. A cette dernière date, la guérison, au lieu de compter seulement huit années, en comptait près de seize. La conclusion des pages qu'on vient de lire acquiert ainsi une force nouvelle.

épais. Et, vous voyez, je ne me tiens pas debout, je ne mange pas.... »

« Un étouffement l'arrêta, elle devenait livide. »

C'est en ces termes, et sous ce nom de la Grivotte, que M. Zola peint Marie Lebranchu (1).

La peinture est fidèle. Ce n'est pas, d'ailleurs, dans la description des maladies que l'auteur manque, en général, de fidélité.

* * *

Marie Lebranchu avait, en effet, comme il le dit, dépassé la trentaine, en 1892 ; elle était âgée de trente-cinq ans.

Domiciliée à Paris, fille d'un père et d'une mère morts tous deux poitrinaires, elle était vouée par sa naissance même à ce terrible fléau, véritable minotaure, qui dévore tant de jeunes existences, dans nos grandes villes encombrées où manquent l'air et le soleil.

Plusieurs hôpitaux parisiens l'avaient déjà eue comme cliente.

On l'avait vue à l'Hôtel-Dieu, dans le service du professeur Germain Sée. On y avait examiné ses crachats de malade, et l'analyse avait révélé l'existence « à profusion » du bacille de la tuberculose. le bacille de Koch.

Au moment où elle arriva à Lourdes, elle sortait de l'hôpital Franco-Néerlandais, spécialement consacré aux poitrinaires. Elle y avait passé neuf mois. Le médecin de l'hôpital, le docteur Marquezy, constatait dans un certificat qu'elle était atteinte de phti-

(1) *Lourdes*, p. 12-13.

sie pulmonaire, avec ramollissement et cavernes.

Alitée depuis huit mois, la malheureuse remplissait son crachoir de pus et rendait du sang à pleine bouche.

De son côté, l'estomac fonctionnait très mal : elle ne pouvait conserver aucune nourriture. Aussi avait-elle perdu quarante-huit livres de son poids : symptôme grave, presque fatal.

Tous ces détails sont extraits du procès-verbal officiel, rédigé par le Bureau des constatations.

Ainsi donc le roman et l'histoire sont d'accord.



Marie Lebranchu débarqua au bord du Gave, par le même train que Marie Lemarchand, le 20 août 1892.

Elle se présenta aux piscines le jour même.

Quand les charitables baigneuses virent venir à elles ce squelette vivant que la toux secouait d'une manière lamentable, elles hésitèrent un moment. On peut faire soi-même d'héroïques imprudences ; on n'a pas la liberté d'y encourager autrui.

C'est le principe dont on s'inspire à Lourdes.

Mais comme Marie Lebranchu maintint énergiquement sa volonté d'entrer dans le bain, les dévouées infirmières ne résistèrent plus. Après tout, c'était son droit.

Ce qui se passa alors, on va le voir.

M. Zola se trouvait au Bureau médical, quand la malade s'y présenta, un peu après, et il a décrit la scène :

« Le bureau fut bouleversé. La Grivotte venait d'entrer en coup de vent....

« Je suis guérie.... je suis guérie.... »

« Et elle racontait qu'on ne voulait d'abord pas la baigner, qu'elle avait dû insister, supplier, sangloter. Elle n'était pas plongée dans l'eau glacée, depuis trois minutes, toute suante, avec son enrouement de phtisique, qu'elle avait senti les forces lui revenir, comme dans un grand coup de fouet, qui lui cinglait tout le corps. Une exaltation, une flamme l'agitait, piétinante et radieuse, ne pouvant tenir en place.

« Je suis guérie.... je suis guérie.... »

« Stupéfait cette fois, Pierre la regardait (1). Était-ce donc cette fille, que, la nuit dernière, il avait vue anéantie sur la banquette du wagon, toussant et crachant le sang, la face terreuse? Il ne la reconnaissait pas, droite, élancée, les joues en feu, les yeux étincelants, avec toute une volonté et une joie de vivre. qui la soulevaient (2). »

Il ne faut pas oublier que, d'après M. Zola lui-même, il se trouvait à ce moment, dans la salle, de vingt à trente médecins : ils furent tous invités à examiner la malade qui se disait guérie, et beaucoup, en effet, l'auscultèrent avec attention.

Lisons maintenant le procès-verbal authentique, dressé, à la suite de cet examen, par les médecins du Bureau :

« Au sortir de la première immersion, le samedi 20, Marie Lebranchu éprouve un bien-être instantané. Nous l'examinons avec soin au bureau des

(1) Pierre est le héros du roman; l'auteur lui **prête** ses sentiments personnels.

(2) *Lourdes*, p. 195.



MARIE LEMARCHAND
(Élise Rouquet de Zola)



MARIE LEBRANCHU
(la Grivotte de Zola)

médecins ; nous ne trouvons ni râles, ni souffle, ni matité. »

Le président du Bureau ajoute :

Il ne restait « pas la plus petite trace de lésion dans le poumon. On l'examine de nouveau, le lendemain 21. L'ancienne malade ne tousse pas, ne crache pas et mange avec appétit. Chaque jour, jusqu'à son départ, on constate que la guérison se maintient parfaitement (1). »

*
* *

Entre la page du roman et les déclarations officielles, le ton diffère assurément ; mais le fond est identique : la malade était guérie.

Il n'y a pas jusqu'à ce détail sur l'appétit recouvré, que le romancier n'ait observé lui aussi :

« La Grivotte s'accroupit sur son matelas, par terre...., et elle tira de sa poche un morceau de pain, qu'elle se mit à dévorer (2). »

Les forces étaient d'ailleurs revenues comme instantanément.

Elle montrait, dit l'écrivain, « une fièvre d'activité extraordinaire.... et elle racontait qu'elle avait dévoré la moitié d'un poulet, elle qui ne mangeait plus depuis des mois. Puis, pendant plus de deux heures, elle avait suivi à pied la procession aux flambeaux. Elle aurait dansé sûrement jusqu'au jour, si la sainte Vierge avait donné un bal (3). »

Voilà les faits !

(1) Conférence faite au Cercle du Luxembourg, p 34.
(2) *Lourdes*, p. 363.
(3) *Lourdes*, p. 212.

Encore une fois ils sont présentés, chez le romancier, d'une manière plus dramatique et, çà et là, d'un air léger, mais en somme le roman ne diffère pas de l'histoire.

*
* *

C'est maintenant que les divergences vont se faire jour.

L'écrivain naturaliste veut éviter le miracle, à tout prix. Voyons quels chemins il se décide à prendre pour s'y dérober.

Le premier n'est pas nouveau ; il est usé depuis longtemps par les penseurs éperdus, qui n'ont réussi à en découvrir aucun autre. C'est un chemin banal et de pis aller.

Comment croire, dit l'auteur, à la transgression des lois, quand on ne connaît pas toutes les lois, particulièrement en médecine ? Il existe des forces mal étudiées, ignorées même (1).

Nous avons déjà prouvé longuement la faiblesse de cette objection courante, très en usage chez des sceptiques qui parlent fièrement au nom de la science, et qui osent appuyer les raisonnements, où ils prétendent défendre ses droits, sur ce fait humiliant pour elle qu'elle ne connaît rien, pas même une seule loi de la nature (2) ! Le lecteur pourra recourir à ces pages.

Afin d'éviter des redites, contentons-nous de faire observer ici qu'il n'est pas nécessaire de *tout* savoir, pour savoir *quelque chose* avec certitude.

(1) *Lourdes*, p. 198-199, passim.
(2) IIe partie, ch. 1er, paragraphe intitulé *Forces inconnues*, p. 215.

M. Zola lui-même, on l'a vu dans une page précédente, disait au Bureau des médecins et il a redit dans son livre, en substance : montrez-moi une simple égratignure subitement fermée dans la piscine, cela me suffit, je m'incline (1).

C'était donc, à ses yeux, une loi certaine, inébranlable à toute découverte de l'avenir, que la nature ne répare pas elle-même ses brèches en un moment ; elle a besoin de prendre le temps pour collaborateur.

Il est assez facile de se réfugier derrière les lois inconnues, en général et d'une manière abstraite. Mais, dès qu'on se trouve en face de certains faits éclatants, la logique de l'esprit s'y refuse ; on n'y croit plus soi-même : la loi violée est trop bien établie, elle est trop sûre.

*
* *

Du reste, le romancier se hasarde, pour son malheur, à énumérer ces forces nouvelles qu'il appelle au secours d'une thèse en déroute.

« Auto-suggestion, ébranlement préparé de longue main, entraînement du voyage, des prières et des cantiques, exaltation croissante ; et surtout le souffle guérisseur, la puissance inconnue qui se dégage des foules, dans la crise aiguë de la foi (2). »

Bref, ces « forces ignorées » se réduisent, soit à la suggestion spontanée, celle qu'on exerce sur soi-même sous l'empire de circonstances particulières, « entraînement d'un voyage » (?), ou influence « des

(1) *Lourdes*, p. 193.
(2) *Lourdes*, p. 199.

cantiques », c'est-à-dire l'auto-suggestion, soit à la suggestion proprement dite, celle qu'on subit du dehors, qu'elle vienne d'une personne ou d'une « foule ».

Eh quoi! c'est là ce que vous appelez une force inconnue!

Mais la suggestion est une force très connue, très étudiée, très expérimentée. On sait fort bien ce qu'elle peut, et on sait mieux encore ce qu'elle ne peut pas.

Nous l'avons établi ici même, avec précision, en nous appuyant sur l'autorité de l'homme le plus compétent et, en même temps, le plus avancé dans cette question à laquelle il doit sa renommée, le professeur Bernheim (1).

Tout de même, il faut bien l'avouer, on traite son lecteur avec un peu trop de sans-gêne, quand on lui parle sur la thérapeutique suggestive de ce ton mystérieux et avec ces airs d'oracle! C'est vraiment escompter son ignorance et demander un peu trop à sa naïveté.

Quant au « souffle guérisseur, qui se dégage de la foule », il constitue une trouvaille, qui est la propriété de M. Zola et qui paraît devoir lui rester.

On croyait savoir jusqu'ici que la fréquentation des foules est hygiéniquement défavorable, qu'elle est malsaine.

Il est donc tout à fait nouveau d'écrire que, non seulement elle est inoffensive, mais qu'il s'exhale

(1) Voir, dans le chap. Ier de la IIe partie, les pages qui ont pour titre : *De l'insuffisance de la suggestion pour expliquer les phénomènes miraculeux*, p. 173.

des rassemblements nombreux, des réunions compactes, un air vivifiant, et, dans le sens propre du mot, un « souffle guérisseur ».

« L'ironie serait de bon goût, pourrait-on dire avec un des personnages des dialogues de Cicéron, l'ironie serait de bon goût, si nous plaisantions ; mais, si nous parlons sérieusement, prenez garde ! Peut-être devrions-nous mettre, dans nos discours, autant de conscience que si nous déposions en justice (1). »

*
* *

Le romancier, qui a vu Marie Lebranchu guérie et qui a dépeint lui-même sa guérison, a trouvé un second moyen d'échapper aux conséquences de ce spectacle embarrassant.

C'est de se persuader, s'il le pouvait, ou de persuader du moins à ceux de ses lecteurs qui s'en rapporteraient à ses paroles, que le résultat heureux devait être né d'une impression nerveuse, puisqu'il n'aurait pas duré, d'après lui, plus longtemps qu'une impression.

A peine, en effet, les pèlerins sont-ils repartis, que la Grivotte du roman est reprise par sa cruelle maladie.

Lisons le passage tout entier, en remarquant bien que l'auteur appuie toute une théorie de négation, sur le fait saisissant qu'il raconte.

On allait arriver à Bordeaux.

« Depuis un instant, Pierre s'étonnait des allures de la Grivotte. Pendant que les pèlerins et les malades s'assoupissaient déjà, affaissés parmi les ba-

(1) *Brutus*, p. 85.

gages, que balançaient les continuelles secousses, elle s'était levée toute droite, elle se cramponnait à la cloison, dans une angoisse brusque. Et, sous la lampe, dont la pâle lueur jaune dansait, elle apparaissait comme amaigrie de nouveau, la face livide et torturée....

« Sœur Hyacinthe reçut dans ses bras la Grivotte, qu'un furieux accès de toux abattait sur la banquette. Pendant cinq minutes, la misérable étouffa, secouée d'une telle quinte que son pauvre corps en craquait. Puis, des filets rouges coulèrent ; elle cracha le sang à pleine gorge....

« La religieuse s'installa ; elle garda contre son épaule la tête de la Grivotte, dont elle essuyait les lèvres sanglantes....

« Pierre restait bouleversé. Cette foudroyante rechute avait glacé le wagon. Beaucoup se soulevaient, regardaient avec terreur.... Et Pierre songeait à l'étonnant cas médical, offert par cette fille ; les forces rétablies là-bas, le gros appétit, les longues courses, le visage rayonnant, les membres dansants, puis ce sang craché, cette toux, cette face plombée d'agonisante, le brutal retour de la maladie, quand même victorieuse. Était-ce donc une phtisie particulière, compliquée d'une névrose ? Était-ce même quelque autre maladie, un mal inconnu, qui faisait tranquillement son œuvre, au milieu des diagnostics contradictoires ? La mer des ignorances et des erreurs commençait, ces ténèbres où se débat encore la science humaine (1). »

(1) *Lourdes*, p 555-556.

*

Cet « étonnant cas médical », qui fait ainsi raisonner complaisamment l'écrivain et sur lequel l'attention du lecteur est si vivement appelée, — on ne le soupçonnerait certainement pas — *c'est M. Zola lui-même qui l'invente ;* c'est lui qui le crée, tout exprès pour justifier une théorie préconçue qui lui est chère.

Car il a adopté d'avance une certaine explication des miracles de Lourdes : une explication vague, confuse, hypothétique et tout à fait indéfendable, comme on l'a établi dans le chapitre précédent.

Une fois arrivé auprès de la Grotte, il ne trouve devant lui aucune barrière, toutes les portes s'ouvrent, il va partout, on lui fait tout voir, ainsi qu'il s'est plu à le reconnaître.

Or il ne rencontre pas *un seul* cas qui puisse paraître lui donner raison.

Qu'à cela ne tienne! Puisqu'il n'en existe point, il en imaginera, ce qui mettra sa philosophie bien à l'aise.

Il commence donc par en fabriquer un de toutes pièces, sur lequel tout l'ouvrage repose : c'est celui de cette névropathe, que les nerfs seuls ont rendue malade et que les nerfs seuls guérissent, cette Mlle de Guersaint qui n'a jamais existé ailleurs que dans le roman ; ce personnage est tout entier de sa création.

Et puis, en rapportant des faits réels, il les arrange à sa guise, pour les besoins de sa mauvaise cause. Marie Lemarchand guérit *subitement :* il la

montre guérissant d'une manière *lente et progressive.*

Quant à Marie Lebranchu, sa conduite est beaucoup plus étrange encore, et on ne comprend pas vraiment comment un écrivain a pu oser se permettre de dénaturer si outrageusement la vérité.

Car ce « cas médical » n'est pas compliqué comme le dit l'auteur ; il est, au contraire, d'une simplicité extrême, quoique gênante assurément pour une incrédulité, résolue à ne pas reconnaître le miracle.

Il tient tout entier en deux mots : la malheureuse phtisique a été guérie subitement à Lourdes et *la maladie n'a jamais eu de récidive.*

Quoi ! direz-vous ; la Grivotte n'a pas craché le sang à peine après avoir quitté Lourdes, avant même d'arriver à Bordeaux ?

— Mais non ! Mais non ! Elle n'a *jamais* craché le sang, depuis son séjour à Lourdes, ni avant Bordeaux, ni après, ni pendant le voyage, ni depuis. La phtisie, instantanément disparue dans la piscine, n'est revenue à aucun moment.

M. Zola parle, sur ce sujet, d'une manière aussi audacieusement contraire à la réalité que celui qui se risquerait à dire « il fait nuit » en plein midi, sous la lumière éclatante du soleil.

Un an après sa guérison, Marie Lebranchu retournait auprès de la Grotte miraculeuse, pour apporter à sa céleste bienfaitrice le doux tribut de sa reconnaissance.

Elle se présenta de nouveau au Bureau des constatations médicales. On s'y rendit compte de l'état excellent de ses poumons.

Je relève ce qui suit, dans le procès-verbal qui fut dressé alors :

« A la suite de la première immersion dans la piscine (l'an passé), Marie Lebranchu éprouva subitement un grand bien-être, et l'examen, pratiqué au Bureau médical avec le plus grand soin, ne révéla plus aucune trace de la grave maladie dont elle était atteinte. *Depuis ce temps, la guérison ne s'est pas démentie*, malgré une attaque d'influenza dont la malade a souffert l'hiver dernier (1). »

Ainsi non seulement la poitrine n'avait plus présenté aucun symptôme de tuberculose, mais elle s'était trouvée assez forte pour résister, avec succès, à l'attaque d'une maladie, toujours redoutable pour les organes affaiblis qu'elle déprime ordinairement plus encore, ou chez lesquels elle provoque une poussée dangereuse du mal profond qui les mine.

*
* *

Comme elle sortait du bureau, Marie Lebranchu trouva M. de L.... sur l'Esplanade du Rosaire et causa avec lui.

M. de L.... avait eu l'occasion de la voir l'année précédente.

« Comment vous parut-elle se porter ? dis-je depuis à son interlocuteur, un jour que je le rencontrai moi-même.

— « Comment? Mais parfaitement ; elle était très bien guérie.

— « Vous aviez causé avec elle en 1892?

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 114.

— « Oui, et plusieurs fois. J'étais même un jour avec M. Zola, que je voyais de temps en temps, quand elle vint à nous.

« Ah! dit-elle à l'écrivain, maintenant que me voilà remise, je vais sortir de l'hôpital et je reviendrai chez nous, rue de Bruxelles. Je serai là, tout près de vous, Monsieur Zola, et puisque vous avez bien voulu vous intéresser à moi ces jours-ci, j'espère que vous viendrez me voir et prendre de mes nouvelles cet hiver.

— « C'est entendu, répondit Zola ; je vous promets d'aller vous voir.

« Quand elle revint, en 1893, je lui demandai :

« Eh bien, avez-vous reçu la visite de M. Zola, à Paris?

— « Oh ! mais non, me répondit-elle. Il n'est pas venu me voir une seule fois. Et même, dans le roman qu'il a publié, on me dit qu'il me fait rechuter affreusement dans le train même, et m'envoie enfin à l'hôpital pour y mourir (1) »

(1) En 1908, tandis qu'on travaillait au tirage d'une nouvelle édition de ce livre, j'ai appris où habitait Marie Lebranchu, dont l'adresse m'était restée jusqu'alors inconnue. Je suis parti aussitôt pour Angers, où elle était; je l'ai vue et longuement interrogée. (Lire cet interrogatoire très important, *Appendice* nº 33).

Je désirais à la fois et me rendre compte de l'état de sa santé après quinze ou seize ans, et contrôler, au moyen de son témoignage, les renseignements sur lesquels je me suis appuyé pour raconter son histoire, bien que l'exactitude m'en parût certaine. Elle m'a déclaré que ce que j'avais dit, sur sa maladie et sa guérison, était absolument conforme à la vérité.

On va voir, du reste, comment s'exprime, sur ce point, le procès-verbal de l'interrogatoire, signé par un vicaire général d'Angers, qui était présent :

« Ayant prêté serment, Marie Lebranchu a déclaré, d'une manière générale, que tout ce que M. l'abbé Bertrin a écrit, dans son



Cette façon cavalière de se moquer de la vérité et de tromper effrontément ses lecteurs étonna vivement le président du Bureau des constatations.

Se trouvant donc un jour à Paris, il se présenta chez M. Zola et lui dit :

« Comment osez-vous faire mourir Marie Lebranchu ? Vous savez cependant qu'elle se porte aussi bien que vous et moi. »

A quoi l'audacieux écrivain répondit :

livre *Histoire critique des événements de Lourdes*, sur sa maladie et sa guérison, est exactement conforme à la vérité, dans l'ensemble et dans les détails. »

L'ancienne malade se porte très bien. On en trouvera la preuve dans l'extrait suivant d'une lettre écrite par le docteur Jamin, d'Angers, qui, chargé de l'examen médical, ne s'est pas contenté de l'auscultation et a fait prendre la radioscopie de celle qu'il nomme, après Zola, la Grivotte :

« Angers, 18 juillet 1907.

« .... Je suis en mesure d'affirmer que la Grivotte est manifestement guérie d'une façon probante, et cela depuis treize ou quatorze ans.

« Les traces très légères de pénombre aux sommets, l'indication d'une faiblesse respiratoire également très légère, fournies par l'examen radioscopique joint à l'auscultation, ne laissent, il est vrai, aucun doute sur la présence des lésions anciennes très graves, mais l'état actuel de la malade, très satisfaisant sous tous les rapports, est la preuve vivante de l'intervention miraculeuse en sa faveur....

« La Grivotte est en parfait état de santé depuis sa guérison.... elle n'a jamais été atteinte d'un réveil même léger de ses anciennes et profondes lésions tuberculeuses.

« Docteur Jamin,

« 1, rue Chevreul. »

Voilà, je crois, qui confirme nettement le miracle, en constatant tout ensemble et les traces authentiques de la tuberculose passée, et le caractère définitif de la guérison, obtenue subitement en 1892. On peut y voir en même temps à quel point l'auteur du roman de *Lourdes* s'est joué des faits.... et de ses lecteurs.

« Eh ! qu'est-ce que cela peut bien me faire ? Mes personnages m'appartiennent ; j'ai le droit de les traiter comme je le veux, de les faire vivre ou de les faire mourir, selon qu'il me plaît. Je n'ai à me préoccuper que de ma fantaisie et de l'intérêt de mon œuvre (1). »

J'ignore ce que M. Boissarie dit alors ; mais je sais bien ce qu'il aurait pu dire :

« Lorsqu'on veut avoir cette liberté, Monsieur, on n'affiche pas la prétention d'écrire des romans *historiques.*

« On ne dit pas, on ne fait pas répéter par la presse qu'on va exposer « la vérité, toute la vérité, cette vérité qui sera profitable à tout le monde. » Car une fois qu'on a publié de telles promesses, le lecteur a le droit d'y compter ; on est tenu de rapporter les faits fidèlement, même quand ils contrarient des opinions philosophiques chères, et, si on présente alors, comme frappée d'une rechute mortelle, une personne guérie dont l'état s'est au contraire maintenu excellent, on trahit indignement le mandat dont on s'est chargé soi-même, on commet véritablement un faux témoignage devant ses contemporains.

« Et, quand cette atteinte formelle à la vérité est jugée nécessaire à sa thèse par l'écrivain qui ose se la permettre, c'est que sa thèse lui paraît bien mauvaise : il la trouve *régulièrement* indéfendable, puisqu'il se croit obligé d'employer, pour la défendre, des moyens illicites, inavouables, j'entends

(1) Cet entretien m'a été rapporté par M. Boissarie lui-même.

des assertions fausses, exactement contraires à la réalité. »

* * *

Je soumets ces simples observations à la loyauté du lecteur, quel qu'il soit, n'aurait-il pas les sentiments qui sont les miens.

On a beau être l'adversaire d'une cause : il y a des manœuvres dont il est interdit d'user, pour la combattre.

C'est se condamner soi-même, c'est étaler, sans le vouloir, l'irrémédiable faiblesse de ses opinions, que de se risquer à y recourir. On est démasqué un jour ou l'autre, et la mauvaise action devient alors une mauvaise tactique, capable de compromettre, devant les honnêtes gens, le résultat de la bataille.

On connaît le mot célèbre de M. de Talleyrand : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute. »

Et n'existerait-il aucune imprudence périlleuse, il resterait toujours cette offense injurieuse envers la vérité. Or la vérité veut être respectée et elle a aussi ses vengeances.

M. Zola est mort, depuis son roman, d'une manière misérable, et sans avoir une minute pour se préparer au redoutable jugement qui suit cette vie et qui commence l'autre.

Cette triste fin fut-elle un châtiment ? Je l'ignore ; c'est le secret de Dieu, et je n'ai pas plus la prétention d'en percer le mystère que de nier l'étendue infinie des divines miséricordes.

Mais je dois pourtant me souvenir que les Pharisiens de l'Evangile ont été maudits, pour avoir résisté aux miracles du Sauveur. Plutôt que d'en re-

connaître la céleste origine, ils les attribuaient eux aussi à n'importe quelle force inconnue, sans excepter, comme ils disaient, celle de « Béelzébuth, prince des démons. »

Montrer cette mauvaise foi, fille de l'orgueil, c'est violer les droits augustes de la vérité, c'est fuir devant la grâce divine, qui nous cherche et nous appelle, c'est offenser la lumière, et voilà apparemment de quel péché il est écrit :

« Il ne sera pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre. »

Peut-être est-il prudent de ne jamais l'oublier (1).

(1) Durant son séjour à Lourdes en 1892, M. Zola fut interrogé par un rédacteur du *Temps*, qui publia ses déclarations ; en voici une analyse :

Le Rédacteur : « Croyez-vous à la possibilité du miracle ? »

M. Zola : « Oui, j'y crois, et il me semble bien difficile de mettre en doute cette doctrine, à moins de ne croire à rien. » — Le Rédacteur : « Si vous étiez témoin d'un miracle, arrivé et constaté dans les conditions particulièrement sévères que vous désirez, l'accepteriez-vous, vous inclineriez-vous devant les enseignements de la Foi ? » — M. Zola, après être resté pensif quelques instants : « Je n'en sais rien, *je ne le crois pas*, c'est une question que je ne me suis pas posée, elle est en réserve. »

On ne saurait avouer plus nettement son parti pris. Dans ces conditions, toute étude est inutile, il faudrait d'abord changer la volonté et ses dispositions à l'égard de la vérité.

Un jour que M. Zola, qui alla voir plusieurs fois la petite Clémentine Trouvé, lui parlait à l'hôpital, comme elle gardait le silence il lui dit tout à coup : « Qu'as-tu donc? Tu ne parles pas. — Je prie pour vous, répondit l'enfant. — Eh bien, tu as raison, ajouta-t-il ; j'en ai grand besoin. » Il disait sans doute plus vrai encore qu'il ne le pensait.

III.

Madame Rouchel

**I. La maladie ; II. La guérison ; III. L'impression à Metz ;
IV. Un an après**

J'ai vu Mme Rouchel, pour la première fois, au mois de septembre 1904.

C'était justement un an après sa guérison.

Elle arrivait à Lourdes avec le pèlerinage messin, comme en 1903, et on l'avait hospitalisée à l'hôpital des Sept-Douleurs.

C'est là que j'avais pris rendez-vous, pour contempler, de mes propres yeux, le miracle éclatant dont elle fut l'héroïne, et en entendre de sa bouche l'extraordinaire récit.

Il fallut d'abord un peu l'attendre. Bien qu'avertie, elle se promenait dans le vaste hôpital, sans s'inquiéter du visiteur venu exprès pour la voir.

Ces entretiens l'importunent : elle ne s'en cache pas ; et, sans l'intervention de M. l'abbé Collin, qui dirigeait son pèlerinage, et de la Sœur Sophie, qui l'a soignée comme une mère, je l'aurais cherchée en vain.

Enfin la voilà !

Nous nous installons dans le grand hall, autour d'une des tables dressées pour le repas des malades.

Il y a, avec nous, l'abbé Collin, Sœur Sophie, Mme Lacroix, la charitable hospitalière messine qui a visité la malade chez elle et l'a vue ensuite ici, aux

piscines, et aussi une jeune fille de Metz qui, passant près de nous, s'est jointe à notre groupe.

I.

Je regarde Mme Rouchel tout en l'écoutant.

Elle a passé la cinquantaine(1). C'est une robuste et rude Lorraine, poussée en plein vent, comme une plante sauvage.

Au physique et au moral, elle a gardé la forte empreinte de son origine. Point de finesse dans les traits, rien de poli dans le langage; mais une franchise énergique et une sorte de candeur primitive, avec une rondeur dans la parole, dont la liberté et le pittoresque ne montrent aucun souci pour les délicatesses académiques

L'âme et le corps ont été taillés à coups de hache, mais ils sont de chêne tous les deux.

L'âme a une droiture naturelle, exquise dans sa rudesse, une religion profonde qu'anime un véritable amour de Dieu; et, quant au corps, il resta très longtemps étranger aux maladies et aux médecins.

Mais en 1890, comme elle venait de mettre au monde son quatrième enfant, un fou furieux entra violemment dans la chambre où elle était couchée. Il se mit à arracher les rideaux de son lit, en la menaçant elle-même d'un grand couteau, qu'il brandissait d'une manière effrayante.

La malheureuse était seule dans la maison : personne ne pouvait venir à son secours.

(1) Elle est née à Diebling en 1851. Elle s'appelait, de son nom de jeune fille, Thérèse Freymann. Aujourd'hui elle habite Metz.



MADAME ROUCHEL

(après sa guérison)

La paupière retombe sur l'œil gauche par suite d'un vice de conformation, qui n'a pas de rapport avec la maladie. La lèvre présente ce léger gonflement dont il est parlé dans le texte, et l'on aperçoit, sur la joue droite, la cicatrice de la perforation purulente, instantanément fermée.

Elle se sentit perdue ; dans son effroi, elle quitta brusquement son lit et s'enfuit au dehors, à peine vêtue.

Ce fut une secousse terrible ; son robuste tempérament y sombra.

* * *

Les yeux furent frappés les premiers. Vainement elle fréquenta la clinique des Sœurs de l'Espérance ; le spécialiste qui la soignait finit par lui dire :

« Vos yeux ne guériront pas ; c'est le sang qui est malade. »

On le vit bientôt. Des boutons commencèrent à se montrer sur le visage : ils disparaissaient pour reparaître régulièrement tous les mois. Enfin ils s'ulcérèrent, et l'ulcération gagna successivement le nez, les lèvres et la muqueuse de la bouche.

Peu à peu la figure ne fut plus qu'une plaie ; le lupus l'avait envahie tout entière.

« Mais, mère Rouchel, lui dis-je, vous n'avez donc pas essayé de vous délivrer de cette plaie ? Vous n'avez pas vu de docteurs ?

— « Ah ! que oui, que j'en ai vu ; et même qu'ils m'ont assez charcutée. »

En effet, elle consulta de nombreux médecins de la contrée : les docteurs Bar, de Gorze ; Maurice, d'Arnaville ; Weiss, de Metz ; Kramer, de Saint-Julien ; Reiss et plusieurs autres.

Enfin, à partir de 1895, ce fut surtout le docteur Ernst, de Metz, qui essaya d'atténuer au moins son mal, s'il ne pouvait pas le guérir.

Mais le mal fut plus fort que tous les traitements ; il ne cessa de s'accroître.

Le docteur Ernst adressa alors sa cliente à un spécialiste pour les maladies de la peau, le docteur Bender.

Celui-ci, effrayé des ravages que la maladie avait faits à l'intérieur de la bouche, arracha toutes les dents qui restaient à l'infortunée malade, et presque tous les jours, pendant plusieurs semaines, il cautérisa la bouche et les gencives, au fer rouge.

Ce long supplice fut inutile.

Le docteur Bender ayant quitté Metz pour Wiesbaden, le docteur Ernst présenta sa malade à un autre spécialiste de Metz, le docteur Muller, qui recourut aussi à la cautérisation par le feu.

Mais, comme la situation ne s'améliorait pas, le docteur Muller dit un jour à Mme Rouchel :

« Arrêtons-nous maintenant et laissons faire la nature. »

La nature ne fit pas mieux que l'art ; et, une consultation ayant été provoquée, la décision fut une sentence fatale :

« C'est fini, dirent les médecins réunis, le mal est incurable. »

*
* *

Et, en effet, l'économie générale était atteinte.

La malheureuse dut garder le lit, du mois de décembre 1902 au mois de mai 1903.

Elle était désormais un objet d'horreur pour les autres et pour elle-même. L'ulcère dévorait affreusement son visage. Une odeur nauséabonde écartait tous ceux qui auraient voulu l'approcher. La vie devenait donc intolérable, pour les siens comme pour elle.

C'était trop ; le désespoir vint.

Si chrétienne qu'elle fût, Mme Rouchel garda pendant trois jours l'idée fixe du suicide.

Elle allait se jeter dans la rivière pour en finir, quand Dieu lui envoya un prêtre dévoué, qui releva son courage et tourna de loin ses regards désespérés vers les rives sacrées du Gave, où plane miséricordieusement la douce image de l'Immaculée.

Ce fut un rayon joyeux de lumière dans cette horrible nuit. Le pèlerinage fut décidé.

Mme Rouchel partit donc pour Lourdes avec les pèlerins de Metz.

Elle y arriva le 4 septembre 1903.

*
* *

Le voyage avait été fort pénible. Sœur Sophie, de la Charité maternelle de Metz, était chargée de veiller sur la malade.

Sœur Sophie est une petite femme, active, décidée, sans rien de morose ; elle ressemble à tant de ces admirables religieuses, qui font des actes héroïques en souriant.

« C'est donc vous, lui dis-je, ma bonne Sœur, qui avez accompagné Mme Rouchel ?

— « Oui, Monsieur. Ah ! quel voyage ! Cette pauvre femme avait conscience du dégoût qu'elle inspirait.

« Toutes les dix minutes, le bandeau qui cachait son visage était à remplacer.

« Sa provision de linge fut épuisée dès notre arrivée à Paris, où nous avions trente heures d'arrêt, et déjà, à Paris, je dus la lui renouveler.

« Pendant notre séjour dans cette grande ville, Mme Rouchel ne quitta pas l'Hospitalité de nuit où logeaient les malades. Pour n'incommoder personne, elle avait demandé et obtenu une chambre à part.

« La nuit, elle ne put se coucher ; elle resta assise sur une chaise, à côté de son lit, sur lequel elle appuyait la tête.

« Sa belle-sœur habitait Paris. Connaissant son état, elle eut peur de la voir et chargea un étranger d'aller, de sa part, lui apporter un faible secours.

« En recevant cet argent, la pauvre femme se mit à pleurer et me dit :

« Vraiment, ma Sœur, même pour ma famille, me voilà devenue un objet repoussant ! Oh ! que je suis malheureuse ! Les miens ne veulent même plus me voir. »

* * *

J'interrompis Sœur Sophie :

« Puisque vous avez soigné Mme Rouchel et renouvelé son pansement, vous devez avoir vu de près l'ulcère qui la défigurait. Voudriez-vous me le décrire ?

— « Oh ! c'était affreux à voir : la bouche en compote, rongée en tout sens, une végétation noirâtre, hérissée comme un buisson d'épines, exhalant une odeur insupportable. La lèvre supérieure, repliée contre les narines qu'elle fermait, était ulcérée et couverte de croûtes d'où s'échappait un liquide infect.

« A la joue droite, à deux ou trois centimètres de la bouche, s'ouvrait un trou, par lequel ressortaient les aliments liquides, si l'on n'avait soin de le boucher avec un tampon.

— « Ma Sœur, vous avez donc vu nettement ce trou de la joue droite?

— « Non seulement je l'ai vu, mais le bouchon de caoutchouc, qui le fermait au départ de Metz, s'étant égaré en route, j'ai fait un tampon d'ouate et je l'ai placé moi-même, de manière à empêcher les liquides de s'échapper par cette issue.

— « Et ce tampon était gros?

— « Gros comme mon petit doigt, qui aurait pu très bien entrer dans la bouche, par l'ouverture que l'ulcère avait formée.

— « Mais j'ai lu qu'il existait un autre trou purulent dans le palais. L'avez-vous vu aussi, ma Sœur?

— « Parfaitement.

« Celui-là s'étendait en longueur. Il avait un demi-centimètre de largeur, mais il était au moins trois fois plus long. On apercevait, tout autour, un bourrelet de chair suppurante.

« Il servait de passage aux matières qui ne pouvaient s'écouler par les narines obstruées et qui tombaient ainsi dans la bouche.

« Du reste, un vicaire de la paroisse de Mme Rouchel, M. l'abbé Hamann, a vu ce mal affreux plusieurs fois. »

— « C'est très exact, dit alors M. l'abbé Collin ; il m'a même écrit, à ce sujet, une lettre que j'ai publiée.

« La description qu'il fait de cette horrible maladie est exactement conforme aux indications que vient de donner Sœur Sophie (1). »

(1) On trouvera cette lettre plus loin, à l'*Appendice* n° 21.

*
* *

Je demandai alors au directeur du pèlerinage si le médecin de la malade avait attesté les faits dans un certificat authentique.

« Certainement, répondit-il ; le docteur Ernst a délivré un certificat après la guérison, et voici ce qu'on y lit, au sujet de l'état où se trouvait Mme Rouchel quand elle partit pour Lourdes :

« J'ai vu Mme Rouchel pour la première fois en 1895, au bureau de bienfaisance, et j'ai constaté qu'elle était atteinte d'un *lupus* du visage, prenant surtout le nez et la lèvre supérieure. Tous les remèdes employés (iodure de potassium, etc.) ont été impuissants à enrayer le mal. De même le traitement du spécialiste, M. le docteur Bender, à qui je l'avais adressée, tel que curetage et cautérisation, tout fut inutile, et, dans le courant de l'année 1899, le *palais se perfora ;* la *joue droite se perfora* également en 1901.

« *Onze jours* avant son départ pour Lourdes, en août 1903, la malade présentait un aspect lamentable, causé par la déformation et les ravages survenus au nez, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à la lèvre supérieure, à la joue droite et au palais. A la jonction des parties molles et solides du palais, subsistait toujours *une perforation ; de même à la joue droite,* à trois centimètres environ de l'angle de la bouche. Le nez et la lèvre supérieure étaient fortement entamés et couverts d'une suppuration fétide. »

II.

C'est donc avec cette horrible infirmité, si bien constatée, que Mme Rouchel avait débarqué à Lourdes, le 4 septembre, à six heures du matin.

Elle voulut aller directement à la Grotte. Elle y fut accompagnée par deux pèlerines de Farschwiller, Mlles Joséphine et Marie Risse.

« Que s'est-il passé alors à la Grotte? lui dis-je.

— « Je me suis mise à genoux. J'ai demandé à la sainte Vierge qu'elle m'enlevât cet affreux bandeau; je lui ai dit que, si je devais être châtiée pour mes péchés, elle portât mon mal sur une jambe, mais que de grâce elle ne laissât pas sur ma figure ces plaies hideuses, qui faisaient horreur à tout le monde. »

Ayant ainsi prié, la malade se releva et alla baigner son visage à la fontaine miraculeuse.

Il lui sembla, dans la journée, que ses plaies suppuraient un peu moins.

Aussi le lendemain, s'étant confessée et ayant communié dans la chapelle de l'hôpital, elle se rendit au sanctuaire, pleine de confiance.

Elle disait : « Je ne quitterai pas la Grotte ou les piscines aujourd'hui, que je ne sois guérie. »

Son espérance la trompait : elle ne fut guérie ni aux piscines ni à la Grotte.

*
* *

Quand elle entra dans les piscines, elle y trouva Mme Lacroix. Quinze jours avant, Mme Lacroix était allée la voir, à Metz, avec ses filles.

« Elle n'osait lever la tête, raconte-t-elle, de peur

de nous épouvanter. Elle nous dit — et c'est avec beaucoup de peine que nous pûmes comprendre ses paroles : « Si j'ôtais le linge qui couvre mon visage, vous vous sauveriez. »

Eh bien, le 5 septembre, la charitable hospitalière vit ce malheureux visage.

C'était le samedi matin.

« Je me trouvais, dit-elle, à la piscine des bains de pieds (comme on la désigne), lorsque Mme Rouchel se présenta, voulant seulement se baigner la figure. Je voulais laver ses plaies, mais elle préféra les laver elle-même.

« Là, j'ai pu voir l'horreur de cette bouche : la lèvre supérieure relevée et enflée, obstruant complètement les narines, et, sur cette lèvre, des boursouflures toutes pointillées de blanc.

« Sur le côté droit de la bouche, un trou d'où s'échappait du pus. C'était affreux.

« Je vois encore cette malheureuse femme se laver, rincer son éponge (l'eau était devenue d'une couleur indescriptible), prendre dans la cuvette une gorgée de cette eau pour se rincer la bouche.... ; tout cela, fait simplement et vivement, afin d'être vue le moins possible. En partant, on lui donna un linge propre, le sien étant couvert de pus. »

Mme Lacroix est encore toute saisie d'effroi et de pitié, quand elle rappelle ce souvenir.

Ainsi un peu avant midi, le samedi 5 septembre, la pauvre malade avait toujours la joue perforée, et son visage était couvert de plaies horribles, d'où le pus s'échappait abondamment.

A une heure, Sœur Mechtilde, de l'hôpital de

112 —

bereitwillig unsere Fehler in Seiner unendlichen Barmherzigkeit verzeiht und unsere Dienste mit königlicher Freigebigkeit belohnt. Er ist aber nicht nur unser Herr, sondern auch unser Gott, und zwar nicht ein Gott, wie ihn manche sogenannte Philosophen sich denken, ein Gott ohne eigenes Leben, gleichgültig gegen die Geschöpfe, sondern der lebendige und wahre Gott, der uns alle mit Namen kennt, jedes einzelnen von uns mit besonderer Vorsehung sich annimmt, ohne dessen Zulassung kein Haar von unserm Haupte fällt, der alle unsere Gebete vernimmt, allen unseren Bedürfnissen Rechnung trägt, [illegible]

— 113

aber, o Jesu, daß ich Dir stets dankbar bleibe für die Gnaden dieser Wallfahrt, an der teilzunehmen Du mich gnädig berufen hast, und daß ich allzeit mit demselben unbegrenzten Vertrauen wieder den Weg zu Dir und Deiner unbefleckten Mutter einschlage. Amen.

Gebet zum hl. Joseph.

(Von Papst Leo XIII.)

Zu Dir, o heiliger Joseph, fliehen wir in unserer Not. Nachdem wir Deine heiligste Braut um Hülfe angefleht haben, bitten wir auch voll Vertrauen um Deinen Schutz. Um der Liebe willen, welche Dich mit der unbefleckten Jungfrau und Gottesgebärerin verband, und um der väterlichen Liebe willen, mit der Du das Jesuskind umarmt hast, bitten wir Dich flehentlich, Du wollest das Erbe, welches Jesus Christus mit Seinem Blute erkauft hat, gnädig ansehen und unserer Not mit Deinem mächtigen Beistand zu Hülfe kommen.

O fürsorglicher Beschützer der Heiligen Familie, wache über das auserwählte Volk der Bekenner Jesu Christi; halte fern von uns, o geliebter Vater, jede Ansteckung des Irrtums und der Verderbnis. Stehe uns vom Himmel aus gnädig bei, o unser starker Beschützer im Kampfe mit den Mächten der Finsternis, und wie Du ehedem das Jesuskind aus der höchsten Lebensgefahr errettet hast, so verteidige jetzt die heilige Kirche Gottes gegen alle Nachstellungen der Feinde und nimm uns alle unter Deinen beständigen Schutz, damit wir nach Deinem Beispiele

8

LE LIVRE DE PRIÈRES DE MADAME ROUCHEL, TACHÉ DE PUS ET DE SANG
PAR LE LINGE QUI COUVRAIT SON VISAGE ET QUI SE DÉTACHA AU MOMENT DE LA GUÉRISON

Lourdes, ayant à panser l'ulcère, en vit de nouveau l'affreux spectacle. « Je constatai encore, dit-elle, dans la joue droite, l'existence d'un trou, grand comme l'épaisseur de mon petit doigt. »



Quelques heures plus tard, vers cinq heures, la procession du saint Sacrement finissait. Mme Rouchel n'avait pas osé se placer sur l'Esplanade, avec la foule des malades qui demandaient leur guérison : le dégoût qu'elle s'inspirait à elle-même lui faisait sentir combien tout le monde souffrait de son voisinage.

Elle s'était donc réfugiée dans l'église même du Rosaire, où l'on apporte le saint Sacrement, la procession terminée. Elle avait même fui jusqu'au fond de l'édifice, derrière l'autel principal ; elle désirait être seule. Du fond de cette retraite, peut-être entendait-elle, au loin, les acclamations suppliantes que les malades répétaient en chœur :

« Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ! »

Elle redisait sans doute elle-même, dans le silence, à l'exemple du publicain de l'Évangile qui n'osait pas lever les yeux vers le ciel : « Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui ne suis qu'une pécheresse. »

A ce moment, l'évêque de Saint-Dié rentrait dans l'église, avec l'ostensoir.

Tout à coup, sans qu'aucun mouvement pût l'expliquer, le linge qui cachait le visage de la malade se détacha, et tomba sur son livre de prières qui resta maculé de pus et de sang.

Elle le ramassa avec vivacité, toute honteuse d'avoir pu être aperçue, la figure découverte.

Puis, l'ayant attaché solidement au moyen d'un double nœud, elle se dirigea vers la Grotte, en priant.

Arrivée près des robinets d'où s'échappe l'eau miraculeuse, comme elle se penchait pour boire, le linge protecteur tomba de nouveau.

Elle s'étonne, se plaint, rajuste le bandeau comme elle peut, et rentre à l'hôpital mécontente, en grommelant.

*
* *

Peu après Sœur Romaine, de la Maternité de Metz, la trouvait au fond d'une salle, dans un coin, et lui exprimait sa surprise de ne pas lui voir son bandeau.

« Ma Sœur, répondit-elle, je l'ai remis plusieurs fois ; mais il ne veut plus tenir. »

La religieuse s'approche et, la regardant de près, pousse un cri : « Madame Rouchel, vous êtes guérie. »

Sœur Sophie arrive à son tour.

« Ah ! ma Sœur, dit la malade, on avait mal ajusté mon bandeau, et j'ai bien *grogné* quand je l'ai vu tomber.

— « Voyons ! » dit la Sœur.

Et, avant qu'elle ait pu exprimer une parole, des larmes s'échappent de ses yeux :

« Madame Rouchel, Madame Rouchel, bénissez Dieu et la sainte Vierge, tout est fini ; vos plaies sont fermées : je n'attacherai plus votre bandeau, il est désormais inutile. »

En entendant ces paroles, la pauvre femme croyait rêver : elle ne savait comment exprimer sa joie. Et l'émotion gagnait tous les assistants.

« Ah ! quel moment ! dit Sœur Sophie en se tournant vers moi, je ne l'oublierai jamais. Je considérais ce visage, que j'avais pansé quelques heures auparavant et qui n'avait pas alors une forme humaine. Et maintenant on pouvait le regarder sans dégoût.

« Les narines étaient dégagées : la lèvre supérieure s'était rabaissée d'une manière normale, diminuant subitement des deux tiers. Tous les bourgeons purulents, qui faisaient de la figure une seule plaie, étaient devenus secs; il n'y avait plus de suppuration.

— « Et le trou de la joue, ma Sœur ?

— « Le trou de la joue était absolument fermé : il n'existait plus ; mon bouchon d'ouate avait disparu : il a dû tomber avec le bandeau, dans l'église; car c'est évidemment le moment où s'est produit le miracle.

— « Voilà bien pour le dehors, ma bonne Sœur ! Mais l'intérieur de la bouche, qui était le foyer du mal, vous êtes-vous assurée qu'il avait été aussi instantanément transformé ?

— « Certainement. J'ai fait ouvrir la bouche tout de suite à ma chère malade ; j'ai regardé avec empressement, et je n'exprimerai jamais assez bien l'impression que j'ai ressentie.

« Cette bouche affreuse, d'où le pus s'échappait de tous les côtés, qui était horriblement bourgeonnée, ne présentait plus rien d'anormal.

« Il restait seulement une couleur vive, qui devait

disparaître trois jours après. Toute suppuration avait cessé soudainement, comme à l'extérieur.

— « Mais vous ne me parlez pas de ce trou suppurant du palais que vous aviez observé. Qu'était-il devenu ?

— « Il avait eu le sort de celui de la joue : la sainte Vierge l'avait subitement fermé : il n'en paraissait plus rien. Je dois ajouter même que, le lendemain matin, en aidant M[me] Rouchel à s'habiller, j'aperçus dans le haut du dos une cicatrice toute fraîche, grande comme une pièce de cinq francs.

« Qu'est cela, dis-je, mère Rouchel ?

— « C'est une plaie qui suppure comme les autres. Le docteur M. voulait la soigner ; je n'ai pas voulu : je voyais bien qu'il ne pouvait pas me guérir. Eh bien, comment est-elle ?

— « Comment elle est, mère Rouchel ? Mais fermée aussi, fermée comme celles de la bouche et du visage. »

Retenue dans d'autres salles, Sœur Mechtilde ignorait la guérison. Quand elle se présenta pour renouveler le pansement, M[me] Rouchel la remercia de ses services, dont elle lui déclara n'avoir plus besoin. Le lendemain « j'examinai la figure, écrit la Sœur ; les lèvres, les narines, les joues étaient dans l'état naturel ; le trou de la joue était fermé (1). »

La nouvelle s'était répandue rapidement.

Beaucoup de pèlerins lorrains accoururent : ils

(1) V. le témoignage tout entier de Sœur Mechtilde, *Appendice* n° 21, 2°.

voulaient voir, de leurs yeux, ce prodige extraordinaire, et ils le virent.

L'évêque de Saint-Dié vint aussi, il regarda et vit à son tour. Mais il insista pour que la miraculée se présentât au Bureau des constatations médicales.

*
* *

Elle s'y rendit donc, bien qu'un peu à contre-cœur. Elle aurait préféré rester oubliée, jouir de son bonheur et prier dans un coin, seule et ignorée.

Les médecins procédèrent à une sorte d'interrogatoire et à un examen attentif, au milieu d'une assistance nombreuse.

« On m'entoura, dit Mme Rouchel, comme un criminel qu'on va juger. »

Ayant pris connaissance du certificat délivré par le docteur Ernst, au départ de Metz, les docteurs examinèrent le visage et l'intérieur de la bouche.

Ils constatèrent que les plaies étaient sèches et que toute suppuration avait cessé.

« Et quant aux perforations du palais et de la joue droite, me disait le président du Bureau, elles n'existaient plus. »

Tout ce qui restait du mal disparu, c'était une certaine rougeur sur la peau et un peu d'ulcération à la face interne de la lèvre supérieure.

*
* *

Quelque chose d'analogue se produit souvent, nous l'avons dit, dans les miracles de Lourdes. Souvent la maladie laisse, en s'en allant, une preuve inoffensive de son passage. Dieu veut, pour ainsi

dire, qu'elle mette sa signature à côté de la guérison.

Chose frappante : avec son âme simple mais droite et chrétienne, Mme Rouchel semble l'avoir deviné.

Quand elle dut partir, elle voulut faire une visite d'adieu à la Grotte. Là, elle se mit à prier tout haut et Sœur Sophie entendit distinctement sa prière.

Or elle disait, entre autres paroles :

« Je vous quitte, ô ma Mère, mais en vous quittant je veux vous remercier, et je vous remercierai toujours.

« Grâce à vous, me voilà débarrassée de cette affreuse maladie. La trace qui m'en reste ne me faisant pas souffrir, laissez-la-moi toujours, si vous le voulez : *j'en serai heureuse*. Car elle sera la preuve du mal terrible dont vous m'avez guérie. »

Comme je trouvais ces paroles fort belles dans leur simplicité, je dis à Mme Rouchel, devant la Sœur qui les avait entendues et répétées :

« Vraiment, vous avez parlé ainsi ?

— « Oui, répondit-elle, j'ai dit cela. »

Mais la réponse étant faite avec vivacité, j'ajoutai :

« Je ne vous le reproche pas, mère Rouchel. Oh ! je ne vous le reproche pas. »

Avec la brusquerie de sa franchise habituelle, qui ne cache aucun de ses sentiments, elle reprit :

« Et quand vous me le reprocheriez, je le redirais encore. »



J'avoue que ce léger mouvement d'humeur, qui

marquait une résolution déterminée et un sentiment profond, me plut infiniment.

Je prolongeai donc l'entretien :

« Mère Rouchel, voudriez-vous m'expliquer une parole que vous aimez à répéter ?

« Vous dites souvent : « Je suis la plus grande pécheresse du monde. »

« Qu'avez-vous donc fait de si mal dans votre vie, vous qui êtes une bonne chrétienne ? »

Elle réfléchit quelques instants, et puis prenant son parti avec son dédain ordinaire de toutes les conventions, elle répondit :

« Vous voulez le savoir ? Eh bien, je *vas* vous le dire.

— « Non, non, » m'écriai-je à tout hasard, en me ravisant aussitôt ; car je la savais capable de ne rien omettre dans cette confession publique, et j'ignorais ce que nous aurions à entendre.

En même temps, la jeune Lorraine, qui assistait à notre entretien, prenait vivement son vol, comme un oiseau qu'un bruit soudain effarouche.

* * *

La ville de Lourdes ne tarda pas à être pleine de l'événement. Tout le monde aurait voulu voir la trace de ces trous affreux, béants la veille, que la sainte Vierge avait instantanément fermés.

Cette création subite des tissus organiques, qui avaient uni les bords opposés des deux cavités purulentes, frappait vivement tous les esprits, sans excepter les plus difficiles.

Un homme du monde, qui avait accompagné sa

femme à Lourdes par complaisance, en fut particulièrement touché.

Il se trouvait justement près de la Grotte, au moment où Mme Rouchel y était venue, et il avait aperçu ses plaies hideuses.

Quand il apprit que la malade était guérie, l'émotion de son âme fut extrême. Il n'aurait pas été plus vivement remué, s'il avait vu la foudre frapper la terre à ses pieds, à travers un ciel sans nuages.

Il voulut donc, lui aussi, contempler le visage de l'heureuse miraculée, avec ses propres yeux et de tout près.

On obtint de Mme Rouchel, malgré ses répugnances, qu'elle se rendît à son hôtel.

« Eh ! bien, mère Rouchel, que vous a-t-il dit ?

— « Il m'a dit : C'est vous que j'ai vue à la Grotte et qui aviez la figure si malade ?

— « Oui, c'est moi.

« Alors il a examiné ma figure ; il m'a fait ouvrir la bouche, il a regardé dedans, et il m'a dit, comme j'étais près de m'en aller :

« Je ne fréquentais plus guère les églises. Mais je vais revenir à mes pratiques d'autrefois, et je ferai comme j'aurais dû toujours faire, je le vois bien, et cela durera aussi longtemps que je vivrai. »

« Puis il m'a serré vivement la main, et j'ai vu qu'il pleurait. »



Trois jours après la guérison, quand les Messins

quittèrent Lourdes, la nouvelle était connue dans toute la France. Elle émut profondément les hommes compétents qui l'apprirent.

Aussi à la gare de Cette, où les pèlerins parvinrent le soir et où leur train avait un arrêt, deux médecins de la ville s'étaient rendus sur le quai d'arrivée, et ils parcouraient les wagons en demandant Mme Rouchel.

Elle les aurait accueillis rondement, selon sa manière, mais on lui persuada qu'elle ferait une bonne action, en se prêtant un moment à une curiosité légitime, qui paraissait n'avoir rien de frivole.

« Ils avaient une lampe, me dit-elle, avec quelque chose pour renvoyer la lumière. Ils me considérèrent tous les deux, ils examinèrent ma joue.

« Puis l'un d'eux, ajouta-t-elle dans son langage, mêlé de patois lorrain, me regarda dans la bouche et y *fourra sas* doigts de tous côtés.

— « Et que dirent-ils alors ?

— « Alors ils étaient émerveillés.

« Ah ! me dit celui qui m'avait le plus examinée, vous avez bien le droit de crier : Vive Notre-Dame de Lourdes ! Je voudrais que tous mes confrères de la ville fussent ici, pour voir ce que je vois. »

III.

Deux jours après on arrivait à Metz. C'était le matin.

La famille de Mme Rouchel avait été prévenue du miracle, mais elle ne pouvait se résoudre à y croire.

Les enfants attendaient leur mère à la gare. Ils ne l'aperçurent point tout d'abord. Car ils cherchaient

des yeux une femme qui portât un bandeau sur le visage.

Elle vint à eux :

« Regardez-moi, c'est moi-même ; c'est bien vrai : je suis guérie. »

M. Rouchel, qui est charpentier, était absent : il travaillait au petit séminaire de Montigny, tout près de Metz.

La nouvelle l'avait trouvé sceptique.

Lorsqu'il rentra le soir et qu'il vit sa femme telle qu'elle était revenue, il demeura interdit ; sous l'impression de la surprise, il laissa tomber à terre son marteau de travail qu'il tenait à la main. Il regardait Mme Rouchel et ne pouvait en croire ses yeux.

Un peu plus tard, quand la miraculée se déshabilla pour gagner son lit, ses épaules étant restées un moment découvertes, son mari lui dit :

« Où est donc la plaie purulente que tu avais là ?

— « Elle n'y est plus : je l'ai laissée à Lourdes comme toutes les autres. »

Le sommeil fut bon, alors que, depuis plusieurs mois, la malade ne pouvait ni dormir, ni même s'étendre.

Elle parlait facilement, mangeait de tous les aliments, froids ou chauds, toutes choses qui lui étaient impossibles avant son pèlerinage.

*
* *

Naturellement les médecins eurent à exprimer leur avis.

Le docteur M., qui avait soigné autrefois Mme Rouchel, examina ses lèvres, sa bouche, son gosier.

« Qu'avez-vous donc fait? lui dit-il. Quels remèdes avez-vous employés?

— « Je n'ai rien fait, Monsieur le docteur; le seul remède que j'aie employé, c'est l'eau de Lourdes. Du reste, ajouta-t-elle un peu ironiquement sans doute, j'en ai apporté et j'en ai encore ; je puis vous en offrir, si vous en désirez.

— « Quel médecin avez-vous vu là-bas?

— « Je n'en ai vu aucun. Ce ne sont pas les médecins qui m'ont guérie, c'est la sainte Vierge. »

Quant au médecin ordinaire de la malade, le docteur Ernst, cette radicale transformation le frappa très vivement.

« Il est rentré à la maison, disait sa femme, tout pâle; il n'a pu manger. Il ne cessait de parler de cette guérison. »

Trois mois et demi après, le 22 décembre 1903, quand le temps eut confirmé les résultats du premier moment, il écrivit dans le certificat délivré à ce sujet :

« J'ai vu Mme Rouchel *cinq jours* après son retour de Lourdes ; il s'était produit dans son état un changement complet. La rougeur avait à peu près disparu ; *les perforations du palais et de la joue étaient fermées;* à l'endroit extérieur de la perforation de la joue, subsistait à peine une tache rouge, de la grandeur d'une lentille. La lèvre, sur laquelle s'était formé le plus d'ulcération, était recouverte d'une croûte de belle apparence; l'enflure avait disparu aux deux tiers; des ulcérations, il ne restait guère plus de traces. Sur les contours de l'ancienne inflammation apparaissaient quelques nœuds cicatriciels. »

*
* *

Dans la ville de Metz, tout le quartier de M[me] Rouchel s'émut de cette guérison merveilleuse.

La police crut même devoir intervenir. Elle pria la miraculée de se présenter dans ses bureaux.

Il y avait là cinq ou six agents réunis. On l'interrogea.

C'est la scène de l'aveugle-né dans l'Évangile; l'humanité n'a pas beaucoup changé depuis.

M[me] Rouchel répondit à la police de Metz à peu près comme l'aveugle aux pharisiens :

« Que voulez-vous que je vous dise? Est-ce que je sais, moi, comment les choses se sont passées? Je sais seulement que j'étais malade, bien malade, qu'aucun médecin n'avait pu me guérir, et que j'ai trouvé là-bas un médecin qui m'a guérie ; car je suis bien guérie. Regardez-moi ! »

L'aveugle de l'Évangile disait : « Je ne sais qu'une chose, c'est que j'étais aveugle et que maintenant je vois (1). »

Ceci se passait au mois de septembre.

La police avait pensé que le mal reviendrait sans doute. Car deux mois après, le 25 novembre, un dimanche, à huit heures du soir, un agent se présenta chez M[me] Rouchel.

Elle était déjà couchée.

« C'est vous encore, dit-elle en entendant la voix Que me voulez-vous donc?

— « Je viens voir si vous êtes toujours guérie. »

(1) *Saint Jean*, IX 25.

Ah! ce ne fut pas long. Mme Rouchel lui donna immédiatement congé, et dans les formes familières aux plébéiennes énergiques.

* * *

A son tour, l'Association des médecins de Metz s'occupa de la miraculée. Ces Messieurs la prièrent de se présenter à une de leurs réunions.

— « Et vous vous y êtes rendue, mère Rouchel?

— « Oh ! je ne voulais pas, moi, paraître devant ces protestants et ces juifs. C'est lui qui m'y a forcée, ajouta-t-elle en désignant l'abbé Collin, qui sourit.

— « Et que vous ont-ils dit?

— « Ils m'ont dit que je n'étais pas véritablement guérie. »

En effet, il lui restait et il lui reste quelques vestiges de son mal et particulièrement un peu d'ulcération à la face interne de la lèvre supérieure. Nous avons vu que, devant la Grotte, elle avait prié la sainte Vierge de lui laisser cette trace anodine d'une maladie effroyable, dont l'existence serait ainsi confirmée par une preuve sensible et permanente.

En arrivant à Metz, le docteur R. lui avait proposé de faire disparaître cette légère inflammation, ce qui paraissait facile.

« Non, non, répondit-elle; c'est un bien si ma lèvre demeure en cet état. »

Évidemment les libres penseurs de Metz cherchaient à déplacer la question.

Il ne s'agit pas de savoir si l'on trouve ou si l'on ne trouve pas quelques restes insignifiants du lupus disparu!

Il s'agit de savoir et de dire si le palais et la joue étant perforés, si, deux plaies béantes existant avant le départ pour Lourdes, ces plaies ont été subitement fermées, le samedi 5 septembre : existaient-elles encore ou n'existaient-elles plus, quand la malade est rentrée à Metz ?

Voilà le point ! Il est facile à trancher, car la constatation est à la portée de tout le monde. Ces Messieurs ont beau éviter soigneusement d'y faire même allusion ; on les y ramènera toujours. Pourquoi essayer de dérober au public, sous le voile du silence, cette reconstitution instantanée des tissus de l'organisme ?

Les faits existent. Puisqu'on n'en peut mettre en doute l'incontestable réalité, il faut en fournir une explication naturelle, ou bien reconnaître loyalement qu'il n'y en a pas.

Ne nous fatiguons donc pas de le répéter :

Deux perforations anciennes et profondes ont disparu *instantanément*, par suite de la formation soudaine de l'épiderme, des muscles et des vaisseaux qui les nourrissent, lesquels ont remplacé, en une seconde, les chairs détruites et se sont soudés aux autres.

Oui ou non, existe-t-il une force naturelle, ou physique ou morale, qui ait jamais produit un effet aussi merveilleux?

Telle est la question, et il ne faut pas s'appliquer à en sortir pour échapper à l'obligation d'y répondre.

Se taire obstinément sur ce point du sujet, alors qu'on se plaît à raisonner sur le sujet en général, c'est montrer nettement qu'on ne trouve rien à dire.

Et, en réalité, toute explication est impossible, pour qui est déterminé d'avance à ne pas chercher plus haut que la nature.

Si l'on veut résoudre le problème, il faut avoir le courage de remonter jusqu'à Dieu.

IV.

Le temps a pleinement confirmé la guérison. La santé de Mme Rouchel est restée parfaite, depuis le jour où elle l'a miraculeusement retrouvée.

Elle est revenue à Lourdes, on le sait, en 1904.

Or, au Bureau des constatations où je l'ai vue d'abord, elle s'est montrée ravie de son état.

« Quand on me donnerait la ville de Metz, disait-elle, je ne voudrais pas recommencer à être ce que je fus. »

Elle ajoute souvent :

« J'ai été longtemps la plus malheureuse des femmes ; j'en suis maintenant la plus heureuse, grâce à la sainte Vierge. Que son nom soit béni (1) ! »

(1) Au mois de septembre 1905, j'ai revu Mme Rouchel à Lourdes. L'état n'avait point varié ; la guérison se maintient parfaitement. — Lire à l'*Appendice* n° 21, 3°, un essai de réponse d'un médecin contradicteur israélite. Il ne saurait y avoir de plus forte preuve en faveur de ce miracle. — Lire aussi, dans le même numéro 21, 4°, une lettre d'un spécialiste parisien, médecin de l'hôpital Saint-Louis, le docteur Tenneson ; il y est déclaré que cette guérison « n'est pas d'ordre médical. »

IV.

Gabriel Gargam

Voyez-vous passer cet hospitalier, encore dans toute la force de l'âge, à la tournure élégante, au visage fin et régulier, la taille élancée, l'œil bleu, la barbe châtain taillée en pointe, le front déjà chauve malgré sa jeunesse?

Regardez-le bien, c'est un ressuscité.

*
* *

On l'apporta ici, il y a quelques années, étendu sur une planche, inerte, les jambes rigides et insensibles comme des colonnes de pierre : un vrai cadavre, à qui semblait ne pas manquer même le cercueil.

Et il sortit tout à coup de ce tombeau ambulant où on le promenait; il se leva comme Lazare, plein de vie, radieux, et depuis il s'est voué au service de ceux qui viennent, sur ses traces, chercher au pied de la Grotte la guérison miraculeuse de leurs infirmités.

Tous ceux qui connaissent l'histoire de Lourdes savent son nom : il s'appelle Gabriel Gargam.

J'ai voulu le voir avant de raconter son histoire. Il a fallu l'arracher au service des piscines.

« Justement, objectait-il, nous avons en ce moment un malheureux infirme qui vient deux fois par jour; il est couvert de plaies suppurantes; quand on le déshabille, il faut le nettoyer ainsi



GABRIEL GARGAM

qu'un enfant au maillot; et, comme j'ai le cœur solide, que je puis supporter tous les spectacles et toutes les odeurs, je ferai peut-être défaut si je m'absente. »

Je dus m'adresser au directeur du service, pour triompher de cette charité opiniâtre; Gargam fut obligé de laisser à d'autres mains, ce jour-là, le soin de baigner et de laver ses chers malades, afin de venir causer avec moi; c'était encore la consigne.

Le voilà donc qui me fait le récit de sa maladie : il me raconte comment elle est venue et comment elle est partie.

I.

C'était le 17 décembre 1899.

Commis ambulant des postes, Gabriel Gargam avait pris le rapide, qui part de Bordeaux pour Paris à dix heures et demie du soir. Le wagon, où il travaillait avec trois de ses camarades, se trouvait placé vers l'arrière; il était l'avant-dernier du train.

On se mit à la besogne avec l'ardeur de la jeunesse. Gargam n'avait pas trente ans. Élève du lycée d'Angoulême, il avait fait ses études classiques avec succès, subi heureusement l'examen du baccalauréat, et il se préparait maintenant, tout en faisant son service, à affronter le concours d'entrée à l'École supérieure des postes, pour pouvoir arriver un jour aux premiers emplois de sa profession.

Son père était Breton. Officier de marine, il avait été appelé à la fonderie de canons de Ruelle, près d'Angoulême.

C'est là que l'enfant était né. Devenu homme

aujourd'hui, il avait l'ambition de s'honorer dans sa carrière, comme son vieux père s'était honoré dans la sienne; il en avait l'ambition et il en avait l'espérance.

Or, ce soir de décembre, il faisait un froid rigoureux. Un de ses camarades, interrompant un moment le travail, était venu s'asseoir auprès du poêle.

Tout à coup, on sentit que le train s'arrêtait.

Déjà il avait ralenti sa vitesse, mais, à ce moment, comme on arrivait à la pente de Livernant, à quelques kilomètres d'Angoulême, la machine fut incapable d'avancer, et, malgré tous les efforts du mécanicien, elle stoppa en pleine voie, dans les ténèbres.

Il était minuit et demi.

Par malheur on achevait de franchir une courbe, et les lampes de l'arrière ne pouvaient être aperçues qu'à quelques mètres sur la ligne.

« Nous venions à peine de nous arrêter, raconte Gargam, lorsque nous entendîmes, derrière nous, un bruit sourd, un bruit effrayant.

« C'était l'express qui, parti de Bordeaux dix minutes après nous, nous avait rattrapés, et arrivait sur nous, sans nous voir, avec une vitesse de quatre-vingts kilomètres à l'heure. Nous eûmes à peine une ou deux secondes pour nous rendre compte du danger terrible où nous étions; nous sentîmes que nous allions être broyés....

« Là finissent mes souvenirs. Que se passa-t-il ensuite? Je ne le sais que par ce qu'on m'a depuis raconté. »

*
* *

Le lendemain matin, la porteuse du *Petit Journal* disait à Mme Gargam, en lui remettant son numéro quotidien :

« Ce n'est pas le journal qui est le plus intéressant aujourd'hui. Madame sait-elle qu'il y a eu cette nuit, tout près de la ville, un horrible accident de chemin de fer ?

— « Un accident de chemin de fer ! s'écria Mme Gargam, en changeant subitement de visage. Quel est donc le train qui en a été la victime ? »

La malheureuse attendait la réponse avec ce sentiment mêlé d'impatience et de crainte, qui fait qu'on aspire vivement à connaître la vérité et qu'on a horriblement peur de l'apprendre.

« Quel train ? reprit tranquillement la porteuse. mais, Madame, c'est le rapide ; il a été tamponné par l'express. Il paraît même qu'il y a plusieurs morts ; on a déjà porté beaucoup de blessés à l'hôpital. On dit en particulier que les quatre employés qui faisaient le service de la poste.... »

Elle s'arrêta. Mme Gargam avait chancelé et était tombée sur une chaise, affreusement pâle, défaillante.

Elle savait, elle, que cette nuit-là son fils était de service dans le wagon-poste du rapide ; il était sans doute parmi les morts.

La malheureuse mère fut bientôt à l'hôpital. Elle y trouva son fils ; il venait de reprendre ses sens.

Son wagon avait été réduit en miettes. Pendant que la machine de l'express se couchait sur le flanc, renversée par la violence du choc, et que les der-

nières voitures du rapide volaient en éclats, les quatre commis des postes étaient projetés hors de la voie avec d'affreuses blessures. Gargam, lancé à dix-huit mètres, était tombé dans la neige ; il y était resté comme enseveli, jusqu'à sept heures du matin.

C'est à ce moment qu'on l'avait découvert, inerte, sans connaissance ; et il était arrivé dans cet état à l'hôpital d'Angoulême.

* * *

Alors commença pour lui une sorte d'agonie, qui dura plus de vingt mois. Il était couvert de plaies sur les jambes et à la tête ; il avait aussi une fracture de la clavicule.

La fracture et les plaies guérirent assez rapidement, mais le terrible choc avait produit, dans l'organisme, des désordres intérieurs, dont les effets sensibles prouvaient l'extrême gravité. Il était paralysé depuis la ceinture jusqu'aux pieds, et l'alimentation demeurait presque impossible.

Sa pauvre mère venait le voir tous les jours sur ce lit d'hôpital, d'où l'on ne pouvait songer à le faire sortir. La supérieure, qui la savait chrétienne, voyant l'état s'aggraver sans cesse au lieu de guérir, ce qui annonçait une issue fatale, faisait appel à sa foi ; elle lui parlait de la résignation, et aussi du ciel, où les mères retrouvent les enfants qu'elles ont perdus sur la terre.

M[me] Gargam passait sa vie à pleurer et à cacher ses larmes. Quand elle avait pleuré avec la Sœur, elle essuyait ses yeux et s'efforçait d'arriver auprès de son cher malade avec un visage serein, capable de lui donner l'espérance qu'elle n'avait plus.

Mais cet effort la brisait ; la nature reprenait le dessus, dès qu'elle se trouvait seule.

Revenue chez elle, il fallait aussi qu'elle se contînt, pour ménager son mari, vieillard de quatre-vingt-six ans, qui n'aurait pu supporter de trop cruelles émotions. Déjà, quand il avait appris l'accident dont son fils était victime, M. Gargam était tombé à genoux sur le sol, à l'endroit même où il se trouvait, et avait longtemps prié Dieu en silence.

« Mon père, dit le fils aujourd'hui, n'était certes pas hostile à la religion, ni à ceux qui la représentent. Mais, entraîné par les circonstances et la société où il vivait, il avait perdu l'habitude de fréquenter l'église. Seulement sa foi était latente, comme endormie ; ce coup de foudre la réveilla. »

Que dit à Dieu l'infortuné père, dans l'ardente prière que le malheur mit subitement sur ses lèvres ? Lui seul l'a su.

Peut-être son vieux cœur de Breton demanda-t-il pardon d'une trop grande négligence. Peut-être songea-t-il surtout à supplier Dieu d'épargner à sa vieillesse la suprême douleur de voir mourir son enfant.

Et il put se croire exaucé ; car Mme Gargam employa les plus délicates industries pour lui inspirer confiance, en dissimulant ses propres angoisses.

*
* *

Cependant la maladie avait empiré peu à peu.

Pendant les treize premiers jours, le blessé s'était trouvé incapable de prendre aucune nourriture ; il suçait quelques tranches d'orange, voilà tout ! Le

1er janvier 1900, il avait pu enfin manger un œuf.

Mais l'alimentation restait absolument insuffisante; huit mois après l'accident, au mois d'août, elle devint impossible.

Le docteur Decressac, médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême, ne voyant aucun remède à la situation, avait essayé les bains.

Le déplacement nécessaire, les secousses inévitables, malgré toutes les précautions qu'on pouvait prendre, aggravèrent l'état du malade, qui fut désormais incapable de rien avaler. Il fallut l'alimenter au moyen d'une sonde.

Mais les souffrances, que l'introduction du tube amenait, étaient intolérables, et on se résigna à ne les renouveler qu'une fois par vingt-quatre heures.

Dans ces conditions, l'épuisement devint bientôt extrême. Le blessé ne fut plus qu'un squelette. Déjà toute la partie inférieure de son corps était insensible, inerte d'elle-même, et d'une rigidité qui ne lui permettait de recevoir du dehors aucun mouvement.

Cet homme, qui a une taille au-dessus de la moyenne, ne pesait pas plus de 36 kilos. Quand on mesura ses mollets à Lourdes, au mois d'août 1901, on trouva que celui de gauche avait 24 centimètres, celui de droite 23. La cuisse, prise à dix centimètres au-dessus de l'extrémité du péroné, ne présentait elle-même que 26 centimètres de tour.



Une action en responsabilité devant être engagée contre la Compagnie d'Orléans, le docteur Decressac

avait été appelé à fournir un rapport sur l'état du blessé. Ce rapport porte la date du 19 décembre 1900. Il est très détaillé.

Le médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême signale, en particulier, parmi les symptômes significatifs, la paralysie avec contracture, l'anesthésie des jambes, et aussi ce que les médecins appellent l'exagération des réflexes, au début particulièrement, la trépidation épileptoïde du pied, l'atrophie musculaire très prononcée des membres inférieurs, de la rougeur et une menace d'eschare au sacrum ; il conclut :

« Tous ces symptômes.... se sont établis graduellement ; ils constituent une affection de la moelle rachidienne, appelée sclérose latérale amyotrophique. Le diagnostic m'a paru pouvoir être posé, à l'exclusion d'autres maladies, telles que la paralysie par compression médullaire, ou l'hystéro-traumatisme. »

Le savant docteur ajoute que cet état « constitue une infirmité permanente, peu susceptible d'amélioration, capable plutôt d'évoluer progressivement et fatalement. »

Il voyait juste ; car l'évolution continua, et, six mois après, quand le médecin de l'hôpital dut rédiger un rapport supplémentaire pour la cour d'appel de Bordeaux, le 19 juin 1901, il eut à constater de l'aggravation. Le nouveau rapport finissait ainsi :

« Les conclusions restent les mêmes, en ce qui concerne l'incurabilité de la maladie et l'évolution progressive (1). »

(1) V. à l'*Appendice* n° 22, 1°, les deux rapports médicaux du docteur Decressac sur la maladie de Gargam.

Du reste, une complication caractéristique s'était produite dans les derniers mois. Un jour l'infirmier s'aperçut que l'extrémité des pieds était noire. Il crut d'abord à quelque accident de malpropreté, et frotta un peu l'endroit pour le nettoyer. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit la peau tomber sous ses doigts et le pus jaillir !

C'était la gangrène. La mort envahissait les extrémités. On ne songea pas même à enrayer le mal, qu'on savait incurable et dont le malade ne souffrait pas, toute la partie inférieure de son corps étant insensible comme un cadavre.

On mit seulement au fond du lit un cerceau, qui, soulevant le drap, l'empêchait de toucher les chairs en décomposition.

*
* *

Cependant le procès contre la Compagnie d'Orléans avait suivi son cours. Spontanément d'ailleurs, ayant fait visiter le blessé par ses médecins, la Compagnie lui avait offert une pension annuelle de trois mille francs.

Mais dans son jugement du 20 février 1901, après avoir pris l'avis des docteurs qui avaient examiné Gargam, le tribunal civil d'Angoulême déclare que « les offres de la Compagnie, en présence de la situation lamentable où se trouve placé par sa faute le demandeur, sont des plus dérisoires. »

Il ajoute :

« Attendu que Gargam ne saurait être tenu de passer ses jours dans un hôpital ou dans une maison de santé, qu'il a le droit de prétendre vivre dans une maison à sa convenance, appropriée à

l'affection dont il est atteint; qu'il aura besoin d'avoir, auprès de lui, au moins deux personnes, suffisamment habiles pour lui donner, le jour comme la nuit, les soins particulièrement délicats, indispensables à la conservation de son existence; qu'il est manifeste qu'il aura fréquemment besoin de l'assistance d'un médecin.... ; attendu que la Compagnie.... a réduit Gargam au plus pitoyable des états, et qu'elle *a fait de lui une véritable épave humaine*, dans laquelle seule l'intelligence n'a pas été atteinte.... ;

« Par ces motifs, le tribunal condamne la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans, à payer à Gargam une pension annuelle et viagère de 6,000 fr. et une indemnité de 60,000. »

Le tribunal reconnaissait, on le voit, que Gargam était infirme pour le reste de ses jours.

L'agent de la Compagnie, à Angoulême, allait plus loin. Après avoir visité le blessé et pris connaissance des divers rapports médicaux, il engageait la Compagnie à offrir 12,000 fr. de pension viagère, sans indemnité; il disait que la Compagnie y gagnerait, car elle ne payerait qu'un petit nombre d'arrérages, Gargam devant bientôt mourir.

La Compagnie se décida à faire appel du jugement devant la cour de Bordeaux. Elle eut à s'en repentir : la Cour aggrava la décision du tribunal.

Tout en maintenant le chiffre de la pension, comme celui de l'indemnité, elle déclara, contrairement aux premiers juges, que la pension courrait, non du jour de la demande mais du jour de l'accident et que, si l'intéressé obtenait une pension

civile, la pension de 6,000 fr. servie par la Compagnie ne serait pas diminuée d'autant.

L'arrêt est du 2 juillet 1901. Par une signification, en date du 12 août suivant, la Compagnie déclara acquiescer à l'arrêt contre elle et être prête à l'exécuter dans toutes ses dispositions (1).

*
* *

C'était l'avenir de Gargam assuré.

Mais y aurait-il pour lui un avenir? Chaque jour le mal faisait des progrès nouveaux. Depuis le mois de janvier 1900 il s'était aggravé sans cesse ; il avait suivi cette évolution progressive, que le docteur Decressac déclarait justement fatale.

Le malade se désespérait. Sa vie était désormais brisée.

Comment pourrait-il s'en consoler? Rien ne soutenait son courage. Il y avait plus de quinze ans qu'il n'était entré dans une église. L'aumônier du lycée était venu le voir au début ; celui de l'hôpital lui parlait souvent ; mais il ne leur cachait point qu'il n'était pas du nombre des croyants.

Sa pauvre mère aurait été particulièrement heureuse de lui voir des sentiments religieux, mais elle n'osait pas même toucher à ce sujet délicat.

Un jour quelqu'un s'était aventuré à parler, devant lui, de la Grotte de Lourdes et des guérisons merveilleuses dont elle est témoin.

C'était évidemment une proposition timide, qui

(1) V. à l'*Appendice* n° 22, 2°, le texte du jugement d'Angoulême et celui de l'arrêt de la cour de Bordeaux.

lui était faite en termes enveloppés ; il refusa même de la discuter ; il l'écarta avec dédain.

Il ne se doutait pas que, loin de lui, il s'était formé en sa faveur une sorte de complot de prières.

Une de ses tantes avait été religieuse au Sacré-Cœur d'Angoulême. Elle priait pour lui sans doute du haut du ciel ; mais, sur la terre, ses anciennes compagnes s'intéressaient au sort de l'enfant prodigue, si cruellement frappé ; elles demandaient à Dieu que, s'il ne redonnait pas la santé au malade, il touchât du moins son âme élevée et généreuse et lui inspirât des sentiments, capables de l'aider à supporter son malheur.

On adressait au ciel les mêmes vœux suppliants, du fond du monastère des Clarisses d'Orthez, où une de ses cousines avait pris le voile.

*
* *

Dieu répondit à toutes ces voix amies.

Comme le docteur Tessier, second médecin de l'hôpital, croyant à une compression de la moelle, insistait pour la trépanation des vertèbres, le blessé, qui ne voulait à aucun prix subir cette opération, accepta l'idée qu'on lui suggéra de quitter enfin l'hôpital.

Ainsi, d'ailleurs, il mourrait dans sa famille, s'il devait mourir, et en attendant il sortirait de ce lit de douleurs et de cette salle de malades, où il souffrait depuis si longtemps.

Justement c'était l'époque où le pèlerinage national allait se rendre à Lourdes. Profitant de l'occasion avec empressement, sa mère le supplia d'y prendre

part ; toute la famille joignit ses instances. Il finit par se laisser faire ; le voilà donc inscrit !

On lui dit qu'il fallait se préparer en pèlerin, puisqu'il acceptait de participer à un pèlerinage.

Comme il avait l'âme droite, il reconnut qu'on avait raison, et quoiqu'il ne se sentît pas beaucoup de foi, par une sorte de loyauté de cœur, il se confessa avec conscience.

Quant à la sainte communion, comment s'y décider tout de suite ? Il ne se trouvait pas assez croyant. Il voulait donc remettre à son arrivée à Lourdes le soin de s'y préparer. Mais on insista, et il communia, le 16 août, avec une toute petite parcelle d'hostie, car il avait une difficulté extrême à avaler.

*
* *

Trois jours après, le train l'emportait vers les rives du Gave.

C'était certes un voyage aventureux.

Il y avait plus d'un an et demi qu'il n'avait pas quitté son lit d'hôpital ; la partie inférieure de son corps était comme morte ; quant à la partie supérieure, dès qu'il s'y produisait un mouvement, il éprouvait une syncope et il semblait sur le point d'expirer.

On fit fabriquer un brancard, large comme la portière d'un compartiment, et on y étendit un matelas de même largeur. A l'extrémité, une petite planche, fixée verticalement, empêchait le drap de toucher les pieds que la gangrène dévorait. On emporta la sonde œsophagienne, seul moyen qu'eût le malade de s'alimenter, et l'on partit.

Les voyageurs arrivèrent à la gare lentement, au pas des chevaux. Mais on eut beau prendre des précautions infinies et amortir les cahots inévitables : si léger qu'il fût, le mouvement provoqua une syncope, qui dura plus d'une heure.

Trois personnes accompagnaient le malade : sa mère, son infirmier et une amie de sa famille.

Quand ce singulier cortège se présenta devant le compartiment, il y trouva un voyageur, qui a lui-même raconté la scène (1).

C'était M. V., conseiller municipal radical d'une grande ville du Centre. Il se rendait lui aussi à Lourdes, mais en curieux. Il voulait connaître ce fameux pèlerinage national dont on parlait tant; il désirait voir, de ses yeux, ces prétendus malades qu'on disait guérir autour de la Grotte.

C'est dans ce dessein et pour cette enquête qu'il avait pris le train, le 19 août.

La Providence le servit à souhait.

En arrivant à Angoulême, il aperçut, sur le quai d'embarquement, trois personnes portant une civière.

Comme il se demandait où elles pouvaient bien aller avec leur fardeau, elles s'arrêtèrent justement à l'endroit où il était, et il vit avec stupéfaction cette sorte de planche funèbre, qui semblait transporter un mort, pénétrer dans son propre compartiment; on la déposa même en face de lui.

Aussitôt il se dégagea une forte odeur de phénol et d'iodoforme.

(1) V. *Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* du lundi 26 et du mardi 27 août 1901.

M. V. avait voulu voir de près un vrai malade; il trouva qu'il en voyait un d'un peu trop près ; et prenant son chapeau, il sortit vivement.

Mais il s'installa dans le compartiment voisin. Il y avait là un autre voyageur, à qui il conta sa mésaventure. Sa curiosité, d'ailleurs, ne fut pas pour cela en défaut. Il se plaça près de la glace qui faisait communiquer les deux compartiments, et de cet observatoire il surveilla son malade.

« De temps en temps, dit-il, par la vitre du milieu, nous l'observions attentivement. »

II.

Ainsi guetté avec vigilance par un sceptique déterminé, qui se défiait des maladies comme des guérisons, Gabriel Gargam arriva à Lourdes, le 20 août, à sept heures du matin.

Un peu avant d'entrer en gare, sa mère lui montra de loin le grand Christ, qui s'élève sur la montagne où est situé le Calvaire :

« Voici Lourdes, mon fils, salue le Christ et demande-lui qu'il daigne te guérir. »

Le jeune homme ne put se résoudre à cet acte de foi. Il se détourna, pour ne pas invoquer, même du regard, la grande image qui se dressait à l'horizon.

On le porta directement à la Grotte. Il devait y communier, et, comme il l'avait promis, il y communia, de la même manière qu'il avait communié à Angoulême, avec une toute petite parcelle d'hostie.

A ce moment encore, sa foi était confuse, hésitante, incertaine; il agissait moins en croyant qu'en

homme d'honneur, qui a donné sa parole et qui se fait un devoir de la tenir.

Du reste, aucun entraînement dans son cœur, aucune ardeur, aucune émotion. Sur cette planche où son corps seul gisait impuissant, son âme restait libre, froide, et parfaitement maîtresse d'elle-même; elle ne voulait subir et elle ne subissait aucun empire.

*
* *

Tout à coup, comme il venait de faire la sainte communion, il sentit un mouvement intérieur qui le transforma. Il fut pris subitement d'un immense désir de prier, et cependant aucune prière ne pouvait arriver à ses lèvres : les sanglots l'étouffaient.

La grâce de Dieu et la foi venaient de faire irruption dans son âme, comme les rayons du soleil pénètrent dans une chambre obscure, dès qu'on leur ouvre un passage, et y répandent à flots la lumière et la vie.

Il crut même ressentir un fourmillement dans ses jambes insensibles. Mais ce n'était qu'une illusion.

Le soir, à deux heures, il fut porté aux piscines. On le fit glisser doucement sur une planche nue, pour le plonger dans l'eau miraculeuse.

Il trouva alors la force de prier. Il prononça à haute voix les invocations accoutumées :

« Ma Mère, ayez pitié de nous !

« Notre-Dame de Lourdes, guérissez-nous !

« Santé des infirmes, priez pour nous ! »

Mais Dieu ne paraissait pas l'entendre. A quatre heures, couché sur le passage du saint Sacrement,

il semblait plus pâle et plus épuisé que jamais ; les fatigues du voyage, les émotions de la journée avaient usé ses dernières forces.

Tout à coup, il perd connaissance. Ses voisins considèrent avec épouvante ce visage effrayant, devenu tout bleu. On le touche, il est froid.

« Il faut l'emmener, dit quelqu'un, on ne peut le laisser mourir ici, devant tous ces malades que ce spectacle va trop péniblement émouvoir. »

Déjà on saisit son brancard, on se dispose à l'emporter.

« Non, laissez-le, de grâce, s'écrie une personne de son entourage. S'il meurt, je couvrirai sa tête et personne ne s'apercevra de sa mort. »

*
* *

Un peu après, le malade rouvre les yeux et reprend ses sens. Il croit que tout est fini, et déjà une tristesse profonde envahit son âme.

Mais voici qu'il entend le bruit des acclamations suppliantes. C'est comme le coup de clairon, qui sonne pour lui le réveil après une longue nuit, et le rappelle brusquement à la lumière et à la vie.

Il essaie de se soulever sur ses poignets, ce qu'il n'avait pas fait depuis vingt mois : il retombe ; il veut se soulever encore ; on l'arrête.

Mais il insiste, il demande qu'on l'aide à descendre de la planche où il paraissait cloué, et le voilà debout, nu-pieds, en chemise, comme un mort qui sortirait du tombeau enveloppé de son linceul !

Il a fait déjà quelques pas derrière le saint Sacrement, mais on l'oblige à regagner son brancard.

Tous les yeux sont fixés sur lui, dans cette foule immense, tous les cœurs frémissent, l'émotion est à son comble.

Ce moribond, épuisé par vingt mois de maladie et de diète forcée, a recouvré, en une minute, la sensibilité et le mouvement.

Plus de trace de paralysie ; il sent son gosier s'ouvrir et la faim renaître dans son pauvre estomac délabré : c'est la vie qui revient, d'un bond, dans tout cet organisme, aux trois quarts détruit, et qui jette sur ce visage livide un rayon naissant de lumière et de joie.

*
* *

Aussitôt après la procession, on conduisit Gargam dans la salle où les médecins examinent les malades qui guérissent.

« L'entrée de Gargam dans le Bureau des constatations, a écrit le président même du Bureau, forme un des épisodes les plus émouvants dont nous ayons été témoins. Soixante médecins nous entouraient : médecins des hôpitaux, professeurs de clinique, médecins étrangers, de nombreux correspondants de journaux, des convaincus et des incrédules.

« Gargam arrive sur sa planche, plié dans une longue robe de chambre, suivi de sa mère, de son infirmier, de plusieurs dames de l'hôpital. Il se dresse devant nous : c'est un spectre.

« De grands yeux fixes sont seuls vivants dans cette figure émaciée, décolorée ; il est chauve, c'est un vieillard ; cependant il n'a pas trente-deux ans (1). »

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXXIV, p. 322.

Il fallut remettre au lendemain matin l'examen approfondi du malade ; une foule enthousiaste assiégeait le bureau : les portes auraient cédé sous cette poussée formidable.



Que devenait cependant M. V. ?

Il avait perdu de vue son infortuné compagnon de voyage, depuis l'arrivée à Lourdes à sept heures du matin. Le soir, au moment de la procession du saint Sacrement, il le cherchait dans la foule, quand il l'aperçut à quelques mètres de lui.

« Je l'observe de nouveau avec attention, dit-il ; il est toujours couché sur son brancard.... Le saint Sacrement est présenté devant chaque malade ; j'observe mon compagnon d'Angoulême, et j'attends son tour.

« Tout à coup, au moment même où le prêtre dirige le saint Sacrement vers lui, le malheureux, jusqu'alors immobile comme un mort, se dresse tout debout et s'écrie : « Je suis guéri. » L'impression de tous est immense. Puis il se recouche sur son brancard, parce qu'il n'est pas habillé.

« On le transporte aussitôt après au Bureau des constatations. Toujours grâce à la carte que m'a procurée l'honorable M. de Beauchamp, je puis suivre le malade à ce bureau, où je constate, comme les médecins eux-mêmes, qu'il avait existé des plaies sur le corps de M. Gargam, notamment sur les pieds, et que ces plaies avaient tous les symptômes d'une guérison très récente. »

Ainsi, de l'aveu même du sceptique observateur

qui s'était attaché à lui, la gangrène avait disparu subitement, les pieds étaient déjà devenus sains (1).

*
* *

Quand Gargam se retrouva à l'hôpital, loin de la foule, en face de sa mère, il y eut entre eux un mo-

(1) Voici le récit d'un témoin israélite, tel qu'il a paru dans le journal anglais le *Daily Mail :*

« L'ostensoir d'or étincelait aux rayons d'un soleil ardent, lorsque des lèvres d'un homme étendu à mes pieds, sur un grabat, s'échappa un cri inarticulé, et, de la bouche d'une femme voisine du brancard, une exclamation étouffée par des sanglots : « Sainte Mère de Dieu, je vous remercie ! »

« L'homme étendu sur la civière en saisit les côtés avec des mains qui semblaient être des serres, tellement elles étaient grêles, et, d'un mouvement convulsif, se redressa, jusqu'à ce qu'il fût assis.

« Aidez-moi ! » soupira-t-il, tandis que deux grosses larmes roulaient, le long de ses joues émaciées, jusque sur sa barbe ; « je puis marcher : je le sens ! » Des mains empressées l'aidèrent à se mettre sur ses pieds, et il fut là, debout devant nous, comme un homme ressuscité d'entre les morts, sans chapeau et sans pantalon, n'ayant sur lui qu'une chemise de nuit et une robe de chambre : « Laisse-moi marcher ! » s'écria-t-il de nouveau, d'une voix étrange et caverneuse. « Exaucez-le, sainte Vierge, exaucez-le ! sanglota la mère. Il n'a pas parlé à haute voix depuis vingt mois ! » Et, à la vue des milliers de spectateurs amassés des deux côtés de la procession, « cette épave humaine », aux jambes semblables à des rouleaux de pâtissier, et aux pieds qui n'étaient qu'un amas de plaies, fit cinq pas chancelants sur sa robe de chambre, qu'on lui avait retirée pour qu'elle lui servît de tapis, et il retomba, épuisé, dans les bras prêts à le recevoir.

« J'ai suivi jusqu'à l'hôpital son grabat, qui a été porté au milieu de la foule....

« (Depuis bien des mois), il ne pouvait parler qu'à de rares intervalles, et, de la hanche aux pieds, son corps était absolument rigide, insensible même au fer rouge, dont les médecins faisaient parfois usage sur lui.

« Ce matin.... les blessures de ses pieds, qui suppuraient hier, sont presque entièrement guéries. Son visage est quelque peu coloré, et sa parole est tout à fait distincte.

« M. Gargam nous a dit, au Bureau médical, où on l'examinait, que sa foi ne datait que de sa guérison. »

ment de silence. La mère et le fils cherchaient en vain des paroles, pour exprimer les sentiments qui remplissaient leur cœur.

Ils étaient comme paralysés, étouffés, stupéfiés par la surprise, l'émotion, le bonheur ; cet affreux cauchemar de vingt mois serait-il donc fini ? Était-ce bien vrai ?

Il y a des moments si doux dans la vie, — trop rares, hélas ! — que le cœur n'ose pas croire à ce que les yeux voient : n'est-on pas le jouet d'un rêve, et quel va être tout à l'heure le réveil ?

Eh bien, non, ce n'était pas un rêve : Gabriel Gargam était bien ressuscité.

* * *

Il demanda à dîner, lui qui ne pouvait rien prendre depuis de si longs mois. La sonde œsophagienne était là. Mais à quoi bon cet instrument désormais inutile ?

Gargam mangea à la manière de tout le monde, comme s'il n'avait jamais été malade. On lui donna du bouillon, des huîtres, une aile de poulet, une grappe de raisin. C'était pour ce pauvre estomac, déshabitué, pour ainsi dire, de tout aliment, un vrai festin de Gargantua.

L'aile de poulet fit quelque scandale. On ne voulut d'abord en servir que la moitié à Gargam ; une aile tout entière, pensait-on, c'était vraiment trop pour un premier repas, après un an et demi de jeûne obligatoire.

« Mais j'insistai, dit Gargam, je me sentais la force de manger le reste ; et je le mangeai.

« On se demandait comment j'allais passer la nuit après un tel excès ; d'autant que, jusqu'à dix heures du soir, les visiteurs se succédèrent autour de moi, quoique je fusse bien gardé ; il me fallut raconter dix fois mon histoire. Aujourd'hui même je serais épuisé, si je devais recommencer à subir cet interrogatoire obstiné. »

Enfin on le laissa en paix et il s'endormit.

Mais, près de lui, des hospitaliers veillaient. On craignait que la nuit ne fût agitée. Elle fut calme comme celle d'un enfant.

Le matin, en revoyant le soleil dont les rayons entraient dans la salle, Gargam eut une impression de bonheur inexprimable. Il n'était donc plus cloué dans ce lit de souffrances, qui lui paraissait un cercueil ; il allait jouir, lui aussi, de la lumière, du mouvement et de la jeunesse ; il allait revivre.

* * *

Quand il se présenta, quelques heures après, au Bureau des constatations médicales où il n'avait fait que passer la veille, on l'attendait impatiemment.

La salle était comble. Les nombreux médecins qui étaient à Lourdes, ce jour-là, s'étaient rendus avec empressement à ce qu'ils regardaient comme un spectacle, qui serait sans doute unique dans leur vie.

La famille avait prévenu immédiatement, par télégramme, l'avoué de Gargam, Me Sévenet, qui se trouvait à Saint-Sauveur, en villégiature. Il accourut aussitôt, impatient de voir de ses yeux un événement si extraordinaire.

Gargam entra donc avec lui, sa mère et les personnes qui l'avaient accompagné.

Mais il n'était plus sur sa planche. Il était debout, vêtu d'un complet neuf acheté le matin même.

Tous les yeux se fixèrent sur lui avec avidité, comme sur une apparition qui arriverait de l'autre monde.

On examine ses pieds ; il n'y a plus de gangrène, la cicatrisation s'opère à vue d'œil. Les jambes ont repris leurs fonctions, mais la maigreur est extrême : les masses musculaires n'existent plus.

« Messieurs, dit le président du Bureau en s'adressant à ses confrères, nous devons constater d'abord que, au point de vue médical, M. Gargam est dans l'impossibilité de marcher ; les ressorts de la machine ont disparu, il n'a plus de muscles. »

Et cependant on dit à Gargam de marcher, et il marche.

« M. Gargam pouvait-il se tenir debout et marcher ? demandait son interlocuteur à M. V.

— « Non seulement il pouvait se tenir debout, répondit celui-ci, mais encore il marchait seul et sans appui.

— « Sans appui ? Cependant, dans le compte rendu que les journaux ont publié, il est dit que M. Gargam marchait en s'appuyant sur le bras d'un ami.

— « Pas du tout, il marchait seul et sans aucun appui ; je l'ai vu, de mes yeux vu. »

Avec une force de résistance qui étonna tous les auditeurs, cet homme exténué, vrai squelette, raconta en détail son histoire.

III.

Quelle était au juste la lésion cachée qui avait fait tant de ravages? Le médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême, on l'a vu, croyait à une affection de la moelle rachidienne; le médecin en second, le docteur Tessier, préférait admettre une compression de la moelle par les vertèbres, d'autant que le malade souffrait en un point de la région lombaire. On proposait encore différentes hypothèses.

Me Sévenet prit la parole. Il avait eu naturellement dans les mains toutes les pièces du procès, tous les rapports médicaux, toutes les expertises.

Il dit donc à l'assemblée que la Compagnie n'avait jamais mis en doute la gravité des blessures, et que tous les médecins s'étaient trouvés d'accord pour déclarer l'infirmité incurable; ce qui avait amené le tribunal à qualifier le blessé de « véritable épave humaine, dans laquelle l'intelligence seule n'avait pas été atteinte. »

Parmi les soixante médecins présents, plusieurs donnèrent aussi leur avis sur le mal profond, cause et origine des désordres effrayants qui avaient ruiné cet organisme.

Ils se partagèrent, comme toujours. Mais l'un d'eux, l'un des principaux, le docteur M., chirurgien des hôpitaux de Paris, mit fin à la discussion en disant avec quelque impatience :

« A quoi bon chercher, Messieurs, où est la lésion? Dans un état pareil, la lésion est partout, l'organisme est détruit. »

Tous les médecins se rangèrent à cet avis auto-

risé, et, comme ceux qui avaient examiné le malade en vue du procès, ils s'accordèrent à reconnaître que l'infirmité devait être tenue pour incurable : au point de vue pathologique, l'évolution était progressive et fatale ; Gargam marchait à la mort.

*
* *

La reprise générale fut rapide. Trois semaines après, Gargam avait augmenté de dix kilos et gagné douze centimètres dans la circonférence de ses jambes : elles mesuraient, au mollet, trente-cinq centimètres, au lieu de vingt-trois.

Aujourd'hui il pèse soixante-quinze kilos, poids normal d'un homme de sa taille et de son âge. Il peut supporter la fatigue d'un long service à la piscine, quoiqu'il garde, ainsi que d'autres malades guéris à Lourdes, une trace légère de son ancienne infirmité, qui en reste comme la signature authentique pour en certifier l'existence. Il ressent une certaine faiblesse dans le dos, à l'endroit où le docteur Tessier supposait qu'une vertèbre comprimait la moelle. Du reste, il n'a jamais éprouvé ni rechute, ni menaces de rechute ; sa santé est parfaite (1).

(1) Si quelque esprit, entiché de névropathie, avait la folle tentation de supposer que l'état lamentable de Gargam n'était qu'un état nerveux, la trace qui subsiste de la terrible maladie, tout anodine qu'elle est, suffirait à l'éclairer. Car, supposé que la maladie n'eût été que nerveuse et fonctionnelle, et non point organique, tout aurait disparu absolument; toutes les fonctions étant rétablies, le mal n'aurait laissé aucun vestige particulier.

Sans se croire le droit de demander compte à Dieu de ses desseins, peut-être peut-on aisément les deviner ici, comme plus haut dans le cas de Mme Rouchel et celui de Clémentine Trouvé.

*
* *

Voilà, certes, un cas bien embarrassant pour ceux que leurs théories préconçues obligent à écarter l'intervention surnaturelle, toujours et partout !

Le mal est attesté dans sa gravité, d'une manière officielle. Non seulement des médecins le décrivent devant les tribunaux, mais les tribunaux eux-mêmes le reconnaissent, en condamnant à une grosse pension et à une indemnité considérable la Compagnie de chemins de fer, auteur de l'accident qui a fait cette « épave humaine. »

Que d'autre part, le blessé dont l'état empirait sans cesse, après vingt mois de souffrances, alors que la maladie était parvenue à l'apogée, ait retrouvé la santé à Lourdes subitement et sans convalescence, outre tant d'autres témoins, soixante médecins l'ont vu et publiquement constaté.

*
* *

Reste l'explication.

Dira-t-on qu'il s'agissait d'accidents nerveux qu'une émotion, faite de confiance, a supprimés tout à coup, en l'espace d'un instant ?

Nul ne le croira, sinon ceux qui ont absolument besoin de le croire, pour sauver leur philosophie désemparée, et encore beaucoup d'entre eux n'oseront pas se risquer à le dire ; car tout va contre cette interprétation audacieuse, née d'un parti pris qui cherche une excuse.

D'abord comment parler d'accidents nerveux, au sujet d'un homme qui ne fut jamais nerveux et dont la famille ne l'est pas plus que lui-même ?

Ses parents furent doués d'un tempérament calme et solide.

« Mon père, me disait-il, est mort à quatre-vingt-neuf ans. Ma mère en a aujourd'hui soixante-treize (1904), et elle se porte fort bien. Mes grands-parents, des deux côtés, sont parvenus à une véritable vieillesse. »

Et puis où est ici cette exaltation de foi, cette sorte d'hypnotisation par soi-même, dont on parle, d'ailleurs, au hasard et sans fondement?

Gargam avait vécu, depuis qu'il était sorti de l'enfance, loin de toute pratique religieuse. On a vu que, sur son lit de malade, il ne cachait pas son incrédulité.

Il se laisse conduire sur les bords du Gave sans conviction, par complaisance. Le matin même de son arrivée, il refuse à sa mère, la personne qui a le plus d'influence sur son âme, d'adresser de loin un salut et une prière à la grande image du Christ, qu'on lui montre sur une des montagnes de Lourdes.

Il ressent bien une émotion religieuse, mais c'est le matin, devant la Grotte, et il reste aussi malade qu'auparavant.

On le plonge ensuite dans la piscine, toujours sans effet.

Il guérit juste à l'heure où il n'éprouve aucune sorte de sentiments, à la fin d'une de ses longues syncopes habituelles, durant laquelle on le croyait mort. C'est en rouvrant les yeux, c'est en reprenant l'usage de ses sens qu'il se dresse sur ses poignets, et qu'il quitte sa civière de paralytique.

Écoutons encore le sceptique observateur qui le suivait avec curiosité.

On lui demande : « Avez-vous parlé à Gargam au Bureau des constatations ? »

Il répond :

« Oui, je lui ai parlé, et il a parfaitement répondu à mes questions.

— « Que vous a-t-il dit ?

— « Il m'a dit ceci : « J'étais un sceptique et je ne croyais point aux miracles, en partant hier soir d'Angoulême. Ce matin même, je n'y croyais pas davantage. »

Non seulement il n'y croyait pas, mais il n'a pas eu le temps d'y penser dans l'instant précis où la guérison s'est produite ; il ne pensait même à rien, puisqu'il reprenait tout juste connaissance.

Ajoutons cette observation capitale : il n'y a pas d'émotions morales capables de restaurer, en un moment, un organisme ravagé, qu'un mal profond use et détruit depuis vingt mois, quel que soit ce mal lui-même, et, à plus forte raison, s'il consiste en une lésion de la moelle, comme le rapport médical l'a constaté ici.

On a vu plus haut que Bernheim lui-même reconnaît l'inefficacité absolue de la suggestion dans des cas aussi graves. Elle est alors tout à fait impuissante, ce n'est douteux pour personne ; et, lors même qu'elle pourrait guérir la cause, ce qui n'est pas, elle ne pourrait point réparer, en quelques minutes, les effets désastreux dont tous les organes ont souffert. Ce n'est pas ainsi que se reconstitue un « organisme détruit, » selon l'expression du doc-

teur M., ni que se restaure un édifice en ruines, dont toutes les pierres sont usées et branlantes.

Enfin, un suggestionneur obstiné refuserait-il de se rendre à l'évidence, en s'abritant derrière la nature cachée de la maladie, ce qui est plus commode que sincère, il resterait toujours cette gangrène symétrique des extrémités, qui a disparu immédiatement comme tout le reste.

Pour échapper à l'explication de ce phénomène déconcertant, il est impossible de chercher un refuge dans l'ombre favorable du mystère : les plaies étaient visibles ; la planche verticale, qui terminait le brancard, avait été dressée uniquement à cause d'elles.

Or soixante médecins ont pu voir les cicatrices en train de se former ; toute suppuration était arrêtée et le tissu se reconstituait à vue d'œil.

« Pour croire au miracle, a dit M. Zola, il me suffirait qu'on mît sous mes yeux une égratignure fermée subitement. »

Il y a ici beaucoup plus, et, d'autre part, le doute n'est pas possible sur un fait qui a eu tant de témoins.

* * *

Aussi comprend-on l'extrême embarras de ceux que leurs opinions obligent, d'avance, à écarter absolument l'action du ciel.

J'aime assez le mot de M. V., s'il est permis de citer ce témoin incrédule une dernière fois.

Il déclare que la guérison de Gargam l'a ému comme tout le monde; « mais, ajoute-t-il, je ne crois pas à un miracle.

— « Alors, comment expliquez-vous.... ?

— « Je vous répète que je ne crois pas à un miracle, mais cependant *je ne puis pas non plus affirmer le contraire.* »

C'est le moins qu'on puisse dire, si l'on a ses raisons pour tenir à rester sceptique.

Que si l'on n'obéit pas à une opinion théorique, dont on est décidé à ne pas sortir, si l'on se place en face du fait qui vient d'être raconté, avec un esprit sincère, prêt à accepter la vérité quelle qu'elle soit, il est impossible de ne pas se dire : une puissance supérieure à la nature est intervenue ici ; elle seule a pu rendre instantanément la vie à ce malheureux corps ravagé, où la décomposition avait déjà commencé son œuvre....

Au temps des pèlerinages, quand vous verrez Gargam s'en aller joyeusement aux piscines où sa charité l'appelle, regardez-le bien : c'est un miracle qui passe.

Avec ce récit, finit l'histoire des guérisons prodigieuses que nous voulions présenter, entourées des circonstances qui les accompagnèrent et qui en augmentent encore l'éclat.

Nous les avons choisies — on l'a peut-être remarqué — dans les diverses infirmités humaines et parmi tous les mondes.

Os brisés qui se rejoignent et se soudent instantanément, os cariés dont la carie s'arrête et disparaît, poumons blessés qui deviennent sains subitement et pour toujours, lupus de la face qui se cicatrise, trous

béants qui se ferment, des enfants, des jeunes filles, des femmes, des hommes jeunes, des hommes mûrs, ouvriers et bourgeois, malades pauvres et malades dans l'aisance, toutes les conditions, tous les âges, toutes les maladies, relèvent de cette puissance mystérieuse, dont l'histoire de Lourdes montre la merveilleuse action.

Quoi qu'elle commande, la nature obéit.

L'esprit n'a pas de peine à comprendre qui elle est et comment elle s'appelle. Il n'y a qu'un être qui puisse parler ainsi dans l'univers :

L'Éternel est son nom : le monde est son ouvrage (1).

(1) Racine, *Esther*, III, 4. — On trouvera dans ce qui va suivre, après la conclusion, des documents décisifs qui donnent à ces récits, déconcertants pour l'incrédulité, l'autorité de faits scientifiques. D'autres pièces servent à appuyer ce que nous avons dit au cours de l'ouvrage, ou fournissent des renseignements utiles aux lecteurs.

L'*Appendice* n° 16 contient une lettre du docteur Duvergey, chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Bordeaux ; citons-en ici un paragraphe, pour ceux des lecteurs qui ne recourraient pas aux documents qui vont suivre. Ils y verront une confirmation de tout ce qui précède, et la compétence du signataire rend ce témoignage particulièrement remarquable. Le docteur Duvergey écrivait donc à l'auteur de l'*Histoire critique de Lourdes*, après la première édition :

« Les chapitres que vous consacrez à la suggestion et à la critique du roman de Zola *ne pouvaient être menés avec plus de rigueur scientifique que vous l'avez fait.* Vous écrivez et jugez comme pourrait le faire un médecin instruit et expérimenté Je crois qu'après l'étude sérieuse et impartiale de votre ouvrage, un esprit droit peut être vraiment convaincu du surnaturel que nous constatons à Lourdes.

« J. Duvergey,
« *chef de clinique chirurgicale*
à la Faculté de médecine de Bordeaux. »

Le docteur Duvergey est devenu, un peu plus d'un an après cette lettre, chirurgien des hôpitaux.

CONCLUSION

Vous qui allez fermer ce livre, permettez à l'auteur de vous adresser un dernier mot.

Vous venez de voir raconter des faits merveilleux. Ils sont établis aussi solidement que ceux qui passent pour les plus certains de l'histoire.

Mais ce ne sont pas des événements ordinaires, dont la connaissance puisse intéresser un moment, sans avoir aucun retentissement sur la vie.

Le monde surnaturel, auquel ils appartiennent et dont ils manifestent l'existence, est la véritable patrie de nos âmes.

On ne saurait en entendre parler avec dédain ni indifférence. Il nous sollicite et nous appelle.

Est-ce une réalité magnifique et radieuse, ou ne serions-nous en présence que d'une vaine et décevante illusion?

Aucune question ne nous touche plus intimement; il n'y en a point de plus grave et vous n'êtes pas libre de l'éviter : vous avez le devoir d'y répondre, du moins au fond de votre cœur, dans le silence de vos réflexions solitaires.

C'est pour vous y aider que cet ouvrage a été écrit. J'ai tenté de soulever, devant vous, un coin du voile qui nous cache l'au-delà, ce pays de l'espérance à la fois brillant et mystérieux.

Ai-je eu le bonheur de faire apparaître à vos regards quelque signe décisif qui en prouve l'existence, un reflet lumineux qui le révèle parce qu'il en arrive ? Ne vous dérobez pas, de grâce ! Prenez parti : n'hésitez pas à conclure.

Si vous étiez déjà du nombre de ceux qui reconnaissent, dans les événements de Lourdes, une manifestation providentielle, destinée peut-être à frapper un siècle incrédule et distrait, qui devenait insensible à l'action de Dieu sur le monde, je souhaite vivement que vos sentiments aient trouvé, dans ces pages, avec une confirmation nouvelle, une nouvelle vigueur.

Que si vous appartenez, au contraire, à ce groupe d'âmes inquiètes que le doute poursuit et dont il assombrit l'existence, laissez-moi vous dire que j'ai souvent pensé à vous, sans vous connaître : j'ai désiré faire pénétrer dans votre intelligence quelques rayons de cette bienheureuse vérité, qui est le soleil des âmes, qui, autant que l'autre et plus que l'autre, illumine, réchauffe et réjouit.

Je m'y suis efforcé — pourquoi le cacherais-je ? — avec une tendre pitié pour votre infortune.

Mais je sais bien que tous mes efforts resteront inefficaces, si je n'ai, dans cette œuvre, deux coopérateurs nécessaires beaucoup plus puissants que moi-même : vous et Dieu.

Car la lumière de l'âme est d'abord une conquête. C'est à nous de l'acquérir par une volonté droite et loyale, qui la cherche avec sincérité et ne court pas après les prétextes pour éviter de l'atteindre.

Mais elle est aussi une grâce, et l'une des plus précieuses.

Il est nécessaire de lui offrir un cœur exempt de vices pour qu'elle daigne y descendre, et on a besoin encore de l'appeler, car elle attend ordinairement qu'on l'appelle.

Pour parler le langage chrétien, nous devons implorer le secours du ciel; il faut prier Dieu qu'il nous éclaire.

Et ne dites pas que c'est préjuger sa réponse. Car il s'agit de lui demander seulement de se faire connaître tel qu'il est, et de ramener notre esprit dans le bon chemin, s'il avait le malheur de ne pas y être.

Ayant donc ainsi fait, ayant lu, pensé, prié et pris la résolution de bien vivre, vous aurez ouvert les portes aux clartés célestes.

Comptez qu'elles entreront.



Troisième Partie

APPENDICE

NOTES ET DOCUMENTS

N° 1

(V. p. 32 du texte)

LA SOURCE MIRACULEUSE

UNE EXPÉRIENCE

Depuis les premières éditions de ce livre, l'auteur a publié un article où il est fait justice d'une légende mensongère, touchant la provenance de l'eau qui alimente les robinets et les piscines de la Grotte. Cette légende fut exploitée bruyamment dans les journaux, il y a quelques années, et elle a été remise en honneur dans un pamphlet récent.

Voici la page que la *Croix* a fait paraître (3 août 1907), sur ce sujet et avec ce sous-titre : *Histoire authentique.*

Je rappelais, au début de l'article, qu'étant descendu un jour dans un des grands hôtels d'une station thermale pyrénéenne, j'eus à soutenir une discussion sur les événements de Lourdes. Peu à peu on en vint à la source miraculeuse. Mon interlocuteur, causeur d'ailleurs charmant, mais esprit sceptique, m'objecta qu'elle n'existait pas réellement.

« Vous ne pouvez pas le nier, me dit-il, il n'y a pas vraiment de source dans la Grotte de Lourdes ; on fait boire aux pèlerins de l'eau du Gave, amenée là par une canalisation savante.

— « Je ne peux pas le nier? répliquai-je. Mais je le nie formellement, absolument, sans réserve.

— « Mais pourtant, reprit-il, j'ai lu dans les journaux, et même dans un livre récent, qu'un ingénieur hydrographe, bon catholique d'ailleurs, mais qui avait eu la douleur de voir sa femme mourir dans une des piscines, sous l'aiguillon du désespoir a découvert la supercherie et l'a révélée à la presse.

— « Ah! Monsieur, répondis-je, vous connaissez donc cette histoire. Eh bien, moi aussi; je vais même compléter vos renseignements. Vous venez de me réciter à moitié un article de la *Chronique de Chicago*, envoyé de France « par câblogramme spécial ».

« Seulement, sur les trois affirmations qui y sont émises, il y a trois.... erreurs. Trois erreurs sur trois affirmations! C'est peut être beaucoup.

« D'abord, le savant dont il s'agit n'est pas un ingénieur. Il exerce une profession très honorable, sans doute, mais un peu plus modeste : il est simple employé dans un magasin d'une petite ville des Pyrénées, où il vend de la flanelle et du calicot.

« De plus, il n'est pas précisément bon catholique : il est protestant luthérien.

« Enfin, il n'a pas eu la douleur de voir sa femme mourir dans la piscine, à moins qu'il n'ait eu aussi la joie de l'y voir ressusciter; car, aux dernières nouvelles que j'en ai eues, sa femme vivait toujours, et dans un état de santé que je vous souhaite.

— « Voyons, Monsieur l'abbé, il a bien brisé le grillage métallique qui protège la source, et versé là une quantité de fluorescéine suffisante pour teinter dix mille litres d'eau, sans que l'eau, sortie ensuite des cannettes, devant la Grotte, ait cessé d'être limpide comme auparavant. Donc cette eau vient d'ailleurs.

— « C'est la fin de l'histoire que vous me contez là, mon cher Monsieur; et la fin vaut le début. Votre luthérien n'a jamais brisé le grillage de la Grotte, le public le lui aurait fait payer cher, et il n'a jamais versé de fluorescéine ni aucune matière colorante dans la source. Il s'en est vanté, mais quand l'administration de Lourdes lui a porté le défi de renouveler sa prétendue expérience publiquement, à tel jour et à telle heure que lui-même choisirait, il est rentré prudemment dans sa flanelle, d'où il n'aurait jamais dû sortir. »

***

L'heure du dessert était venue, et je voyais qu'on oubliait un peu le fromage.

N'y tenant plus, un des auditeurs, jusque-là silencieux, dit vivement :

« L'expérience eût été fort intéressante. N'a-t-elle jamais été reprise?

— « Si, répondis-je, quelqu'un l'a reprise tout récemment.

— « Qui donc?

— « Moi.

— « Vous-même ! Oh ! racontez-nous cela.

— « Mon Dieu, c'est bien simple : comme je voulais me rendre compte par moi-même de toutes les difficultés dont l'histoire de Lourdes est l'objet, et que je connaissais la légende de votre hydrographe, je priai Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, de m'autoriser à visiter la source.

« Rien n'est à cacher à Lourdes, et l'on n'y craint pas la lumière.

« Le vénéré prélat se rendit à mes désirs avec empressement, et il chargea le chanoine D., qui connaît tous les recoins du sanctuaire et des alentours, de m'ouvrir toutes les serrures et de me faire tout voir.

« Le chanoine D. ouvrit donc, devant moi, le cadenas qui ferme la grille de la source ; je plongeai mon bras dans le petit bassin naturel où l'eau débouche, et qui est contre le rocher.

« Je pus me rendre compte tout d'abord que le fameux « ingénieur » avait trompé impudemment le public, quand il avait avancé qu'il n'y avait ni eau ni source en cet endroit. Car mon bras fut mouillé jusqu'au-dessus du coude, presque jusqu'à l'épaule.

« Dans le fond, je rencontrai du sable en abondance. Je l'agitai vivement et l'eau du bassin fut entièrement troublée.

« Nous allâmes aussitôt aux cannettes. Je tendis un verre pour recevoir le liquide qui en tombait. Immédiatement le public nous entoura ; il assista ainsi à l'expérience.

« L'eau continua d'abord à venir très limpide.

« Attendez un peu, me dit le chanoine D. ; il faut laisser le temps de se vider aux tuyaux qui arrivent du fond de la Grotte jusqu'ici. »

« Je n'attendis pas longtemps. L'eau coula trouble dans le verre, et la foule put la voir comme le chanoine D. et comme moi.

« Elle arrivait par conséquent de l'endroit où j'avais remué le sable, et il était évident que, si j'avais jeté là de la fluorescéine, l'eau serait venue aux cannettes colorée en jaune.

« L'expérience était donc concluante, tout à fait décisive. »

La conversation se prolongea. Il fallut en dire davantage. Je dus même avouer que j'avais écrit quelque chose sur les merveilleux événements dont la Grotte est le théâtre.

*
* *

Peu de jours après, j'étais à Lourdes.

Comme je me trouvais devant le Bureau des constatations médicales, j'aperçus un ménage qui revenait de la Grotte et entrait sur l'esplanade.

C'étaient mes voisins de table d'hôte.

Mme X. avait sur le visage comme un rayon discret de joie victorieuse.

Le mari portait ostensiblement sous le bras un volume qu'il venait d'acheter, et que mon œil paternel eut vite fait de reconnaître.

Je n'ai plus eu de ses nouvelles, et sans doute je ne le reverrai jamais.

Mais je crois qu'il a dû lire l'ouvrage, et je suis sûr qu'il avait bu, avec confiance, aux cannettes de la Grotte.

Puisse ce verre d'eau avoir servi de baptême à sa foi !

N° 2

(V. p. 49 du texte)

UN DOCUMENT APOCRYPHE

Dans un pamphlet publié contre les événements de Lourdes au cours de ces dernières années, on a cité une prétendue lettre de M. Falconnet, procureur général de Pau, au procureur impérial près le tribunal de Lourdes. La lettre aurait été écrite le 28 décembre 1857; le procureur général y aurait prévenu son subordonné que « des manifestations affectant un caractère surnaturel et prenant un aspect miraculeux se préparaient pour la fin de l'année », et lui aurait prescrit de « surveiller exactement les faits ».

Cette pièce peut être caractérisée d'un seul mot : ELLE EST APOCRYPHE.

Il faut mettre hardiment au défi celui qui l'a citée pour la première fois, en 1905, d'en produire l'original, ou seulement d'indiquer où il se trouve, c'est-à-dire où il serait possible au public d'en contrôler l'existence. L'intermédiaire inconnu qui lui en a apporté la copie s'est joué de lui; le document n'a jamais existé. Voici quelques observations qui l'établissent avec certitude :

1° Ce document porte d'abord, dans son esprit et dans son texte, des caractères qui suffiraient à le discréditer, même si nous n'avions pas à y opposer les preuves péremptoires qu'on trouvera plus loin. Car intervenir ainsi *avant tout délit* et pour le maintien de l'ordre, c'est l'affaire de la police, ce n'est pas celle de la magistrature, et, à plus forte raison, quand il s'agit du plus haut magistrat d'une cour d'appel et d'un petit fait de village, soupçonné ou attendu d'après des on dit. Quelqu'un montrant la lettre en question à un procureur de la République, qui exerce actuellement

ses fonctions dans une de nos plus grandes villes de France, celui-ci lui dit aussitôt :

« Tenez pour certain que cette lettre n'a jamais été écrite. Elle est contraire à nos usages professionnels; et quand on songe au magistrat qu'était M. Falconnet, homme de principes avant tout, on peut être sûr qu'il n'a pas rompu, en l'envoyant, avec des traditions constantes dont il était un observateur scrupuleux ; il n'a pas commis un acte où l'on pourrait signaler une confusion de pouvoirs et où il aurait abaissé son autorité. »

***

Et voyez le texte lui-même : comme il est étrange, singulier, suspect! Quoi, c'est le 28 décembre que le procureur général croit devoir avertir le procureur impérial de Lourdes de manifestations destinées à se produire *avant la fin de l'année!* Mais la lettre ne pouvant arriver que le lendemain, c'est-à-dire le 29, il restait juste le 30 avant le dernier jour de 1857. D'où vient donc l'expression générale *avant la fin de l'année?* Le signataire ne l'aurait certainement pas employée, si le texte qu'on lui prête était de lui : il aurait dit *demain* ou *après-demain.*

L'auteur, qui le fait parler, a donné d'ailleurs si peu d'attention aux dates qu'il ajoute : « M. Falconnet prévoyait l'événement pour la fin de l'année, sans doute pour le 31 décembre, *veille de la Nativité.* » Ainsi, la Noël est désormais le 1er janvier!.... En réalité, la fête *était passée depuis trois jours*, au moment où l'on fait annoncer à M. Falconnet un événement qui doit se produire *la veille de cette fête.*

***

Enfin, en terminant une lettre, un supérieur hiérarchique dit « recevez » et non « veuillez agréer. » Ainsi parle, dans le volume même où la pièce figure, le ministre au préfet, à la fin des six lettres citées, *sans exception;* ainsi encore le préfet au maire ou au commissaire de police. « Veuillez agréer » est la formule d'un subordonné à son chef de service. C'est ainsi que s'exprime, par exemple, le procureur impérial à l'égard du procureur général, dans les deux lettres citées de lui. En prêtant au procureur général la formule de style que son subordonné lui devait à lui-même, le faussaire s'est trahi.

***

2° Ajoutons que si la prétendue lettre de M. Falconnet était authentique, il y a longtemps qu'on l'aurait publiée. Car pendant près d'un demi-siècle, amis et adversaires ont fouillé les archives. Or aucun d'eux ne l'a citée. Après quarante-sept ans, un écrivain qui n'est pas du pays, qui n'y est venu qu'en passant, aurait donc eu la bonne fortune de découvrir dans les dossiers ce que nul autre n'y avait aperçu jusqu'alors ! Du moins était-ce le cas, ou jamais, de prendre toutes les précautions d'usage pour bien

établir l'authenticité de la pièce. Or, on l'a vu, la pièce est présentée justement sans *aucune* des garanties habituelles : l'auteur ne dit pas où il l'a trouvée, où elle est, et où l'on peut la consulter, si on le désire. Dans ces conditions, rien ne l'empêchait de faire parler le procureur général avec plus de précision encore. Que ne lui a-t-il fait dire, par exemple, que le complot devait éclater le 11 février, qu'il y aurait dix-huit apparitions, qu'une source jaillirait? etc., etc. Puisqu'on apportait, comme une preuve décisive, une lettre mystérieuse, en s'arrangeant de manière que personne ne pût contrôler ce qu'elle contient, ni même se rendre compte si elle existe, on était tout à fait à l'aise. Pourquoi s'imposer des limites dans la prophétie, à moins qu'on n'ait craint peut-être que trop de détails ne rendissent toute confiance impossible. Seulement de tels documents, présentés ainsi sans aucune référence, sont absolument dépourvus d'autorité; la critique historique doit les regarder et les regarde comme non avenus; il n'y a pas au monde un seul tribunal qui, dans l'affaire la plus modeste, consentit à en tenir compte : ils sont tout juste comme s'ils n'étaient pas.

* * *

Et cette conclusion est d'autant plus rigoureuse, dans le cas présent, que la trouvaille serait plus extraordinaire, et qu'on s'expliquerait moins que celui qui prétend l'avoir faite n'ait pas été devancé, j'insiste sur ce point, par des gens bien mieux en situation de la faire, et qui sont venus longtemps avant lui.

Voici, par exemple, M. Chaigne, aujourd'hui député anticlérical de la Gironde. Il a été, dans les dernières années du XIXe siècle, procureur de la République près le tribunal de Lourdes. Il aurait donc pu voir, beaucoup plus aisément que le pamphlétaire auteur de la prétendue découverte, la lettre importante que l'un de ses prédécesseurs aurait reçue de M. Falconnet et déposée naturellement dans les archives de son parquet. Or, il est bien certain qu'il ne l'y a pas vue. S'il l'y avait vue, il n'eût pas manqué de le dire, ses opinions ne permettent pas d'en douter. Et s'il ne l'y a pas vue, évidemment c'est qu'elle n'y était pas. Car il s'est occupé des faits historiques qui concernaient la ville où il était procureur; il a cherché à se renseigner sur tous les événements locaux, et particulièrement sur le plus célèbre. Sous le pseudonyme de G. Marès, il a paru un ouvrage de lui, intitulé : *Le Pays de Lourdes et ses environs*. Ayant donc sous la main les archives du parquet dont il était le chef, il n'a pas pu négliger ce qu'elles contenaient d'intéressant pour son sujet. Et la fameuse « note de service » du procureur général de Pau eût été d'un intérêt très vif; elle aurait assuré au livre un air de nouveauté et un relent de scandale qui n'auraient pu qu'en assurer le succès.

S'il n'en a rien dit, c'est qu'il ne la connaissait pas, et encore une fois s'il ne l'a pas connue, c'est qu'elle n'existait point.

En tout cas, son silence et celui de tous ceux qui se sont occupés des événements de Lourdes, depuis plus de quarante ans, exigeaient avec rigueur que le document fût entouré, en arrivant subitement au jour, de garanties d'authenticité particulièrement fortes et nombreuses. Or, répétons-le, il n'en présente aucune, mais aucune absolument. Il faut donc dire et redire avec insistance qu'il n'a pas la plus petite valeur : scientifiquement on est obligé de le tenir pour inexistant.

Mais il y a plus, et la conclusion sort avec plus d'évidence encore de la considération qu'on va lire

* * *

3° Non seulement cette lettre a été ignorée des chercheurs les mieux placés pour la connaître; mais elle n'a été connue de personne, à Lourdes, *dans le temps même* où l'on prétend qu'elle y serait arrivée.

Nous sommes très bien informés sur ce qui s'est dit, au cours des discussions que les faits des roches de Massabieille provoquèrent dans la ville et le département, à l'époque où ils eurent lieu. Le journal local *le Lavedan*, et le journal de la préfecture, l'*Ère impériale,* pour ne citer que ces deux, ne nous laissent rien ignorer des bruits malveillants dont ces faits extraordinaires furent l'objet. L'une et l'autre feuilles, organes des opposants, les enregistraient avec autant de soin que de plaisir. Or elles n'ont *jamais* parlé de cette pièce officielle, qui eût été une arme précieuse pour leurs amis. C'est une preuve que leurs amis n'en parlaient pas eux-mêmes, ce qui revient à dire qu'ils n'en avaient pas connaissance.

* * *

Et le monde officiel lui-même n'en usait pas davantage, dans sa lutte contre les manifestations de la Grotte. Voyez M. Jacomet, ce commissaire de police, habile et zélé, qui avait déclaré la guerre à ce qu'il appelait la superstition. Si le procureur impérial, à Lourd s, avait tenu de son chef l'ordre de surveiller les événements, « préparés » par des mains perfides et cachées, c'est le commissaire de police lui-même qu'il aurait chargé de cette mission, en l'avertissant du complot. Or ce complot, ainsi dénoncé d'avance, dit-on, par le procureur général, M. Jacomet l'a toujours ignoré. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, le long interrogatoire qu'il fit subir à Bernadette. Il essaie d'intimider la fillette; il ne recule devant rien : il lui dit qu'elle ment, qu'il va la faire prendre par les gendarmes; quand le meunier Soubirous vient réclamer sa fille, il lui demande d'empêcher les visites à la Grotte, en menaçant de la prison le père et l'enfant s'ils osent contrevenir

à ses ordres. Mais alors que l'occasion eût été si favorable, et qu'il aurait eu de quoi rendre la supercherie éclatante et terminer l'affaire d'un seul mot, s'il avait pu s'appuyer sur une pièce officielle annonçant que le coup avait été monté longtemps d'avance pour abuser de la crédulité populaire, il ne dit rien, mais rien absolument de la prétendue « note de service »; il n'y fait pas même la plus légère allusion. Évidemment c'est qu'il l'ignore. Et si le commissaire de police l'ignore, la conclusion n'est pas douteuse et elle concorde avec ce qu'on a déjà vu : c'est qu'elle n'existe pas.

* * *

Mais voici le comble! Le destinataire lui-même, celui qui est censé avoir reçu le document, le procureur impérial enfin, M. Dutour, ne le connaît pas davantage; lui non plus n'en a jamais parlé, même dans les occasions où il était impossible qu'il n'en parlât pas, s'il l'avait connu. Comme M. Jacomet, il a essayé de détourner Bernadette d'aller aux rochers de Massabieille. Il l'a mandée à son cabinet et a tenté de la convaincre que ce qu'elle croyait voir était purement imaginaire. Cet interrogatoire est même curieux. Le procureur dit à l'enfant :

« Les Sœurs de l'hospice chez qui vous allez en classe sont incapables de mentir, et cependant elles vous assurent que vous vous faites illusion. »

Il ajoute : « Prenez garde, on finira peut-être par découvrir quelque chose de caché qui explique votre obstination. »

Ce quelque chose de caché, qu'est-ce donc? A quoi songe exactement M. Dutour? A la « préparation » de l'affaire dont il aurait été avisé officiellement bien avant l'heure? Assurément, s'il avait eu vent de cette intrigue ténébreuse, c'était le moment de s'en souvenir : il était bien armé pour confondre absolument et l'enfant et sa famille, et tout arrêter, lui aussi, d'un seul coup.

Mais il n'a pas cette arme à son service, et la preuve c'est qu'il doit se contenter de recourir à celle que voici : « On a déjà, dit-il après la phrase qu'on vient de lire au sujet du mobile caché auquel obéirait la voyante, *on a déjà répandu le bruit que vous et les vôtres vous receviez des cadeaux en secret.* »

Les cadeaux! voilà tous les motifs mystérieux que M. Dutour trouve à invoquer contre Bernadette!

L'enfant répond avec simplicité :

« Nous ne recevons rien de personne.

— « Cependant, reprend le procureur, hier vous êtes allée chez Mme Millet et vous y avez accepté des douceurs.

— « C'est vrai; Mme Millet m'a fait prendre un verre d'eau sucrée pour calmer mon asthme; c'est tout. »

Oui, c'est tout! Ce verre d'eau sucrée, c'est tout ce que le procureur impérial près le tribunal de Lourdes peut objecter à la jeune

fille. Ah! s'il avait eu, dans ses tiroirs, la fameuse « note de service » dénonçant d'avance l'organisation de la supercherie, y a-t-il quelqu'un au monde pour croire qu'il n'aurait pas donné la préférence à cet argument terrible et décisif?

Mais il ne l'avait pas. Aussi le voit-on réduit à se contenter d'opposer une ridicule bagatelle. Il était d'ailleurs si loin de soupçonner, en tout cela, un coup longuement « préparé », une grave affaire sur laquelle son chef hiérarchique aurait appelé vivement sa vigilance et attendu beaucoup de son zèle, qu'il prenait lui-même en souriant l'échec de sa tentative.

« Au cercle que je fréquentais à Lourdes, raconte M. Estrade, le procureur impérial ne faisait mystère à personne de l'interrogatoire qu'il avait fait subir à Bernadette. Il en rapportait avec complaisance les demandes et les réponses, et *s'amusait lui-même de sa propre défaite* (1). »

Évidemment — sa conduite ne permet pas d'en douter — il n'a jamais reçu de M. Falconnet la « note de service » dont on s'occupe ici.

Cette note, les personnages officiels de Lourdes l'ont donc ignorée, comme tout le monde. C'est la conclusion qui ressort de tout ce qu'on vient de lire.

***

Mais celui qui écrit ces lignes, pouvant contrôler cette conclusion, s'en est fait un devoir. Il a donc écrit au vénérable M. Estrade, qui vit encore. Il lui a demandé si dans la société à laquelle il était mêlé, parmi les adversaires des apparitions dont il fut lui-même au début, et spécialement dans le monde des fonctionnaires auquel il appartenait et qu'il fréquentait assidûment, au cercle et ailleurs, il avait entendu parler de la grave lettre du procureur général au procureur impérial, qui venait d'être publiée.

M. Estrade a répondu qu'il n'avait jamais été question de cette lettre ni d'aucune autre pièce de ce genre, ni directement, ni par allusion, ni de quelque manière que ce soit.

Voilà, je crois, le lecteur bien renseigné!

Il le sera plus encore s'il parcourt la correspondance des fonctionnaires qui jouèrent alors un rôle dans l'histoire des manifestations de la Grotte. Cette correspondance, il peut la consulter dans le pamphlet même auquel on répond ici : elle se trouve en appendice. On y voit des lettres du préfet, du maire, du commissaire de police, du procureur impérial, de plusieurs ministres. Dans aucune il n'est fait la moindre allusion au complot dénoncé d'avance au

(1) J.-B. Estrade : *Les apparitions de Lourdes*, souvenirs intimes d'un témoin (Tours, 1899), page 74. M. Estrade était, au moment des apparitions, receveur des contributions indirectes à Lourdes.

procureur général, et dont il aurait prévenu lui-même à la fois son subordonné et son chef.

On y lit, au contraire, que l'enfant est sincère, qu'elle *croit voir* ce qu'elle dit, qu'elle est *hallucinée;* que le clergé (qui aurait été l'organisateur des scènes de la Grotte, si quelqu'un les avait organisées) montre de la « réserve » et même « une grande défiance (1) » au sujet des apparitions.

Ce silence sur un document officiel important, très caractéristique à lui seul, devient plus frappant encore, si l'on songe aux préoccupations qui hantent l'esprit des signataires. Ils cherchent un moyen d'intervenir officiellement pour mettre fin aux visites de Bernadette à Massabieille et aux manifestations qu'elles provoquent. Ils interrogent le code et les règlements administratifs. Un moment, ils pensent au délit de « fausses nouvelles ». Bref, ils ne savent où trouver un prétexte. Et il ne vient à l'idée d'aucun d'eux, pas même du procureur Dutour, de faire cette remarque, qui eût été si naturelle et si péremptoire : « c'est une machination indigne, dont le parquet a été depuis longtemps averti, une exploitation de la foi publique, longuement et mystérieusement « préparée »

Ou aucun d'eux n'en sait rien, ou ils ont tous perdu le sens.

*
* *

Disons enfin que le pamphlétaire a commis deux distractions étonnantes, mais tout à fait significatives, qui trancheraient la question, si elle n'était pas déjà tranchée.

La première montre la vérité de ses informations et le degré de confiance qu'elles méritent. Quelques lignes après la prétendue lettre du procureur général, il écrit (p. 118 de son volume) : « M. Falconnet, *à l'occasion des réceptions du nouvel an*, renouvela ses recommandations au procureur impérial de Lourdes. »

Remarquons-le d'abord : voilà un étrange magistrat! La date assignée aux manifestations étant passée, il ne songe pas à se dire que le correspondant sans mission, qui lui a dénoncé le complot, a parlé sans fondement, sur des renseignements inexacts. Il continue à engager son autorité sur un on-dit démontré faux par l'événe-

(1) Pages 274 et 209. C'est dans cette dernière page 209 que M. Rouland, ministre des cultes, parle de « la grande défiance » du clergé à l'égard des événements de la Grotte, et il en parle au garde des sceaux : à celui-là même que, d'après le pamphlet que nous combattons, le procureur général de Pau, — on le verra plus loin — serait allé prévenir à Paris du complot qui se tramait mystérieusement. On voit d'ici quelle réponse triomphante ce ministre si bien renseigné, depuis plusieurs mois, aurait faite à son collègue, pour le tirer de sa lourde erreur. Or il écrit bien à ce collègue quelques jours après (le 20 mai), mais il ne conteste pas la sincérité des gens mêlés à cette affaire, il n'y touche même pas! La communication au procureur général est aussi inconnue de lui que de tous les autres.

ment, et « il renouvelle » gravement, au cours « des réceptions du nouvel an, ses recommandations au procureur impérial », touchant les premières scènes d'une petite comédie, qui a dû se jouer « avant la fin » du mois précédent.

Mais ce qui est bien plus piquant encore, ce qu'on ne saurait trop signaler à l'attention des lecteurs, c'est qu'*il n'y a pas eu de réceptions du nouvel an* chez M. Falconnet, le 1er janvier 1858. En effet, dans son numéro du 31 décembre 1857, le *Mémorial des Pyrénées*, journal de Pau, publiait l'avis officiel suivant :

M. le procureur général, empêché par des préoccupations de famille, ne pourra pas recevoir le 1er janvier.

Et voilà comment le procureur général a renouvelé ses recommandations au procureur impérial *à l'occasion des réceptions du 1er janvier!*

L'audace sert quelquefois. Mais il arrive aussi qu'elle compromet l'audacieux en se dévoilant avec imprudence. C'est le cas; il serait difficile de ne pas en convenir. Chez un écrivain qui se fait prendre ainsi en flagrant délit, la sûreté de la documentation est désormais connue, et l'autorité des affirmations sans preuves définitivement jugée.

∴

Mais, en outre, l'auteur ne s'est pas aperçu qu'il faisait donner un démenti éclatant à la prétendue « note de service » de M. Falconnet. Par qui? par M. Falconnet lui-même. Car il publie une lettre de lui au garde des sceaux, parmi les documents divers de son volume.

Dans la première pièce, le procureur général aurait annoncé, on l'a vu, que l'affaire était « préparée » dans l'ombre. Le pamphlétaire, résumant l'impression qui se dégage de cette prétendue lettre, écrivait même (p. 117) : Ce document « prouve sans appel que cette *apparition* était connue d'avance, attendue, préparée, organisée ».

Voilà donc ce que croyait, paraît-il, M. Falconnet! Or M. Falconnet déclare, dans le document officiel adressé au ministre, qu'il ne croit pas du tout cela : *il croit même exactement le contraire*. Voici ses paroles :

« L'autorité judiciaire a alternativement surveillé (1), cherchant, mais ne trouvant pas, l'occasion d'une poursuite. *Ce n'est pas une situation pareille* à celle de Rose Tamisier, *qui avait* ORGANISÉ *un*

(1) *Alternativement* doit être une des nombreuses fautes d'impression dont le volume est émaillé. Il faut lire sans doute : *attentivement*. Quant à cette Rose Tamisier dont il est question dans les lignes suivantes, c'était une adepte du faux prophète Vintras. Poursuivie (1851) devant le tribunal de Carpentras, puis la Cour de Nimes, pour avoir tenté de tromper le public par un prestige, elle fut condamnée à six mois de prison.

miracle. Ici l'enfant est hallucinée mais LOYALE. Elle a *vu ou cru voir* » (p. 205).

Le procureur général prend la peine de souligner lui-même le mot *organisé*, ainsi que les mots : *elle a vu ou cru voir.*

Il ne pense donc pas, mais pas du tout, que cette affaire ait été *préparée*, *organisée*, et il entend que le ministre en soit bien persuadé, il appelle son attention sur ce point. Et il dit et fait cela tranquillement, oubliant que, d'après notre auteur, il a écrit officiellement le contraire le 28 décembre précédent, et qu'après avoir parlé conformément à sa lettre et donné des ordres à *l'occasion des réceptions du 1er janvier* (qui n'ont pas eu lieu), « il est parti pour Paris et a avisé des événements probables », des événements organisés d'avance, « son ministre, le garde des sceaux » (p. 118 du volume).

Et le voilà maintenant qui écrit au même ministre *dans un sens absolument opposé,* sans même faire allusion à son opinion passée, ni essayer d'expliquer comment il en est revenu. Évidemment le garde des sceaux a dû penser que son procureur général avait perdu la tête.

***

Pour parler sérieusement, il est manifeste qu'on se moque de nous. Cette « note de service », écrite dans un style que le service ignore et condamne, cette pièce officielle, fort importante, dont personne n'avait jamais entendu parler, avant qu'elle ne parût subitement un jour, après un demi-siècle, sans pouvoir dire d'où elle venait, si étonnante d'ailleurs que tous les fonctionnaires intéressés de l'époque, y compris le destinataire lui-même, ont montré, par leurs paroles et leur conduite, qu'ils n'en soupçonnaient pas l'existence, ces recommandations renouvelées dans une réception, qui est démontrée imaginaire, ce voyage à Paris, entrepris par un grave personnage, pour mettre le garde des sceaux au courant d'un racontar de village, pour lui annoncer vers la fin de janvier des événements qui doivent arriver « probablement » à la fin de décembre, et lui exprimer un avis exactement contraire, *c'est certain*, à la pensée véritable du voyageur, toute cette histoire extravagante est évidemment un roman; mais elle est, en outre, un roman mal conçu, hors du réel, et dont l'invraisemblance saute aux yeux.

Pour un esprit critique, il n'y a pas à s'en occuper désormais : il ne saurait plus en être question. L'affaire est jugée.

N° 3

(V. p. 50 du texte)

UNE CALOMNIE

Quelque temps après l'époque des Apparitions, deux ou trois sceptiques licencieux, ayant envie de rire, eurent le mauvais goût de raconter dans les cafés que la belle « dame », apparue à Bernadette le 11 février, n'était autre que Mme P., bien connue a Lourdes.

Surprise par l'enfant dans la Grotte Massabieille, où elle se trouvait avec un jeune officier de la garnison, Mme P. aurait eu l'idée de se donner les airs d'une apparition et de parler sur un ton de prophétesse, pour dérouter la naïveté d'un témoin importun, dont l'indiscrétion pouvait compromettre sa réputation pour toujours.

Ce conte des Mille et une Nuits fut pris au sérieux par des gens qui n'en savaient pas l'origine et ne connaissaient ni Mme P., ni les circonstances de la vision de Massabieille. Les journaux s'en emparèrent ; on le répéta à l'époque où M. Zola se rendit à Lourdes, pour composer son roman — en 1892, — et celui qui écrit ces lignes l'a entendu lui-même reproduire, dans des salons parisiens où l'on croyait parler sérieusement.

Voici des observations qui suffisent à en montrer la fausseté absolue :

1° Bernadette n'a pas eu *une* vision, elle en a eu dix-huit. Mme P. n'est pas revenue dix-huit fois, sans doute, jouer sa petite comédie, et devant d'innombrables spectateurs. Qu'aurait donc vu Bernadette, les dix-sept fois où Mme P. n'est pas venue, si elle n'a vu qu'elle la première fois?

2° Bernadette a vu la dame mystérieuse, non sur le sol de la Grotte, mais dans une anfractuosité du rocher, laquelle est à cinq ou six mètres du sol, et où l'on ne peut accéder d'aucune manière, sinon à l'aide d'une échelle. Mme P. se serait-elle munie d'une échelle pour aller à son coupable rendez-vous, ou bien aurait-elle pris le vol pour monter subitement dans la niche, audessus de l'églantier (1)?

(1) Dans une lettre au procureur général de Pau, publiée par un pamphlétaire, ennemi violent des événements de la Grotte, le procureur impérial de Lourdes s'exprime ainsi en 1858 : « A la voûte de cette caverne, comme audessus d'un autel, à trois mètres du sol, se voit l'orifice d'un couloir en forme

3° Après son extase, Bernadette passa le canal du moulin pour sortir de l'île où elle était, et elle entra dans la Grotte, où elle fit son fagot de bois sec. Où était Mme P. à ce moment? Et à quoi lui aurait servi sa comédie ridicule, puisque l'enfant, revenue à son état ordinaire et se trouvant elle-même dans la Grotte, d'ailleurs peu large et peu profonde, l'aurait découverte avec facilité, elle et son complice?

4° Bernadette n'était pas seule, même le 11 février. Elle avait avec elle sa sœur Marie et Jeanne Abadie. Ses deux compagnes passèrent le canal avant elle, alors qu'elle n'avait pas eu encore sa vision. Elles pénétrèrent dans la Grotte, y ramassèrent même quelques branches sèches, et elles y revinrent quelques minutes après pour lier leurs fagots avec Bernadette. Si un monsieur et une dame s'étaient trouvés dans la Grotte, elles les auraient donc vus fatalement. C'est l'évidence même.

5° Enfin, — ce qui rend toute discussion superflue, — il y a, en faveur de Mme P., un *alibi* officiellement constaté. C'est le 11 février 1858 qu'eut lieu la première apparition. Or, le 11 février 1858, Mme P. était dans son lit; il lui était donc tout à fait impossible d'aller vagabonder le long du Gave. Elle venait, en effet, de mettre au monde une petite fille, laquelle était née trois jours avant, le 8 février 1858. L'acte de naissance figure dans les registres de l'état civil de la ville de Lourdes; il porte le n° 13 et est signé : NORMANDE, *adjoint*.

Il n'y a donc à tenir aucun compte de cette fable ridicule et calomnieuse.

Dans ces dernières années, voyant que la légende de Mme P. ne pouvait plus se défendre, un journal protestant, *Le Chrétien français*, a tenté de remplacer l'héroïne par la *femme d'un horloger de Lourdes*, qu'il ne désigne pas autrement. On voit tout de suite que sur les cinq observations décisives que nous venons de présenter, quatre s'appliquent à cette anonyme aussi bien qu'à Mme P.

Et quant à la cinquième, on peut la remplacer par celle-ci : il n'y avait pas d'horloger à Lourdes au temps des apparitions; il n'y avait donc pas non plus de femme d'horloger.

Le premier horloger qui se soit établi à Lourdes est M. Lucien

de boyau qui s'enfonce du nord au sud dans le rocher, en s'élevant. *Pour atteindre à l'orifice, il faut se servir d'une échelle; pour aller ensuite en avant, il faut s'introduire dans le boyau, comme un lézard dans son trou, et y* RAMPER A PLAT VENTRE *pendant un trajet de quatre à cinq mètres....* » (*Lourdes et ses tenanciers*, p. 201.)

Voilà un petit exercice à recommander aux personnes portant une longue robe blanche, avec long voile blanc, ceinture bleue et roses d'or sur les pieds nus! Car il paraît, puisque c'est ainsi qu'elle se serait montrée à Bernadette, que Mme P. se serait munie de tout cet attirail, plus l'échelle, pour se rendre où l'attendait l'officier. Il y a des plaisanteries qui passent les bornes.

Berdou, qui fonda sa maison en 1860. Il ne se maria que *onze ans après.* La jeune fille qui devint sa femme habitait Pau en 1858, et elle avait alors treize ans!

Toutes ces légendes sont « rares par le ridicule », comme dit La Bruyère. Elles servent du moins à prouver la légèreté et la mauvaise foi d'une partie de ceux qui ont attaqué les apparitions de Lourdes.

N° 4

(V. p. 70 du texte)

BERNADETTE ET LE DOCTEUR VOISIN

L'*Union médicale* du 27 juin 1872 reproduisait une des conférences du docteur Voisin sur les maladies mentales. Dans cette conférence, le docteur Voisin, médecin de la Salpêtrière, développait la thèse que presque toujours les hallucinations aboutissent à la folie, et pour le prouver, il disait : « Le miracle de Lourdes a été affirmé sur la foi d'une enfant hallucinée, qui est enfermée dans le couvent des Ursulines de Nevers. »

Dès qu'il connut cette assertion, l'évêque de Nevers adressa au journal *l'Univers* la lettre suivante :

« Cher Monsieur,

« Comme vous le savez très bien, un professeur de la Salpêtrière, en développant ses théories sur les hallucinations, a prétendu, il y a déjà quelque temps, que Bernadette Soubirous, en religion Sœur Marie-Bernard, était enfermée comme folle dans le couvent des Ursulines de Nevers....

« Seriez-vous assez bon pour publier cette lettre, par laquelle j'ai l'honneur de déclarer :

« 1° Que la Sœur Marie-Bernard n'a jamais mis le pied dans le couvent des Ursulines de Nevers;

« 2° Que résidant à Nevers, il est vrai, dans la maison mère des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne, elle y est entrée et y reste tout aussi librement que n'importe quelle autre Sœur;

« 3° Que, loin d'être folle, c'est une personne *d'une sagesse peu commune et d'un calme dont rien n'approche.*

« De plus, je me permettrai d'inviter le susdit professeur illustre, dont je ne me rappelle pas le nom, à venir vérifier en personne l'exactitude de cette triple affirmation.

« S'il avait la bonté de me faire connaître un peu d'avance le jour et l'heure de son arrivée, je me chargerais de le mettre en rapport immédiat avec la Sœur Marie-Bernard, et, pour qu'il ne puisse concevoir aucun doute sur son identité, je prierais M. le procureur de la République de vouloir bien la lui présenter. Il lui serait ensuite octroyé de l'envisager, de la questionner, voire même de l'ennuyer, aussi longtemps qu'il lui plairait....

« Personnellement, je promets la plus aimable figure d'hôte. En attendant de pied ferme le savant docteur, je vous prie d'agréer, etc.

« ✝ Augustin, évêque de Nevers.

« 3 octobre 1872. »

Un catholique militant, M. E. Artus, offrit dix mille francs au docteur Voisin, s'il arrivait à prouver qu'il avait dit vrai.

Le docteur Voisin garda le silence, n'ayant rien à répondre. Sur quoi, M. Artus, après l'avoir mis plusieurs fois et publiquement en demeure de justifier son assertion, écrivit :

« Permettez-moi, Monsieur, de terminer par une réflexion, qui s'adresse à tous ceux qui, comme vous, par la parole ou la plume, ont l'honneur de parler au public. Tout homme qui, dans ces conditions, affirme ou nie des faits d'une telle portée, sans les avoir vérifiés ou étudiés, commet un crime social, car il fausse ou trouble la conscience de ces classes innombrables, qui n'ont ni le temps ni la faculté de faire par elles-mêmes un semblable examen et qui s'en rapportent, en leur ignorance, à ceux qui se donnent la mission de les enseigner (1). »

Deux ou trois mois après la publication de la conférence du docteur Voisin, le docteur Damoiseau, président de la Société des médecins de l'Orne, avait écrit au docteur Robert Saint-Cyr, président de la Société des médecins de la Nièvre, pour le prier de lui donner des renseignements positifs sur l'état d'esprit de Bernadette. Il reçut la réponse suivante :

« Nevers, 3 septembre 1872.

« Mon cher confrère,

« Vous ne pouviez vous adresser mieux pour avoir sur la jeune fille de Lourdes, aujourd'hui Sœur Marie-Bernard, les renseignements que vous désirez. Médecin de la communauté, j'ai donné des soins pendant longtemps à cette jeune Sœur, dont la santé très délicate nous inspirait de vives inquiétudes. Aujourd'hui cet

(1) *Défi à la Libre Pensée* sur les miracles de Notre-Dame de Lourdes (Paris, 51e mille, 1884), p. 165 et suiv. Le *Siècle* et d'autres journaux, s'appuyant sur l'assertion absolument fausse du docteur Voisin, en avaient profité pour dire que le pèlerinage de Lourdes avait pour origine une *folie* et une *folle*, qu'on *tenait rigoureusement enfermée*. Voilà comment naissent les légendes !

état s'est amélioré; et, de malade elle est devenue mon infirmière, s'acquittant dans la perfection de sa besogne.

« Petite, d'apparence chétive, elle a vingt-sept ans. Nature calme et douce, elle soigne ses malades avec beaucoup d'intelligence et sans rien omettre des prescriptions faites; aussi jouit-elle d'une grande autorité et, de ma part, d'une entière confiance.

« Vous voyez, mon cher confrère, que cette jeune Sœur est bien loin d'être aliénée. Je dirai mieux : *sa nature calme, simple et douce ne la dispose pas le moins du monde à glisser de ce côté.*

« Je suis heureux, mon cher confrère, de cette occasion de causer avec vous et de vous être agréable, en vous fournissant les renseignements demandés, etc.

« *Signé :* Robert Saint-Cyr,

« *Président de la Société des médecins de la Nièvre.* »

Cette lettre met fin au débat. (*Annales*, t. V, p. 171.)

N° 5

(V. p. 94 du texte)

MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE DE TARBES

PORTANT JUGEMENT SUR L'APPARITION

QUI A EU LIEU A LA GROTTE DE LOURDES

Bertrand-Sévère Laurence, par la Miséricorde Divine et la grâce du Saint-Siège Apostolique, évêque de Tarbes, assistant au Trône Pontifical, etc.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A toutes les époques de l'humanité, Nos Bien-Aimés Coopérateurs et Nos Très Chers Frères, de merveilleuses communications se sont établies entre le ciel et la terre. Dès l'origine du monde, le Seigneur apparut à nos premiers parents, pour leur reprocher le crime de leur désobéissance. Dans les siècles suivants, nous le voyons converser avec les Patriarches et les Prophètes; et l'ancien Testament est l'histoire des célestes apparitions dont furent favorisés les enfants d'Israël.

Ces divines faveurs ne devaient pas cesser avec la loi mosaïque; au contraire, elles devaient être, sous la loi de grâce, et plus nombreuses et plus éclatantes

Dès le berceau de l'Église, dans ces temps de persécution sanglante, les chrétiens recevaient la visite de Jésus-Christ ou des Anges, qui venaient tantôt leur révéler les secrets de l'avenir, tantôt les délivrer de leurs chaînes, tantôt les fortifier dans les combats. C'est ainsi, selon la pensée d'un judicieux écrivain, que Dieu encourageait ces illustres confesseurs de la foi, alors que les puissants de la terre réunissaient tous leurs efforts, pour étouffer dans son germe la doctrine qui devait sauver le monde.

Ces manifestations surnaturelles ne furent pas le partage exclusif des premiers siècles du Christianisme. L'histoire atteste qu'elles se sont perpétuées d'âge en âge, pour la gloire de la Religion et l'éducation des fidèles.

Parmi les célestes apparitions, celles de la Très Sainte Vierge occupent une large place, et elles ont été, pour le monde, une source abondante de bénédictions. En parcourant l'univers catholique, le voyageur rencontre, placés de distance en distance, des temples consacrés à la Mère de Dieu; et plusieurs de ces monuments doivent leur origine à l'apparition de la Reine du Ciel. Nous possédons déjà un de ces sanctuaires bénis, fondé il y a quatre siècles, à la suite d'une révélation faite à une jeune bergère, et où des milliers de pèlerins vont tous les ans s'agenouiller devant le trône de la glorieuse Vierge Marie pour implorer ses bienfaits (1).

Grâces soient rendues au Tout-Puissant! Dans les trésors infinis de ses bontés, il nous réserve une faveur nouvelle. Il veut que, dans le diocèse de Tarbes, un nouveau sanctuaire soit élevé à la gloire de Marie. Et quel est l'instrument dont il va se servir pour nous communiquer ses desseins de miséricorde? C'est encore *ce qu'il y a de plus faible dans le monde* (2) : une enfant de quatorze ans, Bernadette Soubirous, née à Lourdes, d'une famille pauvre.

C'était le 11 février 1858. Bernadette ramassait du bois sec sur le bord du Gave, en compagnie d'une de ses sœurs, âgée de onze ans, et d'une autre jeune fille de l'âge de treize ans. Elle était arrivée devant la Grotte dite de Massabieille, lorsqu'au milieu du silence de la nature, elle entend un bruit semblable à un coup de vent. Elle regarde du côté de la rive droite de la rivière, bordée de peupliers; elle les voit immobiles. Un nouveau bruit ayant frappé ses oreilles, elle se tourne vers la Grotte. Elle aperçoit sur le bord du rocher, dans une espèce de niche, à côté d'un buisson qui s'agite, une Dame, qui lui fait signe d'approcher. Son visage était d'une beauté ravissante; elle était vêtue de blanc, avec une ceinture bleue, un voile blanc sur la tête et une rose

(1) Notre-Dame de Garaison.
(2) *I. Cor.*, I, 27.

jaune sur chacun de ses pieds. A cette vue, Bernadette se trouble : dans la pensée qu'elle est victime d'une illusion, elle frotte ses yeux; mais l'objet devient de plus en plus sensible. Alors elle tombe instinctivement à genoux, prend son chapelet qu'elle récite; et, lorsque l'enfant a terminé sa prière, l'apparition s'évanouit.

Soit par une inspiration secrète, soit à l'instigation de ses compagnes, à qui elle avait révélé ce qu'elle avait vu, Bernadette retourne à la Grotte, le dimanche et le jeudi suivants, et, chaque fois, le même phénomène se renouvelle. Le dimanche, pour s'assurer si cet être mystérieux vient de la part du Seigneur, la jeune fille lui jette par trois fois de l'eau bénite, et elle en reçoit un regard plein de douceur et de tendresse Le jeudi, l'apparition parle à Bernadette; elle lui dit de revenir pendant quinze jours, de boire, de se laver à la fontaine et de manger une herbe qu'elle y trouvera (1). La jeune fille, ne voyant pas d'eau dans la Grotte, s'acheminait vers le Gave, lorsque l'Apparition la rappelle et lui dit d'aller au fond de la Grotte, dans l'endroit qu'elle lui désigne du doigt. L'enfant obéit, mais elle ne trouve qu'une terre détrempée. Aussitôt, elle pratique de ses mains un petit creux, qui se remplit d'eau bourbeuse; elle boit, se lave, et mange une espèce de cresson qui était dans ce lieu.

Dès que cet acte d obéissance est accompli, l'Apparition parle encore à Bernadette : elle la charge d'aller dire aux prêtres qu'elle veut qu'une chapelle lui soit bâtie dans l'endroit où elle s'est montrée, et l'enfant s'empresse de remplir, auprès du curé de la paroisse, la mission qu'elle a reçue.

La jeune fille avait été invitée à retourner, pendant quinze jours, à la Grotte. Elle répond fidèlement à l'appel, et, tous les jours, à l'exception de deux, elle contemple le même spectacle, en présence d'une foule innombrable, qui se presse devant la Grotte, mais sans rien voir, sans rien entendre. Pendant cette quinzaine, l'Apparition invita plusieurs fois Bernadette à venir boire et se laver dans l'endroit déjà indiqué; elle lui recommanda de prier pour les pécheurs, et renouvela la demande de l'érection d'une chapelle. De son côté, Bernadette lui demanda qui elle était, mais elle ne reçut pour toute réponse qu'un gracieux sourire.

La quinzaine des visites était terminée. Cependant deux apparitions eurent encore lieu, l'une le 25 mars, jour de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge, et l'autre le 5 avril (2). Le jour de l'An-

(1) L'histoire des apparitions est résumée ici à grands traits, sans que l'on s'attache étroitement aux dates précises. En réalité, c'est le jeudi 25 février qu'eut lieu ce qui concerne la source.

(2) Il faut ajouter l'apparition du 16 juillet, qui forme, avec les précédentes, le total de 18, dont il est parlé plus loin. La date communément reçue pour l'avant-dernière n'est pas le 5, mais bien le 7 avril.

nonciation, Bernadette demanda par trois fois à l'être mystérieux qui il était. Alors l'Apparition relève ses mains, les joint à la hauteur de la poitrine, lève les yeux au ciel et s'écrie d'un air souriant :

Je suis l'Immaculée Conception

Tel est, en substance, le récit que nous avons recueilli de la bouche de Bernadette, en présence de la commission réunie pour l'entendre une seconde fois.

Ainsi la jeune fille aurait vu et entendu un être se disant l'Immaculée Conception, et qui, bien que revêtu d'une forme humaine, n'aurait été ni vu ni entendu par aucun des nombreux spectateurs présents à la scène. Ce serait par conséquent un être surnaturel. Que faut-il penser de cet événement?

Vous ne l'ignorez pas, Nos Très Chers Frères, l'Église apporte une sage lenteur dans l'approbation des faits surnaturels; elle demande des preuves certaines, avant de les admettre et de les proclamer divins. Depuis la déchéance originelle, l'homme, surtout en cette matière, est sujet à bien des erreurs. S'il n'est pas égaré par sa raison, devenue si débile, il peut être victime des artifices du démon. Qui ne sait que, parfois, il se transforme en ange de lumière, pour nous faire tomber plus facilement dans ses pièges (1). Aussi le disciple bien-aimé nous recommande-t-il de ne pas croire à tout esprit, mais d'éprouver si les esprits viennent de Dieu (2). Cette épreuve, nous l'avons faite, Nos Très Chers Frères : l'événement dont nous vous entretenons est, depuis quatre années, l'objet de notre sollicitude; nous l'avons suivi dans ses phases différentes; nous nous sommes inspiré de la commission, composée de prêtres pieux, instruits, expérimentés, qui ont interrogé l'enfant, étudié les faits, tout examiné, tout pesé. Nous avons aussi invoqué l'autorité de la science, et nous sommes demeuré convaincu que l'apparition est surnaturelle et divine, et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c'est la Très Sainte Vierge. Notre conviction s'est formée sur le témoignage de Bernadette, mais surtout d'après les faits qui se sont produits, et qui ne peuvent être expliqués que par une intervention divine.

Le témoignage de la jeune fille présente toutes les garanties que nous pouvions désirer. Et d'abord sa sincérité ne saurait être mise en doute. Qui n'admire, en l'approchant, la simplicité, la candeur, la modestie de cette enfant? Pendant que tout le monde s'entretient des merveilles qui lui ont été révélées, seule elle garde le silence; elle ne parle que quand on l'interroge; alors elle raconte tout sans affectation, avec une ingénuité touchante;

(1) *II. Cor.*, XV, 14.
(2) *I. Jean*, IV, 1.

et aux nombreuses questions qu'on lui adresse, elle fait, sans hésiter, des réponses nettes, précises, pleines d'à-propos, empreintes d'une forte conviction. Soumise à de rudes épreuves, elle n'a jamais été ébranlée par les menaces; aux offres les plus généreuses elle a répondu par un noble désintéressement. Toujours d'accord avec elle-même, elle a, dans les différents interrogatoires qu'on lui a fait subir, constamment maintenu ce qu'elle avait déjà dit, sans y rien ajouter, sans y rien retrancher. La sincérité de Bernadette est donc incontestable. Ajoutons qu'elle est incontestée. Ses contradicteurs, quand elle en a eu, lui ont rendu cet hommage.

Mais si Bernadette n'a pas voulu tromper, ne s'est-elle pas trompée elle-même ? N'a-t-elle pas cru voir et entendre ce qu'elle n'a point vu ni entendu? N'a-t-elle pas été victime d'une hallucination? — Comment pourrions-nous le croire? La sagesse de ses réponses révèle, chez cette enfant, un esprit droit, une imagination calme, un bon sens au-dessus de son âge. Le sentiment religieux n'a jamais présenté en elle un caractère d'exaltation ; on n'a constaté, dans la jeune fille, ni désordre intellectuel, ni altération des sens, ni bizarrerie de caractère, ni affection morbide, qui aient pu la disposer à des créations imaginaires. Elle a vu, non pas une fois seulement, mais dix-huit fois; elle a vu d'abord subitement, alors que rien ne pouvait la préparer à l'événement qui s'est accompli; et, durant la quinzaine, lorsqu'elle s'attendait à voir tous les jours, elle n'a rien vu pendant deux jours, quoiqu'elle se trouvât dans le même milieu et dans des circonstances identiques. Et puis, que se passait-il pendant les apparitions? Il s'opérait une transformation dans Bernadette; sa physionomie prenait une expression nouvelle, son regard s'enflammait, elle voyait des choses qu'elle n'avait plus vues, elle entendait un langage qu'elle n'avait plus entendu, dont elle ne comprenait pas toujours le sens et dont cependant elle conservait le souvenir. Ces circonstances réunies ne permettent pas de croire à une hallucination; la jeune fille a donc réellement vu et entendu un être se disant l'Immaculée Conception, et, ce phénomène ne pouvant s'expliquer naturellement, nous sommes fondé à croire que l'apparition est surnaturelle.

Le témoignage de Bernadette, déjà important par lui-même, emprunte une force toute nouvelle, nous dirons même son complément, des faits merveilleux qui se sont accomplis depuis le premier événement. Si l'on doit juger l'arbre par ses fruits, nous pouvons dire que l'apparition, racontée par la jeune fille, est surnaturelle et divine; car elle a produit des effets surnaturels et divins. Que s'est-il passé, Nos Très Chers Frères? L'apparition était à peine connue que la nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair; on savait que Bernadette devait aller pendant quinze

jours à la Grotte; et voilà que toute la contrée s'ébranle; des flots de peuple se précipitent vers le lieu de l'apparition; on attend avec une religieuse impatience l'heure solennelle; et, pendant que la jeune fille, ravie, hors d'elle-même, est absorbée par l'objet qu'elle contemple, les témoins de ce prodige, émus, attendris, se confondent dans un même sentiment d'admiration et de prière.

Les apparitions ont cessé; mais le concours continue : les pèlerins, venus des contrées lointaines comme des pays voisins, accourent à la Grotte; on voit s'y presser tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions. Et quel est le sentiment qui pousse ces nombreux visiteurs ? Ah! ils viennent à la Grotte pour prier et demander quelques faveurs à l'Immaculée Marie. Ils prouvent, par leur attitude recueillie, qu'ils sentent comme un souffle divin qui anime ce rocher, devenu désormais célèbre. Des âmes déjà chrétiennes se sont fortifiées dans la vertu; des hommes, glacés par l'indifférence, ont été ramenés aux pratiques de la Religion; des pécheurs obstinés se sont réconciliés avec Dieu, après qu'on a eu invoqué en leur faveur Notre-Dame de Lourdes. Ces merveilles de la grâce, qui portent un caractère d'universalité et de durée, ne peuvent avoir que Dieu pour auteur : ne viennent-elles pas, par conséquent, confirmer la vérité de l'apparition?

Si des effets produits pour le bien des âmes nous passons à ceux qui concernent la santé des corps, que de nouveaux prodiges n'avons-nous pas à raconter? On avait vu Bernadette boire et se laver dans le lieu désigné par l'Apparition, et cette circonstance avait éveillé l'attention publique. On se demandait si ce n'était pas l'indication d'une vertu surnaturelle, descendue sur la fontaine de Massabieille. Dans cette pensée les malades essayèrent de l'eau de la Grotte, et ce ne fut pas sans succès; plusieurs, dont les infirmités avaient résisté aux traitements les plus énergiques, recouvrèrent subitement la santé. Ces guérisons extraordinaires eurent un immense retentissement; le bruit s'en répandit bientôt au loin. Des malades de tous les pays demandaient de l'eau de Massabieille, quand ils ne pouvaient pas se transporter à la Grotte. Que d'infirmes guéris, que de familles consolées!.... Si nous voulions invoquer leur témoignage, des voix innombrables s'élèveraient pour proclamer, avec l'accent de la reconnaissance, l'efficacité souveraine de l'eau de la Grotte. Nous ne pouvons faire ici l'énumération de toutes les faveurs obtenues; mais ce que nous devons vous dire, c'est que l'eau de Massabieille a guéri des malades abandonnés et déclarés incurables. Ces guérisons ont été opérées par l'emploi d'une eau, privée de toute qualité naturelle curative, au rapport d'habiles chimistes qui en ont fait une rigoureuse analyse. Elles ont été opérées, les unes instantanément, les autres après l'usage de cette eau deux ou trois fois répété, soit en

boisson soit en lotion. En outre, ces guérisons sont permanentes. Quelle est la puissance qui les a produites? Est-ce la puissance de l'organisme? La science, consultée à ce sujet, a répondu négativement. Ces guérisons sont donc l'œuvre de Dieu. Or, elles se rapportent à l'apparition; c'est elle qui a inspiré la confiance des malades : il y a donc une liaison étroite entre les guérisons et l'apparition; l'apparition est divine, puisque les guérisons portent un cachet divin. Mais ce qui vient de Dieu est vérité! Par conséquent l'Apparition, se disant l'Immaculée Conception, ce que Bernadette a vu et entendu c'est la Très Sainte Vierge! Écrions-nous donc : Le doigt de Dieu est là! *Digitus Dei est hic* (1).

Comment ne pas admirer, Nos Très Chers Frères, l'économie de la divine Providence? A la fin de l'année 1854, l'Immortel Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée Conception. Les échos portèrent, jusqu'aux extrémités de la terre, les paroles du Pontife; les cœurs catholiques tressaillirent d'allégresse et partout on célébra le glorieux privilège de Marie par des fêtes, dont le souvenir restera à jamais gravé dans notre mémoire. Et voilà qu'environ trois ans après, la sainte Vierge, apparaissant à une enfant, lui dit : *Je suis l'Immaculée Conception.... Je veux qu'on élève ici une chapelle en mon honneur*. Ne semble-t-elle pas vouloir consacrer par un monument l'oracle infaillible du Successeur de saint Pierre?

Et où veut-elle que ce monument soit érigé? C'est au pied de nos montagnes Pyrénéennes, contrée où se réunissent les nombreux étrangers qui, de toutes les parties du monde, viennent demander la santé à nos eaux thermales. Ne dirait-on pas qu'elle convie les fidèles de toutes les nations à venir l'honorer dans le nouveau temple qui lui sera bâti?

Habitants de la ville de Lourdes, réjouissez-vous! L'auguste Marie daigne abaisser sur vous ses regards miséricordieux. Elle veut qu'à côté de votre cité on élève un sanctuaire où elle répandra ses bienfaits. Remerciez-la de ce témoignage de prédilection qu'elle vous donne; et, puisqu'elle vous prodigue ses tendresses de mère, montrez-vous ses enfants dévoués par l'imitation de ses vertus et votre attachement inébranlable à la Religion.

Du reste, nous aimons à le reconnaître, l'apparition a déjà porté parmi vous des fruits abondants de salut. Témoins oculaires de l'événement de la Grotte et de ses heureux résultats, votre confiance a été grande, comme a été forte votre conviction. Nous avons admiré votre prudence, votre docilité à suivre nos conseils de soumission à l'autorité civile, lorsque, pendant quelques semaines, vous avez dû cesser vos visites à la Grotte et

(1) *Exod.*, VIII, 19.

refouler dans vos cœurs les sentiments que vous avait inspirés le spectacle qui avait si vivement frappé vos yeux pendant la quinzaine des Apparitions.

Et vous tous, Nos Bien-Aimés Diocésains, ouvrez vos cœurs à l'espérance; une ère nouvelle de grâces commence pour vous; vous êtes tous appelés à recueillir votre part des bénédictions qui nous sont promises. Dans vos supplications et dans vos cantiques, vous mêlerez désormais le nom de Notre-Dame de Lourdes aux noms bénis de Notre-Dame de Garaison, de Poueylaün, de Héas et de Piétat.

Du haut de ces sacrés sanctuaires, la Vierge Immaculée veillera sur vous et vous couvrira de sa protection tutélaire. Oui, Nos Très Chers Collaborateurs et Nos Très Chers Frères, si, le cœur plein de confiance, nous tenons les yeux fixés sur cette étoile de la mer, nous traverserons, sans crainte du naufrage, les tempêtes de la vie, et nous arriverons sains et saufs au port de l'éternel bonheur.

A CES CAUSES :

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Dignitaires, Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale;

LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ

Nous fondant sur les règles, sagement tracées par Benoît XIV dans son ouvrage de la béatification et de la canonisation des saints, pour le discernement des apparitions vraies ou fausses (1);

Vu le rapport favorable qui nous a été présenté par la commission chargée d'informer sur l'apparition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent;

Vu le témoignage écrit des docteurs médecins que nous avons consultés au sujet de nombreuses guérisons obtenues à la suite de l'emploi de l'eau de la Grotte;

Considérant d'abord que le fait de l'apparition, envisagé soit dans la jeune fille qui l'a rapporté, soit surtout dans les effets extraordinaires qu'il a produits, ne saurait être expliqué que par l'intervention d'une cause surnaturelle;

Considérant, en second lieu, que cette cause ne peut être que divine, puisque les effets produits étant, les uns des signes sensibles de la grâce, comme la conversion des pécheurs, les autres des dérogations aux lois de la nature, comme les guérisons miraculeuses, ne peuvent être rapportés qu'à l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature;

Considérant enfin que notre conviction est fortifiée par le concours immense et spontané des fidèles à la Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les premières apparitions et dont le but

(1) Liv. III, chap. LI.

est de demander des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues ;

Pour répondre à la légitime impatience de notre Vénérable Chapitre, du Clergé, des laïques de notre diocèse et de tant d'âmes pieuses qui réclament depuis longtemps de l'autorité ecclésiastique une décision, que des motifs de prudence nous ont fait retarder ;

Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs de nos collègues dans l'épiscopat et d'un grand nombre de personnages distingués, étrangers au diocèse ;

Après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit et l'assistance de la Très Sainte Vierge,

AVONS DÉCLARÉ ET DÉCLARONS CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER. — Nous jugeons que l'IMMACULÉE MARIE, MÈRE DE DIEU, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabieille, près la ville de Lourdes ; que cette apparition revêt tous les caractères de la vérité et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé de gouverner l'Église universelle.

ART. 2. — Nous autorisons, dans notre diocèse, le culte de Notre-Dame de la Grotte de Lourdes ; mais nous défendons de publier aucune formule particulière de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion, relatifs à cet événement, sans notre approbation donnée par écrit.

ART. 3. — Pour nous conformer à la volonté de la sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de l'apparition, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des Evêques de Tarbes.

Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux, demandera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi avons-nous besoin, pour réaliser notre pieux projet, du concours des prêtres et des fidèles de notre diocèse, des prêtres et des fidèles de la France et de l'étranger. Nous faisons appel à leur cœur généreux et particulièrement à toutes les personnes pieuses de tous les pays, qui sont dévouées au culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Les personnes qui voudront coopérer à cette œuvre sont priées de faire parvenir leurs offrandes comme suit, savoir : dans notre diocèse, à leurs curés respectifs, au secrétariat de notre Évêché ou à nous-même ; et, dans les autres diocèses, au secrétariat de leurs Évêchés respectifs, où elles seront reçues de l'agrément de Nos Seigneurs les Évêques, ou directement à nous-même.

Art. 4. — Nous nous adressons avec confiance aux établissements des deux sexes, consacrés à l'enseignement de la jeunesse, aux congrégations des enfants de Marie, aux confréries de la Sainte-Vierge et aux diverses associations pieuses, soit de notre diocèse soit de la France entière.

Art. 5. — Toute paroisse, toute corporation, tout pensionnat, toute communauté religieuse, toute confrérie, toute personne, qui offrira, par elle-même ou au moyen des dons qu'elle aura recueillis, une somme de 500 fr. et au-dessus, aura le titre de *fondateur du Sanctuaire de Lourdes.*

Si les dons, offerts comme il est expliqué ci-dessus, sont de 20 fr. et au-dessus, le titre sera de *bienfaiteur principal.*

Les noms des fondateurs et bienfaiteurs principaux nous seront envoyés avec les offrandes; ils seront précieusement conservés dans un registre à ce destiné ; de plus, les noms seront déposés dans un cœur de vermeil, qui sera placé au maitre-autel du sanctuaire.

Chaque semaine et à perpétuité, il sera célébré dans ce sanctuaire, le mercredi, deux messes pour les fondateurs et bienfaiteurs principaux, et, le vendredi, une messe pour tous ceux qui auront, par leurs offrandes si minimes qu'elles soient, contribué à cette construction (1).

Ce n'est pas sans un dessein particulier d'amour et de miséricorde que la sainte Vierge a demandé, dans cet endroit, l'érection d'un sanctuaire en son honneur. Nul doute, par conséquent, que les personnes qui contribueront, par leurs largesses, à la construction de ce monument, ne reçoivent en échange quelque faveur signalée, soit dans l'ordre spirituel soit dans l'ordre temporel.

Art. 6. — Un très grand nombre de personnes, tant de notre diocèse que des diverses parties de la France ou même de l'étranger, ont obtenu des faveurs insignes à la Grotte de Lourdes : plusieurs nous ont promis de nous faire parvenir leur offrande, quand il serait question d'ériger un sanctuaire en ce lieu. Nous leur faisons savoir que le moment est venu. Nous les prions aussi de recommander l'Œuvre de la Grotte aux personnes de leur connaissance et de se charger, s'il y a lieu, de leurs dons volontaires pour nous les faire parvenir.

Art. 7. — Une commission, composée de prêtres et de laïques, sera nommée, à l'effet de surveiller sous notre présidence l'emploi des fonds.

Art. 8. — Et sera notre présent mandement lu et publié dans

(1) Par une ordonnance du 24 mai 1877, Mgr Jourdan a ajouté à ces fondations une messe quotidienne, à perpétuité, aux intentions des fondateurs et bienfaiteurs.

toutes les églises, chapelles et oratoires des séminaires, collèges et hospices de notre diocèse, le dimanche qui suivra sa réception,

Donné à Tarbes, dans notre palais Episcopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 18 janvier 1862, fête de la Chaire de saint Pierre à Rome.

† BERTRAND-SÉVÈRE, *Évêque de Tarbes.*
Par mandement :
Fourcade, *Chan*e, *sec*re.

N° 6

(V. p. 101 du texte)

PÈLERINAGES VENUS A LOURDES

DEPUIS 1867 JUSQU'EN 1908 EXCLUSIVEMENT

Années		Pèlerinages organisés		Nombre des pèlerins		Pèlerinages étrangers
1867	—	36	—	28.000	—	»
1868	—	34	—	28.000	—	»
1869	—	26	—	21.000	—	»
1870	—	43	—	30.000	—	»
1871	—	34	—	28.000	—	»
1872	—	149	—	119.000	—	»
1873	—	183	—	140.000	—	1
1874	—	127	—	97.000	—	3
1875	—	81	—	65.000	—	6
1876	—	88	—	71.000	—	3
1877	—	68	—	46.000	—	8
1878	—	85	—	65.000	—	6
1879	—	78	—	66.000	—	3
1880	—	79	—	75.000	—	3
1881	—	115	—	77.000	—	7
1882	—	118	—	115.000	—	7
1883	—	203	—	213.000	—	12
1884	—	85	—	75.000	—	5
1885	—	114	—	91.000	—	5
1886	—	99	—	92.000	—	9
1887	—	93	—	79.000	—	7
1888	—	105	—	80.000	—	6
1889	—	130	—	112.000	—	8
1890	—	124	—	97.000	—	8

Années		Pèlerinages organisés		Nombre des pèlerins		Pèlerinages étrangers
1891	—	126	—	110.000	—	9
1892	—	171	—	145.000	—	7
1893	—	101	—	105.000	—	6
1894	—	175	—	155.000	—	10
1895	—	153	—	154.000	—	13
1896	—	225	—	164.000	—	17
1897	—	140	—	139.000	—	18
1898	—	123	—	141.000	—	15
1899	—	158	—	164.000	—	13
1900	—	147	—	149.000	—	19
1901	—	189	—	191.000	—	19
1902	—	128	—	142.000	—	18
1903	—	138	—	148.000	—	21
1904	—	200	—	211.000	—	23
1905	—	159	—	167.000	—	22
1906	—	153	—	161.000	—	23
1907	—	154	—	162.000	—	24
Total		4.937		4.518.000		384

Ne sont pas compris dans ces chiffres les pèlerins venus isolément, et dont le nombre dépasse de beaucoup celui des pèlerins venus par groupes. Voir le numéro suivant.

N° 7

(V. p. 102 du texte)

GARE DE LOURDES : MOUVEMENT DES VOYAGEURS

Voici les chiffres donnés par la Compagnie du Midi pour les huit dernières années (1) :

	Expédiés	Reçus
1899 —	400.683	395.428
1900 —	375.775	373.244
1901 —	440.072	438.877
1902 —	379.583	391.133
1903 —	375.568	371.444
1904 —	440.651	441.644
1905 —	385.831	378.645
1906 —	398.373	392.896

(1) Au moment où l'édition de 1908 du présent ouvrage était mise sous presse, la Compagnie n'avait pas encore arrêté officiellement ses chiffres pour l'année 1907.

Ne sont pas compris dans ces totaux, d'après la Compagnie :

1° Les voyageurs avec billets à prix réduit pour Lourdes ;

2° Les voyageurs séjournant à Lourdes vingt-quatre heures, ayant des billets pour une autre destination ;

3° Les voyageurs des trains de pèlerinages.

La Compagnie estime que ces trois groupes de voyageurs forment plus des trois cinquièmes du total général, qui doit dépasser assez notablement un million, à ne compter que les arrivants.

Le mouvement de la gare de Lourdes, en additionnant les arrivants et les partants, est supérieur ainsi à deux millions de voyageurs.

N° 8

(V. p. 103 du texte)

NOMBRE DES PRÉLATS

VENUS A LOURDES DEPUIS 1868 JUSQU'EN 1908 EXCLUSIVEMENT

1868 : 3	1888 : 64
1869 : 3	1889 : 48
1870 : 11	1890 : 53
1871 : 9	1891 : 46
1872 : 19	1892 : 30
1873 : 37	1893 : 45
1874 : 36	1894 : 55
1875 : 33	1895 : 56
1876 : 58	1896 : 55
1877 : 41	1897 : 56
1878 : 38	1898 : 58
1879 : 27	1899 : 93
1880 : 50	1900 : 81
1881 : 32	1901 : 72
1882 : 36	1902 : 62
1883 : 52	1903 : 55
1884 : 29	1904 : 69
1885 : 44	1905 : 76
1886 : 49	1906 : 54
1887 : 62	1907 : 42

Soit, au total : 1.839 prélats, répartis comme il suit :

65 Cardinaux, 18 Patriarches, 10 Primats, 308 Archevêques, 2 Nonces, 1.436 Évêques.

Parmi ces 1.839 prélats, on trouve 858 étrangers, qui sont venus :

116 des États-Unis.
117 dé l'Espagne.
71 de l'Italie.
56 du Canada.
41 de l'Océanie, et notamment :
 10 de l'Australie.
 5 des Philippines.
 4 de la Nouvelle-Zélande.
 4 de la Nouvelle-Calédonie.
38 de l'Inde.
30 de la Chine.
32 du Brésil.
24 de l'Irlande.
21 du Mexique.
22 de l'Angleterre.
17 du Portugal.
24 de l'Autriche-Hongrie.
12 de la Colombie.
12 de l'Arménie.
10 de la Syrie.
9 de l'Ile Ceylan.
10 de l'Allemagne.
9 de la Belgique.
8 de la Suisse.
2 de Monaco.
11 de la République Argentine.
10 de l'Ile Haïti.
7 de la Martinique.
7 du Zanguebar.
6 de la Birmanie.
6 du Vénézuéla.
7 du Pérou.
6 de Madagascar.
7 de l'Afrique centrale.
5 de la Pologne.
5 du Chili.
5 de l'Equateur.
5 de l'Ile Maurice.
6 de Cuba.
5 de la Guadeloupe.
3 de la Nouvelle-Écosse.
4 du Japon.
3 de l'Abyssinie.
3 de la Sénégambie.
3 du Tonkin.
5 de la Cochinchine.
4 du Natal.
3 de la Mandchourie.
3 de la Mongolie.
3 de l'Ile de Crête.
3 de la République de Guatemala.
3 de la Corée.
3 de Costa-Rica.
4 du Grand-Duché de Luxembourg.
3 du Congo et du Gabon français.
3 des Iles Seychelles.
3 de la Colombie Britannique.
2 de la Palestine.
2 de l'Ile de Curaçao.
1 de la Phénicie.
2 de la Mésopotamie.
2 de la Bolivie.
1 de l'Amérique Russe.
3 de l'Egypte.
2 de la République de l'Orange.
1 de l'Ile de la Réunion.
1 de l'Uruguay.
1 du Paraguay.
2 de la Hollande.
1 de la Guyane hollandaise.
1 de la Guyane anglaise.
1 des deux Guinées.
2 des Iles St-Pierre et Miquelon.
1 de la République du Honduras.
1 de la République du Nicaragua.
1 de la Tripolitaine.
1 du Royaume de Siam.
1 de la Moldavie.
1 de la Bulgarie.
1 de l'Ile de Rhodes.
1 de la Russie.

1 de la Norvège.
1 de l'Ile de la Trinité.
1 des Iles Açores.
1 des Iles du Cap-Vert.
1 de l'Ile Madère.
1 de l'Ile des Canaries.

N° 9

(V. p. 127 du texte)

MEDECINS VENUS A LOURDES

AU BUREAU DES CONSTATATIONS

DEPUIS 1890 JUSQU'EN 1908 EXCLUSIVEMENT

1890 : 27	1899 : 240
1891 : 36	1900 : 216
1892 : 120	1901 : 328
1893 : 109	1902 : 268
1894 : 169	1903 : 228
1895 : 177	1904 : 246
1896 : 202	1905 : 274
1897 : 211	1906 : 278
1898 : 200	1907 : 342

Soit, au total, pour ces dix-huit années : 3,673.
Sur ces 3,673 médecins, 697 sont des étrangers.
On remarque, dans le nombre :

3 membres de l'Académie de médecine de Paris.
1 membre de l'Académie de médecine de Bruxelles.
1 médecin du roi de Suède.
41 professeurs des Facultés françaises.
19 professeurs des Facultés étrangères.
12 professeurs des Écoles de médecine.
64 médecins ou chirurgiens des hôpitaux.
101 internes des hôpitaux.

N° 10

(V. p 133 du texte)

NOMBRE ANNUEL
DES GUÉRISONS ET AMÉLIORATIONS
OBTENUES A LOURDES
DE 1858 AU 1er JANVIER 1908

Dans les quinze premières éditions de cet ouvrage, nous avons donné ici la liste des guérisons et améliorations obtenues de 1858 au 1er septembre 1904, date où notre première édition fut mise sous presse. La liste contenait les noms et prénoms des malades guéris, le nom de la maladie et, le plus souvent, celui du médecin signataire du certificat qui la constatait.

Cette statistique détaillée était précédée de la note suivante que nous tenons à reproduire :

« Dans cette liste, nous donnons, suivant leur ordre et sans choix, tous les faits, importants ou secondaires, que nous avons trouvés dans nos sources, qui sont principalement les *Annales* et les *Registres* du Bureau des constatations médicales.

« Pour les faits importants, spécialement étudiés, toute erreur est impossible. Quant aux faits secondaires, plusieurs ont été enregistrés, comme une affiche placée au Bureau des constatations en avertit le public, sur le témoignage oral des malades. Aussi paraît-il à peu près fatal que, dans une liste aussi longue, il se rencontre quelques faits douteux ou erronés, imputables soit à un mensonge de l'intéressé, ce qui est très rare, soit à une illusion, dont il est victime et que le temps ne tarde pas à révéler. Quoi qu'il en soit, la publicité même que nous donnons loyalement à tous les cas enregistrés est le meilleur moyen de faire apparaître ces inexactitudes, que nous ignorons, et de les corriger. Aussi prions-nous ceux de nos lecteurs qui en découvriraient quelqu'une de nous la signaler, en nous en fournissant la preuve ; nous la supprimerons avec empressement. Car cette statistique, comme ce livre tout entier, doit être et veut être avant tout une œuvre de bonne foi.

« Ajoutons que l'extrême petit nombre de ces erreurs inévitables, *touchant des cas sans importance*, est couvert et *infiniment dépassé* par celui des faits réels, non mentionnés dans la liste qui va suivre. Car nous devons rappeler ici, comme il a été dit plus haut, que la

moitié environ des guérisons et améliorations de Lourdes échappent aux rédacteurs des *Annales* et aux médecins du Bureau des constatations, où les malades ne sont pas obligés de se présenter et où tous ne se présentent pas. »

Depuis que ces lignes ont été publiées, cinq ou six rectifications nous ont été signalées comme nécessaires. Pour la raison donnée plus haut, nous sommes persuadé qu'un plus grand nombre auraient dû être faites, mais elles nous sont restées inconnues.

Quoi qu'il en soit, on est matériellement obligé de supprimer cette statistique minutieuse dans la présente édition. Comme l'édition est mise à jour jusqu'en 1908, la statistique aurait dû être étendue elle aussi ; ce qui lui aurait donné, dans l'ouvrage, des proportions absolument démesurées (de 110 à 120 pages). On se bornera donc ici à présenter le nombre annuel des guérisons et améliorations, sauf à grouper ces guérisons, dans le numéro suivant de cet Appendice, *par nature de maladies.*

Années		Guérisons	Années		Guérisons
1858	—	27	1884	—	83
1859	—	2	1885	—	90
1862	—	8	1886	—	86
1863	—	4	1887	—	84
1864	—	3	1888	—	63
1865	—	2	1889	—	47
1866	—	5	1890	—	81
1867	—	8	1891	—	65
1868	—	11	1892	—	88
1869	—	34	1893	—	101
1870	—	27	1894	—	101
1871	—	14	1895	—	137
1872	—	31	1896	—	158
1873	—	23	1897	—	214
1874	—	31	1898	—	200
1875	—	13	1899	—	199
1876	—	24	1900	—	164
1877	—	47	1901	—	123
1878	—	44	1902	—	122
1879	—	73	1903	—	133
1880	—	93	1904	—	198
1881	—	111	1905	—	141
1882	—	129	1906	—	115
1883	—	145	1907	—	101

Total : 3,803

Ce tableau appelle deux observations :

1° Sauf l'année 1858, celle des apparitions, laquelle fut particulièrement étudiée par la commission épiscopale, nommée en vue du

jugement canonique qui fut prononcé, les dix premières années présentent un chiffre de guérisons inférieur à celui des suivantes. Le fait s'explique à la fois et par le nombre des malades venus à Lourdes en ce temps-là, lequel était bien moindre qu'il ne fut dans la suite, et par le peu de soin que mettaient ceux qui guérissaient à signaler leur guérison ; ajoutons qu'il n'existait alors, pour enregistrer les grâces obtenues, ni le Bureau des constatations médicales, qui fut fondé en 1882, ni les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, qui datent de 1868.

2° Les deux dernières années de la statistique offrent un total moins élevé que les dix ou onze précédentes. En réalité cependant, le nombre des guérisons ne paraît pas avoir diminué. Mais, d'une part, les *Annales* et le *Journal de la Grotte*, où nous avons puisé nos renseignements, se sont bornés, dans ces années-là, à reproduire les guérisons enregistrées au Bureau des constatations médicales, sans recourir aux comptes rendus diocésains des pèlerinages, et, d'autre part, le Bureau des constatations devient, par prudence, de plus en plus difficile.

C'est de plus en plus, par exemple, qu'il écarte les guérisons des maladies nerveuses, l'origine surnaturelle de ces guérisons pouvant prêter au doute. Ainsi, dans les quatre dernières années, les cas nerveux enregistrés ne dépassent pas le nombre de quinze. Quinze sur un total de 450 guérisons diverses ! Dans notre statistique précédente, celle qui allait de 1858 au 1er septembre 1904, on en comptait 255 sur un total de 3,353. C'est-à-dire que, jusqu'en 1904, les guérisons des maladies nerveuses formaient le douzième ou le treizième de l'ensemble, tandis que, dans les quatre dernières années du tableau, elles ne représentent plus qu'un *trentième :* on en relève 1 sur 30, au lieu de 1 sur 13.

Évidemment ce n'est pas le nombre des maladies nerveuses qui a fléchi, ni apparemment celui des guérisons dont elles sont l'objet. C'est la manière d'enregistrer ces guérisons suspectes qui est devenue de plus en plus rigoureuse et sagement défiante.

N° 11

(V. p. 157 du texte)

STATISTIQUE DES GUÉRISONS ET AMÉLIORATIONS

PAR NATURE DE MALADIES

Jusqu'au 1er janvier 1908

I. — *Maladies de l'appareil digestif et de ses annexes.*

Entéro-colite,	4	Gastro-entérite,	4
Dysphagie,	3	Anus contre nature,	1
Pharyngite,	2	Perforation intestinale,	2
Œsophagite,	4	Hernie,	32
Gastrite,	107	Péritonite,	31
Gastralgie,	58	Météorisme,	4
Ulcère rond de l'estomac,	99	Ascite,	15
Dyspepsie,	76	Abcès de l'estomac,	4
Cancer de l'estomac,	6	Cirrhose,	2
Dilatation de l'estomac,	9	Abcès du foie,	1
Vomissements incoercibles,	13	Kyste du foie,	2
Entérite,	64	Maladies du foie,	20
Appendicite,	11	Cancer du foie,	1
Ulcère du pylore,	4	Gastrorrhagie,	4

II. — *Maladies de l'appareil circulatoire.*

Insuffisance aortique,	6	Phlébite,	20
Artério-sclérose,	3	Syncope,	2
Maladies du cœur,	55	Cancer au cœur,	1
Varices,	9		

III. — *Maladies de l'appareil respiratoire.*

Bronchite,	86	Pleurésie,	13
Emphysème pulmonaire,	3	Asthme,	9
Congestion pulmonaire,	7	Lésions pulmonaires,	6
Pneumonie,	13	Laryngite,	24

IV. — *Maladies de l'appareil urinaire.*

Néphrite aiguë,	16	Hydronéphrose,	1
Mal de Bright,	3	Urémie et hématurie,	4
Rein mobile,	3	Albuminurie,	9
Lithiase rénale (calculs),	5	Anurie,	1
Incontinence d'urine,	1	Cystite,	11

V. — *Maladies de la moelle.*

Maladie de Little,	2	Myélite aiguë,	111
Tabès,	21	Sclérose en plaque,	3

VI. — *Maladies du cerveau.*

Aphasie,	76	Névrite,	5
Congestion cérébrale,	7	Hémorragie cérébrale,	3
Surdi-mutité,	23	Alalie,	8
Méningite aiguë,	12	Paralysie,	261
Pachyméningite,	1	Paraplégie,	51
Hémicranie,	4	Parésie,	36
Céphalalgie,	8	Astasie,	2
Méningite tuberculeuse,	1	Ataxie locomotrice,	2

VII. — *Affections des os.*

Cyphose,	1	Carie des os,	30
Scoliose,	5	Ostéite,	45
Déviation de la colonne vertébrale,	24	Nécrose,	2
Mal perforant,	1	Pseudarthrose,	1
Carie de la colonne vertébrale,	2	Fracture ou suites de fracture,	14
		Ostéo-myélite,	5

VIII. — *Affections des articulations.*

Synovite,	5	Hydarthrose,	5
Entorse,	12	Relâchement des articulations du bassin,	1
Genu valgum,	4	Luxations,	3
Pied-bot,	6		
Arthrite,	155		

IX. — *Maladies des yeux.*

Conjonctivite,	12	Maladies indéterminées,	63
Kératite,	8	Blépharite,	2
Atrophie papillaire,	9	Décollement de la rétine,	3
Cécité,	51	Iritis,	3

X. — *Maladies des oreilles.*

Otite,	10	Surdité,	30
Otorrhée,	3		

XI. — *Ma'a lies des fosses nasales.*

Sinusite,	1

XII. — *Maladies de la peau.*

Eczéma,	19	Purpura herpétique,	2
Pemphigus,	2	Ecthyma,	1
Éruptions,	7	Icthyose et lèpre,	3
Brûlure,	1	Eléphantiasis,	3

XIII. — *Maladies de l'utérus et annexes*

Fibrôme,	11	Métrorrhagie,	5
Salpyngite,	6	Prolapsus utérin,	5
Kyste de l'ovaire,	4	Carcinôme utérin,	2
Métrite,	18	Mammite,	3
Ovarite,	9	Aménorrhée,	1

XIV. — *Tuberculose.*

Tuberculose pulmonaire,	329	Tuberculose des os,	25
— intestinale,	38	Adénite cervicale,	8
Tumeur blanche,	50	Fistules,	22
Coxalgie,	169	Spina ventosa,	1
Lupus,	15	Péritonite tuberculeuse,	10
Mal de Pott,	80		

XV. — *Maladies aiguës.*

Choléra,	1	Croup,	2
Diphtérie,	2	Tétanos,	1

XVI. — *Tumeurs.*

Tumeurs périphériques,	60	Tumeurs et cancers des os,	3
— à la hanche,	11	Tumeurs abdominales,	35
— annexielles,	2		

XVII. — *Corps étrangers.*

Aiguille au doigt, 1

XVIII. — *Maladies nerveuses.*

Névralgies,	65	Goitre exophtalmique,	5
Sciatique,	24	Neurasthénie,	82
Épilepsie,	16	Hallucination,	2
Hystérie,	53	Obsession,	2
Chorée,	15	Catalepsie,	6

XIX. — *Maladies générales et diverses.*

Rhumatisme,	148	Anémie,	29
Cachexie,	18	Plaies,	45
Morsure de vipère,	1	Syphilis,	1
Gangrène des extrémités,	1	Fièvre,	14
Rachitisme,	10	Désordres abdominaux,	16
Maladies indéterminées,	49	Hémorragie,	8
Claudication,	18	Influenza,	1
Faiblesse générale,	17	Torticolis,	3
Phlegmons,	5	Contracture,	27
Sclérose multiple,	1	Atrophie musculaire,	13
Sueurs continuelles,	1	Ankylose,	14
Morphinomanie,	1	Œdème,	4
Cancèrs,	17	Mutisme,	17
Diabète,	1	Adénite,	1

N° 12

(V. p. 134 du texte)

NOMBRE DES PROCÈS-VERBAUX

RÉDIGÉS PAR LE BUREAU DES CONSTATATIONS
DANS UNE PÉRIODE DE QUATORZE ANS

De 1894 à 1908 (1)

1894	—	111	1901	—	127
1895	—	156	1902	—	103
1896	—	209	1903	—	105
1897	—	165	1904	—	109
1898	—	236	1905	—	114
1899	—	200	1906	—	115
1900	—	154	1907	—	101

D'une comparaison faite depuis les premières éditions de cet ouvrage, au sujet des guérisons d'un pèlerinage pris au hasard, le pèlerinage de Metz, il ressortirait que le Bureau n'enregistre pas le tiers des cas qui se produisent. En disant qu'il n'en enregistre pas plus de la moitié, le texte de notre livre reste donc au-dessous de la vérité.

N° 13

(V. p. 146 du texte)

ENQUÊTE

SUR LES JEUNES POITRINAIRES VENUES DE VILLEPINTE
DE 1896 A 1898 INCLUSIVEMENT

1896

14 malades viennent de Villepinte.

(1) Il n'y a pas toujours identité entre le nombre des guérisons d'une année et le nombre des procès-verbaux de la même année. Car il arrive que, pour un motif quelconque, la guérison n'est pas enregistrée au moment où elle se produit; le malade revient l'année suivante, et c'est alors que le procès-verbal est dressé: il indique, d'ailleurs, toujours la date exacte où le fait est arrivé. Mais la

Guéries les 8 suivantes :

1. Esther Brackmann.
2. Berthe Burgère.
3. Herminie Jumeau.
4. Marguerite Ménand.
5. Alice Chaigneau.
6. Charlotte Triboudeau.
7. Louise Chéradame.
8. Eugénie Griffe.

Parties sans aucun changement :

1. Alice Daissay.
2. Reine Foureau.
3. Blanche Desaleux.
4. Julia Frère.
5. Ernestine de Groulard.
6. Juliette Forêt.

Trois ans après.

Les malades guéries sont devenues :

1. Esther Brackmann — employée de commerce.
2. Berthe Burgère — novice.
3. Herminie Jumeau — mariée.
4. Marguerite Ménand — femme de chambre à Londres.
5. Alice Chaigneau — novice.
6. Charlotte Triboudeau — institutrice en Russie.
7. Louise Chéradame — maitresse de gymnase.
8. Eugénie Griffe — domestique.

Les malades non guéries sont :

1. Alice Daissay — morte.
2. Reine Foureau — morte.
3. Blanche Desaleux — morte.
4. Julia Frère — morte.
5. De Groulard — amputée du bras pour tumeur blanche ; très malade.
6. Juliette Forêt — très malade à Villepinte.

1897

20 malades viennent de Villepinte.

Guéries ou améliorées :

1. Fanny Pepper.
2. Armandine Pincot.
3. Anna Krupper.
4. Regina Sénac.
5. Petite Sœur Augustine.
6. Juliette Testard.
7. Marguerite Pichot.
8. Clarisse Godeau.

Parties sans aucun changement :

1. Marie Charlier.
2. Henriette Sallé.
3. Marie Fagan.
4. Marie Herbinières.
5. Marie Ferradon.
6. Désirée Devauchelle.
7. Louise Saby.
8. Mère Marie-Pierre.
9. Victorine Rivière.
10. Jeanne Tissier.

Deux sans nouvelles.

moyenne des procès-verbaux donne bien la moyenne des guérisons, de celles du moins que les intéressés font constater à Lourdes. — En ce qui regarde les chiffres des six ou sept dernières années, lesquels sont inférieurs à ceux des années précédentes, voir la seconde des observations placées à la suite du tableau des guérisons, dans l'*Appendice* n° 10.

Deux ans après.

Les malades guéries sont :

1. Fanny Pepper — employée de commerce.
2. Armandine Pincot — employée de commerce.
3. Anna Krupper — institutrice à Paris.
4. Regina Sénac — novice.
5. Petite Sœur Augustine — religieuse de Marie Auxiliatrice.
6. Juliette Testard — rentrée dans sa famille.
7. Marguerite Pichot — rentrée dans sa famille.
8. Clarisse Godeau — rentrée dans sa famille.

Les malades non guéries sont :

1. Marie Charlier — morte.
2. Marie Fagan — morte.
3. Marie Ferradon — morte.
4. Désirée Devauchelle — morte.
5. Jeanne Tissier — morte.
6. Henriette Salé — très malade à Villepinte.
7. Marie Herbinières — très malade à Villepinte
8. Louise Saby — très malade à Villepinte.
9. Victorine Rivière — très malade à Villepinte.
10. Mère Marie-Pierre — très malade à Villepinte.

1898

24 malades viennent de Villepinte, sous la conduite des Religieuses

Ont paru guéries ou améliorées :

1. Geneviève Rohmer.
2. Jeanne Bertrand.
3. Louise Périer.
4. Anne-Marie Becquet.
5. Clarisse Godeau.
6. Sœur Marie Maltricis.
7. Éveline Grandcœur.
8. Thérèse Meichtry.
9. Augustine Baron.
10. Suzanne Chopinet.
11. Amélie Gonthier.
12. Marie Abrial.
13. Marie Jourboule.
14. Amélie Baumann.

Parties sans aucun changement :

1. Lucie Rollet.
2. Jeanne Lepain.
3. Laure Dufresnoy.
4. Stéphanie Adriensens.
5. Jeanne Bonnet.
6. Augustine Pápillon.
7. Marie Unvois.
8. Fernande Pinson.
9. Jeanne Blondet.
10. Madeleine Petit.

Quelques mois après.

Parmi les malades qui ont paru guéries ou améliorées :

1. Geneviève Rohmer — reste guérie.
2. Jeanne Bertrand — reste guérie.
3. Louise Périer — rechute.
4. Anne-Marie Becquet — reste guérie.

5. Clarisse Godeau — améliorée l'année précédente, guérie en 1898.
6. Sœur Marie Maltricis — en bon état.
7. Éveline Grandcœur — est encore malade.
8. Thérèse Meichtry — a gagné 30 livres de poids, mais est redevenue malade.
9. Augustine Baron — redevenue malade.
10. Suzanne Chopinet — très améliorée.
11. Marie Jourboule — très améliorée.
12. Amélie Gonthier — très améliorée.
13. Marie Abrial — toujours malade.
14. Amélie Baumann — toujours malade, mais se soutient, alors qu'elle devrait être morte depuis longtemps.

Parmi les 10 malades non guéries, 8 sont mortes, et 2 mourantes.

1. Lucie Rollet — morte.
2. Jeanne Lepain — morte.
3. Laure Dufresnoy — morte.
4. Stéphanie Adriensens — morte.
5. Jeanne Bonnet — morte.
6. Augustine Papillon — morte.
7. Marie Unvois — morte.
8. Fernande Pinson — mourante
9. Jeanne Blondet — mourante.
10. Madeleine Petit — morte.

(*Annales*, t. XXXI, p. 371-374.)

N° 14

(V. p. 166 du texte)

GUÉRISON D'OCTAVIE BUREAU

SOURDE-MUETTE DE NAISSANCE (25 août 1886)

Attestation de cent trente-huit témoins

« Nous, curé, vicaire et habitants de la paroisse de Notre-Dame du Pin, canton de Cérizay, soussignés, attestons et certifions à qui de droit ce qui suit :

« I. Que la petite Octavie Bureau, âgée de sept ans et demi, fille d'Auguste Bureau, cultivateur-propriétaire, et d'Hortense Revaud, son épouse, demeurant au village de Bois-Fichet, de cette paroisse, est née sourde-muette.

« II. Qu'à partir du jour où, l'année dernière, au mois d'août, sa mère avait promis de la conduire à Lourdes, cette enfant avait fait entendre quelques sons de voix inintelligibles, sans toutefois cesser d'être sourde-muette.

« III. Que, cette année, l'enfant, ayant été, en effet, conduite à Lourdes par sa mère, s'est sentie subitement guérie au sortir de la piscine miraculeuse de ce grand sanctuaire, où elle avait été plongée, le 25 août, sur les trois heures du soir.

« IV. Enfin, que, depuis son arrivée ici, non seulement elle n'est plus sourde, mais qu'elle continue à parler et à chanter de mieux en mieux, et de plus en plus exactement.

« Au Pin, le 19 du mois de septembre 1886. »

Suivent cent trente-huit signatures.

Certificat du médecin de la famille

« Je soussigné, Benjamin Guinebertière, docteur en médecine de la Faculté de Paris, demeurant à Cérizay, arrondissement de Bressuire, département des Deux-Sèvres, certifie :

« Avoir, au mois de janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, constaté la surdi-mutité d'Octavie Bureau, âgée de sept ans, domiciliée chez son père et sa mère, commune du Pin, village de Bois-Fichet.

« Certifie avoir, aujourd'hui, vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-six, constaté qu'Octavie Bureau entend parfaitement, même les très légers appels qu'on lui fait, qu'elle soit ou non tournée vers la personne qui lui parle, et qu'elle redit aussitôt les mots et les petites phrases que l'on prononce devant elle, mots et phrases qu'elle répète assez correctement, et dont il est manifeste qu'elle ne comprend pas la signification.

« En foi de quoi, je délivre le présent certificat.

« Fait à Cérizay, le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-six.

« B. Guinebertière, D. M. P. »

Il serait superflu d'ajouter quelque chose à ces témoignages Ils parlent assez haut, assez clair et avec assez d'autorité.

(*Annales*, t. XIX, p. 186-187.)

N° 15

(V. p. 170 du texte)

ANALYSE DE L'EAU DE LA GROTTE DE LOURDES

FAITE PAR M. FILHOL

Professeur de chimie à la Faculté des sciences de Toulouse

Je soussigné, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Toulouse, professeur de pharmacie et de toxicologie à l'École de médecine de la même ville, chevalier de la Légion d'honneur, certifie avoir analysé une eau provenant d'une source qui jaillit dans une grotte, aux environs de Lourdes, et avoir obtenu les résultats suivants :

Propriétés physiques et organoleptiques de cette eau

Cette eau est limpide, incolore, inodore; elle n'a pas de saveur prononcée. Sa densité est à peine supérieure à celle de l'eau distillée.

Propriétés chimiques

L'eau de la Grotte de Lourdes se comporte comme il suit avec les réactifs :

Teinture de tournesol rougie. — Est ramenée au bleu.

Eau de chaux. — Le mélange devient laiteux ; un excès d'eau de la Grotte redissout le précipité qui s'était formé tout d'abord.

Eau de savon. — Est fortement troublée.

Chlorure de barium. — Pas d'action apparente.

Azotate d'argent. — Très léger précipité blanc, qui se dissout en partie dans l'acide azotique.

Oxalate d'ammoniaque. — Précipité blanc.

Ammoniaque. — Pas d'action sensible.

Soumise à l'action de la chaleur dans un ballon communiquant avec un appareil propre à recueillir les gaz, cette eau a laissé dégager un gaz que la potasse absorbait en partie. La portion de gaz que la potasse avait refusé de dissoudre a été en partie absorbée par le phosphore ; enfin il est resté un résidu gazeux, jouissant de toutes les propriétés de l'azote.

En même temps qu'elle laissait dégager les gaz dont il vient d'être question, cette eau s'est légèrement troublée et a abandonné un dépôt d'un blanc légèrement rougeâtre. Traité par l'acide chlorhydrique, ce dépôt s'y est dissous, en produisant une vive effer-

vescence. J'ai saturé la solution acide par un excès d'ammoniaque; ce réactif a déterminé la précipitation de quelques flocons légers, de couleur rougeâtre, que j'ai isolés avec soin. Ces flocons ayant été lavés à l'eau distillée, je les ai traités par de la potasse caustique; ce réactif ne leur a rien enlevé. J'ai lavé de nouveau ces flocons, et je les ai dissous dans de l'acide chlorhydrique; puis j'ai étendu d'eau la solution, et je l'ai soumise à l'action de quelques réactifs, dont je vais indiquer les effets :

Cyanure jaune de potassium et de fer. — Précipité bleu.

Ammoniaque. — Précipité brun rougeâtre.

Tannin. — Précipité noir.

Sulfocyanure de potassium. — Couleur rouge de sang.

La liqueur, séparée du précipité floconneux, dont je viens de rapporter l'analyse, a fourni, avec l'oxalate d'ammoniaque, un abondant précipité blanc. Ayant séparé ce précipité par le filtre j'ai versé dans le liquide clair du phosphate d'ammoniaque; ce réactif a déterminé la formation d'un nouveau précipité blanc.

J'ai fait évaporer à siccité cinq litres d'eau; j'ai traité le résidu sec par une très petite quantité d'eau distillée, pour dissoudre les sels solubles. La solution ainsi obtenue ramenait fortement au bleu la teinture de tournesol rougie.

J'ai de nouveau fait évaporer à siccité la solution ainsi obtenue, et j'ai versé sur le résidu de l'alcool, que j'ai enflammé. La flamme de l'alcool a présenté une teinte jaune livide, pareille à celle que produisent les sels de soude. J'ai fait dissoudre de nouveau ce résidu dans quelques gouttes d'eau distillée, et j'ai mêlé la solution avec du chlorure de platine; il s'est produit dans le mélange un très léger précipité jaune serin. Ayant acidulé par l'acide chlorhydrique deux litres d'eau de la Grotte de Lourdes, je les ai fait évaporer à siccité; le résidu, repris par l'eau acidulée, ne s'est dissous qu'en partie; la partie insoluble a présenté tous les caractères de la silice.

J'ai soumis à l'évaporation dix litres d'eau de la Grotte de Lourdes, dans lesquels j'avais fait dissoudre auparavant du carbonate de potasse très pur; le résidu de l'évaporation a été épuisé par de l'alcool bouillant; la solution alcoolique a été évaporée à siccité et le résidu chauffé au rouge sombre.

Le produit de cette opération a été dissous, après son refroidissement, dans quelques gouttes d'eau distillée, et mêlé avec un peu de colle d'amidon.

En traitant ce mélange avec précaution par de l'eau chlorée très étendue, j'ai vu le liquide prendre une teinte bleue.

Soumise à la distillation, l'eau de la Grotte de Lourdes donne un produit distillé très légèrement alcalin.

Il résulte des faits qui précèdent que l'eau de la Grotte de Lourdes tient en dissolution :

1° De l'oxygène;
2° De l'azote;
3° De l'acide carbonique;
4° Des carbonates de chaux, de magnésie et une trace de carbonate de fer;
5° Un carbonate ou un silicate alcalin, des chlorures de potassium et de sodium;
6° Des traces de sulfates de potasse et de soude;
7° Des traces d'ammoniaque;
8° Des traces d'iode.

L'analyse quantitative de cette eau a été faite par les procédés ordinaires; elle a donné les résultats suivants :

EAU, UN KILOGRAMME

Acide carbonique	» 8 cc.
Oxygène	» 5 cc.
Azote	» 17 cc.
Ammoniaque	traces.
Carbonate de chaux	0 gr. 096 milligr.
Carbonate de magnésie	0 gr. 012 milligr.
Carbonate de fer	traces.
Carbonate de soude	traces.
Chlorure de sodium	0 gr. 008 milligr.
Chlorure de potassium	traces.
Silicate de soude et traces de silicate de potasse	0 gr. 018 milligr.
Sulfate de potasse de soude	traces.
Iode	traces.
Total	0 gr. 134 milligr.

Il résulte de cette analyse que l'eau de la Grotte de Lourdes a une composition telle qu'on peut la considérer comme une eau potable, analogue à la plupart de celles que l'on rencontre sur les montagnes, dont le sol est riche en calcaire.

Cette eau ne renferme aucune substance active, capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées. Elle peut être bue sans inconvénient.

Toulouse, ce 7 août 1858.

Signé : FILHOL.

N° 16

(V. p. 233 du texte)

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS DE MÉDECINS

RECONNAISSANT QUE LA GUÉRISON SURVENUE DÉPASSE LA PORTÉE DE LA SCIENCE MÉDICALE, OU MÊME QU'ELLE PRÉSENTE NETTEMENT LE CARACTÈRE SURNATUREL

N. B. — Dans les abréviations suivantes touchant les références, A. signifie les *Annales de Notre-Dame de Lourdes;* D. M., le dossier manuscrit de la commission d'enquête épiscopale (archives de la Grotte) ; *Reg.* ou R. désigne les Registres des procès-verbaux du Bureau des constatations médicales.

— 1 —

Marie-Louise Delpon, de Clermont-l'Hérault, ayant eu une fièvre catharrale et de la congestion sanguine, fut atteinte de cécité et de contracture de la face et des membres. Elle recouvra la vue dans un pèlerinage à Notre-Dame du Peyron, en se lavant les yeux avec de l'eau de Lourdes. La paralysie et la contracture des membres disparurent subitement, le 4 juillet 1872, dans la piscine.

Le docteur Chrestien, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, publia sur cette guérison un long rapport, dont voici la conclusion :

« Pourquoi n'attesterais-je donc pas cette *guérison miraculeuse* et ne braverais-je pas les facéties de certains esprits forts ou esprits faibles ?

« Fais ce que dois,
« Advienne que pourra.

« Montpellier, 3 août 1872.

« CHRESTIEN,
« *Professeur agrégé de la Faculté de médecine.* »

(A. V, p. 147.)

— 2 —

Mlle Moreau, de Tartas (Landes), est guérie subitement, le 9 novembre 1858, dans sa famille, d'une myopie très prononcée, à la suite de l'application de compresses d'eau de la Grotte.

Voici en quels termes le docteur Bermond, chirurgien de Bordeaux, s'exprime, le 8 février 1859, sur sa guérison : « ....Sa guérison a persisté et persiste encore. Quant à l'instantanéité de la

guérison, telle qu'elle s'est produite, c'est un fait hors ligne qui sort tout à fait des procédés au pouvoir de la science.

« Dr Bermond. »

(D. M. : *Rapp.* du docteur Vergez.)

— 3 —

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, ajoute dans son rapport :

« On ne peut s'empêcher de s'associer pleinement à cette conclusion. »

— 4 —

Louis Bouriette, de Lourdes, atteint d'amaurose incomplète, fut guéri, chez lui, par des lotions d'eau de la Grotte, en 1858.

Le docteur Dozous, de Lourdes, dans son ouvrage *La Grotte de Lourdes*, p. 128, fait, à ce sujet, la déclaration suivante :

« Je dois sincèrement avouer que cette guérison de Louis Bouriette produisit en moi une émotion profonde. Je vis, dans ce premier fait, la révélation de vérités que j'étais encore bien loin de soupçonner. »

Ailleurs, p. 120, parlant d'une façon générale des guérisons de Lourdes, il dit :

« Les guérisons sont le ciment de ce vaste édifice historique qu'on appelle l'affaire de Lourdes. Je l'ai étudiée avec un soin infini, et je déclare que ce sont les guérisons qui se sont produites au sanctuaire de Lourdes, par l'action de l'eau de la fontaine, qui en ont rendu le caractère surnaturel parfaitement évident aux hommes de bonne foi.

« ....Je dois avouer que, sans ces guérisons, mon esprit, peu enclin à accepter une explication miraculeuse quelconque, n'aurait cédé que bien difficilement, même sur un fait si remarquable sous tant de rapports. Mais les guérisons dont j'ai été si souvent le témoin oculaire ont jeté dans mon esprit une lumière qui ne m'a pas permis de méconnaître l'importance des visites de Bernadette aux grottes de Massabieille, et la réalité des apparitions dont elle a été favorisée. »

(Dozous, *La Grotte de Lourdes*, p. 120 et 128.)

— 5 —

Le docteur Vergez dit aussi dans son rapport : « Ce fait (la guérison de Bouriette) possède le caractère surnaturel, au même titre que celui de Mlle Moreau. »

(D. M. : *Rapp.* du docteur Vergez.)

— 6 —

Blaisette Soupène, atteinte de blépharite compliquée d'ectropion, fut guérie à la Grotte en 1858, après s'être lavé les yeux avec de l'eau miraculeuse.

Le docteur Vergez juge ainsi ce cas dans son rapport : « L'effet

surnaturel est encore plus manifeste ici que dans les deux cas précédents, parce que la lésion matérielle était plus frappante, et qu'au rétablissement rapide des tissus, dans leurs conditions organiques et vitales normales, est venu s'ajouter le redressement des paupières. »

(D. M. : *Rapp*. du docteur Vergez.)

— 7 —

Le jeune Duconte, de Lourdes, âgé de deux ans, se mourait d'une maladie de consomption : un bain à la fontaine de la Grotte le guérit, le 28 février 1858.

On lit dans le rapport du docteur Vergez : « La femme Duconte a demandé la guérison de son enfant à des procédés condamnés par la science et par la raison, et elle ne l'en a pas moins obtenue immédiatement. »

(D. M. : *Rapp*. du docteur Vergez.)

— 8 —

Le jeune Busquet, de Nay (Basses-Pyrénées), fut guéri dans sa famille, le 29 avril 1858, d'un ulcère purulent, à la suite de l'application de compresses d'eau de la Grotte.

« Toutes les affections de la nature de celle-ci, dit encore le docteur Vergez, sont lentes à guérir, parce qu'elles se rattachent à la diathèse scrofuleuse, qu'elles impliquent la nécessité de modifier profondément l'organisme. Cette seule considération, mise en regard de la soudaineté de la guérison, suffit pour prouver que ce fait s'écarte de l'ordre de la nature. »

(D. M. : *Rapp*. du docteur Vergez.)

— 9 —

Mme Rizan, de Nay (Basses-Pyrénées), avait éprouvé, en 1834, une violente attaque de choléra, qui amena dans tout son organisme une perturbation générale ; elle fut guérie dans sa famille, le 17 octobre 1858, à la suite de lotions d'eau de la Grotte.

Voici le jugement que le savant professeur de Montpellier porte sur cette guérison : « Ce fait est complexe, mais toutes les circonstances qui le composent portent le sceau du caractère surnaturel. »

(D. M. : *Rapp*. du docteur Vergez.)

— 10 —

Catherine Latapie, de Loubajac (Hautes-Pyrénées), fut guérie le 1er mars 1858, en touchant l'eau de la Grotte, d'une flexion permanente des deux derniers doigts de la main, avec faiblesse de l'avant-bras et de la main.

M. le docteur Vergez classe ce cas « dans la catégorie des guérisons présentant un caractère surnaturel. »

(D. M. : *Rapp*. du docteur Vergez.)

— 11 —

Le 23 septembre 1858, un enfant de Saint-Justin (Gers), le jeune

Tambourré, était subitement guéri d'une coxalgie par un bain dans l'eau de la Grotte.

Le docteur Vergez écrit encore dans le rapport qu'il présenta à la commission d'enquête : « Il est possible, sans doute, de guérir une coxalgie par les moyens et par les procédés que possède la science. Les eaux sulfureuses naturelles ne comptent plus ces sortes de guérisons. Mais, dans aucun cas, il ne leur est arrivé de les opérer avec la rapidité de l'éclair. »

(D. M. : *Rapp.* du docteur Vergez.)

Le docteur Vergez résume en ces termes son étude sur les guérisons qui viennent d'être signalées :

« En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les faits de guérison qui précèdent, on est frappé tout d'abord de la facilité, de la promptitude et de l'instantanéité avec lesquelles ils sortent du sein de leur cause productive ; de la violation, du bouleversement de toutes les méthodes thérapeutiques qui règne dans leur accomplissement ; des contradictions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la science, du dédain qui frappe l'ancienneté, la profondeur et la résistance du mal, et du soin avec lequel toutes les circonstances sont arrangées et combinées pour montrer qu'il y a, dans la guérison qui s'opère, un événement contre l'ordre de la nature.

« Dr VERGEZ. »

(D. M. : *Rapp.* du docteur Vergez.)

— 12 —

Françoise Pailhès, de Maquens (Aude), fut guérie subitement, chez elle, par l'eau de la Grotte, d'un rhumatisme cardiaque, le 10 mai 1867.

Son médecin, le docteur Pinaud, de Carcassonne, écrit dans son certificat de guérison : « ....Je n'ai pu être témoin oculaire du changement *miraculeusement* rapide qui s'est produit dans son état ; mais, ayant eu de ses nouvelles quelques jours après, alors que je me demandais si elle n'était pas morte, je fus très agréablement, mais aussi très vivement surpris de la rapidité avec laquelle son état s'était amélioré. J'ai pu, du reste, la revoir depuis et constater que l'amélioration se maintient parfaitement.

« Fait à Carcassonne, le 18 juillet 1867.

« Dr PINAUD. »

(A. 1, p. 39.)

— 13 —

Madeleine Latapie, de Julos (Hautes-Pyrénées), fut guérie d'une phtisie du deuxième degré, le 29 avril 1869, devant la Grotte, après avoir bu de l'eau de la fontaine.

M. Larré, médecin à Adé, lui délivra le certificat de guérison suivant :

« Je soussigné déclare que Madeleine Latapie.... se trouvait dans

un état tel de prostration, *que les ressources de l'art étaient impuissantes à enrayer le mal,* ainsi que l'ont déclaré plusieurs médecins d'accord avec moi. Sans savoir par quelle cause, je la revois subitement guérie ; j'affirme que cette guérison excite mon étonnement au plus haut degré, ainsi que celui de toute la commune.

« Adé, le 19 mai 1869.

« C. Larré. »

(A. II, p. 67.)

— 14 —

Léonie Chartron, de Lormes (Nièvre), est guérie subitement, à la piscine, d'un mal de Pott, le 21 juillet 1869.

Son médecin, le docteur Gagniard, d'Avallon, écrit à propos de cette guérison :

« Oui, Mlle Léonie Chartron a été miraculeusement guérie à Lourdes.... Maintenant, qu'un médecin instruit quelconque explique une guérison de cette sorte ! J'en ai porté le défi à plusieurs de mes collègues....

« Gagniard. »

(A. V, p. 270.)

— 15 —

Joseph Hanquet, de Liège, fut subitement guéri, chez lui, d'une paralysie des deux membres inférieurs, par l'eau de la Grotte de Lourdes, le 27 novembre 1869.

Le docteur Termonia, de Liège, caractérise cette guérison en ces termes :

« La guérison si merveilleuse de ce malade ne peut être envisagée que comme étant le résultat d'une intervention tout à fait en dehors des lois scientifiques.

« En foi de quoi, le présent certificat a été délivré et signé.

« Liège, le 20 janvier 1870.

« Dr Termonia. »

(A. II, p. 184.)

— 16 —

De son côté, le docteur Davreux s'exprime ainsi sur le même cas : « C'est alors qu'il n'usait plus d'aucun remède depuis plus d'un an, que le malade s'est vu guéri *instantanément*, le 27 novembre 1869, à dix heures et demie du soir.

« Je m'abstiendrai de tout commentaire à ce sujet; je me bornerai à dire que le malade, qui *était vraisemblablement perdu sans ressources*, paraît devoir sa guérison à l'eau de Lourdes qui a été employée à la fois et comme boisson et en frictions sur la nuque, le dos, les reins.

« C'est là un fait *réellement inouï* dans le ramollissement de la moelle épinière.

« Liège, le 24 janvier 1870.

« Davreux. »

(A. II, p. 184.)

— 17 —

Le 19 juillet 1871, François Macary, de Lavaur, est gueri chez lui, dans l'espace de quelques heures, par une lotion d'eau de la Grotte, d'ulcères variqueux à la jambe.

Le docteur Bernet, de Lavaur, conclut ainsi son rapport sur cette guérison : « La science est impuissante à expliquer ce fait, car les auteurs ne citent aucune observation semblable ou analogue.... Ainsi, le fait affirmé par Macary ne serait pas prouvé par des témoignages authentiques, pris en dehors de lui, qu'il n'en resterait pas moins pour nous un fait des plus extraordinaires, et, tranchons le mot, un fait surnaturel.

« A Lavaur, ce 15 août 1871.

« Dr BERNET. »

(A. IV, p. 115.)

— 18 —

Sœur Thérèse-Joseph, du couvent anglais de Bruges (Belgique), fut complètement et instantanément guérie, dans son couvent, d'un asthme, d'une bronchite, d'un emphysème et d'une maladie de cœur, le 16 juillet 1872, pendant une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, durant laquelle elle prenait tous les jours de l'eau de la Grotte.

Le docteur Van Dromme, de Bruges, écrit dans son certificat du 29 juillet 1873 :

« Je soussigné, docteur en médecine, déclare avoir vu se produire, le 16 juillet 1872, une guérison complète et instantanée chez une religieuse du couvent anglais, à Bruges, nommée en religion Sœur Thérèse-Joseph.

« .... Je n'hésite pas à déclarer qu'une pareille guérison, dans les conditions et les circonstances que je viens d'exposer, ne peut être obtenue ni par les secours de l'art médical, ni par les ressources de la nature, et qu'elle doit être attribuée à l'intervention d'une cause ou d'une puissance surnaturelles seules capables de restaurer immédiatement les forces corporelles dans un organisme aussi épuisé.

« E. VAN DROMME, *d. m. P.* »

(A. VI, p. 214.)

— 19 —

Voici comment s'exprime le docteur Galisson, sur le cas de Mlle Marguerite Géhier, de Rochefort-sur-Loire, subitement guérie à la Grotte de Lourdes, le 27 août 1872, d'une coxalgie du côté droit et d'une hydarthrose grave.

« Pour moi, qui ai suivi comme médecin cette pauvre fille depuis quarante-trois ans, je la croyais incurable pour le reste de ses jours, avec le seul secours des moyens naturels.

« Je puis donc affirmer, avec connaissance de cause et dans la sincérité de ma conscience, que l'instantanéité de l'amélioration

complète du mal chronique et compliqué décrit ci-dessus me met dans l'obligation de croire à une intervention surnaturelle.

« Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire), le 30 janvier 1873.

« P. GALISSON. »

(A. VI, p. 248.)

— 20 —

Marguerite Bobe, de Queyrac (Gironde), fut subitement guérie, en août 1872, dans la piscine de Lourdes, d'une anémie grave et d'une paralysie intermittente.

Le docteur Piffon, de Lesparre, son médecin, conclut ainsi son certificat de guérison : « De tous ces faits, il m'est impossible de ne pas conclure que la guérison de Marguerite Bobe a un caractère surnaturel, que les données de la science ne justifient ni n'expliquent, et que, dans ma pensée, il faut l'attribuer à des motifs surhumains.

« Lesparre, le 3 octobre 1872.

« PIFFON, *doct. méd* »

(A. VI, p. 32.)

— 21 —

Sophie Druon, de Lille, était atteinte d'une paralysie des membres inférieurs, qui avait entraîné un raccourcissement de dix centimètres de la jambe droite. Elle fut guérie, à l'orphelinat de sa ville natale, le 8 septembre 1872, à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Quatre jours après, le docteur Masurel, de Lille, portait sur cette guérison le jugement suivant : « Ce résultat est d'autant plus extraordinaire qu'il s'est produit spontanément et sans aucune transition de nature à permettre de l'attribuer à l'influence d'aucun traitement.

« Lille, 12 septembre 1872.

« MASUREL. »

(A. V, p. 238.)

— 22 —

Mme la baronne de Lamberterie, de Brive, atteinte de tympanite, fut guérie, dans sa famille, au commencement d'octobre 1872, pendant une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Cette guérison fut attestée et déclarée surnaturelle par trois docteurs, qui avaient suivi les progrès de la maladie.

Le docteur Brun écrivait à Mme la baronne de Lamberterie :

« .... J'espère bien que votre puissante Auxiliatrice, dont je me fais un devoir et un honneur de reconnaître l'intervention, voudra compléter son œuvre et lui donner de la durée....

« Saint-Céré, 5 juillet 1873.

« Dr BRUN. »

(A. VI, p. 211.)

— 23 —

Huit jours après, le docteur Pomarel écrit aussi à l'heureuse privilégiée :

« Je dois reconnaître que votre rétablissement a été pour moi des plus inespérés, des plus inattendus...., on peut invoquer une intervention surnaturelle.

« Brive, 12 juillet 1873.

« POMAREL,
« *médecin en chef de l'hôpital de Brive.* »

(A. VI, p. 210.)

— 24 —

Enfin, le docteur Alègre écrivait en certifiant la guérison :

« .... Que penser de cette guérison si subite, arrivée dans des circonstances si exceptionnelles et si extraordinaires ? Je n'hésite pas à le dire : la médecine ne doit point en revendiquer l'honneur.

« Allassac, le 21 juillet 1873.

« ALÈGRE, *d. m. P.* »

(A. VI, p. 209.)

— 25 —

Philomène Simonneau, de Chambreteau (Vendée), atteinte de scrofules et d'ankylose de la jambe droite, fut guérie instantanément, le 6 octobre 1872, après un bain dans la piscine.

Le docteur Moreau, des Herbiers, conclut ainsi un rapport sur cette guérison :

« .... Je dois avouer en toute sincérité que la science médicale actuelle ne se prête pas à l'explication absolue de tous les phénomènes de cette guérison, qui est authentique et dont je n'ai encore jamais constaté d'exemple analogue.

« Aux Herbiers, 28 octobre 1872.

« Dr H. MOREAU. »

(A. V, p. 260.)

— 26 —

Mlle Daisy Grenet, du pèlerinage du Nord, fut guérie, le 1er septembre 1907, d'une tuberculose vertébrale, déjà ancienne.

Le docteur David, de Lille, dans un rapport sur cette guérison, cite les certificats des docteurs Lefebvre, médecin du sanatorium de Villepinte, Ducroquet, de Paris, Aractinji et Moignez, médecins de l'hôpital Saint-Michel, à Paris, et il ajoute :

Tous ces certificats « sont d'accord pour affirmer le fait important, l'existence d'une lésion osseuse, principalement localisée à la cinquième vertèbre lombaire.

« Cette accumulation de témoignages suffit, à notre avis, *à prouver scientifiquement l'existence indubitable* d'une lésion osseuse au niveau de la colonne lombaire. Ainsi que l'ont prouvé de multiples examens, il ne restait plus trace du mal, le soir du 1er septembre, après la procession du saint Sacrement.

« Ceux qui admettent l'authenticité du mal de Pott lombaire, dont

souffrait depuis neuf ans M[lle] Daisy Grenet (et le docteur vient de dire que les témoignages ne permettent pas d'en douter), seront bien *forcés d'admettre* pour sa guérison instantanée, radicale et définitive, une *intervention surnaturelle....*

« Cette guérison.... s'est produite subitement; elle a été complète dans le présent; elle a été définitive pour l'avenir....

« M[lle] Daisy Grenet, qui avait passé de longs mois au lit, qui se sentait incapable d'aucun mouvement, qui ne supportait aucune secousse, possédait, le soir de sa guérison, une colonne vertébrale absolument souple, qui lui permettait toutes les attitudes et tous les mouvements. Son estomac, devenu d'une intolérance extrême, s'accommodait brusquement de tous les régimes et manifestait d'impérieux appétits....

« M[lle] Daisy Grenet, qui est dans un état de santé florissant, ne présente actuellement (25 sept. 1908) aucun signe de tuberculose.

« D[r] DAVID, 14, rue Saint-Jacques, Lille. »

(*Journal de la Grotte*, 22 nov. 1908.)

— 27 —

Au sujet de Sœur François d'Assise, de l'Abbaye-au-Bois, guérie à Lourdes, au mois d'août 1907, d'une entérite muco-membraneuse, avec hémorragies, qui la tenait alitée depuis quatre ans, le docteur Burlureaux, professeur agrégé libre du Val-de-Grâce, écrit : « Je n'ai jamais observé de guérison si soudaine et si complète par l'emploi des moyens thérapeutiques usuels.

« Paris, le 29 mai 1908.

« D[r] BURLUREAUX. »

(Dossiers du Pèlerinage national.)

— 28 —

Caroline Esserteau, de Poitiers, fut guérie dans la piscine, le 2 juillet 1873, d'une myélite et d'une atrophie musculaire.

Le docteur Peyrusse, de Narbonne, dit de cette guérison : « C'est un miracle. »

(A. XI, p. 263.)

— 29 —

Le docteur Grimaud, qui avait soigné la malade à Barèges, où il était inspecteur des eaux, déclare, dans une lettre à la miraculée : « Ma joie a été grande, lorsque votre télégramme reconnaissant m'a initié à la grande nouvelle de votre résurrection. Car vous êtes vraiment une ressuscitée. » Et ailleurs : « .... Quant à l'explication de la guérison, elle n'est pas du domaine de l'observation médicale, c'est ma conviction profonde.

« GRIMAUD,

« *Inspecteur des eaux de Barèges.* »

(A. XI, p. 264 ; Guérison de Caroline Esserteau, par l'abbé Guillet, p. 141, 145.)

— 30 —

Enfin, le docteur Cavayé, de Sigean (Aude), qui avait examiné

Caroline à Lourdes, immédiatement après la guérison, dans une lettre du 9 juillet 1873, s'associe au jugement de son confrère de Barèges et appelle cette guérison « miraculeuse. »

(A. XI, p. 262 ; Guérison de Caroline Esserteau, par l'abbé Guillet, p. 181.)

— 31 —

M. l'abbé Guilmin, du diocèse de Coutances, fut guéri, à Ducey (Manche), d'une carie des os des dernières côtes sternales, datant de trente années, à la suite d'une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, le 23 août 1873.

Le docteur Cochet délivra un certificat, dont voici la conclusion : « Je déclare hautement, et dans la sincérité de ma conscience, que cette guérison, survenue dans de telles conditions, ne trouve pas son explication dans les données de la science, et qu'elle n'est en rien conforme aux règles ordinaires de la pathologie.

« Avranches, le 6 mars 1876.

« P. Cochet, *d. m.* »

(A. IX, p. 17) (1).

— 32 —

Sœur Dorothée, supérieure du couvent de Mostuéjouls (Aveyron), fut soudainement guérie dans la piscine, le 6 septembre 1873, d'une hémiplégie.

Le docteur Bonneviale, qui ne connaissait pas encore la guérison d'une manière certaine, s'exprime ainsi : « .... Si réellement cette bonne Sœur a été spontanément et radicalement guérie, il faut avouer que la sainte Vierge est plus habile que les docteurs. Les lésions, dont je vous ai parlé, ne sont détruites par aucun traitement, et j'affirme que, si elles ont disparu par l'effet d'un bain d'un quart d'heure, cette guérison est miraculeuse.

« Millau, le 12 septembre 1873.

« Bonneviale, *d. m.* »

(A. VI, p. 263.)

— 33 —

Mlle Marie Poirier, de Saint-Aubin de Terregate (Manche), fut soudainement guérie, dans la piscine de Lourdes, le 8 octobre 1873, d'une contracture des membres inférieurs.

Le docteur Cochet caractérise ainsi cette guérison : « Je suis donc amené à conclure que, sauf insuffisance de ma part, la guérison de Marie Poirier est complètement en dehors des données de la science, et qu'il faudra rechercher l'explication de ce fait extraordinaire ailleurs que dans les lois de la médecine.

« Avranches, le 27 octobre 1873.

« Cochet. »

(A. IX, p. 198.)

(1) Voir, à l'*Appendice* n° 24, des documents décisifs sur ce fait remarquable par la nature et l'ancienneté du mal.

— 34 —

Le 20 avril 1874, au cours d'un pèlerinage à la Grotte de Lourdes d'Oostacker, Antoinette Fleurinck, de Gand (Belgique), fut subitement guérie d'une paralysie, qui lui rendait tout mouvement impossible. Le docteur Ghyzelinck conclut ainsi une relation sur elle :

« Je fus excessivement surpris, lorsque, vers la fin du mois d'avril, sa vieille sœur, qui habite avec elle, vint m'annoncer que, pendant un pèlerinage que la malade avait fait à Notre-Dame, à Oostacker, cette même malade avait été, pour ainsi dire, instantanément et radicalement guérie de toutes ses infirmités, *que médicalement j'avais jugées incurables*, et le souvenir que j'en ai conservé ne me permet pas encore de modifier le jugement que, comme médecin, j'avais porté sur sa maladie....

« Gand, le 15 décembre 1874.

« J.-E. GHYZELINCK. »

(A. VII, p. 286.)

— 35 —

Jeanne-Marie de Fontenay, de Varolles près Autun, était atteinte d'une lésion organique des viscères intérieurs, accompagnée d'une grande faiblesse des membres inférieurs et de troubles nerveux. Elle fut guérie, le 15 août 1874, dans la crypte de Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Mangin, médecin de la malade, atteste ainsi cette guérison :

« Cette guérison si subite, si insolite, si inattendue, est pour moi un fait positivement merveilleux, extraordinaire. Il y a en cela *quid divinum*, une intervention surnaturelle, visible, incontestable, de nature à déjouer les raisonnements et à faire céder l'entêtement de l'incrédulité. Car la nature ne procède pas généralement ainsi, et, quand elle opère, elle agit toujours avec une sage lenteur. A Lourdes, contrairement à toutes prévisions, il s'est fait, en un instant, ce que des médecins ne pouvaient faire depuis des années.

« Fait à Baccarat, le 16 décembre 1874.

« A. MANGIN. »

(A. VIII, p. 54.)

— 36 —

Mlle Angèle Lesbroussart, de Valdampierre (Oise), fut guérie d'une myélite chronique et d'une paralysie des membres inférieurs, le 19 août 1874, dans la basilique de Lourdes.

Le docteur Dupuis, médecin de la malade, écrit dans le certificat de guérison qu'il rédigea trois mois après :

« La médecine peut-elle expliquer ce fait extraordinaire ? Scientifiquement, non ; car il est inexplicable et en contradiction manifeste avec les saines notions et les données élémentaires de la science la plus vulgaire....

« Donc, cette guérison échappe à toute critique scientifique, elle défie toute interprétation raisonnée, il est impossible de l'expliquer

naturellement; donc elle ne peut être attribuée qu'à une cause surnaturelle.

« Beauvais, 25 novembre 1874.

« Dr DUPUIS. »

(A. VIII, p. 243-244.)

— 37 —

Sœur Marie-Gabriel, de la Retraite de Marseille, fut guérie dans son couvent, le 8 septembre 1874, d'une myélite, à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Cauvin, de Saint-Barnabé, qui l'avait soignée, écrivait quelque temps après :

« Aujourd'hui, Sœur Marie-Gabriel se porte aussi bien que si elle n'avait jamais été malade. Partant, je ne puis considérer sa guérison que comme surnaturelle, et c'est dans cette pensée que je délivre le présent certificat.

« Saint-Barnabé, le 25 octobre 1874.

« CAUVIN. »

(A. VII, p. 310.)

— 38 —

Mme Flipo Van Oost, de Courtrai (Belgique), fut guérie, le 10 septembre 1874, devant la Grotte de Lourdes d'Oostacker, d'une maladie interne, affectant spécialement le côté gauche, laquelle avait déterminé des souffrances insupportables et une rétraction des muscles. Son médecin, le docteur Decraene, a écrit un rapport sur sa guérison. Il conclut en ces termes :

« Aucune explication scientifique n'est capable de rendre raison de la brusque disparition de ces phénomènes morbides.

« Courtrai, 22 octobre 1874.

« DECRAENE, *docteur.* »

(A. VIII, p. 25.)

— 39 —

Le 1er janvier 1875, pendant une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, Mlle Annette Montagnon, de Saint-Étienne, était délivrée d'une hydropisie très grave.

Le docteur Chétail, médecin des mines de Beaubrun, publia un rapport où il donnait le récit de la guérison, fait par la jeune fille elle-même ; voici sa conclusion : « Je crois à la vérité du récit ; j'ai foi dans la foi de cette jeune personne. En effet, qui pourra jamais expliquer et ces douleurs atroces, presque instantanément arrêtées par l'application d'un mouchoir imbibé d'eau de Lourdes, et le sommeil calme et profond qui survient? Qui me dira où est passé, sans laisser aucune trace, ce volume considérable d'eau, pendant cette nuit bénie? Et ce ventre et ces côtes reprenant leur place normale ? Cet estomac, refoulé au fond du diaphragme, qui reprend aussi sa position ? Tout cela dans l'espace de vingt-quatre heures! Non, les hommes n'expliqueront jamais ces merveilles de la Providence! Oui, je déclare et je suis heureux de

pouvoir affirmer qu'Annette Montagnon a été guérie par la puissante intercession de la Mère de Dieu, Notre-Dame de Lourdes. Dieu soit loué!

« CHÉTAIL,

« *Médecin des mines de Beaubrun.* »

(A. VIII, p. 247.)

— 40 —

Pierre de Rudder, de Jabbeke (Flandre belge), était affligé, depuis huit ans, d'une fracture de la jambe gauche, compliquée de plaies profondes, qui suppuraient abondamment. Le 7 avril 1875, il se rendit en pèlerinage à la Grotte de Lourdes d'Oostacker. Comme il priait devant l'image de la Vierge Immaculée, les os brisés se soudèrent et les plaies se cicatrisèrent.

Quelques heures après, le docteur Affenaer, d'Oudenbourg, qui avait soigné de Rudder, examinant la jambe, s'écria, les larmes aux yeux : « Vous êtes radicalement guéri; votre jambe est comme celle d'un enfant qui vient de naître. Tous les remèdes humains étaient impuissants; mais ce que ne peuvent les médecins, Marie le peut. »

(A. VIII, p. 200.)

— 41 —

En 1892, le docteur Van Hoestenberghe, qui avait également soigné de Rudder, écrivait au Bureau des constatations :

« J'ai été un incroyant, le miracle de Rudder a ouvert mes yeux, fermés jusque-là à la lumière....

« J'ajouterai que cette jambe est très curieuse à examiner pour quiconque a vu des consolidations de fractures. Évidemment, la sainte Vierge ne guérit pas comme le fait la nature, quelque bien qu'elle soit secondée.

« Dr VAN HOESTENBERGHE, à Stalhille. »

(A. XXV, p. 162.)

— 42 —

D'autre part, le docteur Royer, auteur d'une enquête sur la guérison de Pierre de Rudder, conclut ainsi son rapport :

« C'est là l'état d'un membre fracturé, avec plaies et écartement des os, guéris sans soins chirurgicaux par les seules forces de la nature!

« Pour moi, je n'ai pas le moindre doute à cet égard. Le doute serait déraisonnable et, par conséquent, illégitime, et toute âme droite reconnaîtra qu'il y a eu, dans cette guérison, une intervention surnaturelle.

« Lens-Saint-Rémy, 25 avril 1893.

« Dr ROYER. »

(A. XXVI, p. 141-142.)

— 43 —

Dans un savant article de la *Revue des questions scientifiques*, les docteurs Van Hoestenberghe, Royer et Deschamps, qui avaient

fait chacun séparément une enquête sur le cas de Pierre de Rudder, établissent et discutent les faits avec une rigueur scientifique extrême ; puis ils concluent au sujet de la guérison qu'il faut « renoncer à l'expliquer par les forces de la nature. »

(A. XXXII, p. 375)

— 44 —

M. Ch. Halbout, de la Grande-Trappe, atteint de rhumatismes, de paralysie tremblante et d'une dartre cancéreuse à la figure, fut guéri à la Grotte, en mai 1875.

F. Marie-Adolphe, de la Grande-Trappe, docteur en médecine, jugé ainsi cette guérison :

« Nous croyons que la maladie de M. Halbout était au-dessus de toutes les ressources de l'art, et que la guérison subite, qu'il a obtenue dans des conditions diamétralement opposées aux prescriptions de la science, ne peut venir que de l'intervention divine.

« F. Marie-Adolphe,

« *Docteur en médecine.* »

(A. VIII, p. 212)

— 45 —

Mlle Jeanne Holagray, de Bordeaux, trouva devant la Grotte, en 1875, la guérison instantanée d'une paralysie des membres inférieurs et de l'œsophage.

Le docteur Pater s'exprime ainsi dans le certificat où il atteste sa guérison :

« Témoin de l'impuissance de toutes les consultations, de tous les remèdes et de nos soins dévoués, j'ai eu le bonheur d'assister à sa guérison instantanée et miraculeuse dans la Grotte bénie de Lourdes.

« Bordeaux, le 21 juillet 1875.

« L. Pater. »

(A. VIII, p. 230.)

— 46 —

Le docteur Cassoulet dit à son tour dans son certificat :

« ....Là (à Lourdes), dans ce sanctuaire privilégié, dès les premières invocations à la Vierge, toute souffrance cessa ; la jeune Holagray se meut librement.... Je me plais à certifier ce fait extraordinaire, merveilleux, disons le mot, *miraculeux*, et qui serait sans conteste accepté comme tel, si la science moderne ne défendait de croire à Dieu, ou tout au moins à son intervention providentielle dans le monde qu'il a créé.

« Bordeaux, le 22 juillet 1875.

« G. Cassoulet, *d. m.* »

(A. VIII, p. 230-231.)

— 47 —

Louisa Portalier, de Millau, fut guérie instantanément en août 1875, dans la piscine, d'une hydropisie générale et de troubles des organes digestifs.

Le docteur d'Hombres, médecin de Louisa Portarlier, fait la déclaration suivante :

« ....Je considérais cette malade comme incurable, et sa guérison subite ne peut, à mon avis, être attribuée qu'à un miracle....

« 7 novembre 1875.

« d'Hombres, *d. m.* »

(A. VIII, p. 208.)

— 48 —

Marie Moreau, en religion Sœur Jeanne du Sacré-Cœur de Jésus, de Béziers, fut subitement guérie d'un cancer, dans son couvent, pendant la nuit du 12 au 13 août 1876, à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Martel porte sur cette guérison le jugement suivant : « La soudaineté de la guérison, dans le cas que je viens de rapporter, suffit pour prouver que ces faits s'écartent de l'ordre de la nature. On peut les ranger, sans crainte de se tromper, parmi ceux qui possèdent pleinement, et d'une manière évidente, le caractère du surnaturel.

« Fait à Béziers, le 10 septembre 1876.

« Martel, *docteur.* »

(A. X, p. 16.)

— 49 —

Mlle Angélique Daniel, de Nice, atteinte d'une affection inflammatoire nerveuse du larynx, des bronches et de l'estomac, principalement du nerf vagabond, recouvra une santé parfaite dans sa famille, le 9 mai 1877, après avoir bu de l'eau de la Grotte.

Le docteur Proll écrit à propos de cette guérison : « Je n'ai pas désespéré dans la possibilité de la guérison, mais le changement si vite, si soudain, non seulement de sa voix, mais ausssi de son appétit et de ses forces, est miraculeux.

« Bad-Gastein, 24 mai 1877.

« Dr Gustave Proll. »

(A. X, p. 216.)

— 50 —

Mme Sire, de Crémieu (Isère), malade d'une gastralgie, se trouva guérie le jour de Pâques 1877, dernier jour d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Manillier, de Crémieu, apprécie la guérison dans une note qu'il conclut en ces termes :

« J'insiste sur la longue durée de la maladie, sur sa gravité, sur la guérison soudaine et surnaturelle, pensant que Dieu seul peut produire de semblables guérisons.

« Crémieu, le 5 juillet 1877.

« Manillier. »

(A. XI, p. 23.)

— 51 —

Mme Duval, de Paris, fut guérie, en août 1878, d'une tumeur

blanche compliquée d'une concavité suppurante. Le docteur Cotin, qui avait constaté la maladie, attesta aussi la guérison; il termine ainsi son certificat :

« On peut conclure de ces faits à la guérison complète et inespérément rapide d'une maladie, qui, d'après les lois ordinaires de la médecine, devait demander plusieurs semaines, ou même plusieurs mois pour se guérir, en supposant qu'elle se fût guérie, la marche de la maladie n'annonçant pas de tendance à la guérison et pouvant faire craindre la nécessité d'une amputation.

« Paris, 13 septembre 1878.

« H Cotin. »

(A. XI, p. 151.)

— 52 —

Marie Papalini, dite Salignon, de Paris, atteinte de paraplégie des membres inférieurs, guérit instantanément, le 20 août 1878, après avoir communié à la Grotte.

Le docteur Labbé, de Paris, qui avait soigné la malade, termine par ces mots le certificat délivré à son sujet : « Je constate aujourd'hui sa parfaite guérison, que je ne puis m'empêcher de croire surnaturelle.

« Paris, le 24 septembre 1878.

« A. Labbé,

« *15, rue du Pont Louis-Philippe.* »

(A. XI, p. 248.)

— 53 —

A son tour, le docteur H. Vergez écrit :

« La malade est transportée à la Grotte de Lourdes, où la guérison s'opère, non pas suivant le mode naturel, d'une manière lente et progressive, mais d'une manière soudaine.

« La paralysie dépendant ici d'une cause évidemment matérielle, et sa résistance aux médications les mieux entendues étant manifeste, on ne peut s'empêcher d'accorder à cette guérison une place dans l'ordre des faits surnaturels.

« Tarbes, le 12 janvier 1879.

« H. Vergez,

« *Agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier.* »

(A. XI, p. 248.)

— 54 —

M[lle] Libaire Philippe, du Ménil (Vosges), se sentit guérie en août 1880, en priant devant la Grotte, de troubles nerveux ; elle se vit en même temps débarrassée de glandes cancéreuses.

Le docteur Vergez, agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, fait sur cette guérison les réflexions suivantes : « Dans cette observation, il ne faut pas tenir compte des accidents nerveux.... C'est sur la lésion matérielle que doit se concentrer l'attention. Quelle qu'en soit la nature, cancéreuse ou scrofuleuse probablement, la guérison, comme toutes les guérisons des affec-

tions diathésiques, exigeait un temps considérable. La cicatrisation instantanée des plaies, ou plutôt la régénération subite de tous les éléments constitutifs du derme et de l'épiderme, ne saurait appartenir au domaine des forces de la nature.

« VERGEZ. »

(A. XIII, p. 315)

— 55 —

Joachine Dehant, de Wanfercée-Baulet (Belgique), fut guérie, le 13 septembre 1878, dans la piscine, d'une luxation de l'articulation coxo-fémorale du côté droit ; d'une rétraction des muscles tibiaux latéraux ; d'un ulcère couvrant les deux tiers de la face externe de la jambe droite. Le docteur Vergez, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, juge cette guérison en ces termes : « Ce miracle incontestable se place à côté de celui de Rudder. La guérison subite d'une plaie, ou plutôt d'un ulcère étendu, chronique, siégeant sur une constitution très délabrée, et la réduction spontanée d'une luxation de la hanche, sont des faits qui se placent en dehors de toute explication naturelle. Les annales de la médecine ne possèdent pas et ne posséderont jamais des cas semblables.

« H. VERGEZ. »

(A. XI, p. 223.)

— 56 —

En 1893, le docteur Royer, de Lens-Saint-Rémy, fit, de concert avec un professeur de l'Université de Louvain, M. Deploige, une enquête sur cette intéressante guérison. Ils en ont résumé les résultats dans les lignes suivantes :

« Deux faits paraissent dûment établis par cette enquête :

« *1er fait :* L'existence, chez Mlle Joachine Dehant, au moins jusqu'à la date du 12 septembre 1878, à dix heures du soir, sinon jusqu'au matin du 13, d'une plaie.... *ne pouvant*, suivant un témoignage médical, *guérir naturellement en treize jours*, et n'étant nullement en voie d'amélioration.

« *2e fait :* La disparition totale de la même plaie et son remplacement par une peau neuve, sèche et saine, à partir du 13 septembre 1878 ...

« S. DEPLOIGE

(A. XXVI, p. 288.) « Dr ROYER. »

— 57 —

Mlle Marie Rosnay, de Vendôme, fut guérie, le 22 août 1879, devant la Grotte, subitement, d'une coxalgie accompagnée de paralysie.

Le docteur Vergez, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, écrit sur cette guérison :

« Dépouillé de tout ce qui se rapporte à l'état général, dépouillé même des symptômes paralytiques et réduit exclusivement à la

coxalgie, ce fait de guérison instantanée revêt incontestablement le caractère du miracle.

« VERGEZ. »

(A. XIII, p. 19.)

— 58 —

Mlle Marie Lefebvre, de Manbray (Vosges), était affligée d'ulcères de l'estomac et de demi-paralysie des jambes, due à l'anémie médullaire. Elle fut guérie le 22 août 1879, en entendant la messe à la Basilique.

Le docteur Grollemund, de Saint-Dié, termine ainsi le certificat délivré à ce sujet :

« Nous laissons à d'autres le soin d'expliquer cette guérison dont la science ne nous donne pas la raison.

« W. GROLLEMUND.

« Saint-Dié, 3 septembre 1879. »

(A. XIII, p. 43.)

— 59 —

Mlle Clémence Dordon, de Besançon, atteinte d'une péritonite suraiguë, et déjà usée par de nombreuses maladies, guérit, dans la piscine, le 22 août 1879.

Le docteur Lebon parle ainsi de cette malade :

« .... Véritable champ pathologique depuis plus de vingt-cinq ans, la médecine ne pouvait songer à un rétablissement sérieux de sa santé, et, le 8 septembre, je la trouvais en parfaite santé. C'est un fait de guérison complète et surtout d'une rapidité telle que la médecine, à mes yeux, ne saurait en aucune façon l'expliquer.

« E. LEBON.

« Fait à Besançon, le 19 octobre 1879. »

(A. XIII, p. 47)

— 60 —

M. l'abbé Chevals, curé de Saint-Vandrille (Seine-Inférieure), fut guéri, dans sa paroisse, d'ulcères variqueux, après un pèlerinage à Lourdes, à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes (septembre 1879).

Le docteur Vergez, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, donne l'avis suivant sur cette guérison : « Il est regrettable que la nature et l'étendue du mal ne soient pas relatées dans une attestation médicale, telle qu'elle est racontée par M. Chevals. Cette guérison possède pleinement et incontestablement le caractère surnaturel. Un repos de neuf jours, accompagné de faibles arrosements d'eau froide, ne saurait jamais suffire, en effet, pour guérir, avec régénération de tous les éléments anatomiques de la peau, des ulcères variqueux vastes, profonds et ayant dix ans d'âge.

« VERGEZ. »

(A. XIV, p. 24.)

— 61-62 —

Joséphine-Marie Perdriel, en religion Sœur Marie de Saint-Pierre, de la Congrégation des Filles de la Sainte Vierge, de Rennes, souffrait de coliques nerveuses compliquées de constipation opiniâtre. Elle fut guérie, le 30 mars 1862, à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Marguerite Lazennec, en religion Sœur Marie de Saint-Charles, de la même communauté, avait été guérie, le 25 mars, de la même maladie et de même manière.

Le docteur Le Monnier, de Rennes, médecin des malades, attesta ces deux guérisons dans un certificat qu'il conclut en ces termes : « Il n'est pas naturel que d'aussi faibles moyens de traitement puissent amener une guérison aussi prompte.

« En foi de quoi, j'ai rédigé cette observation.

« C. Lemonnier, *d. m.*

« Rennes, 11 mai 1862. »

— 63 —

Au sujet de Thérèse Lébérat, de Buzy (Bass.-Pyrénées), guérie d'une gastrite, au mois de mai 1858, le docteur Carrère déclare que le fait échappe à toute explication naturelle.

— 64 —

Madeleine Raoul, de la Madeleine de Pouancé (Maine-et-Loire), était affligée d'une tumeur à la hanche, d'une déviation considérable de la colonne vertébrale et d'une paralysie des membres droits, par suite d'une affection de la moelle. Elle fut guérie, le 7 septembre 1862, à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, pendant laquelle on lui fit boire de l'eau de la Grotte.

« Je fus fort étonné, écrivit quelques jours après, au sujet de cette guérison, le docteur Frémond, médecin de la malade ; car ce n'est pas là la marche ordinaire de ces affections.

« Frémond.

« Pouancé, 29 septembre 1862. »

« La disparition subite de la tuméfaction de la hanche se place en dehors des voies suivies par la nature.

« H. Vergez. »

— 65 —

Sophie Boulin, de Buillancourt (Meurthe-et-Moselle), souffrait d'une maladie de la vessie, caractérisée par une suppuration abondante. Elle fut guérie au cours d'un pèlerinage à Lourdes, le 23 août 1879.

« Cette guérison subite et inattendue, écrivait quelques jours plus tard son médecin, après des souffrances vives et aiguës pendant onze années, sort des règles de la pathologie médicale habituelle. Elle permet de penser qu'une intervention divine seule est capable de produire de tels résultats. Et cependant je suis très loin d'être un fanatique.

« L. Danis.

« Buillancourt, 8 septembre 1879. »

— 66 —

Marie Vautrin, de Hautvillers (Marne), fut guérie d'une paralysie provenant d'une affection de la moelle épinière et du cerveau, le 23 août 1879, à la piscine.

Dans son certificat de guérison, 16 août 1880, le docteur Chéruy déclarait :

« La main sur la conscience, je ne puis pas attribuer sa guérison à autre chose qu'à son voyage à Lourdes. »

— 67 —

Mme Joséphine Guihal, veuve Bruneteau, de Nantes, malade d'une gastro-entérite chronique compliquée de gastralgie, vit ses maux disparaître instantanément, le 31 août 1880, après une courte prière à la Grotte, où elle but quelques gouttes d'eau de la fontaine.

Voici le jugement porté sur cette guérison par le docteur Lebrun, medecin de la Faculté de Paris, ex-interne et lauréat des hôpitaux de Nantes : « La guérison de Mme Joséphine Bruneteau a été subite, sans transition, sans convalescence. La science ne peut citer un seul fait de ce genre, par la raison qu'il n'en existe pas. Il faut donc conclure que la guérison de Mme Bruneteau est au-dessus des forces de la nature, les seules que la science humaine ait qualité pour apprécier.

« LEBRUN.

« Nantes, le 3 novembre 1880. »

(A. XIV, p. 96.)

— 68 —

Mlle Julie Derosiaux, de Boulogne-sur-Mer, souffrait d'une affection cardiaque. Elle ressentit une amélioration considérable à la Grotte, au passage du très saint Sacrement, le 24 août 1879.

Voici le jugement porté sur ce cas par le docteur Vergez : « Il résulte de la constatation faite par le docteur Gros que Mlle Derosiaux est rentrée presque guérie de son pèlerinage à Lourdes. L'étendue et l'instantanéité de l'amélioration attestent l'intervention d'une force surnaturelle. »

— 69 —

Mme Eugénie Dumélie Vienne, d'Ypres (Belgique), avait au sein gauche des glandes suppurantes. Elle en constata la disparition après avoir bu de l'eau de la Grotte, le 18 juin 1880.

Dans un certificat de guérison du 31 juillet 1880, le médecin de la malade, le docteur belge Bruynbrouck, « constate l'impossibilité de *guérissement* par les moyens médicaux. »

— 70 —

Le docteur Constantin James, élève du docteur Charcot, rend compte en ces termes, dans le *Paris-Journal*, d'une visite qu'il fit à Lourdes, en 1880 :

« J'ai visité Lourdes avec le même esprit d'observation et la

même réserve que j'ai apportés dans toutes mes excursions aux stations balnéaires. Or, pour ne parler que des faits qui me sont personnels, je veux dire qui se rattachent à ma clientèle propre, j'affirme avoir vu des malades en revenir guéris, alors que mes confrères et moi avions jugé leur état complètement au-dessus des ressources de la nature et de l'art.

« Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la liste des guérisons que publient les comptes rendus et les bulletins, pour voir que, dans le nombre, il en est beaucoup qui méritent le nom de miracles. »

A la diatribe de quelques docteurs incrédules qui disaient : « Les maladies sont simulées », le docteur répond :

« Veuillez donc me dire comment on simule un cancer du sein ; comment on simule une ulcération de la langue ; comment on simule une carie, une nécrose, une tumeur blanche, toutes maladies qui, d'après les derniers relevés, ont obtenu leur guérison à Lourdes ? Or, si c'étaient des maladies réelles, et il fallait bien qu'elles le fussent, leur guérison doit être regardée comme un miracle, puisque jamais on n'a vu affections de cette espèce guérir spontanément. »

(A. XIII, p. 249-251.)

— 71 —

Albert Richard, de Saint-Chamond (Loire), fut guéri à Cannes, le 13 octobre 1880, d'une pachyméningite de la dure-mère, avec insensibilité des membres inférieurs, au milieu d'une seconde neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, dit de cette guérison :

« Considérant que l'expression symptomatique du mal est ici très claire, qu'on ne saurait l'attribuer à une action réflexe du système nerveux spinal, que, conséquemment, les troubles de motivité et de sensibilité ne sont pas susceptibles, dans l'espèce, de disparaître d'une manière soudaine, j'estime que la guérison du jeune Richard se classe dans l'ordre surnaturel.

« Dr VERGEZ. »

(A. XIV, p. 127.)

— 72 —

Mme la comtesse de Massia, de Béziers, fut guérie devant la Grotte, le 15 juillet 1881, d'une phtisie pulmonaire déjà avancée.

Le docteur Lacroix, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Béziers, écrit, le 6 septembre 1881 :

« Je dois à la vérité de dire que j'ai été on ne peut plus étonné en revoyant ma malade. La voix est très claire, l'appétit excellent, la peau très fraiche, l'embonpoint est très satisfaisant, et l'auscultation la plus minutieuse ne dénote pas le moindre souffle anormal. Je termine en déclarant que cette guérison, et par la ma-

nière dont elle est survenue, et surtout parce qu'elle est survenue, déroute toutes mes idées en cette matière.

« LACROIX. »

(A. XIV, p. 269.)

— 73 —

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, conclut :

« Il est impossible à l'incrédulité de nier à ce fait le caractère surnaturel. Tout y est marqué au coin de la plus incontestable évidence. Maladie incurable arrivée au deuxième degré, unanimité des médecins distingués dans le diagnostic, inanité de tous les traitements, instantanéité de la guérison, persistance du retour à la santé, constatée par un praticien de grande valeur et de grande expérience, M. Lacroix, tout concorde et se réunit pour réduire au silence l'opposition des hommes antireligieux.

« Tarbes, le 15 janvier 1882.

« H. VERGEZ. »

(A. XIV, p. 269-270.)

— 74 —

Le R. P. Couve, de Montpellier, atteint d'une gastro-entérite ulcéreuse, fut guéri, après plusieurs bains pris dans la piscine, le 15 août 1882.

Le docteur Ricome, médecin du R. P. Couve, dit au sujet de cette guérison :

« Cette guérison soudaine, cette disparition des ulcérations de la langue, ce passage brusque et sans tâtonnements du régime lacté à une nourriture abondante et substantielle, me paraissent si extraordinaires, qu'il m'est impossible de les expliquer par les données de la science ou les lois naturelles ; ce cas rentre, par conséquent, d'une manière évidente, dans les faits d'un ordre surnaturel.

« Viols-le-Fort, le 27 août 1881.

« J. RICOME, *docteur-médecin*. »

(A. XIV, p. 308.)

— 75 —

René de Bil, de Hondschoote (Nord), fut guéri, le 16 août 1881, d'une tumeur blanche au genou gauche, compliquée d'ulcère et de trajets fistuleux, après un bain de piscine.

M. Leys, médecin de M. de Bil, atteste ainsi sa guérison : « Aujourd'hui, 30 septembre, je constate que tumeur blanche, ulcère et trajets fistuleux ont disparu, que la jambe s'est redressée.... Pour moi, comme pour toute personne non prévenue, il est évident qu'une guérison si merveilleuse et si subite ne peut être attribuée qu'à un miracle.

« LEYS. »

(A. XIV, p. 150.)

— 76 —

Mme Marie Barret, demeurant à Paris, guérit, le 20 août 1881, dans la piscine; elle était atteinte d'un goitre exophtalmique, d'une tumeur cancéreuse intérieure, d'hypertrophie du cœur, et de varices purulentes.

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, s'exprime en ces termes sur ce cas : « On ne saurait contester le caractère surnaturel à cette guérison. Aucune obscurité ne plane sur la nature du mal.... Les efforts les plus habiles de l'art n'ont pu en arrêter l'évolution.... Il ressort de ces constatations que la vie était atteinte profondément dans ses sources et dans ses agents indispensables.

« H. VERGEZ. »

(A. XIV, p. 286.)

— 77 —

Mme d'Hombres, de Creissels (Aveyron), fut guérie, après un bain de piscine, le 2 octobre 1881, d'une grave anémie ayant les symptômes alarmants : dyspepsie, insomnie, affaiblissement général, fièvre.

Le docteur d'Hombres, son mari, relatant sa guérison, s'exprime ainsi : « Certaines personnes, prévenues ou incrédules, voudront expliquer cette guérison par l'effet d'un bain froid ou des impressions morales. Je ne veux pas entrer ici dans une discussion scientifique, et je reste convaincu qu'une pareille guérison n'aurait pu être obtenue par les moyens que possède la science et qu'elle est réellement l'effet d'un miracle.

« L. D'HOMBRES. »

(A. XIV, p. 238-239.)

— 78 —

Le docteur Schmitz apprécie en ces termes la guérison de M. l'abbé Buurmans, d'Anvers, survenue subitement, dans la piscine de Lourdes, le 2 février 1882 :

« Ce retour brusque et instantanément complet à la vie normale s'est fait sans aucune intervention médicamenteuse. C'est le caractère d'instantanéité et de perfection de la guérison, surtout la disparition définitive, immédiate et entière de troubles, tels que l'œdème et l'expectoration datant de loin, qui impriment à cette cure un cachet particulier et extraordinaire, et qui doivent faire dire que, si elle persiste complète, elle est due à une puissance supérieure.

« Anvers, le 19 mars 1882.

« Dr D. SCHMITZ. »

(A. XV, p. 28-29.)

— 79 —

M. Joseph Viane, de Bruges, fut guéri, le 27 juin 1882, deux jours après avoir pris un bain dans la piscine ; il souffrait, depuis vingt-quatre ans, d'ulcères résultant de la carie des os du bassin.

Cette guérison est ainsi attestée par le docteur Van Droman, médecin de Joseph Viane :

« ....Comme on vient de le voir, cette guérison s'est effectuée dans un espace de temps trop court, pour pouvoir l'attribuer aux seuls efforts de la nature ; et nous croyons devoir y signaler l'intervention d'une cause surnaturelle, car *jamais* une pareille collection d'ulcérations de cette nature, après avoir résisté de longs mois à toute sorte de médication, ne se dissipe avec cette promptitude dont il vient d'être question.

« Bruges, 16 octobre 1882.

« VAN DROMAN. »

(A. XVI, p. 23)

— 80 —

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, étudiant le même cas, constate à son tour que les maladies de ce genre guérissent lentement. D'où la conclusion rigoureuse, ajoute-t-il, « que la guérison de Joseph Viane sort des voies naturelles.

« H. VERGEZ. »

(A. XVI, p. 23-24.)

— 81 —

Voici comment s'exprime le docteur Amalric sur le cas de Mlle Amélie Blondel, de Villefranche, guérie subitement dans la piscine de Lourdes, le 12 juillet 1882, d'une paralysie datant de six ans :

« Nous croyons que la guérison de cette paralysie si complète, dont Mlle Amélie Blondel était atteinte depuis près de six ans, après avoir résisté aux traitements les plus rationnels et les plus énergiques; guérison si facilement, si instantanément obtenue par la simple immersion dans l'eau de la Grotte de Lourdes, est un fait merveilleux, absolument en dehors des moyens de la science médicale, et ne pouvant ressortir que du domaine surnaturel.

« Saint-Amans-Soult, le 30 juillet 1882.

« AMALRIC, *m. d. P.* »

(A. XVII, p. 109.)

— 82 —

Un médecin de Toulouse, M. V. Chamayou, s'associe à ce jugement : « Je ratifie, écrit-il, des deux mains, tout ce qu'il (le docteur Amalric) a écrit dans son certificat.

« En foi de quoi, j'ai donné la présente attestation.

« Toulouse, 8 août 1882.

« V. CHAMAYOU. »

(A. XVII, p. 109.)

— 83 —

Mlle Brin, de Bazoges-en-Paillers (Vendée), fut guérie dans la piscine de Lourdes, le 30 août 1882, d'une congestion pulmonaire

chronique, d'une bronchite chronique avec expectoration muco-purulente, quelquefois mêlée de sang.

« Aujourd'hui.... il n'y a plus rien au poumon.... J'estime que cette guérison rentre dans les faits d'ordre surnaturel.

« E. Damour, *d. m. P.* »

(A. XV, p. 262.)

— **84** —

Mlle Julie du Breil de Pontbriand, de Pluduno (Côtes-du-Nord), était atteinte d'amblyopie : elle fut guérie subitement dans la piscine, le 30 août 1882.

Le docteur Vergez, agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, fait sur cette guérison la déclaration suivante :

« Il faudrait être atteint d'une grande mauvaise foi, pour refuser à la guérison de Mlle du Breil de Pontbriand le caractère mystérieux, et pour se dispenser de la placer dans un ordre de faits supérieurs aux puissances de la nature.... Ici, la guérison est survenue instantanément après une seule ablution avec l'eau de la Grotte. Cette instantanéité en dit assez.

« Tarbes, le 18 janvier 1884.

« Dr H. Vergez. »

(A. XVI, p. 334.)

— **85** —

Julie Dehant, de Wanfercée-Baulet (Belgique), atteinte d'une pseudarthose, avec parésie et faiblesse concomitante du bras droit, fut guérie à Lourdes, dans les premiers jours de juin 1883.

Son médecin, le docteur Léon Marique, dit dans un certificat, en date du 7 juin 1883 : « Cette affection résiste à toute médication, tant interne qu'externe.... Je déclare avoir examiné Julie Dehant aujourd'hui, 7 juin 1883, et constaté sa guérison parfaite. En présence de ce fait, je n'hésite pas à reconnaître le miracle opéré à Lourdes par la très sainte Vierge Marie.

« Velaine-sur-Sambre, 7 juin 1883.

« Dr Léon Marique. »

(A. XVI, p. 77.)

— **86-87** —

Au sujet de la guérison de Joachine Dechant, et au sujet de celle de Pierre de Rudder, racontée plus haut en détail, un médecin de Paris, le docteur Goix, écrit :

« Le savant impartial et fidèle à la méthode scientifique a le droit et le devoir de conclure que ces guérisons sont en dehors des lois de la nature. Jamais l'homme n'a pu former instantanément un tissu nouveau par ses forces naturelles.

« Dr Goix. »

(*Le surnaturel et la science*, p. 23.)

— **88** —

Mlle Jeanne Valette, de Montpellier, fut guérie le 21 août 1883, dans la piscine de Lourdes, d'une névrose cérébro-spinale, avec

prédominance de troubles gastriques et paralysie des jambes, maladie dont elle souffrait depuis vingt-huit mois. Le docteur Caisso atteste que « cette guérison est extraordinaire et qu'elle ne peut être attribuée à des moyens naturels.

« Dr B. CAISSO,
« *Ancien chef de clinique de la Faculté de Montpellier.* »

(A. XVII, p. 101-102.)

— 89 —

Le même docteur Caisso écrit, à propos de Sœur Barnabé, de Montpellier, guérie subitement dans la piscine de Lourdes, le 7 septembre 1883, d'une névrose cérébro-cardiaque :

« Je déclare que cette guérison instantanée et radicale, nullement due aux simples efforts de la nature, ne peut pas être expliquée scientifiquement.

« En foi de quoi, je délivre le présent certificat.

« Montpellier, le 14 septembre 1883.

« B. CAISSO. »

(A. XVII, p. 17.)

— 90 —

Le docteur Ricome déclare aussi la guérison de Sœur Barnabé « extraordinaire », d'autant plus qu'il avait diagnostiqué une maladie organique du cœur.

(A. XVII, p. 16.)

— 91 —

Le docteur Vergez écrit, sur le même cas :

« Tous les symptômes étant exclusifs d'une affection hystérique, il y a lieu de conclure, avec les docteurs qui ont donné leurs soins à Sœur Barnabé, MM. Caisso et Ricome, que la guérison n'est pas susceptible d'interprétation naturelle.

« 18 janvier 1884.

« Dr VERGEZ. »

(A. XVII, p. 17.)

— 92 —

Raymond Petit, de Rennes, fut subitement guéri, devant la Grotte de Lourdes, le 19 septembre 1883, d'une myopie spasmodique et d'une lésion des yeux. Son père, le docteur Petit, professeur à l'École de médecine de Rennes, écrit :

« S'il me fallait faire la part qui revient à Dieu ou aux hommes...., je dirais :

« 1° C'est Dieu qui a guéri mon enfant. Ce n'est point à l'art qu'il faut attribuer cette guérison....

« 2° La nature pouvait-elle, par ses propres forces, détruire ainsi ces désordres matériels et fonctionnels?....

« Je crois que la disparition des lésions ne s'est pas opérée comme cela se voit dans le cours naturel des choses, c'est-à-dire progressivement et lentement, en suivant les phases de la période

de déclin de l'affection ; au contraire, elle s'est opérée brusquement, ce qui n'est pas naturel : Elle (la sainte Vierge) a usé de son intercession si bonne et si tendre, pour guérir cet enfant, qui lui appartiendra à jamais.

« Dr Petit,

« *Professeur à l'École de médecine de Rennes.* »

(A. XVIII, p. 55-56.)

— 93 —

Emma Genoud, de Châtel-Saint-Denis (Suisse), était sourde et muette. C'est à Lourdes, au mois d'octobre 1883, qu'il lui fut donné d'entendre et de parler.

Le docteur Rollin apprécie cette guérison en ces termes :

« Inutile d'ajouter qu'une guérison aussi prompte, aussi complète, de plusieurs maladies, reconnues incurables par la science, ne peut être attribuée à des moyens médicaux.

« Dr Rollin »

(A. XV, p. 195.)

— 94 —

Sœur Saint-Yves, des Filles de la Présentation de Broons (Côtes-du-Nord), était atteinte de phtisie pulmonaire.

Elle fut guérie subitement le 29 août 1883, à la piscine. « Je ne crois pas, en mon âme et conscience, écrivit le docteur Piedvache dans son certificat de guérison, que le fait très certain de cette guérison soudaine puisse recevoir une interprétation scientifique plausible.

« Dr Piedvache.

« Dinan, le 6 septembre 1883. »

— 95 —

Le docteur Audibert termine ainsi l'attestation donnée au sujet de la guérison de Mlle Marcellin, délivrée instantanément devant la Grotte, le 7 juin 1885, d'une tumeur abdominale chronique, compliquée de péritonite aiguë.

« La tumeur à laquelle la lésion organique donnait lieu se manifestait par des signes très apparents, et occasionnait des symptômes aigus violents, dont j'avais été le témoin et qui ont cessé d'exister dans un intervalle de temps très court. Les ayant constatés le matin, je ne les ai plus observés le soir, et je ne saurais expliquer par aucune action médicatrice, ni même par une ressource propre à la nature, cette prompte et complète disparition.

« À Marseille, le 16 mars 1887.

« L. Audibert, *d.*,

« *ancien chef de clinique adjoint du prof. Fabre.* »

(A. XIX, p. 277.)

— 96 —

Le docteur Dupuis écrit à propos d'Eugène Boulet, de Saint-Lucien, près Beauvais, guéri subitement dans la piscine de Lourdes,

le 21 août 1885, d'une myélite aiguë : « Est-il besoin de conclure de tout ce qui précède que la guérison subite d'E. Boulet est un fait inexplicable, scientifiquement parlant, que son analyse échappe à toute appréciation normale et rationnelle ?

« Si l'immersion dans l'eau froide avait pu amener la guérison, elle l'aurait fait graduellement, successivement, et non pas du jour au lendemain.

« Saint-Lucien, 26 août 1885.

« Dr H. DUPUIS. »

(A. XVIII, p. 220-221.)

— 97 —

Mlle Dubois, de Troyes, avait, depuis le 6 octobre 1879, une aiguille enfoncée dans le pouce gauche. Ayant plongé sa main dans l'eau de la Grotte, le 20 août 1886, elle vit l'aiguille sortir, après avoir suivi un trajet sous-épidermique de plusieurs centimètres.

Les docteurs Viardin et Forest, de Troyes, dans leur rapport médical, s'expriment ainsi sur les circonstances de la sortie de l'aiguille :

« .... Ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'elle ait continué son chemin sous l'épiderme après un intervalle de presque un centimètre, pour sortir définitivement vers l'extrémité du pouce.... Nous renonçons à donner à ce fait une explication naturelle.

« Troyes, les 29 juillet et 31 octobre 1887. »

(A. XX, p. 239.)

— 98 —

Mlle Anaïs Salé, de Nimes, fut guérie, dans la piscine de Lourdes, le 24 août 1886, d'une chloro-anémie.

Le docteur Ébrard, médecin en chef de l'hôpital de Nimes, écrivait, après avoir certifié la guérison :

« Tels sont les faits qu'il nous a été permis d'observer. Si maintenant on nous demandait une appréciation, nous serions forcé de convenir que l'instantanéité de la guérison d'un état pathologique aussi grave est bien de nature à faire réfléchir : elle nous paraît déroger singulièrement aux lois naturelles....

« 7 octobre 1886.

« Dr ÉBRARD,

« *médecin en chef de l'hôpital de Nimes.* »

(A. XIX, p. 232.)

— 99 —

Arsène Hayes, de Laferrière-aux-Étangs (Orne), se trouva guéri d'une myélite chronique subitement, le 23 août 1888, pendant la procession du très saint Sacrement.

Le docteur Martin, qui avait soigné Arsène Hayes durant sa maladie, écrit dans une lettre à un ami :

« Encore une fois, mon cher ami, je suis enchanté de cette guérison, qui me paraît survenue en dehors de l'action médicale.

« Dr MARTIN. »

(A. XXI, p. 315.)

— 100 —

Du docteur Lelièvre, sur le même cas :

« .... Cette atrophie particulière des muscles de la jambe s'explique, tant par le long séjour au lit, que par la maladie de la moelle, dont la guérison subite contrevient aux lois de la physiologie et de la pathologie.

« Séez, 22 septembre 1888.

« LELIÈVRE, *docteur.* »

(A. XXI, p. 316-317.)

— 101 —

Mlle Julia Lamothe, demeurant à Abos (Basses-Pyrénées), a été guérie, le 25 septembre 1888, par l'action de l'eau de la Grotte, d'un état très prononcé de chloro-anémie, caractérisé par une aménorrhée absolue et une inappétence complète.

Le docteur Forcade, médecin de Mlle Lamothe, atteste ainsi la guérison :

« J'ai revu Mlle Lamothe, le lendemain du jour du pèlerinage; j'ai été surpris, émerveillé de cette transformation subite et définitive. Elle a recouvré, depuis, tous les attributs de la santé : forces, bon appétit. Je déclare la guérison complète, et je regarde comme un fait extraordinaire, vraiment miraculeux, ce passage subit et instantané, et surtout décisif et confirmé, d'un état complet de faiblesse et d'anéantissement à une bonne et franche santé.

« Monein, le 12 octobre 1888.

« Dr FORCADE. »

(A. XXI, p. 232.)

— 102 —

M. le docteur Hélot termine ainsi son rapport sur le cas de Mme Fouré, de Souchey-le-Roi, près Dieppe, soudainement guérie dans le chemin de fer, à son retour de Lourdes, durant la récitation du chapelet, d'une hémorragie cérébrale grave, au mois de septembre 1888 :

« Ce fait demeure inexplicable au point de vue des sciences naturelles. Ici doit se borner le rôle du médecin. C'est aux théologiens de décider maintenant si cette guérison, qui déroge aux lois de la nature, porte avec elle les autres caractères qui constituent le miracle.

« Canteleu-lez-Rouen, 21 novembre 1890.

« Dr Ch. HÉLOT. »

(A. XXIII, p. 228-229.)

— 103 —

Le 10 septembre 1889, à la suite d'une promesse à Notre-Dame de Lourdes, Mlle Souchet, de Vauvert (Gard), fut subitement guérie,

à Vauvert, d'une chloro-anémie et d'une parésie intestinale ; le docteur Souchet, son frère, écrit ce qui suit :

« Cette guérison si prompte, instantanée, pour mieux dire, ne peut, selon moi, être expliquée par la science médicale.

« Aussi je ne crains pas, moi le médecin traitant, d'affirmer que cette guérison est un fait surnaturel et qu'elle est due à l'action toute-puissante de Dieu.

« 10 avril 1890.

« Dr Émile Souchet. »

(A. XXIII, p. 52.)

— 104 —

Nous avons raconté plus haut la guérison de Vion-Dury, qui recouvra la vue en 1890.

Le docteur Goix, de Paris, écrit à ce propos : « Force est de reconnaître que cette guérison constitue, par les circonstances qui l'ont accompagnée, spécialement par l'instantanéité, un fait exceptionnel, qui sort des effets propres aux êtres créés et qui est en dehors de l'ordre normal de la nature.

« Et un tel fait réalise objectivement la notion du miracle.

« Dr Goix. »

(*Le surnaturel et la science*, p. 18.)

— 105 —

La Sœur Labadie, Fille de la Charité, supérieure de l'hôpital de Molfetta (Italie méridionale), a été guérie subitement d'une grave pneumonie croupale à forme classique, au mois de janvier 1891, le douzième jour de la maladie, à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Pansini juge ainsi cette guérison dans son rapport : « Comment un tel changement a-t-il pu se produire avec une telle instantanéité ? Lorsque les maladies aiguës se terminent d'une manière heureuse, c'est ordinairement par des crises, qui préparent peu à peu la guérison. Mais, dans cette pneumonie, où sont les crises, où sont les crachats, où sont les sueurs ? Rien, absolument rien. Qu'une fluxion de poitrine guérisse progressivement, je le comprends ; mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'une femme épuisée par une bronchite chronique, réduite à l'état le plus grave par une pneumonie bilatérale, dans laquelle le danger va toujours en croissant, une femme ayant un pouls filiforme qui disparaît parfois et dont la fin est imminente depuis plus de quatre jours, puisse passer instantanément de la mort à la vie.

« Est-ce l'effet du hasard ? N'est-ce pas plutôt un prodige ? Au lecteur de juger.

« Molfetta, 16 avril 1891.

« Dr Pansini. »

(A. XXIV, p. 73.)

— 106 —

Clémentine Trouvé, on l'a vu plus haut, fut guérie subitement à

Lourdes, au mois d'août 1891, d'une ostéo-périostite tuberculeuse.

« La science médicale, écrit à ce sujet le docteur Goix, de Paris, n'explique pas la guérison instantanée d'une ostéo-périostite tuberculeuse.

« Dr Goix. »

(*Le surnaturel et la science*, p. 13.)

— **107** —

M. Jean Hennion, d'Estaires (Nord), atteint de céphalalgie avec anémie, trouva une guérison instantanée et complète dans la piscine, en novembre 1891.

« Nous devons avouer, dit à propos de cette guérison le docteur Delbecq, d'Estaires, que le changement si brusque, survenu dans l'état physique et intellectuel de cet enfant, présente quelque chose qui s'écarte complètement de la marche ordinaire de ces maladies, qui durent généralement jusqu'à un âge beaucoup plus avancé et dont la guérison suit une marche lente et progressive.

« Estaires, le 19 septembre 1892.

« Dr Delbecq. »

(A. XXV, p. 166-167.)

— **108** —

Voici comment s'exprime le docteur Gaffié sur le cas de Mlle Gaffié, sa fille, de Valence-d'Albi (Tarn), guérie subitement, le 7 décembre 1891, à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, d'une altération grave des os du pied, qui datait de cinq ans.

« Je vous donnerai avec d'autant plus de joie et de plaisir cette relation, que jamais on n'a vu, je crois, sans une intervention divine, une semblable guérison, si subite, si radicale. C'est un miracle, on ne peut l'expliquer autrement. C'est un fait qui échappe à toute explication humaine.

« Dr Gaffié. »

(A. XXV, p. 106.)

— **109** —

Marie Lemarchand, de Caen, fut guérie le 23 août 1892, à Lourdes, d'une grave maladie de la peau et d'une tuberculose pulmonaire. Le docteur La Néelle, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Caen, termine ainsi sa monographie sur la maladie et la guérison :

« J'avais considéré cette malade comme incurable.... Je suis encore tout ému d'avoir pu toucher du doigt cette guérison absolument surnaturelle.

« Dr La Néelle. »

(Boissarie, *Lourdes*, p. 279.)

— **110** —

De son côté, le docteur d'Hombres, qui avait vu la malade à Lourdes avant et après sa guérison, écrit :

« Une guérison aussi prompte est tout à fait en dehors des lois de la nature. Il ne m'appartient pas de déclarer que c'est un mi-

racle, mais, pour moi, cette guérison ne peut être attribuée qu'à un effet surnaturel.

« D'HOMBRES. »

(Boissarie, *Lourdes*, p. 280.)

— 111 —

Mlle Élise Lesage est guérie subitement à Lourdes d'une tumeur blanche en 1892. Le docteur de Saint-Germain, chirurgien de l'hôpital des enfants, à Paris, membre de l'Académie de médecine, avait soigné la malade. Le docteur Boissarie, en la lui présentant bien portante, lui demande s'il peut s'appuyer sur son témoignage pour interpréter cette guérison. Le savant chirurgien répond :

« Vous le pouvez ; je n'ai aucune réserve à formuler. Cette guérison est inexplicable et sort du cadre de nos observations. »

(Boissarie, *Les grandes guérisons de Lourdes*, p. 200.)

— 112 —

Mme Noémi Faucon, de Toulouse, atteinte de bronchite chronique, compliquée d'hypertrophie du cœur, fut guérie dans la piscine, au mois de septembre 1893.

Le docteur Marcaillou termine ainsi le certificat, où il constate la guérison :

« Je conclus que Mme Faucon, qui était dans un triste état à son départ pour Lourdes, est revenue, cinq jours après, dans des conditions qui laissent peu à désirer et qu'aucun moyen humain n'avait été capable de produire.

« Toulouse, 17 septembre 1893.

« Dr MARCAILLOU. »

(A. XXVI, p. 204.)

— 113 —

La petite Yvonne Aumaître, âgée de vingt-trois mois, atteinte d'un double pied-bot, fut guérie à la piscine le 26 juin 1896.

Son père, le docteur Aumaître, termine ainsi la relation de la guérison :

« Tout effort de la volonté est absent, la suggestion est impossible, la foi, l'imagination, tout est supprimé, toutes les théories suggestives sont ici en défaut. A cet âge, un enfant ne peut être hypnotisé. Il ne reste donc qu'à s'incliner devant l'évidence des faits, sans vouloir ni pouvoir les expliquer, en constatant simplement combien est grande la puissance de Notre-Dame de Lourdes, et combien magnifiques les grâces obtenues par son intercession.

« Lourdes, 27 juin 1896.

« Dr AUMAITRE. »

(A. XXIX, p. 91.)

— 114 —

Mlle Constance Piquet est guérie subitement d'un cancer au sein, le 24 août 1897. Le docteur Martin était son médecin.

Un chirurgien-major de l'armée écrivait le 17 novembre de la même année :

« J'ai vu le docteur Martin, de Lèves, qui *n'hésite pas à reconnaître le caractère miraculeux du fait qui nous occupe.* Le docteur Martin est très aimable ; c'est un homme loyal et de bonne foi, mais qui ne partage pas nos convictions. » Le major s'associait au jugement du docteur Martin.

(Boissarie, *Grandes Guérisons*, p. 155.)

— 115 —

La jeune Rosa Evrard, de Wanlin (Belgique), sourde-muette de naissance, recouvra l'ouïe et la parole, le 28 août 1897, dans la piscine de Lourdes

Quinze jours plus tard, le docteur Lurquin, de Houyet, médecin de la maison du roi, écrivait dans son certificat :

« Je certifie avoir revu l'enfant *après son* retour de Lourdes, et avoir constaté qu'une amélioration sensible, même *merveilleuse*, s'était faite dans son état.

« Fait à Wanlin, le 12 septembre 1897.

« Dr LURQUIN. »

(A. XXX, p. 308.)

— 116 —

Mme Marie Maurel, de Montpellier, fut guérie le 20 août 1899, à la procession du saint Sacrement, d'une atrophie optique.

Le docteur Conil, oculiste, résume ainsi son jugement sur cette guérison :

« Il est de toute évidence que si, dans un pareil cas, on peut attendre comme maximum de bonheur une amélioration légère et lentement progressive, une amélioration tellement notable qu'on pourrait l'appeler une guérison, se produisant subitement, sort absolument de ce que nous sommes habitués à voir, et reste scientifiquement inexplicable.

« Lourdes, ce 9 septembre 1900.

« Dr CONIL. »

(A. XXXIII, p. 245.)

— 117 —

Constance Colin, de Nancy, fut guérie dans la piscine, le 4 septembre 1899, d'une tumeur annexielle et d'obstruction intestinale.

Le docteur Michel, chef de clinique du professeur Gross, à la date du 31 août 1900, a reconnu qu'il était « impossible d'obtenir ce résultat par des moyens naturels. »

(R. de 1899, p. 315.)

— 118 —

Le R. P. Salvator, capucin de la maison de Dinard, atteint d'une péritonite tuberculeuse des plus graves, a été guéri subitement dans un bain de piscine, le 26 juin 1900.

Le docteur Ménager, médecin du P. Salvator, dans son certificat, s'exprime ainsi sur cette guérison :

« ....J'ai été émerveillé, attendri. J'affirme qu'il est impossible,

avec des moyens naturels, d'arriver à un pareil résultat; j'avais nié jusqu'ici les faits miraculeux qu'on m'avait racontés; mais je m'incline devant ce fait merveilleux qui s'est passé sous mes yeux.

« Dr MÉNAGER. »

(A. XXXIV, p. 397.)

— 119 —

Le docteur Le Covec, de Dinard, autre médecin du P. Salvator, dit, en guise de conclusion, dans son certificat : « J'affirme que la disparition subite de toutes ces lésions ne peut s'expliquer que par une intervention surnaturelle.

« Dr LE COVEC. »

(A. XXXIV, p. 398.)

— 120 —

Adeline Mollieu, de Dunkerque, paralysée des deux membres inférieurs, fut guérie le 29 août 1900, à la procession du très saint Sacrement.

Le docteur Villette écrit dans le certificat où il constate la guérison :

« Il est permis de conclure que la guérison, bien qu'incomplète, n'a pas été due à des moyens thérapeutiques ordinaires et qu'il y a eu une cause surnaturelle pour arriver à un résultat aussi brusque, après cinq ans de maladie, résistant à toutes les ressources de la médecine.

« Dunkerque, 4 septembre 1900.

« Dr Louis VILLETTE. »

(R. de 1900, p. 221.)

— 121 —

Marie Bailly, de l'hospice de Sainte-Foy-lez-Lyon, atteinte d'une grave péritonite tuberculeuse, fut guérie dans la journée du 28 mai 1902, après un bain à la piscine.

Le docteur Paul Geoffroy, médecin de la malade, après avoir attesté la guérison, écrit : « Puis-je ajouter qu'une péritonite tuberculeuse, avec des moyens humains, n'a jamais pu guérir en quelques heures, comme le fait s'est produit ici?

« Lourdes, le 22 mai 1902.

« Dr Paul GEOFFROY, de Rive-de-Gier (Loire) »

(A. XXXV, p. 88.)

— 122 —

Sœur Marie-Maximin, de Réans (Gers), fut guérie, le 15 octobre 1902, d'une bronchite tuberculeuse, à la maison mère de la Providence, après un acte de dévotion à la sainte Vierge.

Le docteur de Sardac, qui avait soigné la malade, écrit à Mme la supérieure du couvent de Sœur Marie-Maximin :

« Je vous déclare que ce n'est point le traitement médical que j'avais institué, qui a rétabli la Sœur Maximin.

« Je ne puis m'expliquer, médicalement, la guérison si rapide et si complète de la malade.... Vous savez donc, Madame, à qui il faut attribuer la guérison de votre Sœur.

« Dr DE SARDAC. »

(A. XXXVI, p. 29-30.)

— 123 —

Le docteur Gringoire s'exprime ainsi sur le cas de Mlle Marie Gicquel, de Redon, guérie subitement dans la piscine de Lourdes, au mois de mai 1903, d'une aphasie complète :

« Cette guérison, humainement parlant, semble inexplicable.

« Redon, ce 31 mai 1903.

« Dr GRINGOIRE. »

(A. XXXVI, p. 93.)

— 124 —

M. le docteur Ernst termine ainsi une lettre où il parle de la guérison soudaine de Mme Rouchel, survenue après la procession du très saint Sacrement, dans l'église du Rosaire, le 5 septembre 1903, guérison qui délivra la malade d'un affreux lupus au visage.

« .. .Il est impossible d'expliquer naturellement le changement survenu en si peu de temps.

« Metz, 22 décembre 1903.

« Dr ERNST. »

(A. XXXVI, p. 297.)

— 125 —

Mlle Marie-Ange Clément, fille du général Clément, d'Agen, était immobilisée par une vieille coxalgie remontant à dix-sept ans; elle fut subitement guérie le 16 septembre 1906, à la procession du très saint Sacrement.

Le docteur de Nazaris, d'Agen, ancien chef de clinique, médecin de la malade, dit dans le certificat où il constate la guérison :

« Je dois à la vérité de dire, malgré la grande réserve à laquelle nous sommes tenus, en présence de guérisons aussi soudaines, dans les circonstances particulières où elles se sont accomplies, qu'il s'est passé, dans cette jointure enraidie par une immobilisation de plusieurs années, un fait anormal extraordinaire, qui va à l'encontre de tout ce que nous avons l'habitude de constater cliniquement en pareilles circonstances.

« 21 septembre 1903.

« Dr DE NAZARIS. »

(A. XXXVI, p. 245.)

— 126 —

Mme Champs, de Paris, ayant été guérie subitement, durant le pèlerinage national de 1892, d'une arthrite coxo-fémorale déjà ancienne, le docteur Arnould, qui l'avait visitée avant le départ, écrivait après l'avoir revue à son retour : « L'intégrité de la hanche est absolue. Je ne veux pas laisser dans l'ombre ce merveilleux résultat d'un voyage à Lourdes.... vous laissant libre de donner à

ces renseignements la publicité que vous jugerez opportune. » Et ailleurs : « J'ai eu aujourd'hui même l'émotion du véritable miracle.... J'en remercie profondément avec vous la toute-puissante intervention de la sainte Vierge.

« Arnould,
« *ancien interne, lauréat des hôpitaux de Paris,*
« *88, rue de Rennes.* »

(Boissarie, *Grandes Guérisons*, p. 202-203.)

— **127** —

Mme Lucie Fraiture, de l'hospice Le Prince, à Paris, fut guérie, à Lourdes, d'un ulcère fongueux qui lui dévorait la poitrine (v. p. 206). Le docteur Sarret, de Paris, écrivait le 29 octobre 1873 :

« Pendant plus de cinq ans, j'ai traité avec un insuccès complet cette plaie..., tout vint échouer.... Je n'avais pas revu Mlle Lucie depuis le mois de mai dernier, lorsque le 26 juillet elle me fut présentée.... Je la fis découvrir et je constatai, sur le devant de sa poitrine, au lieu jadis occupé par la plaie, une belle cicatrice d'un blanc nacré, de forme oblongue et d'une étendue de onze centimètres de long, sur six de large.... Elle était complètement guérie. »

Le docteur ajoute qu'il s'abstient de conclure à cause de son peu de crédulité en matière de miracle, mais la lecture de son long rapport ne laisse pas de doute sur son opinion. Du reste, il envoyait à la malade guérie ceux qui ne croyaient pas.

(A. IX, p. 231-236.)

— **128** —

Mlle Léonie Lévêque fut guérie, à Lourdes, subitement, le 16 juillet 1908, d'une *sinusite* double, c'est-à-dire d'une carie de l'os frontal. (V. p. 162 et p. 553.) Le docteur Chevalier, du Mans, qui l'avait opérée plusieurs fois sans pouvoir arrêter la marche du mal, lui dit, en constatant la guérison :

« Pour obtenir un pareil résultat, il fallait une intervention plus haute que la mienne. »

(*Journal de la Grotte*. 8 novembre 1908.)

— **129** —

Madeleine Jullian, de Meynes (Gard), trouva, dans la piscine, la guérison d'une coxalgie tuberculeuse, en juillet 1897.

Quelques mois plus tard, le docteur Romant, écrivant à l'ancienne malade, déclarait la guérison survenue « dans des conditions surnaturelles », et ajoutait :

« Votre maladie était incurable, et cependant je vous affirme aujourd'hui que vous êtes guérie.

« Remoulins (Gard), 20 décembre 1897.

« Dr Romant. »

(A. XXX, p. 339.)

— 130 —

Sœur Saint-Maximilien, de l'Espérance, de Marseille, fut guérie d'un kyste hydratique du foie, le 20 mai 1901.

Le docteur Rampal rédigea un rapport sur cette guérison : en voici les premières lignes :

« Il est des circonstances dans la vie où les plus incrédules sont obligés de s'incliner devant l'évidence des faits. Cette maxime trouve son application dans l'observation qui nous est fournie par la guérison complète et miraculeuse de Sœur Maximilien.

« Marseille, 29 mai 1901.

« Dr Rampal. »

(A. XXXIV, p. 68.)

— 131 —

Marie Cromer, de Stotzheim (Basse-Alsace), fut guérie d'une tuberculose à marche rapide, le 5 juillet 1901, à la suite du vœu qu'elle fit d'aller en pèlerinage à Lourdes, si elle guérissait.

Dans le certificat où il constate la guérison, son médecin, le docteur Jahn, quoique protestant, reconnaît qu'il n'existe pas d'explication scientifique, capable de rendre compte du changement si rapide qu'il constate chez sa malade.

La même guérison a été certifiée aussi par le docteur Metz.

(A. XXXIV, p. 198.)

— 132 —

Au sujet de Gargam, dont nous racontons plus haut l'histoire, avec tous les détails nécessaires, le docteur Lavrand, professeur à la Faculté catholique de médecine de Lille, écrit :

« La guérison subite, complète, persistante, sans rechute, sans séquelle ni réapparition de troubles nerveux, dénote une intervention supérieure à nos moyens humains, quels qu'ils soient, et dans son mode d'action et dans la perfection de ses résultats.

« Dr Lavrand. »

(*La suggestion et les guérisons de Lourdes*, p. 59.)

— 133 —

Sur le même fait, le docteur Duret, doyen de la Faculté catholique de Lille, membre correspondant de l'Académie de médecine, conclut de la manière que voici :

« Il n'y a pas d'exemple, dans la pratique médicale, d'une pareille guérison, si l'on tient compte surtout de la promptitude du rétablissement, et de la disparition subite des ulcérations.

« Dr Duret,

« *doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille.* »

(*Quelques considérations sur les.... guérisons miraculeuses de Lourdes*. Lille, 1907, p. 32.)

— 134 —

Valentine Baudry, de Gorges (Loire-Inférieure), fut guérie, à la

suite de bains de piscine pris du 2 au 4 septembre 1902, d'une cystite hémorragique, dont elle était affligée.

L'année suivante, le docteur Gautret écrivait :

« Pendant plusieurs semaines j'ai refusé de croire à la guérison, et je m'attendais à une récidive qui ne s'est pas reproduite depuis un an.

« Cette guérison persistante, bien que se produisant, il est vrai, chez une névropathe, me semble vraiment difficile à expliquer au point de vue médical.

« Clisson, 6 août 1903.

« Dr Gautret. »

(R. de 1902, p. 165-166.)

— 135 —

Berthe Rouzeau, de Vitry (Indre-et-Loire), guérit à Lourdes, du 2 au 5 septembre 1902, d'une amblyopie grave de l'œil droit.

L'année suivante, le 2 septembre, un certificat du docteur Moissonier, oculiste de Tours, déclarait que cette jeune fille était atteinte, avant de se rendre à Lourdes, d'une névrite toxique de l'œil droit, consécutive à la scarlatine. Le docteur renonçait à expliquer comment la guérison avait pu se produire dans les conditions où elle s'était produite, en réalité.

(R. de 1903, p. 177-178.)

— 136 —

Mlle Marie Vachier, d'Aix, guérit à Lourdes, au mois de novembre 1875, d'une paralysie qui durait depuis dix-huit mois.

Le docteur Payan, son médecin, membre correspondant de l'Académie de médecine, après avoir attesté qu'il croyait à l'incurabilité du mal, certifie qu'elle recouvra à Lourdes l'usage de ses jambes; « des prières et une ou deux immersions dans la piscine de l'eau de la Grotte ayant été les agents mystérieux de cette remarquable guérison, qui ne s'est point démentie depuis un an qu'elle a été obtenue.

« Aix, le 9 juin 1876.

« Payan, *docteur médecin.* »

(A. IX, p. 222.)

— 137 —

Mme Arnulf, de Nice, personne avancée en âge, avait reçu les derniers sacrements, et déjà ne reconnaissait plus personne, quand sa fille lui fit prendre quelques gouttes d'eau de Lourdes, s'engageant en même temps à aller remercier la sainte Vierge dans son sanctuaire, si la guérison survenait. Le lendemain, comme on attendait sa mort, la malade guérit tout à coup. C'était en 1875.

Les docteurs Geoffroy et Baroschi rédigèrent le certificat suivant :

« Nous, docteurs en médecine, certifions que Mme Arnulf, atteinte

d'une maladie très grave, a été guérie d'une manière inespérée, contre toute attente.

« GEOFFROY — BAROSCHI »

(A. X, p. 40)

— 138 —

Isabelle Vermont, d'Annœulin (diocèse de Cambrai), fut guérie subitement, dans la piscine, le 13 septembre 1882, d'une « gastrorrhagie des plus graves », selon l'expression de son médecin, le docteur Herbeaux. A son retour de Lourdes, celui-ci la vit « avec une grande surprise », comme il dit, marcher, parler, manger sans vomir désormais ni du sang ni aucun aliment.

Le docteur Vergez écrit à ce sujet :

« Nature et gravité de la lésion attestées par un praticien sérieux : persistance pendant plusieurs mois, aggravation progressive jusqu'à la période ultime : instantanéité de la disparition de tous les symptômes et retour complet à la santé, rien ne manque à cette guérison pour prendre place parmi les faits miraculeux.

« Tarbes, le 1er mars 1883.

« H. VERGEZ. »

(A. XV, p. 267 ; Archives de la Grotte, Lourdes.)

— 139 —

Mlle Gertrude Dewinter, d'Anvers, était atteinte, depuis trois ans, en 1882, d'une myélite chronique, avec paralysie des membres inférieurs et de la vessie. Le docteur Vandercam, qui était à Lourdes avec le pèlerinage belge, constate qu'elle guérit, dans la piscine, de « cette maladie très grave et incurable par les ressources ordinaires de l'art. »

(A. XV, p. 64.)

— 140 —

Au sujet de Mlle Irma Dubois, de Grandrieux (diocèse de Mende), atteinte d'une méningite, suivie d'accidents hystérocataleptiques très graves, son médecin, le docteur Pontier, écrit :

« Mlle Dubois est restée pendant dix-huit mois dans cet état : sa guérison instantanée, opérée dans la journée du 1er octobre 1873, dans la grotte de Notre-Dame de Lourdes, est un fait qui tient du prodige et ne peut être que le résultat d'un miracle.

« PONTIER, *docteur médecin.* »

(Archives de la Grotte, à Lourdes.)

— 141 —

« Je soussigné, docteur en médecine, certifie que Jean Mahé, après avoir obtenu, il y a deux ans, une guérison instantanée dans des conditions telles que les explications naturelles sont insuffisantes à en rendre compte, jouit depuis lors d'une santé excellente et de forces qui augmentent régulièrement avec les années.

« Versailles, 15 août 1897.

« Dr GALICIER. »

(A. XXVIII, p. 102 ; Archives de la Grotte, Lourdes.)

— 142 —

Joachine Dehant, nous l'avons raconté, fut guérie, en 1878, d'une plaie à la jambe droite, mesurant trente-deux centimètres de longueur, bourgeonnée et suppurant abondamment.

Le docteur Duret, doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille, membre correspondant de l'Académie de médecine, écrit à ce sujet :

« La soudaineté de la guérison est telle, que le fait apparait assurément comme miraculeux.

« Dr DURET,

« *Doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille.* »

(*Quelques considérations sur les faits et guérisons miraculeuses de Lourdes.* Lille, 1907, p. 34.)

— 143 —

Mlle Cécile de Fraussu, de Tournai (Belgique), est guérie subitement le 14 septembre 1905 d'une *péritonite tuberculeuse* dont elle était atteinte depuis dix-huit mois. Dans une lettre adressée le 29 septembre suivant à M. le docteur Boissarie, le docteur Baltus, de Lille, termine par cette conclusion dont la réserve laisse voir avec clarté son sentiment :

« La malade semblait irrémédiablement perdue et voici qu'elle nous revient radicalement guérie et ne portant même plus la trace de son ancienne affection Elle suit le même régime que le reste de sa famille et digère parfaitement jusqu'aux mets les plus lourds.

« Je vous laisse le soin de conclure.

« Dr BALTUS.

« *P.-S.* — Vous savez sans doute que cette jeune fille avait subi, il y a quelques années, la résection du genou pour tumeur blanche. La péritonite était donc bien de nature *tuberculeuse.* »

(A. XXXVIII, p. 173.)

— 144 —

Mlle Jeanne Tulasne, de Tours, guérit subitement le 8 septembre 1897, durant la procession du saint Sacrement, de la tuberculose vertébrale avec gibbosité (mal de Pott). Mgr l'archevêque de Tours a reconnu officiellement le caractère miraculeux de cette guérison, en 1908, après une information canonique de deux ans, faite par une commission nommée par lui à cet effet.

Le docteur Le Bec, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, consulté par la commission, proclame, dans son rapport, l'insuffisance de toute explication naturelle dans cette guérison.

(Dossier de la commission canonique, à Tours.)

— 145 —

Le docteur Fleury, de Tours, autre médecin chargé par la commission d'étudier ce cas au point de vue médical, est du même avis que le docteur Le Bec et constate que la science ne connait

pas de cause naturelle qui puisse fournir une explication de ce fait merveilleux.

(Dossier de la commission canonique.)

— 146 —

Au sujet de Marie Lebranchu, dont l'histoire a été racontée plus haut en détail, rappelons le certificat du docteur Jamin, d'Angers, qui, appelé à examiner l'ancienne phtisique, quinze ans après sa guérison, écrivait le 10 juillet 1907 :

« Les traces très légères de pénombre aux sommets, l'indication d'une faiblesse respiratoire également très légère, fournies par l'examen radioscopique joint à l'auscultation, ne laissent, il est vrai, aucun doute sur la présence de lésions anciennes très graves; mais l'état actuel de la malade, très satisfaisant sous tous les rapports, est la preuve vivante de l'intervention miraculeuse en sa faveur.... La Grivotte (de Zola).... n'a jamais été atteinte d'un réveil, même léger, de ses anciennes et profondes lésions tuberculeuses.

« Dr JAMIN. »

(Dossier du tribunal canonique institué à Paris pour informer sur les guérisons de Lourdes intéressant le diocèse.)

— 147 —

Sœur Marie de la Présentation, du pèlerinage de Cambrai, guérit, en août 1892, d'une maladie des intestins causant une inanition absolue, si bien que sa mort paraissait imminente.

C'est son médecin, le docteur Lavrand, professeur à la Faculté libre de Lille, qui le dit lui-même. Elle guérit subitement en chemin de fer, durant un pèlerinage à Lourdes.

Le docteur déclare en 1907 que la guérison, obtenue quinze ans auparavant, persiste, et il ajoute, en des termes dont la réserve n'empêche pas de voir sa véritable pensée :

« Cette persistance possède une grande valeur et constitue un élément important pour l'appréciation de cette cure *extraordinaire*.

« Dr LAVRAND. »

(*La suggestion et les guérisons de Lourdes*, p. 56.)

— 148 —

« J'ai eu une de mes clientes guérie subitement et radicalement à Lourdes d'un grave ulcère d'estomac avec tuberculose pulmonaire certaine....

« Beaucoup de malades s'en reviennent de Lourdes guéris.... d'une façon merveilleuse et scientifiquement inexplicable.

« Dr HAQUIN, de Dinan. »

(Dr E. Vincent : *Doit-on fermer Lourdes*. Lyon, 1907, p. 68-69) (1).

(1) Celles des déclarations suivantes, qui ne sont pas accompagnées de références spéciales, ont été prises dans le même ouvrage, où le lecteur pourra les contrôler s'il le désire.

— 149 —

Le docteur Droux, de Chapois (Jura), appelle Lourdes un lieu « où s'opèrent.... des guérisons inexplicables, en dehors d'une intervention surnaturelle et divine. »

Dr Droux.

— 150 —

Le docteur Vesselle, ancien interne des hôpitaux de Lyon, médecin à Saint-Dizier, écrit à propos des miracles : « Il y en a de bien authentiques à Lourdes. »

Dr Vesselle.

— 151 —

« J'ai eu l'occasion à diverses reprises, depuis plus de trente ans, de voir, soit à Lourdes, soit même loin de ce sanctuaire, le bien physique et moral accompli par son influence, *inexplicable par la science, mais cependant bien réelle.* »

Dr Dessalle, de Montpellier.

— 152 —

« Tout médecin de bonne foi doit reconnaître que nombre d'affections nerveuses *et même autres* doivent à Lourdes une guérison que la médecine n'avait pu accomplir. »

Dr Lacambre, de Nantes.

— 153 —

« Ayant séjourné à Lourdes du 31 août 1906 au 5 septembre 1906.... j'ai vu des cas de guérisons de malades *(vus avant et après)*, qu'il serait difficile à la science d'expliquer. »

Dr Perdriat, de La Charité-sur-Loire.

— 154 —

Même attestation de témoin oculaire, donnée par le docteur Demange, de Faye-l'Abbesse.

« J'ai été témoin, au mois d'août 1906, de plusieurs guérisons qui ne sont pas explicables, médicalement parlant. »

Dr Demange.

— 155 —

Encore une attestation d'un témoin oculaire :

« J'ai vu à Lourdes des miracles, et j'en suis toujours revenu émerveillé. »

Dr Mayet, de Niort.

— 156 —

Même déclaration par le docteur Dubois, de Marville, qui se nomme lui-même « ancien pèlerin de Lourdes et témoin de guérisons prodigieuses. »

Dr Dubois.

— 157 —

Autre médecin témoin oculaire, le docteur Audollent, de Paris, qui déclare « connaître particulièrement Lourdes, où je suis allé

maintes fois, dit-il, lorsque j'exerçais à Cauterets, où j'ai suivi des pèlerinages, *vu des merveilles.* »

Dr Audollent.

— 158 —

Le docteur Léonet, de Chinon, rappelant qu'il a écrit à un adversaire de Lourdes, ajoute : « Je lui ai cité, dans tous ses détails, le cas d'une jeune femme que j'ai soignée pendant huit ans et qui était atteinte d'un pyopneumothorax tuberculeux, *guéri miraculeusement à Lourdes.* »

Dr Léonet.

— 159 —

Toujours des médecins témoins oculaires :

Le docteur Leclerc, de Saint-Lô : « J'ai eu l'occasion à deux reprises différentes, en 1891 et 1898, de me trouver au Bureau des constatations de Lourdes, et j'ai observé des faits de guérison ou d'amélioration soudaine, que ne peut expliquer la science médicale. »

Dr R. Leclerc.

— 160 —

Le docteur Moissenet, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, s'exprime ainsi : « Dans ma longue carrière, j'ai été témoin de nombreuses cures miraculeuses survenues à Lourdes. Ces cures ont été opérées pendant les exercices des pèlerinages *sur des sujets réputés incurables*, dont les maladies avaient été traitées inutilement par des médecins et des chirurgiens éminents, comme en font foi les certificats. »

Dr Moissenet.

— 161 —

Voici un médecin qui a expérimenté la vertu miraculeuse de Lourdes sur lui-même.

C'est le docteur Fleury, de Tours, lauréat de la Faculté de médecine de Montpellier. Il écrit : « Le signataire se hâte d'affirmer que, personnellement, il a des raisons sérieuses de considérer Lourdes autrement que comme un danger public. On n'est point guéri d'une combinaison de mal de Pott avec la sacro-coxalgie et la coxalgie — et cela sans qu'il reste de la maladie autre chose que quelques cicatrices qui en sont comme les témoins — sans considérer Lourdes comme le salut des abandonnés de la science. »

Dr Fleury.

— 162 —

Lourdes est « un véritable bienfait par les guérisons extraordinaires et incontestables qui s'y produisent. »

Dr Droux, de Chapois (Jura).

— 163 —

Du docteur Pellisson, de Saint-Julien-de-l'Escap :

« Il est certain que dans des cas reconnus désespérés, on a cons-

taté des ameliorations, quelquefois des guérisons ; du reste, la clinique du Bureau des constatations en fait foi. »

Dr Pellisson.

— 164 —

Voici les paroles du professeur Lemière :

« Tous les médecins admettent que chaque année on constate à Lourdes un grand nombre de guérisons, guérisons toujours inattendues, souvent surprenantes. Sur ce point, qui est une question de fait, tous les médecins sont d'accord, quelles que soient leurs idées philosophiques, quelles que soient leurs convictions religieuses. »

Dr Lemière,
Professeur à la Faculté catholique de médecine de Lille.

— 165 —

Du docteur Besançon, de Paris :

« Aucun observateur ne peut nier qu'il ne se produise fréquemment à Lourdes des guérisons de malades déjà traités régulièrement par des médecins diplômés.... Jamais les procédés de suggestion employés médicalement ne sont parvenus à combler en quelques heures des pertes de substance étendues, à cicatriser instantanément des ulcères anciens. Or il est certain que de semblables changements à vue ont lieu à Lourdes. Il y a des faits indiscutables, entourés de toutes les garanties scientifiques. »

Dr Besançon.

— 166 —

Le docteur Boudreau, de Bordeaux, écrit dans la *Revue des hôpitaux de Paris* (mai 1907) :

« Quel rapport y a-t-il entre les expériences d'hypnotisme et de suggestion de la Salpêtrière et les faits de restauration instantanée des os, des muscles, des téguments, observés à Lourdes ? Quelle analogie entre les maladies nerveuses et des phénomènes tels que l'allongement notable d'un membre s'opérant en une journée, le décollement de la rétine réparé instantanément, les tumeurs blanches, les vastes plaies gangréneuses ou tuberculeuses guéries en quelques minutes ?

« Ces faits sont connus, librement examinés par quiconque veut s'approcher et voir, constatés, avec la plus scientifique exactitude, par bon nombre de nos confrères. »

Dr Boudreau.

— 167 —

Le docteur Félix de Backer, de Paris, écrit dans son opuscule *Lourdes et les médecins*, page 37 (Paris, 1905) :

« Les moyens thérapeutiques dont nous disposons ne peuvent pas provoquer ni obtenir des résultats comme ceux de la brusque disparition d'une suppuration, d'une plaie, d'un lupus, d'un can-

cer récidivé, ou encore la réunion subite de deux portions d'os, sans la trace d'une reproduction osseuse dénommée *cal.* »

Dr Félix de Backer.

— 168 —

Sur les principales guérisons de Lourdes en général, le docteur Duret, doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille, membre correspondant de l'Académie de médecine, écrit ce qui suit :

« Il est évident que les prodiges observés sont dus à l'intercession miséricordieuse et bienfaisante de la Vierge Immaculée. »

Et plus loin :

« Quand on considère *avec un esprit droit* les faits miraculeux survenus à Lourdes, le nombre et la variété des guérisons, les circonstances si diverses où elles se sont produites...., on ne peut s'empêcher de voir, dans les événements de Lourdes, une *manifestation providentielle.* » (Les mots mis en italiques dans ce paragraphe ont été soulignés par l'auteur lui-même.)

Dr Duret,
Doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille.

(*Quelques considérations sur.... les guérisons miraculeuses de Lourdes.* Lille, 1907, p. 37 et 41.)

— 169 —

Le docteur Duvergey, alors chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Bordeaux, depuis chirurgien des hôpitaux, écrit la lettre suivante à l'auteur de l'*Histoire critique de Lourdes* qui, après la première édition de l'ouvrage, lui avait demandé son avis au point de vue médical :

« Bordeaux, le 9 mars 1905.

« Monsieur l'abbé,

« Je viens de lire le livre que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer. Je vous remercie de votre délicate attention. Cette lecture m'a procuré beaucoup de plaisir ; car, la cause de la sainte Vierge a été traitée par vous de façon magistrale.

« Les chapitres que vous consacrez à la suggestion, à la critique du roman de Zola, ne pouvaient être menés avec plus de rigueur scientifique que vous l'avez fait.

« Vous écrivez et jugez comme pourrait le faire un médecin instruit et expérimenté. Je crois qu'après l'étude sérieuse et impartiale de votre ouvrage, un esprit droit peut être vraiment convaincu du surnaturel, que nous constatons à Lourdes.

« Vous pouvez parfaitement, Monsieur l'abbé, citer mon nom dans votre ouvrage ; j'estime que ceux-là seuls ont droit au respect et à l'estime de leurs adversaires, qui sont vraiment con-

vaincus et qui ne craignent pas d'affirmer hautement leurs convictions.

« Veuillez agréer, etc.

« J. Duvergey,

« *Chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.* »

— 170 —

Le lecteur remarquera la délibération suivante, adoptée le 21 octobre 1901. Plus de cent médecins étaient réunis, ce jour-là, sous la présidence du docteur Duret, ex-chirurgien des hôpitaux de Paris, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté libre de médecine de Lille, et membre correspondant de l'Académie de médecine. Le docteur Le Bec, vice-président, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph à Paris, exposa la guérison de Pierre de Rudder, et soumit à l'examen de ses confrères un moulage des os de la jambe guérie. Après cette étude, l'assemblée vota les conclusions que voici :

« Les membres de la Société Saint-Luc, après avoir examiné les circonstances de la guérison de Pierre de Rudder, atteint d'une fracture suppurée de la jambe datant de huit ans environ, sont d'avis :

« 1° Que la réparation osseuse intégrale révélée par l'autopsie n'a pu se faire subitement par les moyens naturels;

« 2° Que les affirmations des nombreux témoins oculaires, qui ont visité le malade immédiatement avant la guérison, sont suffisantes pour attester la persistance de la fracture, même en l'absence de certificat médical, rédigé à ce moment précis. Ils pensent en conséquence que cette guérison subite doit être regardée comme un fait d'ordre surnaturel, c'est-à-dire miraculeux. »

Telles sont les conclusions adoptées par une réunion de médecins, dont le nombre dépassait une centaine.

— 171 —

Donnons enfin, pour couronner tous ces témoignages, les noms et les adresses des trois cent quarante-six médecins, qui ont signé la déclaration citée déjà dans notre texte.

On lit dans cette déclaration, le lecteur s'en souvient : « Les soussignés se font un devoir.... de reconnaître que des guérisons INESPÉRÉES se produisent *en grand nombre* à Lourdes, par une action particulière, dont la science ignore encore le secret formulaire et QU'ELLE NE PEUT RATIONNELLEMENT EXPLIQUER PAR LES SEULES FORCES DE LA NATURE. »

Ont signé cette déclaration catégorique, en 1906 et 1907, les médecins dont les noms suivent :

Dr Audibert, ancien interne des hôpitaux, ancien chef de clinique adjoint, 16, cours Pierre Puget, Marseille.

Dr Audibert, Victor, ancien interne des hôpitaux, 9, rue Dragon, Marseille.
Dr Amalbert, à la Pomme (Bouches-du-Rhône).
Dr Arnaud, Saint-Félicien (Ardèche).
Dr Alezais, professeur et médecin des hôpitaux de Marseille.
Dr Alliod, Ambérieu (Ain).
Dr Arcelin, prép. à l'hôpital Saint-Joseph, 4, rue du Plat, Lyon.
Dr Arnaud, François, cours Lieutaud, 131, Marseille.
Dr Alibert, 42, rue de Bourgogne, Paris.
Dr Audic, Vannes (Morbihan).
Dr Auchamp (Eugène d'), Copenhague (Danemark).
Dr Aussilloux, ex-interne des hôpitaux de Montpellier, président de la Société des médecins de l'arrondissement, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Narbonne (Aude).
Dr Aris, à Pau (Basses-Pyrénées).
Dr Bagot, Louis, directeur du Sanatorium de Roscoff, Saint-Pol-de-Léon (Vendée).
Dr Bastide, P., 9, rue Fortunée, Marseille.
Dr Baptault, Givry, près l'Orbise (Saône-et-Loire).
Dr Badin, 15, rue Lesdiguières, Grenoble (Isère).
Dr Baelde, ancien chef de clinique médicale à la Faculté, 88, rue Boucher de Perthes, Lille (Nord).
Dr Apte, rue Vaucelette, Cambrai (Nord).
Dr Bartoli, 148, route d'Aix, Marseille.
Dr Barthelemy, Fuveau (Bouches-du-Rhône).
Dr Baudoin, 26, rue Nationale, Marseille.
Dr Benet, chirurgien en chef à la Maternité, 11, Traverse du Chapitre, Marseille.
Dr Berne, Jules, avenue du Prado, 22, Marseille.
Dr Berthet, P., ancien interne des hôpitaux, 6, rue Auguste Comte, Lyon.
Dr Bertrand, Lacelle Dunoise (Creuse).
Dr Besson, chef de clinique chirurgicale, 17, square Rameau, Lille (Nord).
Dr Billon, cours Lieutaud, 39, Marseille.
Dr Bidou, Gabriel, 18, rue Lakanal, Grenoble (Isère).
Dr Bisch, Paul, 11, place Victor Hugo, Grenoble (Isère).
Dr Bellissen, anc. interne des hôpitaux, 45, rue de la Bourse, Lyon.
Dr Bichat, 23, rue Creuse, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Bideau, Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).
Dr Bonnet, Airvault (Deux-Sèvres).
Dr Bonnifay, ancien interne des hôpitaux, Montalivet, Marseille.
Dr Bosc père, Montoire (Loir-et-Cher).
Dr Bois, médecin consultant, Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme).
Dr Boissarie, ancien interne des hôpitaux de Paris, Lourdes (Hautes-Pyrénées).

Dr Bosc fils, La Roche-Guyon (Seine-et-Oise).
Dr Brulard, J., Gondreville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Bigue de Villeneuve (de la), à Combourg (Ille-et-Vilaine).
Dr Bouays (du), Moncoutant (Deux-Sèvres).
Dr Brousse, Saint-Étienne-au-Mont (Pas-de-Calais).
Dr Boulai, J., 2, rue de l'Hermine, Rennes (Ille-et-Vilaine).
Dr Boufle, Paul, externe des hôpitaux de Paris, à Sancey-le-Long (Doubs).
Dr Brinon (Henri de), ancien interne des hôpitaux de Lyon, 25, boulevard de Courtois, Moulins (Allier).
Dr Briquet, 32, rue de Vellers, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Le Bec, chirurgien de Saint-Joseph, 26, rue de Grenelle, Paris.
Dr Blanc, à Pourrière (Var).
Dr Blanquinque, rue d'Amiens, Compiègne (Oise).
Dr Blanc, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
Dr Buisson, Charles, Satilieu (Ardèche).
Dr Burin-Desroziers, La Bourboule (Puy-de-Dôme).
Dr Biot, ancien interne des hôpitaux de Lyon, 4, rue du Vieux-Palais, Mâcon (Saône-et-Loire).
Dr Bucquet, Henri, médecin de l'Hôtel-Dieu, 7, rue des Éperons, Laval (Mayenne).
Dr Barth, Vézelize (Meurthe-et-Moselle).
Dr Butin, Wasquehal (Nord).
Dr Betaillouloux, Pirou (Manche).
Dr Bourroul, à Saint-Paul, au Brésil.
Dr Bruyelle, 44, rue des Rôtisseurs, Cambrai (Nord).
Dr Bourguelle, 58, rue des Carmes, Cambrai.
Dr Boucher, 20, rue de Lémery, Rouen (Seine-Inférieure).
Dr Cheylan, Gabriel, ex-interne des hôpitaux, Pierrefeu (Var).
Dr Challan de Belleval, 4, impasse Maria, Marseille.
Dr Combes, J., chef de clinique à l'École de médecine, 51, rue du Coq, Marseille.
Dr Curtil-Boyer, 14, grande rue Marengo, Marseille.
Dr Castelet (de), 210, boulevard de la Madeleine, Marseille.
Dr Chabrand, Château-Renard (Bouches-du-Rhône).
Dr Cat, J., Saint-Marcel, près Marseille.
Dr Chevalier, Victor, ancien interne des hôpitaux de Lyon, 11, rue de la Sous-Préfecture, Roanne (Loire).
Dr Choupin, ancien interne des hôpitaux de Lyon, Saint-Étienne (Loire).
Dr Chappet, E., médecin honoraire des hôpitaux, 35, rue Malesherbes, Lyon.
Dr Charles, 8, rue Édouard Rey, Grenoble (Isère).
Dr Conchon, Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme).
Dr Cisterne, J., Bassignac-le-Haut, par Saint-Privat (Corrèze).
Dr Chabannet, de Riom (Puy-de-Dôme).

Dr Chamousset, Bellême (Orne).
Dr Colleville, médecin des hôpitaux, professeur à l'École, 4, rue de l'Université, Reims (Marne).
Dr Coutan, 35, boulevard Saint-Hilaire, Rouen (Seine-Inférieure).
Dr Caye, 30, faubourg Saint-Jean, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Dr Coqueret, médecin de l'Hôtel-Dieu, Troyes (Aube).
Dr Cornière (de), chirurgien en chef honoraire de l'hôpital de Lisieux (Calvados).
Dr Crognier, Woincourt (Somme).
Dr Cox, Lourdes (Hautes-Pyrénées).
Dr Courbis, ancien interne des hôpitaux de Lyon, Valence (Drôme).
Dr Culot, Renazé (Mayenne).
Dr Camelot, professeur suppléant, 77, rue de l'Hôpital militaire, Lille.
Dr Champsaur, médecin chef de l'Hôtel-Dieu, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
Dr Changarnier, avenue du Prado, 76, Marseille.
Dr Chardin, Saint-Dizier (Haute-Marne).
Dr Chevalier, 12, rue d'Hauteville, Le Mans (Sarthe).
Dr Chevallier, 7, rue de la Sous-Préfecture, Compiègne (Oise).
Dr Camus, rue Vivenel, Compiègne (Oise).
Dr Coulon, 9, rue des Chanoines, Cambrai (Nord).
Dr Dailliez, place de la Porte-Notre-Dame, Cambrai (Nord).
Dr Dumon, P., chef de clinique à l'École de médecine, 109, boulevard Longchamp, Marseille.
Dr Daniel, 20, rue Dieudé, Marseille.
Dr Dupeyrac, 64, rue Sylvabelle, Marseille.
Dr Duvergey, J., chirurgien des hôpitaux, 47, cours d'Albret, Bordeaux (Gironde).
Dr Delore, Xavier, membre de l'Académie, ancien chirurgien-major de la Charité, Lyon.
Dr Duquaire, 14, rue Vaubecour, Lyon.
Dr Dupasquier, de Juliénas (Rhône).
Dr Dumarest, ancien interne des hôpitaux de Lyon, Voiron (Isère).
Dr Desrosiers, La Tour, par Le Guétin (Cher).
Dr Desplats, professeur à la Faculté libre de médecine, 56, boulevard Vauban, Lille (Nord).
Dr Ducros, A., médecin de l'hôpital thermal de Néris-les-Bains (Allier).
Dr Doret, V., 443, faubourg Bannier, Orléans (Loiret).
Dr Desormes, Arlauc (Puy-de-Dôme).
Dr Delteil, Riom-ès-Montagne (Cantal).
Dr Dauchez, H., ex-interne des hôpitaux de Paris, ex-chef de clinique, maladies des enfants, 6, rue de Mézières, Paris.
Dr Dauchez, Paul, 59, rue Bonaparte, Paris.
Dr Delebarre, à Ascq (Nord).

Dr Duret, membre de l'Académie, ancien chirurgien des hôpitaux de Paris, professeur à la Faculté libre de Lille (Nord).
Dr Duffoures, Cette (Hérault).
Dr Desfarges, Busset (Allier).
Dr Danel, chef des travaux d'anatomie pathologique, 81, rue Saint-Sauveur, Lille.
Dr David, ancien interne des hôpitaux de Lille, 14, rue Saint-Jacques, Lille.
Dr Decherf, de l'Institut Pasteur de Paris, Tourcoing (Nord).
Dr Derville, professeur à la Faculté libre, 28, rue Jean-sans-Peur, Lille.
Dr Delgrange, 61, rue de Gand, Tourcoing (Nord).
Dr Istria (d'), avenue d'Arenc, 242, Marseille.
Dr Dor, rue Dieudé, 16, Marseille.
Dr Droux, Chapois, par Andelot-en-Montagne (Jura).
Dr Druon, 66, boulevard Montebello, Lille.
Dr Duros, Aunay-sur-Odon (Calvados).
Dr Dupas, ex-interne à Boulogne-sur-Mer, 30, rue de Montigny, Sinlenoble, près Douai (Nord).
Dr Dupuis, Auneuil (Oise).
Dr Daguillon, Château-du-Loir (Sarthe).
Dr Ayrenx (d'), chef de clinique ophtalmologique à l'hôpital Saint-Joseph, 176, boulevard Saint-Germain, Paris.
Dr Defrise, 24, boulevard Faidherbe, Cambrai.
Dr Esmieu, J.-B., ancien interne des hôpitaux, 14, traverse du Fada, Marseille.
Dr Étienne, Paulin, ancien chef de clinique et des travaux anatomiques, 2, rue de la Craffe, Nancy (M.-et-M.).
Dr Fousset, Le Creusot (Saône-et-Loire).
Dr Fiessinger, membre de l'Académie de médecine, 4, rue Renaissance, Paris.
Dr Foür, à La Roquebrou (Cantal).
Dr Frey, Airvault (Deux-Sèvres).
Dr Feron-Vrau, 11, rue du Pont-Neuf, Lille.
Dr Ferry, 7, rue Crozatier, Paris.
Dr Giroud, 46, rue des Minimes, Marseille.
Dr Gamel, ancien chirurgien des hôpitaux, 10, rue Puget, Marseille.
Dr Gourrier, Saint-Loup, près Marseille.
Dr Gouin, ancien interne des hôpitaux, 80, rue Sylvabelle, Marseille.
Dr Guinier, ex-professeur agrégé de Montpellier, Lourdes (Hautes-Pyrénées).
Dr Gubian, ancien interne des hôpitaux, à Bonneveaux, par Chatonnay (Isère).
Dr Giuliani, ancien interne de l'hôpital Saint-Joseph, 26, rue Vaubecour, Lyon.

Dr Gayme, La Tronche, Grenoble (Isère).

Dr Guiraud-Mounier, Paul, 2, place Étoile, Grenoble (Isère).

Dr Groisne, Olliergues (Puy-de-Dôme).

Dr Gaillard père, médecin honoraire de l'hôpital, Parthenay (Deux-Sèvres).

Dr Gaillard, Charles, fils, Parthenay (Deux-Sèvres).

Dr Gaston, J., Vairé, près Olonne (Vendée).

Dr Gaillard, Annecy (Haute-Savoie).

Dr Guillon, Saint-Loup (Deux-Sèvres).

Dr Gillet, conseiller général, Lucey (Meurthe-et-Moselle).

Dr Gault, 58, rue de la Commanderie, Nancy.

Dr Guillemin, 27, rue faubourg Saint-Jean, Nancy.

Dr Gouraud père, médecin honoraire des hôpitaux, 1, rue Las Cases, Paris.

Dr Gouraud fils, ancien interne des hôpitaux, sous-chef de laboratoire à l'Hôtel-Dieu, 6, avenue de Tourville, Paris

Dr Le Garrec, Lorient (Morbihan).

Dr Girard, Le Teil (Ardèche).

Dr Gonnet, 25, rue Sala, Lyon.

Dr Girou, J., ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital, 11, avenue Gambetta, Aurillac (Cantal).

Dr Geneuil, Anatole, à Montguyon (Charente-Inférieure).

Dr Gripat, ancien interne des hôpitaux de Paris, 10, rue de l'Aubrière, Angers (Maine-et-Loire).

Dr Goujon, Louis, Montmédy (Meuse).

Dr Geneay, 279, rue Saint-Denis, Paris.

Dr Garcin, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Dr Gonnet, rue Saint-Savournin, 64, Marseille.

Dr Goubert, Orange (Vaucluse).

Dr Guinoiseau, Saint-Dizier (Haute-Marne).

Dr Guermonprez, professeur à la Faculté libre de Lille, 63, rue d'Esquermes, Lille.

Dr Godart, rue des Domeliers, Compiègne.

Dr Galand, 15, rue des Capucins, Cambrai.

Dr Grandmaison (de), ancien interne des hôpitaux de Paris, 36, rue de Penthièvre, Paris.

Dr Halluin (d'), chef des travaux de physiologie, 15, boulevard Bigo-Danel, Lille (Nord).

Dr Houdart, J., médecin de l'hôpital, Pontarlier (Doubs).

Dr Hartmann, R., ancien interne des hôpitaux de Nancy, Fraize (Vosges).

Dr Hawthorn, ancien interne des hôpitaux, 139, rue Paradis, Marseille.

Dr Henlz, médecin consultant, La Bourboule (Puy-de-Dôme).

Dr Imbert-Courbeyre, auteur de : *La Stigmatisation, l'Extase divine et les Miracles de Lourdes*, 1894, 2 vol. in-8; Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Dr Juge, chirurgien des hôpitaux, 142, cours Lieutaud, Marseille.
Dr Jacob, ancien interne des hôpitaux de Paris, rue Saint-Jacques, 33, Marseille.
Dr Jourdan, A., 26, rue Saint-Martin, Nevers (Nièvre).
Dr Jaurand, Airvault (Deux-Sèvres).
Dr Jullien, Bellême (Orne).
Dr Jacquinet, médecin des hôpitaux de Reims, chargé de cours à l'École de médecine, 35, rue Thiers, Reims.
Dr Jeannel, Sidoine, médecin consultant, Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
Dr Klee, rue Saint-Lazare, Compiègne.
Dr Keating-Hart (de), ancien interne des hôpitaux, 5, boulevard Notre-Dame, Marseille.
Dr Luna (de), 33, rue Sénac, Marseille.
Dr Latil, ancien interne des hôpitaux de Paris; médecin des hôpitaux, 22, rue du Bœuf, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
Dr Longe, chirurgien des hôpitaux, 9, boulevard du Musée, Marseille.
Dr Lachaux, médecin en chef honoraire des asiles d'aliénés, 8, rue Fongate, Marseille.
Dr Legros, 16, rue du Contrat social, Rouen (Seine-Inférieure).
Dr Leroy, 29, rue Française, Calais (Pas-de-Calais).
Dr Lacour, P., ancien interne des hôpitaux, 6, rue du Plat, Lyon.
Dr Lacombe, 5, place du Perron, Lyon.
Dr Lamache, Saint-Marcellin (Isère).
Dr Lalitte, 31, rue d'Alsace, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Lamy, Paul, à Sancey-le-Long (Doubs).
Dr Loisnel, de Lisieux (Calvados).
Dr Liegeard, Bellême (Orne).
Dr Lobstein, Conches (Eure).
Dr Lavrand, professeur à la Faculté de médecine de l'Université catholique de Lille (Nord).
Dr Lemière, professeur à la Faculté de médecine de l'Université catholique, boulevard Bigo-Danel, Lille (Nord).
Dr Le Vaillant, Beauvais (Oise).
Dr Lagrave, Bergerac (Dordogne).
Dr Lamy, Renazé (Mayenne).
Dr Le Clerc, ancien interne des hôpitaux de Paris, Saint-Lô (Manche).
Dr Levet, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Dr Loriot, Saint-Dizier (Haute-Marne).
Dr Langlois, Saint-Paterne (Indre-et-Loire).
Dr Loin, rue Saint-Corneille, Compiègne.
Dr Lucas, rue des Domeliers, Compiègne.
Dr Lemaire, 6, rue Pierrefonds, Compiègne.

Dr Lobligeois, Félix, ancien interne provisoire, 41, rue d'Amsterdam, Paris.
Dr Le Menant des Chesnais, 32, rue Jouffroy, Paris.
Dr Maurel père, 58, chemin des Chartreux, Marseille.
Dr Maurel fils, ibidem.
Dr Marcorelles, ancien chirurgien des hôpitaux, 15, rue Saint-Jacques, Marseille.
Dr Maurel, Anatole, 94, rue Paradis, Marseille.
Dr Mesnard, Louis, Bordeaux (Gironde).
Dr Melian, Montpellier (Hérault).
Dr Monvenoux, J., Montluel (Ain).
Dr Montseret, Montpellier (Hérault).
Dr Michaux, ancien interne des hôpitaux de Paris, 2, boulevard Raspail, Paris.
Dr Mollaert, 16, place Notre-Dame, Grenoble (Isère).
Dr Monneret, Saint-Martin-de-Lestra (Loire).
Dr Mollière, Antoine, 22, rue Victor Hugo, Lyon.
M. Mignot, René, étudiant en médecine, Chantelle (Allier).
Dr Mignot, membre de l'Académie de médecine, Chantelle (Allier).
Dr Morel, ancien interne des hôpitaux de Paris, Le Puy (Haute-Loire).
Dr Mouret, de Brioude (Haute-Loire).
Dr Marion, G., professeur agrégé de la Faculté, chirurgien des hôpitaux de Paris, 176, boulevard Saint-Germain, Paris.
Dr Mayet, chirurgien de l'hôpital, Niort (Deux-Sèvres).
Dr Megrat, Charles, 22, rue d'Alsace, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Megrat, J., 20 *bis*, rue d'Alsace, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Maire, Louis, 54, rue Sancerre, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Marion, Parthenay (Deux-Sèvres).
Dr Mariage, 81, rue de Lille, Roubaix (Nord).
Dr Martin, Alexis, Cousolre (Nord).
Dr Morival, 7, rue Charles-Quint, Roubaix (Nord).
Dr Martin-Roux, médecin des hôpitaux, 8, rue Théodore de Banville, Paris.
Dr Macon, Laon (Aisne).
Dr Morin, Saint-Goudon (Loiret).
Dr Morin, Carpentras (Vaucluse).
Dr Marnac, 42, plaine Saint-Michel, Marseille.
Dr Meurisse, ancien médecin de la marine française, Cysoing (Nord).
Dr Monnier, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
Dr Monnier, chirurgien à l'hôpital Saint-Joseph, 49, rue de Bellechasse, Paris.
Dr Mordret, Le Mans (Sarthe).
Dr Machelard, 16, rue de l'Odéon, Paris.

Dr Mascarel, La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).
Dr Michel, Louis, 232, rue de Strasbourg, Nancy.
Dr Mathieu, Xavier, 138, rue Saint-Dizier, Nancy
Dr Mathieu, Pierre, à Rambervillers (Vosges).
Dr Nicolas, Henri, ancien médecin en chef des hôpitaux, 98, chemin de la Corniche, Marseille.
Dr Nogier, chef des travaux d'électrothérapie à la Faculté de médecine, 32, quai de la Charité, Lyon.
Dr La Neele, ex-chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Caen, Lisieux (Calvados).
Dr Nicolas, Ad., La Bourboule (Puy-de-Dôme).
Dr Orliac, Agen (Lot-et-Garonne).
Dr Pegot, Cauterets (Hautes-Pyrénées).
Dr Pluyette, E., chirurgien des hôpitaux, 48, boulevard du Chapitre, Marseille.
Dr Pigeon, Théophile, ancien interne des hôpitaux, a Barbentane (Bouches-du-Rhône).
Dr Pellissier, ancien interne des hôpitaux, 13, boulevard de Longchamp, Marseille.
Dr Pujol, ancien interne des hôpitaux, 32, rue des Minimes, Marseille.
Dr Pieri, chirurgien des hôpitaux, 100, boulevard de la Madeleine, Marseille.
Dr Poucel, chef de clinique à l'École de médecine de Marseille, 22, boulevard du Musée, Marseille.
Dr Parant père, médecin aliéniste, 17, allée de Garonne, Toulouse (Haute-Garonne).
Dr Parant fils, ibidem.
Dr Py, 54, boulevard d'Arcole, Toulouse (Haute-Garonne).
Dr Petit, Clément, ancien interne provisoire des hôpitaux de Paris, Saint-Gervais (Savoie).
Dr Poncin, 135, avenue de Saxe, Lyon.
Dr Pangon, ancien interne des hôpitaux de Lyon (Drôme).
Dr Pezerat, 2, quai de l'Hôpital, Lyon.
Dr Piante, Oullins (Rhône).
Dr Perrin, 6, rue des Quatre-Églises, Nancy.
Dr Paulin, 14, rue des Capucins, Lunéville (Meurthe-et Moselle).
Dr Pirault, J.-B., 59, avenue du Mail d'Onges, Rennes.
Dr Pouteau, 17, rue Sainte-Anne, Laval (Mayenne).
Dr Philippe, 8, rue d'Alger, Paris.
Dr Pichard, Chauny (Aisne).
Dr Patry, Carrouges (Orne).
Dr Pesme, Saint-Dizier (Haute-Marne).
Dr Plouvier, ancien préparateur à la Faculté de Lille, demeurant à Artres (Nord).
Dr Pollon, Uzès (Gard).

Dr Porcheron, rue Borde, 8, Marseille.
Dr Peynaud, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
Dr Racine, Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).
Dr Raynaud, ancien interne des hôpitaux, 24, boulevard d'Athènes, Marseille.
Dr Remusat, Montpellier (Hérault).
Dr Reynal, Georges, à Saignes (Cantal).
Dr Rouquet, J.-B., Villefranche-de-Lauraguais (Haute-Garonne).
Dr Roche, P., 21, quai de Retz, Lyon.
Dr Robert, Le Teil (Ardèche).
Dr Rey, Lucien, Jarcieu (Isère).
Dr Rougier, Louis, 26, place Bellecour, Lyon.
Dr Reboul, ancien interne des hôpitaux, 5, rue Octavio Mey, Lyon.
Dr Roux, rue Lamandé, 11, Paris.
Dr Rochely (de), Brioude (Haute-Loire).
Dr Roux, Niort (Deux-Sèvres).
Dr Reymond, 44, rue du Pré, Saint-Claude (Jura).
Dr Robbe, à Belième (Orne).
Dr Regnault, G., professeur honoraire à l'École de médecine, 6, rue de Corbin, Rennes.
Dr Regnault fils, 6, rue de Corbin, Rennes.
Dr Roux, Émile, ancien chef de clinique de Paris, Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme).
Dr Rousseau, Auguste, Vitré (Ille-et-Vilaine).
Dr Royer, Saint-Dizier (Haute-Marne).
Dr Reilhac (au nom de la liberté), rue Hippolyte Bottier, Compiègne (Oise).
Dr Rebory, cours du Tribunal, Digne (Basses-Alpes).
Dr Richon, agrégé, 63, rue Hermite, Nancy.
Dr Remy, agrégé, 43, rue des Quatre-Églises, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Dr Robert, Henri, 50, rue de Strasbourg, Nancy.
Dr Roussan, G., ancien interne des hôpitaux de Paris, 98, rue de Longchamp, Paris.
Dr Sirot, de Beaune (Côte-d'Or).
Dr Sauton, de Bruyères (Vosges).
Dr Simon, 16, Grande-Rue, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Saucerotte, 16, rue de la Brèche, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Dr Sèze (de), J., 64, rue du Cherche-Midi, Paris.
Dr Smagghe, Hazebrouck (Nord).
Dr Saint-Pierre, Nantua (Ain).
Dr Sassier, René, 40, rue d'Alésia, Paris.
Dr Surbled, 8, rue Jouffroy, Paris.
Dr Sarles, avenue du Prado, 117, Marseille.
Dr Schaepelynck, Loon-Plage (Nord).
Dr Tapie de Celeyran, de Naucelle (Aveyron).

Dr Thibaudet, Chatillon-sur-Chalaronne (Ain).
Dr Teilhol, Aubière (Puy-de-Dôme).
Dr Tinel, professeur à l'École de médecine, chirurgien honoraire des hôpitaux, Rouen (Seine-Inférieure).
Dr Thevenin, Charles, Ceffonds (Haute-Marne).
Dr Tournant, rue des Domeliers, Compiègne.
Dr Thery, rue Carnot, Compiègne.
Dr Vanlaer, Escaudain (Nord).
Dr Vincent, 22, rue Mazagran, Marseille.
Dr Vernet, Saint-Marcel, près Marseille.
Dr Vincent, Eugène, agrégé, ex-chirurgien en chef de la Charité, 2, quai de la Charité, Lyon.
Dr Vincent, Le Mans (Sarthe).
Dr Vial, 37, faubourg Stanislas, Nancy.
Dr Vincentelli, 69, rue Curiol, Marseille.
Dr Vidal, Grasse (Alpes-Maritimes).
Dr Veroudart, boulevard Sarrazin, Noyon (Oise).
Dr Vergriete, licencié en lettres-philosophie, Cassel (Nord).
Dr Vesselle, ancien interne des hôpitaux de Lyon, Saint-Dizier (Haute-Marne).
Dr Wurtz, rue Sainte-Marie, Compiègne.
Dr Wilhem, Eugène, 2, rue Isabey, Nancy.
Dr Wacquez, 21, rue des Viviers, Valenciennes (Nord).

N° 17

ENQUÊTES

DU DOCTEUR ROYER, DE LENS-SAINT RÉMY

1° Enquête sur Pierre de Rudder

(P. 245 et 261 du texte)

VOYAGE

Je partis pour Bruxelles, où je devais changer de train. A peine dans mon compartiment, je fus bientôt engagé dans une discussion religieuse avec un négociant qui se rendait à Bruges, par conséquent non loin de Jabbeke. Il était absolument incroyant.

Comme il connaissait le flamand et le français, je le mis au courant de mon projet d'enquête, et je l'engageai à venir avec moi. Il accepta ma proposition et consentit à me servir d'interprète.

Je retrouvai donc l'incrédule que j'avais vainement cherché, et vous verrez dans le récit qui va suivre que certains noms apparaîtront *ici* comme celui de Pilate dans le *Credo*. Ces témoignages réunis d'hommes aux convictions opposées donneront plus de force à nos conclusions.

TÉMOIGNAGES REÇUS

1. Du docteur Van Hoestenberghe de Stalhille, localité voisine de Jabbeke.

Je montre au confrère les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* du 31 octobre 1892, renfermant des extraits de lettres, signées de son nom, écrites au docteur Boissarie ; il m'affirme qu'elles sont authentiques et qu'elles sont l'expression de la vérité.

Il nous dit ensuite :

Je n'étais pas le médecin de Pierre de Rudder, mais j'ai été le voir par curiosité, en ayant entendu parler différentes fois. Le cas me parut sans ressources, aussi bien qu'à mes collègues Affenaer et Verriest.

Pierre de Rudder avait une fracture multiple et comminutive. Le docteur Affenaer appliqua un appareil inamovible qu'il laissa en place cinq semaines. Le malade se plaignait de douleurs vives ; on enleva l'appareil, et on constata une ulcération gangréneuse du pied et une à la jambe, au niveau de la fracture.

Après le docteur Affenaer, le docteur Verriest, qui avait un certain renom, fut chargé par la famille du Bus de soigner de Rudder. Après un long et pénible traitement, le docteur Verriest cessa de visiter le malade, déclarant qu'il n'y avait pas d'autre remède que l'amputation.

D. — A quelle époque avez-vous vu la jambe de Rudder ?

R. — Je ne saurais préciser. C'était deux ou trois mois avant le pèlerinage.

De Rudder avait une plaie à la partie supérieure de la jambe ; au fond de cette plaie, on voyait les deux os à une distance de trois centimètres l'un de l'autre.

Il n'y avait pas la moindre apparence de cicatrisation : Pierre souffrait beaucoup et endurait ce mal depuis huit ans.

La partie inférieure de la jambe était mobile dans tous les sens. On pouvait relever le talon de façon à plier la jambe dans son milieu. On pouvait la tordre et ramener le talon en avant et les orteils en arrière.

Tous ces mouvements n'étaient limités que par la résistance des tissus mous.

Étant donné l'état où je l'ai vue, j'affirme que la jambe n'a pu, dans aucune hypothèse, être cicatrisée complètement dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre ma dernière visite et le pèlerinage.

La guérison était, en effet, complète sans le moindre cal au niveau de la fracture, sans raccourcissement, le lendemain de ce pèlerinage.

Il y avait également une plaie large au dos du pied. Cette plaie était également guérie. Si j'avais conservé quelques doutes, ils eussent été d'ailleurs complètement dissipés par le témoignage de Jean Houtsaeghe, de Stalhille, que vous allez interroger. Cet homme est intelligent, ce n'est pas un dévot, et, certes, il n'aurait pas exagéré une déclaration qui contrariait sa manière de voir.

En tous cas, je le connais parfaitement, cet homme est incapable de mentir. Il a vu la jambe de Rudder, une dizaine de jours avant le pèlerinage, et, d'après ce qu'il m'a rapporté, la jambe de Rudder se trouvait encore dans l'état où je l'avais vue. D'ailleurs, vous verrez vous-même que la guérison n'est pas ordinaire. La surface du tibia est aussi nette que celle de l'autre jambe, il n'y a pas trace de cal, et cela depuis le premier jour de la guérison.

2. *Jean Houtsaeghe*, *tonnelier*, *à Stalhille.*

Cet homme, réellement intelligent, fait sa déposition en français.

Je me rappelle parfaitement, dit-il, que le 7 avril 1875, étant sur la route, je vis un mouvement inusité parmi les habitants de Jabbeke. Je demandai quelle en était la cause. On me répondit que Pierre Rudder revenait complètement guéri.

Alors je m'écriai : Comment ! Rudder est guéri ! mais j'ai encore vu sa jambe cassée la semaine dernière ! Je l'ai vue, en effet, le 29 mars, c'est-à-dire neuf jours avant. Aussitôt, au milieu de la foule, je vis Rudder, revenant de la station, marchant parfaitement et sans béquilles.

D. — Qu'aviez-vous vu à sa jambe ?

R. — J'avais vu une plaie grande comme la paume de la main.

D. — Les linges étaient-ils mouillés ?

R. — Oui, par un écoulement sanguinolent qui sentait très mauvais.

D. — N'était-ce pas du pus blanc ?

R. — Non.

D. — Avez-vous bien vu que la jambe était cassée ?

R. — Oui, Pierre a plié la jambe avec la main, de façon à faire sortir par la plaie *les deux extrémités de l'os cassé qui est venu à l'extérieur.*

D. — Avez-vous touché ces os du doigt ?

R. — Non.

D. — Étaient-ils blancs ou noirs ?

R. — Ni blancs, ni noirs ?

D. — Ces bouts étaient-ils arrondis ?

R. — Non, ils n'étaient pas arrondis, ils avaient l'aspect d'un objet brisé.

Pierre m'a montré comment il pouvait tourner son talon en avant et ses orteils en arrière. Il avait aussi une grande plaie sur le dos du pied.

Cette déposition a été reçue en présence de plusieurs témoins, qui ont signé cette pièce, écrite de la main de Houtsaeghe et conservée au dossier.

3. Edouard Van Hooren, voisin de Rudder.

D. — Vous connaissez donc Rudder ?

R. — Oh ! oui, je suis un de ses voisins.

D. — Avez-vous signé ce certificat ?

M. le docteur de Stalhille lui traduit le certificat suivant, rapporté dans une brochure, publiée par M. Le Couvreur, curé de Saint-Laurent, à Bayeux (Calvados) :

« Les soussignés déclarent avoir vu, le 6 avril 1875, la jambe fracturée de Rudder ; les deux parties de l'os rompu perçaient la peau et étaient séparées par une plaie suppurante sur une longueur de trois centimètres. Nous déclarons également que Rudder est revenu, le 7 avril, de son pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Oostacker, parfaitement guéri. L'os était soudé, la plaie avait disparu. Rudder pouvait marcher, se tenir debout et travailler aussi bien qu'avant son accident. »

Ont signé : Jules Van Hooren, Edouard Van Hooren, Marie Wittizacle. — Jabbeke, le 25 avril 1875.

R. — Oui, nous avons signé ce certificat.

D. — Saviez-vous bien ce que vous signiez ?

R. — Oui, oui, certainement.

D. — Est-ce bien le jour avant que vous l'avez vu ?

R. — Oui, le jour avant, au soir. Je me trouvais chez Pierre avec mon fils et Marie Wittizacle.

D. — Qu'avez-vous vu ?

R. — Pierre a découvert sa jambe, pour la panser, et a plié la jambe de façon à *nous montrer les deux bouts de l'os cassé.*

D. — Ces os n'étaient pas rejoints ?

R. — Non. C'était toujours comme je l'avais vu auparavant. Les os étaient écartés, la jambe était mobile, ballottait ; on pouvait la tordre.

D. — Quand avez-vous vu de Rudder guéri ?

R. — Le lendemain du jour où j'avais vu sa jambe cassée. J'étais sur la porte de la maison, quand j'ai vu Pierre revenant de son pèlerinage, marchant parfaitement et sans béquilles.

Cette déposition, faite en flamand, est recueillie tantôt par notre confrère Van Hoestenberghe, tantôt par M. Taffeniers, mon négociant libre penseur, qui se déclare convaincu. Elle est faite en présence de plusieurs témoins et de Rudder lui-même.

4. Van Osschen, ouvrier, décoré de la croix civique.

Questionné, il répond que c'est bien là Pierre de Rudder. Il était présent à l'accident en 1867 ; c'est lui qui a été chercher le docteur Affenaer, d'Oudenbourg. Il n'a pas vu la jambe de Pierre de Rudder avant son pèlerinage, mais il sait bien que de Rudder n'était pas guéri. Tout le monde le sait bien. Il a vu aussi la jambe, mais pas au moment du pèlerinage. Il déclare qu'il sait parfaitement bien que de Rudder a été guéri instantanément à Oostacker, alors qu'il était abandonné par les médecins.

Nota. — Cette déposition est reçue par Taffeniers, qui se dit tout bouleversé de recevoir tous ces témoignages, si nets qu'on ne peut en douter.

5. Edouard Duclou, cordonnier à Jabbeke.

Rencontrant un ouvrier dans la rue, je lui fais demander par Taffeniers :

D. — Avez-vous déjà entendu parler de la guérison d'un nommé Pierre de Rudder, qui aurait été guéri subitement à Oostacker d'une jambe cassée, il y a déjà plusieurs années; n'est-ce pas une blague?

R. — Oui, je sais bien cela, cela est bien vrai ; cela est connu de tout le monde dans la commune.

D. — Avez-vous vu la jambe de de Rudder avant son pèlerinage ?

R. — Non, je n'ai pas vu sa jambe, mais je sais bien qu'il avait la jambe cassée, et qu'il a été guéri subitement ; tout le monde sait cela ici.

6. M. Bouchout, notaire à Jabbeke.

Nous entrons dans un café, où, peu après, arrive M. le notaire Bouchout, qui, apprenant le but de notre visite à Jabbeke, me demande :

D. — Eh bien ! avez-vous constaté le miracle ?

Je réponds : Non, sans doute, on ne peut constater un miracle par la seule inspection d'une jambe guérie ; mais, du moins, j'ai constaté que, pour une belle fracture, il y a eu une guérison qui n'est pas ordinaire, sans déviation, sans cal et sans raccourcissement.

D. — Et vous, Monsieur le notaire, connaissez-vous des détails sur cette guérison ?

R. — Non, il n'y a pas longtemps que je suis notaire ici ; mais j'ai entendu raconter, différentes fois, que cette guérison était arrivée subitement à Oostacker pendant son pèlerinage.

7. De Simpel, bourgmestre de Jabbeke.

Dans la brochure de M. le chanoine Le Couvreur, j'avais lu l'attestation suivante :

« Nous soussignés, paroissiens de Jabbeke, déclarons que le tibia de Pierre-Jacques de Rudder, né et domicilié ici, âgé de cinquante-deux ans, était tellement brisé par la chute d'un arbre, le 16 février 1867, qu'après avoir épuisé les ressources de la chirurgie, il fut abandonné et déclaré incurable par les hommes de l'art et regardé pour tel par tous ceux qui le connaissaient ; qu'il a invoqué Notre-Dame de Lourdes, vénérée à Oostacker, et est revenu chez lui tout guéri et sans béquilles, de sorte qu'il peut, comme avant l'accident, se livrer à tous les travaux. Nous déclarons que cette guérison subite et admirable a eu lieu le 7 avril 1875.

« *Signé :* L. S. Slock, curé ; Aug. Rommelaere, vicaire ; Dr Hœdt, bourgmestre ; Aug. Stubbe, échevin ; Maene, échevin ; C. Sanders, président de fabrique d'église ; Charles de Cloedt, membre du conseil communal et marguillier ; F. Demonie, trésorier d'église ; J. Callewaert, clerc ; P. de Sorge ; J. de Simpel, conseiller communal ; L. Boutin Perloot ; Vicomte du Bus de Gisignies, sénateur.

« Sceau de la commune.

« Jabbeke, le 15 avril 1875. »

Je me rendis chez M. de Simpel, un des signataires, actuellement bourgmestre de Jabbeke. En route, M. Taffeniers me dit combien il était impressionné par ce qu'il avait entendu.

M. de Simpel est un vieillard, il parle le français, mais avec certaines difficultés, car il n'en a pas l'habitude.

Je lui montre le certificat, signé de son nom, le 15 avril 1875, il m'en affirme l'authenticité, ainsi que l'authenticité des autres signatures.

Cette pièce était déposée à la maison communale, mais elle a disparu, me dit-il.

D. — Monsieur de Simpel, avez-vous vu la jambe cassée de Rudder avant son pèlerinage ?

R. — Non, mais je savais bien que de Rudder avait la jambe cassée, je l'ai vu passer cent fois avec ses béquilles, allant à la messe, je savais bien qu'il n'était pas guéri avant son pèlerinage et qu'il a été guéri à Oostacker.

Nota I. — Je demande à M. le curé :

D. — S'il y a actuellement à Jabbeke quelque personne incroyante, ou du moins ne pratiquant pas la religion ?

R. — Non, il n'y en a actuellement aucune, mais un des signataires de l'attestation, signée également par M. de Simpel, était un libre penseur n'ayant aucune pratique religieuse : c'est M. de Sorge.

D. — S'est-il converti ?

R. — Non, il est mort et a même été enterré civilement. Il est vrai qu'il est mort presque subitement, et qu'il n'aurait pu se réconcilier avec l'Église, ayant perdu toute connaissance dès le premier moment de sa maladie.

Nota II — M. de Simpel raconte qu'un nommé de Weisch, de Jabbeke, incrédule, qui pratiquait un peu pour faire comme les autres, lui avait dit qu'en présence de cette guérison, il fallait bien croire à la religion, et que, depuis, de Weisch avait pratiqué avec foi.

Nota III. — L'authenticité du certificat et des signatures m'avait déjà été attestée par Van Hoestenberghe et M. le curé de Jabbeke.

8. *Pieter Gielen, cabaretier à Jabbeke.*

Revenus à la gare, nous rentrons, en attendant le train, dans un cabaret, tenu par Pierre Gielen.

Celui-ci, interrogé en flamand par M. Taffeniers, mon compagnon (s'il avait entendu parler de la guérison subite d'un nommé Pierre de Rudder, il y a déjà des années), répond que oui, mais il n'était pas encore à Jabbeke à cette époque.

— Le fait est bien vrai, dit-il, il y a même un garde-barrière, qui lui a aidé à monter dans le train, qui lui a dit : Que voulez-vous aller faire là-bas avec une jambe comme cela ? — Hé bien ! lui repartit Pierre de Rudder, il y en a qui ont été guéris, je puis l'être aussi.

D. — De qui tenez-vous ce propos-là ?

R. — Du garde lui-même.

D. — Ce garde est-il ici, et comment s'appelle-t-il ?

R. — Ce garde n'est plus garde actuellement, c'est Pierre Blomme; cependant il travaille encore au château du Bus.

D. — Croyez-vous que cet homme vous a dit vrai, est-ce un honnête homme, au dire duquel on peut se fier?

R. — C'est un très honnête homme qui ne mentirait pas. (Cette déclaration reçoit l'assentiment de plusieurs personnes présentes.)

D. — Pourrait-on le voir?

R. — Il habite à un quart d'heure d'ici.

Je prie un des membres de la famille Gielen de vouloir bien avertir Pierre Blomme que je serai à la gare demain, de midi à deux heures, et que je désire le voir.

Rentrés à la gare, le fils Gielen nous prévient qu'il y a encore actuellement, à la gare, un garde qui a aidé au transport de Pierre de Rudder sur le train. Malheureusement, mon interprète, M. Taffeniers, doit reprendre le train pour Bruges et Ailtre-Sainte-Marie ; il me quitte, en me disant que, pour lui, il croyait sans aucun doute à cette guérison, que la concordance des témoignages rend ce fait certain. — Il était réellement tout bouleversé. Je conduisis ce garde au café de Gielen, dont les deux filles savent passablement le français.

9. *Baltazar de Jacgher, actuellement garde-barrière à Jabbeke.*

Baltazar de Jacgher, interrogé par une des demoiselles Gielen,

déclare qu'il a aidé à transporter de Rudder dans le train, à son départ pour Oostacker.

D. — Avez-vous vu sa jambe cassée, au moment du départ? Avez-vous vu si elle jouait, si le pied était ballottant?

R. — Non, il n'a pas vu la jambe au moment du départ pour le pèlerinage, il n'a pas vu non plus le mouvement anormal de la jambe en ce moment-là, mais il a vu à nu la jambe de de Rudder huit jours avant ce pèlerinage.

D. — Qu'avez-vous constaté?

R. — Il a constaté deux plaies, la fracture de la jambe; l'on pouvait tordre la jambe, de façon à faire tourner le talon en avant (il fait le geste pour montrer la chose).

Pierre était parti au train vers six heures du matin, et il l'a vu descendre du train dans la soirée, il l'a vu marcher parfaitement guéri.

10. Pierre Blomme, de Jabbeke, âgé de soixante-quinze ans, ancien garde-barrière.

Ne pouvant voir Blomme ce jour-là, j'allai loger à Ostende et revins à Jabbeke le 19, vers midi. A ma demande, un gamin va querir Blomme chez lui, car Pierre était absent quand on a voulu l'avertir.

Questionné par une des demoiselles Gielen, il déclare, en présence d'autres personnes, qu'il a transporté Pierre de Rudder dans le train, avec l'aide de quelques personnes, quand celui-ci est parti en pèlerinage.

De Rudder, dont la demeure est assez éloignée de la gare, s'est reposé dans sa maisonnette de garde-barrière, à côté de la gare; là, Blomme a constaté la mobilité anormale de la jambe de de Rudder (le témoin fait le geste, montrant qu'il y avait mobilité au niveau du corps du tibia, donc en dehors des articulations), on pouvait faire ballotter la jambe.

Voyant cela, il a dit à de Rudder: Mais que voulez-vous aller faire à Oostacker? restez plutôt chez vous.

Blomme raconte qu'il a été stupéfait, le soir, de le voir descendre du train, marchant parfaitement et sans béquilles. Interrogé si ses souvenirs sont bien fidèles, s'il est bien sûr de ce qu'il affirme, s'il n'y a pas là un peu d'exagération, il proteste avec vigueur qu'il n'exagère en rien, qu'il est tout à fait sûr de ce qu'il affirme. Il raconte de nouveau comment il a bien constaté que la jambe était cassée, mais il n'a pas vu la jambe à nu.

D. — De Jacgher était-il présent, au moment où vous l'avez transporté sur le train?

R. — Blomme ne saurait le dire au juste, ils étaient trois ou quatre. Il croit bien que oui, mais il n'en est pas tout à fait sûr.

D. — Qui était alors chef de gare?

R. — M. de Cupper était alors chef de gare ; il est maintenant chef à Gentbrugge.

11. Hippolyte Luca, de Jabbeke.

Au moment de reprendre le train pour Bruges, entre dans le café un Monsieur à qui M[lle] Gielen dit que je suis venu à Jabbeke pour m'informer de l'exactitude de la guérison de Pierre de Rudder. Aussitôt ce Monsieur me dit en français que la guérison subite, à Oostacker, de Pierre de Rudder est bien exacte.

« Je n'habitais pas alors Jabbeke, dit-il, mais Oudenbourg. Je n'ai pas vu de Rudder avant sa guérison, mais le docteur Affenaer, qui l'a soigné, m'a raconté lui-même que de Rudder était incurable, que sa jambe, cassée depuis des années, ne pouvait guérir, et que de Rudder avait été guéri subitement à Oostacker,

« Au reste, depuis que je suis à Jabbeke, j'en ai entendu parler bien des fois. Vous pouvez bien croire à cela, me dit-il, tout le monde ici à Jabbeke pourra vous le raconter.

« Verriest, docteur à Bruges, qui a soigné de Rudder, a vu celui-ci pour la dernière fois une quinzaine de jours après Van Hoestenberghe (au dire de Rudder). A sa dernière visite, il avait trouvé la jambe en aussi mauvais état qu'auparavant. Il est mort, mais il a répété plusieurs fois au docteur Van Hoestenberghe qu'il ne comprenait rien à cette guérison, qu'il avait regardée comme impossible. »

(A. XXVI, p. 51-56, 73-80, 107-112, 139-144.)

2° Enquête sur Joachine Dehant

(P. 156 du texte)

Puisque nous venons de reproduire l'enquête du docteur Royer sur le cas de Rudder, mettons sous les yeux du lecteur les résultats d'une autre enquête qu'il fit aussi en 1893, touchant une guérison qui intéressait encore particulièrement la Belgique, celle de Joachine Dehant.

Nous avons raconté, pages 152-157, comment cette jeune fille fut guérie, le 13 septembre 1878, d'une plaie à la jambe, mesurant trente-deux centimètres de longueur.

Un certain nombre d'années après, le président du Bureau des constatations médicales à Lourdes écrivit au médecin de la miraculée, le docteur Marique, en le priant de procéder à une enquête rigoureuse sur cette guérison si frappante. Le docteur Marique répondit :

« Cette enquête a été faite depuis longtemps, et les résultats sont bien connus. Tous les gens sérieux et honnêtes croient à la guérison miraculeuse de Joachine.

« Les libres penseurs disent qu'elle était guérie, avant d'aller à

Lourdes; assertion absolument controuvée par le certificat du docteur Froidbise, qui a examiné Joachine la veille de son départ. Les plus intelligents d'entre eux prétendent qu'elle a joué la comédie douze ans, pour se faire proclamer guérie à Lourdes; mais, à côté, nous avons les témoignages les plus formels, et nous les avons par centaines. »

L'enquête a donc été reprise depuis dans tous ses détails, par le docteur Royer, assisté de M. Simon Deploige, professeur de droit à Louvain, et pour certains interrogatoires, de M. Georges Legrand, avocat à Namur, Jules Poncelet, avocat à Arlon, et Jean Eischen, docteur en médecine.

Ces Messieurs ont procédé avec une méthode précise et sévère, dont on ne saurait dépasser la rigueur.

Joachine Dehant avait-elle, en partant pour le pèlerinage, un ulcère énorme à la jambe droite? Cet ulcère a-t-il été subitement guéri à Lourdes? Voilà les deux points qu'ils ont voulu mettre en pleine lumière.

Ils ont interrogé, pour cela, les voisins de Joachine, ses compagnons de voyage et les patrons de l'hôtel où elle était descendue à Lourdes.

Aucun témoin n'était parent ou allié de la miraculée. Les enquêteurs n'ont point interrogé la famille Dehant; ils n'ont voulu entendre que des étrangers.

Tous les témoins ont été interrogés à leur domicile, sans avoir eu la possibilité de se concerter entre eux. Tous ont relu leurs déclarations et en ont certifié le compte rendu fidèle et exact.

I. — LES VOISINS

1. *M. J.-B. Martin, ancien bourgmestre de Gesves.*

Mlle Joachine Dehant résidait à Gesves, quand elle est allée à Lourdes, en 1878. M. Simon Deploige, professeur à l'Université de Louvain, et Me Georges Legrand, avocat à Namur, se sont d'abord adressés à l'ancien bourgmestre de Gesves, M. J.-B. Martin.

Ils ont interrogé M. Martin, le 15 septembre 1893, en son domicile actuel, à Jambes, plage de la Meuse, n° 3.

D. — Connaissez-vous Mlle Joachine Dehant, qu'on dit avoir été guérie à Lourdes, au mois de septembre 1878?

R. — Oui, parfaitement. J'étais bourgmestre à Gesves en 1878, et c'est de Gesves que Mlle Dehant est partie pour aller à Lourdes en septembre. Quand j'ai entendu dire qu'elle allait faire le pèlerinage de Lourdes, je me suis rendu chez elle. C'était un jour ou deux avant son départ pour Lourdes. Elle m'a dit : « Je vais vous montrer ma laide jambe. »

D. — Et qu'avez-vous vu?

R. — Une plaie dégoûtante, une véritable infection. Cela

sentait tellement mauvais que j'étais content de m'en aller.

D. — Quelle étendue avait la plaie ?

R. — Tout cela. (Ce disant, M. Martin avance la jambe droite et passe la main sur tout le côté extérieur, depuis à peu près le genou jusqu'à la cheville.)

D. — Quelles étaient les particularités de la plaie, sa profondeur?

R. — Ce que je puis vous dire, c'est que cela me faisait l'effet d'une vraie pourriture.

D. — Avez-vous vu M[lle] Dehant après son retour de Lourdes ?

R. — Oui. Je suis allé à sa rencontre. Quand je l'ai vue descendre de voiture, Messieurs, ça m'a fait une impression ! Je ne l'oublierai jamais....

D. — Elle marchait ?

R. — Oui.

D. — Et la plaie ?

R. — Disparue.

D. — Avez-vous vu la jambe ?

R. — Oui, un jour ou deux après le retour de Joachine Dehant. Il n'y avait plus de plaie ; la peau était revenue, un peu plus rouge peut-être, comme quand une plaie est cicatrisée.

Le compte rendu de la conversation de M. Martin avec MM. Deploige et Legrand a été soumis à M. Martin, le 8 octobre 1893. Après l'avoir lu, M. Martin a écrit à la suite et signé la déclaration suivante : « Je soussigné, Jean-Baptiste Martin, ancien bourgmestre de Gesves, déclare, après lecture, l'entière exactitude de l'entretien ci-dessus, et je maintiens en tous points les déclarations que j'y ai faites à MM. Legrand et Deploige (1). »

2. *M[me] la comtesse de Limminghe.*

Le 6 octobre 1893, M. Royer, docteur en médecine à Lens-Saint-Rémy, et M. Deploige se sont rendus au château de Gesves, chez M[me] la comtesse de Limminghe qui a envoyé Joachine Dehant à Lourdes en 1878. Voici quelques extraits des déclarations qu'elle leur a faites :

« .... Après avoir retenu le billet de pèlerinage de Joachine Dehant, le 23 ou 24 août, je l'ai fait venir au château et je l'ai moi-même examinée attentivement. Du genou à la cheville s'étendait une vaste plaie, à surface accidentée comme du papier de soie ; cette plaie suppurait et dégageait une forte odeur ; près de la cheville, il y avait un ulcère de couleur noirâtre....

« C'est dans ces conditions que Joachine Dehant est partie à Lourdes, le 10 septembre ; j'ai revu encore la plaie la veille ou

(1) Les autres témoins qui ont signé ont employé des formules analogues. Nous croyons inutile de les reproduire chaque fois.

Les originaux signés ont été remis par les enquêteurs à M. le docteur Boissarie, président du Bureau médical de Lourdes.

l'avant-veille du départ, et il n'y avait aucun changement dans son état.

« Le 15 septembre, j'ai reçu de Lourdes un télégramme de M. Raikem, le directeur du pèlerinage, m'annonçant la guérison de Joachine (1).

« A son retour de Lourdes, Joachine Dehant a été reçue au château de Gesves. Ses infirmités avaient disparu. »

3. *Sœur Jean-Baptiste* (Hortense d'Aoust).

MM. Royer et Deploige ont également interrogé, le 6 octobre 1893, Sœur Jean-Baptiste, supérieure des Sœurs de la Providence et de l'Immaculée-Conception, à Gesves.

D. — Avez-vous vu la plaie que Joachine Dehant avait à la jambe droite ?

R. — Je l'ai bien vue quatre ou cinq fois.

D. — Comment était cette plaie ?

R. — Elle couvrait presque toute la jambe, en dessous du genou jusqu'à la cheville. Il n'y avait pas de peau ; la plaie était bosselée et rouge ; il en sortait du pus blanc et jaune ; l'odeur était très mauvaise ; les linges enlevés de la plaie étaient toujours tout imprégnés de pus.

D. — Quand avez-vous vu la plaie pour la dernière fois ?

R. — Le jour où M. le docteur Froidbise est venu examiner Joachine Dehant. Il l'a examinée chez nous, un matin. Quand le docteur Froidbise a eu fini son examen, il a dit : « Si celle-là se guérit, c'est un miracle. »

D. — Vous avez entendu cela ?

R. — De mes deux oreilles.

D. — Vous avez donc vu la plaie plusieurs fois ? N'avez-vous pas constaté une amélioration d'une fois à l'autre ?

R. — Oh ! non.

(1) Voici la copie de ce télégramme, dont Mme la comtesse de Limminghe a remis l'original à M. Deploige :

ADMINISTRATION des Chemins de fer, Postes, Télégraphes et Marine.	TÉLÉGRAMME (armes de Belgique)	Assesses 15 septembre 78 Bureau de

Déposé à : Lourdes, 15—9—78. 1, 40 s.
N° 223.

Comtesse de Limminghe,
Gesves, près Assesses
(Belgique)

Joachine parfaitement guérie hier soir.
Raikem.

Pour réception conforme :
4, 55.

D. — Avez-vous vu Joachine Dehant à son retour de Lourdes ?

R. — Pas tout de suite après le retour ; seulement vers le 20 septembre. Il n'y avait plus de plaie, plus d'écoulement, mais une peau assez mince.

4. *M. le docteur Froidbise.*

Le 12 juillet 1893, M. Deploige a eu avec le docteur Froidbise, à Louvain, l'entretien suivant, au sujet de la guérison de Joachine Dehant :

D. — Vous avez examiné Joachine Dehant le 6 septembre et le 19 septembre 1878 ?

R. — Oui.

D. — Le 6 septembre, vous avez constaté chez Mlle Dehant l'existence d'une plaie à la jambe droite ?

R. — Oui, l'existence d'une vaste plaie.

D. — Quand vous avez examiné de nouveau Mlle Dehant, le 19 septembre, cette plaie avait disparu ?

R. — Oui, complètement.

D. — Estimez-vous que cette plaie aurait pu guérir naturellement, du 6 au 19 ?

R. — Non. Le 6 septembre, la chair était à nu, et le 19, la peau était complètement revenue sur toute la surface de la plaie ; la peau était sèche et saine.

D. — Est-il vrai qu'après l'examen du 6 septembre, vous avez dit à Sœur Jean-Baptiste, de Gesves, que, si la plaie de Joachine Dehant guérissait à Lourdes, cette guérison devrait être considérée comme miraculeuse ?

R. — Oui.

Le 11 octobre 1893, M. Deploige a envoyé copie au docteur Froidbise du compte rendu de cet entretien. Par lettre du 12 octobre 1893, datée de Louvain, le docteur Froidbise lui a répondu : « Je ne trouve absolument rien à redire à la façon dont vous traduisez notre conversation du 12 juillet. Le tout est parfaitement exact. »

5. *M. Auguste Henrion.*

Joachine Dehant, avant d'aller à Lourdes, demeurait avec son frère à Gesves, chez Mme Henrion. Un des fils de Mme Henrion, M. Auguste Henrion, habite actuellement à Samson. C'est là que Me Charles Godenne, avocat à Namur, et M. G. Legrand sont allés l'interroger le 10 octobre 1893.

D. — Demeuriez-vous à Gesves quand Joachine Dehant y demeurait ?

R. — Oui, dans la même maison.

D. — Qu'avait-elle ?

R. — Elle était bien souffrante, elle avait une plaie à la jambe.

D. — Avez-vous vu cette plaie ?

R. — Je l'ai vue une fois pendant que ma sœur la soignait, un peu avant le départ de Joachine pour Lourdes. La plaie était au mollet ; elle sentait très mauvais et n'était pas agréable à regarder. Il y avait des « misères » sur les linges qui provenaient du pansement.

D. — Avez-vous vu Mlle Dehant après son retour ?

R. — J'ai vu sa jambe de suite après son retour de Lourdes, je crois que c'était le jour même ou le lendemain. La jambe était bien guérie, elle ne coulait plus. La peau paraissait plus tendre à la place où avait été la plaie.

6. *Mlle Henriette Henrion.*

Enfin, le 6 octobre 1893, le docteur Royer et S. Deploige interrogèrent encore à Gesves Mlle Henriette Henrion.

D. — Est-il vrai que Mlle Joachine Dehant a demeuré chez vous, pendant plusieurs semaines, avant d'aller à Lourdes en septembre 1878 ?

R. — Oui.

D. — Avait-elle une plaie à la jambe droite ?

R. — Oh ! oui, j'ai vu la plaie très souvent.

D. — Quelle étendue avait la plaie ?

R. — Elle était très étendue et faisait presque tout le tour de la jambe.

D. — Pendant le temps que Joachine Dehant est restée ici, n'avez-vous pas constaté une amélioration dans l'état de la plaie ?

R. — Non, il n'y a pas eu de changement en mieux.

D. — Quel aspect avait la plaie ?

R. — Elle était bosselée ; on aurait dit une quantité de clous.

D. — Suppurait-elle ?

R. — Abondamment. Il en sortait du pus blanc ; quand elle était nettoyée, elle était rouge, bourgeonnée. Cela sentait bien mauvais. La veille du départ de Joachine pour Lourdes, il y avait sur la plaie des bosses toutes noires, comme de la gangrène.

D. — Quand avez-vous vu la plaie pour la dernière fois ?

R. — Le matin même avant le départ de Joachine pour Lourdes. La plaie était toujours aussi laide.

D. — Avez-vous vu Joachine immédiatement après son retour de Lourdes?

R. — Oui, le jour même de son retour. La plaie avait disparu et la peau était revenue ; on pouvait passer la main dessus.

D. — Il n'y avait plus de linges autour de la jambe ?

R. — Non.

D. — Le bas n'était pas humide ?

R. — Non, la peau était bien sèche.

II. — LES COMPAGNONS DE VOYAGE

7. M. *Hubert Michaux.*

Le 5 octobre 1893, MM. Simon Deploige et Royer se rendirent à Jemelle chez M. Hubert Michaux, ancien secrétaire communal de Schaltin, et eurent avec lui l'entretien suivant :

D. — Êtes-vous allé à Lourdes au mois de septembre 1878, avec le pèlerinage belge ?

R. — Oui.

D. — Est-il vrai que Mlle Joachine Dehant a été guérie à Lourdes, pendant que vous vous y trouviez ?

R. — Oui. Joachine Dehant a fait le voyage de Lourdes dans le même compartiment que moi. Je l'ai vue à Namur pour la première fois, dans la salle d'attente, le jour de notre départ, le 10 septembre, elle avait l'air malade. Quand nous avons été embarqués, au bout d'un certain temps, les autres personnes du compartiment ont commencé à se plaindre de la mauvaise odeur qui se dégageait de la jambe de Joachine Dehant.

D. — Avez-vous été incommodé par cette odeur ?

R. — Non. Je me trouvais près de la portière, moi ; puis je n'avais peut-être pas l'odorat aussi fin que mes compagnons. Eux, pour la plupart, se plaignaient vivement de la puanteur. On a même voulu laisser Joachine Dehant à Paris.

D. — D'où provenait cette odeur ?

R. — D'une plaie que Joachine Dehant avait à la jambe droite.

D. — Avez-vous vu cette plaie ?

R. — Je l'ai vue le soir de notre arrivée à Lourdes, le jeudi 12 septembre, à l'hôtel.

D. — Logiez-vous au même hôtel que Joachine Dehant ?

R. — Oui, chez Latapie.

D. — A quelle heure avez-vous vu la plaie, le 12 septembre ?

R. — Vers neuf heures ou dix heures du soir. La chambre de Joachine Dehant était contiguë à la mienne. Avant d'aller se coucher, elle a voulu faire le pansement de sa plaie. Elle m'a appelé. Elle était assise par terre, dans sa chambre ; elle m'a dit qu'il lui fallait du linge pour sa plaie et qu'elle ne saurait se lever pour aller en prendre. Je lui ai remis alors un sac de voyage dans lequel il y avait du linge.

D. — Est-ce alors que vous avez vu la plaie ?

R. — Oui.

D. — Comment était la plaie ? Comme la main ?

R. — Plusieurs fois aussi grande ! Oh ! oui, plusieurs fois aussi grande.... Elle était bien comme ça.... (Et, en même temps, M. Michaux passe la main sur la jambe droite du genou à la cheville.)

D. — Est-ce qu'il y avait des saletés sur la plaie ?

R. — Elle était dégoûtante.

D. — Saignait-elle ?

R. — Elle suppurait.

D. — Était-elle profonde ?

R. — Oui, ça, elle avait l'air profonde. Il y avait de ci de là comme des croûtes fendillées, d'où sortait du pus rouge et blanc.

D. — Est-ce que les linges enlevés de la plaie étaient salis ?

R. — Oui.

D. — Est-ce que Joachine Dehant a de nouveau nettoyé sa plaie le lendemain matin ?

R. — C'est possible. Je crois me rappeler que je lui ai aussi porté de l'eau pour laver sa plaie, mais je ne me souviens pas exactement si c'est le soir de notre arrivée à Lourdes ou le lendemain matin.... Je me rappelle maintenant que, le lendemain matin, de très bonne heure, quand elle a quitté l'hôtel, elle m'a dit qu'elle venait de faire le pansement de sa plaie.

D. — Avez-vous revu Joachine dans le courant de la journée du 13 septembre ?

R. — Oui, à l'église. Mais, le soir, à notre retour à l'hôtel, on nous a appelés pour nous montrer que la plaie de Joachine était guérie.

D. — Et qu'est-ce qu'il y avait ?

R. — Eh bien ! il n'y avait plus de plaie du tout. Là où il y avait eu une plaie, j'ai vu une peau neuve, plus rouge seulement que tout autour.

D. — Quand est-ce que vous avez vu cela ?

R. — Le vendredi 13, vers neuf ou dix heures du soir.

8. M. Médot.

De Jemelle, MM. le docteur Royer et Deploige se dirigèrent sur Schaltin, où ils eurent avec M. Médot, curé retraité de la paroisse et compagnon de voyage de Joachine Dehant, la conversation suivante :

D. — De quoi souffrait Mlle Joachine Dehant quand elle est allée à Lourdes avec vous en 1878 ?

R. — J'ai vu qu'elle avait un gros paquet de linges pour panser une plaie qu'elle avait à la jambe.

D. — Avez-vous vu cette plaie ?

R. — Non ; mais on se plaignait dans le compartiment de la mauvaise odeur qu'elle dégageait ; plusieurs de mes compagnons ont déclaré qu'ils ne pouvaient plus y tenir. J'ai dû beaucoup insister pour qu'on ne laissât pas Joachine Dehant à Paris.

D. — Et Mlle Dehant a été guérie à Lourdes ?

R. — Oui. Je l'ai rencontrée — je crois que c'était le surlendemain de notre arrivée à Lourdes, vers quatre heures du matin — et elle m'a dit qu'elle était guérie.

D. — Avez-vous vu la cicatrice de sa plaie ?

R. — Non. Je n'ai pas cherché à la voir. Je croyais ce que tout le monde affirmait.

9. M. Devos.

MM. Deploige et Royer décidèrent d'aller encore le même jour à Emines, pour y interroger M. le curé Devos.

D. — M. Michaux nous a dit que vous êtes un des témoins de la guérison de Joachine Dehant ?

R. — En effet.

D. — Est-ce que Joachine Dehant, quand elle vint à Lourdes avec vous, en 1878, avait une plaie à la jambe droite ?

R. — Oui.

D. — Que vous rappelez-vous de la plaie ?

R. — Elle couvrait toute cette partie de la jambe, entre le genou et la cheville, sauf une bande de chair saine du côté intérieur ; elle suppurait et exhalait une odeur infecte qui a persisté à l'aller pendant tout le voyage, au point d'indisposer les personnes de notre compartiment. Je crois me souvenir aussi d'avoir vu des linges provenant du pansement et qui étaient salis par le pus.

D. — Que savez-vous de la guérison de la plaie ?

R. — Joachine m'a dit, à Lourdes, le second jour, en rentrant le soir à notre hôtel, que la plaie avait été guérie le matin au second bain.

D. — Avez-vous vu la plaie fermée ?

R. — Je l'ai vue à la gare de Lourdes, au moment de notre départ pour la Belgique, le 16 septembre ; Joachine Dehant la montrait à un médecin du Gers qui disait : « La sainte Vierge fait des choses extraordinaires. » Il restait une légère rougeur, indiquant la place de la plaie guérie.

Je me réfère, du reste, pour tout ce que je pourrais oublier, à un récit que j'ai publié dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* du 30 décembre 1878.

D. — A l'aide de quels éléments avez-vous composé ce récit ?

R. — Pour le voyage et la guérison, j'ai fait le récit d'après ce que j'ai vu et entendu moi-même.

D. — Votre récit a été écrit immédiatement après le pèlerinage. Est-ce que des renseignements ou des informations ultérieurs n'en ont pas ébranlé l'exactitude, spécialement en ce qui concerne la plaie et les circonstances de la guérison ?

R. — Non, en aucune façon. Je reste persuadé de l'existence de la plaie et de sa guérison après le second bain ; Léonie Dorval, la baigneuse de Joachine, me l'a certifié. Cette personne était une sainte fille, absolument incapable d'inventer et de mentir ; c'est d'après le récit qu'elle m'a fait que j'ai écrit ma relation.

10. Mlle Devos.

MM. Royer et Deploige s'adressèrent ensuite à Mlle Adélaïde Devos, la sœur de M. le curé d'Emines. Elle n'avait pas été présente à l'interrogatoire de son frère.

D. — Avez-vous vu une plaie que Joachine Dehant avait à la jambe droite, quand elle est allée à Lourdes avec vous en septembre 1878?

R. — J'ai vu cette plaie à Paray-le-Monial, le lendemain de notre départ de Namur. C'était à l'hôtel. Joachine Dehant, assise par terre dans une chambre de l'hôtel, m'a demandé de l'eau pour laver sa plaie. Je l'ai aidée, mais, au bout d'un certain temps, je me suis trouvée mal, à cause de l'odeur infecte et de la vue de cette plaie si grande, et je n'ai pu continuer à lui donner mes soins.

D. — Avez-vous vu la plaie à nu, à Paray-le-Monial?

R. — Oui. Elle s'étendait du genou à la cheville; à la hauteur de la cheville, elle s'élargissait, mais, du côté intérieur de la jambe, il y avait une bande de chair qui n'était pas attaquée.

D. — Est-ce que la plaie suppurait?

R. — Oh! oui La plaie était bourgeonnée; le pus était blanc-jaune; les linges étaient tout maculés de pus.

D. — Et cette plaie s'est refermée à Lourdes?

R. — Oui. Le lendemain de notre arrivée à Lourdes, le soir, à l'hôtel, Joachine m'a dit que la plaie était guérie.

D. — Est-ce que vous avez vu la plaie fermée, ce soir-là même?

R. — Oui. La peau neuve était encore rouge; elle s'écaillait par endroits, mais était sèche et ne coulait plus.

11. Mlle Victorine Dorval.

Enfin, le lendemain 6 octobre, MM. Deploige et Royer allèrent questionner Mlle Victorine Dorval, à Haltinnes.

D. — Vous avez été à Lourdes, en septembre 1878. Pourriez-vous nous donner quelques détails sur la maladie et la guérison de Joachine Dehant, qui voyageait avec vous?

R. — Mon Dieu! il y a si longtemps et il y a eu tant de choses depuis lors!.... Si ma sœur Léonie vivait encore! C'est elle qui a surtout pris soin de Joachine durant le voyage.

D. — Nous faisons une enquête et nous tâchons de recueillir les témoignages des personnes qui ont vu Joachine Dehant immédiatement avant et après sa guérison.

R. — Une enquête? Mais tout se trouve dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* de l'époque.

D. — Est-ce que le récit des *Annales* est exact?

R. — En doutez-vous?

D. — Nous voudrions savoir si ce récit peut s'appuyer sur les déclarations de témoins oculaires.

R. — Eh bien ! ce que les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* ont dit est bien la vérité.

D. — Les avez-vous lues ?

R. — Oui. Et ma sœur Léonie me les a lues.

D. — Qu'en disait votre sœur ?

R. — Que c'était bien comme cela que les choses s'étaient passées.

D. — Est-ce que votre sœur Léonie a été témoin de la guérison de Joachine Dehant?

R. — Je crois bien. C'est ma sœur qui a plongé Joachine Dehant dans la piscine.

D. — Et vous, avez-vous vu la plaie que Joachine Dehant avait à la jambe?

R. — Non, mais j'ai vu les linges sales qu'on en enlevait et qui sentaient très mauvais.

D. — Quand avez-vous vu la plaie guérie pour la première fois?

R. — Je ne m'en souviens plus exactement.

12. Témoignage de Léonie Dorval.

La mort a enlevé un des témoins de la guérison, Léonie Dorval, de Haltinnes, qui fut chargée par Mme la comtesse de Limminghe de prendre soin de Joachine durant le voyage. Mais Léonie Dorval, de son vivant, s'est fréquemment entretenue avec Mme la comtesse de Limminghe de la guérison de Joachine, et c'est d'après le souvenir de ces entretiens que Mme de Limminghe a rapporté au docteur Royer et à M. Deploige le témoignage de Léonie Dorval. Voici en quels termes :

« Léonie Dorval a vu la plaie que Joachine Dehant avait à la jambe droite et le pus qui en sortait. Je crois que c'est en route, à Paray-le-Monial, que Léonie Dorval a vu la plaie pour la dernière fois. Léonie Dorval elle-même m'a fait le récit de la guérison de Joachine. Elle n'a pas su à quel moment précis la plaie a été guérie, Joachine étant entrée dans la piscine sans enlever les linges qui entouraient la jambe. Le 13 septembre, dans la matinée, vers neuf heures, après le second bain, Léonie a dit à Joachine : « Mais, Joachine, vous ne semblez plus souffrir de votre jambe. Qu'en pensez-vous? Si nous la débandions ? » Elles le firent et furent très saisies toutes les deux de voir la plaie cicatrisée. La jambe était toute marbrée, bleue et rouge ; elle ne blanchit que plus tard, petit à petit. »

13. M. Sosson.

Citons encore le témoignage d'un copèlerin de Joachine Dehant, M. Sosson, doyen retraité à Châtillon, que M. Jules Poncelet, avocat à Arlon, et M. Jean Eischen, docteur en médecine à Arlon, sont allés interroger le 14 octobre 1893.

D. — Vous avez été à Lourdes en 1878 avec Mlle J. Dehant. Est-il vrai qu'en allant à Lourdes, Mlle Dehant avait une plaie à la jambe droite ?

R. — Nul doute qu'elle avait une plaie affreuse. Elle disait elle-même et l'on racontait tout autour d'elle et pendant tout le voyage que les chairs de la jambe étaient pourries. Ses compagnons de voyage disaient qu'on entourait la plaie de soixante-dix tours de bandelettes et qu'en moins d'une heure toutes les bandelettes étaient percées de pus ; ils disaient que l'odeur répandue par cette plaie était insupportable et remplissait le compartiment au point qu'il était presque impossible d'y rester. J'ai un vague souvenir de l'avoir vue à Agen, lavant sa plaie.

D. — Est-ce que cette plaie a été guérie à Lourdes ?

R. — Nul doute ; car, au moment où cette guérison s'est produite, la nouvelle s'est répandue immédiatement et a produit une émotion générale.

D. — Quand a-t-elle été guérie ?

R. — Le vendredi, on l'a dite guérie de sa plaie ; tout le monde autour de moi le répétait. La demoiselle de Haltinnes qui avait baigné la malade m'a raconté qu'elle avait elle-même ôté les bandelettes et que, à sa grande surprise, elle avait découvert des chairs saines, un peu brunes.

III. — LES PATRONS DE L'HOTEL LATAPIE, A LOURDES

14. Mme Latapie.

Le docteur Royer, se trouvant à Lourdes au mois de septembre 1893, est allé, route de Pau, n° 25, à l'hôtel Latapie, où Joachine Dehant était descendue en 1878. Il a d'abord interrogé Mme Latapie.

D. — Vous souvenez-vous que Joachine Dehant a été guérie jadis d'une plaie, qu'elle portait à la jambe ?

R. — Certainement. Joachine est descendue ici, en septembre 1878, avec plusieurs autres pèlerins belges. Elle a pansé, le soir même de son arrivée, une plaie qu'elle avait à la jambe. J'ai vu cette plaie, en même temps que ma belle-sœur ; la suppuration était abondante, les linges étaient remplis de pus. Le lendemain matin, les draps de lit eux-mêmes se trouvèrent souillés par la suppuration qui avait percé les pièces du pansement. J'ai revu le lendemain cette plaie complètement fermée ; elle était recouverte d'une cicatrice rouge et très fine. Il n'y avait plus la moindre suppuration.

15. Mlle Marie Latapie.

Elle arrive, pendant que le docteur Royer s'entretient avec sa belle-sœur.

D. — Que vous rappelez-vous de la guérison de Joachine Dehant?

R. — Je me souviens d'avoir vu arriver Joachine ; elle geignait à chaque pas. Un prêtre qui l'accompagnait recommanda de la mettre à part, disant qu'elle sentait mauvais, qu'elle avait la gangrène. Et, en effet, elle ne sentait pas bon.

J'ai vu la plaie de sa jambe le soir, le jour même de l'arrivée, au moment où Joachine la découvrait pour en faire le pansement. La plaie était vilaine, les pièces de pansement étaient couvertes de saletés et de pus ; les draps de lit furent salis par le pus pendant la nuit et durent être remplacés le lendemain.

D. — La plaie était-elle grande ?

R. — Oh ! oui, bien comme ça.... (Ce disant, Marie Latapie montre la main droite étendue et de l'autre indique le dessus du poignet.)

D. — Elle était profonde ?

R. — Je ne m'en souviens pas. Je ne l'ai pas d'ailleurs examinée de près ; ce n'était pas agréable à voir. Le lendemain, dans la soirée, Joachine, étant rentrée, nous a montré sa jambe ; la plaie avait complètement disparu, il ne restait qu'une cicatrice rouge.

D. — A quelle heure avez-vous vu la plaie guérie ?

R. — Le soir, Joachine avait passé presque toute la journée à la Grotte.

16. M. Latapie.

D. — Pourriez-vous me donner des renseignements sur la guérison de Joachine Dehant?

R. — Je me souviens très bien de cette guérison. Je n'ai pas vu la plaie, mais j'avais entendu dire qu'une personne estropiée avait une plaie. Le lendemain de son arrivée, j'ai vu la plaie cicatrisée au moment où Joachine la montrait aux autres personnes de l'hôtel.

CONCLUSION

MM. Deploige et Royer ont résumé les résultats de leur enquête dans les lignes suivantes :

« Deux faits paraissent dûment établis par cette enquête :

« *1er fait :* L'existence chez Mlle Joachine Dehant, au moins jusqu'à la date du 12 septembre 1878, à dix heures du soir, sinon jusqu'au matin du 13, d'une plaie couvrant presque toute la jambe droite depuis le genou jusqu'à la cheville, mettant la chair à nu, bourgeonnée, rouge et par endroits noirâtre, dégoûtante à voir, suppurant abondamment, dégageant une odeur infecte, ne pouvant, suivant un témoignage médical, guérir naturellement en 13 jours, et n'étant nullement en voie d'amélioration.

« *2e fait :* La disparition totale de la même plaie et son remplacement par une peau neuve, sèche et saine, à partir du 13 sep-

tembre 1878, dans la matinée ou, tout au moins, vers neuf ou dix heures du soir.

« S. Deploige,

« Dr Royer. »

(A. XXVI, p. 274-288.)

NOUVEAU TÉMOIGNAGE

Après les premières éditions de cet ouvrage, nous avons reçu la lettre suivante qui augmente encore, s'il est possible, la certitude du fait, si fortement établi par l'enquête :

La Louvière (Hainaut), 20 août 1905.

Monsieur le chanoine,

Je viens de lire l'enquête que vous avez publiée sur la maladie et la guérison de Joachine Dehant.

Cette lecture m'a rappelé un souvenir. J'étais encore étudiant en médecine, quand, me trouvant en vacances à Schaltin, près de Gesves, au mois d'août 1878, j'allai rendre visite à un de mes camarades, qui habitait Gesves même. Il m'invita à aller voir avec lui une personne qui présentait, disait-il, une plaie très grave à une jambe. C'était justement Joachine Dehant.

La malade se prêta à notre examen. Le pansement ayant été enlevé, je vis une plaie qui recouvrait une grande partie de la jambe et qui suppurait abondamment, telle enfin que vous l'avez décrite.

Je revins quelques jours après, et examinai de nouveau cette plaie dont l'étendue et la nature m'avaient intéressé.

J'appris un peu plus tard que la malade avait été guérie à Lourdes (1).

Je suis heureux de rendre hommage à la vérité en joignant mon témoignage à ceux qui ont attesté l'existence et la gravité du mal.

Agréez....

Dr Marot.

N° 18

(V. p. 264 du texte)

DISCUSSION SUR LE CAS DE RUDDER

Résumé

Dans leur savant article de la *Revue des questions scientifiques*, les docteurs Van Hoestenberghe, Royer et Deschamps, qui avaient

(1) Joachine Dehant guérit, on l'a vu, le 13 septembre 1878.

fait chacun séparément une enquête, démontrent que la guérison *très authentique* de Rudder, soudaine et radicale, n'a pu être l'œuvre de la nature. Voici le résumé de cette discussion scientifique.

1° Un laps de temps très appréciable est nécessaire pour la guérison complète de toute fracture.

2° Il faut plus de vingt et un jours pour la guérison d'une fracture de jambe. Et même aucun chirurgien, quelle que soit sa confiance dans les progrès de son art, n'admettra qu'on puisse arriver un jour à effectuer une telle guérison sans atteindre une durée de trois semaines, ni même sans la dépasser. En effet, la consolidation consiste en une cicatrisation des tissus. « Or, la cicatrisation des tissus est un phénomène essentiellement progressif régi par des lois physiologiques bien connues et qui exige de toute nécessité un temps normal. » Le progrès, en cette matière, consiste uniquement à n'entraver par aucune pratique le libre cours des forces naturelles. Or, le traitement des fractures est bien près d'avoir atteint son apogée de perfection dans la méthode du docteur Lucas Championnière, qui requiert « *trois semaines au minimum pour la complète guérison d'un seul des deux os de la jambe*, le plus grêle, le péroné. »

3° L'influence de l'esprit sur le corps et l'intervention de la *Faith-healing* (la foi qui guérit) de Charcot n'ont rien à faire ici. D'abord, de Rudder, bien qu'ayant « une grande confiance en la Vierge Immaculée, était un robuste campagnard, sans nulle trace de nervosisme. »

Ensuite « attribuer au système nerveux une puissance médicatrice telle qu'elle puisse opérer la *restauration des tissus*, en dépit des lois dûment constatées qui président à cette restauration, c'est se mettre en opposition avec les principes de la science médicale. » L'influence de l'esprit sur le corps, Charcot lui-même le reconnaît, ne peut s'exercer en contradiction avec les lois naturelles ; or, la consolidation d'une fracture (lésion tissulaire) exige, de par les lois naturelles, un temps très appréciable, de plusieurs semaines, a-t-on vu plus haut ; donc la consolidation *subite* est impossible naturellement.

Il faut lire, dans l'original, la discussion de la théorie de Charcot, à laquelle les trois docteurs se livrent à ce sujet et l'application qu'ils font ensuite de ces données au cas de Pierre de Rudder : la clarté de l'exposition et l'étendue de l'érudition égalent ici la rigueur scientifique du raisonnement.

Quand on a poursuivi la lecture jusqu'aux pièces justificatives, et qu'on rassemble, d'un trait de mémoire, l'ensemble des circonstances et des caractères de cette guérison extraordinaire, l'esprit se sent acculé, avec une force invincible, à la conclusion des savants auteurs : « Ou nier le fait, ou renoncer à l'expliquer par

les forces de la nature. » Or, nier le fait est absolument impossible. (A. XXXII, p. 374-375.)

Lire, *Appendice* 34, une lettre du médecin de P. de Rudder.

N° 19

(V. p. 276 du texte)

CLÉMENTINE TROUVÉ

1°

DÉPOSITION DE MADAME DELAIGNE

« Je soussignée, Adeline Renoux, femme Paul Delaigne, demeurant à Sanxay (Vienne), certifie que, me trouvant chez mes parents, fermiers aux Lambertières, commune de Rouillé (Oise), j'ai vu la plaie suppurante que Clémentine Trouvé avait entre la cheville et le talon du pied droit. C'était le 17 du mois d'août dernier 1891, la veille de son départ pour le pèlerinage national à Notre-Dame de Lourdes. Lorsqu'elle m'a montré son pied, j'ai vu avec peine la plaie béante d'où suintait du pus mêlé de sang; les linges qui enveloppaient le pied en étaient tout tachés. J'ai vu son pied complètement guéri. Aussi, après avoir vu le mal, je ne puis attribuer qu'à un miracle la guérison survenue à Lourdes. Ma mère a pu constater comme moi le mal et la guérison de Clémentine Trouvé; elle regrette de ne savoir pas écrire afin de pouvoir rendre témoignage à la vérité.

« La mère Trouvé avait amené sa fille dans une brouette, une marche prolongée étant impossible à l'enfant.

« Fait à Sanxay, le 20 octobre 1891.

« Adeline Renoux, femme P. Delaigne. »

2°

DÉPOSITION DE MADAME DE RŒDERER

Il faut citer ici le témoignage très important de Mme la vicomtesse de Rœderer, qui a pris l'enfant à la gare de Poitiers, ne l'a pas perdue de vue pendant tout le voyage, l'a suivie jusqu'à Lourdes et a constaté que, jusqu'à l'entrée dans la piscine, la plaie n'avait pas cessé de suppurer. Nous reproduisons intégralement cette importante déposition :

« Je soussignée, secrétaire de l'Association de Notre-Dame de Salut pour le diocèse de Poitiers, certifie que, le 18 août 1891, j'ai

reçu à la gare de Poitiers, à l'arrivée du train de cinq heures du soir, la jeune Clémentine Trouvé, de Rouillé, admise au nombre des malades faisant partie du pèlerinage national à Notre-Dame de Lourdes.

« Cette enfant avait, au talon du pied droit, une carie des os, ainsi que le témoigne le certificat du médecin. Cette carie, du reste, était indiquée par la suppuration mêlée de sang et d'eau teintée de sang. J'ai vu la plaie, qu'à son arrivée, l'enfant avait aussitôt débandée. La fatigue du voyage avait activé la suppuration et l'enfant pleurait à la pensée que sa provision de linge serait trop vite épuisée ; elle souffrait et j'eus bien de la peine à la consoler. J'ai revu l'enfant pendant la journée qu'elle a passée à Poitiers ; je l'ai revue aussi dans le train ; la suppuration, toujours de même nature, était abondante.

« L'enfant fut guérie le 21 août, pendant qu'elle se baignait dans la piscine ; la plaie fut fermée instantanément. Je retrouvai Clémentine à l'hôpital des Sept-Douleurs ; elle sautait plusieurs marches d'escalier à la fois et essayait de courir ; sa joie était indescriptible ; elle répétait : « Maintenant je puis bien courir, mais je ne sais plus le faire !.... » Les médecins de Lourdes constatèrent le jour même la guérison.

« En foi de quoi, j'ai signé :

« DE G. Vtesse ROEDERER,

« *Secr. de Notre-Dame de Salut.*

« Poitiers, 15 janvier 1895. »

EXTRAIT DE LA DÉPOSITION DE CLÉMENTINE TROUVÉ DEVANT LE TRIBUNAL CANONIQUE

L'archevêque de Paris ayant nommé un tribunal pour étudier les miracles de Lourdes intéressant les fidèles de son diocèse, Clémentine Trouvé, qui est devenue Sœur Agnès-Marie et qui habite maintenant Paris, a été citée et a déposé devant ce tribunal, sous la foi du serment, le 11 janvier et le 8 février 1908. Outre la déclaration, reproduite plus haut dans le texte, voici les parties de cette déposition, qui peuvent intéresser le lecteur. Je les prends dans le procès-verbal :

« M. le chanoine Bertrin demande à poser quelques questions à Sœur Agnès-Marie (Clémentine Trouvé).

« M. BERTRIN : Vous rappelez-vous avoir vu M. Zola ?

« CLÉMENTINE TROUVÉ : Oui, je me le rappelle bien. »

« M. Bertrin lit alors quelques passages de son livre et demande si ce qu'il raconte, particulièrement sur la guérison, est exact.

« CLÉMENTINE TROUVÉ : Oui, Monsieur. »

Touchant le sondage de la plaie pratiqué le 11 juin 1891 et que

le docteur Cibiel aurait nié, d'après le pasteur protestant qui a essayé d'attaquer ce miracle, le témoin fait cette déclaration :

« C'est moi qui ai mis le stylet dans la plaie de mon pied. Le docteur Cibiel a commencé par essayer lui-même. Mais la sonde ne passait pas à l'endroit exact, et il me faisait bien mal. Je la lui ai prise alors des mains, pour la faire entrer moi-même, car j'en avais l'habitude, me pansant bien souvent. Ce jour-là, le docteur Cibiel avait avec lui le docteur Moreau, qui le remplaçait parfois à Lusignan. »

Il est donc bien vrai que le docteur Cibiel a vu la plaie le 11 juin, qu'il a essayé d'y introduire la sonde, et que, pour ne pas faire souffrir trop l'enfant, il l'a laissée l'enfoncer elle-même sous ses yeux ; il a donc vu le stylet pénétrer très avant dans la plaie fistuleuse.

Au sujet du témoignage si important de Mme Lallier, M. Bertrin demande :

« Le témoignage de Mme Lallier est-il exact ?

« Clémentine Trouvé : Oui, Monsieur, il est exact. »

A propos des cicatrices que porte son pied, Clémentine Trouvé fait l'observation suivante :

« On parle souvent de plusieurs incisions, opérations ou plaies. Il y a, je crois, confusion. Durant ma maladie, bien des personnes songèrent à me donner des remèdes. Certains me faisaient du bien. Plusieurs de mes plaies se sont alors séchées ; mais, *quand les unes se fermaient, d'autres se rouvraient*, et il fallait faire des incisions pour que le pus pût s'écouler.

« Lorsque je vins à Lourdes, je n'avais qu'une plaie vive, qui était ouverte depuis deux ans. Durant ma maladie, des petits os sortaient de ma plaie : j'en avais gardé deux. Je les ai jetés en revenant de Lourdes. Pourquoi les garder, puisque j'étais guérie ? »



CERTIFICAT MÉDICAL
SUR LE MAINTIEN DE LA GUÉRISON

Copie du certificat du docteur Goix, concernant la guérison de Clémentine Trouvé.

« Je soussigné, docteur de la Faculté de médecine de Paris, certifie avoir aujourd'hui examiné Clémentine Trouvé, et constaté le maintien de la guérison.

« Il n'y a plus trace de trajet fistuleux à la partie interne du calcaneum, mais seulement deux cicatrices horizontales et parallèles de cinq à six centimètres de longueur, et une troisième verticale d'un centimètre environ. La pression n'est douloureuse et

aucun point de la région, qui présente un léger épaississement de la peau et des tissus sous-cutanés.

« Paris, onze janvier mil neuf cent huit.

« Dr Goix,
« 33, avenue de Saxe, Paris. »

Certifié conforme à l'original :

Paris, 25 janvier 1908.

« H. Odelin,
« vic. gén., président de la Commission. »

N° 20

MADAME GORDET

1° (p. 301 du texte)

MALADIES DONT MADAME GORDET FUT ATTEINTE DE 1880 A 1892

1880. — Fausse couche, gastralgie.

1881. — Névralgies intenses et prolongées, dyspepsie.

1882. — Bronchites renouvelées, douleurs d'épaules, faiblesse générale.

1883. — Angines consécutives, crainte de maladie de poitrine.

1884 et 1885. — Désordres du côté du cœur.

1886. — Gastralgie, gastrite.

1887. — Épanchement arthritique du genou gauche.

1888. — Inflammation des intestins, déplacement de l'utérus.

1889 à 1892. — Pelvi-péritonite, phlegmons, tumeur interne, — ovaro-salpyngite couronnant le tout, et ayant pour effet l'impossibilité absolue de se tenir debout et de se mouvoir sans appui.

Toutes ces maladies étaient attribuées par la malade aux mêmes causes :

La fausse couche initiale, et l'accident de voiture que nous avons signalé

2° (p. 314 du texte)

CERTIFICAT MÉDICAL

CONSTATANT LA MALADIE ET LA GUÉRISON DE MADAME GORDET

« Je soussigné, Jean-Baptiste Castay, docteur en médecine de la Faculté de Paris, demeurant à Henrichemont (Cher), reconnais avoir donné mes soins à Mme Gordet, Virginie, pour une ovaro-salpyngite suppurée du côté droit, datant de trois ans huit mois. Mme Gordet, au cours de sa longue maladie, passée presque entiè- nent au lit, a présenté des accidents très graves de *pelvi-péri-*

tonite suppurée avec redoublements inflammatoires à chaque période menstruelle.

« Depuis quelques mois, un certain calme relatif avait succédé aux accidents aigus, mais il subsistait une gangue inflammatoire emprisonnant l'utérus, et dont la résolution se faisait lentement.

« Malgré cette amélioration, les douleurs étaient très vives, la station debout était impossible et la malade ne pouvait faire quelques pas, sans le secours de ses béquilles.

« Sur la demande de Mme Gordet, j'ai pratiqué une exploration le 9 août 1892. La résorption de l'exsudet avait fait des progrès sans être complète.

« Aujourd'hui, 3 septembre 1892, j'ai procédé à un nouvel examen minutieux et j'ai constaté que *les produits de l'inflammation avaient totalement disparu ;* les culs-de-sac étaient vides, l'utérus libre, le toucher et le palper combinés complètement indolores.

« Mme Gordet affirme n'éprouver aucune souffrance ni spontanée, ni provoquée ; elle s'assied, se lève et marche avec une entière liberté de mouvements. *Médicalement, je suis autorisé à conclure à la guérison*, que je souhaite entière et durable dans l'intérêt de la malade.

« En foi de quoi, je délivre le présent certificat, que je déclare sincère et véritable.

« Henrichemont, le 3 septembre 1892.

« J. Castay. »

N° 21

MADAME ROUCHEL

1° (p. 357 du texte)

LETTRE DE M. L'ABBÉ HAMANN,

VICAIRE DE SAINT-MAXIMIN, PAROISSE DE MADAME ROUCHEL

« Metz, le 28 octobre 1903.

« Je vois Mme Rouchel depuis le temps pascal de l'année 1903. La première fois que j'ai été appelé près d'elle, je l'ai trouvée sur son lit et sous le coup d'horribles souffrances ; son nez, ses lèvres, une partie des joues, tout cela ne formait qu'une seule plaie purulente. Elle portait habituellement un bandeau : « Oh ! Monsieur l'abbé, me dit-elle, vous ne pourriez pas voir mon mal ; vous vous sauveriez, si je vous le montrais. » Sur mon affirmation que j'avais les nerfs solides et que je pouvais tout voir, elle consentit à ôter son bandeau. A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de la voir ainsi sans bandeau ; pour la derniere fois, peu de jours avant son départ pour Lourdes.

« Je me borne à dire brièvement quel était son état à cette dernière date. Toute la partie inférieure du visage de Mme Rouchel était couverte d'une plaie rougeâtre et suppurante. Le mal s'était surtout attaqué à la lèvre supérieure, qui était enflée jusqu'à une grosseur d'environ trois centimètres. La partie inférieure du nez était rongée par le mal. A côté de la bouche, sur la joue droite, je voyais un trou, une ouverture, d'où sortait une matière purulente. Mme Rouchel me montra aussi l'intérieur de sa bouche. C'est là que le mal paraissait avoir son siège, surtout au palais, et, de là, il se propageait à l'extérieur par le nez et par les lèvres. Cette plaie suppurante s'étendait sur les joues, à l'intérieur de la bouche et jusque dans la gorge, aussi loin que je pouvais voir. Je dois dire que, malgré la force de résistance de mes nerfs, l'aspect de cette grande plaie me repoussait et m'inspirait le dégoût, autant que le triste sort de la malade éveillait ma pitié et ma commisération.

« HAMANN. »

2° (p. 364 du texte)

TÉMOIGNAGE DE SŒUR MECHTILDE

Voici le témoignage de Sœur Mechtilde, de l'hôpital de Lourdes : « J'ai pansé Mme Rouchel, pour la dernière fois, vers une heure de l'après-midi, le samedi 5 septembre. Je n'ai pas remarqué qu'il se fût produit une amélioration quelconque dans l'état de la malade. A ce moment, les lèvres, le nez et les joues ne formaient qu'une plaie, d'où s'exhalait une odeur cancéreuse insupportable. J'ai constaté alors encore, dans la joue droite, l'existence d'un trou grand comme l'épaisseur de mon petit doigt. Le soir, je voulus renouveler son pansement, mais elle me répondit qu'elle n'en avait plus besoin. Croyant qu'une autre personne avait soigné la malade, j'attendis au lendemain pour me présenter à elle. J'examinai alors la figure. Les lèvres, les narines, les joues étaient dans l'état naturel, le trou de la joue était fermé. »

3° (p. 375 du texte)

ESSAI DE RÉPONSE D'UN CONTRADICTEUR

Au mois d'avril 1905, l'association des médecins de Metz se réunit solennellement, le président du Bureau médical de Lourdes étant présent. Voici en substance, et très exactement, tout ce que le docteur israélite Muller, qui prit la parole pour attaquer le miracle, trouva à répondre :

« Il s'est écoulé douze jours entre celui où notre confrère, le docteur Ernst, a constaté chez Mme Rouchel les perforations du palais et de la joue et celui où nos confrères français de Lourdes ont constaté que ces perforations n'existaient plus. Sans doute plu-

sieurs personnes affirment avoir vu ces perforations après le docteur Ernst, pendant le voyage encore et jusqu'au jour même où la constatation de la guérison eut lieu. Mais, à mes yeux, *ces témoignages, n'étant pas des témoignages de médecins, ne comptent pas.* Donc (!) il existe douze jours entre le mal constaté et la guérison constatée. Or *en douze jours on peut guérir des perforations, comme celles de Mme Rouchel, au moyen de l'iode à haute dose.* Je sais bien que Mme Rouchel n'a été soignée dans cet intervalle par aucun de nos confrères, mais il n'est pas prouvé qu'elle n'ait pas vu alors des empiriques et que l'un de ces empiriques ne l'ait pas soignée et guérie avec de l'iode. Il n'y a donc pas à crier au miracle. »

Ah! mais si, et plus que jamais! Car montrer vous-même que vous en êtes réduit là pour le combattre, que vous n'avez pas d'autre raison à y opposer, c'est rendre le miracle éclatant, pour tous les yeux qui ne s'obstinent pas à se fermer afin d'échapper a la lumière.

Quoi! on a besoin d'être médecin pour sentir des odeurs nauséabondes, pour voir des plaies qui couvrent le visage et qui suppurent abondamment, pour voir un trou béant, gros comme le doigt, qui perce la joue, par lequel s'échappe le liquide introduit dans la bouche, et les personnes même qui ferment ce trou avec un tampon de caoutchouc d'abord, puis, le tampon s'étant égaré dans le voyage, avec un bouchon d'ouate qu'elles font elles-mêmes, n'ont pas le droit de dire qu'elles l'ont vu? Ce droit n'appartient qu'à « nous autres, grands médecins », comme disait Sganarelle!

En vérité, on croyait que tous les médecins de Molière étaient morts, mais il paraît qu'il en existe encore, et il faut le regretter pour une profession où l'on trouve tant d'esprits distingués et de caractères loyaux.

C'est un autre trait moliéresque que ce courage étrange d'oser attribuer à une médication courante, l'emploi de l'iode, la guérison, en une semaine et demie, d'un mal opiniâtre, qui en général lasse la patience des plus habiles, et qui, dans le cas présent, avait été inutilement traité depuis un si grand nombre d'années par une multitude de médecins, sans oublier le docteur Muller lui-même; rien ne l'avait empêché de croître sans cesse, pas même l'iode, pas même le fer rouge. Quels hommes que ces empiriques de Metz, qui guérissent, si simplement et en un tour de main, quand elle est à son apogée, une horrible maladie, que tous les docteurs de la Faculté n'ont pas même pu réussir à atténuer, en huit ans et au prix des traitements les plus durs! Il est vraiment dommage qu'ils ne soient pas connus et qu'on ne fasse que soupçonner leur existence!

Heureusement le docteur Muller lui-même est là, qui connaît et emploie le même remède, et, paraît-il, avec le même succès. On

l'ignorait jusqu'ici, mais aujourd'hui que le fait est public, le docteur va voir accourir auprès de lui la clientèle des deux mondes. Un médecin belge m'a déjà annoncé qu'il allait lui envoyer une de ses clientes, beaucoup moins malade que Mme Rouchel et pour laquelle il lui accordera cependant vingt-quatre jours de traitement au lieu de douze. Lui, le médecin belge, a employé depuis deux ans le fameux traitement à l'iode, mais sans succès. Il lui tarde de constater qu'entre les mains du docteur Muller l'iode a pris tout à coup une sorte de vertu miraculeuse.

Ce juif allemand est en train de se faire une renommée universelle, parmi tous les hommes, simples ou savants, qui ont gardé encore la faculté de rire.

UN JUGEMENT DÉFINITIF

Depuis que la page précédente a été écrite, il s'est produit une intervention inattendue, qui met fin au débat.

Les fantaisies extra-scientifiques du docteur Muller et ses affirmations sans fondement, ridicules, ont été ramenées à leur véritable valeur, c'est-à-dire réduites à néant par le document capital qu'on va lire.

C'est au mois d'avril 1905 que le docteur israélite avait parlé à Metz. Moins de trois mois après, le 5 juillet, le président du Bureau médical de Lourdes présentait Mme Rouchel à un spécialiste parisien bien connu, le docteur Tenneson. Le docteur Tenneson a dirigé, pendant la plus grande partie de sa carrière, un des services de l'hôpital Saint-Louis, où sont soignées tout particulièrement les maladies de la peau. C'est dire que ce praticien distingué a fait une étude toute spéciale et possède une expérience consommée sur toutes les maladies de cette nature. Nul n'était par conséquent plus qualifié pour parler avec compétence du grave lupus dont Mme Rouchel a été atteinte et guérie.

Il examina donc Mme Rouchel le 5 juillet, en présence du docteur Gouraud, médecin de l'hôpital parisien de la Charité.

A la suite de ce minutieux examen et après avoir recueilli tous les renseignements nécessaires, il écrivit au président du Bureau des constatations la lettre que voici (1) :

« Mon cher confrère,

« Vous m'avez présenté Mme Rouchel, et vous me faites l'honneur de me demander mon avis sur ce qui la concerne, au point de vue dermatologique. Le cas est *banal* par certains côtés, *extraordinaire* par certains autres.

« Mme Rouchel est atteinte d'un lupus tuberculeux de la face et

(1) Cette lettre a été publiée par le destinataire dans le *Journal de la Grotte de Lourdes* (8 juin 1906). Elle est datée du 10 juillet 1905.

des lèvres, lupus ancien, vulgaire, et dont le diagnostic s'impose au premier regard. Sur la face, le lupus n'est pas ulcéré. Mais, à la lèvre supérieure, l'ulcération occupe l'étendue du bord libre et, à la lèvre inférieure, le voisinage de la commissure droite; la muqueuse de la bouche est saine, pas de tubercules, pas d'ulcérations; mais là se trouvent des cicatrices consécutives à des perforations guéries; une de ces cicatrices mérite une mention particulière ; elle occupe sur la voûte palatine, au voisinage de la ligne médiane, le fond d'un sillon antéro-postérieur de deux à trois centimètres de long sur quelques millimètres de large. C'est par le fond de ce sillon que la cavité buccale communiquait avec les fosses nasales.

« Une autre perforation, située sur la joue droite, au voisinage de la commissure des lèvres, faisait communiquer la cavité de la bouche avec l'extérieur. La cicatrice qui succède à cette perforation est à peine visible. »

Ainsi voilà scientifiquement constaté, par les traces qu'il a laissées, le fait le plus important, le fait décisif, l'existence d'anciennes perforations, à la joue droite et au palais, lesquelles ont été radicalement guéries.

Sur la manière même dont la guérison a eu lieu, le savant docteur affirme deux choses absolument contraires aux assertions moliéresques du docteur Muller. Il affirme : 1° qu'on n'a pas besoin d'être médecin pour voir que deux perforations, qui existaient tout à l'heure, n'existent plus maintenant, que d'autres témoignages suffisent, s'ils sont sérieux, que, du reste, c'est de quoi les médecins se contentent couramment; 2° que de telles guérisons sont tout à fait inexplicables au point de vue médical.

Voici d'ailleurs la suite de sa lettre, qui continue ainsi après le passage qu'on a lu :

« Jusqu'ici ce qui paraît extraordinaire, c'est la présence de ces perforations qui, dans le lupus, sont d'une rareté extrême (1). Mais de plus, il résulte de votre enquête que ces deux perforations et les lésions suppuratives et ulcéreuses de la cavité buccale ont guéri à Lourdes en quelques heures.

« *Je déclare qu'aucune thérapeutique ne peut produire cela, et que le fait, s'il est exact, n'est pas d'ordre médical.*

« Pour en établir l'exactitude, il *faut tenir compte des commémoratifs* (2) *fournis par la malade et son entourage*. C'est ce que les médecins font tous les jours dans leur pratique; sans doute, ils n'acceptent les renseignements fournis que sous bénéfice d'inventaire, et la critique de ces renseignements doit être indépen-

(1) Le docteur Muller paraissait au contraire les trouver toutes naturelles, et même la simple médication ordinaire dans le lupus, le traitement à l'iode, lui semblait suffire à en expliquer la guérison en quelques jours.

(2) Ce terme médical signifie *renseignements*.

dante de toute considération extra-médicale; mais il n'y a pas de raison de soumettre cette critique *à un régime d'exception, quand il s'agit des malades de Lourdes.* »

Le docteur Tenneson fait la même déclaration péremptoire à propos de la suppuration abondante qu'on remarquait sur la muqueuse de la bouche :

« Il y avait encore dans la bouche une suppuration ancienne, abondante, fétide (pour la combattre on avait arraché toutes les dents, pratiqué de très nombreuses cautérisations au fer rouge). Cette suppuration pouvait être due à un lupus ulcéré de la bouche ; mais quelle qu'en fût la cause, la *guérison complète, en quelques heures, d'une lésion suppurative diffuse de la cavité buccale est une chose que je n'ai jamais vue.*

« Si vous pensez que cette lettre peut être bonne à quelque chose, faites-en ce que vous voudrez.

« Dr TENNESON. »

On voit par la dernière phrase que l'éminent spécialiste de l'hôpital Saint-Louis ne craint pas de prendre, devant le public, la responsabilité de son jugement.

Son jugement n'en a que plus de valeur. Il est définitif.

N° 22

GABRIEL GARGAM

1° (p. 383 du texte)

RAPPORTS MÉDICAUX

Premier rapport du médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême

Je soussigné, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, appelé à constater l'état de M. Gargam, en traitement à l'hôpital d'Angoulême, certifie avoir constaté ce qui suit :

M. Gargam, victime d'un accident de chemin de fer sur la ligne de Paris-Bordeaux, a présenté, à son admission dans le service, des contusions multiples, un affaissement considérable, mais aucune lésion traumatique importante; je n'ai, en particulier, constaté aucune fracture ou luxation de la colonne vertébrale. Néanmoins, il était incapable de quitter le lit, et paraissait atteint, sinon d'impotence complète, au moins de difficulté considérable dans le mouvement des membres inférieurs.

Progressivement sont apparus des signes de paraplégie d'abord flaccide, puis rigide et spasmodique, accompagnés de symptômes douloureux variés, et de troubles de divers organes.

Actuellement, les symptômes observés sont les suivants :

Le malade est dans l'impossibilité absolue de faire les mouvements des jambes et du tronc, il est très amaigri, et garde le lit.

On ne trouve en aucun point des traces de traumatisme; il n'existe aucune déviation ou déformation de la colonne vertébrale.

Examen de la sensibilité. — Il existe de l'anesthésie cutanée, sur la partie inférieure du corps jusqu'au bassin. Il existe de l'hyperesthésie sur l'abdomen.

A la face et à la partie supérieure du thorax, la sensibilité tactile est normale.

La sensibilité à la pression forte ou à la chaleur donne lieu aux mêmes constatations ; nulle aux membres inférieurs, elle est normale ou exagérée à la partie supérieure.

Le malade accuse de vives douleurs au thorax et entre les épaules; ces douleurs ne sont pas permanentes; elles sont tantôt brusques et très aiguës, tantôt sourdes et donnant la sensation d'une constriction intense.

Il n'existe aux jambes aucune douleur spontanée, mais ce phénomène a été observé au début.

Le malade accuse, depuis déjà plusieurs mois, une douleur très nette au niveau de la deuxième vertèbre lombaire; cette douleur se manifeste surtout quand on exerce une pression.

Examen de la motilité. — Impossible de mouvoir les jambes et de fléchir le tronc; les jambes sont raidies dans l'extension, et il est impossible de faire exécuter un mouvement quelconque aux articulations des membres inférieurs. Cette impotence ne tient pas à des lésions articulaires, mais résulte de la rigidité musculaire. Les mouvements des bras, de la face et du cou sont normaux.

Tous ces troubles de sensibilité et de motilité ont été constatés depuis longtemps.

État des réflexes. — Ont été autrefois très exagérés, en particulier le phénomène du pied (trépidation épileptoïde).

Actuellement, le réflexe rotulien ne peut être examiné par le procédé habituel, en raison de la rigidité et de l'extension des jambes. Cependant, le choc du tendon provoque des contractions très manifestes dans le triceps fémoral. — Les réflexes cutanés sont exagérés, en particulier les réflexes abdominaux ; en effet, le simple attouchement de la paroi abdominale hyperesthésiée provoque une vive contraction des muscles abdominaux. — Le réflexe crémastérien est normal. Le phénomène du pied existe, mais moindre qu'autrefois.

Troubles trophiques. — Outre l'amaigrissement de tout le corps, il existe de l'atrophie musculaire très prononcée des muscles des membres inférieurs ; ainsi la circonférence des mollets est de 25 centimètres, celle de la cuisse de 33 à la partie moyenne. — Au sacrum, rougeur et menace d'eschare. — Aucune modification des

poils, des ongles, ni de la peau. — La friction de la peau produit une rougeur persistante.

Voies digestives. — Atonie générale, appétit nul, sensation de dégoût, langue brune et sèche, la déglutition est possible, mais la présence des aliments provoque un spasme de l'œsophage. Le malade est alimenté par la sonde de Debove. — Jamais de vomissements, de gaz ou d'aigreurs, mais assez souvent de vives douleurs dans la région de l'estomac. — Constipation opiniâtre.

Cœur. — Quelques palpitations. — Aucun signe de lésion. — Pouls normal. Fréquemment des sensations d'angoisse et de douleur dans la région précordiale.

Poumon. — Rien à l'auscultation ; le malade ne tousse pas ; la respiration est gênée mécaniquement ; mouvements thoraciques défectueux.

Fonction urinaire. — Dans le décubitus, le malade urine assez bien, mais lentement, et ne vide qu'incomplètement sa vessie ; il s'écoule encore quelques gouttes d'urine après la miction. — Dans la station debout, la miction est involontaire. Les urines ne contiennent aucun dépôt, aucun élément anormal.

Organe des sens. — La vue est bonne, il n'y a ni strabisme, ni ptose, ni modification pupillaire ; la pupille réagit bien à la lumière ; pas d'inégalité. La vue des couleurs est normale.

Rien de spécial à l'ouïe et à l'odorat.

Tous ces symptômes, dont les plus caractéristiques sont : La paralysie avec contracture ; l'atrophie musculaire ; l'anesthésie des membres inférieurs, se sont établis graduellement ; ils constituent une affection de la moelle rachidienne appelée sclérose latérale amyotrophique.

Le diagnostic m'a paru pouvoir être posé, à l'exclusion d'autres maladies, telles que la paralysie par compression médullaire, ou l'hystéro-traumatisme.

Cet état morbide me semble avoir été nettement causé par l'accident de chemin de fer dont il a été question. Il constitue une infirmité permanente, peu susceptible d'amélioration, capable plutôt d'évoluer progressivement et fatalement.

Angoulême, le 29 décembre 1900.

Signé : DECRESSAC.

Rapport supplémentaire (six mois après)

Je soussigné, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, certifie avoir examiné M. Gargam, le 19 juin 1901, à l'effet de constater les modifications qui auraient pu survenir dans son état pathologique.

L'examen des divers organes ou fonctions m'a permis de faire les constatations suivantes :

Sensibilité. — Abolition à la partie inférieure du corps, à partir

du bassin. — Exagération au niveau de l'abdomen et de la partie inférieure du thorax. État normal à la partie supérieure du corps.

Il existe dans la moitié inférieure du thorax, et la moitié supérieure de l'abdomen, des douleurs spontanées, profondes, de fréquence et d'intensité variables, mais avec tendance à la continuité. Il existe aussi de violentes lancées dans la région du cœur. D'autres douleurs, qui n'existaient pas lors du premier rapport, se sont montrées dans les membres supérieurs.

Motilité. — Il n'y a pas de modifications depuis le dernier examen. Les jambes et le tronc sont *raidis* dans l'extension et ne peuvent exécuter ni subir aucun mouvement.

Réflexes. — En raison de l'intensité des contractures, l'examen des réflexes tendineux n'est plus possible, mais les réflexes cutanés sont exagérés, notamment les réflexes crémastériens et abdominaux.

Troubles trophiques. — Un peu plus accentués. L'atrophie musculaire a augmenté : ainsi on constate que la circonférence des membres inférieurs n'est plus que de 24 centimètres au mollet et de 33 centimètres 1/2 au milieu de la cuisse.

L'état des fonctions digestives, respiratoires, circulatoires, ne s'est que peu modifié ; à noter cependant que la déglutition n'est plus possible que pour les liquides ; l'alimentation se fait exclusivement par l'emploi des sondes œsophagienne et rectale. Les organes des sens sont dans le même état ; excepté pour l'ouïe, qui est très diminuée à gauche.

En résumé, les modifications survenues sont peu importantes, mais comportent une légère aggravation, résultant des symptômes suivants : apparition des douleurs dans les bras ; — augmentation de l'amaigrissement ; — mauvais état des voies digestives.

Les conclusions restent les mêmes en ce qui concerne l'incurabilité de la maladie, et l'évolution progressive.

Angoulême, le 19 juin 1901.

H. Decressac.

2° (p. 386 du texte)

PIÈCES JUDICIAIRES

Jugement du Tribunal civil d'Angoulême, du 20 février 1901

Attendu que Gargam, dans son exploit d'ajournement, expose que, dans la nuit du 17 au 18 décembre 1899, se trouvant, alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions, dans l'un des wagons-poste du train rapide n° 22, allant de Bordeaux à Paris, ce train fut tamponné par l'express n° 24, qui le suivait ; que, par suite du choc qui se produisit, il fut projeté hors de son wagon sur le talus, où il fut trouvé sans connaissance, et transporté à l'hospice d'Angoulême, où il serait encore en traitement ;

Qu'il fait connaître encore que, depuis son placement à l'hôpital d'Angoulême, son état ne s'est point amélioré, malgré les soins très assidus qu'il a reçus, et que, depuis plus d'une année, il est étendu sur un lit, privé de mouvement et de sensibilité dans toute la partie inférieure du corps, ne pouvant s'alimenter que par des moyens artificiels ; qu'il ne peut prévoir l'époque de sa guérison, de telle sorte qu'il ne pourra désormais sustenter son existence qu'au prix des soins les plus méticuleux et de dépenses considérables ;

Qu'il demande que la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, tenue, aux termes de l'article 1382 du Code civil, de réparer le dommage dont il a souffert et dont il souffre, soit condamnée à lui payer une rente annuelle et viagère de 12,000 fr., et, en outre, une indemnité de 300,000 fr., et, d'ores et déjà, une provision de 10,000 fr. ;

Attendu que la Compagnie défenderesse, qui ne peut méconnaître qu'elle est responsable de l'accident dont Gargam a été victime, soutient que la demande de Gargam est exagérée ; que cette exagération seule l'a empêchée de régler l'affaire à l'amiable ; qu'elle est prête, comme elle l'a été, à allouer au demandeur une indemnité, proportionnée au préjudice réel qu'il a souffert ; que, si l'on tient compte, d'une part, de son traitement et de l'avenir qu'il pouvait légitimement espérer, et, d'autre part, de la loi du 9-13 juin 1853 sur les pensions civiles, une rente de 3,000 fr. constituerait une juste réparation ; qu'elle demande qu'il lui soit donné acte de ce qu'elle offre à Gargam une rente annuelle et viagère de 3,000 fr. ;

Qu'elle prétend qu'il ne saurait être donné de provision par suite de cette circonstance que le demandeur touchait encore son traitement ;

Que le tribunal ne saurait s'arrêter aux offres de la Compagnie; que ces offres, en présence de la situation lamentable où se trouve placé par sa faute le demandeur, sont des plus dérisoires ;

Qu'il y a lieu de rechercher quelle est la pension qu'elle doit être condamnée à servir à Gargam et l'indemnité qu'elle devra lui payer;

En ce qui touche la pension à allouer :

Attendu que Gargam ne saurait être tenu de passer ses jours dans un hôpital ou dans une maison de santé ; qu'il a le droit de prétendre vivre dans une maison à sa convenance, appropriée à l'affection dont il est atteint ; qu'il aura besoin d'avoir auprès de lui au moins deux personnes suffisamment habiles pour lui donner, le jour comme la nuit, les soins particulièrement délicats indispensables à la conservation de son existence ; qu'il est manifeste qu'il aura fréquemment besoin de l'assistance d'un médecin ; qu'il est donc indiscutable qu'une somme de beaucoup supérieure à celle offerte sera chaque année nécessaire au paiement de son

loyer, de sa nourriture, des honoraires du médecin, des salaires et de la nourriture des personnes chargées de le soigner, qu'on ne saurait donc s'arrêter aux offres de la Compagnie ;

Qu'il y aura lieu de décider toutefois que, si Gargam vient à obtenir une pension civile en vertu des dispositions de la loi du 9-13 juin 1853, la rente que doit servir la Compagnie sera réduite du montant de cette pension ;

En ce qui touche l'indemnité :

Attendu que la Compagnie défenderesse ne saurait faire admettre que le paiement, par elle à Gargam, d'une pension viagère, sera une réparation suffisante du préjudice qu'elle a fait éprouver au demandeur ; que la défense de ses intérêts lui fait trop facilement perdre de vue quelles ont été, pour Gargam, les conséquences de la faute qu'elle a commise ; qu'elle oublie qu'elle a réduit Gargam au plus pitoyable des états *et qu'elle a fait de lui une véritable épave humaine*, dans laquelle l'intelligence seule n'a point été atteinte ; qu'elle oublie encore que, par son fait, Gargam, frappé en pleine jeunesse, a vu son existence brisée, et s'anéantir ses espérances justifiées d'un heureux avenir ; qu'il est donc de toute équité que la Compagnie défenderesse soit tenue, dans la mesure où cela est possible, c'est-à-dire par le paiement d'une somme d'argent, d'indemniser Gargam des souffrances physiques et morales qu'elle lui a infligées et qu'elle lui infligera désormais ; qu'il parait que l'allocation à Gargam d'une somme de 60,000 fr. sera suffisante ;

En ce qui touche la demande de Gargam tendant à ce qu'il lui soit alloué une provision de 10,000 fr. pour faire face aux nécessités les plus pressantes :

Attendu qu'il y a lieu de faire droit à cette demande, afin de permettre à Gargam de procéder de suite à son installation définitive et de recevoir tels soins médicaux qui lui paraîtront nécessaires ; qu'il y aura lieu d'ordonner sur ce point l'exécution provisoire du jugement ;

Par ces motifs :

Le tribunal, après en avoir délibéré, condamne la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans à payer à Gargam une pension annuelle et viagère de 6,000 fr., payable par mois et d'avance à compter du jour de la demande, et une indemnité de 60,000 fr. ; condamne dès à présent la Compagnie à payer à Gargam et à valoir sur l'indemnité de 60,000 une somme de 10,000 fr. ;

Ordonne de ce chef l'exécution provisoire nonobstant appel ;

Dit que, dans le cas où Gargam serait appelé à bénéficier d'une pension civile, en vertu de la loi de 1853, la rente viagère que la Compagnie est tenue de lui servir sera diminuée du montant de cette pension et ce, à compter du jour où la pension civile commencera à courir ;

Condamne la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans aux dépens.

Sceau de Me SÉVENET, *Avoué Licencié, Angoulême.*

Pour copie conforme : L. CLAVERIE, *avoué.*

Arrêt de la Cour de Bordeaux, du 2 juillet 1901

Attendu que les premiers juges ont, par des motifs que la Cour adopte, bien apprécié, soit au point de vue de l'indemnité, soit à celui de la rente viagère, les sommes qu'il y avait lieu d'allouer à Gargam, pour réparer, dans la mesure du possible, le préjudice considérable que lui a occasionné l'accident survenu dans la nuit du 17 au 18 décembre 1899, dont la Compagnie d'Orléans se reconnaît responsable ;

Attendu toutefois que, d'après les renseignements fournis à la Cour, la somme de 6,000 fr. allouée comme rente viagère, jointe aux intérêts de la somme de 60,000 fr. allouée à titre d'indemnité, pourrait à peine suffire pour subvenir aux dépenses annuelles nécessitées par l'état dans lequel se trouve Gargam à la suite de l'épouvantable accident dont il a été victime ; qu'il y a lieu de décider que la rente viagère allouée ne sera pas diminuée du montant de la pension civile qu'il pourra obtenir en vertu de la loi de 1853 ;

Attendu, d'autre part, que le tribunal a décidé que la rente viagère ne commencerait à courir que du jour de la demande, mais qu'il convient de décider qu'à titre de supplément de dommages-intérêts, la rente viagère commencera à courir du jour de l'accident, tout en autorisant la Compagnie des chemins de fer d'Orléans d'imputer sur ce paiement la somme de deux mille six cent quatre-vingt-dix francs qu'elle justifie avoir payée pour les soins donnés à Gargam dans l'hospice d'Angoulême ;

Que, dans cette mesure seulement, la Cour croit devoir faire droit à l'appel incident de Gargam ;

PAR CES MOTIFS :

La Cour, après avoir délibéré, statuant, tant sur l'appel principal interjeté par la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans, du jugement rendu, le 20 février 1901, par le tribunal civil d'Angoulême, que sur l'appel incident de Gargam ;

Confirme ledit jugement en ce qu'il a condamné la Compagnie d'Orléans à payer à Gargam : 1° une pension annuelle et viagère de six mille francs, payable par mois et d'avance ;

2° Une indemnité de soixante mille francs ;

Réformant et faisant ce que les premiers juges auraient dû faire, dit que cette rente viagère de six mille francs ne sera pas diminuée du montant de la pension civile que Gargam pourra obtenir en vertu de la loi de 1853 ; dit, en outre, que cette rente com-

mencera à courir du jour de l'accident ; autorise toutefois la Compagnie des chemins de fer d'Orléans à imputer, sur le paiement de ladite rente viagère, la somme de deux mille six cent quatre-vingt-dix francs, qu'elle a payée, pour le compte de Gargam, à l'hospice d'Angoulême ;

Condamne la Compagnie appelante à l'amende et aux dépens, dont distraction est prononcée au profit de Me Claverie, avoué, qui a affirmé les avoir avancés.

Pour copie conforme :

L. CLAVERIE

SÉVENET.

N° 23

(V. p. 162 du texte)

TROIS GUÉRISONS

1° Mlle Daisy Grenet

Rapport du Dr Lefebvre, médecin du sanatorium de Villepinte :

« Mlle Grenet est entrée dans le service du docteur Ménard, à Berck-sur-Mer, dans le courant du mois de juillet 1898, après un court séjour auprès du docteur Calot, le célèbre spécialiste du même pays. Au bout de trois semaines, on appliqua à la malade un appareil plâtré. Hésitant entre les diagnostics de *mal de Pott lombo-sacré*, ou de *coxalgie*, le docteur Ménard fit un appareil englobant à la fois le membre inférieur droit et le tronc; la malade garda le lit durant *huit mois*, puis commença à se lever à l'aide de béquilles. Cet état de choses dura environ deux ans; au bout duquel temps l'appareil fut enlevé et la malade regagna Paris, toujours en se soutenant avec des béquilles.

« L'amélioration ne dure pas; comme avant la mise en place de l'appareil, la malade continue à se plaindre de violentes douleurs lombaires, s'exaspérant par la station debout et la marche. Après trois mois de séjour dans sa famille, elle est forcée de revenir à Berck, où le docteur Ménard diagnostique cette fois un *mal de Pott lombo-sacré*. Il essaie à nouveau de replacer un appareil plâtré, mais il doit y renoncer, en raison de l'extrême maigreur du sujet. La malade reste alors simplement *dix-huit nouveaux mois* au lit où la maintiennent des attelles. On commence à cette époque des séances de suspension pour l'application des nouveaux appareils. Le tout dure encore dix-huit mois.

« En octobre 1903, la malade arrive à Drancy avec son appareil

plâtré. Le docteur Lefebvre, du sanatorium de Villepinte, lui donne à ce moment ses soins. Au mois de décembre suivant, sur les conseils du docteur Récamier de Paris, nouvel appareil, cette fois amovible, posé par le docteur Ducroquet.

« Au mois de janvier suivant (1904), la malade se rend à Cannes et y demeure quatre mois, puis revient à Drancy, où elle reste *sept mois* couchée, de janvier 1905 au 15 août de la même année. Le 15 dudit mois, elle se relève et marche, rien qu'avec son corset. Elle peut alors donner quelques leçons, mais continue à souffrir du dos et du ventre. Le 30 juin 1906, retour à Drancy, où elle reste couchée les *trois mois* de vacances. En octobre 1906, elle reprend ses leçons, jusqu'au 7 février 1907. A cette époque, elle entre à l'hôpital Saint-Michel de Paris, où on lui incise deux abcès résultant du frottement de l'appareil et siégeant sur le côté droit de la colonne vertébrale, région lombaire. La cicatrisation est complète au bout de trois semaines, mais la malade ne peut se rétablir et doit rester constamment étendue sur une chaise longue.

« Elle revient à cette époque à Drancy. Les douleurs de ventre augmentent à nouveau et deviennent si intolérables, en juillet 1907, qu'à la suite d'une syncope on se voit obligé de lui laisser de la glace en permanence sur le ventre. Dans la crainte d'une péritonite, on la transporta à l'hôpital Saint-Michel. Au cours du voyage, elle eut plusieurs syncopes. Elle demeura à Saint-Michel du 27 juillet au 29 août, époque de son départ pour Lourdes.

« La malade en est revenue au début de septembre, ne se ressentant plus de rien, ne se plaignant plus. Elle a gagné trois kilos depuis sa guérison jusqu'à ce jour.

« Drancy, le 20 septembre 1907.

« *Signé :* Dr Lefebvre. »

Poids d'après le docteur David : le 6 septembre (cinq jours après la guérison), 54 kilos; le 17, 57 kilos; au début d'octobre, 60 kilos.

2o Sœur François d'Assise

Du docteur Burlureaux, professeur agrégé libre du Val-de-Grâce, à Paris :

« Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Paris, certifie que la Sœur François d'Assise, religieuse de l'Abbaye-au-Bois, dont la situation s'aggravait depuis quatre ans malgré les soins assidus que je lui donnais, était arrivée, en août 1907, à un état de faiblesse générale qui inspirait de grandes inquiétudes. Elle ne pesait plus que 43 kilos la veille de son départ pour Lourdes ; elle dormait très mal, son estomac ne supportait presque plus d'aliments; elle avait de l'entérite muco-membraneuse avec selles hémorragiques. Elle était presque complètement alitée depuis quatre ans et la moindre fatigue ou la moindre émotion aggravaient son misérable état.

« Or elle put faire sans accident le pénible voyage de Lourdes; cela seul mérite une mention, et immédiatement après s'être plongée dans la piscine (19 août), elle a éprouvé un bien-être insolite; une demi-heure après, elle a pu manger des aliments solides, elle a dormi la nuit suivante, et à partir de ce moment, sa santé s'est vite améliorée, au point que deux mois après elle pesait 52 kilos et, depuis, la guérison se maintient : l'ex-malade pèse aujourd'hui 56 kilos, digère tout, a des selles quotidiennes et sans fausse membrane.

« Je n'ai jamais observé de guérison si soudaine et si complète par l'emploi des moyens thérapeutiques usuels.

« Paris, le 29 mai 1908.

« Dr BURLUREAUX. »

En janvier 1909, au moment où était tiré le vingt-septième mille de cet ouvrage, la santé se maintenait parfaite, et l'organisme se fortifiait de plus en plus. Le poids, qui était monté à 58 kilos 500, au mois de novembre précédent, atteignait, un mois après, 59 kilos et demi. L'appétit était excellent.

3o Mlle Léonie Lévêque

Résumé du rapport du docteur Moullin, de Nogent-le-Rotrou, 18 août 1908 :

« A quatorze ans, anémie profonde, déviation de la colonne vertébrale; à dix-huit ans, péritonite, à la suite d'une crise d'appendicite et d'entérite; l'entérite persista longtemps. A vingt ans, crises de douleurs lancinantes dans la région orbitaire, avec écoulement de pus par les narines. A vingt-deux ans, anémie cérébrale; à vingt-cinq ans (1907, institutrice à Nogent), douleurs sus-orbitaires très vives avec œdème de la région. Jugeant l'état très grave, je l'adresse au docteur Chevalier, du Mans. Il diagnostique une *sinusite*, fait une incision au-dessus de l'arcade orbitaire gauche, avec curetage de l'os et drainage par la fosse nasale gauche. C'est la première opération : la malade en a subi *sept*. Le 10 juillet, Chevalier et Mordret font la *sinusectomie* du côté gauche; le 8 octobre, *sinusectomie totale* du côté droit; *la table antérieure de l'os frontal est enlevée*. État général mauvais, troubles profonds dans les intestins, dans l'estomac, dans le cœur. A la fin de décembre, à Paris, le docteur Lacage conseille une opération nouvelle; le docteur Laurens, trouvant la malade trop faible, lui conseille d'attendre. A Nogent, nouvelle incision, nouveau drain. Aggravation, pus abondant et fétide. Le poids tombe à 39 kilos 700.

A Lourdes, « le 16 juillet, à six heures du soir (pendant la messe vespérale), la malade se sent subitement guérie. Toute douleur a disparu, le drain tombe dans le pansement, la malade mange et dort comme si elle était en bonne santé. Je l'ai revue à son retour de Lourdes; la cicatrisation de la plaie est complète » et tous

les organes sont en bon état, « le cœur est redevenu normal. »

« Dr MOULLIN. »

Mlle Lévêque écrit au mois d'octobre (1908) : « Depuis le 16 juillet j'ai engraissé de vingt-sept livres, et j'ai pu reprendre sans fatigue mes occupations. Ma santé est parfaite, tout mon tempérament est changé. »

(*Journal de la Grotte*, 8 novembre 1908.)

N° 24

(V. p. 190 du texte)

CARIE DES OS DATANT DE TRENTE ANS

M. l'abbé Guilmin, du diocèse de Coutances, fut affligé, dès 1840, d'abcès ardents au côté gauche. Au bout de quatre ou cinq ans, la suppuration devint continuelle; les os étaient atteints, comme on le verra dans le certificat du docteur Cochet, qui le constata à l'aide d'un instrument explorateur. Trois fois le malade dut abandonner le ministère : en 1855, en 1869, en 1873.

Le 14 août 1873, il commença une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Voici ce qu'il écrit lui-même :

« La neuvaine n'était pas encore finie que je ressentis un mieux extraordinaire dans mon côté malade et partout.

« Le neuvième jour j'étais tout à fait guéri, c'est-à-dire que je n'éprouvais aucune douleur ni souffrance dans mon côté, malade depuis plus de trente ans. Ce jour-là j'allai en voiture faire un pèlerinage à vingt kilomètres de Ducey, dans une église dédiée à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. J'y célébrai la sainte messe avec autant de facilité que dans les jours de ma meilleure santé; et le soir, je revins chez moi sans aucune gêne.

« Depuis ce jour-là, 22 août 1873, la maladie dont je demandais la guérison à Notre-Dame de Lourdes a complètement disparu; de sorte que, depuis, je n'ai jamais ressenti dans mon côté gauche aucune douleur, ni grande ni petite; il est parfaitement guéri.

« Quant à la suppuration, elle n'a pas cessé subitement, comme les douleurs; mais à partir de la neuvaine dont je viens de parler, elle a toujours diminué graduellement, jusqu'à son entière disparition, ce qui a demandé sept ou huit mois. Aujourd'hui et depuis longtemps, tout est parfaitement guéri ; mon côté gauche est aussi sain que mon côté droit, qui n'a jamais été malade. »

L'abbé Guilmin résidait en dernier lieu à Ducey (Manche). Voici

ce qu'écrivait le doyen de Ducey, au sujet de la relation dont on vient de lire un extrait.

Certificat du doyen de Ducey

Je, doyen, curé de Ducey, après avoir lu la relation ci-dessus de M. l'abbé Guilmin, que je connais et fréquente depuis plus de cinquante ans, je déclare et certifie qu'elle ne contient que la vérité. En foi de quoi j'ai signé.

Ducey, le 25 mars 1876.

J.-B. Gournel,
Chanoine honoraire, curé de Ducey.

Vu pour légalisation des signatures de MM. les curés Guilmin et Gournel, apposées ci-dessus.

A Ducey, le 18 mars 1876.

Pour le maire, l'adjoint,
Champion.

Certificat médical

Pendant une période de huit années, depuis le commencement de 1852 jusqu'à la fin de 1859, j'ai donné mes soins à M. l'abbé Guilmin, curé de Montanel, puis de Dragey, pour une carie des dernières côtes sternales, dont il était affecté, depuis quelques années. Deux de ces os étaient gravement et profondément atteints dans leur longueur et leur diamètre, ainsi que je l'ai bien souvent constaté, par l'introduction de l'instrument explorateur.

De nombreux trajets fistuleux donnaient issue à une abondante suppuration qui épuisait les forces du malade.

A l'époque où, par suite de son éloignement, je cessai de voir M. Guilmin, son état était tellement grave que, non seulement je ne conservais aucun espoir de guérison, mais que je le considérais comme voué à une mort certaine, dans un avenir plus ou moins rapproché.

Depuis 1860, je l'avais complètement perdu de vue.

Aujourd'hui, 6 mars 1876, il se présente chez moi, et m'annonce qu'il est radicalement guéri. En effet, l'examen du siège de son ancienne lésion me permet de constater les cicatrices, parfaitement organisées, des plaies fistuleuses qui sillonnaient la région malade, et l'on ne trouve plus sur les os affectés qu'une tuméfaction, sans caractère morbide. La lésion locale est donc parfaitement guérie, et M. Guilmin jouit de la plus florissante santé.

Vivement intéressé par un fait aussi extraordinaire, je demande et obtiens le récit de cette étonnante guérison. M. Guilmin me raconte qu'après plus de trente années de souffrances, ayant renoncé depuis longtemps à réclamer les secours, devenus inutiles, de la médecine, épuisé par une abondante suppuration, à bout

de forces et touchant déjà à la vieillesse (il avait soixante-sept ans), l'inspiration lui vint de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, et que c'est à la fin de cette neuvaine, 22 août 1873, qu'il se sentit tout à coup soulagé de ses longues et poignantes souffrances; tellement soulagé qu'il put, le jour même, faire un voyage de quarante kilomètres.

Ce soulagement si subit ne fut accompagné de la sortie d'aucun fragment ou débris d'os carié. A partir de ce moment, la suppuration diminua progressivement et finit par se tarir complètement, au bout de huit mois.

Depuis cette époque, la santé de M. Guilmin n'a pas cessé d'être excellente.

Après avoir entendu, de la bouche de M. l'abbé Guilmin, le récit de sa guérison, et m'être pénétré, par la narration écrite que j'ai sous les yeux, de toutes les circonstances au milieu desquelles elle s'est produite,

Je déclare hautement, et dans la sincérité de ma conscience, que cette guérison, survenue dans de telles conditions, ne trouve pas son explication dans les données de la science, et qu'elle n'est en rien conforme aux règles ordinaires de la pathologie.

Arcachon, le 6 mars 1876.

Signé : P. Cochet, *d. m.*

Certificat du dernier médecin du malade

Nous soussigné, Fleury, Émile, docteur médecin de la Faculté de Paris, certifions que, pendant onze ans (de 1862 à 1873), nous avons donné nos soins à M. l'abbé Guilmin, pour des abcès multiples, situés sur le côté gauche de la poitrine.

En 1872, au mois de juillet, M. l'abbé Guilmin, épuisé par une suppuration abondante et continuelle, se trouva réduit à une faiblesse extrême : nous perdîmes tout espoir de guérison, et nous lui délivrâmes un certificat d'incurabilité.

Cet état d'épuisement, de marasme, persista jusqu'au mois d'août 1873. Nous regardions notre malade comme voué à une mort prochaine. Ce fut alors que M. l'abbé Guilmin fit une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Et aussitôt nous constatâmes un mieux sensible dans l'état général de notre malade ; la suppuration diminua progressivement, et ne tarda pas à cesser complètement.

Depuis deux ans, toutes les plaies sont cicatrisées ; la guérison se maintient, et M. l'abbé Guilmin jouit d'une excellente santé.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat que nous déclarons conforme à la vérité.

Ducey, ce 6 mars 1876.

Fleury, *d. m.*

Vu pour légalisation de la signature de M. le docteur Fleury, apposée ci-dessus.

A Ducey, le 28 mars 1876.

Pour le maire démissionnaire, l'adjoint,
CHAMPION.

(*Annales*, t. IX, p. 12-17.)

N° 25

(V. p. 189 du texte)

LA SUGGESTION ET LES MALADIES ORGANIQUES

Le médecin suggestionneur suédois Wetterstrand reconnaît, aussi bien que le professeur Bernheim, l'impuissance thérapeutique de la suggestion dans les maladies organiques, sur lesquelles elle n'a directement aucun empire.

Car il écrit, à propos de la phtisie par exemple :

« Je n'ai pas l'intention de dire que la guérison de cette grave maladie peut être obtenue par la suggestion.... Je parlerai seulement du pouvoir de l'hypnotisme sur les symptômes pénibles qu'il supprime ou atténue. »

(*L'hypnotisme et ses applications, etc....*, par le docteur Wetterstrand, traduit par le docteur P. Valentin, directeur de la *Revue de psychologie clinique et thérapeutique*, et Lindford. Paris, Doin, 1899, p. 154.)

Même aveu au sujet des maladies des reins :

« L'hypnotisme n'a pas plus d'influence sur les maladies des reins que les autres méthodes de traitement. » (*Ibid.*, p. 191.)

Ailleurs, parlant de l'épilepsie, et signalant les formes de cette maladie que la thérapeutique psychique ne peut guérir, l'auteur écrit :

« Il faut y ajouter les cas qui reconnaissent *une cause organique.* » (*Ibid.*, p. 65.)

Ainsi donc, même dans les conditions où elle a le plus d'effet, durant le sommeil hypnotique, la suggestion ne peut rien quand les organes sont malades. C'est un fait reconnu par les suggestionneurs les plus avancés.

N° 26

(V. p. 193 du texte)

LA SUGGESTION ET LE TEMPS

L'expérience du suggestionneur belge Delbœuf est d'accord avec celle de Bernheim : elle aboutit à cette conclusion, qui semble un peu coûter à l'auteur et qui n'en est que plus frappante :

« L'hypnotisme ne peut non plus, semble t-il, réparer instantanément les lésions des organes, même dans le cas où elles sont réparables. *Le temps est un agent indispensable.* »

(Delbœuf : *Le Magnétisme animal, à propos d'une visite à l'ecole de Nancy.* Paris, Alcan, 1889, p. 61.)

Le suggestionneur suédois Wetterstrand est du même avis. Son expérience lui ayant appris que la suggestion n'est jamais plus efficace que dans le sommeil hypnotique profond, il conseille « l'emploi de ce sommeil *prolongé pendant des semaines et des mois.* »

(*L'hypnotisme et ses applications.* Paris, 1899, p. 5.)

N° 27

(V. p. 198 du texte)

UN TÉMOIGNAGE SUR L'ENSEIGNEMENT DE BERNHEIM

Après les premières éditions de cet ouvrage, nous avons reçu de M. l'abbé Gentilhomme, professeur au grand séminaire de Saint-Dié, une lettre qui confirme pleinement tout ce que ce chapitre contient sur la doctrine de Bernheim. M. Gentilhomme, qui a visité et questionné le professeur de Nancy, a bien voulu nous dire oralement, puis nous écrire que nous avions exposé, avec une exactitude parfaite, les idées du célèbre suggestionneur. Voici les principaux passages de sa lettre :

« Saint-Dié des Vosges, 11 septembre 1905.

« Monsieur le Professeur,

« J'ai eu la bonne fortune d'entendre le docteur Bernheim lui-même parler, avec la dernière précision, des mêmes principes que

je connaissais déjà par ses ouvrages et que vous avez si clairement mis en lumière dans votre beau et bon livre. Voici à quelle occasion.

« Le bruit s'était répandu dans nos régions que, par la suggestion, le célèbre professeur de Nancy avait obtenu la fermeture presque instantanée d'une plaie.

« Je résolus de m'enquérir exactement du fait, et le meilleur moyen me sembla une visite à la clinique du docteur Bernhèim. Sur ma demande, le docteur m'accorda, avec une parfaite courtoisie, une audience dans sa clinique de l'hôpital civil de Nancy.

« Je m'y rendis avec un collègue le 28 novembre 1901.

« Je ne vous dirai rien des singularités hypnotiques que le docteur produisit devant nous, phénomènes d'insensibilisation, d'hallucination, de catalepsie, de simple sommeil, etc., toutes choses connues. J'avais hâte d'être renseigné le plus vite possible sur la prétendue fermeture de plaie, dans cette clinique où je me trouvais.

« A la question que je lui posai sur ce point, le *professeur répondit par un franc rire.* Le fait était matériellement faux de tous points. Mais la porte était ouverte pour obtenir des explications décisives sur la question délicate des forces de la suggestion en thérapeutique. Pour ne point m'égarer dans tout ce que dit à ce sujet le docteur Bernheim, je vais transcrire simplement les notes que je pris aussitôt après mon retour à Saint-Dié.

« Des déclarations très simples et très affirmatives du docteur Bernheim il résulte :

« 1° Que la suggestion est totalement *impuissante* dans toutes les maladies où il y a *lésion organique.* « Je ne fais pas de miracles, » nous dit en souriant le célèbre docteur ;

« 2° Qu'elle *peut* guérir les maladies *fonctionnelles*, mais qu'elle ne réussit pas toujours. De plus, *elle ne guérit jamais subitement.* Il faut souvent un long traitement pour arriver à diminuer le mal, et parfois le mal reparaît quand le sujet n'est plus sous l'empire de la suggestion....

« Voilà, Monsieur le professeur, ce que j'ai entendu de mes oreilles. C'est exactement ce que vous exposez dans votre ouvrage. »

En effet, impuissance de la suggestion dans les maladies organiques, efficacité possible dans certaines maladies nerveuses, mais alors nécessité du temps, tels sont les trois points que nous avons signalés dans la doctrine de Bernheim. L'enseignement oral concorde donc parfaitement, chez le professeur de Nancy, avec l'enseignement du livre.

N° 28

(V. p. 209 du texte)

LE TON DE COMMANDEMENT

Le suggestionneur suédois Wetterstrand est absolument du même avis que le suggestionneur français, auquel notre texte fait allusion ; voici ses paroles :

« Je dois appeler l'attention sur un point très important, à savoir que les suggestions doivent être données sur un ton de commandement, avec simplicité mais avec fermeté. »

(*L'hypnotisme et ses applications*. Paris, 1899, p. 69-70.)

N° 29

(V. p. 214 du texte)

LA SUGGESTION, LA PERSUASION ET L'HYPNOSE

C'est parce que la persuasion est plus facile à faire naître dans l'hypnose, quand les facultés du sujet sont absolument dominées par celles du suggestionneur, que la suggestion n'est jamais plus efficace que durant le sommeil hypnotique, et l'est d'autant plus que ce sommeil est plus profond, d'après le témoignage du célèbre suggestionneur suédois que nous avons plusieurs fois cité :

« Pour ce qui me concerne, dit-il, je suis arrivé à cette conclusion chaque jour plus évidente que la suggestion atteint son maximum de puissance dans l'état hypnotique profond. »

(Wetterstrand : *L'hypnotisme et ses applications*. Paris, 1899, p. 3.)

On voit d'après cette doctrine, fruit d'une longue expérience, combien se trompent ceux qui prétendent, au hasard et sans examen, que la suggestion s'exerce à Lourdes dans des conditions supérieures, plus favorables au succès que celles qu'on rencontre ailleurs. C'est le sommeil hypnotique qui est, d'après Wetterstrand, la meilleure condition, et on comprend pourquoi. Or l'hypnose est inconnue à Lourdes.

N° 30

(V. p. 233 du texte)

QU'UNE LOI INCONNUE NE SAURAIT DÉTRUIRE UNE LOI ÉTABLIE

A propos des lois inconnues, un savant médecin incrédule, le professeur Richet, établit qu'elles ne sauraient contredire les lois actuelles. Certes, il reconnaît que le fond des choses reste ignoré de nous :

« Pourquoi ne pas le dire hautement? écrit-il, toute cette science, dont nous sommes si fiers, n'est que la connaissance des apparences. Le fond des choses nous échappe. La nature intime des lois qui gouvernent la matière, vivante ou inerte, est inabordable à notre intelligence. Une pierre lancée en l'air retombe à terre. Pourquoi? par l'attraction, dit Newton, proportionnelle à la masse et à la distance (1).

« Mais qu'est-ce que cette loi, sinon l'exposé d'un fait, et comprend-on cette vibration attirante qui fait tomber la pierre? Le phénomène de la chute d'une pierre est tellement banal qu'il ne nous étonne pas; mais en réalité nulle intelligence humaine ne l'a compris. Il est habituel, commun, accepté; mais il est *incompris*, comme tous les phénomènes de la nature sans exception.

« L'œuf fécondé devient un embryon. Nous décrivons tant bien que mal les phases de ce phénomène; mais avons-nous compris, malgré les descriptions les plus minutieuses, cette évolution du protoplasma cellulaire qui se transforme en un être vivant, immense? Pourquoi? Par quel prodige se font ces segmentations? Pourquoi ces granulations s'amassent-elles là? Pourquoi se détruisent-elles là pour se reformer ailleurs?

« Nous vivons au milieu de phénomènes qui se succèdent autour de nous, sans qu'un seul d'entre eux nous soit connu de manière adéquate. Même ce qui est le plus simple est encore tout à fait mystérieux. Qu'est-ce que la combinaison de l'hydrogène avec l'oxygène? Qui donc a une seule fois pu bien comprendre ce mot de *combinaison*, anéantissement des propriétés de deux corps par la création d'un troisième corps différent des deux premiers? On ne s'entend même pas sur l'atome, qui, par définition, est impon-

(1) Voici l'énoncé de la loi : Les corps s'attirent en raison directe des masses et inverse du carré des distances.

dérable, et qui cependant devient pondérable quand il y a beaucoup d'atomes réunis.

« Donc il convient au vrai savant d'être très modeste. »

Mais le professeur Richet n'en croit pas moins à ce qu'il appelle l'intangibilité des lois établies.

« Personne, dit-il, personne ne peut démolir un fait scientifique.

« Un courant électrique décompose l'eau en un volume d'oxygène et deux volumes d'hydrogène. C'est un fait qui restera vrai dans tout l'infini de l'avenir, comme il a été vrai dans tout l'infini du passé. Les idées changeront peut-être sur ce qu'il convient d'appeler courant électrique, ou oxygène, ou hydrogène. On trouvera peut-être que l'hydrogène est un composé de cinquante corps différents; que l'oxygène se transforme en hydrogène; que le courant électrique est une force pondérable, ou une émission lumineuse. Peu importe ce qu'on découvrira; en tout cas, on ne fera jamais que ce que nous appelons courant électrique, dans les conditions de pression et de température moyennes, ne dédouble pas ce que nous appelons l'eau en deux gaz ayant des propriétés différentes, gaz qui se dégagent dans les proportions volumétriques de 2 à 1.

« Il n'y a donc jamais à craindre qu'une science nouvelle, faisant irruption dans la science ancienne, ne vienne bouleverser les données acquises, et contredire ce qui a été établi par les savants.

« ..... Des notions, jusque-là inconnues, peuvent être introduites qui, sans faire douter des vérités anciennes, feront pénétrer des vérités nouvelles et changer, bouleverser même, les notions que nous avons des choses, en ajoutant des faits imprévus.

« Ces faits seront imprévus; ils ne seront jamais contradictoires.

« L'histoire des sciences nous montre que jamais l'édifice des sciences passées n'a été renversé par l'invasion d'une science nouvelle.

« Il fut un temps où la notion de la contagion tuberculeuse n'existait pas. On sait maintenant que ce sont des microbes qui la transmettent. C'est une notion nouvelle, très féconde en conclusions importantes, mais elle n'a pas infirmé le tableau clinique que les médecins d'autrefois avaient tracé de la phtisie pulmonaire. Quand ont été découvertes les ondes hertziennes, les lois d'Ampère n'ont pas été ébranlées. »

(*Les phénomènes psychiques*, par J. Maxwel. — Préface de Charles Richet, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris. — Paris, Félix Alcan, 1904, p. VII-XI, passim.)

N° 31

(V. p. 176 et p. 206 du texte)

DE LA CONFIANCE DUE AUX SUGGESTIONNEURS

Le suggestionneur belge Delbœuf a montré quelle réserve appelaient les expériences de Charcot. Son travail est intitulé : *Une visite à la Salpêtrière ;* il a paru dans la *Revue de Belgique*, en 1886.

Delbœuf a visité aussi l'École de Nancy, à qui allaient ouvertement ses sympathies, et il a raconté ce qu'il avait vu, dans *Le Magnétisme animal, à propos d'une visite à l'École de Nancy* (Paris, Alcan, 1889).

L'impression qui reste de cette lecture c'est que, malgré tout le respect qu'il professe pour la réputation de Liebeault, fondateur de l'École, le visiteur a quelque peine à le prendre tout à fait au sérieux. Et, en réalité, il raconte des choses qui touchent simplement au ridicule.

Ainsi Liebeault ne demande pas même aux malades de quoi ils souffrent. Ils arrivent devant lui et aussitôt il leur dit : « Vous n'avez plus mal à l'estomac, vous n'avez plus mal à la tête, vous n'avez plus mal aux yeux, » et ainsi de suite ; c'est toute une litanie de maladies récitée rapidement. Un suggestionneur qui agirait ainsi aujourd'hui serait la risée de tous ses collègues.

Notons aussi l'histoire d'une demoiselle Camille. Elle avait dix-sept ans. « Il y avait, dit Delbœuf (p. 45-46), une somnambule lucide, en qui M. Liebeault et M. Liégeois avaient la plus grande confiance ; elle devinait, disaient-ils, et annonçait des choses secrètes et futures....

« Je sollicitai incontinent la faveur de mettre à l'épreuve la lucidité de Mlle Camille. Depuis quelque temps je souffre de troubles de la vue. J'ai consulté mon ami et collègue M. Nuel, qui m'a découvert une cataracte de l'œil droit. Cette cataracte venait admirablement à point.

« Mlle Camille, bien et dûment endormie, me prit la main. Je reproduis fidèlement la scène et le dialogue :

— « J'ai un mal non douloureux, qui ne laisse pas d'être grave et menaçant, et qui néanmoins me préoccupe assez peu. Devinez-vous ?

« Pas de réponse.

— « Je me doutais bien que vous ne devineriez pas. C'est trop difficile. Je vais vous mettre sur la voie. Ce mal est dans un œil. Lequel ?

— « L'œil gauche. »

Delbœuf fit alors un signe de dénégation à l'assistance et M. Liebeault, voyant l'erreur de son sujet, vint à son secours en lui posant cette question d'une naïveté qui en dit long: « Le gauche? Expliquez-vous. Le gauche de monsieur, ou celui qui est à votre gauche? »

Ainsi, quand on vous dit : « vous souffrez de l'œil gauche », il paraît que cela peut signifier l'œil qui est à la gauche de celui qui vous regarde, c'est-à-dire l'œil droit!!!

La demoiselle comprit tout de suite qu'elle s'était trompée et elle répondit avec assurance : « Celui qui est à ma gauche. » M. Liebeault reprit triomphant : « Le droit de Monsieur, alors? » A quoi la somnambule lucide répliqua avec aisance : « naturellement ».

M. Liebeault crut sans doute s'être tiré d'embarras, à la suite de cette scène d'un comique achevé. Mais le visiteur continua malheureusement son interrogatoire :

« Eh bien, qu'est-ce que j'ai dans l'œil droit? »

La somnambule lucide : « Vous voyez de loin et ne savez pas voir de près. — Vous êtes vite fatigué quand vous travaillez. — Par moments vos paupières se collent. — Cela vous occasionne une grande gêne. »

C'était, en tout, quatre assertions! Or toutes les quatre étaient fausses. Et M. Liebeault dut en convenir, quand Delbœuf lui dit qu'il avait une cataracte.

L'épreuve était décisive; et il est facile de voir ce qu'il convenait de penser de la lucidité de Mlle Camille. Ce qui n'empêchait pas le naïf Liebeault d'y croire fermement et de noter avec religion les paroles de son sujet.

« M. Liebeault et ses amis, dit toujours le visiteur, recueillent les faits de cette nature et les envoient à une société de Londres qui les collectionne comme documents. »

Et voilà comment on peut se fier à ces prétendus documents!

Autre exemple de ce que Delbœuf vit à l'école de Nancy. M. Liebeault prétendait guérir les enfants par la suggestion, comme il assurait que Mlle Camille devinait les choses secrètes et lisait infailliblement dans l'avenir. Mais comment expliquer ce succès singulier et comment y croire, alors que la suggestion consiste essentiellement dans la persuasion, et que, pour pouvoir persuader un malade, il faut d'abord lui parler et s'en faire comprendre, ce qui est impossible à l'égard des tout petits enfants? M. Bernheim, élève du maître, essayait de trouver un fondement à ses dires, et dans son dévouement de disciple, il osait affronter le ridicule d'avancer qu' « il serait prêt à accorder aux tout jeunes enfants la suggestibilité et l'entendement nécessaires pour comprendre qu'ils ont du mal, et que le Monsieur qui est devant eux et qui cause

avec leur mère a le pouvoir et la volonté de les soulager. » (Delbœuf, *Le Magnétisme animal*, p. 40.)

Après cela, il faut tirer l'échelle. Quoi ! voilà un bébé de quatre à cinq mois, qui ne connaît même pas sa mère et qui va comprendre qu'un Monsieur veut le guérir, et être en outre assez fortement persuadé qu'il le peut pour que la persuasion agisse sur ses centres nerveux et les dirige !.... On croit rêver en lisant de si invraisemblables fantaisies. Et le fait est que, pour son compte, Bernheim n'a jamais guéri, ni, je pense, essayé de guérir les petits enfants.

Mais son explication désespérée ne sauvait même pas les prétentions du maître. Car celui-ci entendait guérir les enfants en leur faisant boire un peu d'eau *magnétisée*, et il appelait ainsi de l'eau dans laquelle il avait simplement trempé son doigt !

Il est difficile de caractériser de telles folies, mais il le serait encore plus d'y croire, fût-on le plus crédule des hommes.

Voilà pourtant ce qui pouvait se dire dans une école célèbre de suggestion, il y a une vingtaine d'années !

Aujourd'hui encore, il serait fort imprudent d'accepter tout ce que racontent certains suggestionneurs.

Je pourrais citer une clinique qui fait parler d'elle dans les journaux. Or, je rencontrai, il n'y a pas longtemps encore, un médecin très sérieux, qui me dit l'avoir fréquentée pendant plusieurs années. « Eh bien, docteur, lui demandai-je, qu'y avez-vous vu d'intéressant durant ce temps-là?

— « Ce que j'y ai vu d'intéressant ! Voulez-vous que je vous parle avec franchise ?.... Eh bien, rien du tout. »

Trois mois après, le hasard me mettait en face d'un homme cultivé qui connaît le maître de la maison. Il commença par me faire l'éloge de son amabilité, puis il ajouta spontanément, sans que je l'eusse interrogé : « Quant à sa clinique de thérapeutique suggestive, c'est une plaisanterie. Il ne guérit personne. »

Ceci me rappelle un mot qu'un médecin militaire disait, devant moi, dans le Bureau médical de Lourdes (août 1904), au docteur Bérillon, zélé partisan de la méthode psychique : « J'ai fait de la suggestion pendant plusieurs années ; j'y ai renoncé, car je n'obtenais point de résultats. »

Celui-là du moins ne chargeait pas les journaux de faire croire à des succès de clinique, que les habitués du lieu ne voient jamais.

Tout cela prouve que les récits de ces Messieurs, pour la plupart du moins, doivent être acceptés avec réserve.

Et la tendance est justement de les exagérer, et même beaucoup, quand on les ignore. C'est tomber fatalement dans de grossières erreurs.

N° 32

(V. p. 283 du texte)

UNE EXIGENCE NAIVE

Parmi les questions oiseuses que les miracles de Lourdes soulèvent chez certains esprits, on entend souvent celle-ci : « Pourquoi Dieu ne fait-il pas repousser un membre amputé ? Je croirai au surnaturel quand j'aurai vu renaître une jambe. »

Voici quelques observations qui nous semblent pouvoir être présentées à ce sujet.

1° Cette façon de vouloir tout comprendre dans le gouvernement divin et de dicter à Dieu des conditions est une prétention orgueilleuse, qui a, en même temps, un certain caractère puéril.

Quelle raison détermine Dieu à ne pas faire tel miracle en particulier ? On pourrait le chercher et peut-être en deviner quelque chose, si c'était nécessaire ; mais à quoi bon, quand il y a tant d'autres explications qui nous échappent en toutes choses ici-bas et dont le mystère n'empêche pas, nous le voyons bien, les faits qu'elles concernent d'exister réellement ? En tout cas, la Providence a sa manière à elle de conduire le monde. Lui demander de la changer, et en lui parlant en maître, c'est une audace aussi naïve qu'injurieuse. Il est facile de comprendre que Dieu ne saurait se plier aux conditions que lui pose le caprice de l'orgueil humain, et obéir à des ordres aggravés de menaces, comme un serviteur effrayé. Il opère des miracles, des miracles frappants et nombreux, mais ceux qu'il veut et de la manière qu'il le veut. Vous osez lui dire : « Je ne suis pas content de ce que vous faites ; j'exige autre chose, et ceci expressément. Si vous ne vous rendez pas à mes exigences, je vous punis en fermant les yeux sur les autres manifestations de votre puissance, et en vous refusant l'hommage de ma foi. »

N'y a-t-il pas vraiment dans une telle impertinence quelque chose d'un peu enfantin ?

2° J'ajoute que c'est demander à Dieu de faire un acte inutile. Car s'il remplissait par hasard les conditions que ces esprits audacieux lui imposent, ils chercheraient et trouveraient, de la même manière qu'ils le font aujourd'hui, le premier venu des prétextes pour échapper à l'obligation d'accepter la foi et ses conséquences.

Il est évident d'abord que la reconstitution totale d'un bras chez un manchot n'est pas l'unique moyen dont la Providence dispose

pour donner une preuve certaine et sensible de son intervention directe. Faire ce qu'elle fait, accorder la vue à des aveugles (voir p. 158), et la parole à des sourds-muets de naissance (voir p. 162), cicatriser subitement une plaie gangréneuse de 32 centimètres, comme chez Joachine Dehant (voir p. 152), fermer avec la rapidité de l'éclair des trous béants, ouverts par un lupus, comme chez Mme Rouchel (voir p. 362), faire croître instantanément une jambe des 3 centimètres qui lui manquent pour égaler l'autre, comme chez Lucie et Charlotte Renauld (voir p. 202), etc., ce sont bien des prodiges de première importance, où se révèle un pouvoir créateur, et on ne voit pas comment Dieu serait tenu de faire repousser un de nos membres pour obliger de croire à la réalité de son action. Tout cela suffit et au delà assurément.

Mais, en outre, on peut être certain que si la prétention étrange dont il s'agit ici était un jour satisfaite, ceux qui l'émettent bruyamment aujourd'hui ne se laisseraient pas convertir par ce fait nouveau. Car c'est chez eux, il faut le craindre, une manière de se dérober, voilà tout ! Ils cherchent une échappatoire pour justifier, aux yeux d'autrui et peut-être à leurs propres yeux, la capitulation de leur conscience devant des préjugés qui leur viennent de leurs habitudes, ou de leurs fréquentations, ou de leur situation, plus rarement de leur philosophie et plus souvent de leurs mœurs.

Or des échappatoires, on en trouve toujours quand on en désire. On en trouverait aussi bien devant un bras repoussé que devant une plaie soudainement fermée.

Ce livre avait à peine paru depuis quelques mois, quand un homme intelligent et aimable, qui occupe à Paris une certaine situation dans le monde des lettres et qui est un incrédule déterminé, disait à l'auteur devant un témoin : « Lourdes, ah ! je connais bien Lourdes. J'y suis allé une de ces dernières années avec ma fille. J'avais entendu dire que des malades guérissaient subitement durant la procession du saint Sacrement. J'avisai donc une femme étendue sur un lit, dans un état déplorable. Bref, je choisis la personne qui me parut la plus gravement atteinte parmi mille malades et je dis à ma fille : « Regarde bien cette malheureuse femme ; tout à l'heure, quand on la bénira avec l'ostensoir, si elle guérit et se met à marcher, ton père devient un croyant et il pratique désormais la religion. » Or, savez-vous ce qui arriva ? L'heure venue, ma malade se leva et fut guérie.

— « Eh ! bien, dis-je, que fîtes-vous ? Vous devîntes sans doute un fervent chrétien ?

— « Non, je restai ce que j'étais ; car je me dis : tout ce que l'on voit ici est si impressionnant que si j'avais été à la place de ma malade, j'aurais fait sans doute comme elle, sans que le ciel eût besoin de s'en mêler. »

Cette véridique histoire montre le cas qu'il convient de faire des

exigences de certains incrédules et des promesses qui les accompagnent. Encore une fois, s'ils voyaient une jambe amputée renaître à Lourdes, leur mauvaise volonté s'arrangerait pour ne pas juger le fait plus décisif qu'ils ne jugent décisive aujourd'hui la guérison d'un cancer. Ils trouveraient des prétextes, ce qui est commode toujours.

Ils diraient par exemple : « Après tout il est vraisemblable que, dans certaines conditions encore mal définies, mais que l'on définira un jour, la nature puisse rendre un membre à un homme ; elle fait bien repousser la queue des lézards et les pattes des écrevisses ; il y a donc en elle, à l'égard des membres perdus des animaux, une énergie encore mal déterminée, mais réelle, qui suffit à expliquer qu'un bras ou une jambe renaissent. »

Ayant parlé ainsi, ou de quelque autre manière, ils hocheraient la tête d'un air dédaigneux et ils demanderaient autre chose, et ainsi indéfiniment. La Providence n'aurait qu'à se tenir toujours prête à servir leurs fantaisies.

3° Enfin leurs prétentions sont absolument opposées à toute méthode scientifique.

L'homme de science cherche l'inconnu au moyen du connu, celui-ci servant de chemin ou d'échelon pour atteindre celui-là.

C'est essentiellement le procédé de l'algèbre et des mathématiques en général. Or, quand placé en face d'un miracle certain, par exemple de la guérison d'un aveugle, comme l'organiste de Nogent, guéri subitement au mois de septembre 1904, après quarante-huit ans de cécité, on refuse d'y voir un fait surnaturel, parce que l'on ne s'explique pas pourquoi Dieu n'opère pas certains autres miracles, pourquoi en particulier il ne rend pas un membre à qui ne l'a plus, que fait-on ? On se sert de l'inconnu pour nier le connu. C'est prendre le procédé mathématique juste à rebours, et dès lors, si le procédé mathématique est bon, — et il l'est évidemment, — c'est suivre une méthode absolument mauvaise, puisqu'elle est absolument contraire.

Et ce n'est pas uniquement à la méthode des mathématiques que cette étrange manière de chercher la vérité est opposée, c'est à celle aussi de toutes les autres sciences.

S'il y a, en effet, un principe admis en physique et en chimie, par exemple, et dans toutes les recherches que ces sciences inspirent, c'est qu'on doit accepter les faits que l'observation ou l'expérimentation font découvrir, sans se préoccuper aucunement des difficultés d'explication qu'ils soulèvent, des « pourquoi » mystérieux dont ils peuvent être l'occasion. Je disais un jour à un savant connu, que je ne m'expliquais pas bien certains faits scientifiques qui étaient pour lui démontrés : « C'est que vous avez un tort, me répondit-il, vous voulez comprendre pourquoi les choses se passent comme nous les voyons se passer. C'est une exigence de l'esprit par

laquelle il est nécessaire de ne pas se laisser arrêter. Il faut prendre les faits tels qu'ils se présentent ou qu'on les découvre et en chercher les conditions et les conséquences, sans se poser des questions inutiles, dont la réponse nous échappe presque toujours. »

Et, en effet, nier les faits observés ou refuser de tirer les conclusions qui en découlent, parce qu'on n'est pas en état de répondre à des « pourquoi » obscurs soulevés à leur sujet, ce serait vouer toute recherche scientifique à l'impuissance, ce serait rendre toute science impossible.

Cette méthode prétentieuse est donc nettement antiscientifique. Et si elle est déraisonnable et même un peu naïve, quand il s'agit de choses naturelles, que leur caractère même semblerait mettre à portée de notre raison, elle l'est incomparablement plus au sujet des choses surnaturelles, qui nous dépassent infiniment. La conséquence n'est pas douteuse : elle est même évidente.

Aussi un homme qui demande à voir une jambe repousser à Lourdes, avant d'admettre les conséquences qu'impose la guérison subite d'une plaie ou d'un cancer bien constatée, est fatalement, quoi qu'il paraisse, ou bien un simple ignorant qui ne connaît pas les lois suivies et à suivre pour l'observation des faits, ou bien, s'il a du savoir, un esprit obsédé à qui le parti pris fait oublier à ce moment ce qu'il sait ; il se trouve poussé, par des préjugés dont il est esclave, à des exigences que condamnent à la fois son expérience et sa raison. Car si elles étaient légitimes, elles fermeraient la route, il ne peut en douter, à toutes les connaissances humaines.

Quand on prétend chercher loyalement la lumière, il ne faut pas commencer par se contredire, en se donnant le ridicule d'employer une méthode qui en est reconnue l'ennemie.

Voilà ce qu'il faut penser du mot trop souvent répété : « Je croirai aux miracles de Lourdes quand j'aurai vu renaître un membre amputé. » Il est logiquement indéfendable.

N° 33

(V. p. 346 du texte)

DOCUMENTS SUR MARIE LEBRANCHU

1

INTERROGATOIRE

Vers la fin du mois de mars 1908, l'auteur de ce livre a été chargé d'interroger canoniquement Marie Lebranchu. Celle-ci

étant, à ce moment, dans le diocèse d'Angers, il a dû obtenir une délégation de l'évêque d'Angers, Mgr Rumeau, qui a désigné M. L., son vicaire général, pour assister à l'interrogatoire. L'interrogatoire a donc eu lieu en présence de M. l'abbé L., et aussi de plusieurs autres témoins. Marie Lebranchu, devenue veuve Wuiplier, a commencé par jurer sur les saints Évangiles de dire la vérité.

Ayant ainsi prêté serment, elle a déclaré, d'une manière générale, que tout ce que M. l'abbé Bertrin a écrit, dans son livre *Histoire critique des événements de Lourdes*, sur sa maladie et sa guérison, est exactement conforme à la vérité, dans l'ensemble et dans les détails.

L'interrogatoire est entré alors dans toutes les précisions désirables, touchant la maladie, la guérison, la persistance de la guérison et les relations avec M. Zola, qui, dans son roman intitulé *Lourdes*, a fait l'histoire de Marie Lebranchu, sous le nom de *La Grivotte*.

Sauf quelques rares points, sans intérêt pour le lecteur, voici cet interrogatoire dans son entier.

⁂

D. — A quel âge avez-vous commencé à être malade?

R. — Je l'ai été toujours.

D. — Avez-vous connu votre père et votre mère?

R. — Oui.

D. — A quel âge sont-ils morts?

R. — Ma mère est morte à l'âge de trente ans et mon père la même année; il avait de trente-cinq à quarante ans. Ma mère est morte au mois de juin et mon père au mois de décembre : c'était en 1868. J'avais onze ans.

D. — De quelle maladie sont-ils morts?

R. — Ils sont morts tous deux poitrinaires. Ma mère est restée dix-huit mois dans son lit.

Marie a été alors envoyée à Angers dans un couvent, où elle est restée jusqu'à dix-huit ans et demi.

D. — Avez-vous été malade durant ce temps-là?

R. — Oui ; le docteur Farges, très connu à Angers, me traitait pour la tuberculose. J'ai d'ailleurs eu à seize ans une fluxion de poitrine, qui m'a rendue très malade, et je suis restée, jusqu'à mon départ du couvent, toujours languissante.

D. — Qu'êtes-vous devenue ensuite?

R. — Je suis allée, pendant treize mois, chez ma grand'mère à Saint-Coulomb, puis je suis rentrée dans la maison que je venais de quitter, à Angers, et j'y suis restée jusqu'à vingt-neuf ans et demi.

D. — Avez-vous été bien portante durant cet intervalle?

R. — Non, je suis restée toujours languissante, et, vers l'âge

de vingt-huit ans, je me suis mise à cracher le sang : j'ai craché mon premier poumon, le poumon droit. J'ai été très malade; on m'a même donné les derniers sacrements.

D. — Où êtes-vous allée à vingt-neuf ans?

R. — Je suis revenue dans mon village, chez mon frère, j'y suis restée un an ; l'air de la mer m'avait donné quelques forces et je suis allée à Paris pour y gagner ma vie.

A Paris, elle entre chez le docteur Besnard, mais elle doit quitter cette place après quinze mois, à cause de sa santé (février 1891). Elle consulte peu après le docteur Sandras qui, lui trouvant la poitrine malade, la fait admettre à l'Hôtel-Dieu dans le service du professeur Germain Sée.

D. — Êtes-vous restée longtemps à l'Hôtel-Dieu ?

R. — J'y suis restée neuf mois, du mois de février 1891 au mois de novembre de la même année.

D. — Quel traitement vous a-t-on fait suivre à l'Hôtel-Dieu ?

R. — Le docteur Sandras m'avait recommandée au chef de clinique, le docteur Pignol, qui était de ses amis. Celui-ci m'a examinée dès le premier jour de mon arrivée. Il a dit aux élèves qui l'entouraient, croyant que je ne comprenais pas, mais je comprenais fort bien, qu'il y avait dans ma poitrine des craquements secs et pas mal de lésions, et il a ordonné des injections de gaïacol. Ces injections ont été continuées tout le temps que je suis restée à l'Hôtel-Dieu.

D. — Est-ce le seul traitement qui vous ait été appliqué?

R. — Non, on me donnait des fortifiants, et de plus on mêlait au gaïacol tantôt la créosote, tantôt d'autres substances dont j'ai oublié le nom. Quand on préconisait une substance nouvelle comme remède de la tuberculose, c'était toujours sur moi qu'on en faisait l'essai : comme on me savait perdue, on était sûr qu'on ne risquait rien. On en faisait l'application aux autres après deux ou trois jours; c'est ainsi que j'ai compris que je servais d'expérience. Je le disais d'ailleurs à ces messieurs, ce qui les faisait sourire. Je leur disais : « Mais je m'aperçois que je vous sers de mannequin. »

D. — Les docteurs se sont-ils bornés aux injections et aux fortifiants ?

R. — Oui, en général, mais comme j'étais sujette à des étouffements, dans ces occasions on m'appliquait des ventouses.

D. — A-t-on fait l'analyse de vos crachats?

R. — Oui, on l'a faite à différentes époques : au moins cinq ou six fois.

D. — Qu'y a-t-on découvert?

R. — On a déclaré y découvrir le bacille de Koch à profusion.

D. — Comment avez-vous su cela?

R. — Je l'ai su parce que celui qui faisait l'analyse ne se gênait

pas pour le dire, et que, de plus, je voyais moi-même le résultat dans la note qu'il préparait pour le docteur.

D. — Avez-vous eu pendant votre séjour à l'Hôtel-Dieu des crachements de sang?

R. — Oui, presque tous les jours.

D. — Aviez-vous eu jusqu'alors des crises nerveuses?

R. — Non, je n'ai jamais eu de crises nerveuses, ni alors, ni avant, ni depuis.

D. — Comment avez-vous quitté l'Hôtel-Dieu?

R. — Le docteur Pignol quittait lui-même l'hôpital; il était remplacé comme chef de clinique par M. Lyon. M. Lyon étant un juif, j'étais ennuyée d'avoir affaire à lui et je demandai à M. Pignol de me faire entrer dans l'hôpital où il était envoyé. Il me répondit qu'il n'allait dans aucun hôpital, mais qu'il me recommanderait au docteur Marquézy, l'un des deux médecins de l'hôpital Franco-Néerlandais. Le docteur Marquézy avait été interne à l'Hôtel-Dieu, où je l'avais vu moi-même et il était un grand ami du docteur Pignol.

D. — L'hôpital Franco-Néerlandais était-il ouvert à toutes sortes de malades?

R. — Non, il était spécialement destiné aux poitrinaires, quoique j'y aie vu, par exception, un cas de phlébite et un cas de hernie.

D. — Êtes-vous restée longtemps à l'hôpital Franco-Néerlandais?

R. — J'y suis restée huit à neuf mois : depuis le mois de novembre 1891, jusqu'à mon départ pour Lourdes, au mois d'août 1892.

D. — Quel traitement vous faisait-on suivre?

R. — On m'a donné des fortifiants pendant tout mon séjour, et de plus on m'a fait quelques injections au gaïacol; mais on n'a pas pu les continuer; j'étais trop malade, je ne pouvais plus les supporter.

D. — Votre faiblesse s'est-elle donc aggravée à l'hôpital Franco-Néerlandais?

R. — Oui, à partir du mois de décembre j'ai dû prendre le lit, et je ne l'ai plus quitté que lors de mon départ pour le pèlerinage de Lourdes.

D. — Vous alimentiez-vous facilement?

R. — Non, à partir du mois de janvier je ne pouvais plus supporter aucun aliment solide. On me nourrissait avec du jus de viande, des tods, c'est-à-dire un liquide composé d'eau, de cognac, et de je ne sais plus quelle substance. On me donnait aussi des œufs au lait.

D. — Ces aliments étaient-ils facilement digérés?

R. — Non, je ne pouvais prendre ce qui m'était donné, œufs au lait, jus de viande ou tods, que par une cuillerée à café.

D. — Avez-vous eu des sueurs nocturnes?

R. — Oui, et très abondantes. Je les avais déjà à l'Hôtel-Dieu; elles ont persévéré à l'hôpital Franco-Néerlandais jusqu'au dernier moment.

D. — Avez-vous eu la fièvre?

R. — Oui, tous les jours, au Franco-Néerlandais comme à l'Hôtel-Dieu.

D. — Quelle était votre température?

R. — Celle du matin très basse, 35 degrés et même quelquefois 34 degrés. Celle du soir, vers cinq heures ou cinq heures et demie, était de 39 degrés au moins, mais elle s'est élevée jusqu'à 40 degrés et même jusqu'à 41.

D. — Le docteur Marquézy vous a-t-il auscultée?

R. — Oui, deux ou trois fois par semaine.

D. — Que vous disait-il?

R. — Il n'a jamais rien voulu me dire, et même quand il m'a donné mon certificat pour Lourdes, il y a mis la condition expresse que je n'en prendrais pas connaissance et qu'il ne me serait pas communiqué.

D. — Avez-vous connu ce certificat depuis?

R. — Oui, je l'ai connu pour la première fois à Lourdes, au Bureau des constatations, le jour même de ma guérison. Le docteur y disait que je crachais le sang, que je remplissais mon crachoir, que j'avais des cavernes et que j'avais perdu quarante-huit livres de mon poids.

D. — Vous avez donc continué à cracher le sang à l'hôpital Franco-Néerlandais?

R. — Oui, j'ai continué jusqu'à mon départ pour Lourdes.

D. — Comment s'est formé votre projet d'aller en pèlerinage à Lourdes?

R. — Le docteur Marquézy n'étant pas venu à l'hôpital depuis un mois, j'entendis le matin, comme il rentrait, qu'il disait à la supérieure, Mère Saint-Germain : « Eh bien, Mère, est-ce que Marie est morte? » L'idée m'est venue alors d'aller à Lourdes.

D. — Vous aviez donc l'espérance de guérir à Lourdes?

R. — Non, non; je n'avais aucune idée de guérir. On m'avait offert l'année précédente d'y aller; l'idée me revint, je ne sais pourquoi.

D. — N'avez-vous jamais parlé de votre guérison probable?

R. — Si, au mois de juillet. Quand le docteur Marquézy, qui faisait, alternativement avec le médecin hollandais Tissène, le service de l'hôpital, à mois passé, revint après un nouveau mois d'absence, je l'entendis de nouveau dire à la Mère supérieure en arrivant : « Marie est-elle morte? » Quand il vint devant mon lit, je lui dis : « Vous me croyiez morte, Monsieur le docteur; je ne mourrai pas, je guérirai à Lourdes. »

D. — Vous aviez donc l'espérance bien ferme de guérir à Lourdes?

R. — Non; c'était une plaisanterie. Je ne savais pas encore si la demande que j'avais faite d'une place gratuite serait acceptée, et si je ferais le voyage.

D. — Quel jour êtes-vous partie pour Lourdes?

R. — Le mercredi 17 août 1892, avec le pèlerinage national.

D. — Que vous a dit le docteur Marquézy en partant?

R. — Le docteur Marquézy n'était pas de service au mois d'août; c'était son confrère, le docteur Tissène, lequel est protestant, mais très bon d'ailleurs. Trois ou quatre jours avant mon départ, on lui dit que j'allais faire un pèlerinage; il se contenta de hausser les épaules; mais le mercredi même, jour fixé pour le départ, il avança sa visite, qu'il faisait d'ordinaire à dix heures, et vint à huit heures. Il vint à moi directement, dans la petite chambre où je me trouvais, et me dit : « C'est aujourd'hui qu'on part pour Lourdes? » Je lui fis signe que oui de la tête. Il me dit alors : « Vous ne pouvez pas partir. » Je répondis d'une voix faible : « Je partirai quand même. » Il reprit : « Vous ne pouvez voyager, ni en voiture ni en chemin de fer; il est impossible de partir. Mon devoir de médecin m'oblige de vous dire que vous serez morte avant d'arriver à Lourdes. Au revoir. » Et il me quitta. Je dois ajouter qu'après ma guérison, l'année suivante, il envoya des malades à Lourdes.

D. — Vous êtes donc partie malgré sa défense?

R. — Oui; la Mère supérieure, ayant reçu de lui l'ordre de ne pas me laisser partir, vint me le communiquer en me disant : « Je ne peux pas vous retenir malgré vous, mais si vous mourez en route, ce ne sera pas faute d'avoir été avertie. » Je lui répondis : « Que m'importe de mourir ici ou en voyage! »

D. — Dans quelles conditions avez-vous voyagé?

R. — Couchée sur un matelas; je n'aurais pas pu autrement; il m'était impossible de me mouvoir seule, on était obligé de me porter en passant les bras sous mon corps.

D. — Comment avez-vous supporté le voyage?

R. — En arrivant à Poitiers, mon état parut si grave que les dames hospitalières me demandèrent de ne pas aller plus loin.

D. — Vous rappelez-vous le nom de ces dames?

R. — Je me rappelle le nom de l'une d'entre elles, Mme Gueury, de Paris.

D. — Comment s'est fait le reste de la route?

R. — J'ai déclaré que puisque j'étais partie, je voulais aller jusqu'à Lourdes. Mais de Poitiers à Lourdes j'étais comme agonisante, je ne me rendais pas compte de ce qui se passait autour de moi. Durant la nuit j'ai été prise d'une diarrhée si violente qu'on a appelé le docteur Raoult, qui m'a donné du laudanum pour arrêter le flux.

D. — Que s'est-il passé à Lourdes?

R. — En arrivant j'ai été conduite, sur ma demande, à la Grotte, par les brancardiers, MM. de Boute et de Lapeyrie, qui sont de Toulouse l'un et l'autre. De là ils m'ont portée à l'hôpital des Sept-Douleurs, toujours couchée sur mon matelas, qu'ils avaient placé sur un brancard. A l'hôpital j'étais dans la salle Sainte-Anne. C'était le samedi matin 20 août.

D. — Avez-vous vu M. Zola avant votre guérison?

R. — Oui, je l'ai vu deux fois dans la matinée même du samedi. D'abord à la Grotte, où je l'ai reconnu, car je l'avais vu à Paris, mais alors il s'est contenté de me regarder sans rien dire. Deux heures après, il est venu à l'hôpital. En passant devant moi, il a dit à celui qui l'accompagnait — je crois que c'était M. Louis Collin : « Oh ! elle est bien malade, celle-là. »

D. — Que s'est-il passé ensuite ?

R. — On a apporté le dîner des malades, auquel je n'ai pas touché; d'ailleurs on ne me l'a pas offert, voyant mon état. Vers deux heures, les deux brancardiers dont j'ai parlé m'ont portée à la piscine.

D. — Arrivée à la piscine, avez-vous eu l'espérance de guérir ?

R. — Oh ! pas du tout.

D. — N'aviez-vous pas au moins demandé votre guérison à la sainte Vierge?

R. — Je priais sans trop savoir ce que je faisais, ni ce que je demandais : j'étais trop malade.

D. — Qui vous a baignée dans la piscine?

R. — Deux religieuses de l'Assomption, et deux dames que je ne connais pas.

D. — Ces quatre dames ont-elles consenti facilement à vous baigner?

R. — Non, elles s'y refusaient, me trouvant dans un état trop grave et ayant peur, disaient-elles, que je ne mourusse dans l'eau. Mais j'ai insisté. Elles m'ont couchée alors dans un drap, sans m'ôter même la chemise que j'avais sur le corps, et m'ont plongée dans l'eau, chacune d'elles tenant un coin de drap.

D. — Que s'est-il passé à ce moment?

R. — Ces dames ont commencé le « Je vous salue, Marie »; mais elles n'avaient pas encore fini que j'ai été prise de douleurs très violentes dans la poitrine. Il me semblait qu'on me brûlait la poitrine avec un fer rouge. J'ai crié : « Je meurs. » Mais, dans l'instant même, ce cri m'a prouvé que ma voix était revenue, alors qu'elle était éteinte depuis plusieurs semaines. J'ai senti un bien-être inexprimable et je me suis trouvée, je ne sais comment, hors du drap, debout dans l'eau, ferme sur mes jambes; alors j'ai dit très haut : « Je suis guérie. »

Mme Gueury ayant entendu ce cri, de la piscine voisine où elle

était, est venue voir qui avait crié ainsi. Elle m'a reconnue et m'a dit : « Quand on est guérie, on marche et l'on s'en va. » J'ai fait observer que je n'avais point de chaussures, rien sur la tête, que j'avais simplement la robe de chambre avec laquelle j'étais venue. Mme Gueury a envoyé chercher une coiffure et des chaussures. Pendant ce temps j'ai senti mon estomac s'ouvrir et j'ai demandé à manger. On est allé me chercher deux brioches, que j'ai mangées là même, avant de quitter les piscines. Au sortir des piscines, j'ai trouvé les deux brancardiers qui m'ont offert de me donner le bras pour m'accompagner à la Grotte, où on allait chanter le *Magnificat*. J'ai refusé en leur disant : « Il y a trop longtemps que je n'ai pas marché : laissez-moi aller seule. » Et je suis allée en effet seule. Mme Gueury et les brancardiers ne servaient qu'à me protéger contre la foule. Le *Magnificat* étant chanté, Mme Gueury et les brancardiers m'ont conduite au Bureau des constatations.

D. — Qui avez-vous trouvé au Bureau des constatations ?

R. — J'y ai trouvé le docteur Boissarie et une trentaine de médecins, que je ne connaissais pas, sauf le docteur Raoult, qui m'avait soignée la nuit précédente.

D. — Vous a-t-on auscultée ?

R. — Oui, j'ai été auscultée par le docteur Boissarie d'abord, puis par une dizaine de docteurs.

D. — Qu'ont-ils trouvé ?

R. — Ils ont trouvé que toutes les lésions étaient fermées; cependant quelque chose paraissait exister encore au sommet du poumon droit.

D. — Y a-t-il eu quelqu'un d'un avis contraire et qui ait trouvé que la guérison n'était pas entière ?

R. — Non, tous ont trouvé que j'étais guérie,

D. — M. Zola était-il présent dans le Bureau ?

R. — Oui.

D. — Que vous a-t-il dit ?

R. — Rien ce jour-là ; le docteur Boissarie m'a présentée à lui, en lui disant : « Voilà une malade guérie ; vous pouvez l'interroger et l'examiner, si vous voulez. » Il a répondu qu'il viendrait me voir à l'hôpital.

D. — Est-il allé à l'hôpital en effet ?

R. — Oui, il est venu à l'hôpital le lendemain ; il m'a interrogée sur ma maladie, le temps depuis lequel elle durait, les manifestations qu'elle présentait et aussi sur la manière dont j'avais été guérie.

D. — Avait-il l'air de mettre en doute votre guérison ?

R. — Non, pas du tout ; au contraire.

D. — A partir de ce moment, soit à Lourdes soit à Paris, quand vous y êtes revenue, avez-vous bien mangé, vous êtes-vous bien portée ?

R. — Très bien ; je n'ai plus eu aucune manifestation de mon mal. A Lourdes, dès le jour même, j'ai mangé comme tout le monde, j'ai fait comme tout le monde, j'ai assisté aux processions comme tout le monde, et à Paris, à l'hôpital Franco-Néerlandais, où je suis rentrée, n'ayant pas d'autre asile, en attendant une situation, la première fois que le docteur Marquézy est venu me voir, il m'a trouvée mangeant un morceau de bœuf ; il a même dit à la Mère : « Elle mange très bien, j'ai envie de l'emmener déjeuner en ville pour montrer son appétit. » Il m'a emmenée chez son ami le docteur Pignol, où j'ai recommencé à manger. Le docteur Marquézy et le docteur Pignol m'ont auscultée l'un et l'autre; tous deux ont déclaré que je n'avais plus rien.

D. — D'autres médecins vous ont-ils vue et auscultée dans l'année même ou depuis?

R. — Oui, en 1893, revenue à Lourdes, j'ai été auscultée au Bureau des constatations par vingt ou trente médecins.

D. — Qu'ont-ils dit de votre état?

R. — Ils ont tous déclaré que ma poitrine allait bien et que j'étais parfaitement guérie.

D. — Êtes-vous revenue à Lourdes depuis cette époque ?

R. — Oui, en 1895 et en 1897. De nouveau j'ai été auscultée alors par tous les médecins présents, et de nouveau ils ont dit que mes poumons étaient en bon état.

D. — N'en avez-vous trouvé aucun, dans aucune de ces circonstances, qui ait mis en doute la réalité de votre guérison en disant que vous étiez encore malade ?

R. — Non, aucun : ils ont tous déclaré que je n'étais plus tuberculeuse.

Depuis sa guérison à Lourdes, Marie Lebranchu s'est mariée (1894), elle a perdu son mari après vingt-huit mois, elle a travaillé au magasin du Bon Marché, comme ouvrière faisant les commissions, et, en 1897, elle est rentrée à Angers, dans la maison où elle a été élevée et où elle est toujours.

D. — Avez-vous vu M. Zola depuis votre guérison et après que vous avez eu quitté Lourdes ?

R. — Oui, je l'ai vu une fois, une seule fois, en 1896, en mars ou avril.

D. — Aviez-vous fait une démarche auprès de lui, ou est-il venu spontanément ?

R. — Il est venu spontanément.

D. — Racontez-moi sa visite.

R. — On a frappé à la porte. Je suis allée ouvrir. Il a dit : « Marie Lebranchu ? » J'ai répondu : « C'est moi, Monsieur Zola. — Tiens, dit-il, vous me reconnaissez ? — Mais parfaitement ; vous êtes toujours le même, avec vos lunettes d'or. — Eh bien ! vous,

vous n'êtes pas la même : vous avez joliment engraissé depuis votre maladie (1).... »

D. — Après que M. Zola vous a eu fait compliment sur votre embonpoint, que vous a-t-il dit ?

R. — Il a dit que M. Boissarie l'ennuyait toujours avec mon histoire, lui reprochant de m'avoir fait mourir ; que si je voulais quitter Paris et la France et me retirer avec mon mari en Belgique, il se chargeait de faire que rien ne nous manquât. Il était lui-même en Belgique à ce moment.

D. — Alors il vous a proposé d'aller à Bruxelles ?

R. — Non, pas à Bruxelles, ni dans aucune grande ville ; il nous fallait habiter dans une campagne, qu'il nous chercherait lui-même. Alors il a tiré son portefeuille, a pris une liasse de billets de banque, je ne sais pas combien, car il ne les a pas comptés, et, me les offrant, il m'a dit : « Tenez, voilà toujours pour vos premiers besoins ; vous en aurez bien pour un mois. Pendant ce temps, je chercherai ce qu'il vous faut, et je pourvoirai moi-même à votre situation. »

D. — Avez-vous accepté ?

R. — J'ai éprouvé un moment de tentation, car nous étions alors dans un grand dénuement ; mais mon mari, se déterminant tout à coup, s'est approché de M. Zola, l'a pris par le bras, et l'a jeté dehors en disant : « F....-moi le camp. » M. Zola est parti et je ne l'ai plus revu....

D. — Au point de vue de la tuberculose, depuis votre guérison à Lourdes, avez-vous eu quelque manifestation, ou grande ou petite ?

R. — Aucune, absolument aucune.

D. — Toussez-vous ordinairement ?

R. — Non, je ne tousse pas.

D. — Avez-vous des sueurs nocturnes ?

R. — Non, jamais.

D. — Avez-vous la fièvre ?

R. — Non plus.

D. — Pouvez-vous travailler comme tout le monde ?

R. — Oui, autant que personne et sans éprouver aucune fatigue.

D. — Quel est votre travail ?

R. — Je suis lingère.

D. — Avez-vous été examinée depuis peu par des médecins ?

R. — Oui, une première fois, l'an passé, par le docteur Jamin, et j'ai été radioscopée par le docteur Sarazin.

D. — Je vous ai dit de vous faire examiner de nouveau par le

(1) Au moment de sa guérison à Lourdes, Marie pesait 77 livres. Dix-huit mois après, le docteur Pignol la fit peser : elle avait gagné 52 livres, elle pesait 129 livres. En 1908, après quinze ans, son poids était de 134.

docteur Jamin hier, et radioscoper encore par le docteur Sarazin. Ces deux examens ont-ils été faits ?

R. — Oui.

D. — En connaissez-vous les résultats ?

R. — Non ; ces messieurs ne m'ont rien dit, mais ils doivent remettre leur rapport au tribunal (1).

Angers, 28 mars 1908. Vu et approuvé avec les ratures.

(*Signé* :) Marie Lebranchu, femme Wuiplier.

Certifié conforme à la vérité.

(*Signé* :) G. Bertrin et J. Labonne, *vicaire général.*

CERTIFICATS MÉDICAUX

Angers, 18 juillet 1907.

.... Quoique le confrère d'Angers qui a bien voulu radioscoper notre miraculée ne m'ait pas encore donné (écrit de sa main) le résultat de notre examen, je suis, dès ce moment, en mesure d'affirmer que la Grivotte est manifestement guérie d'une façon probante et cela depuis treize ou quatorze ans.

Les traces très légères de pénombre aux sommets, l'indication d'une faiblesse respiratoire également très légère, fournies par l'examen radioscopique joint à l'auscultation, ne laissent, il est vrai, aucun doute sur la présence de lésions anciennes très graves ; mais l'état actuel de la malade, très satisfaisant sous tous les rapports, est la preuve vivante de l'intervention miraculeuse en sa faveur.

Je suis donc très heureux, cher confrère, de vous affirmer de nouveau que la Grivotte est en parfait état de santé depuis sa guérison, et qu'à part quelques malaises et rhumes qu'elle a eus à diverses reprises, elle n'a jamais été atteinte d'un réveil, même léger, de ses anciennes et profondes lésions tuberculeuses.

Veuillez agréer, etc.

Dr E. Jamin, 1, rue Chevreul.

Le résultat de la radioscopie n'ayant pas été remis par écrit comme on vient de le voir, avant le certificat précédent, l'année suivante, en 1908, je crus devoir demander une radioscopie nouvelle, et un nouveau certificat qui serait fait d'après le rapport du praticien qui aurait radioscopé l'ancienne phtisique et aussi d'après un nouvel examen médical ordinaire.

Voici ce second certificat :

Angers, le 25 mars 1908.

Je soussigné, E. Jamin, docteur en médecine, reconnais avoir, aujourd'hui 25 mars 1908, examiné pour la seconde fois la nommée

(1) On va voir ce rapport un peu plus bas, au 2°

Marie Lebranchu, dite « La Grivotte ». Je certifie de nouveau, conformément à ma première lettre, en date du 18 juillet 1907, que cette personne, quoique récemment encore atteinte de grippe, est dans un état des plus satisfaisants. L'examen stéthoscopique attentif ne permet aucun doute sur sa guérison permanente, si je puis m'exprimer ainsi. Le rapport ci-joint de la radioscopie, faite par mon excellent confrère le docteur Sarazin, est en tous points conforme à mon examen et des plus probants.

Les traces très légères d'une ancienne affection pulmonaire très grave — tuberculose à sa dernière période — décelées par la radioscopie sous forme d'une légère diminution de transparence au sommet, et par l'auscultation, sous forme d'une expiration moins ample peut-être aux sommets, ne sont que les témoins indiscutables d'une guérison miraculeuse ; guérison qui s'est constamment maintenue depuis plus de quinze ans.

En foi de quoi, j'ai délivré le présent certificat.

Dr E. Jamin.

N° 34

NOUVELLE LETTRE DU MÉDECIN DE P. DE RUDDER

Une discussion s'étant élevée dans la *Chronique médicale*, le docteur Van Hoestenberghe a écrit une lettre qui précise encore ses précédents témoignages. En voici les passages principaux :

« Stalhille-lez-Bruges, le 12 septembre 1907.

« .... Pour ma part, je déclare, en mon âme et conscience : 1° ....que j'ai examiné Pierre de Rudder une dizaine de fois et que ma dernière visite de sa jambe s'est faite deux ou trois mois avant son voyage à Oostacker;

« 2° Que, chaque fois, j'ai pu faire sortir les bouts des os; qu'ils étaient privés de leur périoste et nécrosés; que la suppuration était fétide, abondante, et avait si bien fusé le long des tendons qu'elle a fini par provoquer un abcès au dos du pied, suivi de l'expulsion du tendon de l'extenseur du gros orteil ;

« 3° Qu'à chaque examen j'ai introduit deux doigts jusqu'au fond de la plaie; que j'ai toujours senti un écartement de quatre à cinq centimètres entre les fragments, et cela dans toute leur épaisseur, pouvant facilement les contourner;

« 4° Qu'un gros sequestre a été enlevé, au commencement, et que le pus a charrié très souvent, durant ces années, de petits fragments d'os ; que, cinq ou six fois, dans mes examens, j'ai eu de ce sable osseux entre les doigts.

« *Signé :* Dr Van Hoestenberghe. »

(*Journal de la Grotte*, 6 octobre 1907.)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

CONTENUS DANS L'OUVRAGE (1)

(1) Pour éviter une répétition inutile, on n'a pas tenu compte, dans cette table, de la déclaration collective des médecins sur l'existence du surnaturel à Lourdes. Le lecteur trouvera les noms dans la liste même (p. 502-511), laquelle est dressée, elle aussi, par ordre alphabétique.



TABLE DES PHOTOGRAVURES

* Cliché de M. l'abbé J.-B. Eckert, à Lourdes.
** Cliché de M. Viron, photographe, à Lourdes

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

LES GUÉRISONS

TROISIÈME PARTIE

APPENDICE

NOTES ET DOCUMENTS



BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.



